République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres et des Langues
Département de Français

MEMOIRE DE MAGISTERE

-École doctorale-
Spécialité : Français
Option : Sciences du langage

La retoponymisation des lieux habités de Tizi-Ouzou durant la période coloniale française

Présenté par : Mlle Sabrina SAMER

Membres du jury :

M. Ahmed BOUALILI, président, maître de conférences A, UMMTO.

Mme Ouerdia YERMECHE, rapporteure, professeure, ENS d'Alger.

M. Kaci MOUALEK, examinateur, maître de conférences A, UMMTO.

M. Moussa IMARAZENE, examinateur, maître de conférences A, UMMTO

Année universitaire : 2014-2015

A ma famille
A mes professeurs
A mes amis

Remerciements

Je tiens à remercier Mme YERMECHE pour avoir accepté de m'encadrer ;

Je tiens également à exprimer toute ma reconnaissance envers Monsieur BOUALILI pour les actions qu'il a entreprises afin que nous puissions soutenir ;

Je n'oublie pas Kahina, Hamid, Zohra, tous mes amis et les camarades de ma promotion.

« ***Depuis des siècles, le colon étend sa fortune en donnant des noms à ce qu'il s'approprie et en les ôtant à ce qui le gêne***. »

Kamel DAOUD, 2013, *Meursault, Contre-enquête*, Barzakh, Alger, p25.

Introduction

La terre est un des éléments les plus importants qui composent l'identité, la pensée et les croyances de l'Homme. Malgré les différences majeures entre les religions anciennes, mortes ou actuelles, les différences de modes de pensées, de coutumes, de degrés de développement, la terre est au centre de ses pensées et de ses actes. Les textes religieux, les mythes fondateurs des civilisations et des partis politiques commencent tous par évoquer la notion de terre. Dans les récits monothéistes, les premiers humains (Adam et Lilith) sont façonnés de terre. Dans la mythologie grecque, Gaia, la Terre est la première divinité, le tout premier élément à naître de l'explosion du Chaos (néant), elle est aussi celle qui donnera la vie à toutes les divinités, tous les éléments naturels qui viendront par la suite (ciel, océan, nuits, jours, dieux, puis les humains, appelés également les enfants de Gaia).

En effet, les hommes ne sont-ils pas les enfants de la Terre ? La terre n'entretient-elle pas avec eux une relation maternelle : ne dit-on pas « mère patrie » ? Elle est leur mère nourricière, leur lieu de naissance et de vie, la marque de leur identité, la source de leurs premières découvertes et inventions (manipulation des métaux, poterie, support des dessins rupestres). Aussi, cette relation fusionnelle aboutit à un double jeu de possession, comme la mère, la Terre n'aime pas que ses enfants s'éloignent d'elle, elle hante leurs esprits lorsqu'ils partent loin de leur lieu de naissance, fait naître en eux un sentiment de nostalgie et les reprend après leur mort en les engloutissant, les ramenant en son sein (enterrement ou crémation). Et en enfant jaloux, l'Homme n'aime pas que sa terre soit occupée par autrui, il en résulte quantité de conflits, de guerres. Pour défendre sa terre, l'élargir et en conquérir d'autres, l'Homme tue, ruse, crée des stratagèmes, fait et défait les alliances, mais le meilleur moyen de la posséder est de la nommer, de lui imprimer son caractère propre, son identité, sa langue, son nom (Alexandrie, Césarée…).

Comme pour les jeux de possession, la nomination est également double : l'acte de nommer est singulièrement humain, l'acte même de parler a commencé par des nominations, l'homme a nommé tout ce qu'il y avait autour de lui et bien sûr les éléments géographiques en premier le lieu. L'Homme tire son anthroponyme de son

lieu de naissance ou de vie, dans ce qui est appelé « l'anthropotoponyme »[1], comme Hawa **Djabali**, Louisette **Ighil**ahriz etc.

De ce fait, l'acte de possession / appropriation de la terre passe dans la majorité des cas par la nomination du lieu (Amérique par Americo Vespasia, l'île du Prince Edward…). Nommer un territoire, c'est l'en faire sien car conquérir un territoire déjà occupé et se l'accaparer par une victoire militaire ou un document stipulant la possession ne suffit pas à faire montre de son acte de propriété et à effacer l'empreinte des prédécesseurs, il faut de plus taire le nom précédent et le renommer, lui donner un nom qui mette en avant la caractéristique culturelle et/ou linguistique du groupe social conquérant/dominant. On ne compte plus le nombre de conquêtes et de dénominations-redénominations de territoires sur notre planète tout au long de l'Histoire, que ce soit à une petite échelle (au sein d'une famille, d'un village, entre villages…) ou à grande échelle, entre cités et nations, ce qui confère à cet acte, selon Salih Akin (2000 : 07) une dimension éminemment politique.

Ce dernier cas (conflits dénominatifs entre cités et entre états) nous intéresse plus particulièrement dans ce travail, en ce qui concerne l'Afrique du Nord, précisément Tizi-Ouzou, actuellement wilaya d'Algérie. Habitée (et de ce fait toponymisée) depuis le néolithique (les fouilles de Mechta el Arbi), cette terre a connu de nombreux envahisseurs/colonisateurs tout au long de son histoire, parmi ceux-ci, la période coloniale française attire particulièrement notre attention car selon M. A. Haddadou (2012 : 41) et B. Atoui (1996 :199), c'est durant cette période que le système toponymique algérien a connu le plus de bouleversement. Du fait que la colonisation française ait été une colonie de peuplement et que la colonisation ait été « civilisatrice »[2].

Dans le but de comprendre les procédés et méthodes utilisés par les autorités françaises pour modifier le champ toponymique de notre territoire en question, nous nous soumettons la problématique suivante :

Comment s'est opérée la redénomination des noms de lieux de Tizi-Ouzou durant la période coloniale française ?

[1] YERMECHE O., 2008, *Les anthroponymes algériens, étude morphologique, lexico-sémantique et sociolinguistique*, thèse de doctorat, Université de Mostaganem, p. 276
[2] C'est nous qui mettons entre guillemets

Cette problématique se présente sous les questions suivantes :

- Quand a commencé la redénomination des lieux de Tizi-Ouzou ?
- Qui a redénominé ?
- Quels sont les procédés utilisés pour la redénomination ?
- Quels sont les différences et les similitudes entre les toponymies kabyle et française ?

Pour répondre à ces questions, nous formulons les hypothèses suivantes :

- Il est certain qu'une occupation génère une modification de la toponymie mais la colonisation française de Tizi-Ouzou n'aurait pas impacté profondément sur son champ toponymique;
- Les autorités françaises auraient largement ébranlé les noms de lieux de Tizi-Ouzou ;
- La redénomination aurait commencé les premières années de la colonisation ;
- La redénomination aurait eu lieu après la mise en carte du pays, une fois le territoire mis en carte et réaménagé ;
- La redénomination ne se serait faite que par détoponymisation/retoponymisation ;
- Il y aurait eu d'autres procédés de redénomination, aux cotés de la détoponymisation/retoponymisation.

Pour répondre à la problématique et afin de vérifier ces hypothèses, nous découperons notre travail-ci en quatre chapitres. Dans un premier temps, nous présenterons le territoire d'étude, ce dans les domaines historique, géographique et social, car nommer un lieu, c'est raconter son histoire, décrire son relief et livrer la vision du monde de ses habitants. Aussi, après avoir présenté le corpus, nous tenterons d'identifier les acteurs de la transcription en français et de la redénomination des toponymes de Tizi-Ouzou. Nous tenterons également de rapporter les conditions dans lesquelles ces recueils toponymiques ont eu lieu.

Dans un second temps, nous présenterons notre cadre théorique et méthodologique, chapitre dans lequel nous définirons des concepts-clés dont la toponymie, la discipline dans laquelle s'inscrit notre investigation. Il sera aussi question des différents types d'altérations linguistiques pouvant atteindre un nom.

Le troisième chapitre relèvera quelques cas dans le corpus ayant subi des altérations en tout genre. Cela pour démontrer que la transcription altérante est une redénomination à part entière. Aussi, nous tenterons d'exposer les différentes causes de ces dernières. Nous précisons que nous ne feront pas d'analyse statistique poussées en raison de la relative non-représentativité de notre corpus. Nous ferons également une analyse synchronique et diachronique de quelques toponymes pour vérifier si les autorités coloniales ont œuvré à la correction et à l'amélioration des procédés de transcription des toponymes.

Enfin, le dernier chapitre concernera les toponymes français et européens, nous expliquerons d'abord comment ces toponymes étrangers au lieu et à la population autochtone ont été introduits à Tizi-Ouzou et par qui. Nous les présenterons ensuite et leur appliquerons des analyses lexico-sémantique et grammaticale. Concernant le premier examen, nous classeront les noms de lieux thématiquement pour en ressortir les messages véhiculés par cet élément linguistique de marquage de l'espace qu'est le nom de lieu. L'analyse syntaxique fera ressortir les éléments constituants du nom propre français, nous le comparerons aux spécificités syntaxiques du nom de lieu kabyle pour connaître le degré de débaptisation/rebaptisation.

Pratique à l'origine spontanée, la dénomination et la redénomination est rapidement devenue un enjeu majeur pour qui veut vivre sur un lieu et lui imprimer sa vision du monde et son identité. Il en a été ainsi de la nomination et de la dénomination en langue française de Tizi-Ouzou entre 1830 et 1962.

Démarche et intérêt scientifique de la recherche

Comme nous sommes dans un domaine où malheureusement l'inventaire des toponymes algériens en général, et ceux de Tizi-Ouzou en ce qui nous concerne, qu'ils soient anciens ou actuels, n'ont pas commencé ou commencent timidement et de manière fragmentaire à être répertoriés[3], notre démarche consistera à faire un relevé systématique des noms de lieux de Tizi-Ouzou avant et durant la période coloniale française pour en faire ressortir les modifications apportées et les caractéristiques de la pratique toponymique française sur cet espace qui a été du début du XIXème siècle à la

[3] Nous pensons que des ministères comme ceux de la défense et de l'intérieur disposeraient de répertoires et de cartes précises mais elles ne sont pas mises à disposition du grand public ni des autres administrations.

moitié du XXème tour à tour entité indépendante, timide bastion militaire ottoman, village, cercle et département français puis wilaya. Ainsi, on accordera notre attention à la façon dont à été toponymisé et détoponymisé/retoponymisé cet espace entre 1830 et 1962.

Théorie et méthode d'analyse

Notre travail s'inscrit dans le champ disciplinaire de la morphosyntaxe et de la phonétique/phonologie à travers la synchronie et la diachronie et de la phonétique combinatoire.

Concernant la méthodologie, il s'agira de l'approche comparative : après avoir collecté notre corpus, à savoir les noms de lieux ayant appartenu à Tizi-Ouzou durant la période coloniale française, nous les séparerons en deux catégories : les toponymes indigènes, à savoir les noms de lieux existant avant l'occupation française et les toponymes que nous qualifierons de français car appartenant à la sphère civilisationnelle et linguistique française et européenne.

Concernant les toponymes indigènes, nous tenterons de présenter les altérations qu'ils ont subies, nous tenterons également d'expliquer les causes de ces erreurs de transcription. Nous vérifierons si les toponymes avaient subi une redénomination à travers l'altération infligée, tant au niveau vocalique qu'orthographique. Aussi une analyse synchronique et diachronique de certains cas montrera les impacts des réformes ayant touché le domaine de la transcription des noms indigènes. Nous appliquerons donc une analyse lexico-sémantique et morphologique sur les noms de lieux en question. Quant aux toponymes français, nous y appliquerons des analyses thématique et syntaxique en les classant selon le domaine et la composition grammaticale. Ensuite, nous appliquerons à ces classements (thématiques et syntaxiques) des analyses statistiques pour en faire ressortir les caractères les plus fréquents. Enfin, nous tenterons d'apporter des explications quant aux choix faits de les attribuer.

Le cadre géographique et les limites administratives

Les limites géographiques correspondent à peu près aux frontières du département de Grande Kabylie puis de Tizi-Ouzou de 1957 telles qu'elles apparaissent dans la figure n° 1. En définitive, les démarcations vis-à-vis des unités géographiques voisines

ne sont pas droites, elles connaissent en effet des circonvolutions nombreuses et aléatoires qu'on ne pourrait expliquer que par un schéma. Aussi, notre corpus étant divers, évoquerons-nous des lieux qui seront considérés pour certains comme appartenant à Tizi-Ouzou et qui ne le seront pas selon d'autres sources. Ces lieux figurant hors des limites frontalières de la figure n° 1 que voici :



Figure n° 1 : Frontières du département de Tizi-Ouzou en 1957[4]

Ces frontières englobent des territoires appartenant actuellement aux wilayas de Boumerdès et de Bouira suite aux découpages territoriaux post-indépendance. Aussi, ces frontières ne nous empêcheront pas de travailler avec des toponymes qui, sur ce schéma, n'appartiennent plus à Tizi-Ouzou mais qui l'ont été auparavant durant la colonisation française. Par exemple, Bir Rebalou appartenait l'arrondissement de Dellys

[4] Carte découpée de « *Algérie Nord, limites administratives, décret du 27 mai 1957* », in cartothèque de la faculté de géorgaphie de l'université d'Aix-Marseille II. Document consulté le 12 octobre 2013.

(donc de ce qui deviendra Tizi-Ouzou de 1857 à 1876), sur cette carte de 1957 (figure précédente), elle fait partie du département d'Aumale. Nous ne pouvons qu'analyser ce toponyme du moment où il a appartenu à Tizi-Ouzou.

Nous ne pouvans désigner les frontières géographiques de notre champ d'étude qu'approximativement, c'est pourquoi nous le faisons de la manière suivante:

- Au nord par la Mer Méditerranée ;
- A l'ouest par Alger, Blida et Médéa.
- A l'est par Bejaïa
- Au sud par Sour el Ghozlane inclu.

Concernant la microtoponymie, nous n'avons analysé que les toponymes publics et étatiques (hôtels, hôpitaux, gares, postes…). Nous avons choisi de ne pas prendre en considération les enseignes privées (magasins, noms des maisons). Cela en raison du manque de matière à recueillir pour certains lieux et de leur profusion dans d'autres, profusion qu'il serait également difficile d'analyser dans un laps de temps aussi court que celui que nous disposons.

Chapitre I :

Tizi-Ouzou, présentation générale, mise en carte par les autorités coloniales

Au cours de ce chapitre, nous verrons que coucher sur carte un territoire dont les langues et les pratiques de l'espace des habitants échappent aux transcripteurs est une des tâches des plus ardues auxquelles se sont attelés les cartographes. En effet, représenter graphiquement un nom non français en langue française est un acte sans doute plus difficile que de soumettre militairement une contrée. Aussi, les connaissances approximatives et les objectifs idéologiques ne manquèrent guère de compliquer davantage l'opération.

L'objet de ce chapitre est de renseigner sur les caractéristiques en différents domaines de notre territoire de recherche et de sa population précoloniale et coloniale, cela dans le but de rapporter les moyens utilisés par les autorités coloniales pour représenter ce territoire sur des cartes françaises et en langue française. En d'autres termes, retracer et décrire les procédés utilisés pour recueillir les noms des différents lieux de ce territoire. En effet, nous verrons que cela ne put se faire sans le recours aux habitants.

Dans un premier temps, nous exposerons les différentes caractéristiques de ce territoire dans les domaines géographique et anthropologique et démontrerons la territorialisation qui en fut produite. Ensuite, après un bref rappel et des notions sur la carte et la cartographie, nous tenterons de rapporter le contexte dans lequel l'Algérie, dont Tizi-Ouzou a été représentée sur carte géographique. Nous tenterons d'identifier les différents acteurs ayant œuvré à la réalisation de listes de toponymes et de cartes et les stratégies utilisées par les transcripteurs pour transcrire les toponymes révélés par les Indigènes.

I.1. Présentation de Tizi-Ouzou

La Kabylie a depuis longtemps canalisé l'intérêt des explorateurs européens, elle y était vue comme une région très singulière de l'Algérie et même de toute l'Afrique du Nord. Durant la période coloniale française, elle a fasciné militaires et scientifiques. A titre d'exemple, *l'exploration scientifique de l'Algérie*, l'œuvre constituée de plusieurs volumes rédigés sous la direction de Carette y a consacré un volume entier, aucune autre région d'Algérie n'a connu pareil traitement. Cela démontre l'enjeu que représentait le lieu et les ambitions coloniales importantes malgré les inconvénients en différents domaines pour une colonisation de peuplement.

I.1.1. Localisation géographique

Tizi-Ouzou se trouve dans ce que les Français ont appelé la *Grande Kabylie*, grande en référence à la haute altitude de ses deux chaines de montagne, surtout le Djurdjura, relativement à la Petite Kabylie, plus étendue mais au relief moins élevé. Le département de Tizi-Ouzou de 1957 a repris les délimitations de cette *Grande Kabylie*, cette dernière est elle-même devenue département en 1947 et regroupait ce que Tarik Bellahsène (2006 : 54-59) a appelé « *Les Kabylies* » : Tizi-Ouzou / la Grande Kabylie comprend la Kabylie du Djurdjura (les massifs montagneux), la Kabylie Maritime ou Basse Kabylie (au nord, donnant sur une centaine de kilomètres de Méditerranée) et la Kabylie des Bibans, au sud, constituant une frontière naturelle, un espace intermédiaire entre le nord et les hauts plateaux.

I.1.2. Le relief

Très accidenté, il est majoritairement formé de montagnes (le Djurdjura) creusées de vallées (les Issers), de plaines et de côtes (le Bas-Sébaou), les sources sont nombreuses (affluentes du Sébaou) et de dépressions (Draa el Mizan et Boghni).

Les montagnes représentent 82 % du territoire de Tizi-Ouzou, la densité démographique était aussi très élevée à l'invasion française (elle l'est encore de nos jours). La Kabylie, surtout celle du Djurdjura, est souvent identifiée par les étrangers, algériens ou autres, à toute la Kabylie, elle la symbolise dans les représentations de nombreux non-initiés, elle est également le cœur du monde et de la population berbères dans les représentations des étrangers.

Le Djurdjura constitue une partie de l'Atlas Tellien, il en est le contrefort méridional en Grande Kabylie, la Mer Méditerranée lui fait face du côté septentrional. Longue de 50 kilomètres, cette chaine culmine au pic Lalla Khedidja (2308 km), appelé *Ferratus-Mons* par les Romains. Géologiquement, elle est majoritairement composée de calcaire. Les précipitations y sont importantes, plus de 1000 mm par an avec de la neige en hiver, offrant de l'eau en abondance l'été.

La Kabylie du Djurdjura est constituée dans sa partie septentrionale par ce que T. Bellahsène (2006 :56) appelle « *La Kabylie Maritime* ou *Basse Kabylie* ». En effet, les montagnes allant d'At Thour à l'ouest vers At Flik à l'est, en passant par les At Jennad,

ont une altitude beaucoup moins élevée que la chaine du Djurdjura au sud, elles ne dépassent pas les 600 mètres. Il en est de même pour ses plaines et ses collines. La Basse Kabylie profite peu de ses côtes en raison des rares possibilités de mouillage et des vents forts, ces perturbations empêchent depuis des siècles une bonne exploitation de la pêche entre autres.

I.1.3. Le toponyme

L'endonyme est *Tizi-Wezzu* ou plus exactement *θizi-Wezzu,* le territoire est aujourd'hui la quinzième wilaya sur quarante-huit de l'Algérie. Elle est actuellement à une centaine de kilomètres à l'est d'Alger.

Du point de vue toponymique, Tizi-Ouzou signifie le *col des genêts*. Pour le Robert, Dictionnaire des noms de lieux, « *Tizi-Ouzou est la francisation de Tizi-Uzzū qui signifie simplement le col ou le passage (tizi) des genêts épineux (uzzū)*» [1] Pour Haddadou (2012 : 537), elle tirerait son nom du passage, large de trois kilomètres qu'il est possible de parcourir pour contourner les gorges du Sébaou et que ce passage serait connu depuis l'Antiquité car emprunté déjà par les soldats romains.

Les premières cartes dont nous disposons ne mentionnent pas le toponyme (1830, 1837 et 1838). La contrée entière était nommée soit *Zouaoua* (il s'agit d'un anthropotoponyme, les habitants étant nommés ainsi par Ibn Khakdoun dans son *Histoire des Berbères* et encore utilisé actuellement par les populations de l'ouest de l'Algérie pour qualifier les Kabyles) ; soit *Kabylie*. Le document le plus ancien que nous disposons et qui atteste de l'existence du toponyme « Tizi-Ouzou » est la carte du Capitaine de Valdan (1845), cette dernière mentionne « *Bordj TiziOuzou* ». Remarquons que le toponyme est amalgamé.

[1] DEROY, L., MULON, M., 1994, *Le Robert, Dictionnaire de noms de lieux,* collection Usuels, Paris, p. 481



Figure n° 2 : Carte de 1845 mentionnant le nom de Tizi-Ouzou

I.1.4. La population précoloniale

Selon M. Dahmani (1993 : 165), la population de Grande-Kabylie serait estimée en 1830 à 300 000 habitants et rapporte en page 166 le chiffre que Carette avait avancé dans les années 1840 : 367 000 âmes.

I.1.5. Le gentilé

Ibn Battuta, traduit par Defremey et Sanguinetti (1982 : 82-83) ne mentionne ni Tizi-Ouzou, ni les « Kabyles » lorsqu'il narre son voyage d'Alger à Bejaïa. Le col des genêts étant pourtant un passage obligatoire pour emprunter l'itinéraire mentionné, il n'évoque aucun lieu de Grande Kabylie. Il cite en revanche le Cheikh Abu Abd Allah Azzouâouy, ce gentilé est la seule référence aux habitants de la région. L'encyclopédie Universalis 2013 reprend Ibn Khaldoun qui, au XIVe siècle, nommait les habitants de la Kabylie les *Zouaoua* ou *Zwawa*. L'encyclopédie berbère *(2004, XXVI : 4020),* évoquant son *Histoire des Berbères,* rapporte qu'il y fut mentionnées les tribus des Beni Frawsen, des Beni Iraten et des Beni Mlikeuch entre autres, il y évoque également la difficulté d'accès de leurs habitations pour les étrangers, haut perchées dans des montagnes ainsi que la puissance de ses confédérations qui ne payaient l'impôt aux royaumes voisins (notamment de Béjaïa) que lorsque cela les arrangeait. Cette caractéristique est aussi citée par Léon l'Africain (II : 406), rapportée par la même encyclopédie *(2004, XXVI : 4020).* Il semble donc que les habitants de l'actuelle wilaya Tizi-Ouzou aient été connus depuis le moyen-âge comme étant les Zouaoua. Tarik

Bellahsène (2006 : 54) pense que ce terme serait une déformation de *Gwawa*, nom dérivant de *Igawawen* [*iġawawn*], gentilé désignant les habitants de la Kabylie Occidentale et que le terme français *zouave*, évoquant un fantassin africain de l'armée française en dériverait également.

Le terme *Kabyles* serait la francisation de l'arabe « *qabaïl* » signifiant « les tribus ». Pour Edgar Scotti[2], elle dériverait de l'arabe « *kabel* » qui signifie « *accepter* », parlant de la religion des conquérants arabes du VIIème siècle. Un informateur, instituteur à la retraite de Draa el Mizan nous fournira une autre piste, le terme arabe « *Qabaïl* » signifierait les premiers habitant ou plus précisément les prédécesseurs (*qabl* signifiant *avant* en arabe, *qabaïl* étant son pluriel).

I.1.6.Les langues

A Tizi-Ouzou, étaient parlés avant la conquête française le kabyle et ses différentes variantes, l'arabe classique pour quelques membres des castes religieuses durant l'exercice de leur fonction (incantations religieuses…) ainsi que l'arabe dialectal pour ceux qui pratiquent le commerce et l'agriculture hors-Kabylie (colporteurs, journaliers…).

I.1.7. L'économie précoloniale

Les Kabyles sont des paysans, des artisans, des guerriers mais également des émigrants temporaires ou définitifs. Concernant l'agriculture, la nature des sols, peu fertiles et tout en relief accidenté ainsi que leur exigüité ne pouvaient permettre une culture céréalière de masse, l'arboriculture y est la pratique agricole de prédilection, surtout l'olivier, le figuier, le figuier de Barbarie et le chêne entre autres. L'élevage de masse y est également impossible, les maisons avaient tout au plus une paire de bœufs et quelques moutons et caprins ainsi qu'un petit potager, les plus riches des troupeaux de quelques dizaines de têtes. L'apiculture est aussi très répandue. L'artisanat concerne surtout le forgeage, la bijouterie (surtout de l'argent et du corail, la région d'At Yanni en est célèbre) et la poterie. L'artisanat concerne également la fabrication de couteaux et autres armes à feu. Les femmes ne sont pas en reste avec justement la poterie mais aussi le tissage de diverses pièces vestimentaires (burnous, tapis, nattes, couvertures et autres

[2] SCOTTI, Edgar, *Tizi-Ouzoou, le col des genêts*. Article extrait du numéro 57, mars 1992, de "l'Algérianiste", bulletin d'idées et d'information. Article disponible sur le site : http://alger-roi.fr/Alger/tizi_ouzou/textes/1_tizi_ouzou_algerianiste57.htm, consulté le 10-12-2012

vêtements). Ces produits agricoles et artisanaux sont vendus ou échangés dans les marchés contre les céréales en premier lieu, base de la nourriture de ces populations, surtout le blé et l'orge, denrées ne poussant que très peu sur les terres kabyles.

La plupart des hommes majeurs se font enrôler dans les milices pendant les conflits locaux ou extrarégionaux, le métier de soldat est donc pratiqué par presque tous les hommes valides. Pour ce qui est de l'émigration, elle se fait pour des raisons juridiques (un crime fait bannir un individu et parfois toute sa famille du village, ce qui constitue le châtiment suprême aux côtés de la mort, d'où la suprématie de la terre sur la vie de l'individu en Kabylie) et professionnelles. En effet, lorsque le travail et les denrées alimentaires venaient à manquer, des individus, des familles et même des fractions de tribus partaient vivre dans d'autres contrées d'Algérie, il en est ainsi par exemple des Ou'Brahim (actuellement Ben Brahim), partis au début du XXème siècle d'At-Wassif s'établir à Tiaret. Ils y demeurent encore de nos jours, ils y sont devenus des notables et pratiquent toujours le kabyle (variante d'At-Wassif). L'émigration temporaire a également été très répandue et a commencé il y a plusieurs siècles, qu'elle soit à l'intérieur de l'Algérie ou dès la fin du XIXème siècle vers la Tunisie (récits de Mouloud Féraoun[3] et de Fatma At Mansour[4]), l'occupation française a aussi mis en place un flux vers la métropole. L'émigration est si ancienne que les mœurs de Kabylie l'encadrent depuis longtemps, un système de solidarité familiale s'est mis en place pour ne pas laisser la femme et les enfants ou encore les parents de l'émigré livrés à eux-mêmes et ce, que le mari fasse parvenir ou non des moyens de subsistance. Généralement, c'est le frère cadet qui veille sur la maisonnée du frère ainé.

I.1.8. Espace, territoire, (dé/re)territorialisation

Si l'espace est une aire géographique, un territoire est un espace délimité, il est habité, partagé et transformé. En ce sens, l'espace de Tizi-Ouzou était déjà un territoire (notamment avec des toponymes spécifiques) à la veille de la colonisation).

[3] FERAOUN, M., rééd.1997, *Le fils du pauvre*, Editions du Seuil, Paris
[4] AIT MANSOUR-AMROUCHE, F., 1968, *Histoire de ma vie*, Maspero, Paris

Concernant la territorialisation, nous la définirons dans sa conception linguistique en rapport avec notre problématique (dé/retoponymisation à Tizi-Ouzou entre 1830 et 1962) en l'attribution à ce territoire nouvellement acquis d'un ensemble de caractères linguistiques du conquérant : sa langue, sa division et gestion discursive de l'espace, avec les spécificités syntaxiques, lexicales, phonétiques, phonologiques et sémantiques entre autres de sa langue. Tout ceci est contenu entre autre dans la toponymie. En effet, le nom de lieux[5] met en relief certaines valeurs, des faits, des personnages etc.

Nous verrons dans le dernier chapitre que la territorialisation architecturale a également été mise à contribution.

I.1.8.1. L'espace kabyle précolonial : une territorialisation spécifique et millénaire

Il s'agit d'une combinaison d'une part entre les spécificités du relief, exigu (par rapport à la démographie élevée), très accidenté et peu propice à l'agriculture (dans les basses contrées) et de l'autre par la logique territoriale des habitants. Cette inhospitalité du terrain fit privilégier les besoins de base sur les autres : d'abord s'abriter, se nourrir et travailler, il ne restait plus beaucoup d'espace à l'agriculture et au pâturage. L'artisanat et le commerce d'abord puis les activités politiques, religieuses et culturelles ; *tajmaït*, mosquées, mausolées etc. qui ont occupé moins d'espace.

I.8.1.2. La structuration de l'espace

L'habitat se trouve sur les sommets, pour des raisons défensives. Le souk (marché) a plusieurs fonctions, en plus d'être un lieu de commerce, il est aussi un tribunal à ciel ouvert où se rendent les décisions de justice et s'y exécutent. La structuration de l'espace apparait surtout dans sa position périphérique par rapport à un village mais centrale entre les différents villages qui l'entourent, ce qui en fait un lieu de passage inter villages.

Les habitations sont regroupées en villages, ces derniers sont généralement massifs et coiffant les montagnes, ce pour les raisons défensives évoquées. Les villages sont compacts et centrés vers l'intérieur.

[5] Nous ne traitons comme il est mentionné dans le corpus que des toponymes transcrits (sur les cartes et les documents officiels entre autres).

Pour Tarek Bellahsène (2006 : 97) les souks inter-villages privilégiaient les crêtes et les sommets aplanis. Les souks intertribaux avaient lieu en terrain politiquement neutre, dans les petites vallées encaissées au pied des massifs. Les souks extérieurs servaient à « l'import/export » si l'on puisse s'exprimer ainsi. Il s'agissait d'écouler les produits agricoles (huile d'olive, armes…) et de s'approvisionner entre autres en céréales. La forêt est également un lieu très présent, généralement broussailleux, ils servaient à la chasse, aux combats lors de guerres intertribales et à la collecte de bois pour la construction et le chauffage[6]. Ce qui nous amène au constat qu'il n'y a pas de lieu non habité à Tizi-Ouzou, compte tenu de l'exigüité de la surface, de la pauvreté des sols et de la densité démographique élevée. En effet, tout lieu sur lequel s'exerce une activité ou une influence humaine est un lieu territorialisé/habité.

I.1.8.3. Les régimes fonciers en vigueur en Kabylie précoloniale

Avant l'occupation française, deux régimes fonciers étaient appliqués en Kabylie : la propriété privée, individuelle ou familiale, était la plus répandue. En droit musulman, ce régime est appelé *melk*. Le second régime est rare. Prenons le cas le plus connu, la tribu des *Amraoua*, communauté formée d'immigrés et d'esclaves tenus au départ sous la tutelle de la dynastie des Koukou, propriétaires de la plaine fertile du Sébaou, les *Amraoua* vivant de leur usufruit. C'est le régime foncier *Aarch* ou *Arch*, les terres sont collectives et indivises. Autre différence entre les deux régimes, les maisons et les villages des Kabyles indépendants étaient bâtis en dur tandis que ceux des Kabyles sous régime *Arch* étaient en terre, plus fragiles que les premières. Cela s'expliquerait par la sécurité sur le long terme dans laquelle vivaient les Kabyles (les biens étaient pérennes) et la précarité dans laquelle les populations esclaves ou semi-esclaves vivaient, la menace d'une attaque faisant planer le risque de fuite et de perte de biens immobiliers, ces derniers ne devant pas être de valeur ou difficiles à bâtir.

I.1.8.4. Division du territoire algérien durant la période coloniale

Selon Mustapha Mekacher (2003 : 07-08), L'Algérie fut divisée en 3 provinces en 1845 qui sont Alger, Constantine et Oran. Chaque province fut subdivisée à son tour en

[6] Pour A Lardillier (1992 :45), l'exploitation forestière indigène était faible par rapport à ce qu'elle était chez les Français.

arrondissements, cercles et communes, comme c'est le cas en Métropole, soit en khalifats, kaïdats en Cheïkhats, en faisant perpétuer la division territoriale ottomane.

Le décret du 24 octobre 1870 distingue trois types de territoires : les territoires sur lesquels vit une population civile européenne assez nombreuse pour que l'établissement de services publics soit justifiée sont déclarés territoires civils. Les territoires sur lesquels la population européenne n'est pas assez nombreuse est appelée territoire mixte, le service public n'est pas organisé en totalité. Enfin, les territoires situés sur le littoral ou à l'intérieur du pays ne sont ni mixtes, ni civils, ils sont appelés territoires arabes, ils sont gérés par les Bureaux Arabes.

Le droit commun régit les territoires civils, comme le stipule la législation spéciale de l'Algérie, cette dernière réserve des dispositions particulières aux Indigènes y habitant.

Un régime administratif exceptionnel régit les territoires mixtes. Ce sont les autorités militaires qui remplissent les fonctions administratives, civiles et judiciaires. Le senatus consulte du 4 novembre 1848 ; arrêté du 9 décembre 1848 ouvre droit aux Colons d'y former également des établissements, y acquérir et y vendre des immeubles de la guerre sur la proposition du gouverneur général.

I.1.9. La Kabylie précoloniale, une entité indépendante

La Kabylie ne fut soumise qu'en 1857, plus de deux décennies après le débarquement à Sidi Fredj. De nombreux historiens et auteurs évoquent une « *Kabylie indépendante* », c'est le cas de Jean de Crescenzo (2007 : 15), de Locrin, P. M. E (2005 : 50) et de M. Dahmani (1993: 36). Des cartes géographiques du début de la colonisation la mentionnent, c'est le cas de la carte de Carette (1846) et de celle de L. Bouffard de 1847.

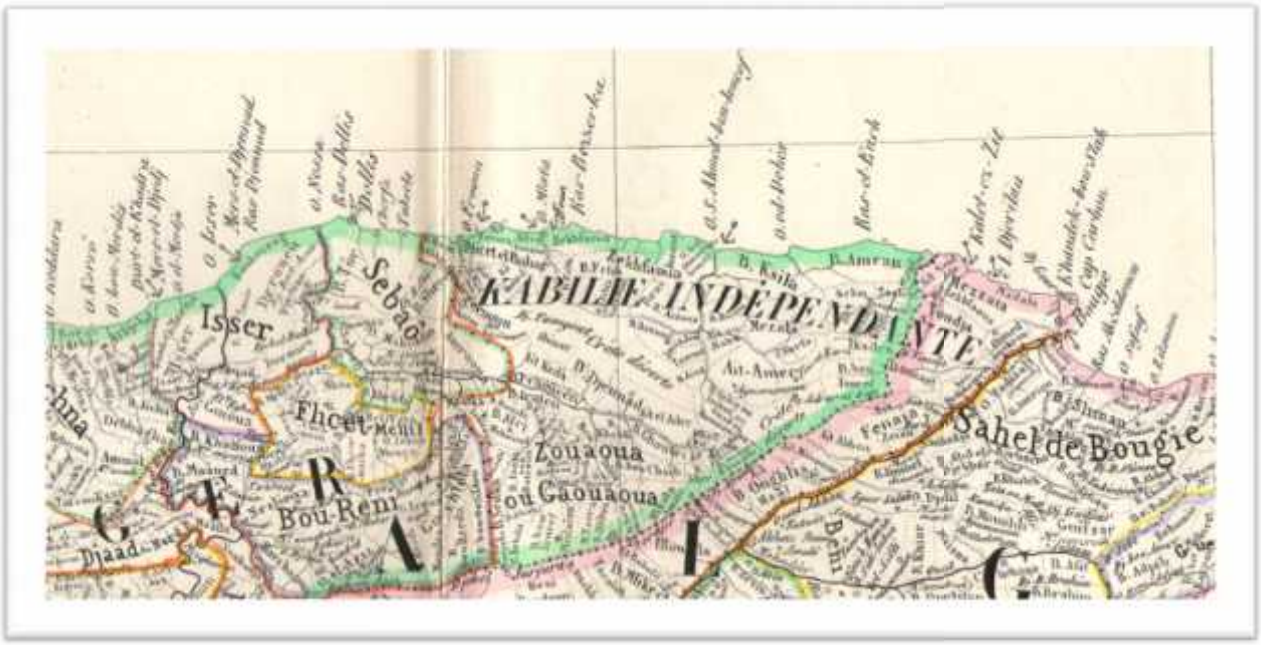


Figure n° 3 : Partie de la Carte de 1846 par Carette et Warnier : *Carte de l'Algérie divisée par tribus,* document sur lequel figure le toponyme *« La Kabylie Indépendante »*



Figure n° 4 : partie de la carte de L. Bouffard sur laquelle nous pouvons lire « *Kabilie indépendante* ».

Plusieurs facteurs ont présidé à cela :

- le relief : la Kabylie est constituée majoritairement de montagnes, ce qui ne facilitait pas les invasions. C'est aussi la raison pour laquelle de nombreuses tribus d'Algérie, face aux nombreuses invasions s'y sont établies.

- L'inexistence de système politique centralisé ou encore de système aristocratique ayant la mainmise totale sur le pouvoir, hormis l'ère des Koukou. Cette situation pourrait s'expliquer de différentes manières : l'esprit « démocratique [7]» des Kabyles empêchant cela, avec un pouvoir partagé entre tous les habitants de la région à travers le système d'élection des notables de *tajmaït*, l'assemblée publique. Tarik Bellahsène avance une autre raison, plus stratégique : « *Une centralisation étant pour elles* [les tribus] *synonyme de vulnérabilité : que le roi ou la capitale tombe aux mains de l'ennemi, voilà que c'est le pays entier qui se verra soumis* »[8].

I.1.10. Les raisons de la colonisation de la Kabylie

La colonisation française a été une colonisation de peuplement, son objectif final était de confisquer les terres (surtout les plus fertiles) aux Indigènes et les attribuer aux Français et aux Européens. De ce point de vue, la Kabylie présentait très peu d'intérêt aux conquérants en raison du relief accidenté, du manque de terres arables et de la forte densité démographique. Aussi, contrairement aux populations arabophones du pays (2005 : 50), le bellicisme kabyle fut-il considéré comme exclusivement défensif. Les Français n'avaient donc rien à craindre de la région quant à la colonisation du pays. P. Locrin (2005 : 45), rapporte les propos de Tocqueville dans lesquels il rappelait que les commissions scientifiques des années 1840 se sont toutes vivement prononcées contre la conquête de la Kabylie et que le gouvernement français était de cette opinion. Cela en raison de la politique autarcique des Kabyles. Les motivations ayant poussé à l'occupation de la Kabylie étaient plus stratégiques, il s'agissait de ne pas donner une image d'invincibilité face à l'armée française et de ne pas faire naître chez les autres communautés d'Algérie des idées de révolte pour, comme les Kabyles, ne pas payer l'impôt et ne pas avoir à subir les nouvelles législations des envahisseurs. Parmi les plus

[7] C'est nous qui soulignons

[8] BELLAHSENE, T. 2006, *La colonisation en Algérie : Processus et procédures de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils*, Université Paris VIII, Paris, Tome I. sur le site : http://1.static.e-corpus.org/download/notice_file/849433/BellahseneThese1.pdf, consulté le 14-09-2013, p. 75

farouches défenseurs de l'invasion de la Kabylie figure le maréchal Bugeaud, principal artisan politique et militaire de la soumission de la région.

I.1.11. Les étapes de la pénétration française en Kabylie

Les travaux de Z. Saheb et S. Doumane (1993 : 37-40) nous ont permis de découper la progression française en Kabylie en les étapes suivantes :

I.1.11.1. Les moyens diplomatiques

Dans une démarche pacifiste, Bugeaud privilégia les relations commerciales et l'émigration de la main d'œuvre hors de Kabylie, ce qui n'était en réalité qu'une stratégie dont le but était d'affaiblir la défense de la région et obtenir sa soumission avec de moindres efforts (l'émigration vidait la région de ses hommes aptes au combat). La soumission des populations de la rive droite de l'Isser fut acquise dès 1842. Dellys tomba deux ans plus tard puis les Iflissen avec la défaite de leur chef Ben Zamoum[9]. L'avancée de Bugeaud ne put se faire sans l'implantation du système politique et hiérarchique turc, jusqu'alors inexistant en Kabylie. Les entités politico-territoriales furent dénommées *aghalick de Taourga*, *aghalick des Amraoua* et *aghalick des Maâtkas*. Puis le maréchal les plaça sous l'autorité d'Alger pour éviter toute tentative d'indépendance. Nous retrouverons ces dénominations sur des cartes comme celle de 1857 élaborée sous la direction du maréchal Randon.

[9] Pour le toponymiste Haddadou (2012 : 44) et Jeseph Nil ROBIN (1999 : 47), il se nommait Ben Zamoun. Pour certains habitants du lieu, il se nommait Ben Zamoun. Nous ignorons laquelle des deux prononciations est la plus correcte. Une chose est sûre, il y a substitution entre les nasales [*n*] et [*m*]. Aussi, cela prouve à quel point les altérations françaises ont dénaturé les noms propres au point de ne plus retrouver le toponyme originel.



Figure n° 5 : carte mettant en évidence le découpage territorial de la Kabylie en 1839, avec les *Aghaliks des Amraoua* et des *Flissa*, créés par les autorités françaises, séparés du reste de la Kabylie, toujours indépendante. [10]

I.1.11.2. La première incursion armée

Bugeaud réussit à soumettre le Bas-Sébaou mais le Haut-Sébaou lui restait insaisissable. C'est pour soumettre cette contrée qu'il passa à la seconde phase : la soumission des chefs de la région. L'armée intervint et réussit à venir à bout des résistances à Amrawa et à Tawerga.

I.1.11.3. La guerre de désinformation

Concernant le reste de la Kabylie encore insoumise, l'armée française usa de rumeurs sur différents thèmes, d'abord pour créer des velléités entre tribus et casser leur unité dans le but de les affaiblir, ensuite concernant la puissance des troupes françaises, alors qu'elles n'avaient pas les moyens de livrer bataille, des informations circulaient sur leur supériorité dans d'hypothétiques batailles, celles-ci n'eurent pas lieu pour les raisons invoquées. Face à la crainte, de nombreuses tribus battirent retraite. Leurs chefs promus à la façon de la hiérarchie ottomane, également sous l'autorité des tribus de l'Algérois.

[10] In ATOUI, B. 1996, *Toponymie et espace en Algérie*, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, p. 200

> Par ordonnance royale du 11 juin 1844, l'aghalick des Amraoua comprenait: les tribus des Amraoua, Maâtkas, Beni-Raten, Beni-Fraoucen et Djemâa Saharidj. Il était commandé par l'agha Allal Ould-Mohamed Es-Seghir, le khalifa Hammou Ben-Amar et le cadi Si-Abderrahmane. A cette date, Bel-Kassem Ou-Kaci n'a pas encore fait sa reddition. Les aghalick des Amraoua, des Flissa et des Taourga étaient indépendants les uns les autres. Ils relevaient directement du gouvernement d'Alger et non du cercle de Dellys[11].

I.1.11.4. L'implantation dans le Bordj Tizi-Ouzou

L'armée française s'établit sous le commandement du comte Randon dans l'ancien bordj et commence à réaménager le terrain (d'où probablement les premières débaptisations et rebaptisations).

C'est de Tizi-Ouzou que seront approvisionnées les troupes en armes, munitions et vivres, c'est aussi en ces lieux que seront préparées et lancées les incursions sur le reste de la Kabylie, dont la célèbre bataille d'Icheridhen, la plus difficile et la plus cinglante. Autres événements importants de la période, le traçage de routes pour préparer d'autres assauts et créer un réseau routier à l'européenne, c'est ce que l'on aura appelé « *la campagne des pioches* »[12]. D'autres régions d'Algérie connaitront la même campagne (Sétif, Bejaïa, Annaba…).

Les voies de déplacement kabyles, difficiles à pratiquer pour les non-natifs, étaient utilisées en dernier ressort par les militaires français lorsque leurs routes subissaient des éboulements à cause de la construction à la hâte et à de mauvaises études des terrains. Aussi, les kabyles ne pouvant payer leurs impôts y travaillèrent. Ces voies connurent par la suite des rénovations jusqu'à former un réseau routier. Ce sera aussi sous le commandement de Randon que seront construites les routes reliant Sétif à Bougie, Dellys à Aumale par Drâa-El-Mizan (actuelle Route Nationale n° 25). Quant à l'actuelle route nationale n°12 reliant Alger-Tizi-Ouzou-Azazga-Bejaïa, Z. Saheb et S. Doumane (1993 : 40) avancent qu'elle aurait probablement été édifiée par Bosquet bien avant 1853-1854 en passant par l'actuelle Thenia (à l'époque Tizi-N'At Ɛicha).

[11] DOUMANE S. et SAHEB Z., 1993, *Tizi-Ouzou, fondation, croissance, développement,* Dir. DAHMANI, M., éd. Aurassi, Tizi-Ouzou, p. 38
[12] Ibid, p. 39

I.1.12. La création du village de Tizi-Ouzou

Ce village n'est pas le premier établissement colonial de Tizi-Ouzou, les territoires de l'ouest de la Kabylie tombèrent avant ce qui deviendra le chef-lieu de Tizi-Ouzou. Citons Dellys dont Crescenzo (2007 : 30) rapporte des informations, il relate que la ville européenne y fut crée en 1845 sur décision du maréchal Bugeaud (la métropole étant contre l'occupation de la Kabylie car le territoire ne présentant pas d'importants intérêts économiques et nécessitant de grandes dépenses inutiles). Sont aménagés à Dellys un port, un hôpital, une église et plus tard un cimetière catholique ainsi que des rues et des conduites d'eau pour l'alimentation de toute la ville. En 1862, certaines rues portaient des noms arabes mais nous constatons déjà des odonymes français : la rue *René Caillié*, la *rue Montpensier* et la *rue d'Orléans*. Ce qui nous apporte la preuve que les dénominations ont commencé les premières décennies de la conquête.

I.1.12.1. Un campement spontanément émergé

En plus de la présence militaire qui s'établit en 1857 dans le bordj, sur les anciennes terres domaniales turques (Dahmani, 1993 : 166) et même dans les années 1840 à Dellys, constituant la première composante de la population coloniale à Tizi-Ouzou, une population prolétaire s'y installa rapidement. En effet, des journaliers offrant leurs services à l'armée s'installèrent autour des campements, dans les forêts mitoyennes au bordj : manœuvres pour la construction de routes et le réaménagement du fort, l'entretien des chevaux, la couture et la cordonnerie entre autres.

Edgar Scotti, dans un article dans le journal *l'Algérianiste* : *Tizi-Ouzoou, le col des genêts*[13] ; raconte comment le village colonial de Tizi-Ouzou apparut. Il relate comment le maréchal Randon, alors gouverneur général de l'Algérie et partisan de la colonisation de peuplement en Kabylie, fit une visite d'inspection à Tizi-Ouzou en 1856 pour observer l'état d'avancement des travaux des routes et des fortifications. Il constata qu'un grand nombre des ouvriers (maçons, cantiniers, commerçants…) et de leur famille s'étaient établis sur les pentes et autour du Bordj Tizi-Ouzou. Il s'inquiétait pour leurs conditions de vie et de leur vulnérabilité face aux attaques des Indigènes. Le

[13] Article extrait du numéro 57, mars 1992, de "l'Algérianiste", bulletin d'idées et d'information. Article disponible sur le site : http://alger-roi.fr/Alger/tizi_ouzou/textes/1_tizi_ouzou_algerianiste57.htm, consulté le 10 -12- 2012

maréchal approuva alors un projet permettant l'attribution de lots à bâtir aux colons ayant les moyens de construire leur maison. Ce premier projet fortifia la présence coloniale civile à Tizi-Ouzou et amorça une série de décrets qui permirent la naissance du village colonial autour du bordj Tizi-Ouzou et plus tard d'autres villages dans le département de Grande Kabylie puis de Tizi-Ouzou : Fort-Napoléon, Michelet, Dra el Mizan, Haussonvilliers et Port Gueydon entre autres. La même année, Randon fit de Tizi-Ouzou un cercle (chef-lieu administratif de la région) et envisageait d'y créer un centre.

Cependant, le projet approuvé par le maréchal ne réglant pas tout à fait le problème sécuritaire, les responsables de la subdivision de Dellys, de laquelle dépendait le cercle de Tizi-Ouzou, décidèrent d'agir. Parmi eux, le commandant Lallemand souhaitait la légalisation du village et une meilleure adaptation de la démographie coloniale aux potentialités qu'offrait Tizi-Ouzou. Concernant le second point, nous avons déjà évoqué la rareté des terres agricoles en Kabylie et sa forte densité démographique à l'aube de l'occupation française, dès lors, de combien devrait s'élever la population coloniale pour attribuer à chacun des nouveaux venus une parcelle suffisante à une activité économique rentable ? D'autant que toutes les terres cultivables étaient déjà surexploitées par les Kabyles. Comment déposséder ces derniers sans provoquer une énième révolte ? Aussi, comment gérer les besoins alimentaires des colonisés lorsqu'ils seront dépossédés? Toujours concernant le problème foncier, Lallemand constatait que le second plan d'allotissement n'attribuerait aucun lot de terre agricole aux Colons, l'explication était simple, il n'y en avait pas et, la colonisation du pays étant basée sur le peuplement et l'agriculture, les autorités françaises firent le constat que la Kabylie n'était faite ni pour l'une, ni pour l'autre. Il fallait donc rapidement modifier l'orientation économique de la région. Il fut décidé qu'une minorité des Colons recevrait des terres agricoles suffisantes pour pratiquer une agriculture rentable tandis que la majorité s'emploierait dans l'artisanat, le commerce et l'administration. La création d'un centre était donc décidée, mais avec une orientation différente par rapport au reste du pays.

Mustapha Mekacher (2003 : 11-14) rapporte des extraits du décret du 28 octobre 1854 qui déterminait le territoire civil du département d'Alger. Il y fut stipulé que ce département serait formé de deux arrondissements : celui d'Alger et celui de Blida.

Chaque arrondissement fut divisé en subdivisions, celui d'Alger était composé, entre autres, de la subdivision de Dellys. C'est dans cette subdivision que sera créé en 1858 un centre de population qui portera le nom de *Centre de population de Tizi-Ouzou*.

I.1.12.2. Le village de Tizi-Ouzou nait officiellement

Voici les extraits d'une correspondance entre le prince chargé du ministère de l'Algérie et des colonies, Gérôme Napoléon, et son cousin l'empereur Napoléon III et de la réponse de ce dernier :

> *Décret impérial du 27 octobre 1858, précédé d'un rapport à l'empereur, portant création, dans la subdivision de Dellys d'un centre de population qui prendra le nom de Tizi-Ouzou.*
>
> *Rapport à l'Empereur du 26 octobre 1858.*
>
> *Sire.*
>
> *M. Le gouverneur général de l'Algérie m'a soumis, avec l'avis du conseil de gouvernement, des propositions tendant à régulariser l'existence d'un centre de population qui s'est formé spontanément, dès 1855, au dessus du fort de Tizi-Ouzou, sur le bord de la route d'Alger à Bougie, à cent kilomètres de la première de ces villes.*
>
> *Le chiffre des habitants agglomérés sur ce point est d'environ six cents ; des constructions assez importantes y existent déjà, et il convient de légaliser cette prise de possession en vue de faciliter le développement d'un centre qui nous met en relation journalière avec la population Kabyle, et est appelée à devenir une ville, lorsque la route d'Alger à Bougie sera complètement ouverte.*
>
> *L'emplacement est d'ailleurs bien choisi : la proximité du fort assure toute sécurité au nouveau village ; il est assez éloigné de la plaine du Sébaou, et est assez élevé pour n'avoir pas à redouter l'insalubrité. La montagne voisine fournit des eaux abondantes et d'excellente qualité, qu'on amènera facilement au village. Enfin, le bois de chauffage est rapproché, et les terres de culture bien disposées.*
>
> *Les ménagements à observer envers les Kabyles du voisinage ont forcé l'administration à n'attribuer à ce village qu'un territoire rural de deux cents quatre vingt hectares*

suffisant pour les premiers besoins, mais il sera facile de l'augmenter plus tard[14].

Dans ces circonstances, j'ai l'honneur de prier votre Majesté de vouloir bien revêtu de sa signature le projet de décret ci-joint, destiné à sanctionner conformément à la législation en vigueur, l'existence du centre de Tizi-Ouzou.

Veuillez agréer, Sire, l'hommage du profond et respectueux attachement lequel je suis.

De votre majesté, Le très dévoué cousin, Le prince chargé du ministère et des colonies, Signé NAPOLEON (Gérôme)

La réponse ne se fit pas faite attendre, elle fut rédigée le lendemain :

Décret, du 27 octobre 1858

Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, A tous présents et à venir, Salut

Vu les ordonnances des 21 juillet 1845, 5 juin et 1er septembre 1847.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article 1er, Il est créé dans la subdivision de Dellys, province d'Alger, sur la route de cette ville à Bougie, un centre de population européenne de quatre-vingt-quatorze feux, qui portera le nom de Tizi-Ouzou.

Article 2 : Un territoire agricole de deux cent quatre vingt-six hectares cinq ares soixante-cinq centiares est affecté à ce centre de population, conformément au plan ci-annexé.

Article 3 : Le prince chargé du ministère de l'Algérie et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 27 octobre 1856.

[14] C'est nous qui soulignons, les autorités prévoient d'autres séquestres fonciers à l'avenir

Signé NAPOLEON

Par l'Empereur

Le Prince chargé du ministère de l'Algérie.

Mohamed Dahmani (1993 : 168) évoque le décret du 11 septembre 1873 qui signe la proclamation de Tizi-Ouzou comme chef-lieu d'arrondissement de la Grande-Kabylie, cette dernière se subdivisant en dix-neuf communes à savoir 13 de plein exercice et 6 communes mixtes.

I.1.13. Les dépossessions foncières des populations de Tizi-Ouzou

Si les premières terres coloniales à Tizi-Ouzou étaient constituées des anciennes possessions ottomanes (campements de spahis et terres makhzen, devenues propriétés de l'Etat français dès 1830, peu nombreuses et peu étendues en Kabylie). L'afflux d'autres populations coloniales, décriées par les politiciens de la métropole mais encouragées entre autres par le maréchal Bugeaud et Randon, pour lesquels la soumission de la région devait servir d'exemple, aura pour conséquence le transfert des terres des populations autochtones vers les nouveaux venus. Pour permettre cela, des décrets et des lois de séquestre, dont ceux des différents senatus consultes sont régulièrement votés et appliqués, ces textes ont achevé de déposséder les habitants de Tizi-Ouzou des meilleures terres agricoles, pourtant très rares et nourrissant une population déjà nombreuse.

Le premier cas est celui de Dellys où une ville française fut été fondée dès les années 1840. Prenons également l'exemple de l'actuel centre-ville de Tizi-Ouzou, pour y créer le village du même nom, qui ne devait se faire qu'avec l'attribution de lots agricoles aux Colons, les autorités coloniales procédèrent au déplacement d'un campement de spahis (qui offrirent par la suite leurs services au nouveau pouvoir) et à la déportation des Amraoua, population vivant à proximité du campement et surtout possédant une plaine agricole, vers une terre plus petite.

> *Comme vous, mon cher Général, je pense que Tizi-Ouzou sera bien longtemps encore un centre plus commercial qu'agricole et qu'on peut dès lors réserver une*

> *bonne partie des lots urbains aux industriels qui viendraient s'y établir et à qui l'on n'accorderait point de terres de culture.*
>
> *Mon opinion est, du reste, que la population de Tizi-Ouzou tendra plus à décroître qu'à augmenter et que sur les 102 lots urbains inscrits au plan il n'en restera pas de longtemps occupés plus de 50. J'estime en conséquence qu'il y a lieu de répartir les 246 hectares disponibles à Tizi-Ouzou, entre les 50 premiers habitants de ce centre qui paraissent devoir se livrer à la culture des terres avec le plus d'avantages. Si plus tard le village prend de l'extension on verra à augmenter aussi son territoire agricole.*
>
> *Veuillez bien donner des instructions dans ce sens*[15].

Cette lettre nous renseigne sur de nombreux points. D'abord, l'orientation économique de Tizi-Ouzou est décidée dès 1858, les autorités prévoyaient une baisse de la démographie coloniale, du moins celle attirée par les terres agricoles. Malgré cela, des Colons continueront d'affluer et de recevoir des lots. Puis il fut décidé d'attribuer des lots de plus grande superficie à un nombre restreint de Colons pour permettre une activité rentable. Ce qui attire surtout notre attention, c'est qu'en plus des 246 hectares retirés aux Amraouas, étaient annoncés des projets d'agrandissement de la surface agricole coloniale. Cela ne peut se faire sans de futures dépossessions.

Dans le tome II de sa thèse de doctorat en architecture, Tarik Bellahsène nous livre les dates des dépossessions foncières et les textes ayant permis cela. Citons quelques cas ; la population d'At Iraten se vit retirer ses terres entre autres par loi du séquestre de 1871, il fut prélevé plus de 145 hectares de terres labourables (p 47). Pour Boghni et Tizi Reniff, les terres domaniales ne suffisant pas à agrandir les centres de colonisations, il fut ordonné « *l'expropriation pour cause d'utilité publique* [16]» des terres de nombreuses tribus en application des lois du séquestre de 1871 (conventions de cessions selon l'arrêté du 11 janvier 1872) (pp 67-85). Le Périmètre de Colonisation de

[15] Lettre du secrétaire du Gouvernement général au Général commandant la Subdivision de Dellys datant du 21 mai 1858. In : SCOTTI, Edgar, *Tizi-Ouzou, Le col des genêts. Op ; Cit*

[16] BELLAHSENE, T. 2006, *La colonisation en Algérie : Processus et procédures de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils*, Université Paris VIII, Paris, Tome II, p. 67

Chabet el Ameur (pp173-174) fut créé au départ sur les terres domaniales et engloba par la suite des prélèvements des alentours : les terres des Beni-Khakfoun, future Palestro et celles des Beni-Mekla par application en 1873 des ordonnances de 1830 et 1844 ordonnant le séquestre de leurs terres. Autre procédé de possession foncière, pour l'édification de la nouvelle-ville de Fort-Napoléon, il fut convenu à l'amiable et verbalement un échange de terres entre le maréchal Randon et les Icharwiyen, tribu n'ayant pas opposé de résistance à l'avancée française, elle reçut en échange une indemnité pécuniaire et des terres expropriées à une tribu de Tamda qui, elle, opposa une résistance à la pénétration française et se fit expatrier.

I.1.14. La population coloniale

Composée au départ de militaires démobilisés sur place et ayant reçus des lots de terrain à cultiver (Crescenzo, 2007 :132) ainsi que de civils, à savoir les journaliers et les artisans précités (cantiniers, maçon etc.) mais aussi d'entrepreneurs. Elle ne cessera de grossir en nombre, surtout après la guerre franco-prussienne de 1870-1871 durant laquelle l'Alsace et la Lorraine devinrent temporairement prussiennes. Les habitants de ces deux provinces qui choisirent de garder leur nationalité française furent contraints de renoncer à leurs biens immobiliers. Ils furent dédommagés par des terres en Algérie, dont les terres de Laaziv Zamoun en Kabylie entre autres, devenue Haussonvilliers, nom leur rappelant une commune de leur Lorraine natale.

J.M Di Constanzo[17] évoque une immigration prussienne (en dehors de l'Alsace et de la Lorraine) et même de l'actuelle Suisse (alors *Confédération des XXII Cantons*, sous une hégémonie française importante). La Prusse et les Confédérations étaient très intéressées par l'émigration vers Algérie, la voyant comme une Amérique proche mais refusaient que la France détienne seule le monopole du flux, ce que la France réussira tout de même à instaurer, malgré les tensions liées à la guerre et à la concurrence économique, les autorités et les personnalités suisses et prussiennes s'investirent, encouragèrent et organisèrent administrativement les démarches[18]. Le même auteur

[17] DI COSTANZO, J. M., 2001, *Allemands et suisses en Algérie, 1830, 1918*, éd. Jacques Gandini, coll. Histoire des temps coloniaux. Dir. JORDI, J.J., Nice, p. 35-44

[18] DI COSTANZO, J. M (2001 : 26) explique le consentement des prussiens malgré les animosités avec la France par la politique germanique d'alors qui était d'empêcher les britanniques de prendre le contrôle total de la Méditerranée. Aussi, l'expédition d'Alger était acceptée par eux dans ce but-ci

évoque une légère émigration italienne[19]. Le général Daumas, conseiller d'Etat, directeur des affaires de l'Algérie et orientaliste, spécialiste notamment de la Kabylie et auteur entre autres de *La Grande Kabylie, études historiques* était d'origine et natif de Suisse[20]. Aussi, la légion étrangère au service de la France était majoritairement composée de Suisses et d'Allemands[21] mais aussi de Polonais et d'Espagnols[22], légion connue pour un fort taux de désertion, ces soldats s'établirent en Algérie et grossirent les rangs des civils français-européens. Un bon nombre d'entre eux se fit embaucher pour la construction de routes entre autres. Cette population établie en Algérie vivra une occultation identitaire après la guerre franco-prussienne. Toutes ces nationalités devinrent françaises par naturalisation.

Concernant Tizi-Ouzou, les Lorrains/Alsaciens/Allemands s'établirent Laaziv N' Zaamoum, débaptisé et rebaptisé Haussonvilliers (actuelle Naciria), nom qui leur évoquait un lieu de Lorraine mais aussi le duc d'Haussonville qui participa à l'organisation du flux. Les familles espagnoles et italiennes n'étaient pas en reste avec les Salcedo (dont une rue de Tizi-Ouzou portera le nom), Orlandi (Crescenzo, 2010 : 40), Sonzini, Cavagnero, Casanova pour ne citer qu'eux. Di Costanzo (2001-89) évoque des Suisses établis à Fort-National.

Quant à leur nombre, Mohamed Dahmani (1993 : 55) mentionne la famine qui touche l'Europe en 1867 et qui joua un rôle important dans la décision des populations européennes à émigrer, ils sont 13 en 1859 vivant au coté d'un demi millier d'autochtones, la famine fera bondir le nombre à deux-cents immigrants.

I.1.15. Les infrastructures coloniales

Devenu chef-lieu de commune de plein-exercice en 1872, Tizi-Ouzou, du moins son chef-lieu connut un essor considérable avec l'ouverture du chemin de fer en 1888. Il en résulta un flux important de produits manufacturés arrivant d'Europe. L'éclairage public fut installé dans les années 1910 pour les quartiers européens et les premières voitures y circulaient une décennie plus tard, stimulant l'aménagement des rues et leur entretien, les voitures étant une invention alors récente, il fallait adapter les voies de

[19] Ibid, p. 125
[20] DI COSTANZO, J. M., 2001, *Allemands et suisses en Algérie, 1830, 1918*, éd. Jacques Gandini, coll. Histoire des temps coloniaux. Dir. JORDI, J.J., Nice, p. 115
[21] Ibid, p. 11
[22] Ibid, p. 12

communication à ces outils de locomotion. Pour toutes ces raisons, surtout concernant les chemins de fer, la ville se vit chargée de nouvelles prérogatives administratives, elle prit de l'importance par rapport à Dellys et devint une importante capitale régionale.

Tizi-Ouzou connut des changements considérables au niveau de son territoire, ils ont eu lieu dès les premières années de la pénétration française. Mais avant d'entreprendre ces travaux, il fallut cartographier et identifier chacun de ses lieux. Avant d'exposer la façon dont cette mise en carte fut opérée, il convient d'évoquer quelques notions de cartographie.

I. 2. Les cartes et la cartographie

Une bonne partie de notre corpus est constitué de cartes géographiques (11cartes dont les toponymes sont lisibles et donc exploitables et d'autres dont seulement une partie l'est). En effet, répertorier les toponymes ne s'est pas fait sans la conception de cartes de toutes sortes. Nous avons jugé pertinent de retracer les conditions dans lesquelles s'est faite la mise en carte de Tizi-Ouzou durant la période française de son histoire et d'identifier les acteurs de ces œuvres. L'objectif de ces investigations est d'identifier les causes des erreurs de transcription que nous analyserons dans les chapitres suivants.

I. 2.1. Définitions

Selon le *Dictionnaire de Géographie*, une carte est une *« représentation géométrique plane, simplifiée et conventionnelle, de tout ou partie de la surface terrestre, dans un rapport de similitude convenable qu'on appelle l'échelle »*[23]. Conventionnelle car des signes et des symboles sont mis en place pour permettre une lecture de l'espace représenté.

Selon le dictionnaire Hachette du français, une carte est une « *représentation plane à échelle réduite d'une surface de terrain*[24] ».

Le dictionnaire de français Larousse en ligne est plus détaillé, il définit une carte géographique comme une « *représentation conventionnelle sur un plan (avec les choix d'un système de projection et d'une échelle, l'établissement d'une légende) de*

[23] Dictionnaire de Géographie, 2005, sous la direction de Gabriel Wackermann, Ellipses, Paris, p55
[24] Le dictionnaire Hachette du français, 1992, Paris, p. 241

phénomènes géographiques à l'intérieur d'un espace donné (pays, région, département, etc.)[25]».

Si le but des cartes géographiques est entre autres de décrire des itinéraires et de donner le nom des lieux, ces deux fonctions principales mettent les cartes en concurrence directe avec les récits oraux. Ce conflit n'est à ce jour pas résolu dans certains pays du monde à tradition orale, comme c'est le cas pour l'Algérie.

Quant à la cartographie, toujours selon le Larousse en ligne, elle réunit « *l'ensemble des études et des techniques qui permettent à l'homme de se représenter l'espace sur lequel il exerce une activité politique, économique ou scientifique. Des fibres de cocotier et des coquillages, grâce auxquels les Polynésiens schématisent leur univers, aux tracés automatiques réalisés par les ordinateurs à partir des photographies des satellites, la cartographie établit l'acte de propriété*[26]*, de plus en plus précis et détaillé, qui légitime l'emprise de l'humanité sur le monde* [27]».

I. 2.2. Comment représenter la Terre sur une carte ?

Depuis Aristote puis Galilée, nous savons que la Terre est ronde et qu'il s'agit d'une sphère qui s'aplatit légèrement aux deux pôles (Nord et Sud) ; même si cette information fut décriée durant plus d'un millénaire par les autorités ecclésiastiques. Il est difficile de représenter ces courbes sur une surface papier plate sans les déformer. Seul le globe, qui a une forme sphérique, permet d'être fidèle à la représentation exacte de la Terre.

Actuellement, pour représenter la Terre sur un planisphère[28], la géométrie calcule d'abord la longitude (les méridiens) et la latitude (les parallèles et l'équateur), ces calculs sont le résultat de correspondances entre des points mesurés de la Terre et ceux de la carte. Ces données sont ensuite utilisées dans les projections sur la même carte. Un souci demeure, les projections les plus minutieuses entrainent malgré tout des déformations des surfaces à certaines latitudes.

---

[25] In : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/carte/13456/locution?q=carte+g%C3%A9ographique#169411 du 20 décembre 2013 à 10h10.

[26] C'est nous qui soulignons car ces passages résument avec précision les motifs de cartographie de l'Algérie par les autorités coloniales françaises.

[27] In : http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/cartographie/31124 , le 20 décembre 2013 à 10h17.

[28] Un planisphère est une projection plane des deux hémisphères du globe terrestre.

I. 2.3. Des objets hautement stratégiques

Une carte géographique, quel que soit sa catégorie (primitive, scientifique…) est un objet procurant énormément de pouvoir dans divers domaines ; politique, militaire, économique etc. Les exemples ne manquent pas, il est fort probable que les Carthaginois aient possédé des cartes géographiques et les aient tenues secrètes, cela afin de ne pas faire en profiter leurs rivaux dans le commerce autour du monde. Il est difficile de concevoir que les grands explorateurs marins qu'étaient les Phéniciens aient réussi de tels exploits sans possession de cartes géographiques, même de catégorie primaire. Ce peuple avait l'habitude de tenir pour mystère nombre de ses caractéristiques à l'époque même de son existence. Autre cas démontrant le pouvoir que confère une carte, de nos jours, l'application *Google Map,* qui permet de visualiser la surface du globe avec une grande précision (rues, maisons…), permet d'observer des lieux de tous les pays du monde à l'exception d'Israël, sans doute pour des raisons sécuritaires. L'application rend floue les images de sorte à ne rien distinguer.

I. 2.4. Quelles informations peut-on relever sur une carte ?

Sur une carte topographique générale, en plus des toponymes, on trouve, des symboles graphiques qui permettent de représenter et de visualiser de nombreuses informations telles que l'orientation cardinale, l'échelle de la carte, les chaines de montagnes et les sommets, les cours d'eau, la faune, la flore, les peuples et tribus, les villes, les capitales, les frontières (politiques, litigieuses, ethniques…), les gisements de minerais et autres matières premières…

I. 2.5. Typologie des cartes

Il existe plusieurs types de cartes géographiques, cela dépend des renseignements que l'on veut mettre en évidence. Il y a les cartes thématiques : physiques, démographiques, climatiques, économiques, historiques, politiques, épidémiologiques... ; les cartes maritimes et aéronautiques sont utilisées pour la navigation, il y a également les cartes astronomiques, qui représentent les étoiles, les planètes, les constellations et d'autres astres du Cosmos. Enfin, les cartes topographiques qui décrivent les lieux sur Terre, elles sont variées, il y a celles qui représentent des quartiers, des villes, des régions, des pays, des continents et même toute la planète. Ce type de cartes sert à représenter le relief naturel (montagnes, cours d'eau, longitude…) mais aussi les œuvres humaines (routes, cités et villes, édifices architecturaux…).

Les cartes militaires sont des cartes topographiques. Ces dernières, étant des cartes à échelle réduite, représentent le relief déterminé par l'altitude et les aménagements humains d'une région géographique de manière précise et détaillée sur un plan horizontal.

C'est justement de cartes topographiques militaires qu'est composé majoritairement notre corpus puisque les cartes produites par les français, entre 1830 et 1962, sont des cartes produites par et à but militaires. La conquête a en effet duré des décennies et les stratégies utilisées à ces fins ont nécessité une connaissance ultérieure et minutieuse du terrain. Il y a aussi des cartes post-conquête, qui se sont constituées soit pour une plus importante conquête (de futures révoltes), soit pour les besoins de l'administration, militaire ou civile ou encore pour les besoins d'aménagement du territoire.

I. 2.5.1. Les cartes dites primitives

Parmi les cartes considérées comme « primitives » il y a les cartes marines réalisées par les habitants des Îles Marshall (en Océanie) à partir de cannes. Chaque canne représentant la taille et l'emplacement d'une île de cet archipel. Les Incas et les Mayas maitrisaient parfaitement l'art de la cartographie ; ainsi, les premiers réalisèrent dès le XIIe siècle des cartes des terres qu'ils conquirent[29]. Pourquoi ces cartes sont-elles considérées par les géographes comme primitives ? Nous ne saurons y répondre, Nous pensons que c'est parce qu'elles n'avaient pas de support ou manquaient de paramètres comme l'échelle et les légendes.

I. 2.5.2. Les cartes mystérieuses

Sur le continent américain, des cartes précolombiennes sont tracées sur des menhirs, elles représentent l'Equateur (la ligne parallèle), la côte ouest des actuels Europe et Afrique, la côte est de l'Amérique et, au milieu de l'Océan Atlantique, une île assez large, que certains rapprocheraient de l'Atlantide[30]. Plus étonnant encore, alors que l'Antarctique n'est connu que depuis 1911 et le continent en terre s'y cachant sous la glace n'étant connu que depuis 1956, un amiral turc, du nom de Piri Reis, a composé,

[29] Harley, J.B., « Un renversement de perspectives », in : Le *courrier de l'Unesco, Juin 1991, Cartes et cartographes, Les arpenteurs de la Terre*, p13. Disponible sur le site : http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000885/088517fo.pdf

[30] Sur le site Youtube, l'Histoire cachée du genre humain de Klaus Dona : http://www.youtube.com/watch?v=poUzFunsITM Consulté le 27 janvier 2014. 04 : 02

en compilant plusieurs documents anciens, une carte du monde sur laquelle figurait le fameux continent et non recouvert de glace, tel qu'il était justement à l'époque[31].

I. 2.5.3. Des cartes inclassables

Les Amérindiens du Nord ont possédé, des millénaires avant Christophe Colomb, des cartes que les géographes actuels qualifieraient de grossières mais très nettes et explicatives de leurs territoires de vie, de chasse et des alentours. Dominique Casajus raconte comment, lors d'expéditions dans le désert algérien, Henri Duveyrier recueillit des informations en se faisant dessiner des cartes du Sahara à la justesse inégalée par les Touaregs à même le sable[32].

I. 2.5.4. Des représentations à caractère religieux et magique

La majorité des anciennes cartes connues prennent en considération les mythes et croyances des peuples qui les ont tracées, cela renseigne énormément sur leur territorialisation de leurs espaces. Des cartes représentant, superposé à l'espace de vie, un monde symbolique, ont existé de l'Antiquité au Moyen Âge, pour exemple, Homère évoque dans l'Iliade le tracé figurant sur le bouclier d'Achille, une carte représentant, selon Anne-Marie Lecoq (2004 :25), soit le monde entier, soit deux villes (Troie et probablement Athènes), cela vu de l'espace, tels que les dieux les voyaient.

I. 2.5.5. La carte proprement géographique

Une carte géographique est munie d'une échelle, de légendes structurées, d'une date et d'un titre présentant efficacement et succinctement le thème de la carte. Nous ne retrouvons ce genre de documents qu'au cours du XIXème siècle, à l'instar de la carte des Cassini (cartes de France, confectionnées entre 1757 et 1815 et qui serviront plus tard de modèles à la confection de la carte d'Algérie). Néanmoins, le qualificatif « carte géographique » peut être attribué à des œuvres ultérieures et bien élaborées à l'instar de la carte de l'Egypte antique citée plus haut.

---

[31] Sur le site Youtube, L'archéologie interdite, documentaire d'Arte. In : http://www.youtube.com/watch?v=ju-lOlO8c3g Consulté le 12 mai 2013.

[32] CASAJUS, D., 2011, « Henri Duveyrier et Cheikh 'Othmân, cartographes du Sahara », In : *L'Année du Maghreb*, VII, pp 81-100, p 89

I.2.6. Les facteurs ayant œuvré à l'apparition et à la propagation de la cartographie

L'histoire de la cartographie est liée à ses usages, si certaines semblent avoir servi à lever l'impôt, d'autres ont été produites dans le but de se représenter et à représenter son milieu dans ses croyances, il reste que l'exploration et la conquête militaire sont depuis les débuts et sans conteste les plus grands facteurs ayant stimulé la création de cartes et à faire de la cartographie ce qu'elle est aujourd'hui.

I.2.7. Bref historique de la cartographie

L'histoire de la cartographie est dès s genèse intimement liée à celle des conquêtes territoriales. Aussi, elles renseignent beaucoup sur le regard que portent ses concepteurs sur le monde. Pour ces raisons, elles ont représenté un lieu concret mêlé à des représentations religieuses (monde de l'au-delà). La cartographie connaitra un grand bond chaque fois qu'une science auxiliaire se développera (politique, imprimerie, géodésie…), mais c'est surtout l'avènement de l'aéronautique, de la conquête de l'espace et de l'informatique qui lui apporteront les précisions nécessaires pour en faire une science à part entière.

I.2.7.1. Des débuts multiples, des supports variés

Il est difficile de dater avec précision l'apparition de la première carte géographique au monde, plusieurs paramètres entrent en jeu, et ces derniers ne font pas unanimité parmi les spécialistes du domaine. Aussi, l'évolution de la carte n'est pas linéaire, on trouve aussi bien des cartes bien élaborées dans le passé, telle celle de l'Egypte du Ier millénaire av J-C et sur laquelle figurent des légendes explicatives ; que des cartes plutôt « primitives » à l'époque contemporaine, à l'instar des habitants des Iles Marshall qui représentaient, au XVIIème siècle, le nombre et l'emplacement de leurs îles avec des morceaux de canne. Les cartes tracées par les Grecs de l'Antiquité étaient également assez « scientifiques », comme l'œuvre d'Anaximandre de Milet (VIe siècle av. J.-C) ou encore Ptolémée.

Il existe différents types de cartes, elles ont chacune des significations et des usages très différents, selon la vision du monde et les besoins des sociétés qui les ont produites. Plus on recule dans le temps, moins il est aisé de qualifier tel document de « carte », car ces dernières peuvent à la fois représenter sur un même document un espace concret (géographique) et magico-symbolique. L'autre difficulté réside dans la

différenciation d'une carte géographique d'un plan ou un simple tableau figuratif ; et pour cause, la plus ancienne carte connue, découverte en 1963 à Çatal Huyük (Turquie), sur laquelle sont tracées à la peinture, sur un mur, des rues de la ville ainsi qu'une représentation très claire d'un volcan du voisinage, daterait du VIème millénaire avant notre ère, à l'époque néolithique, elle ne fait aujourd'hui pas l'unanimité quant à sa qualification de carte géographique.

Selon les connaissances actuelles, les plus anciennes cartes auraient été l'œuvre des Sumériens (actuel Irak et Iran), sur des tablettes d'argile, à l'instar de leur écriture, puis leurs descendants Babyloniens, en 2300 av. J.-C, toujours sur le même support, puis les Egyptiens (Ier millénaire av- J.C), transcrites sur des papyrus.

I.2.7. 2. L'Antiquité

En plus des cartes sumériennes, babyloniennes et égyptiennes précitées, il y aurait les cartes grecques. Pour Didier Poidevin (99 :6), les scientifiques grecs des premiers siècles de notre ère ont malgré des erreurs de calcul énoncé la sphéricité de la planète et ont jeté les bases de la cartographie et des sciences géographiques modernes.

I.2.7.3. Le Moyen Âge

En Occident, dominé par les papes, les cartes médiévales sont plus religieuses que géographiques, la Terre étant plate pour les trois monothéistes, les cartes occidentales d'alors la représentent ainsi, avec Jérusalem au centre. Seuls les trois continents connus alors y sont représentés, à savoir l'Asie, l'Europe et l'Afrique, entourés d'océans, ces derniers sont bordés de forêts denses et impénétrables, peuplées de dragons et autres monstres horribles.

Dans le même temps, les arabes, en pleine conquête territoriale, produisent également des cartes mais fort dépouillées, à l'instar de celles d'El-Idrissi, le plus célèbre géographe musulman qui a constitué un planisphère, ainsi qu'un commentaire associé. Cette œuvre a été possible grâce à ses propres voyages et aux témoignages de voyageurs qu'il dirigeait et des équipages de navires. Mais à part les toponymes, ces cartes manquent d'informations cruciales comme les longitudes, le relief, l'échelle, etc. Néanmoins, El-Idrissi, connaisseur des textes grecs, soutenait que la terre n'était pas plate mais qu'il s'agissait bien d'une planète.

I.2.7.4. La Renaissance

La Renaissance est l'époque de la découverte de l'Australie et de la redécouverte de l'Amérique, la profusion des cartes au même moment n'est pas un hasard, la demande créant l'offre. Ne pas oublier également l'invention de l'imprimerie qui insufflera une dynamique nouvelle à la propagation de cet outil stratégique. En effet, les premières cartes imprimées apparaissent au XVe siècle et, comble du hasard, le premier globe est fabriqué en 1492. Le progrès ne s'arrête pas là, les premières cartes du Nouveau Monde sont conçues en 1507 et le premier atlas moderne voit le jour en 1570. Nous voyons bien que la course à la colonisation, et donc à l'appropriation de terres, même celles qui étaient déjà occupées, a été le facteur le plus déterminant à l'évolution de la cartographie vers une le statut de science.

I.2.7.5. La cartographie moderne, l'unification des normes

Au XIXème siècle, au Congrès Géographique International, tenu en Suisse en 1891, on proposera le tracé d'une carte du monde à l'échelle du millionième, elle ne sera réalisée qu'au siècle suivant. Toujours à cette époque, des atlas voient le jour, confirmant l'engouement pour ces documents qui seront qualifiées d'œuvres d'art. Ces cartes, comme celles de Vidal-Lablanche appliquaient déjà les conventions cartographiques actuelles. Ces avancées coïncidant avec le début de la scolarisation de masse, c'est tout naturellement que les cartes intégreront classes et manuels scolaires, contribuant à propager le savoir et la passion géographique.

Avec le développement scientifique qui débute à la Renaissance, la géographie profite des acquis en matière de géodésie. Néanmoins, la première carte conçue à l'aide de projections mathématiques est une carte antique dont l'auteur n'est autre que l'astronome et géographe grec Ptolémée, en l'an 150 de notre ère.

Hélène Blais place la naissance de la géographie moderne entre 1760 et 1860, époque des grandes conquêtes colonisatrices des puissances européennes. Ce sont d'abord les territoires européens qui sont mis sur papier, et pour cause, les idées nationalistes fleurissent sur le continent, la carte est un excellent symbole des velléités qui meurtrissent le Vieux-Continent pour la domination de ce dernier et du Nouveau-Monde, preuve que les cartes ne sont jamais loin des conflits et des conquêtes. Enfin, quelques dates marquent la cartographie moderne, comme celle de la constitution du

premier relevé topographique complet de la France qui est réalisé en 1815, œuvre monumentale d'une famille de géographes sur plusieurs générations (les Cassini).

La cartographie connaîtra un tournant décisif chaque fois qu'un domaine qu'elle utilise se développera, il en est ainsi des mathématiques, de la photographie et de l'aviation (en montgolfière puis en avions). Ces avancées ont permis de perfectionner entre autres les distances. Depuis le milieu du XXème siècle, les satellites spatiaux apportent des précisions jusque là inégalées, relevant de l'ordre du millimètre. L'ordinateur et l'informatique ne sont pas en reste, des logiciels automatisant la création et la fabrication de cartes font rapidement leur apparition. Des cartes numériques voient aussi le jour, les rendant plus accessibles et moins couteuses. Enfin, le GPS (Global Positioning System), introduit les cartes dans les moyens de transport, démocratisant ces outils et les uniformisant, aidant les aventuriers d'aujourd'hui à mieux explorer le monde.

I.2.7.6. La cartographie militaire

Nous ne pouvons ici faire le récit de tous les types de cartes existantes ni ne pouvons évoquer tous les aspects de ce domaine. Cependant, les premières cartes d'Algérie tracées par les Français entre 1830 et 1962 étant pour la majorité des cartes militaires, puisque destinées à préparer les assauts des conquêtes, ces cartes étaient appelées « cartes par renseignements », il convient de les définir. Hélène Blais (2007 : 8) les présente comme étant le résultat des confrontations des différents tracés résultant d'une compilation livresque, et de ceux imaginés après des collectes orales. La primauté de l'un ou de l'autre n'étant pas fixée.

Pour conclure, nous diront que la carte est donc aussi un document produit par le géographe, elle possède donc les codes, ses symboles et la sémantique de cette science. Elle est donc aussi un document à lire. Elle s'inscrit dans un discours s'articulant sur des domaines aussi vastes que le militaire, le politique, l'économique, débordant donc du seul cadre géographique, ce qui peut faire d'elle un objet de manipulation, étant sujette aux volontés humaines provisoires et changeantes. C'est pour cela que nous conclurons en déclarant que la seule « vraie » carte, est la surface de la Terre elle-même.

I.3. Les débuts de la cartographie du territoire algérien durant la colonisation française : une enquête discursive plutôt qu'une enquête de l'espace

Les autorités coloniales françaises ont produit toutes sortes de cartes de l'Algérie, suivant leurs objectifs : des cartes agricoles, des cartes départementales (comme la carte du *département d'Alger*, 1939), des cartes des tribus (*l'Algérie divisée par tribus*, 1846) etc.

Ces cartes militaires sont des cartes par renseignements, elles ont été produites dès les premières années de la colonisation.

Après la présentation de notre corpus, nous nous étalerons sur la mise en carte de l'Algérie (dont Tizi-Ouzou donc) par les autorités coloniales françaises entre 1830 et 1962. Nous tenterons de rapporter les étapes par lesquelles sont passés les fonctionnaires du Ministère de la défense français pour tracer des cartes de toutes sortes, les cartes par renseignements nous intéressent davantage car elles renferment davantage de toponymes que les autres, elles avaient en effet pour but de préparer les assauts en fournissant, en plus des toponymes de chaque village, le relief, l'altitude et d'autres renseignements. A cet effet, elles renferment plus de toponymes que les autres (le moindre petit village ou hameau y était noté, ce qui n'est pas le cas des autres cartes.

Ensuite, nous expliquerons les procédés administratifs et langagiers ayant aidé les cartographes à exploiter les renseignements et les compétences indigènes tout en leur réservant _l'indigène et ses informations_ dans un statut ambigu.

Nous nous pencherons également sur quelques uns des problèmes ayant jalonné les étapes de la cartographie de l'Algérie. Enfin, nous évoquerons le cas de l'arabisation des toponymes par les autorités françaises. Le processus menant à la mise en carte de l'Algérie est un sujet d'une étendue telle qu'il n'a pas révélé tous ses secrets.

I.3.1. Présentation du corpus

Il n'existe que très peu de répertoires sur les noms de lieux de Tizi-Ouzou, encore moins des index comprenant des textes explicatifs. La collecte, le recensement méthodique et soigné des toponymes à partir des documents cartographiques ou autre sur un espace aussi grand est un travail fastidieux, ardu et qui devrait prendre des années, ce qui est irréalisable dans le cadre d'un mémoire de magister. La collecte de

notre corpus a été l'étape la plus ardue et la plus stressante de notre recherche. Heureusement, nous avons eu la chance de constater que certains chercheurs (économistes, architectes…) ont quelque peu rassemblé les données dans divers domaines ainsi qu'une partie des toponymes de notre espace d'étude. Leurs travaux nous ont permis de rassembler nos données et d'entamer l'analyse, sans parler de la quantité d'informations que nous n'aurions pas trouvé par nous même, étant donné leur éparpillement à la fois disciplinaire (génie civil, géographie, géologie, administration militaire, administration municipale,…) mais aussi spatial (Tizi-Ouzou, Alger, Aix en Provence, Vincennes, Nantes, Paris…). Les archives sont très nombreuses, éparpillées et incomplètes, ajouté à cela la disponibilité de documents pour telles contrées et la rareté ou l'indisponibilité pour d'autres, compte tenu des raisons stratégiques ayant présidé à la production de ces archives. Pour certains sites, nous nous sommes rendus par nous-mêmes (Cadastre d'Alger, Le Centre d'Archives d'Outre-mer d'Aix-en Provence, C.A.O.M), nous n'avons pas trouvé tous les documents que nous aurions espérés au C.A.O.M, contrairement à la réputation qu'il avait de renfermer la majorité des documents relatifs à l'histoire de la France en Algérie. Pour d'autres lieux, des connaissances se sont déplacés pour nous, ce fut le cas pour la Mairie de Tizi-Ouzou et le Service Historique de la Défense de Vincennes.

Nous avons attribué des dates (années) à chaque toponyme, pour certains (ceux du recueil de Mustapha Mekacher que nous présenterons ici-bas, il s'agit de la date de décret de création du village/lieu. Pour les cartes postales, nous avons mis la mention « années 1950 ».

I.3.1.1. Les sources de notre Corpus

Notre corpus est constitué d'un grand nombre de dossiers d'archives manuscrites, graphiques et d'ouvrages imprimés/publiés. Cet ensemble considérable de documents est restitué dans ce travail de manière à livrer une lisibilité nouvelle et continue de l'information sous l'angle de notre problématique, à savoir le processus de dé/redénomination des lieux habités de Tizi-Ouzou durant la période coloniale française. Les circonstances ayant présidé à la création de nouveaux lieux habités et la façon dont s'est opéré le choix du toponyme. Les buts de ces projets, les procédures administratives et leur manifestation concrète sur le territoire.

Nous avons opéré des investigations au Centre d'Archives d'Outre-Mer (C.A.O.M) d'Aix-en Provence, cela du 11 octobre au 5 novembre 2013. Nous y avons

trouvé une carte (datée 1845) et un *Répertoire Statistique des communes de l'Algérie*. La recherche à la bibliothèque de l'université D'Aix-Marseille a également donné lieu à deux cartes[33] et à des ouvrages théoriques pertinents.

I.3.1.2. Des cartes géographiques de toutes sortes

Les cartes géographiques, publiées ou non, tracées de 1830 à 1962 et dont les toponymes sont transcrits en français. Certaines cartes comportent des toponymes illisibles, nous signalons notre incapacité à les lire, malgré des traitements informatiques censés les éclairer. Voici en ordre chronologique croissant les cartes avec leur auteur, leur titre et leur année d'édition ainsi que la source.

- *Carte spéciale du Royaume d'Alger*, d'après Lapie, chez H. Langlois, fils. Rue de Savoie n° : 6, Faubourg Saint-Germain, Paris, 1830. Carte puisée du site internet : http://ansel.library.northwestern.edu/ImageServer/index.jsp?useraction=imageclick%2Czoomin&res=4&x=6979&y=2594&viewheight=512&viewwidth=512&rotation=0&fullimage=false&rootelement=&stylesheetpath=&useplugin=false&title=Carte+Speciale+du+Royaume+d&filename=%2Fdimages%2Fpublic%2Fimages%2Fafrmaps%2Finu-afrmap-4221707-recto-ah.jp2&returnurl=&imgclickx=9027&imgclicky=4642&vpContentsOffsetX=0&vpContentsOffsetY=0&requestId=7&previousRes=4&maxthumbnailwidth=128&maxthumbnailheight=128&thumbnailActionSelect=thumbclick&imageActionSelect=imageclick%2Czoomin&image.x=32&image.y=419

- *Carte de la régence d'Alger et d'une partie du bassin de la Méditerranée, donnant le rapport qui existe entre la France et les Etats Barbaresques.* Par A.H. Dufour, *Nouvelle édition. Revue et augmentée en 1837. Par Charles Piquet.* Cette carte est extraite du site http://www.euratlas.net/cartogra/algerie_1837/algerie_b2.htm

- *Province d'Alger, 1838.* Extraite de l'Atlas de l'Algérie, 1830-1960, Edition Archives et culture. Paris, 2011, 80p, pp12-13.

- *Carte dressée au bureau topographique d'Alger. Par Monsieur de Valdan, capitaine d'Etat* –Major. *Chef par intérim de la section topographique. D'après les renseignements recueillis par cet officier et par Monsieur le Colonel Daumas.*

[33] *La Grande Kabylie par le bureau topographique d'Alger* (1857) et la *Carte de la régence d'Alger*, 1838.

Directeur des Affaires Arabes. 1845. Cette carte a été trouvée au Centre d'Archives d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence, elle portait la côte : FR ANOM F80/2036/27

- *Carte de l'Algérie divisée par tribus*, par MM. E. Carette et Auguste Warnier, Membres de la Commission Scientifique de l'Algérie, Echelle 1/ 1 000 000 kilomètres, Avril 1846. Cette carte était en annexe de ses volumes d'*Exploration Scientifique de l'Algérie*, mais les volumes que nous avons consultés ne la comportant pas, elle nous a été remise par le directeur de la librairie Chikh de Tizi-Ouzou, ami de feu Jean de Crescenzo, propriétaire d'un exemplaire de la carte.
- *La Grande Kabylie, depuis les derniers documents du Bureau Topographique d'Alger*, de la direction centrale des Affaires Arabes, 1857. Atlas de l'Algérie dressé par. Bouffard, L. aux éditions Hachette et Compagnie, Alger et Paris, 33p, pp32-33. Ouvrage trouvé à la bibliothèque centrale de l'Université Aix-Marseille III.
- *Carte* spéciale *de la Kabylie, comprenant le territoire soumis à la France, par S. E. Le Maréchal Comte Randon, Gouverneur Général dans la campagne de 1857.* Carte disponible sur le site *http://fedora.library.northwestern.edu/fedora/get/inu:inu-afrmap-4234791/inu:NWUCollectionBDef/getDefaultView*
- Algérie, 1874, par Migéon, J. et dressée par Charlier, A. T. géographe, Paris, trouvée sur le site internet : http://www.swaen.com/zoomV3.php?id=14090.
- *Algérie, dressée au 1/ 1 400 000 ème, par L. Duffour, Paris, 1876*, trouvée sur le site : http://hdl.library.northwestern.edu/2166.DL/inu-afrmap-4235939-recto-ah
- *Algerie, Tunisie. Carte physique et politique*, 1/ 2 280 000 par Drioux, Claude-Joseph et Leroy, Charles. Librairie classique d'Eugène Belin à Paris en 1886. Source : http://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~258194~5521551:Algerie,-Tumisie--Carte-physique-et

Algérie et Tunisie, 1/ 2 900 000 kilomètres, carte dressée par Desbuissons, L.E. et Migeon, J., Direction et Administration, Paris. Carte tirée de l'ouvrage : *Nouvel Atlas llustré Géographie Universelle. Ouvrage comprenant la Géographie, L'Histoire, L'Administration, La Statistique, Etc. scientifique, Industriel Et Commercial Dressé, Dessiné et Gravé par Desbuissons, Lorsignol, Lacoste, Fillatreau. 1892, Paris, Direction Et Administration*, 11, Rue Du Moulin-Vert, 11. P., 964 (1891 édition). Carte puisée du site :

http://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~35595~1200254:Algerie-et-Tunisie-

- *Algérie et Tunisie*, 1900, Atlas Larousse, page 13, ce sont les seuls informations que nous disposons à son égard, elle se trouve sur le site : http://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~267547~90042057:Algerie-et-Tunisie-
- *Planche 7, Département d'Alger*, par Hardy M. G, Pollaccy P. de Flotte de Roquevaire, M.R. et Mady, H. 1/ 1 420 000 édition l'Illustration, Paris, 1939. Puisée du site : http://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~259420~5522505:Planche-7-Departement-D-Alger-. Site qui donne la référence suivante sur la même page: « Atlas de L'Afrique du Nord, Directeur de l'Enseignement du 1er Degré et de l'Education postscolaire au ministère de l'Education nationale. Cartes dressées par le Commandant P. Pollacchi, Ancien chef de la Cartographie étrangère du Service Géographique de l'Armée; M.R. de Flotte de Roquevaire, Chef du Service Cartographique du Gouvernement, Général de l'Algérie; le Commandant H. Nady, Chef de Service Géographique du Maroc. L'Illustration, 13, rue Saint-Georges, Paris, 1939 ».
- Carte des tribus de la Kabylie, puisée de l'encyclopédie en ligne Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Tribus_de_la_Kabylie. La page date la carte de 1940.
- *Départements d'Alger et de Tizi*-Ouzou, 1957, source : bibliothèque du département de géographie de l'Université Aix-Marseille III.

I.3.1.3. Les ouvrages

-Un ouvrage rédigé par Mustapha Mekacher, fonctionnaire de la mairie de Tizi-Ouzou (commune et daïra de Tizi-Ouzou), aujourd'hui à la retraite, qui a pris l'initiative personnelle de classer en un volume tous les textes juridiques ayant régi l'organisation territoriale et décrété la création de centres, communes et autres territoires de l'actuelle wilaya de Tizi-Ouzou, ce, depuis le district de Dellys en 1859 jusqu'à 1959, date de la dernière réorganisation territoriale du département de Tizi-Ouzou durant la période coloniale française. Cet ouvrage se nomme *Recueil par ordre chronologique des ordonnances, décrets et arrêtés relatifs à l'organisation territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou de 1845 à 1991*. Il a été simplement transcrit sur Word et imprimé. Il a été déposé en 2003 à la bibliothèque de la dite-mairie. Il ne comporte pas de maison d'édition (à tort) puisqu'il a été recueilli à l'usage des seuls agents de la mairie, il

devrait être distribué à tous les agents des mairies de la wilaya. C'est ouvrage nous a été d'une grande utilité. En effet, en plus des textes de lois datés et signés, il nous livre la chronologie de la création de subdivisions territoriales, avec l'orthographe des toponymes tels qu'ils ont été transcrits à chaque date, ce qui nous a permis de retracer l'orthographe des toponymes de 1845 à 1962.

- De Crescenzo, J., *Chroniques Tizi-Ouziennes 1844-1914*, tome I, réédition Alpha, Alger, 2007, 496p. Cet ouvrage renferme quantité de cartes, plans et de coupures de journaux évoquant la vie à Tizi-Ouzou durant la période coloniale française, on y trouve les noms des villes, des rues et des places entre autres.

- De Crescenzo, J. *Chroniques Tizi-ouziennes, 1914-1928*, tome II, édition lulu.com, disponible uniquement sur le site http://www.lulu.com/fr/fr/shop/jean-de-crescenzo/chroniques-tizi-ouziennes-1844-1914/paperback/product-5534530.html, 488p

- *Répertoire Statistique des communes de l'Algérie (recensement de la population algérienne 8 mars 1931*, Ancienne Imprimerie Victor Heintz, Service Central des Statistiques du Gouvernement Général de l'Algérie ;

I.3.1.4. Des documents audio-visuels

- Deux vidéos extraites du site Youtube, la première se nommant « *Document rare sur la Kabylie 1946 (documentaire) »* [34], la seconde porte tantôt le titre « *Un reportage rarissime (INA):Tizi-Ouzou durant les années 40»*[35], tantôt celui de *Tizi-Ouzou dans les années cinquante, un reportage rarissime*[36]. Pour la seconde vidéo, Nous n'avons pas de moyens de savoir laquelle des dates est la plus correcte, une chose est sûre, il s'agit bien d'un reportage de la période coloniale française de la moitié du XXème siècle.

I.3.1.5. Des cartes postales

Issues de collections privées et trouvées sur internet, sur les sites : *voyage-bon-plan.auféminin.com/album* et http://lestizis.free.fr. Ces cartes postales appartiennent à Bellal Saadi, Jean-René Fund et Marcel Lagarde. Certaines sont aussi recueillies des ouvrages précités de Crescenzo.

[34] In : http://www.youtube.com/watch?v=PnuDPV6coz4, document consulté le 14-12-2012.
[35] In : https://www.youtube.com/watch?v=Oub94DaXs1A, document consulté le 14-12- 2012.
[36] In : https://www.youtube.com/watch?v=xcdwahFdwdI document consulté le 15-12-2015.

I.3.1.6. Autres documents

Le site internet *http://lestizis.free.fr*, sur lequel d'anciens colons mettent en commun les documents concernant Tizi-Ouzou et qui sont en leur possession. Entre autres plans des villes et autres territoires du département de Tizi-Ouzou.

I.3.1.7. Des discussions sur internet

Sur des forums *www.denisdar.com* sur lequel d'anciens colons de Tizi-Ouzou (des pieds-noirs) tentent de retrouver leurs amis, voisins et camarades et se donnent des nouvelles. Ils y évoquent des noms de rues et d'établissements publics que nous avons recueillis pour notre corpus.

I.3.1.8. Des interrogations adressées à des habitants des différents lieux de Tizi-Ouzou

Un appel à été lancé sur Facebook demandant aux habitants de Tizi-Ouzou de nous citer des toponymes coloniaux (français) de leur région, qu'ils aient été supprimés dans les années 1960 ou toujours en vigueur aujourd'hui. Les interrogations ont aussi lieu en présentiel avec différentes personnes que nous avons sélectionné sur le critère de leur âge (pour avoir vécu durant l'Algérie Française) mais aussi pour leur connaissance de leur région.

I.3.2. Typologie des cartes de notre corpus

Les premières cartes que nous disposons sur notre territoire de recherche et du reste du pays sont des cartes par renseignements, elles sont « parasitées [37]» par des annotations non toponymiques comme la végétation, la hauteur des montagnes et ce, non en légende mais sur l'emplacement exact dans la carte. Nous ignorons s'il s'agit de traductions de toponymes existant et recueillis auprès des habitants ou d'informations ajoutées pour les besoins des autorités.

Nous disposons dans notre corpus de trois cartes par renseignements et qui sont :

- La *Carte spéciale de la Kabylie, comprenant le territoire soumis à la France, par S. E. Le Maréchal Comte Randon, Gouverneur Général dans la campagne de 1857.*

[37] C'est nous qui soulignons.

- La *Carte dressée au bureau topographique d'Alger. Par Valdan, capitaine d'Etat* –Major. *Chef par intérim de la section topographique. D'après les renseignements recueillis par cet officier et par Monsieur le Colonel Daumas. Directeur des Affaires Arabes. 1845*.

- La *Carte de l'Algérie divisée par tribus*, par MM. E. Carette et Auguste Warnier, Membres de la Commission Scientifique de l'Algérie, Echelle 1/ 1 000 000 kilomètres, Avril 1846.

Les cartes datent toutes des premières décennies de la colonisation. Elles laissent observer le climat d'urgence dans lequel elles ont été produites, d'où les erreurs dans le choix et dans la transcription des toponymes. C'est pour cela que nous déduisons que les premières cartes d'Algérie, donc de Tizi-Ouzou (alors Grande Kabylie) sont des cartes par renseignement, qu'elles n'étaient pas destinées à être publiées ou exploitées hors du cadre militaire. Pourtant, nous verrons dans les chapitres suivants que les erreurs de transcriptions relevées sur ces cartes perdureront par leur transfert vers le domaine administratif et civil. Un bon nombre de ces erreurs figureront en effet sur toutes sortes de cartes et de listes toponymiques des dernières années de la colonisation, ce qui laisserait à penser que les agents des décennies suivant la fin de la conquête territoriale n'auraient fait que recopier les cartes par renseignement.

> De Daumas à Fabar, La Grande Kabylie, 1847 à Hanoteau et Letourneux , La Kabylie et les coutumes kabyles, 1872-1873 Ces trentes années sont celles pendant lesquelles se poursuivent les opérations militaires de conquêtes et de soumission et les études portent la marque sur cette urgence.[38]

Autre caractéristique, les cartes par renseignement nous ont été très utiles car ce sont des cartes plus ou moins exhaustives. Elles comportent en effet plus de toponymes que les autres cartes, ce pour une même superficie, ce qui est explicable par leur fonction (rapporter le plus grand nombre possible de renseignements).

[38] COLONNA, F, 1987, *Savants paysans, Eléments d'Histoire sociale sur Algérie rurale*, Alger, OPU, p 242



Figure n° 6 : partie de la carte dressée au bureau topographique d'Alger. Par Monsieur de Valdan, carte sur laquelle nous pouvons lire les annotations non-toponymiques « Sources ; Crêtes rocheuses et boisées ; Moulins ; Montagne boisée et Grande Forêt ».

Il y a également les cartes tribales, dont celle de Carette (1846), elles étaient intéressantes à plus d'un titre. D'abord parce que les Kabyles désignaient les lieux par des anthropotoponymes, ensuite parce que les autorités coloniales, ayant compris la puissance des tribus et le danger qu'elles représentaient par rapport aux objectifs coloniaux ont tôt fait de dresser les limites et dimensions de chacune d'entre elles pour les séparer par la suite afin de les affaiblir et de dissoudre leur identité. Nous avons aussi les cartes topographiques comme celle de Valdan (*Carte spéciale de la Kabylie*, 1845) et sur laquelle nous pouvons voir le relief (hauteur, hydrographie, …) ; des cartes administratives démontrant les contours des tribus mais aussi des communes, c'est le cas de la carte de 1940. Enfin, des cartes régionales, c'est le cas de *La Grande Kabylie* (1857), de la *Carte spéciale de la Kabylie* (1845) et de *la Province d'Alger* (1838).

I.3.3. La constitution de savoirs sur l'Algérie

Après la prise d'Alger, la mainmise de tout le pays nécessitait une connaissance préalable du territoire et de ses habitants afin d'élaborer des stratégies à dépenses_en hommes et matériel_ minimes et à gains élevés. Pour cela, une armée de cartographes et d'interprètes sillonnèrent les moindres recoins du pays pour le représenter et le décrire le plus exactement possible sur papier.

I.3.3.1. Le premier corpus savant et colonial

Alain Messaoudi (2010 : 97) déclare que la période s'étalant de 1830 à 1870, dont sont issues nos cartes par renseignements (1838, 1845 et 1846 entre autres) servit à constituer le premier corpus savant et colonial sur l'Algérie, ce dans différents domaines : géographique, toponymique, social, tribal, juridique, patrimonial etc. Les travaux de Carette en sont les travaux les plus célèbres, travaux dont le tome IV est réservé à la seule Kabylie : *Etudes sur la Kabilie proprement dite*. Ce corpus servit au fur et à mesure à ajuster la politique coloniale de sorte à optimiser la domination et réduire les dépenses.

I.3.3.2. La redénomination commence dans les premières années de la conquête

Le toponyme est un éminent constituant de la carte géographique, représenter les lieux par une désignation transcrite, les détoponymiser et les retoponymiser sont des actes constatés dès les décennies 1830. Que transcrire ? Les noms de tribus ? de communautés linguistiques ? de faune ? de flore ? de montagnes ? de marchés ? de saints ? L'hésitation règne aussi quand au choix d'un seul toponyme parmi les différents proposés par les Indigènes, au choix de la transcription, sa substitution par un autre et notamment sa francisation. Hélène Blais (2007 :82) nous apprend qu'en 1866, des instructions du commandant de la province d'Alger relatives à l'introduction dans la toponymie officielle de l'Algérie de « nouveaux noms » ont été diffusées parmi les autorités concernées, les nouveaux noms choisis étaient ceux qui référaient aux caractéristiques physiques de l'espace, effaçant peu à peu les noms de tribus, à caractère trop identitaire aux yeux des instances du pouvoir. Cette tendance fut renforcée par le senatus-consulte de 1867. Brahim Atoui (2010 :169-170) démontre une diminution progressive des ethnonymes et des anthropotoponymes dans la toponymie officielle du pays, au profit des noms décrivant le relief, jugés plus neutres.

Non seulement les nouveaux toponymes firent disparaitre les noms originels des tribus et les références au passé, les divisions territoriales administratives ne correspondaient pas aux véritables frontières des tribus et des lieux d'avant 1830.

L'utilisation des toponymes liés à la description physique des lieux fut également utilisée simultanément en France, mais pour une autre raison. Les toponymes français étant très religieux et la Révolution s'étant faite entre autres contre l'Eglise, vaincre cette dernière passait par la réduction de son impact sur la population, cette action ayant atteint le domaine toponymique.

I.3.3. 3. La référence à l'époque romaine, un fait récurrent

La présence romaine en Afrique du Nord fut doublement exploitée, d'une part pour justifier la colonisation française, se posant en digne héritière de l'ancienne puissance, et de l'autre pour les cartographes qui, comme nous l'avons énoncé plus haut, sous-estimaient les renseignements récoltés auprès des Indigènes car étant vernaculaires, ils lui préféraient naturellement les cartes et descriptions géographiques produites par les auteurs antiques, considérés comme plus sûrs et « livresques »[39], cela sans chercher à connaitre la façon dont ces Anciens ont procédé (peut-être eurent-ils eux aussi recours au renseignement vernaculaire). Hélène Blais nous donne à lire une lettre du général Négrier, adressée par le général Négrier à un maréchal à Constantine le 13 août 1841 et que voici :

> Il [le lieutenant colonel d'Augustin] m'a envoyé aussi un itinéraire de Bougie à Sétif, mais cet itinéraire tracé d'après de simples rapports faits par des agents arabes me paraît trop hasardé pour que l'on puisse en faire la base d'un plan d'opération. Le meilleur itinéraire que je connaisse encore est celui qu'indiquent les auteurs anciens[40].

Nous avons dans notre corpus plusieurs cartes d'Algérie de la décennie 1830 qui contiennent des toponymes romains, celle de 1830, dressée par Lapie contient les deux catégories, il y a des toponymes contemporains ainsi que des toponymes antiques citons : *Midirue Castellum*, *Galaxia* (à Bouira). Toujours sur la même carte, il y a

[39] C'est nous qui mettons entre guillemets

[40] S.H.D. 3M 543. Document cité par BLAIS, H, 2007/4, « Les enquêtes des cartographes en Algérie, ou les ambiguïtés de l'usage des savoirs vernaculaires en situation coloniale », in : *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 54-4, pp. 70-85. Sur le site http://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2007-4-page-70.htm. Consulté le 17-03-2014

également des doublets toponymiques, le nom romain accolé au nom en usage en 1830, comme *Koukon* [*Koukou*] *Oliva, Burg Souari Auzia.*

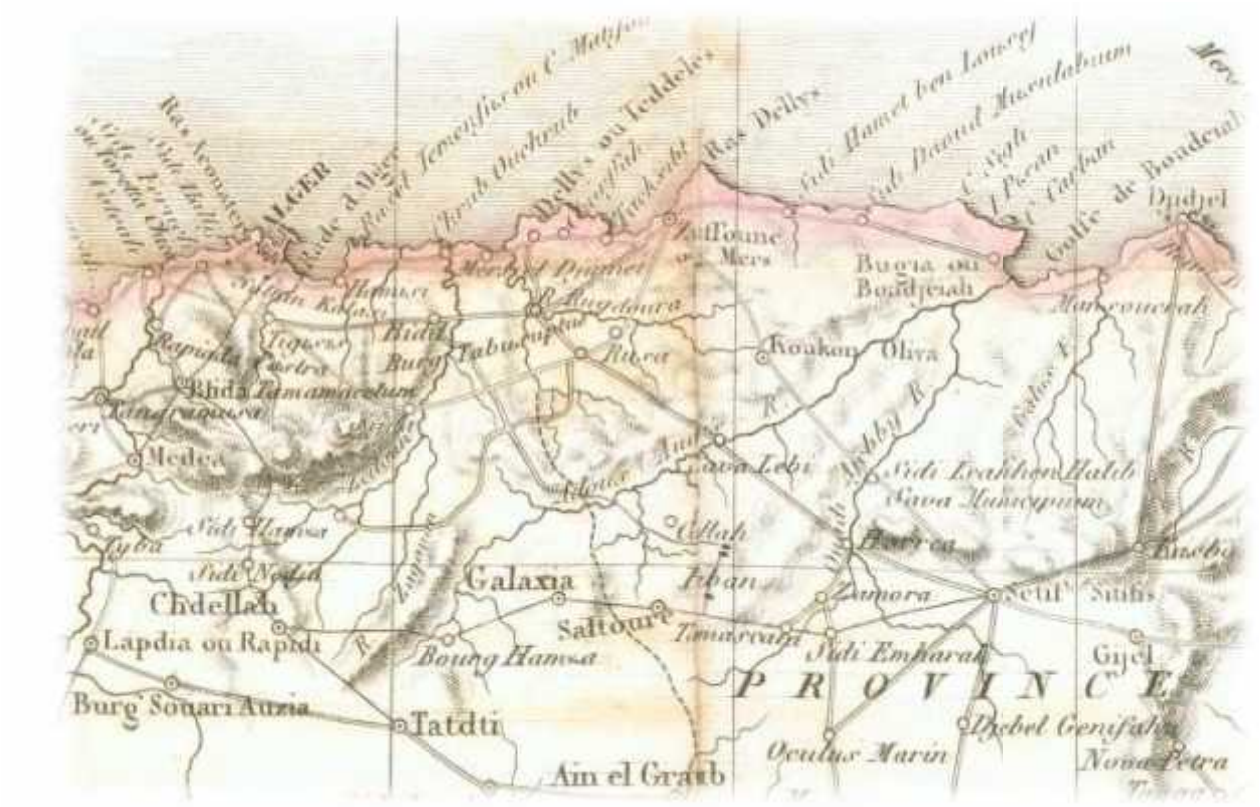


Figure n°7 : carte de 1830 sur laquelle figurent des doublets toponymiques antiques-contemporains.

Sur le plan stratégique, les toponymes romains ne furent pas d'une grande utilité, ils auraient surtout une valeur idéologique, renforçant le sentiment de reconquête chez les militaires français, légitimant de ce fait une œuvre pourtant contradictoire avec les idéaux humanistes répandus en Europe à l'époque et particulièrement en France.

Foudil CHERIGUEN (1993 : 10) rappelle combien les sciences coloniales ne s'étaient focalisées que sur ce qui les intéressait de l'histoire de l'Algérie : la latinité, en amplifiant son impact et faisant fi des autres couches historiques.

> L'intérêt particulier accordé par les historiens de la colonisation à l'Africa Romana plutôt qu'aux toponymes

> numides ou aux dynasties almoravide et almohade n'est peut-être pas toujours innocent. L'antiquité africaine a été étudiée dans le cadre de l'Antiquité romaine et comme un aspect de celle-ci. Or, on sait aujourd'hui que « l'Afrique romaine » n'a été que très partiellement latin(e)-isée. Il y a donc tout un volet important de l'onomastique locale et antique à étudier […][41].

J-P Vatin et P. Lucas résument les dessous de toute cette frénésie autour d'un épisode de l'histoire algérienne en ces propos : « *Elle tendait à récupérer l'Algérie du passé lointain, avant 1830, et à le réinsérer dans une évolution en la rapprochant progressivement de la France.»* [42].

I.3.4. Le recueil de toponymes

Collecter des noms de lieux ne fut pas une tache facile. Aussi, la diversité des profils professionnels et personnels ayant participé au dressage des nomenclatures n'a pas aidé à l'uniformisation des transcriptions. Chacun y contribuant de ses compétences, de ses connaissances et surtout de ses motivations.

I.3.4.1. Qui recueillait les toponymes

En plus des militaires, Alain Messaoudi (2010 :97-99) cite les interprètes. Ces derniers seraient recrutés auprès des familles vivant sur le pourtour méditerranéen et censés maitriser l'arabe, il y a aussi les personnels consulaires et religieux (français ou autochtone) travaillant dans les pays musulmans d'Afrique du Nord et du Levant, notamment en Tunisie, en Egypte et en Syrie. Il y avait également des diplômés des écoles orientales de Paris qui mettaient pour la première fois le pied dans un pays arabophone, découvrant la différence entre l'arabe livresque et l'arabe populaire. Environ un tiers des recrutés participèrent à l'expédition d'Egypte, ce qui constituait de véritables œillères à travers lesquelles ils observèrent l'Algérie et ses habitants.

Alain Messaoudi (2010 : 97-98) stipule que les intermédiaires étaient de deux catégories : militaire et civil. Concernant le personnel consulaire et

[41] CHERIGUEN, F., 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités(les noms composés*), éd. Epigraphe, p. 10

[42] LUCAS, P., VATIN, J.-C., 1975, *L'Algérie des anthropologues*, éd. Maspero, Paris, p. 26

religieux, pourtant temporairement recrutés, la plupart d'entre durent rester au pays pour le reste de leur vie, le travail étant titanesque. Les militaires étaient plus nombreux et comptaient des faits d'armes durant le recueil des informations sur le terrain, le contexte de collecte s'y prêtant. La familiarisation des interprètes des deux catégories avec les Indigènes et les langues de ces derniers jouèrent un rôle primordial dans la communication entre Français et Indigènes et dans le recueil de connaissances diverses sur le pays et sa population, dont la toponymie.

L'interprète ne se contentait pas de traduire et d'interpréter les propos des Indigènes. Ils étaient également chargés de rassembler les informations et de vérifier leur authenticité. Aussi, après des années d'expérience sur le terrain, une nouvelle mission leur était-elle assignée, celle de former les militaires qui arrivaient sans expérience et dont la formation académique n'était d'aucune utilité professionnelle dans le cas algérien. Il est possible que l'initiation aux langues algériennes, dont le kabyle, qui n'était enseignée aux militaires et autres administrateurs français ni en métropole, ni en Algérie (du moins pour les quarante premières années[43]) ait été faite par les interprètes en fin de mission. Aussi, les altérations par traduction de toponymes de notre corpus du kabyle vers le français et vers l'arabe que nous analyserons dans le chapitre III pourraient être l'œuvre de ces interprètes.

I.3.4.2. Comment se déroulait la collecte d'informations ?

Hélène Blais (2014 :195) nous apprend que le capitaine Goujon évoqua dans ses correspondances des « collectes de vocabulaire » par les bureaux arabes, ces derniers furent crées en 1844 et administrés par des militaires français, des Indigènes faisaient également partie du personnel. Goujon proposa très tôt que les conversations avec les Indigènes puissent facilement être converties en itinéraires et en cartes, ce qui démontre que le travail sur le terrain des cartographes en Algérie, dans un climat de guerre et dans un contexte d'incompréhension linguistique ne consistait qu'à calculer les longitudes et les dimensions des lieux et des reliefs rapportés et décris discursivement par les

[43] Hormis les institutions religieuses qui n'avaient pour but que de convertir la population et de faire revivifier l'Afrique Romaine

Indigènes, d'où l'importance cruciale de ces derniers dans la cartographie du territoire algérien.

> Abderrahman passa plusieurs jours à faire cette carte et lorsqu'il revenait le lendemain poursuivre le cours de son travail, il s'informait des noms qu'il avait désignés la veille par deux points qu'il montrait du doigt sur le papier et sans autre indication, il rayonnait autour d'eux et continuait son œuvre en faisant inscrire de nouveaux noms sur les circonscriptions qu'il traçait. Tout ce qui est ligne et trait est complètement fait par lui seul, les noms ont été écrits en français pour que ce travail fut intelligible par ceux qui avaient besoin de le voir ou d'en extraire des renseignements[44].

La pratique du renseignement ne fut pas interdite mais préconisée uniquement dans les cas où l'on ne put faire autrement. Même dans ces cas, les renseignements recueillis n'avaient aucune « *valeur intrinsèque* » pour reprendre H. Blais (2007 : 80), ils en acquéraient une après l'analyse, la confrontation et la normalisation selon les règles de la géographie d'alors. Ils avaient le statut d' « *informations provisoires* et *inachevées* » (Blais, H, 2007/4 : 80), ils n'acquéraient le statut de savoir qu'après ce processus de normalisation. Cela pour la forme, en réalité, cet « examen scientifique »[45] avait souvent repris tels quels ces informations vernaculaires. Ce processus n'a donc servi qu'à rabaisser ces savoirs et démontrer la supériorité des savoirs occidentaux sur eux.

I.3.5. Le traitement des renseignements

Mal préparés aux exigences du terrain algérien, les cartographes français furent dans l'obligation d'avoir recours aux renseignements indigènes. Cependant, pour camoufler leurs maladresses et leurs difficultés à atteindre l'objet de leur quête et pour minimiser l'apport indigène dans ce travail hautement qualifié, le savoir indigène subit des traitements réducteurs purement subjectifs.

I.3.5.1. Un savoir indispensable et utilisé mais officiellement marginalisé

Une dichotomie fut en effet mise en place pour hiérarchiser les savoirs, les savoirs français, issus de l'instruction, des universités, de l'écrit, de la pensée occidentale, furent opposés aux savoirs indigènes qui étaient vernaculaires car localisés, se transmettant quasi-exclusivement par l'oralité et non fixes car non institutionnalisés,

[44] S.H.D.3M 552, Note du capitaine Neveu, membre de la commission scientifique, Paris, 3 janvier 1843.
[45] C'est nous qui mettons entre parenthèses.

Hélène Blais parle de savoirs « *à priori »*[46], mais souligne qu'ils furent tout de même classés comme « *savoirs* »[47] car indispensables et irremplaçables.

Les savoirs métropolitains sont constitués des productions discursives prétendant à l'universalité, là où les savoirs indigènes sont locaux et non-attestés par la science ou la théorie. Aussi, la qualification de « savoirs » ne fait pas l'unanimité, la même auteure évoque une « autre *»*[48] forme de connaissance, cette classification dans la catégorie autre, « *marquée par l'éphémère et la pratique* »[49] sauve les apparences et taille la part belle au savoir occidental malgré son incapacité et son inutilité dans la mise en carte du territoire algérien. Un rapport de supériorité est mis en place pour pouvoir exploiter les données recueillies sans en reconnaître la véritable valeur.

Une autre dimension est à explorer, il s'agit de la façon dont les officiers recueillaient les informations, les toponymes dans notre cas ; comment interrogeaient-ils les Indigènes ? Dans quelle(s) langue(s) le faisaient-ils ? Comment prenaient-ils la décision de transcrire tel nom et pas un autre ? Tous les officiers procédaient-ils de la même manière ou une part d'individualité présidait-elle à leurs actions ? Des recommandations ou notes de services encadraient-elles leur travail ? Leur obéissaient-ils ? Les indigènes et les officiers de la colonisation appréhendaient-ils tous le territoire de la même façon ? En parlaient-ils et le représentaient-ils pareillement ? Ces officiers, malgré un parcours de formation commun, possédaient-ils une même perception du territoire ? Nous n'avons que très peu d'informations à notre disposition pour tenter de répondre à ces interrogations. Hélène Blais, pourtant spécialiste de la cartographie de l'Algérie et travaillant sur des documents existants sur le domaine, ayant sillonné plusieurs centres d'archives, enquêtant sur le terrain depuis une décennie au moins, évoque justement les difficultés à trouver de la documentation sur le sujet. Elle avance toutefois quelques réponses, concernant l'encadrement du travail des officiers, selon elle, c'est le service de topographie du Dépôt de guerre qui se chargeait de donner les orientations générales et de centraliser l'information cartographique, avant de faire tracer et imprimer les cartes officielles. Le Dépôt recueillait aussi les rapports et la

[46] BLAIS, H., 2007/4, Les enquêtes des cartographes en Algérie, ou les ambiguïtés de l'usage des savoirs vernaculaires en situation coloniale, *Op ; Cit*, p. 70
[47] Ibidem
[48] Ibidem
[49] Ibidem

correspondance de ces officiers. Aussi, pour les différences d'appréhension du territoire, évoque-elle des indifférences à la question ainsi que des occultations volontaires[50].

In fine, quelles que soient les réponses, il s'agit de conflits de rationalités différentes dont le domaine discursif nous offre une visibilité. Il nous est aujourd'hui délicat d'essayer d'analyser la façon dont se sont constituées les productions orales entre les agents transcripteurs et les nommants pour la production d'une carte géographique coloniale, à ce sujet, Hélène Blais rapporte ceci :

> La question de l'accès aux sources n'est pas ici seulement rhétorique. Suivre la constitution d'un savoir n'est jamais facile, tant les savants privilégient l'objet fini plutôt que les brouillons qui ont permis sa constitution. Lorsque l'on s'intéresse aux cartes, on peut retrouver cependant des traces écrites de croquis, levés et minutes qui permettent de faire l'histoire de ces productions intellectuelles. Tout ce qui relève de la parole, cependant, reste hors d'atteinte. Et c'est sans doute là que réside le point aveugle que constitue le rapport aux savoirs vernaculaires dans la mise en place d'une cartographie coloniale[51].

Notre travail est donc limité à n'analyser que les toponymes couchés sur cartes et les documents officiels sur lesquels ils furent transcrits : ordonnances, décrets, arrêtés ministériels…

I.3.5.2. Entre les instructions et la pratique de terrain

Les correspondances dans lesquelles le directeur du dépôt incitait les cartographes à *«raconter de manière précise et régulière leurs missions de reconnaissance et à donner des éléments sur les conditions de leurs enquêtes* »[52] existent, mais elles démontrent surtout que la formation reçue par les agents du Dépôt de guerre, ainsi que les méthodes préconisées dans les textes de lois ne répondaient pas aux exigences et à la complexité du terrain algérien. Face à cela, les correspondances démontrent également que les instructeurs préconisaient d'aller puiser l'information directement auprès des Indigènes, soit en les faisant venir aux points de positionnements français, soit en interrogeant les Indigènes qui viendraient à eux de leur propre chef.

[50]La guerre de 1870 remit en question les compétences du Dépôt de guerre, cette administration fut finalement rattachée l'année suivante à l'Etat Major Général, ses nouvelles méthodes furent inspirées du modèle allemand dont la France put voir les performances lors du même conflit. Le Dépôt de guerre demeura malgré ces changements un organe de l'armée

[51] BLAIS, H., 2007/4, «Les enquêtes des cartographes en Algérie, ou les ambiguïtés de l'usage des savoirs vernaculaires en situation coloniale », *Op ; Cit*, p. 73

[52]Ibid. p. 72

> Ils recueilleront de la bouche des habitants ou des voyageurs que des motifs quelconque amèneront au quartier général tous les renseignements qui pourront jeter quelque jour sur la topographie et la statistique intérieure de la régence.[53]

Cette correspondance offre un regard sur la pratique quotidienne du travail de construction de la carte. Mais il faut également rappeler le contexte d'alors qui est celui de l'invasion et de la conquête de l'Algérie, ces conditions ne facilitaient en rien la tâche, citons les batailles, les expropriations, le manque d'organisation, les difficultés liées aux langues (si certains purent apprendre quelques rudiments ou participèrent à la cartographie de l'Egypte, il reste que l'arabe égyptien était très différent des arabes algériens, quant aux berbères, la situation était davantage complexe, sans parler des aléas météorologiques et d'autres conditions que nous ignorons. Toutes ces situations désavantageuses eurent pour conséquence la limitation au minimum des sorties et des explorations. Les cartographes firent naturellement appel, de façon massive, au renseignement indigène et ce, dès que l'occasion s'en était présentée. Effectivement, la majorité des lieux tracés et nommés sur les cartes ne sont pas que le résultat des explorations faites par les cartographes français _ leur nombre est fort minime_ mais, dans une large mesure, des informations que les Indigènes consentirent, par la force, la collaboration ou le marchandage, à divulguer aux agents du Dépôt de guerre. Dans certaines régions, comme la Kabylie et le désert, Hélène Blais note que les énoncés des Indigènes constituèrent l'unique source d'informations. De ce fait, le savoir indigène n'est inférieur que dans les constructions mentales et linguistiques subjectives des transcripteurs coloniaux, constructions qui permirent son exploitation et le privèrent par la même occasion de reconnaissance.

Comme nous venons de l'évoquer, les problèmes et conditions de contact et de travail (entre Français et Indigènes mais aussi entre Français eux-mêmes) ne manquèrent point d'interférer dans la compréhension des messages que s'adressèrent les uns les autres, des langues, des pratiques langagières, des gestuelles, des cultures, des logiques, des stratégies, des positions de force entre autres les séparant. Cependant, force est de constater que des cartes de l'Algérie de l'époque furent constituées sur ces modes-mêmes, à savoir les échanges discursifs interlangagiers et interlignuistiques, le

[53]. SHD, 3M542, *Instructions pour les officiers chargés du service topographique de Bône.* Propos cités par Hélène Blais dans : «Les enquêtes des cartographes en Algérie, ou les ambiguïtés de l'usage des savoirs vernaculaires en situation coloniale », *Op* ; *Cit*, pp. 70-85, p. 73

savoir vernaculaire indigène fut par nécessité et dans l'urgence, surtout pour les premières décennies de la conquête, la seule source d'informations.

Il est important de faire remarquer qu'une enquête orale secondait bel et bien et parfois même supplantait l'enquête géographique, domaine de spécialité des cartographes et pas des moindres tels Carette, membre de la commission d'exploration scientifique de l'Algérie qui se fiait au témoignage du terrain dans la géographie de la Kabylie (Nordman, 2006 : 245). Témoignage du terrain entendu dans le sens témoignage des hommes. L'enquête orale prévalut donc sur l'enquête des lieux dans les endroits d'accès difficile surtout, dont la Kabylie.

I.3.6. Le traitement réservé aux Indigènes nommants et à leurs informations

Les cartographes trouvaient des moyens pour inverser l'ordre des savoirs et des compétences (français/universitaires et indigènes/vernaculaires/oraux), ce pour des raisons aussi bien personnelles (complexe de supériorité) qu'idéologiques (n'étaient-ils pas venus apporter la civilisation et le savoir ?)

I.3.6.1. Les préjugés sur l'informateur indigène

L'autre souci relevé par Hélène Blais (2007/4 : 74) est que la connaissance du terrain n'était pas le premier critère de sélection de l'informateur indigène, en voici ceux réellement pris en compte :

- Les bons rapports entretenus entre l'Indigène et les Français étaient le facteur primordial, ce qui pourrait être une des causes des erreurs toponymiques existantes sur les cartes ou les listes de recensement des noms de lieux d'Algérie. Des vérifications avaient bien entendu lieu mais pas pour toutes les cartes.
- Le statut social de l'informateur ; plus la notabilité était grande et plus le témoignage comptait, même si le nommant n'était pas natif (donc pas très connaisseur) de la région dont il donnait le nom. Pour exemple, Hélène Blais rapporte une correspondance du capitaine Verely, du service topographique d'Oran à un dénommé Pelet, Velery était chargé de vérifier l'exactitude d'une carte et pas des moindres, il s'agissait de celle de Carette, imprimée en 1948. Dans cette lettre, l'expéditeur déclare s'être « *mis en relation avec plusieurs membres de la famille des Azouz déportée à Bône*

par ordre du duc d'Aumale »[54], et précise *: « J'ai pu obtenir de ces arabes qui étaient les plus influents du Ziban, qui ont beaucoup voyagé, des détails sur leur pays et sur les diverses contrées du sud qu'ils ont parcourues*»[55].

Les notables, dignitaires et chefs locaux étaient donc préférés aux autres classes de la société, les premiers étaient donc considérés comme ayant une meilleure éducation et instruction que les autres, ce qui nous amène encore à l'ambigüité concernant le statut du savoir indigène, on prend les nommants « instruits » mais leurs savoir n'était pas digne d'instruction.

- La correspondance de la note précédente nous amène aussi à un autre critère, celui de l'itinérance : plus l'informateur avait voyagé et vu du pays, plus son témoignage comptait.
- La connaissance du français : Nous ignorons la proportion des Indigènes parlant le français, ni la façon dont ils l'auraient appris ainsi que la date à laquelle ils apparurent. Toutefois, les cartographes eurent à un moment donné (peut-être des décennies après la conquête, le temps de les initier) interrogé des indigènes francophones.

I.3.6.2. Le statut second de l'informateur indigène

Les cartes dites par renseignement n'étaient pas dignes de confiance, le Dépôt de Guerre, qui siégeait à Paris, conçut une hiérarchie des différentes cartes qu'ils réceptionnaient d'Algérie et les cartes par renseignement recevaient le qualificatif de secondes et ce, uniquement parce que la source était un Indigène. Ce personnage était donc à son tour second. De plus, la pratique du renseignement n'était envisageable qu'en second lieu, la première tâche des cartographes étant de décrire les lieux physiquement et d'en recueillir les toponymes. Là réside une grande contradiction, comment recueillir les toponymes sans interroger les habitants ? Nous tenterons de répondre à cette question plus loin, les cartographes étant formés en France, un territoire bien différent de celui sur lequel ils étaient appelés à travailler. Il n'y avait pas, comme en métropole ou ailleurs en Europe de plaques offrant à lire le nom du lieu. Le

[54] SHD, 3M545, Lettre de Verely à Pelet, Bône, 6 février 1844. Il conclut sur la qualité des renseignements fournis par la carte de Carette. In : Hélène Blais, « Les enquêtes des cartographes en Algérie, ou les ambiguïtés de l'usage des savoirs vernaculaires en situation coloniale », *Op ; Cit*, p. 74
[55] Ibidem

renseignement indigène était donc en pratique indispensable, mais elle n'était présentée que comme envisageable en cas de besoin. Cependant même recueillis, ces renseignements souffraient de soupçons. Un travail de confrontation des différentes réponses recueillies s'opèrait donc en France avant de finaliser une carte. Mais rappelons que, par nécessité, toutes les cartes d'Algérie du début de la conquête sont des cartes par renseignement. Le rôle de l'Indigène informateur était donc capital et décisif. Nous ne retrouvons pas cette importance dans le statut de ce dernier.

I.3.6.3. Une utilité pourtant incontestable

Les contradictions sont légion chez les cartographes, comment dresser des cartes avec les toponymes exacts du territoire conquis depuis peu sans faire participer l'Indigène a ces opérations ? Surtout lorsqu'on connaissait mal les spécificités de l'espace algérien.

C'est donc un fait indéniable, les Indigènes participèrent bel et bien à la cartographie de leur territoire, leurs informations furent exploitées sans que l'on reconnaisse leur contribution. En plus des renseignements oraux, Hélène Blais (2007 :82) nous apprend que les Indigènes ont également eu à dessiner des cartes, des croquis et des dessins que les autorités cartographiques utilisaient et confrontaient à d'autres renseignements et auxquelles ils ajoutèrent les calculs géométriques nécessaires à la production des cartes officielles.

> […] les plans et les cartes sont toujours présentés comme grossiers, non géométriques, maladroits, ne possédant donc aucune des qualités requises par le Dépôt. Mais il n'en reste pas moins qu'elles sont recherchées et utilisées, « traduites » littéralement mais aussi symboliquement, en langage géométrique. Leur collecte jusqu'au Dépôt (puisque les topographes ne se contentent pas de les reprendre sur place, mais les envoient à Paris), dit malgré tout l'importance qu'elles ont comme matériau brut. Le passage au langage conventionnel et la mise aux normes cartographiques se font en deux étapes, une première sur le terrain, mais une seconde au Dépôt, où ces dessins et ces cartes décriées sont attendus avec autant d'impatience que le sont les notes et les croquis de terrain des topographes[56].

[56]BLAIS, H., 2007/4 , Les enquêtes des cartographes en Algérie, ou les ambiguïtés de l'usage des savoirs vernaculaires en situation coloniale, *Op ; Cit,* p83

I.3.6.4. De l'anonymat des nommants

Les textes d'instructions recommandent de bien choisir les informateurs, mais pas forcément de les nommer. Les auteurs des renseignements géographiques et toponymiques sur le territoire algérien étaient pour la majorité sans noms, c'est un signe de mépris que de recueillir les noms de lieux de personnes dont on ne prend pas la peine de recueillir également les noms, car les Indigènes avaient des noms, et le travail de recueil, de classification, de découpage et de confrontation de différents témoignages au sujet d'un même lieu pour en ressortir le toponyme le plus exact était une opération qui faisait appel aux noms des informateurs. Malgré cette nécessité, il semblerait que l'anonymat soit délibéré et fasse partie de la volonté de négligence du savoir local, il n'était pas question de porter à la postérité des noms d'Indigènes, l'alibi colonial reposant sur la thèse qui stipulait que les populations du pays étaient incultes. L'anonymat était surtout répandu durant les premières décennies de la conquête.

En ce qui concerne la Kabylie, le capitaine de Valdan produisit une carte qui fut imprimée en 1845 (et qui est à notre disposition), elle avait une utilité militaire (elle préparait la conquête). Son auteur signalait que c'était une carte par renseignements, elle n'était donc pas exempte d'erreurs; Voici ce qu'il en dit dans une correspondance et qui nous est rapportée par Hélène Blais : «*J'ai coordonné tous ces documents au moyen des renseignements pris par moi à Bougie auprès de Médani, le Kaïd des Kabyles* »[57].

Nous voyons que le choix de l'informateur, ainsi que le choix de relever son nom, n'étaient pas dus au niveau d'instruction de ce dernier mais à son rang social et politique. Les rares fois où le nom du nommant était noté, c'était pour compenser le manque d'exactitude d'une carte. De fait, plus une carte était « sûre », moins l'informateur apparaissait, bien que sa contribution ait été pertinente. Moins une carte était sûre, plus on nommait l'informateur, qui était souvent d'un rang élevé, cet acte de nommer l'informateur notable était un moyen de légitimer une carte pas très exacte du point de vue des toponymes, des distances et des dimensions entre autres. Même lorsque les noms des informateurs apparaissaient, ce qui était rare, ils ne l'étaient que dans les correspondances, jamais dans les archives ou les cartes produites (le produit final).

[57] SHD, 3M543, Notice de De Valdan sur la carte par renseignement d'une portion de la Kabylie, Alger, 20 avril 1845

Dans son œuvre « *Exploration scientifique de l'Algérie*, E. Carette affirme avoir collecté l'information de chez les habitants, chaque contrée était décrite et nommée par son propriétaire, « *ne lui demandant que ce qu'il était impossible d'ignorer, contrôlant autant que possible chaque déclaration par des informations puisées à d'autres sources* »[58].

I.3.6.5. Les Indigènes accorderaient-ils peu d'importance à la toponymie ?

Même la toponymie n'échappa pas à la classification, cette pratique était considérée comme trop savante pour pouvoir intéresser un Indigène. Hélène Blais rapporte les propos du cartographe de l'état-major Andriveau-Goujon qui déclarait dans une correspondance datant du 29 mai 1838 et conservée aujourd'hui au Service Historique de la Défense (SHD) Vincennes ce qui suit :

> […] si l'on considère que ce n'est qu'avec peine que l'on peut obtenir des arabes une conversation suivie sur des sujets aussi peu importants pour eux que des itinéraires, des noms de lieux, etc., que la fatigue et l'ennui qu'ils éprouvent peuvent être vaincus par quelque espoir de gain, le traitement supplémentaire affecté aux travaux topographiques paraîtra nécessaire […]. [59]

L'élément lucratif démontre à quel point il était difficile de faire concentrer un Indigène sur un tel sujet, ce qui accentuait le mépris.

La façon dont les investigations, la recherche, la collecte et l'utilisation des renseignements, en vue de produire des cartes géographiques (par renseignements) furent menées et décrites nous renseigne sur les étapes de mise en place de l'espace colonial et les conditions sociopolitiques dans lesquelles elles furent produites (rapport entre étrangers : Français/Indigène, rapports de force dominant/dominé changeant selon le cours des batailles etc. Malgré ces conditions, la production de cartes était une tâche menée sans interruption, ces opérations se basaient sur des échanges discursifs fort instructifs, riches en informations et très utilisés mais paradoxalement dépréciés et dénigrés lorsqu'il s'agissait d'en estimer la valeur et l'impact dans les investigations précédant la mise en cartes. Ce savoir est appelé « vernaculaire » par Hélène Blais, celle-ci rapporte que les conditions difficiles de la conquête (excursions rares pour cause

[58] CARETTE, E, 1844, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842,* Imprimerie Royale, Paris, p. 4

[59] BLAIS, H., 2007/4, Les enquêtes des cartographes en Algérie, ou les ambiguïtés de l'usage des savoirs vernaculaires en situation coloniale, *Op ; Cit,* p.70

de non pacification des territoires, obstacles géographiques…) eurent pour conséquences que les premières cartes de l'Algérie produites par les Français et ce, sur plusieurs décennies, soient issues essentiellement du savoir proprement indigène.

I.3.6.6. Les cartes des Indigènes exploitées et moquées

Les savoirs vernaculaires présentaient d'emblée des résistances lors de leur adaptation aux rigueurs de la science à l'occidentale, cela obligea les cartographes et toutes sortes de scientifiques à s'interroger sur le statut des Indigènes informateurs, cela pour constituer en aval l'histoire de leur collecte, cette dernière était rédigée de telle sorte à ménager un statut tout à fait particulier à ce type d'information, histoire permettant de lui conférer une utilité scientifique tout en niant sa valeur intrinsèque.

Une note rédigée à Paris, le 3 janvier 1843 par le capitaine Neveu[60], le membre de la commission scientifique mentionnait une fois un interlocuteur particulièrement apprécié, A. Ben Ouassaf, dont il envoyait la carte, et dont il tenait les propos que voici :

> Ignorant les premiers et les plus simples éléments de l'art du dessin, sa main exprime mal toute sa science, et dans cette carte, si grossière au premier aspect, dans cet amas de trait qui choque la vue, on cherche bientôt un autre mérite que celui d'une bonne exécution graphique. On s'étonne de voir la quantité d'indications qu'elle renferme, on admire la puissance de mémoire qu'il a fallu déployer pour leur classement, lorsque l'on sait que chez les arabes, il n'existe rien d'analogue à ce travail, aucune géographie soit générale, soit particulière, qui puisse donner à chaque instant une représentation d'un pays et fournir à l'esprit un moyen de ne pas oublier ou de replacer une notion perdue. [61]

La scène est intéressante à plus d'un titre, non seulement les Indigènes avaient participé discursivement à la production de cartes, en informant les cartographes sur les toponymes, les distances, la flore, la faune, le nombre d'habitants et d'autres renseignements, ils produisirent également des cartes. Ce passage nous montre à quel point cette carte fut très utile, ce que le cartographe ne put nier, au vu des informations qu'elle renfermait mais aussi des efforts déployés par le cartographe en vue de rabaisser sa valeur, les remarques désobligeantes ne manquent pas (« *ignorant les premiers et les*

[60] Chargé des opérations géodésiques dans la province de Constantine, membre de la commission scientifique de l'Algérie, est aussi un enquêteur particulier, qui se distingue par une vraie connaissance de la langue arabe et un intérêt rare pour la culture islamique. Il publia en 1845 un ouvrage important : *Les Khouan. Ordres religieux chez les musulmans de l'Algérie*, Paris, A. Guyot

[61] SHD, 3M552, Note du capitaine Neveu, membre de la commission scientifique, Paris, 3 janvier 1843

plus simples éléments du dessin, sa main exprime mal toute sa science[…], *dans cet amas de trait qui choque la vue* »).

Nous remarquons également que le jugement négatif précédait la description du contenu de la carte et les quelques vertus qu'il ne pouvait lui nier. Aussi, les notables étaient-ils généralement alphabétisés, il s'agissait généralement d'une caste religieuse initiée à l'écriture en arabe, d'autres encore maniaient la calligraphie, ces Indigènes n'étaient pas si incultes que les cartographes le prétendaient, dans l'art de tenir la plume.

Cet épisode nous renseigne également sur les différences de rapport à l'espace et au territoire entre Indigènes et cartographes français. Le capitaine Neveu dit à ce propos ceci : «*L'arabe doit voir les lieux pour les connaître et la nécessité dans laquelle il se trouve de se diriger sans route frayée, sans boussole, grave irrévocablement dans son esprit les objets qui, dans la direction suivie, s'offre à son regard. Cette disposition à conserver la connaissance des localités est fréquente chez eux* »[62].

I.3.7. Les problèmes rencontrés lors de la collecte et la transcription

En plus des problèmes de formation inadéquate que nous avons cités plus haut, nous récapitulerons d'autres ennuis qui accompagnaient les pas des cartographes tout au long de leurs travaux, en voici certains :

I.3.7.1. Des conditions défavorables à la collecte

Alain Messaoudi rappelle que les conditions sécuritaires de la collecte d'informations et de toponymes étaient dangereuses et ne favorisaient pas un travail exhaustif et rigoureux, il déclare : « *Le besoin de savoirs nouveaux sur l'Algérie s'affirme dans un contexte de guerre quasi permanente et non de commerce pacifique. L'interprète militaire, dont les états de service mentionnent parfois les faits d'armes devait être capable de traduire, de rassembler et de vérifier les informations nécessaires pour gagner la guerre et assurer le contrôle du terrain* »[63]. L'interprète devait donc savoir se défendre et prenait le risque de se faire tuer, ce qui ne favorisait pas la concentration et la rigueur. Ce facteur dût beaucoup peser dans l'altération des toponymes et des mauvaises interprétations, fort nombreuses dans notre corpus.

[62] Ibidem

[63] MESSAOUDI, A., 2010, « Renseigner, enseigner. Les interprètes militaires et la constitution d'un premier corpus savant « algérien » (1830-1870) », in *Revue d'histoire du XIXe siècle* n° 41. Sur le site : http://rh19.revues.org/4049. Consulté le 01 janvier 2014, p. 98

I.3.7.2. Le problème de la langue véhiculaire

La collecte d'informations géographiques par des agents français auprès des Indigènes se fit dans des conditions d'incompréhension linguistique. La proportion des cartographes à maitriser des rudiments de l'arabe algérien était minime, et encore, leurs connaissances de cette langue ne leur permettaient pas d'engager une discussion longue comme questionner les habitants sur les caractéristiques physiques de leur environnement. Hélène Blais stipule que ce serait encore plus difficile quant au relevé des toponymes, surtout lorsque les réponses étaient différentes d'un interrogé à un autre.

> La question de la langue est particulièrement cruciale pour la toponymie, et la multiplicité des noms entendus pour un même lieu renvoie certes parfois à des dénominations différentes[64], mais aussi souvent à des perceptions très confuses du renseignement donné. Les rectifications constantes témoignent de cette forme de surdité qui oriente le travail des enquêteurs[65].

L'auteure évoque une « surdité » (2007/4 : 77), nous ajoutons qu'il s'agirait d'une surdité phonologique, cela sans minimiser le rôle de l'incompréhension linguistique. Cette surdité était telle que des officiers tentaient de vérifier les résultats des investigations de leurs prédécesseurs.

I.3.7.3. Plusieurs toponymes pour un même lieu

Les cartographes évoquaient les situations où ils recueillaient différents noms pour une même contrée, lequel choisir ? L'officier Marel, toujours rapporté par H. Blais, en parle en ces propos :

> […] la plus grande difficulté que je rencontre […] consiste à obtenir des Indigènes le nom des points visés. Les Arabes en général ne connaissent que le territoire sur lequel ils sont établis et de ceux qu'on fait venir on n'obtient que des renseignements vagues ou des contradictions continuelles» [66].

[64]Edmond Bernus évoque à propos des touaregs nomades sahéliens des toponymes liés à l'espace de déplacement à partir du campement, ce qui explique que certains sites puissent posséder plusieurs toponymes différents, et que ceux-ci, non figés, puissent changer à l'occasion d'événements récents. Cf. Edmond BERNUS, «Perception du temps et de l'espace chez les touaregs nomades sahéliens », dans Paul CLAVAL et Pierre SINGARAVELOU, *Ethnogéographie*, Paris, l'Harmattan, 1995, p. 41-50. La pratique semble avoir d'ailleurs résisté à la mise en carte : « Lorsque dans certaines régions plusieurs ethnies cohabitent, il n'est pas rare de voir deux ou trois toponymies parallèles exister, l'une d'entre elles s'étant imposé sur les cartes et dans l'administration par la grâce d'un interprète du temps colonial » (p. 49).

[65] BLAIS, H.,, « Les enquêtes cartographiques en Algérie, ou les ambiguïtés de l'usage des savoirs vernaculaires en situation coloniale.», *Op ; Cit*, p.77

[66] SHD, 3M552, Lettre de Marel au directeur du dépôt, Oran, 15-10-1847

L'explication fournie par la chercheuse est que les questions posées par les officiers, en vue de recueillir des toponymes ou d'autres informations sur la géographie des lieux, étaient souvent confuses, elles devaient être trop techniques, au regard de leur formation, un langage que ne maitrisait pas l'interrogé. Cela soulève également des différences de territorialisation entre Indigènes et Français d'une part, et entre initié à la cartographie et non initié de l'autre.

Hélène Blais utilise le terme de « *savoir local* »[67], qui se définirait par le fait que les informations fournies par un Indigène soient propres à sa localisation spatio-sociale, et ancrés par des pratiques locales.

Est rapporté dans le même ouvrage les propos adressés par courrier par le chef de topographique, M.de Rozières à Pelet en 1849 d'Alger et que voici :

> L'identité des points est souvent très difficile à constater surtout dans quelques régions de l'Algérie ; les mêmes sommets ne portent pas toujours le même nom pour les arabes de tribus et d'orientation différentes, et les guides eux-mêmes, souvent dépaysés et désorientés quand ils ne sont plus sur les territoires qui leur sont familiers, laissent forcément quelquefois le géodésien comme le topographe dans l'embarras sur la désignation identique de certains points déjà visés d'autre part. [68]

I.3.7.4. Taire le vrai toponyme, une forme de résistance

Les erreurs marquant la toponymie recueillie par les cartographes français pourraient être également imputées au refus des Indigènes de livrer les vrais toponymes, car n'oublions pas que cette collecte s'est faite dans un contexte ou les rapports entre cartographes et Indigènes étaient ceux de la domination, ce qui induit de sérieux doutes sur la véracité des informations données par l'Indigène-dominé, ce dernier était généralement un paysan ou un artisan, potentiel guerrier en cas de conflits entre tribus ou contre un envahisseur étranger, situation courante à cette époque. En tant qu'homme d'armes, il savait toute l'importance des toponymes qu'il s'apprêtait à livrer à l'ennemi, il se pourrait donc qu'il ait décidé de lui livrer de fausses informations, ces dernières, en

[67] BLAIS, H, 2007/4, « Les enquêtes des cartographes en Algérie, ou les ambiguïtés de l'usage des savoirs vernaculaires en situation coloniale », Op. Cit, p. 82

[68] SHD, 3M 544, Lettre de Rozières à Pelet, Alger, 10-06-1849, correspondance rapportée BLAIS, H, 2007/4, « Les enquêtes des cartographes en Algérie, ou les ambiguïtés de l'usage des savoirs vernaculaires en situation coloniale », *Op* ; *Cit*, p. 83

se faisant transcrire, étaient fixées et portées à la postérité. Nous connaissons des exemples de ce genre lors de l'élaboration de l'état civil des Indigènes, ces derniers ne livraient pas à l'agent leur vrai patronyme et s'octroyaient de faux noms[69]. Nous supposons qu'il se pourrait qu'il en ait été ainsi pour les toponymes. Tant il est vrai que nommer, c'est s'approprier.

Plusieurs informateurs, l'un d'At Yirathen, 72 ans, membre de tajmaït et ancien fonctionnaire municipal et l'autre de Boghni, 67 ans, commerçant, nous rapportèrent que les villages kabyles possédaient des entrées, ces dernières étaient entourées de murs stratégiques munies des trous. Si un intrus potentiellement dangereux, Indigène ou non, venait à entrer, des tireurs embusqués derrière les murs n'auraient qu'à tirer sur lui. Les termes d'espions étaient rapidement évoqués, les conflits inter-villages étaient légion, il était aussi question de la gente féminine sur laquelle un homme étranger ne devait pas porter le regard. Si cet étranger était en visite dans ce village, il devait décliner son identité et révéler le lien de parenté qu'il entretenait avec l'hôte. Ce dernier « déposant » sur lui sa « *anaya* », une protection lui offrant la garantie de ne pas être inquiété, *l'anaya* est aussi la garantie que cet étranger ne représente pas de danger au village. C'est dire si la société algérienne de l'époque ne permettait pas aux intrus d'entrer sur leurs territoires et à quel point ils craignaient les espionnages. Dans ce cas, il n'est pas erroné de déclarer que les toponymes erronés transcrits sur les cartes françaises durant la colonisation, surtout à son début, soient dûs à la résistance indigène. Hélène Blais évoque des rencontres pour la collecte d'informations qui se concluaient en courses poursuites. Une correspondance entre Valdan et Pelet datant du 10 mars 1845 irait dans le même sens, y était écrit ceci :

> J'y travaille constamment cinq à six heures par jour, je fais interroger les Kabyles et je transcris en signes topographiques les renseignements qu'ils nous fournissent, ces renseignements sont souvent contradictoires mais je cherche à démêler la vérité.

[69] Il est vrai que tous les Indigènes n'avaient pas de patronymes à la façon des européens sur l'état civil, le système de dénomination indigène se composait d'une série de prénoms des aïeuls précédés de « ben » chez les arabophones et de « Ou » ou « At » chez les kabylophones. Néanmoins, les rapports de force faisaient que certains Indigènes, lors de l'inscription sur l'état civil, refusaient de s'octroyer des patronymes ou en donnaient un faux, parfois obscène, tantôt pour tromper l'administration coloniale, tantôt pour s'en moquer.

I.3.7.5. Les difficultés d'accommodement des savoirs indigènes aux normes de la géographie du XIXème siècle

Passer de la carte de France aux cartes d'Afrique du Nord n'a pas été aisé, les caractéristiques géographiques, territoriales et sociales étant différentes, à tel point que le territoire algérien fut qualifié par les cartographes de « *bizarre contrée* »[70], ce qui dénote de leur préparation inadéquate. La cartographie de l'Algérie profita tout de même d'autres expériences et en particulier de la mise en carte de d'Egypte. Durant la campagne celle-ci, Pierre Jacotin et ses disciples rencontrèrent des difficultés, notamment au sujet de la validité de l'application des signes géographiques européens à un territoire très différent (comment représenter le désert ? puis des décennies plus tard, le même problème avec les oasis se posait, les déserts n'étant pas entièrement impropres à la vie végétale), il fallait donc inventer de nouveaux signes à placer sur les cartes et surtout à les uniformiser, à l'instar des pyramides et des obélisques entre autres. Citons le cas des mosquées, le signe celles-ci fut calqué sur celui des églises : un trait surmonté d'un croissant. Quelques décennies plus tard, en Algérie, l'on retrouve très peu de mosquées, il y avait surtout des mausolées dédiés à des marabouts. Les cartographes décidèrent de garder le même signe, bien que ce soit différent au niveau de la dimension et de la richesse des matériaux, les mausolées algériens étant généralement assez austères et occupant peu de place. L'on peut imaginer un militaire ou itinérant quelconque qui, en voyant ce signe, croirait trouver en ce lieu un édifice plus ou moins élaboré, et qui pense s'être trompé de chemin car n'étant pas tombé sur le monument auquel renvoie le signe sur la carte.

I.3.8. L'arabisation des toponymes berbères, œuvre exclusive des fonctionnaires indigènes arabisants des bureaux arabes ?

Si Hélène Blais, en rapportant une correspondance, croit démontrer les erreurs de calcul et de géodésie des premiers cartographes français, corrigés par leurs successeurs, nous croyons y voir autre chose. Voici la correspondance en question :

> La principale erreur des anciennes études fournies sur le Dahara venait de la distance de 5 à 6 lieues mise entre l'embouchure du Khamis et le cap Aghmis[71], ce qui resserrait singulièrement toute la partie ouest du pays et rendait la carte

[70]SHD, 3M545, Lettre de Cassaigne à Pelet, 26-09-1846
[71]C'est nous qui soulignons

> illisible pour les commandants de colonne. Les arabes donnent pourtant au cap le même nom qu'à la rivière, ce nom de Khamis (le cinquième) parce qu'un grand marché se tient dans les environs le cinquième jour de la semaine. La prononciation gutturale des indigènes a pu induire les marins en erreur sur l'orthographe du nom, mais ils ont parfaitement représenté le rivage et l'aspect des montagnes dans les profils de la côte, et il est singulier que la précision de leurs opérations n'ait pas mis sur la voie pour la vraie embouchure du Khamis. Vous trouverez des différences très notables pour d'autres points, et certains cours d'eau de cette bizarre contrée…[72].

Nous pensons que les toponymes *Aghmis* et *Cap Khamis* ne représentent ni le même lieu ni le même toponyme. Et pour cause, l'un nommant une embouchure, l'autre un marché. Ce serait donc les premiers cartographes qui auraient raison et que les seconds, en pensant rectifier, n'auraient fait qu'introduire une erreur. Nous justifions cela par leur méconnaissance du berbère, de leur niveau rudimentaire de l'arabe algérien et même classique, tous les cartographes ayant étudié dans les écoles orientalistes n'étaient pas de parfaits arabophones pour autant, sans parler de la surdité phonologique dont ils souffraient certainement. Une preuve est dans la correspondance, les deux lieux sont distants de 5 à 6 lieux, une lieue équivalant quatre kilomètres, *Cap Aghmis* et Souk *el Khamis* étant éloignés l'un l'autre d'une distance estimée entre vingt et vingt-quatre kilomètres, ce qui est loin d'être négligeable. Hélène Blais avance que ce cas n'était pas isolé, cela nous révèle l'ampleur des dommages infligés à la toponymie algérienne.

La même auteure ajoute que les erreurs sur lesquelles les officiers « de seconde génération » avaient mis le doigt et « corrigé »[73] n'étaient pas imputés, par ces derniers, à leurs prédécesseurs mais aux « *problèmes de prononciation* »[74] des Indigènes, car entre un cartographe hautement diplômé et un Indigène, il ne pouvait s'agir du premier.

De par l'exemple et d'autres que nous évoquerons dans les chapitres suivants, relevés de notre corpus, nous avançons l'hypothèse que l'arabisation par l'écrit des toponymes berbères du Maghreb en général, de la Kabylie dans notre cas ait été majoritairement l'œuvre des officiers ayant œuvré à la production de cartes, qu'ils soient Français ou Indigènes. Plusieurs raisons présidaient à cela, entre autres la

[72]S.H.D. 3M545, Lettre de Cassaigne à Pelet, 26-09-1846
[73] C'est nous qui soulignons pour les deux séquences du paragraphe
[74]BLAIS, H., « Les enquêtes des cartographes … », *Op ; Cit*, p. 78

formation orientaliste des cartographes, formation dans laquelle l'Algérie était présentée comme arabe, Hélène Blais évoque toujours cette thèse lorsqu'elle déclare : « *Ce n'est en effet jamais la méconnaissance de la langue arabe qui est avancée comme cause de confusion, mais c'est en revanche aux Arabes qu'incombent toutes les difficultés de communication* » [75], comme si maitriser l'arabe était suffisant pour comprendre les Indigènes et transcrire fidèlement les toponymes qu'ils formulaient devant eux. Cela sans négliger le rôle de la surdité phonologique, mais les faits sont que les officiers tentaient toujours de donner un sens aux toponymes qu'ils entendaient, ce qui les conduisait à les rapprocher des quelques mots qu'ils connaissaient, et toujours de l'arabe, comme si les Algériens s'exprimaient en arabe classique, et comme s'il n'y avait pas d'autre langue parlée en Algérie.

I.3.9. La cartographie de la Kabylie

La prise de la Kabylie n'a été possible qu'en 1857, cela n'empêcha pas les agents du Dépôt de guerre de constituer préalablement des cartes d'Algérie avec une toponymie très détaillée de la Kabylie, il en est ainsi de la carte de la province d'Alger de 1838 du Général Pelet, de la carte par renseignement de la Kabylie de Valdan datant de 1845 et de la carte de Carette 1846 entre autres. Comme nous l'avons déclaré plus haut, le rôle de ces cartes était de préparer les futures conquêtes, ces cartes comportent beaucoup d'erreurs de transcription des toponymes, certaines erreurs perdurerons jusqu'à nos jours.

Nous constatons que la Kabylie connut les mêmes procédés de recueil toponymique que le reste du pays (interrogation des Indigènes, recoupements d'informations, vérifications), ce territoire qui reprend, avec quelques différences, les frontières de l'actuelle wilaya de Tizi-Ouzou fit également l'objet des mêmes procédés d'exploitation du savoir indigène, tout en le dénigrant et en le rabaissant. Dans *L'Exploration scientifique de la Kabylie*, E. Carette, l'auteur déclare :

> L'analyse minutieuse que suppose l'établissement d'un inventaire ne pouvait s'opérer sans le secours des hommes auxquels il s'applique. Je me suis adressé aux montagnards kabiles, qui, sans être bien savants, possèdent cependant, mieux que personne, la science de leur clan natal dans l'horizon de

[75] Ibidem

> leur clocher, ne lui demandant que ce qu'il lui était impossible d'ignorer, contrôlant, autant que possible, chaque déclaration par des informations puisées à d'autres sources. […] Les questions ne portaient d'ailleurs que sur des faits simples, sur des particularités locales : je me réservais de les comparer, de les coordonner, d'en déduire les lois et les faits d'ensemble, dont l'appréciation échappe toujours aux indigènes, de remonter, en un mot, de l'analyse à la synthèse. [76]

Carette fit certainement appel à des interprètes civils et militaires, mais il ne dit pas s'il recrutait ou questionnait des bilingues kabyle-français. En effet, s'il était facile de trouver des interprètes français/arabe dialectal (personnel consulaire), nous pensons qu'il était très difficile de trouver un interprète kabyle-français. Les topographes firent certainement appel aux premiers, renforçant les erreurs d'interprétation des toponymes, les rapprochant davantage d'une étymologie plus arabe que berbère. Ce problème sera davantage traité dans le chapitre III. Il se pourrait également qu'ils aient fait appel à des bilingues kabyle-arabe (colporteurs, journaliers etc.) mais que l'interprétation du toponyme soit l'œuvre des français arabisants.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que Tizi-Ouzou, qui fait partie de la Kabylie, est un territoire se trouvant à une centaine de kilomètres à l'est d'Alger. Il est habité (territorialisée donc) depuis des millénaires, il possède des caractéristiques géographiques et anthropologiques propres qui créèrent une territorialisation spécifique demeurée immuable pendant des millénaires. La première population coloniale de Tizi-Ouzou était militaire, établie à Dellys et à Bordj Tizi-Ouzou, elle fut rapidement suivie d'une population civile prolétaire. Cette dernière se vit légaliser ses campements à travers de nombreux décrets. L'occupation de tout Tizi-Ouzou se fit par des assauts préparés et lancés du village colonial émergé autour de Bordj Tizi-Ouzou, les cartes par renseignements offraient des avantages certains dans les rapports de force. Les terres domaniales ottomanes étant rares en Kabylie et l'afflux colonial important, les autorités procédaient régulièrement au séquestre, soit en tant que punition des révoltes de 1856 et de 1871, soit pour utilité publique. Il en résultera une démographie trop importante (elle

[76] CARETTE, E. H., *Exploration de l'Algérie, étude de la Kabilie proprement dite*, Imprimerie Nationale, Paris, 1844, Tome 1, pp. 5-6

l'était déjà avant l'apport colonial). Il fût donc décidé de réorienter les projets économiques de Tizi-Ouzou de l'agricole vers l'artisanal et le tertiaire.

Concernant la mise en carte du territoire de notre recherche, les étapes et techniques utilisées dans les premières décennies de la conquête étaient les mêmes que pour le reste du pays (du moins son nord). Cartographier Tizi-Ouzou avait pour but premier la préparation des conquêtes, les premières cartes furent dressées dès 1830 à l'instar de celle de *Lapie*. Cette dernière mêle les toponymes de l'époque et ceux de la période romaine en Afrique du Nord. Cet acte avait un double sens, d'une part parce qu'ils ne disposaient pas d'assez d'informations et n'avaient pas foulé tout le sol pour rapporter tous les toponymes du territoire d'Algérie et de l'autre, pour faire table rase de toute l'histoire du pays entre la fin de la présence romaine et leur arrivée, eux, les héritiers de César.

Dresser une carte requiert une formation. En ce qui concerne les cartes militaires (les cartes par renseignements), les cartographes en Algérie avaient pour la plupart une excellente formation, ils constituaient l'élite de leur armée. Cependant, ils firent très peu appel aux acquis de leur études dans le domaine, eu égard aux conditions de collecte (guerre, méfiance, etc.), aux difficultés à sillonner tous les lieux. En d'autres termes, ils se heurtèrent aux spécificités de l'espace algérien (géographie, territorialisation spécifique, langues étrangères et mal maitrisées des transcripteurs). Concernant les informateurs, ce sont les Indigènes qui firent les descriptions des territoires et nommé les lieux. Le travail des cartographes fut essentiellement de collecter les témoignages, de les confronter et d'essayer d'en ressortir les toponymes les plus authentiques. Malgré ces efforts, l'analyse de notre corpus démontrera que les erreurs de transcriptions produites lors de la mise en carte de l'Algérie ne sont pas de l'ordre du détail. Aussi, il n'y a à notre connaissance pas de doutes quant à la participation de l'Indigène à cartographier son territoire, de par les énoncés discursifs mais aussi de par le tracé de cartes et de croquis. Mais la constitution de normes subjectives permit aux cartographes d'exploiter ces données sans en reconnaître le poids et la qualité.

Aussi, une enquête orale a bel et bien secondé, parfois même supplanté l'enquête géographique, domaine de spécialité des cartographes et pas des moindres tels Carette, membre de la commission de *l'exploration scientifique de l'Algérie*. Ce dernier insistait pourtant sur le témoignage des Indigènes sous forme discursive dans la géographie de

l'Algérie. L'enquête orale a prévalu dans la mise en carte des lieux difficiles d'accès surtout dont la Kabylie qui ne fut soumise qu'en 1856 et qui connut par la suite des révoltes récurrentes jusqu'en 1871. Aussi, le choix de l'informateur indigène reposait souvent sur la qualité des rapports avec les Français et non sur son niveau de connaissances supposées des lieux.

Cela dit, les cartographes ont eu à faire face à de nombreux problèmes, entre autres celui de la langue, il était difficile de concevoir que des informations puissent être convenablement transmises entre deux interlocuteurs sans qu'au moins un seul des deux ne maitrise la langue de l'autre. Certes, il y avait une langue véhiculaire, l'arabe, mais ni l'officier français (qui n'a pas été formé à l'arabe dialectal), ni le Kabyle ne maitrisaient le français et plus ou moins l'arabe classique pour la majorité d'entre eux, ceci ouvrant lieu aux multiples erreurs d'entente et de transcription des toponymes, ces altérations constituent des redénominations à part entière.

La cartographie de l'Algérie, surtout les premières décennies, est plus le fruit d'enquêtes auprès de personnes que d'enquêtes sur le territoire à proprement parler, ce à l'inverse de ce que préconisaient les textes officiels. Ce processus de cartographie offrit également à voir un épisode du conflit entre l'oral et l'écrit, entre le local et l'universel, entre le regard de soi sur son environnement et le regard que l'autre pourrait poser sur le nôtre. Les cartographes tentèrent des accommodements de ces deux rationalités. De ces arrangements sont nées les cartes dont certaines constituent notre corpus mais nous n'y décelons point la trace de la contribution Indigène, celle-ci fut exploitée, méprisée puis tue. Bien que méprisées et frappées du sceau du doute, les savoirs indigènes, faute de moyens et d'investigations poussées ont figuré tels quels sur les cartes. Des constructions langagières permirent d'instaurer la subjectivité qui, en retour, permit cette situation, comme l'exagération des descriptions et qualificatifs des savoirs, positifs pour la science occidentale et négatifs pour les savoirs indigènes. Toutes les étapes, tous les procédés relatés dans ce chapitre sur la cartographie de l'Algérie furent mis en œuvre en Kabylie.

Chapitre II :

Outils théoriques

La toponymie est un domaine très vaste et au carrefour de plusieurs disciplines, mais cette importance n'a pas assez attisé la curiosité des Anciens. En effet, cette discipline ne s'est développée que depuis environ un siècle. Son objet, le nom de lieu est un concept dont l'enjeu dépasse les frontières de sa sphère mère, la linguistique, pour faire l'objet de manipulations en géographie, en idéologie et en aménagement du territoire entre autres.

L'objet de ce chapitre est de faire le point sur la théorie autour du toponyme. L'objectif étant de présenter et d'expliquer les concepts dont nous aurons besoin en analyse.

Dans un premier temps, nous présenterons la toponymie, nous évoquerons quelques unes de ses catégories, nous ferons également part des relations que partage la toponymie avec quelques sciences et avec lesquelles elle entretient des relations d'interdisciplinarité. Dans un second temps, la transcription des toponymes algériens en langue française ayant généré des noms altérés, nous tenterons de mettre le doigt sur les causes et les conséquences de cette œuvre, nous présenterons en effet les différents types d'altérations pouvant atteindre un nom de lieu que nous étayerons d'exemples tirés de notre corpus hors espace d'études, c'est-à-dire l'Algérie sans Tizi-Ouzou. Certaines des cartes dont nous disposons nous fournissent en effet des toponymes d'une partie du pays, comme la carte de Carette (1846) ou encore celle de 1900 (*Algérie et Tunisie*). Le corpus, quant à lui, sera analysé dans les chapitres analytiques. Nous présenterons aussi d'autres procédés de redénomination comme la traduction.

II.1. Présentation du toponyme et de la toponymie

Le nom de lieu est un concept qui intrigue aussi bien en linguistique que dans d'autres domaines (politique, histoire, religion,…). Suite de phonèmes ou de lettres catalysant un ou des significations sur une période plus ou moins longue mais aussi des enjeux et des stratégies (d'appropriation, de légitimation, de célébration), le toponyme n'a de nos jours pas fini de livrer tous ses secrets, notion manipulée par différents domaines, la science dont il est l'objet commence à peine à pouvoir l'étudier scientifiquement.

II.1.1. Définitions

Pour G. Mounin (1974 :326), *« la toponymie est la discipline linguistique dont l'objet d'étude est les noms propres de lieu »* [1]. Selon le *Petit Larousse Grand Format* (2001 :1016), le terme « *toponymie* » est formé de « *topos* » et d' « *onuma* » ou « *nymos* », deux termes grecs renvoyant respectivement à *lieu* et à *nom.* Rattachée à l'onomastique, la science des noms propres, la toponymie est une discipline linguistique en premier lieu mais aussi philologique entre autres. Nous pourrons définir nous-même la toponymie comme étant une science qui a pour objet d'étude les noms géographiques, imaginaires ou réels, son objectif étant de retrouver la langue du nom, son étymologie, ses anciennes formes et sa signification dans chacune d'entre elles.

Le toponyme a pour fonction principale de désigner le lieu qu'il dénomme (Bouvier, J-C, 2003 : 164) et de ce fait le délimiter et même désigner son propriétaire dans certains cas (par la langue utilisée ou par le nom du propriétaire). Il peut également décrire le lieu ou encore citer des informations sur des événements qui s'y seraient déroulés. Science récente, elle n'apparait en tant que telle qu'au XIXème siècle, depuis, elle n'a cessé d'évoluer, notamment avec l'apport de la dialectologie et des travaux d'Albert Dauzat, d'Auguste Longnon et de Charles Rostaing entre autres.

Le nom de lieu est une production humaine, c'est l'Homme qui nomme un espace et en fait par cet acte un territoire, cette dénomination n'est pas sans donner des indications sur la conception du monde du nommant et de sa gestion de l'espace , de ses activités, de son passé, de son idéologie et de ses buts : repérage, appropriation, remémoration, évocation etc. De ce fait, le toponyme est un marquage spécifique du territoire, il est intimement lié à l'individu ou à la société qui le produisit, car un nom propre est créé par un individu est ensuite adopté par le reste du groupe, il est donc une convention.

Si, pour certains, dont Kripke, le nom propre (dont le toponyme) est un désignateur rigide[2], d'autres, comme Marie-Anne Paveau (2008 :24) y voient un désignateur souple (et un organisateur mémoriel). Mais cette souplesse est relative, un

[1] MOUNIN, G., 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Paris, p. 326

[2] DRAGA, O, « Pour une analyse décompositionnelle des noms propres toponymiques – modèle de représentation sémantique », in : *Synergies,* Roumanie n° 5 - 2010 pp. 177-193, p. 180

toponyme a une durée de vie assez longue, cette souplesse concerne souvent le signifié, le signifiant demeurant inchangé pendant une longue période, selon la stabilité politique et sociale de la société y vivant.

II.1.2. Quelques catégories toponymiques

Branche de l'onomastique qui a pour objet d'étude toutes les catégories de noms propres (*Le Robert. Dictionnaire des noms de lieux*, 1994 :530), elle-même branche de la linguistique, la toponymie renferme plusieurs catégories de noms de lieux. Pour Hervé Guillorel (1999 : 67), la distinction entre les différents types de toponymes diffère d'une discipline à une autre mais aussi d'une théorie à l'autre. Voici quelques uns, livrés par ordre alphabétique :

- L'allonyme : il désigne les différents noms que peut avoir un même lieu. Par exemple, la mer comprise entre le Japon, la Corée et la Russie, appelée officiellement *Mer du Japon* et dont le nom est contesté par les deux Corée pour lesquelles cette dénomination rappelle les heures sombres de la colonisation et la politique expansionniste du Japon. Les Corées proposent le nom de *Mer de Corée*.
- Les endonymes : toponyme propre à un lieu exprimé dans sa langue originelle et avec la forme phonolohique et parfois orthographique originelle, ce, quelque soit le système d'écriture.
- L'exonyme : nom géographique utilisé dans d'autres langues (étrangères à celle du toponyme) pour désigner le lieu. Par exemple, *Dzayer* [*dzajr*] se dit *Alger* [*alge*] en français et *Algiers* [*alʤiyrs*] en anglais. *Alger* et *Algiers* sont les exonymes de *Dzayer*, qui, lui, est l'endonyme.
- L'hydronyme : le terme est composé de *hydro* qui signifie « *eau* » en grec et nymie (nommer). Il s'agit des noms de cours et d'étendues d'eaux (océans, rivières, oueds…).
- Le microtoponyme : selon Hervé Guillorel (2000 : 61), il s'agit de noms propres de lieux-dits, ces derniers étant à leur tour définis par *Le Robert. Dictionnaire des noms de lieux* (1994 :530) comme étant « *un lieu dans la campagne désigné par un nom en rapport avec la particularité du paysage ou d'un fait historique* ».
- L'odonyme : il est composé de « *hodos* » qui signifie la voie en grec, il s'agit donc de noms de rues, de tous types de voies et même de tous les lieux présents (batiments administratifs, jardins etc.).

- L'oronyme : il s'agit de noms de montagnes.

II.1.3. Méthode de la toponymie

Selon Elizabeth Zadora-Rio (2001 : 3), la méthode de la toponymie repose sur la recherche, au moyen de l'analyse philologique et des règles de la phonétique historique des étymons des couches anciennes à partir des toponymes actuels ou des anciens, ce dans les formes attestées dans les sources écrites anciennes, bien que ces dernières soient postérieures à l'époque de formation supposée des toponymes, les règles de la phonétique historique ayant en effet été établies à partir de l'étude de transformation des noms communs, de l'évolution de la prononciation et de l'accentuation avec leurs variantes régionales. Pour les toponymes, la démarche est beaucoup plus aventureuse car ils obéissent beaucoup moins bien aux règles de la phonétique historique : ils sont fréquemment déformés par des phénomènes de rationalisation (en particulier les fausses étymologies, lorsque le terme n'est plus compris), ou de contamination, sans parler des règles de transcription. Il ya aussi la démarche régressive, elle consiste accéder, à partir des formes attestées dans les textes, à un passé plus lointain, elle aboutit à d'excellentes restitutions mais il ne faudrait pas négliger une marge d'hypothèses. En effet, les risques d'erreurs des étymons ne sont pas négligeables.

II.1.4. La toponymie : une branche de la linguistique

La toponymie est une branche de l'onomastique, elle-même branche des sciences du langage. Les noms de lieux sont au premier degré des éléments de la langue : générer un toponyme (nommer un lieu) est un acte de création langagière qui identifie le lieu, le qualifie, et le délimite. Un toponyme est une unité lexicale douée de sens (exception faite de la théorie logicienne), cette signification peut-être perdue, toujours accessible ou remotivée.

Si le toponyme sert à dénominer, à savoir attribuer une unité lexicale à un lieu, cette action est sans conteste un acte linguistique. Pour Albert Dauzat, « *La toponymie est une science linguistique* […] *Les études toponymiques sont du ressort du linguiste. Leur méthode est linguistique*» [3] . Dauzat évoque le cas d'un géographe ayant pour

[3] DAUZAT, A., réed. 1960, *La Toponymie française, Buts et méthodes. Questions de peuplement. Les bases pré-indo-européennes. Noms de rivières. Toponymie gallo-romaine. Un dépouillement régional : Auvergne et Velay*, éd. Payot, Paris, p. 24

ambition d'étudier des hydronymes et qui n'y parvenait aucunement car n'étant pas initié à la linguistique et aux langues anciennes. Cela démontre à quel point, les toponymes, bien que référant à des lieux géographiques, ne peuvent être appréhendés en dehors de la linguistique.

> Du point de vue de l'approche linguistique, les toponymes sont d'abord et avant tout des éléments de la langue, ils ne sont pas générés spontanément, mais plutôt sélectionnés au cours de l'acte de dénomination parmi le réservoir lexical de la langue et ensuite seulement assignés à une fonction particulière, celle de découper l'espace toponymique et d'en identifier les composants grâce aux noms de lieux. [4]

En d'autres termes, nommer un lieu constitue un acte avant tout « linguistique ».

II.1.5. Toponymie et sciences auxiliaires

Comme toute science, la toponymie fait appel à d'autres pour étayer ses postulats et prouver leur pertinence. En effet, que serait la toponymie sans une étude géographique de l'espace en question ? sans l'histoire du lieu, ou sans une enquête anthropologique et avant tout linguistique de la population occupant ledit espace ? Nous tenterons donc d'expliquer ces interactions interdisciplinaires :

II.1.5.1. Toponymie et histoire

Les rapports de la toponymie et des sciences historiques ne sont pas aisés à définir, une chose est sûre, les liens sont évidents ; d'une part, que le toponyme soit en soi un document historique est un fait, c'est un document révélateur de nombreuses données utiles aux chercheurs. L'ensemble des noms de lieux habités d'un pays constitue, s'il est correctement consulté, un immense livre d'histoire où se lisent non seulement la succession des diverses couches de populations y ayant vécu et les dates d'occupation entre autres. Le toponyme révèle aussi l'origine des villes et des villages, sur laquelle toute indication documentaire fait souvent défaut.

Michel Tamine déclare : « *le nom propre qui intéresse l'onomasticien est* […] *par sa nature linguistique, inscrit dans l'histoire : il subit les transformations que le temps*

[4] ATOUI, B, 1998, *Toponymie et espace en Algérie*, Ed. Institut National de Cartographie, Alger, p. 34

impose à sa forme, les accidents qui bouleversent son sens jusqu'à le dissoudre totalement. »[5]. L'histoire est donc un paramètre important dans l'étude de la toponymie.

II.1.5.2. Toponymie et archéologie

La toponymie a longtemps été utilisée comme substitut à l'archéologie. Elizabeth Zadora-Rio[6] rapporte deux expériences, des archéologues dont l'allemand Wihelm Arnold et le français d'Arbois de Joubainville utilisèrent au XIXème siècle les noms de lieux pour identifier une population parmi de nombreuses ayant occupé un lieu, ils se servirent pour les identifier des suffixes des toponymes. Mais ce sera surtout Albert Dauzat qui exprimera le mieux la relation et même la corrélation entre les deux disciplines :

> Les noms de lieux sont les fossiles de la géographie humaine […] cette métaphore est d'autant justifiée que les toponymes se présentent en couches historiques superposées, assez analogues aux sédiments préhistoriques successifs de la géologie. [7]

L'archéologue peut exploiter les toponymes dans deux cas : lors de fouilles ou d'investigations pour comprendre l'usage de la pièce archéologique, le signifié du nom de lieu peut le guider à se focaliser sur certaines sémantiques. Inversement, les ruines et les résultats de l'archéologie peuvent aider le toponymiste à atteindre la vraie signification du nom de lieu (population y vivant, donc la langue du toponyme, l'activité pratiquée sur les lieux etc.). De plus, les apports de l'archéologie sont relativement plus sûrs que ceux des livres et autres manuscrits sur lesquels les noms propres ont été souvent modifiés, soumis à l'idéologie et aux vicissitudes du temps et aux destructions pour des raisons idéologiques (destruction de bibliothèques, de manuscrits etc.).

II.1.5.3. Toponymie et géographie

Il ne saurait y avoir de toponyme sans lieu à dénominer, ce, qu'il soit réel ou imaginaire. Hervé Guillorel présente la toponymie comme la *« science des noms*

[5] TAMINE, M., Le nom propre a-t-il un sens ?, in *Le nom propre a-t-il un sens* ? dir. BOUVIER, J-C., 2013 pp 5-13, p. 9
[6] ZADORA-RIO, E., « Archéologie et toponymie : le divorce ». In : Les *petits cahiers d'Anatole*, n°8, 2001. Sur le site : http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_8.pdf, consulté le 12-03-2013
[7] DAUZAT, A., réed. 1960, *La Toponymie française,… Op ; Cit*, p. 13

propres géographiques » [8]. En effet, toponymie et géographie ont en commun la notion de lieu. Elles étudient aussi toutes deux, parfois pour des buts similaires le relief, la faune et la flore entre autres. Les cartes géographiques sont de précieux outils pour le toponymiste. Aussi, que serait une carte géographique sans toponymes transcrits dessus ? Non que des cartes sans toponymes n'existent pas mais le nom de lieu est un élément plus qu'essentiel sur un tel document. Aussi, des toponymes peuvent livrer des informations importantes pour le géographe : relief, activité humaine etc. Brahim Atoui ajoute : « *Les noms de lieux* […] *servent à marquer la présence d'un lieu dans l'espace, à établir sa position en regard des autres lieux ou par rapport à un système de repérage établi par convention*» [9] .

Nous terminerons par dire qu'un toponyme, en tant que mot, est composé selon la triade de Pierce de trois élément : un signifiant (l'image acoustique), un signifié mais aussi un référent, à savoir dans le cas des noms de lieux une entité géographique.

II.1.5.4. Toponymie et anthropologie

Pour Mohamed el Fasi, « *l'étude des toponymes peut révéler des faits se rattachant au passé et donner ainsi des renseignements sur l'histoire, la religion et la civilisation des premiers occupants de ces lieux* »[10] . Foudil Cheriguen considère l'onomastique (dont la toponymie) comme l'une des ultimes voies encore empruntables pour observer les mentalités « *à partir des croyances auxquelles l'interprétation renvoie »*[11].

L'anthropologie est l'étude des caractéristiques culturelles et sociales des humains. Il y existe une influence mutuelle entre l'espace et son habitant, citons la thématique de la vision du monde dans le domaine toponymique. Dans un premier temps, les spécificités de l'espace (relief, climat, nature des sols, présence ou non de cours d'eau, potentialités d'exploitation et d'activité économique etc.) influencent la

[8] GUILLOREL, H., 2000, « Toponymie et politique », in *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, *Op ; Cit*, p. 64
[9] ATOUI, B. 1996, *Toponymie et espace en Algérie*, *Op ; Cit*, p. 38
[10] EL FASI, M., 1978 , « Ethnonymes et toponymes africains », in *Histoire générale de l'Afrique, étude et documents* n° : 6, Documents de travail et compte rendu de la réunion d'experts organisée par l'Unesco à Paris. Sur le site : http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001896/189601fo.pdf consulté le 04-02-2014, p. 19
[11] CHERIGUEN, F. 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités*, *Op ; Cit*, p. 13

vision du monde du groupe humain y vivant. Si l'espace est propice à l'agriculture, la population y deviendra sédentaire et l'habitat permanent et en matériaux durs. Si au contraire l'espace est inhospitalier, la population sera nomade ou semi-nomade, l'habitat mobile et en matières moins solides. Dans ces deux cas, le marquage du territoire (sa dénomination par les mots de la langue) sera différent. L'appropriation sera rapide pour l'espace hospitalier et inexistante ou peu importante pour les espaces inhospitaliers. Les toponymes du premier espace désigneront, outre la description du relief un acte d'appropriation individuelle ou collective comme *Ain Soltane* (dans l'actuelle Ain Defla), littéralement la source du souverain ou encore *l'Angleterre*, la terre des Angles. Des noms de personnes ou de tribus marqueront l'espace (ainsi territorialisé), les seconds (les nomades ou semi-nomades) désigneront un espace de transit (pour l'établissement saisonnier, route…) comme pour *l'Azaouad* (ou *Azawad*), au nord-est du Mali, toponyme désignant un lieu de transhumance qui n'exprime pas d'appartenance à un quelconque groupe. Aussi, les espaces hospitaliers créent une vision du monde optimiste tendis que les espaces incultes à l'activité humaine produisent une vision du monde plus ou moins pessimiste et même tragique, pour reprendre George Lukacs. Ces visions du monde ne sont pas sans influencer les procédés de dénomination de ce même espace. Citons le toponyme *Cap de bonne espérance*, dans l'actuelle Afrique du Sud, nommé ainsi par le navigateur Bartolomeu Dias en raison des importantes potentialités commerciales (et donc de richesse) qu'il offrait et *Bab el Mendeb*, détroit reliant la Mer Rouge au Golfe d'Aden, la navigation y est très dangereuse (en raison des courants rapides), d'où le nom : *porte des regrets et des larmes* en arabe. Cela pour illustrer l'influence de l'espace sur l'individu en matière de vision du monde et par conséquent sur sa dénomination de l'espace.

Dans un second temps, l'homme influe également sur son environnement en le modifiant par l'aménagement du territoire par exemple, il en résulte des toponymes comme *la Qasba* à Alger.

Dans un troisième temps, les espaces fertiles et bien drainés par les eaux sont le berceau des civilisations, ces espaces permettent la cohésion sociale, l'apparition et le développement d'une langue (résultat des besoins de communication plus important, comme les échanges économiques. Ce développement des langues favorise l'apparition de nouveaux mots dans ces dernières que nous retrouvons ensuite dans les noms de lieux.

Ainsi, les toponymes sont les résultats d'une conceptualisation singulière, cette conceptualisation est elle-même le produit de l'inter-influence existant entre l'espace et les individus y vivant. L'espace forge la pensée qui finit par qualifier ce dernier en produisant un concept (un nom) qui sera convenu et mémorisé par les membres de la communauté et donc fixé, c'est le toponyme.

II.1.5.5. Toponymie et politique

Il existe une puissante corrélation entre les notions d'espace et de politique. Pour Bernard Lamizet, « *C'est dans l'espace public que se déroule l'ensemble des activités constitutives du fait politique*. »[12]. Il ajoute : « *La naissance de l'espace public est* […] *contemporaine de l'avénement du politique.*[13] ». De ce fait, considérer l'acte de nomination de cet espace comme un acte politique est une évidence. En effet, nommer un espace, c'est l'en faire sien, c'est y imprimer son programme politique, à savoir sa vision du monde, son identité, sa langue, ses normes, ses modèles et valeurs, l'évocation de son passé et ses projets d'avenir. Il en est ainsi pour tous les peuples du monde sur un lieu donné, qu'il leur appartienne « de première main» [14] (concernant les autochtones) ou conquis. R. Kahlouche déclare à ce sujet : « *Le procès de dénomination est pour le conquérant un acte de confirmation d'appropriation du territoire*» [15], nous ajouterons que cet acte est à caractère politique. Pour Le Moing, « *la vie des toponymes* [est] *étroitement liée aux événements politiques et sociaux*» [16]. Nous évoquerons dans ce même chapitre le cas de l'exploitation par la France des toponymes romain et byzantin encore « vivants »[17] en Algérie en 1830 (comme *Qasentina* qui devient *Constantine*) et la revivification des toponymes « morts » (comme Bône, francisation d'Hippone, nom existant à l'époque antique, cela pour servir de légitimité à la colonisation française, la présentant comme un retour de l'Afrique romaine. La toponymie en tant que telle implique des stratégies de marquage et de contrôle d'un territoire et de plus, dans une langue donnée, constitue un acte fondamental du politique.

[12] LAMIZET, B., 2011, *Le langage politique*, éd. Ellipses, Paris, p. 18
[13] Ibidem.
[14] C'est nous qui mettons entre guillemets
[15] KAHLOUCHE, R., 2000, « La dénomination/redénomination : un lieu de conflit identitaire », in *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, dir. AKIN, S., éd. Publications de l'Université de Rouen, Collection DYALANG-PUR, Rouen, pp 183-188, p. 184
[16] LE MOING, J-Y., 1990, Les noms de lieux bretons de Haute Bretagne, Spezed Coop Breizh, p. 28, cité par Hervé Guillorel, « Toponymie et politique », *Op ; Cit*, p. 64
[17] C'est nous qui mettons entre parenthèses

Pour mieux démontrer la part du politique dans la toponymie, Hervé Guillorel fait appel aux travaux de Stein Rokkan, ce dernier isole le concept *de clivage centre / périphérie*. Pour Rokkan, la constitution des unités politiques (des Etats-Nations classiques, mais aussi des empires) sont affectés par cette notion, les clivages centre/périphérie interviennent dans le fait que la construction de l'Etat, puis de la nation, impliquent l'incorporation progressive par un centre de périphéries dont des spécificités, comme la langue, les catégories dénominatives (relief, religieux…), sont différentes de ce centre et auquel elle doivent pourtant se soumettre et adopter les habitudes dénominatives, ce qui touche à la langue et à aux catégories dénominatives. Citons l'exemple de la France dont la constitution de l'Etat se fit par le phagocytage des langues que l'on appelle actuellement régionales (comme le breton, le basque, le catalan entre autres). Aussi, après la révolution de 1789, les nouvelles autorités opérèrent-elles des détoponymisations / retoponymisations pour soustraire les territoires et les populations au pouvoir de l'Eglise (de nombreux toponymes étaient de catégorie hagyonymique, ils furent remplacés par des noms de relief, jugés plus neutres mais également moins régionalistes), sans oublier l'effacement des caractéristiques linguistiques régionales par la francisation des toponymes de ces régions. La langue de Paris (le centre) est devenue langue de tout le pays (les périphéries annexées) à travers l'instruction publique ; elle l'a également été à travers la modification des toponymes en les francisant.

En d'autres termes, les dénominations / renominations constituent des processus liés aux dynamiques d'édification étatique et nationale (Guillorel, 2000 : 77), nous ajouterons que c'est le cas pour les entreprises coloniales (les processus impériaux) où il s'agit justement de marquer par sa langue la toponymie du lieu faisant objet d'annexion à l'empire, ce, dans le but de se l'approprier, autrement dit, de produire du territoire ayant une apparence linguistique de la métropole. Modifier la toponymie, que ce soit par l'altération ou par la détoponymisation / retoponymisation se fait également par le traitement différencié des différentes strates sociales, historiques, culturelles et linguistiques des lieux. Des couches dont la population (et donc la langue de la dénomination des lieux) est apparentée par certains aspects au nouveau conquérant seront privilégiées et mises en avant tandis que celles qui sont éloignées seront défavorisées et le taux de débaptisations/rebaptisations élevé. Toutes ces actions sont supervisées par l'action politique.

Autres aspects de la relation étroite entre la toponymie et le politique, l'installation successive de groupes sociaux parlant des langues différentes sur un même territoire physique génère souvent des conflits très visibles au niveau de la pratique toponymique. Aussi, l'aménagement linguistique ne saurait se faire en dehors d'un projet politique. Projet qui utilisera la toponymie comme témoin, preuve, indicateur de sa légitimité sur le lieu dénominé.

II.1.5.6. Toponymie et étymologie

Selon Le grand dictionnaire Larousse en linguistique et sciences du langage, « *l'étymologie est la recherche des rapports qu'une unité lexicale entretient avec une autre unité plus ancienne* » [18]. Le même ouvrage ajoute que la linguistique historique avait pour fonction d'expliquer l'évolution des mots en remontant aussi loin que possible dans le passé pour atteindre l'étymon, à savoir le premier mot porteur du premier sens[19]. Pour Georges Mounin, l'étymologie est une « *discipline diachronique de la linguistique qui cherche à établir l'origine formelle et sémantique d'une unité lexicale, le plus souvent un mot* »[20].

Si, pour certains (les logiciens), le nom propre n'a pas de sens[21], les linguistes le considèrent comme étant au contraire doué de sens comme les autres mots de la langue[22]. Dans ce cas, il est impératif de connaitre son étymologie, surtout s'il est ancien. Or, comment un cartographe français méconnaissant la langue des toponymes qu'il transcrit (berbère et plus ou moins l'arabe[23]) peut-il avoir accès à leur signification ? Nous verrons dans ce même chapitre comment la méconnaissance des langues et de l'étymologie des mots de ces dernières, dont les toponymes a donné lieu à des interprétations erronées. Ce qui nous permet la transition vers la seconde partie de ce chapitre.

[18] DUBOIS, J., GIACOMO, M., GUESPIN, L., MARCELLESI, J.B, MARCELLESI, C., MEVEL, J.P., 2007, *Le grand dictionnaire Larousse en linguistique et sciences du langage,* Paris, p. 187
[19] Ibidem
[20] MOUNIN, G., 1974, *Dictionnaire de la linguistique, Op ;Cit*, p. 130
[21] TAMINE, M., « Le nom propre a-t-il un sens ? », *Op ; Cit,* p. 5
[22] Ibidem
[23] Car une partie d'entre eux étaient formés dans les écoles orientalistes.

II. 2. Les altérations graphiques

Durant la période française, le champ toponymique algérien ne cessait de subir des altérations, tantôt superficielles, tantôt profondes, allant de la chute d'une lettre à la retoponymisation pure et simple. L'objet de ce chapitre est les altérations graphiques de la transcription en français des toponymes algériens faites entre 1830 et 1962. L'objectif en est de tenter de donner des causes de ces altérations et de présenter leurs différentes classifications. Pour arriver à ces fins, nous formulerons deux hypothèses

- La transcription altérante ne modifierait pas le toponyme au point de constituer une redénomination ;
- La transcription altérante constituerait une véritable redénomination.

Pour vérifier ces hypothèses, nous suivrons le plan suivant : après avoir présenté les causes que nous supposons être à l'origine de ces transcriptions erronées, nous présenterons leurs conséquences, à savoir les différents procédés de mal-transcription que nous définirons et étayerons d'exemples. Bien sûr, il n'est pas ici question de disculper le rôle des nommants indigènes qui auraient certainement livré une variante régionale, endogène ou exogène[24] du nom du lieu mais le nombre d'altérations et leurs causes diverses, comme nous le verrons au cours de ce chapitre prouvent que cette raison est insuffisante.

II.2.1. Les causes des altérations graphiques

Elles sont variées et de différentes catégories, elles peuvent être l'œuvre de la différence de langue, de la rigueur du transcripteur et d'autres raisons encore que nous ignorons.

II.2.1.1. Les causes à imputer à la langue française

Il est évident que transcrire les toponymes d'une langue dans une autre, surtout lorsqu'elles ne font pas partie de la même famille de langues génère quantité d'altérations, nous avons relevé quelques unes que voici :

[24] Nous avons vu dans le chapitre précédent que les cartographes demandaient les noms de lieux aux habitants de ces derniers mais aussi à ceux n'y habitant pas

II.2.1.1.1. L'utilisation de l'alphabet latin pour la transcription des toponymes algériens

L'alphabet latin comporte vingt-six lettres, la plupart représente des phonèmes et des voyelles, des lettres sont aussi combinées pour former d'autres phonèmes comme « ch » ou « ou » qui donnent respectivement la chuintante [ʃ] et la voyelle [*u*]. Le berbère et l'arabe, quant à eux, comportent des phonèmes qui n'existent pas dans la langue française comme fricative [*x*] et les laryngales [*h*] et [*ḥ*] pour ne citer que ceux-ci. Si le phonème [*x*] pouvait être transcrit par la combinaison « kh » (selon de Slane et Gabeau, 1868) ou encore par la lettre « *x* », tous les transcripteurs n'ont pas suivi de formation pour savoir cela et les citoyens lambda (les Colons comme les Indigènes), en lisant un toponyme comportant la lettre « x » sur une pancarte routière, une carte ou un quelconque document administratif, auraient plutôt tendance à lire [*ks*] ou [*gz*], comme c'est le cas pour les mots de la langue française à l'instar de « *Aix-enProvence* » ou « *Xavier* ». Quant aux laryngales [*h*] et [*ḥ*], si le premier pouvait être transcrit par une lettre constituante de l'alphabet latin, il n'en est pas de même pour le second. Aussi, certaines lettres (comme « h ») ont servi à transcrire des phonèmes différents, créant une confusion telle que les dommages perdurent encore de nos jours. (Cf ; Yermeche, 2008 : 156). L'école française n''intégra pas non plus ces phonèmes dans l'enseignement (dans les écoles publiques françaises en Algérie) pour permettre aux Colons ou plus tard aux Indigènes de lire ces phonèmes ou de les transcrire convenablement, cela n'a pas eu lieu en Métropole non plus, il est donc évident que l'annexion s'est faite en francisant. Nous voyons ici que le but de la transcription des toponymes algériens en français n'était pas de transcrire les toponymes algériens avec une reproduction fidèle de tous les phonèmes.

La transcription des toponymes algériens en langue française était d'abord une nécessité et une évidence puisqu'il s'agissait de la langue des transcripteurs et que ces cartes et listes de noms leur étaient en premier destinées (les militaires, pour préparer les assauts), l'urgence faisant fi des règles de transcription et de translittération de rigueur ; quelques années plus tard, après la pacification, la transcription des noms de lieux (sur les cartes et sur d'autres documents administratifs) embrassa un autre but, celui de permettre la lecture et l'écriture des noms propres algériens facilement par les Colons.

Aussi, l'attribution de lettres aux phonèmes inexistants dans le français et les combinaisons de lettres ne furent-elles pas faites pour tous les phonèmes de l'arabe et du berbère, un informateur, employé de banque à la retraite âgé de 88 ans, habitant le centre-ville de l'actuelle Tizi-Ouzou et ayant suivi des études jusqu'en terminale nous a déclaré n'avoir jamais appris à lire ou a transcrire les phonèmes n'existant pas dans le français au cours de son cursus scolaire (l'école française à l'époque coloniale). Nous verrons ces cas avec plus de détails dans le chapitre suivant.

O. Yermèche appelle cela « *l'incapacité du système graphique français à rendre tous les sons de l'arabe et du berbère du fait que le système phonologique du français est plus réduit que ceux des langues à transcrire* » [25].

II.2.1.1.2. La surdité phonologique

Sur le site de l'université de Toulouse, la surdité phonologique est définie ainsi : *« Le principe en est simple en apparence. Tout individu est conditionné par les spécificités sonores originales de sa langue maternelle. Elles déterminent la façon dont il « entend » les sons d'une autre langue»* [26].

Chaque langue a un nombre limité de phonèmes, aucune langue ne possède, à notre connaissance, tous les phonèmes que peut produire une bouche humaine. De ce fait, tout individu est conditionné par les phonèmes propres aux langues apprises ou entendues durant son plus jeune âge, il en résulte un système d'écoute influencé par les habitudes sélectives de l'ouïe qui filtre la perception auditive de l'entendant. Cette discrimination auditive censure les phonèmes inconnus à sa ou ses langues (l'ouie leur est sourde) ou les rapproche spontanément et inconsciemment des phonèmes qu'il connait (de ses langues). Dans les deux cas, la perception est erronée, il y a altération des phonèmes entendus. En d'autres termes, les langues de l'enfance créent un prisme déformé et déformant à l'encontre des autres langues dont la familiarisation est tardive.

[25] YERMECHE O., 2008, *Les anthroponymes algériens, étude morphologique, léxico-sémantique et sociolinguistique*, thèse de doctorat, Université de Mostaganem, p. 207

[26] Sur le site : http://w3.uohprod.univ-tlse2.fr/UOH-PHONETIQUE-FLE/seq01P0201.html, consulté le 29-01-2014

Il est donc naturel que les administrateurs français ou européens (espagnols, italiens ou autres naturalisés français) n'aient pu entendre les phonèmes absents de leurs langues et n'aient donc pu les transcrire aussi fidèlement.

II.2.2. Au niveau de l'administration et des transcripteurs

La non adaptation de l'alphabet latin aux langues algériennes n'explique pas tout, certaines erreurs, comme la chute ou la substitution de phonèmes communs aux langues en présence ne sont pas à imputer au domaine linguistique mais bien aux transcripteurs et aux conditions de travail.

II.2.2.1. Au niveau de l'administration

- Tous les transcripteurs, surtout ceux de la première génération, comme nous l'avons énoncé plus haut, ne purent bénéficier d'une formation dans le domaine, d'où la mauvaise maitrise ou la méconnaissance totale des langues algériennes, les quelques cartographes ou autres administrateurs ayant bénéficié d'une formation de langue arabe ne reçurent aucun enseignement sur les langues berbères, alors que la majorité des toponymes d'Algérie et même de toute l'Afrique du nord appartenaient à cette langue. De plus, la formation en arabe concernait les rudiments de l'arabe classique qui est pourtant très différent des arabes dialectaux algériens.

- Les agents chargés de recueillir les noms de lieux tentaient de leurs donner des significations et de les transcrire selon l'orthographe du mot auquel le nom était rapproché. Cela ne pouvait se faire que dans le prisme de la nomenclature lexicale qu'ils maitrisaient, cette dernière devait être bien sommaire et surtout différente d'un agent à un autre. Il en résultera des redénominations par compréhension erronée et par approximation sémantique des noms qu'ils entendaient entre autres. Cela soulève le problème de l'initiation à la dialectologie, nécessaire à un recueil toponymique et qui ne fut pas dispensée aux agents chargés de la cartographie du pays.

- Nous avons déclaré dans le chapitre précédent que le recensement des toponymes et la conception des cartes s'étaient faits par le recueil oral des toponymes auprès de nommants indigènes. La transcription ou plutôt la translittération des toponymes fit donc passer ces derniers du statut oral à celui d'écrit et les conditions, surtout au départ, étaient celles de l'urgence et des conflits. Il est donc naturel que le travail ait manqué de

rigueur comme la mauvaise écoute, l'inattention, la fatigue et le manque de motivation, les affectations ne respectant pas toujours les volontés des fonctionnaires.

II.2.2.2. Les retards des actions en faveur de l'encadrement et de l'uniformisation des toponymes

En 1880, un demi-siècle exactement après l'occupation du pays et des premières confections de cartes et de listes de toponymes, un Général français, Parmentier en l'occurrence, édita un livre sur la question de la transcription des phonèmes n'existant pas en français. Parmentier était probablement un orientaliste avisé et ses travaux constituent la première réflexion que nous connaissions sur le problème. Cette réflexion arrive tardivement car les prochaines cartes et listes toponymiques ne feront pour la plupart que reprendre les premières.

Aussi, des listes officielles de noms propres pour aider les administrateurs dans leur travail ne virent le jour qu'en 1885, avec l'édition du *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms de personnes et de lieux* de Slane et Gabeau. Or, comme pour la transcription des phonèmes n'existant pas en français, la multiplication des écritures des toponymes perdura bien après l'édition de cet ouvrage et ce, parfois sur la même carte. Pis encore, les normes de transcription de Slane et Gabeau ne comportent pas de normes pour tous les phonèmes des langues algériennes, surtout ceux du berbère.

II.2.2.3. Les raisons idéologiques

Nous vîmes dans le chapitre précédent que les objectifs primordiaux de la transcription des toponymes algériens n'étaient pas de les sauvegarder ou de les fixer mais d'abord de faciliter la conquête militaire puis de les franciser. Cette francisation avait deux desseins précis, d'une part faciliter leur écriture et lecture par les Colons, appelés à se fixer définitivement sur ces terres et de l'autre pour faire du pays un territoire français dans un domaine bien visible : la toponymie. En effet, transcrire un nom de lieu en caractères latins et le lire selon les règles de prononciation du français est une procédure de francisation à part entière, les autorités mandatèrent des scientifiques dans le but de fixer les normes de transcription mais toujours par rapport à la lecture des noms par les Colons.

> Il s'agissait de fixer un mode de transcription qui rendit le son des noms arabes de telle manière qu'une bouche française put les prononcer sans trop les altérer[27].

Cela pour l'idéologie officielle, pratiquée par l'Etat français à travers ses normes de transcription des noms propres algériens. Mais il serait erroné de croire que des agents de transcription zélés n'aient pas pratiqué à leur niveau la francisation par le rapprochement phonétique avec des noms français/européens et même arabes, comme nous le verrons plus loin. Il est évident que les militaires étaient mus par un puissant sentiment patriotique qui les aurait poussés à pratiquer la francisation sans recevoir de directives dans ce sens, un militaire ou un cartographe n'est pas sans ignorer que nommer est un acte d'appropriation.

II.2.3. Les conséquences

La non adaptation de la langue française et de l'alphabet latin aux toponymes algériens généra les altérations au niveau orthographiques et phonético-phonologique sur le nom mais aussi sur sa sémantique. Ces différents types d'altérations sont tirés de notre lecture de la thèse de doctorat d'Ouerdia Yermèche ; *Les anthroponymes algériens, étude morphologique, lexico-sémantique et sociolinguistique*, thèse de doctorat soutenue en 2008, pages 141-218. Nous nous sommes également inspirés du *Robert, Dictionnaire de noms de lieux*[28].

II.2.3.1. La chute ou déglutination

Elle consiste en la modification du nom par suppression ou « chute » d'une partie (une lettre, un phonème ou plus) et ce, soit en son début (il s'agit d'une *aphérèse)*, en son milieu (*la réduction* ou *hapaxépie*), ou à sa fin (*l'apocope),*

Il y a *réduction vocalique* lorsqu'il y a suppression d'une lettre vocalique à l'intérieur du mot, ce qui a pour résultat une suite de deux ou trois consonnes dont la prononciation est compliquée. Quant à l'hapaxépie, elle consiste en la suppression d'une lettre consonantique à l'intérieur du nom ou manque de la doubler[29]

[27] DE SLANE M.A., GABEAU Ch., 1868, *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms de personnes et des lieux usités chez les indigènes d'Algérie.* Tome I, p. 3
[28] DEROY, L., MULON, M., *Le Robert, Dictionnaire de noms de lieux, Op ; Cit*, p. 530
[29] En arabe, le dédoublement de la consonne est une marque morphologique qui indique une prononciation accentuée.

Enfin, la *troncation* consiste en la modification de la forme originelle du nom par la suppression d'une syllabe au moins à la fin du nom.

II.2.3.1.1. L'aphérèse

L'aphérèse peut aussi bien concerner les voyelles que les consonnes. Elles sont soit phonético-morphologiques, soit phonologiques.

Plusieurs raisons expliqueraient l'aphérèse, citons l'erreur de compréhension, une mauvaise audition due à la surdité phonologique, les phonèmes spécifiques au berbère et à l'arabe n'étant pas perceptibles par l'oreille des chargés de recueil toponymique français car n'y étant pas habitués. Nous citerons l'exemple du phonème [*ġ*] spécifique au berbère et qui ne fut pas perçu par le système auditif des transcripteurs français qui le confondirent avec le phonème [*g*], comme c'est le cas pour le générique « *Aġouni* » [*aġuni*] qui signifie « *un terrain élevé se terminant généralement par une montée* »[30], transcrit « *Agouni* » [*aguni*].

Autre hypothèse, cette omission pourrait être soit le résultat d'une erreur de transcription inopinée ou d'une intention délibérée de faire perdre au nom propre la visibilité et la consonance de sa langue d'origine, de sa signification ou de sa classe syntaxique dans celle-ci et ce, soit d'un procédé visant à créer un nom propre vide de sens épuré de son sens « algérien »[31] et le rapprocher d'un nom français.

Cet acte de rapprochement d'un mot de la langue du transcripteur (différente de celle du locuteur nommant, est comme nous l'avons dit, soit involontaire, le transcripteur, par facilité, identifiait ce terme inconnu par un terme de sa langue qu'il connaissait, soit volontaire, des raisons idéologiques lui dictant cela (nationalisme, purisme…).

Ainsi, les cartographes, administrateurs et autres personnes ayant œuvré à la conception de cartes et à la gestion et à l'administration territoriales de l'Algérie, qu'ils aient été Français/Européens, Indigènes arabophones ou autres, soit souffraient de surdité phonologique, soit étaient mus par des projets respectivement francisants pour les premiers et arabisants pour les seconds.

[30] CHERIGUEN, F. 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités 'les noms composés), Op ; Cit*, p. 130
[31] C'est nous qui mettons entre guillemets.

II.2.3.1.1.1. L'aphérèse des lettres initiales «a» et «i»

La majorité des toponymes de Tizi-Ouzou sont berbères, cette langue n'est pas très maitrisée par les français et les indigènes arabophones.

Dans les langues berbères, du kabyle dans notre cas, les lettres «*a*» et «*i*», initiales de la majorité des mots de ces langues, sont les marques morphologiques de détermination, respectivement, du masculin singulier pour le premier et du masculin pluriel pour le second en kabyle.

Ces marques morphologiques de détermination du genre et du nombre sont dans la majorité des cas occultés lors de la transcription des noms de lieu de genre masculin.

Ouerdia Yermèche (2008 :163) déclare que cette altération, presque systématique, ne peut s'expliquer par la méconnaissance des phonèmes puisque les voyelles [a] et [i] existent bel et bien dans les systèmes phonétiques du français et de l'arabe. Elle ajoute que ces omissions pourraient être le fait de transcripteurs arabophones pour lesquels les noms en arabe ne commencent que rarement par une voyelle (noms sans déterminants). Exemple de ces chutes à l'initiale des noms, le cas de *Hadjouten* (1838) au lieu de *Ihadjouten*.

II.2.3.1.1.2. L'aphérèse de la lettre initiale «t»

L'aphérèse de la lettre initiale «*t*», également de type phono-morphologique, (O. Yermèche, 2008 : 164) représente dans la majorité des cas, la première partie du morphème discontinu berbère, dont kabyle, du féminin singulier [*t...t*] et du féminin pluriel [*t…en*]. La chute du « t » initial a pour conséquence de dissimuler l'origine linguistique et le genre grammatical du toponyme. L'aphérèse pourrait s'expliquer par le fait que les transcripteurs français devaient ignorer le rôle de ce morphème ou encore, que ces agents le savaient mais auraient délibérément décidé de l'éliminer, c'est le cas d'*Oued* ***A****zmalt* (1838) au lieu de Assif **T**azmalt.

D'autres encore subissent deux altérations à la fois, celle de la chute du phonème initial (aphérèse donc) et du phonème final (c'est une apocope, nous y reviendrons plus loin). Il en résulte la chute des deux morphèmes discontinus du féminin [t…t], tel est le cas de *Ghardaïa* [ɣ*ərdaja*] (à 600 kilomètres au sud d'Alger),

ce toponyme devrait être transcrit Tagherdayt [*taɣərdayt*] puisqu'il s'agit du toponyme originel qui, selon Haddadou (2012 : 308), vient du berbère (dont mozabite) « *Taɣrut* » signifiant en berbère « l'omoplate », le relief de la région rappelant cette forme. De nos jours encore, les mozabites berbérophones nomment entre eux ce lieu par le terme originel (l'endonyme) et utilisent l'autre dénomination lorsqu'ils s'adressent à un non-mozabite, algérien ou étranger[32].

II.2.3.1.1.3. L'aphérèse de la syllabe «el»

La syllabe « *el* » représente la marque phonologique de détermination en langue arabe, dérivé de l'arabe classique « *al* ». Cette syllabe a connu plusieurs traitements durant la période coloniale française, elle était soit transcrite en arabe classique (***Al****achoure*, 1837), soit en arabe maghrébin (darja) comme dans ***El*** *Goléa*, le *Village* ***d'El*** *Anabres* ou encore « *l'*» comme pour ***L'****hillil* (à Relizane). Cette syllabe est aussi francisée comme pour le toponyme ***El*** *Qelɛa* (à El Tarf) transcrit ***La*** *Calle* en 1847 ou encore ***L'****Arouat* (1846). Il y a également des toponymes où le déterminant est agglutiné au substantif comme dans ***L****astera* (1837, Constantine) et ***L****aghouat* (1900). On appelle ce cas l'*agglutination non accompagnée d'altération du signifiant*. (O. Yermèche, 2008 :202)

Le déterminant « *el* » a aussi subi des aphérèses, c'est-à-dire sa chute, comme pour *Colea* (1892, Tipaza) ou encore *Koléa* (d'El Tarf, 1874), *Aksar (1874, à Médéa*), (nous n'excluons pas le fait que cela pourrait être également une berbérisation du terme arabe *Leqsar)* au lieu de ***L****eksar, Akhdar el Halfaoui (1846, Aurès)* au lieu de ***L****akhdar el Halfaoui.*

II.2.3.1.1.4. L'aphérèse de la lettre «h»

Comme les laryngales [*h*] et [*ḥ*] ne font pas partie des 36 phonèmes du français, les transcripteurs souffrirent de surdité phonologique, ce qui explique la chute de ces phonèmes dans les toponymes algériens. Lorsque cette omission arrive en début de nom, c'est une aphérèse de la lettre « h », comme pour *Alfaoui* (1837, province de Constantine) au lieu de *Halfaoui*. Cette altération a pour résultat la perte de la

[32] Nous ne déclarons pas que l'altération de Taguerdayt en Ghardaïa soit l'œuvre des transcripteurs français, nous évoquons ce nom pour illustrer seulement le type d'altération.

consonance berbère ou arabe des toponymes, au profit d'une consonance plutôt francisée.

II.2.3.1.1.5. L'aphérèse du phonème [ç]

La pharyngale fricative sonore [ç] est non perçue par les administrateurs français, du moins pour ceux des premières générations[33]. Il est donc compréhensible qu'il ne soit pas transcrit dans les noms propres algériens, citons entre autres *Oued Atmenia* (Constantine 1892), *Bousada* (1874) ou encore *Insalah* (1847).

II.2.3.1.1.6. L'aphérèse de la semi-voyelle [*w*]

Le champ toponymique algérien comporte une large quantité de toponymes commençant par le phonème [*u*], prononcé [*u*] ou [*w*] (s'il est suivi d'une autre voyelle) comme pour Beni Ouragh [*bni**u**raR*] ou [*bni**w**raR*] et *Ouargla* [*wargla*].

Le phonème initial [*u*] est souvent une particule filiative (l'ascendance) en berbère, sa chute (une aphérèse) a donc pour dessein de faire disparaitre encore une fois sa consonance trahissant sa langue d'origine.

II.2.3.1.1.7. L'aphérèse de phonèmes consonantiques

Parmi les aphérèses atteignant les toponymes algériens, certaines s'expliquent difficilement, c'est le cas de la chute des phonèmes existant pourtant dans le système phonétique français comme [*d , r, f, k*] *;* Il ne peut donc pas s'agir de surdité phonologique, ces phénomènes pourraient en revanche s'expliquer par des oublis, une audition défaillante du transcripteur (pathologie physique), d'une prononciation approximative de la part du nommant, provoquant une audition approximative du transcripteur ou encore d'un rapprochement avec un nom français nécessitant la chute du phonème considéré comme superflu (une remotivation). Pour illustrer notre propos, nous n'avons pu trouver d'exemple dans notre corpus, nous puisons notre illustration de la thèse de doctorat de O. Yermèche (2008 :167) où le prénom ***K**ahlouche* devient ***A**hlouche* tandis que le phonèmes [*k*] fait partie du système phonético-phonologique du français et des autres langues d'Europe d'alors.

[33] Nous pensons que les français nés en Algérie et qui côtoyant les Indigènes dès l'enfance pouvaient entendre ces phonèmes, mais le problème de leur transcription se posait toujours.

II.2.3.1.2. L'apocope

L'apocope est un procédé d'altération et/ou de transformation du nom, elle consiste, contrairement à l'aphérèse, en la chute du phonème ou de la syllabe finales. Nous verrons par les cas que nous exposerons à quel point l'apocope a contribué, sans doute plus qu'aucun autre procédé d'altération, à la francisation des toponymes algériens, cela en raison de sa récurrence.

II.2.3.1.2.1. L'apocope de phonèmes vocaliques

Bien que les voyelles soient facilement audibles (du moins, lorsqu'elles sont bien prononcées). Aussi, nous supposons que les cartographes ou autres administrateurs faisaient répéter plusieurs fois les nommants. Pourtant, il y a de nombreuses apocopes de voyelles sur les toponymes algériens transcrits en français durant l'occupation française.

Il est difficile d'expliquer la disparition des voyelles en fin des noms, ces dernières étant pourtant audibles. Les seules justifications valables sont bien sûr, encore une fois, la mauvaise audition, la négligence du transcripteur et la mauvaise prononciation du nommant, sans oublier la négligence du premier et la volonté de « tromper l'ennemi »[34] ainsi que la volonté de francisation de la part du transcripteur voici certains exemples :

Le morphème final [a] est souvent le marqueur du féminin singulier en arabe et rarement du berbère[35]. Les exemples d'apocope de « a » sont rares pour les toponymes de notre corpus, nous avons relevé *Borgi* (1837, Mascara) au lieu de *Bordjia* ; difficile d'expliquer cette chute, cela serait dû à la volonté de franciser la toponymie algérienne, Borgi [*borʒi*] sonnerait-il plus français que [*bordʒja*] ?

Pour les phonèmes vocaliques [*i*], [*o*] et [*u*], nous n'avons pas relevé dans notre corpus d'apocopes.

[34] C'est nous qui mettons entre guillemets.
[35] Le morphème [a] est aussi la marque du féminin en latin, espagnol ou encore en italien et quelque langues régionales en France (le basque entre autres).

II.2.3.1.2.2. L'apocope du schwa ou « e » muet

Les toponymes berbères et une bonne part des toponymes arabes au masculin pluriel se terminent par [*in*]. Or, il se trouve qu'en français, « in » se prononce [*ɛ́*] s'il n'est pas suivi d'une voyelle. Lu en français, les toponymes se terminant par « in » se prononceraient selon la grammaire [***ɛ̃***] comme c'est le cas pour les cas suivants : *Temacin* (1900, Tougourt), *Misserghin* (1886), *Beni Meniarin* (1846), *El Birin* (1846, Djelfa).

Le problème se pose également pour les toponymes se terminant pas « an » comme *Bou Median* (1846) dont la transcription donne à prononcer [*buməʤa*̃].

Les nasales [*an, on, en*] sont particulières à la langue française (concernant les langues en présence à l'époque en Algérie) et l'apocope du schwa a eu pour conséquence d'introduire ces phonèmes dans les toponymes algériens, cela tout en passant sous silence leur consonance berbère ou arabe (en plus des rajouts comme *Berign**an*** et les substitutions comme pour *Mustaguenn**an***).

L'apocope du schwa pour les toponymes se terminant par le phonème « n » est donc un acte de francisation majeur dans le champ onomastique algérien.

II.2.3.1.2.3. L'apocope du schwa devant le phonème [*s*]

Aussi, lorsqu'un toponyme algérien se termine par la sifflante [*s*] et qu'il y a apocope du schwa, cela peut non seulement provoquer sa non prononciation, selon les règles de la langue françaises mais il pourrait aussi être considéré comme une marque du pluriel (comme pour *Djafras*, 1838 ou *Beni Ourghli**s***, 1845), l'écartant de fait de son rang de composante essentielle de la racine du nom propre en question). Par exemple, *Sidi Bel Abbès* devrait se faire prononcer en français standard [*sidibelabe*], comme *Pari**s*** ; il en est de même pour *Ouarseni**s*** (1846, 1939], *Ra**s** El Ma* (1846, sud de Tlemcen), *Teniet el Khemi**s*** (1939), *Beni Snou**s**, Dou**s*** (1846) et *Sidi Hadjera**s*** (1837), car même les mots prenant un « s » au singulier (sauf quelques exceptions comme les mots latins) ne se font par prononcer le « s », comme *accès, excès, souris, pays* etc.

II.2.3.1.2.4. L'apocope des phonèmes consonantiques

Des consonnes ont également fait l'objet de chutes en fin des noms de lieux d'Algérie, ces phonèmes constituent généralement des morphèmes grammaticaux de genre et de nombre, cela en raison du caractère agglutinant des langues berbères et arabes. Aussi, certaines consonnes sont connues des Français pour appartenir à leur langue, d'autres pas et ont subi des surdités phonologiques. Il en a résulté des noms dénaturés n'évoquant plus le nom originel.

II.2.3.1.2.5. L'apocope de l'occlusive dentale sourde

Les affixes [t…t] sont dans les toponymes nord-africains très souvent les marqueurs du féminin singulier du berbère. L'apocope (surtout combinée à une aphérèse du « t » initial) a pour effet, outre l'altération du signifiant, la disparition du genre grammatical et de son origine linguistique (sa langue). L'apocope du [*t*] final s'explique difficilement puisque l'occlusive dentale sourde [*t*] n'est pas inconnue des administrateurs français. Sa chute serait peut-être due, selon O. Yermèche (2008 : 167), au fait que les mots français se terminent rarement par le phonème [*t*] au niveau vocalique, cela veut dire que même s'il y avait une lettre « t » finale, elle n'était généralement pas prononcée, comme pour *Lorient* ou encore ou *Metz* ou l'anthroponyme et toponyme colonial algérien *Diderot* (1939, actuel *Oued Lili*).

Autres toponymes ayant subi une apocope du « t » final, citons *Timimoun* au lieu de *Timimount, Tamlouka/Tamlouket* ou encore*Tagdem* (1838) au lieu de *Takdem**t***.

II.2.3.1.2.6. L'apocope du «h» final d'un toponyme

Les laryngales [*ḥ*] et [*h*] étaient non identifiés auditivement par les locuteurs français (surdité phonologique oblige), cela expliquerait leur non transcription à la fin des toponymes comme *Staoueli* (1837), au lieu de *Stah El Ouali*.

II.2.3.1.2.7. L'apocope du phonème [ʕ]

Toujours en raison de surdité phonologique due à l'absence de la pharyngale dans la langue française, des cas d'apocope de ce phonème sont nombreux, citons entre autres, Koléa (1874), *Colea* (Tipaza) en 1892, nous avons *Kala* et *El Goléa* (1876).

II.2.3.1.2.8. L'apocope de phonèmes consonantiques existant pourtant dans le français

Plus paradoxal encore, l'apocope concernant des phonèmes existants pourtant dans le système phonologique du français ainsi que des autres langues en présence en Algérie La surdité phonologique n'est ici d'aucun secours concernant l'explication du phénomène. D'autres raisons pourraient expliquer cela comme la mauvaise audition du transcripteur ou la mauvaise prononciation du nommant indigène (prononciation trop rapide ou imparfaite, baisse du ton à la fin du toponyme…). Ne pas oublier que le l'œuvre était faite rapidement (bâclée donc), faute de temps ou de volonté, ainsi que les scrupules du nommant à informer le nouveau conquérant et sa stratégie de désinformer en lui communicant les toponymes mal prononcés ou totalement faux. L'apocope est un phénomène majeur dans les toponymes algériens transcrits en français durant la période 1830-1962, outre le cas du « t » final, en voici un exemple ; Djebel Amar Kaddou (1892, Aurès) au lieu de Djebel Amar Kaddou**r,** Oued Ameriou au lieu d'Assif Amer Iyou**b/** Iyou**v**.

II.2.3.1.2.9. L'apocope des syllabes morphèmes grammaticaux

Les morphèmes finaux du berbères et de l'arabe [*en*] ou [*in*] et [*wen*] et de l'arabe « *oun* » sont des morphèmes du masculin et féminin pluriels. Ces morphèmes ont souvent subi une chute, peut-être due à leur trop grande fréquence dans les toponymes algériens, les transcripteurs français les ayant supprimés pour cela ou pour cacher l'origine linguistique de ces noms de lieux. Il en est ainsi de *Hadjout**en*** en 1838 et *Hadjout* pour 1846.

II.2.3.1.3. La troncation

La troncation est l'omission d'une partie ou toute une syllabe et même davantage. Cette omission peut arriver aussi bien au début, au milieu ou en fin du nom et ce, qu'ils soient simples ou composés. Ces omissions pourraient être le fait d'une prononciation (du nommant indigène) trop rapide à l'oreille du transcripteur, l'empêchant d'entendre la totalité du nom propre, surtout lorsqu'il ne maitrisait pas la langue du toponyme, ou du manque de rigueur des transcripteurs. Il y a une grande quantité de toponymes ayant subi des troncations, citons entre autres *Birmendreïs* (1838) dans lequel le deuxième composé « Mourad » a subi la chute de la séquence

« *oura* » sans raison valable. Car les phonèmes de cette dernière ne sont pas étrangers aux Français ou encore Sendja/ *Senhadja*. Mais l'exemple le plus frappant est le nom même du pays. Si, pour nommer le pays, les Français ont pris en compte le nom utilisé par les Ottomans et qui était le nom arabe *Al-Djazaïr* (الجزائر) [*aldʒazair*][36], la francisation a donné *l'Algérie*, en plus de la diphtongaison (que nous expliquerons plus loin) opérée à la fin (ajout de « ie ») et du dédoublement de l'article défini[37], nous remarquons l'hapaxépie des syllabes [*za*] et [*i*] en position médiane. Ce cas démontrerait à quel point la majorité des hapaxépies ne seraient pas dues à la surdité phonologique mais à l'allègement du nom et à sa francisation, le toponyme serait en effet difficilement prononçable pour un locuteur français. Cela dénoterait également d'un mépris vis-à-vis de langues et du peuple algériens.

II.2.3.1.4. La réduction

Elle constitue également un autre groupe d'altération qui consiste en la contraction du nom par la chute d'une lettre ou d'une ou plusieurs syllabes. Citons la réduction vocalique qui consiste en la chute d'une ou de plusieurs voyelles au sein d'une ou de plusieurs syllabes qui se suivent, entrainant l'apparition d'une suite de consonnes dont la prononciation, faute de voyelles, est difficile et compromise**.** Plusieurs raisons peuvent être invoquées à cela, Ouerdia Yermèche (2008 : 170) avance une autre explication, les langues berbères et arabe sont en effet des langues consonantiques, leurs voyelles seraient très peu audibles pour des interlocuteurs qui ne maitriseraient pas ces langues. Pour exemple, citons *Biskra* (1892) ou les phonèmes [s, k, r] se succèdent sans voyelles entre eux. D'autres explications sont à avancer comme le débit rapide de la prononciation du nommant.

II.2.3.1.5. L'hapaxépie ou haplologie

L'hapaxépie est l'altération par chute de consonnes situées en milieu des noms, il semblerait que les hapaxépies les plus récurrentes concernant les toponymes algériens transcrits en français soient les laryngales. Voici des cas ;

[36] Le toponyme originel est en fait Dzayer [*dzajr*], il fut d'abord arabisé Al Djazaïr, c'est cette dernière forme qui subira la troncation en question

[37]Le déterminant masculin défini français « le » est ajouté sans que le déterminant arabe « al » ne soit supprimé

II.2.3.1.5.1. L'Hapaxépie de la pharyngale [ς]

Les administrateurs français de l'époque coloniale avaient décidé de transcrire la pharyngale [ς] avec la lettre « a » surmontée du chapeau circonflexe (*â*), mais il semblerait que malgré ces recommandations, ce phonème ait subi une chute lorsqu'il est en médiane d'un nom. Comme nous le constatons dans les exemples suivants, l'hapaxépie altère profondément, du fait de sa position médiane les toponymes algériens. En effet, il est difficile de reconnaitre Bou Saâda dans la transcription « *Boucada* » (1837).

II.2.3.1.5.2. L'hapaxépie des phonèmes [*h*] et [*ḥ*]

Il en est de même avec les phonèmes [*h*] et [*ḥ*], leur non existence parmi les phonèmes de la langue française a participé à leur occultation dans les noms propres algériens aussi bien à l'initiale, en finale qu'en médiane, comme c'est le cas pour *Soukarras* (1886) au lieu de *Souk Ahras*, *Senadja* (1838) au lieu de *Senhadja* ou encore *Zarez (Ouest)* et *Zarez (Est)* en 1847 au lieu de *Za**h**rez Gharbi* et *Za**h**rez Chergui* (dans les Hauts Plateaux).

II.2.3.1.5.3. L'hapaxépie d'autres phonèmes consonantiques

Nous avons le cas de Beni Ourlis (1850) au lieu d'At Ourghlis. Les phonèmes consonantiques, même ceux existant dans le système phonetico-phonologique du français ont fait les frais de l'hapaxépie. Comme pour *Bordj bouairidj* (1876) au lieu de *Bordj Bou A**r**iridj* (1876), dans ce cas, la séquence graphique « ri » a chuté. L'hapaxépie consonantique concerne dans ce cas deux phonèmes qui se suivent et qui devraient se prononcer deux fois, mais qui ne le sont qu'une seule fois.

Il y a également la gémination qui fait qu'une consonne accentuée en berbère et arabe soit transcrite deux fois, le fait que l'administration française ne l'ait transcrite qu'une seule fois fait de cet acte une hapaxépie consonantique il en est ainsi d'*Ain Defla* et de *Béchar* entre autres.

II.2.3.1.6. La substitution

Après la déglutination, nous verrons un autre groupe d'« altération/transformation »[38] des noms : la substitution, ce procédé consiste en la modification de la graphie du nom par substitution de phonèmes ou de suites de phonèmes par d'autres. Il y a différents types de substitutions, d'abord l'assimilation (substitution d'une voyelle par une autre) ; puis la substitution de phonèmes consonantiques (remplacement d'une consonne ou d'une syllabe par une autre en médiane du nom) ; la dissimilation (Altération d'un phonème due au contact avec le phonème adjacent, voisin ou pas). Enfin, la vocalisation est le placement d'une voyelle en lieu et place d'une consonne à la fin d'un nom.

II.2.3.1.6.1. La substitution des voyelles

Les phonèmes vocaliques du kabyle, bien qu'ils soient communs à toutes les langues en présence, font l'objet de différents types de substitutions, tantôt par un autre phonème vocalique, tantôt par un phonème consonantique.

II.2.3.1.6.1.1. La substitution d'un phonème vocalique par un autre phonème vocalique

En berbère et en arabe, il y a trois voyelles fondamentales que sont [*a*], [*i*] et [*u*]. Lors de la transcription des noms propres algériens, O. Yermèche (2008 : 181) relève des transcriptions différentes de ces voyelles. Citons des cas de notre corpus (hors Tizi-Ouzou) : *Oued S**e**ggueur* (1900) au lieu de Oued *S**ou**gueur*, *Ouad* (1847) et *Oued* (1846), *Med**e**ya* (1837) au lieu de *M'd**i**ya*.

Il y a également le « e » muet ou *schwa* qui est aussi transcrit de différentes façons. Pourtant, certains administrateurs ont tenté d'encadrer ces travaux de transcription comme le général Parmentier qui, dans son ouvrage nommé *De la transcription pratique du point de vue français des noms arabes en caractères latins* édité en 1880, explique que le « e » muet devrait se transcrire « e » ou « eu », cela n'empêcha pas d'autres voyelles de s'y substituer comme « o », « u » et « ou », comme *Oued Seggar* (1876) au lieu de *Oued Sougueur*. *Tenn**i**s* (1837) et *T'n**e**s*,

[38] YERMECHE O., 2008, *Les anthroponymes algériens, étude morphologique, léxico-sémantique et sociolinguistique*, Op ; Cit, p. 177

*Mi**s**serghin* (1886) plutôt que *Me**s**serghin, Tiss**u**msily (1837)* au lieu de *Tiss**e**msilt, Chel**i**f* au lieu de *Chl**e**f* et *Ks**i**r El Hiran* au lieu de *Ks**a**r El Hirane, Beni Zegzeg* et *Beni Zoug-Zoug* ou encore *M**e**tidja* et *M**i**tidja.*

Tableau récapitulatif des substitutions des voyelles par des d'autres voyelles[39]

Transcription des phonèmes	**a**	**i**	**e**	**u**	**y**
[a]	+	+	+		
[i]		+	+		
[u]			+		
[o]					
[ə]	+	+			+

II.2.3.1.6.1.2. La substitution d'un phonème vocalique par un phonème consonantique

Il arrive également qu'une consonne remplace une voyelle dans un nom. Il est possible que cette altération soit due à la copie du toponyme à partir d'un document dont la qualité était détériorée ou dont l'écriture était peu compréhensible, induisant le copiste en erreur. Citons le toponyme *Kaïdat el'Ou**r**d Rir* (Tougourt) au lieu de *Kaïdat de l'Oue**d** Ghir*.

II.2.3.1.6.1.3. L'assimilation des voyelles

Ce procédé décrit la modification qu'une voyelle subit au contact d'une lettre ou d'un phonème voisins. Il en résulte un changement phonétique qui fait que ces deux phonèmes deviennent identiques. L'assimilation des voyelles est sans doute la conséquence, encore une fois d'une mauvaise prononciation du nommant, de la surdité phonologique du transcripteur ou encore du manque de rigueur de ces derniers. Voici des cas tirés des cartes à notre disposition : *M**u**stagennan (1837) / Mestghanem ; M**i**tidja et M**e**tidjiah (1846) au lieu de Mtidja ; Miliana(1939)/ M'liana* ou *Meliana ; M**i**sserghin* au lieu de *M**e**sserghin* ; *Esh**a**b-Flita* (1846) au lieu *de Ch**e**b-Flita ; Ghard**e**ia* (1857/2) au lieu de *Ghard**a**ïa* (le toponyme original étant *Taghardayt*).

[39]Ce tableau est inspiré de celui fait par Ouerdia Yermèche in *Les anthroponymes algériens, étude morphologique, léxico-sémantique et sociolinguistique, Op., Cit Op ; Cit,* p. 181

II.2.3.1.6.2. La substitution de phonèmes consonantiques par d'autres phonèmes consonantiques

Il est très commun de trouver des toponymes avec des consonnes substituées à d'autres. En voici les plus fréquents : la nasale [*n*] se faisant substituer par l'uvulaire [r] comme pour *Ouarsenis* transcrit *Ouenseris* en 1846.

II.2.3.1.6.2.1. La substitution de la pharyngale [ς]

Ce phonème qui existe en arabe et dont l'introduction dans le kabyle est récente, n'existe pas dans le système phonétique français. Selon O. Yermèche (2008 : 182), ce phonème devrait être transcrit par « â». Les transcripteurs usèrent en effet de cette écriture mais pas seulement, nous retrouvons des toponymes sans l'accent circonflexe sur la lettre « a », comme pour *Bouc**a**da* (1837) au lieu de *Bou-S**â**ada*. *M**a**scara* au lieu de *M**âa**skar*, le phonème est aussi transcrit « aa » comme dans *Zaatcha (1876*). Cela pour les toponymes pour lesquels la pharyngale est suivie de la voyelle « a », mais lorsqu'il s'agit d'autres voyelles, nous relevons le doublet toponymique *Sidi **I**sa Arœ* (1830).

Pour la particule [*ςin*], signifiant en arabe « œil» mais surtout « source d'eau » en toponymie, nous relevons plusieurs transcriptions, comme ***Aî**n*, **Ai***ne*, Aïne et **Aî***ne*. La lettre « a » semble ici se substituer au phonème [ς] mais ne le représente pas vraiment car le premier (***Aî**n*) se prononcerait selon la phonétique française [*ain*] tandis que le second donnerait [***e**n*], le troisième [ain] et le dernier [**e**ne].

Aussi, l'accent circonflexe figure sur les voyelles de toponymes ne comportant pas le phonème [ς] comme *Achêch* (Aurès) et *Aûres* (1846) et *Ouâregla* (1876).

Pourtant, l'accent circonflexe représente en français la présence ancienne de consonnes, surtout le « s » succédant à la voyelle portant l'accent et qui n'existe plus. Ce n'est pas le cas pour les toponymes algériens qui ne sont ni des toponymes français, ni des mots appartenant à cette langue. Nous ne pouvons donc justifier correctement la présence de cet accent sur ces toponymes, d'autant que pour Achêch, la grammaire française stipulerait plutôt un accent grave.

La pharyngale [ς] s'est aussi faite transcrire par la lettre « h », comme dans le toponyme *Sidi Sa**h**id* (1837, Constantine) ainsi que par « aa » (*Ch**aa**nba*), « âa »

(*Ch**aâ**mba*), « e » comme pour *Ouled Sidi **Ei**sa* (1838) ou encore par un simple « a » comme pour *Bou S**a**da (1857*).

II.2.3.1.6.2.2. La substitution de la semi-voyelle [*j*]

La meilleure transcription du son [*j*] serait sans doute la lettre « y » et nous trouvons des toponymes transcrits ainsi, comme *Daya* (1900, près de Tlemcen), mais il n'y avait pas que cette transcription, les lettres « i » ou « ï » ont également représenté ce phonème comme pour *Daïa* (1846), *Oulad Iagoub Ez Zrara* (à El Oued) ou encore *Ouled Aïad* (Tissemsilt), tous deux de la carte de 1876. *Louotaïah* (1837) à Biskra, *Ouled Naïl* (1837), *Ouled Nayel* (1892) et *Ouled Ïagoub Zerara* (1876) Le cas du toponyme *d'Arzyou* est frappant puisqu'il y a eu substitution du son [*j*], ce qui n'est toujours pas corrigé plus de cinquante ans de post-indépendance, il est jusqu'à nos jours transcrit tel que l'ont fixés les autorités françaises, à savoir Arzew [*arzəw*]. Sur les cartes de 1847 et 1900, il est transcrit « *Arzeu* ». Nous avons aussi le cas de *Sidi Jacoub* (1837, Algérois), où la semi-voyelle [*j*] est transcrit par la lettre « j », sans doute une francisation (*Yaqoub* se dit *Jacob* en français).

II.2.3.1.6.2.3. La substitution du « t » final

Le [*t*] final est le marqueur du féminin en berbère, lors de la transcription des toponymes algériens en français, d'autres sons ou lettres s'y sont substitués par des voyelles ou des consonnes.

Citons par exemple *Tissumsily* (1837) au lieu de *Tissemsilt*, la lettre « y » introduisant la voyelle [*i*] qui s'est sans raison substituée au phonème [*t*], cela pourrait faire croire que la transcription «Tissimsily » aurait existé durant l'Antiquité et que cette manipulation du toponyme aurait pour but de rétablir sa latinité (référence pour le colonialisme français) mais nos investigations dans ce sens ont été infructueuses.

II.2.3.1.6.2.4. La substitution du phonème [*θ*]

La fricative dentale sourde [*θ*] n'existe pas dans le système phonologique français, il est entendu et transcrit [*t*], par exemple, la particule filiative « Ath » [*aθ*] (particule filiative) s'est vue orthographier « *Aït* » en français, mais cette transcription n'a pas toujours fait l'unanimité. Il y a également « *Ait* » ou « *Ayt* ». Par

exemple, *Tniet el Haad* (dans l'Ouarsenis, 1939) au lieu de *θniyet el Hed* ou encore Tizi Ouzou au lieu de Thizi Wezzu [*θiziwezu*]. Nous avons également la transcription *Bathna* (1876) devenu *Batna* sur les autres cartes complètes du pays comme celle de 1892.

II.2.3.1.6.2.5. La substitution de la vélaire [*k*]

L'occlusive vélaire sourde [*k*] s'écrit en français avec différentes lettres ; avec « c »[40], « k » ou « qu » (même s'il est convenu que « q »[41] transcrive plutôt l'occlusive vélaire sourde [*q*]. Pourtant, le toponyme *Boufari**k*** a été transcrit en 1874 *Bufari**ch***.

II.2.3.1.6.2.6. La substitution de la nasale [*m*] par [*n*]

Le phonème [*m*] est bilabial et nasal, il arrive qu'il se fasse substituer par un autre phonème nasal, la dentale [*n*], comme c'est le cas pour le toponyme *Neme**m**cha* qui s'est écrit sur la carte de 1886, *Neme**n**cha* (1837) et Néme**n**cha (1900) au lieu de *Neme**m**cha*. Il en est de même avec *Chaa**n**ba* et *Chaa**m**ba* (M'zab) sur la même carte (1846).

II.2.3.1.6.2.7. La substitution du phonème [ʃ]

En français, la palato-alvéolaire sourde [ʃ] fait partie des 36 phonèmes du français et se transcrit "*ch*" (rarement sh, cas d'anglicismes), il ne devrait donc pas y avoir de surdité phonologique pour ce phonème. Or, de nombreux toponymes algériens se sont vus substituer d'autres lettres et phonèmes à la séquence graphique « ch ».

Sur la carte de 1939, nous avons relevé, dans l'actuelle wilaya d'El-Bayadh, à l'époque Geryville, le toponyme ***Sidi Marshat* ou *Sidi Marshal***, nous n'avons pu reconstituer le toponyme original, quoi qu'il en soit, il s'agit d'un cas de remotivation créant un phénomène de débaptisation/rebaptisation, cela par substitution puisque le second composé, « Marshal » ne peut évoquer qu'une origine européenne. Toujours sur la même carte, citons le toponyme *Teferschoun* (entre Zéralda et Tipaza) où la chuintante se fait transcrire « sch ». Nous avons aussi la transcription « tch » comme dans le toponyme *Rivière Haratch* en 1837 au lieu de *Rivière El Harach*.

[40] S'il est suivi des voyelles « a », « o » et « u » et sans la cédille
[41] Non suivi de deux voyelles, la première étant « u »



Figure n° : 8 ; partie de la carte de 1939 avec le toponyme *Sidi Mershal* ou *Sidi Mershal.*

II.2.3.1.6.2.8. La substitution de la vélaire [*g*]

La palato-alvéolaire sonore [*g*], également non inconnue des francophones, a connu des substitutions, certaines sont explicables, d'autres pas.

Substituer la semi-voyelle [*j*] à la vélaire [*g*] est compréhensible par le fait que ces deux phonèmes soient en berbère interchangeables, selon les variations linguistiques régionales. Par exemple, *Berr**ia**ne* (1939) ou *Bergane* (Ghardaïa), *Aïn Taga* ayant donné *Aïn Taya*. Mais substituer le phonème [R] par « g » est difficilement explicable. Sans doute par le rapprochement entre « gh » et « g », comme *Lac Melrir* (1846) et *Melgigg (lac salé)* (1837) de la région d'El Oued.

II.2.3.1.6.2.9. Les phonèmes [*R*] et [*r*]

La vélaire [*R*] est un des phonèmes du français standard mais pas le phonème alvéolaire roulé [*r*] qui existe pour certains français (les langues provinciales dont provençales). Il a été constaté dans la transcription des noms propres algériens une seule transcription de ces deux phonèmes, les altérant largement. Le phonème [*R*] fut souvent transcrit « gh », comme c'est le cas sur la carte de Carette (1846) : *Beni Ouragh* (sud-ouest d'Orléanville, actuel Chlef) ou encore *Ghardeïa*. Dans ces toponymes, les deux phonèmes sont représentés par des orthgraphes distinctes, [*r*] par

« r » et [*R*] par « gh ». Mais cela n'a pas toujours été le cas, plus tard, nous avons sur la carte de 1900 : *Relizane* et *Cherchel*, les deux phonèmes distincts sont transcrits tous deux « r ». *El Arouat* (1846) aussi pourrait être prononcé [*elarwat*].

Un autre exemple dont les dommages ne sont toujours pas réparés, le toponyme *Tamanrasset* qui devrait s'écrire *Tamenghassette*, si bien qu'en arabe, il s'écrit actuellement encore avec le phonème [*r*] en arabe تمنرلست au lieu de تمنغلست.

Dans le toponyme *Oued or'ris* (1876), les deux phonèmes distincts sont transcrits avec la même lettre : « r », le même problème est à déplorer pour *Tirremt* (1846, Mzab) au lieu de *Tighremt* et *Tiranimin* (1892, Aurès) plutôt que *Tighanimin*.

Le cas de l'interchangeabilité des phonèmes [*r*] et [*R*] en langue française et l'application de cette spécificité aux langues algériennes dans la transcription des noms propres du pays est un élément majeur des dommages causés par l'imposition du français sans études sérieuses censées adapter l'alphabet latin à ces langues, comme la non introduction de nouveaux symboles pour les phonèmes n'existant pas dans le français, car une nation qui se voudrait devenir un empire intercontinental et multi-ethnique devrait se doter d'éléments lui permettant cela. Ce qui étayerait l'hypothèse selon laquelle la transcription des noms propres algériens avait aussi pour but leur francisation. De nombreuses puissances ont pratiqué cela, pourquoi en serait-il différent pour l'empire colonial français ?

II.2.3.1.6.2.10. D'autres substitutions du phonème [*R*]

- *Le* phonème [*g*] *: Gardeia/Ghardaya* ou *Mostaganem/ Mestghanem (1846).*

- La séquence graphique *« rh »* a souvent représenté les phonèmes *[R] et [r]*, comme c'est le cas pour *Oued* ***R****icha* (1846) et *El* ***Rh****icha* (1939, actuel Tiaret), il y a également le cas de *Oued* ***Rh****ir* (1900, Tougourt) et *Ouad* ***R****ir* (1847) au lieu de *Oued* ***Gh****ir*.

- *Ti****gh****remt* (Laghouat) s'est vu écrire *Ti****l****remt* en 1939 ou encore *Tir****r'****emt* (1876).

- « gr » : *Lalla Ma****gr****nia* (1838, Tlemcen), la séquence graphique « gr » s'est substituée à « gh ».

II.2.3.1.6.2.11. La substitution du phonème [*x*]

L'uvulaire [*x*] ne fait pas partie des phonèmes du français, il n'est toutefois pas si étranger aux français, si bien qu'un francophone peut le produire en prononçant les phonèmes *[k]* et *[R]* successivement, comme pour le toponyme « Créteil ». C'est pour cela que nous trouvons sur les cartes françaises de l'Algérie de la période coloniale des toponymes comme *Si Kralifa Ben Brahim* (1939, Djelfa) ou *Ouled Sidi Kraled* (1876, Saïda). Il a aussi été convenu de transcrire [*x*] par la séquence graphique « *kh* », comme dans le toponyme *Ouled Khaled* (Saida, 1846).

Transcrire [*x*] en « kr » pose problème puisqu'un français ne peut prononcer [*x*] sans le rajout du phonème [*k*] en début du phonème. Autre problème posé par cette transcription, comment prononcer les toponymes algériens étant constitués de la séquence vocalique [*kr*] ? Doit-on lire [*Biskxa*] pour Biskra alors que le nom originel est Bessekra [*bəsəkra*].

Mais il n'y a pas que « *kr* », la pharyngale [*x*] a aussi beaucoup été représentée simplement par la lettre « k », mettant en vue la surdité phonologique de certains agents transcripteurs comme pour *Ouled moktar*, *Kenchela* (1900) ou encore *Kef Lakdar* (1939, Titteri). Comment prononcer le toponyme *Kroubs* (Constantine, 1892), serait-ce [*krub*], [*krubz*] ou [*xrub*] ? La séquence graphique « kr » pose donc des problèmes quant à la lecture des toponymes.

Il arrive aussi que la séquence graphique « *gh* » se substitue à « *kh* » comme pour *Sebgha ou Lac Salé* (1838, Oran) au lieu de *Sebkha ou Lac Salé*. Les Français prononcent en effet « gh » lorsqu'il y a le phonème [*x*] (comme *Ghaled* au lieu de *Khaled* mais aussi pour le phonème *[ḥ] comme* Akhmed au lieu d'*Aḥmed.* Il y a également substitution par la lettre « h » dans le *toponyme* ***H****amis Medjadja* (1846, Orléanville).

II.2.3.1.6.2.12. La substitution des laryngales [*ḥ*] et [*h*]

En berbère et en arabe, les phonèmes [*ḥ*] et [*h*] sont bien distincts. Tous deux ne font pas partie des 36 phonèmes du français. Ce qui poserait encore une fois des problèmes de surdité phonologique mais aussi de transcription. En effet, tous deux ont été transcrits par la huitième lettre de l'alphabet latin, « h », cela si les phonèmes en

question ne sont tout simplement pas supprimés (chute). La transcription de la lettre « h » au lieu de « ḥ » représente déjà une substitution. Cela sans parler de son remplacement par d'autres lettres encore comme « gh » et « kh ».

Signalons également l'ajout de la lettre « h » à la fin de toponymes se terminant par «a », sans doute pour représenter le « t » final , marque du féminin des mots en arabe, qui peut aussi se prononcer [*h*] en arabe classique soutenu[42] comme c'est le cas pour les toponymes de la carte de 1837, en voici des exemples : Souam El Murgah, Mansoureah, ou sur la carte de 1838 : Beni Haouah (dans l'Algérois), Beni Yalah (actuelle Béjaïa), ainsi que *Blida**h***, *Medea**h*** et *Miliana**h*** en 1953.

II.2.3.1.6.2.13. La substitution du phonème [*f*]

En français, la labio-dentale [*f*] se transcrit aussi par la séquence graphique « ph » et c'est une substitution très répandue pour les anthroponymes algériens (*Mostafa/Mostapha*…) mais très rare en toponymes, du moins au niveau de notre corpus, nous n'avons relevé que deux ces, celui de *Physgéah (*sud de Constantine) et celui de *Mustapha* (Algérois) dans la carte de 1837.

Outre l'écriture « ph », nous avons relevé également la substitution par « p » comme pour Poundouk (1837, actuelle Khemis-El-Khechna), cela serait dû soit à la chute de la lettre « h » (*Phoundouk* ?), soit à la francisation par introduction de la bilabiale [*p*], rare dans la toponymie algérienne arabe.

II.2.3.1.6.2.14. La substitution des phonèmes [ʤ] *et* [ʒ]

La fricative *[ʤ]* est transcrite *« dj »* mais aussi *«j »* ou encore *« g »*. Ce phénomène est à mettre sur le compte des registres de langue[43] pour certains cas comme pour le toponyme ***Ji**g**e**lli* (1837), ***Dj**i**d**j**e**li* (1846), ***Dj**i**d**j**e**lli* (1874) et ***Dj**i**d**j**e**l* mais pas pour *El Ha**g**ar* (1837) au lieu d'*El Hadjar*.

[42] Cela pourrait également s'expliquer par le fait que les cartographes français aient pu copier les cartes des géographes anglais. Comme la carte de la Society for the Diffusion of Useful Knowledge (Great Britain) de 1834, portant le titre *Algier*, disponible sur le site : http://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~20951~530043:North-Africa-or-Barbary-II--Algier-?sort=Pub_List_No_InitialSort%2CPub_Date%2CPub_List_No%2CSeries_No, consulté le 01-10-2013.

[43] [ʤ] pour l'arabe classique maghrébin, [ʒ] pour l'arabe dialectal maghrébin. Le phonème [ʒ] est une prononciation de l'arabe soutenu dans d'autres pays comme au Liban.

Pour d'autres toponymes encore, nous retrouvons les deux phonèmes *[ʤ]* et *[ʒ]* dans le même nom sans raison comme pour *Adjaja* (1886) et ***Dj**ebel Mer**j**e**j**a* (1838).

Il arrive aussi que ces phonèmes se fassent substituer par d'autres comme la chuintante [ʃ], c'est le cas pour le toponyme marocain *Oujda*, transcrit *Ouchda* sur les cartes de 1837 et1847 ou encore *Sidi Feru**ch** Marabout* (1837) pour *Sidi Fre**dj***. Le phonème [*R*] se substitue souvent à *[ʤ]* comme pour *Bor**dj**ia* qui s'est vu écrire *Bor**g**i* en 1837 et *Bor**gh**ia* en 1838.

II.2.3.1.6.2.15. La substitution du phonème [*g*]

Pour produire à l'écrit le phonème [*g*], il faut transcrire la lettre « g » suivie d'une consonne ou des voyelles « a » et « o » ; il faut aussi ajouter la lettre « u » juste après le « g » si l'on souhaite avoir les séquences phonétiques [*gi*] ou [*ge*]. Or, il arrive que les toponymes contenant le phonème [*g*] ne se voient pas transcrire la lettre « u » entre le phonème [*g*] et sa voyelle, comme pour *Mustagennah* (1837), ce toponyme se ferait prononcer [*mystaʒena] au lieu de* [*mystagena]*, il y a donc substitution du [*ʒ*] au [*g*].

II.2.3.1.6.2.16. Les substitutions de la sifflante [*z*]

C'est le cas de *Beni Isguen* (1837) au lieu de *At Yezguen* (dans le Mzab). Aussi, parce qu'en français, la lettre « s » se prononce-t-elle [*z*] si elle est placée entre deux voyelles, il y a eu pour certains toponymes algériens substitution de la lettre « z » par un « s », comme pour *Beni Bou**s**eid* (1838).

II.2.3.1.6.2.17. La substitution du phonème [*q*]

L'écriture de l'uvulaire occlusive sourde [*q*] a pour la majorité des cas subi de profondes altérations, il a été remplacé par divers phonèmes comme « *k*», «*c*», «*kh*» et «*g*» (prononciation populaire algérienne). Cela serait certainement dû à la non perception de ce phonème par les transcripteurs français ou européens, étant donné que ce phonème n'existe pas dans le système phonétique de leurs langues. Même certains des français, natifs d'Algérie, se seraient familiarisés avec ce phonème et l'auraient introduit à leurs propres systèmes phonétiques, la question de la transcription de ce nouveau phonème s'est posée, vu le nombre de transcriptions

différentes, il semblerait que les décisions de sa transcription soient du ressort individuel.

Pour les toponymes évoquant des forteresses, citons ***C**allah* (dans l'actuelle Bouira) et *Callat el* Joube (Maroc) en 1837 ; ***K**oléa* (1874), *Colea* (Tipaza) en 1892. Sur la carte de 1876 ; nous avons ***K**ala* (dans l'actuelle Béjaïa, à l'époque province de Constantine ainsi qu'à Mostaghanem), *Khala* (Tébessa), *Callaa* (Ténès, 1874) et *El **G**oléa* (Sud Algérien).Autre cas, celui de *Ouled Iacoub ez-Zera*r**a** au lieu de [*wledjaqubezrara*] (1846) mais jamais avec la lettre « q ».

Bien sûr, la substitution du phonème [*g*] au phonème [*q*] n'est pas une erreur des transcripteurs français mais une variante de ce phonème dans certaines régions du pays, surtout à l'ouest. Mais la transcription de phonème [*q*] par la lettre « *k* », comme pour *El **K**antara* (1892, Aurès) ou encore [*R*] comme dans *Oum El Boua**gh**i* (1892) est bel et bien une substitution due à la surdité phonologique des transcripteurs ou de leur méconnaissance de l'alphabet phonétique. Relevons aussi le cas du toponyme *Takdimt* transcrit en 1838 *Ta**na**dem**p**t*, cas où le phonème [*q*] s'est fait substituer par la nasale [*n*]**.** Il est aussi arrivé de substituer un « n » au [*q*] comme dans le toponyme *Ta**n**adempt*.

II.2.3.1.6.2.2. La substitution du phonème [*s*]

En français, il y a quatre écritures différentes du l'apico-dentale [s] :

- « s » : entre une voyelle ou une consonne ou entre deux consonnes (cas rares), comme *val**s**e* ou *Cor**s**e*.
- « ss » : selon que deux voyelles entourent le phonème, comme dans *poi**ss**on*
- « c » : s'il est suivi des voyelles et semi-voyelles « i », « y » et « e » avec ou sans accent, comme dans ***c**erise*, c*inéma* et ***c**yclone.*
- « ç » quand la voyelle qui suit est « a », « o » ou « u » comme pour ça, *garçon* et *reçu*.

Il y a sur les cartes de notre corpus des toponymes écrits avec « s » sur une carte et avec « c » sur une autre et il ne s'agit pas là de faire la différence entre les phonèmes ص et س de l'arabe (le « s » emphatisé et non emphatisé).

S'il est convenu que le « s » représente le phonème « س » en arabe et « ç » le phonème arabe emphatisé « **ص**», il n'en a pas été ainsi lors de la transcription des noms propres algériens. Par exemple, *Plateau de Sidi Aïça* en 1846 et *Plateau de Sidi Aïssa* en 1847, il y a aussi *Ouled Mçaoud* (1846, Oran), *Haçasna* (1846, sud de Mascara) et *Hassassena* en 1853 ou encore *Ouled Sa**c**i* (1846, actuel El Oued), le premier « s » étant transcrit avec la lettre « s » et le second avec « c », sans que les phonèmes diffèrent. L'initiative individuelle du transcripteur semble avoir tranché, faute de consensus commun ou de décision administrative. Le toponyme *Ouled Aïça* (dans l'actuel El Oued) 1846 s'est aussi fait transcrire Ouled Aïssa sur d'autres cartes.

Il arrive aussi que la lettre « s » ne soit pas doublée entre deux voyelles, nous assistons donc à une substitution du phonème [*z*] au [*s*], comme dans *Sidi I**s**a*, *Beni Me**s**aoud* ou encore *Me**s**ergin* (1837).

II.2.3.1.6.2.19. D'autres substitutions de consonnes

C'est ainsi que sur la carte de (1837) nous avons *Aïn beidha* qui s'écrit *Ain Baitha, Foundouk* transcrit *Poundouk, Ouchanem* (1845) au lieu d'*Ouchanen* et *Sidi Khalle**t*** au lieu de *Sidi Khale**d*** (sud de Biskra).

II.2.3.1.6.2.20. La semi voyelle [*w*] qui s'écrit «ou» prend également l'orthographe de «w» et «r»

Le phonème semi-vocalique [*w*] est transcrit avec par la lettre « *w* » ainsi que par les séquences graphiques « *ou* » et « our » ce, pour deux toponymes d'une même carte, à l'instar de *Oulad Moulat* au lieu de *Weled Moulatt* et *Ourd Rir'* plutôt que *Wed Ṛigh* (1837).

Le tableau suivant reprend les différentes écritures des phonèmes consonantiques que nous venons d'évoquer.

Tableau récapitulatif des transcriptions multiples des phonèmes consonantiques

Phonèmes	Différentes écritures du phonème	Exemples
[*h*]	h, k, kr, kh, gu, gh/	Oran / Soukarras/ Senadja / El Krachem
[*j*]	ia, ïa, y, j	Iagoubia / Ouled Aïad / Ouled Nayl / Sidi Jacoub
[*ḥ*]	h,	Hanencha, Harakta.
[*x*]	k, kr, kh, gh, h	Ouled Sidi **Kr**aled /Ouled mo**k**tar/ Seb**gh**a ou Lac Salé/ **H**amis Medjadja
[ς]	aa, aâ, a, ï, ei, h,	Chaanba / Chaâmba / Bou Sada / Ouled Ïagoub Zerara / OuledSidiEisa / Sidi Sahid /

[*g*]	g, gu, gh, gn	Aïn Taya/ Mustagennah
[ʒ]	j, dj, g	Adjaja, ….
[ʃ]	ch, sh, sch, tch	Sidi Marshal /Marshat / Teferschoun/ Rivière Haratch
[ɣ]	r, gh, gu, g, rh, l	Ma**r**nia /**Gh**ardaïa/**G**ardeia/Ti**l**remt
[*q*]	k, c, g, gh	***K****oléa* / ***K****ala*/***C****allah* / Callat el Joube/ *El****G****oléa* / Oum El Bouaghi
[*f*]	ph, p	Musta**ph**a / **Ph**ysgeah / **P**oundouk
[*ʤ*]	g, j, dj, gh,	Bor**g**i/**J**i**j**elBor**dj**ia/ Bor**gh**ia/El Ha**g**ar

Le tableau récapitulatif ci-dessus démontre d'un côté le nombre élevé de toponymes touchés par les substitutions et de l'autre le nombre d'écritures et de phonèmes se substituant à un même phonème. Citons le cas de l'uvulaire [*ɣ*] dont la transcription s'est faite par pas moins de cinq écritures différentes : « r, gh, gu, g, rh, l ».

II.2.3.1.6.2.21. La dissimilation

Il s'agit d'un type de changement/transformation phonétique subi par une lettre ou syllabe au contact d'une lettre ou syllabe voisines, similaires ou non, la dissimilation tend à différencier les deux phonèmes.

La dissimilation est une forme de substitution, en ce sens qu'elle différencie entre des phonèmes adjacents d'un nom, introduisant des phonèmes étrangers au nom en lieu et place des phonèmes originels. Par exemple, *Beri**gnan*** **[***beriñã***]** (1837), au lieu de *Ber**gane*** ou encore *Ta**na**dem**p**t* (1838, actuelle Tiaret) au lieu de *Ta**q**demt*. La tribu arabophone du Mzab est sur la même carte (1876), transcrite tantôt *Chaâ**m**ba*, tantôt *Chaa**n**ba*. Nous n'avons pas assez de renseignements pour désigner le toponyme originel parmi les deux, mais une piste serait envisageable ; le « *m* » s'étant sans doute substitué au « *n* » par application des lois de la grammaire française qui veut qu'un « n » se transforme en « m » au contact des lettres « b » et « p ».

En finale : Sur la même carte, *El A**r**ouat* K'sa**l** (1876), *El Ar'Ouat Ksa**l*** (1838) ou encore *El A**r**ouat Ksa**n***(1846) au lieu de *El A**gh**ouat Ksa**r*** ; *Tissumsil**y*** (1837) au lieu de *Tissemsil**t,*** nous avons cru au départ que c'était le nom latin de la région durant la présence romaine, il semblerait qu'il n'en soit rien. Ce serait donc une dissimilation due encore une fois à une surdité phonologique ou au manque de rigueur du transcripteur.

II.2.3.1.6.2.22. La vocalisation

Ce procédé consiste en la substitution d'une consonne ou d'une semi-consonne par une voyelle, en voici des exemples : ***A**wras* devient ***Au**rès*, **We**hran devient *Oran*, *At **We**rtilan* devient *Beni **Ou**rtilan* (1857*), **I**ounes* (*1846*, Chlef*)* au lieu de ***Y**ounes*, ***W**argla* devient ***Oua**rgla* (1860).

II.2.3.1.6.2.23. La consonantisation

Il arrive également qu'une consonne se substitue à une voyelle, à l'instar de la semi-voyelle [*j*] remplacée par [ʒ] dans *Sidi Jacoub (*algérois, 1837) au lieu de *Sidi Yaqoub*.

II.2.3.1.7.Le rajout

Ce groupe de procédés d'altération agit par ajout de lettre (vocalique ou consonantique) ou d'une syllabe étrangères au nom propre, ces parties annexées sont dites « *non étymologiques* »[44]. On retrouve ce rajout au début (il s'agit d'une *prosthèse),* au milieu (c'est *l'épenthèse)* ou à la fin du nom, dans ce dernier cas, il s'agit soit d'un paragogique (si la lettre finale supplémentaire est une consonne), soit d'une diphtongaison (s'il s'agit d'une voyelle).

II.2.3.1.7.1. La prosthèse

Le rajout peut aussi bien concerner une lettre ou une syllabe entière. Des cas de prothèse ont été relevés sur les cartes algériennes tracées par les cartographes français, à l'instar de **M**murgah, (1838), (*El Ganntra*, 1939) ou encore *Oued el Hhem* (1939, Hodna).

II.2.3.1.7.2. L'épenthèse

Des toponymes algériens qui se sont vus introduire des lettres ou des syllabes étrangères au nom en leur milieu, citons : B**e**lida/Blida, Dah**a**man/Dehman, Bisc**a**ra/Biskra, T**i**bessa/Tbessa, Ber**ign**an au lieu de Ber**g**ane / Tlem**e**cen (1837)/Tlemcen, Tag**a**dempt (1837) au lieu de Tagdemt, Sidi Occ**u**ba (1837) / Sidi Oqba ou B. **Our**ghlis au lieu de B. Waghlis.

II.2.3.1.7.3. La gémination

Il s'agit en le dédoublement d'une consonne présente au sein du nom. Parfois, ce dédoublement n'a pas lieu d'être phonétiquement ou morphologiquement. Parfois encore, cette gémination concerne la dernière lettre du nom, qui est souvent consonantique pour les noms de lieux algériens. Voici des cas : *Moualin Chec**h**char* (sud de la province de Constantine, dans l'Aurès Occidental), *Khrach**ch**a* (Djidjel), Beghghbian (Mzab), tous dans la carte de 1846.

[44] YERMECHE, O., Les anthroponymes algériens, étude morphologique, léxico-sémantique et sociolinguistique, *Op., Cit*, p. 198

II.2.3.1.7.4. Le paragogique

Le paragogique est une altération profonde du nom, il consiste en l'ajout, à la fin du nom, d'une consonne ou d'une voyelle étrangère à son étymologie. La graphie du nom est davantage altérée que la prononciation. Il peut également s'agir du dédoublement de la dernière lettre sans raison valable. C'est le cas des toponymes suivants : *Ouled Sidi Chikhr (*dans l'actuel El Bayadh, 1874) au lieu de Ouled Sidi Chikh, Beni Yala**h**/ at Yaala, Médéa**h**/Mdiya, Miliana**h** /Meliana et Mustagenna**n** au lieu de Mestghanem.

II.2.3.1.7.5. La diphtongaison

La diphtongaison est la modification d'une voyelle d'un nom en la fissurant en deux voyelles. Soit la voyelle est doublée, soit lui est ajoutée une autre voyelle, voici des cas : *Oulad Atiia* (dans le Mzab/ *Oulad Atiya*, *Beni Feouad* (Tougourt). *Ouaregla/ Ouargla*, *Segniia* (1876, Province de Constantine)/ *Segniya*.

Pour Ouerdia Yermèche[45], la diphtongaison touche généralement les voyelles finales qu'elles dédoublent, la lettre « *e* » s'écrirait par exemple *ee*, *a* s'écrirait *ain*…

Les toponymes suivants ont subi une diphtongaison : Titteri**e** (1837)/ Titteri, B**ou** Arar s'est écrit B**eu** Arar dans la carte de Carette (1846) ; Z**aï**nati au lieu de Z**e**nata ou Z**e**nati, **Aiê**cha Thata et **Aiê**cha Fouaga (Chélif) (1846) au lieu de **Ɛi**cha-Tahta et **Ɛi**cha-Fouaga, Mitidj**a**/ Metij**ia**h(1846)**,** Dou**ei**ra (1837) au lieu de Dw**i**ra (Alger)**,** Ouadr**ea**g (1837) / Oued-Ri**gh** (Touggourt) **,** Ɛin-Taya est transcrit Aïn Taya et Bou Aeida (1876, sud d'Oran) au lieu de Bou Ɛayda.

II.2.3.1.8. L'interversion ou métathèse

La métathèse est la modification du nom par l'interversion de deux lettres ou en un déplacement des phonèmes. Il peut également s'agir d'un échange de lettres dans un mot. La métathèse n'est pas sans modification de la prononciation, elle peut également modifier le signifié. C'est le cas de *Tamlouka* transformé en *Montcalm*[46] (Guelma) ou encore Constantine et Qsentina. Dans ces cas, la francisation est plus que visible, *Montcalm* donne facilement à évoquer des toponymes français comme

[45] Ibid, p. 201
[46] Dans le département de Constantine, créé en 1894.

Montpellier (mont signifiant « montagne ») ou encore le *Mont-Blanc* et le *Mont-Saint-Michel.*

Il y également métathèse lors de la francisation du déterminant arabe « el » en le déterminant français « le » ou « la » comme c'est le cas pour *La Metidja* (1846) / El Metidja ou L'Mtidja, *L'Ouarsenis* (1939)/ El Ouarsenis et La *Calle* au lieu d'*El Qelɛa*

II.2.3.1.9. L'agglutination

L'agglutination est l'altération par soudure, suite à des incompréhensions généralement phonologiques, de deux éléments ou plus à l'origine distincts. C'est un phénomène constaté dans la transcription des noms composés. Il résulte de cette soudure l'apparition d'un nouveau nom. O. Yermèche déclare que lors de la transcription des noms algériens, la rigueur n'avait pas été observée[47].

Nous avons différentes transcriptions des noms composés, ils sont soit séparés par un espace blanc : *Aïn Oussera*, *RedjemTahar*, *Zenarael Gourt* (Médéa 1939), *Aïn Terch* (Oulad Naïl), *Oulad Moulat* (Mzab) (1846) ; soit séparés par un tiret : *Eshab-Miliana* (1846), *Ben-Harz-Allah*, *Amer-Cheraga* à Constantine (1846).

En absence d'une espace ou d'un tiret, il s'opère une agglutination des deux composants en un seul nom. Cette opération n'est pas sans entrainer des ambiguïtés dans la sémantique et la morphologie du nom comme *l'Ouarsenis* qui devait s'écrire *War Senniss*, *Relizane / Ighil Izzan*, *Télémly /Tala Ou Meli* (la source ombragée selon Haddadou (2012 : 511).

Pour d'autres toponymes touchés par cette altération, il est difficile de retrouver les deux composés de base. En effet, dans les cas que nous venons de citer, il est encore possible de démêler les composés et retrouver le sens car les composés s'y retrouvent entièrement, mais ce n'est pas toujours le cas, il arrive en effet que l'agglutination provoque d'autres altérations et transformations, comme une mauvaise décomposition des différents éléments du nom composé.

[47] Ibid, p. 202

II.2.3.1.9.1.L'agglutination non accompagnée d'altération du signifiant

Le déterminant « el » recouvre plusieurs transcriptions, il lui arrive entre autres d'être agglutiné au nom qu'il détermine, comme *Laghouat* (1939) ; *Louotaiah* (Aurès 1937). Dans le toponyme *Beni Ouelban* (Philippeville 1946), nous trouvons dans la partie « *Ouelban* », trois composés agglutinés : la particule filiative berbère « ou », signifiant « fils de » (répétition avec Béni), «el » et « Ban». Ce toponyme devrait donc s'écrire *Beni Ou El Ban* ou encore *Soukarras* (1886), composé de *Souk et Ahras* ou *Souk Ehras*.

II.2.3.1.9.2. L'agglutination accompagnée d'altération du signifiant

En plus de modifier le signifié des noms, l'agglutination peut altérer également leur signifiant, il s'agit soit de contraction (chute d'un phonème), soit de syncope (chute d'éléments médians du nom, lettre ou syllabe). Pour le premier cas, nous avons *Ouadreag*, toponyme dans lequel il est difficile de déceler *l'ouad* et *Righ*. Pour le second, nous avons *Birmendreis* où il est difficile de voir les trois composants du toponyme originel « *BirMourad Raïs* », car les syllabes « oura » ont disparu au profit de « en ».

II.2.3.10. Le mauvais découpage monématique des noms composés

Il arrive aussi que les noms composés le restent mais que le découpage ne se soit pas fait correctement ou qu'un nom simple (formé d'un seul mot) soit divisé en deux, c'est le cas entre autres pour *Ned Roma* (1837), sans doute pour faire ressortir le nom ***Roma***, la latinité de l'Algérie devant devenir visible.

II.2.3.11. D'autres procédés d'altération

L'intervention sur les noms propres ne s'arrête pas à leur déformation, les autorités coloniales ont également fait appel à la traduction et même davantage, à la débaptisation/rebaptisation.

II.2.3.11.1. La traduction

Les toponymes algériens ont également fait l'objet de traductions partielles ou totales. La francisation est encore plus visible dans ce cas.

Les traductions partielles ont produit des toponymes hybrides et même dans certains cas des doublets toponymiques. Pour ces derniers, nous observons généralement le générique traduit vers le français et le spécifique qui demeure en langue arabe ou en berbère. Quant aux traductions totales, c'est encore un procédé de francisation qui masque l'origine, la langue, le signifiant et le signifié des toponymes.

Citons, pour les génériques, qui sont le plus concernés par ce procédé, les traductions suivantes *Djebel*/*Mont*, *Aït*/*Béni*/*Ouled*/*Oulad*/*Ben*/*Beni*. En voici des exemples : ***Monts*** Ouarsenis/ ***Djebel*** Ouenseris, *Aurès* ***Oriental*** */Awrass Cherqi*, *Golfe* ***d'Oran***, *Lac* ***Felrir*** (**1846**), Les Sept **Chot** (1876, dans actuel El Oued**). Le** second composé du toponyme peut aussi être concerné par la traduction, comme *Tammerna* ***la neuve*** et *Tammerna* ***la vieille*** **(**1876, Tougourt**).** Pour les traductions totales, citons ***Source Blanche*** pour ***Aïn Beida*.**

II.2.3.12. L'autre traduction

La traduction ne s'est hélas pas arrêtée à la substituer un nom précolonial par son équivalent en français, il y a eu également arabisation des toponymes et ce, pas uniquement dans les régions encore berbérophones à l'époque comme la Kabylie, ce phénomène touche en effet toute l'Afrique du Nord. Nous évoquerons dans le détail ce phénomène dans le chapitre suivant. Citons entre autres le cas de **At** Yezguen, dans le Mzab qui est devenu **Béni** Isguen (1846).

L'arabisation aurait, à notre avis pour causes différentes raisons, d'abord la formation orientaliste et arabe des cartographes français qui rapportaient les toponymes entendus à des termes arabes appris. Ensuite, le fait qu'ils se soient adressés à des arabophones qui auraient, eux aussi, arabisé les toponymes en question. Enfin, des agents de bureaux arabes zélés arabisant les toponymes qu'ils transcrivaient.

II.2.3.13. La polyaltération

Nous observons pour une grande partie des toponymes en notre possession la multiplication des altérations au sein d'un même nom. Nous avons déjà vu dans ce même chapitre des noms atteints d'aphérèse et d'apocope en même temps. Nous avons aussi d'autres altérations combinées comme *Mascara* (1837) ou l'hapaxépie du phonème [ϛ] s'est accompagnée d'une prothèse et d'une diphtongaison (rajout de la voyelle « a » pour la première syllabe et à la fin du nom), sans parler de la substitution du phonème [*r*] par [*R*]. La polyaltération est un phénomène récurrent de la transcription des toponymes algériens en langue française et complique davantage les investigations en vue de restaurer le toponyme originel.

II.2.3.14. La remotivation

Il s'agit de la modification (ou pas) du signifiant dans le but de remotiver le signifié, que ce soit dans la même langue ou d'une langue à une autre.

Le Robert, Dictionnaire des noms de lieux (1994 :530) l'appelle également « *l'étymologie pseudo-savante* », « *l'étymologie populaire* » *ou encore* « [l'] *attraction paronymique*». Ces termes sont définis comme un « *processus linguistique qui consiste, pour un locuteur, à rapprocher d'un autre mot ou d'un groupe d'autres mots qu'il croit apte à déceler l'origine et le sens premier, alors que la véritable étymologie est différente. On dit populaire ou pseudo-savante selon que le locuteur incriminé semble n'avoir guère de culture ou en avoir une parfois considérable, mais qui l'a égaré au regard de la science moderne.*»[48].

Si le dictionnaire n'évoque que les cas où les locuteurs croient déceler l'étymologie authentique, nous ajouterons que l'idéologie (colonialiste et francisante dans notre cas) fera produire aux agents transcripteurs des rapprochements des signifiés (entre des toponymes algériens et des noms ou des mots du français ou de toute autre langue européenne) de façon volontaire.

Nous proposons une autre définition de la remotivation : elle est la modification d'un des éléments de la triade interprétative de Pierce. Cette triade comporte le signe, le

[48] DEROY, L., MULON, M., 1994, *Le Robert, Dictionnaire de noms de lieux, Op ; Cit,* p. 530

signifiant, deux éléments conceptualisés par Saussure et l'interprétant, l'apport de Pierce.

La relation entre les trois éléments est présentée comme telle : « *le signe (A) n'est signe d'une chose (B) que pour un interprétant (C)* »[49].

La remotivation s'insère dans deux cas ; dans le premier, l'interprétation, en jouant sur l'homophonie dans la même langue (intralinguistique) ou dans une autre langue (interlinguistique), donne à l'étymologie du nom un autre signifié sans que le transfert de signifié soit visible (du moins pour le non-initié). L'homophonie couvre et légitime la réinterprétation. C'est le cas du générique *Alma qui signifie « la prairie »* en berbère[50] et qui devient sans altération graphique une commémoration de la bataille de l'Alma en Crimée (en 1854, Français et Anglais gagnent la bataille face aux Russes). A Paris, un pont porte également ce nom. *Alma* et *Malakoff* sont deux toponymes de Crimée dont les batailles ont été gagnées par les Français et qui ont été attribués aussi bien en Métropole que dans les colonies.

Dans le second cas, la réinterprétation est induite par l'usage d'altérations sur le signifiant. Ces dernières ayant pour but de provoquer une homophonie qui permettrait le transfert de signifiance étrangère au mot. Ce par rajout ou métathèse entre autres, c'est le cas de *Marceau* qui a rebaptisé la localité de *Menacer* au sud-ouest de Tipaza, ce grâce à une substitution du [*r*] par [*R*], une métathèse des phonèmes [*s*] et [*r*] et la réduction de la nasale [*n*] ou encore *Ned Roma* pour *Nedroma* en utilisant le mauvais découpage monématique.

Le troisième élément de la triade de Pierce est l'interprétant. Nous ajoutons que ce dernier pourrait agir en méconnaissance des faits, dans le cas de notre travail, la non-maitrise du kabyle, le transcripteur aurait également pu agir en parfaite connaissance des faits, selon l'idéologie francisante ou arabisante des transcripteurs ou selon les desseins conjoncturels de la politique coloniale.

II.2.3.15. Les débaptisations / rebaptisations

[49] Rapporté par HAMDI., M., 2011, Triade interprétative et action dans la philosophie « pragmaticiste » de Charles S. Peirce. 15p, p1. . Sur le site : http://www.dogma.lu/pdf/HM-TriadeInterpretativeAction.pdf, consulté le 21-04-2014

[50] CHERIGUEN, F., 2005, « Conditions dialectologiques et anthropologiques de la toponymie et de la microtoponymie du domaine kabyle », In : *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, dir : BENRAMDANE. F, et ATOUI, B., éd. CRASC, pp. 53-59

Les autorités françaises ne se sont pas contentées d'altérer, volontairement ou pas les toponymes algériens, il y a eu en effet dès le début de la colonisation des débaptisations et des rebaptisations rapides des lieux d'Algérie, à commencer par l'Algérois. « *En effet, tous les noms de rues de la Casbah furent changés dès la prise d'Alger, remplacés par des odonymes, en majorité de souche française »*[51].

Il y a eu donc des actes de détoponymisation des noms de lieux pré-coloniaux puis retoponymisation, cet acte de faire disparaitre le nom d'un lieu et de remplacer ce dernier par un autre est un acte ostentatoire de la puissance coloniale, de la langue et de culture du colonisateur mais aussi de ses desseins d'annexer le territoire à la patrie (théorie du centre/périphérique de Stein Rokkan). Il s'agit d'un acte d'appropriation par l'élément linguistique, cet aspect étant un élément visible de l'appropriation en tout domaine. Laurent Bauer (2001 :11) préfère parler de détoponymisation pour la débaptisation, nous ajouterons le terme de retoponymisation pour la rebaptisation.

Voici quelques cas de rebaptisations : *Guyotville* pour *Aïn Benian*, *Fort-Laperrine* pour *Tamanghasset*, *Fort-Polignac* pour *Illizi*, *Geryville* pour *El-Bayadh*, *Marengo* pour *Hadjout*, *Maison-Carrée* pour l'actuel El-*Harrach*, *Navarin* au lieu de *Bir El Arch* pour ne citer que ceux-là.

Les nombreuses débaptisations / rebaptisations ont eu pour but l'introduction de noms français dans l'espace algérien et a perturbé (et ne cesse de le faire aujourd'hui) le champ toponymique algérien sous plusieurs aspects, dépassant le cadre dénominatif, les répercussions sont spatiales, sociales et filiatives entre autres.

II.2.3.16. Le retour aux toponymes « européens »

La colonisation de l'Algérie a été présentée comme une « Reconquista », c'est ainsi que les toponymes romains ou ceux ayant perdu leur consonance latine se sont vus réintroduits comme *Madaure* pour *M'daourouch*, *Tipaza* au lieu de *Tiffech* et *Bône* pour *Annaba*.

[51] ATOUI, B., 2005, *L'odonymie d'Alger : avant et pendant la colonisation*. In « *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus, de personnes en Algérie ». Op ; Cit*, p. 27

Il y a aussi sa réhellénisation, la présence byzantine est aussi une présence européenne et une source de légitimation pour la France, c'est ainsi que les noms de *Constantine et d'Héliopolis* (à Guelma) sont attribués aux lieux algériens.

II.3. Les spécificités syntaxiques des langues en présence à Tizi-Ouzou : cas des toponymes

Afin de pouvoir comparer dans le chapitre IV les syntaxes de la toponymie coloniale avec la toponymie précoloniale, il convient de présenter cette dernière.

II.3.I. La syntaxe des toponymes kabyles

Les structures toponymiques que nous relevons dans notre corpus sont pour la majorité des syntagmes courts : le toponyme le plus récurrent est composé de deux éléments (*Tizi Ouzou, Ait Manguellet, Tasaft-Guerza),* cette structure représente plus de 40% du corpus, vient ensuite le toponyme à un seul élément qui représente le tiers de la nomenclature (*Tadlest, Agadir, Tigrin*), les toponymes à trois éléments ne sont pas en reste, ils constituent un dixième. (*Tacift en Timeghrass, Sikh ou Meddour, Tala N'Tazert*). La structure à quatre éléments représente 5%. Enfin, les toponymes de cinq et plus sont rares mais existent tout de même (*Akkrou n'aït Hamed Amzien* et *O.S Brahim Ben Abd-Allah*). La majorité sont des syntagmes à base nominale (Ighil ou Moula).

La caractéristique grammaticale la plus importante du nom berbère dont kabyle est l'agglutination et/ou la juxtaposition d'affixes aux bases lexicales. Nous avons, en tant que noms à l'état libre :

- Pour le masculin singulier *a*------- comme *Assif* « rivière, cours d'eau », u------- comme *ul «* cœur *»* et i---------- comme Ifri « grotte »[52].
- Pour le féminin singulier, t----t comme *tawrirt* « butte, élévation »[53] ou rarement t------a comme tala (source, fontaine »[54] ;
- Pur le masculin pluriel : i----an comme *Igoulmane*[55], pluriel de Agoulmime « *lac* »[56],

[52] HADDADOU, M-A. , 2012, *Dictionnaire toponymique et historique de l'Algérie, Op ; Cit*, p. 349
[53] Ibid, p. 503
[54] Ibid, p. 511
[55] Localité du sud-est marocain.

- i------en comme Ifren (Béjaïa), « les grottes » ;
- le pluriel féminin : t----in comme *Tiguentourine* (1000 kilomètres au sud d'Alger), « vallon ».
- Le pluriel masculin (état d'annexion) : u------ comme *uccanen* « *chacal* »

Les toponymes berbères sont constitués d'un nom (avec le déterminant agglutiné), il est suivi d'un second nom. Les particules filiatives, tant au début qu'au milieu sont nombreuses, surtout *At*/*Ait* et *Ou* qui expriment l'ascendance comme ***At*** *Manguellet* et *Ighil* ***Ou*** *moula*.

L'analyse de notre corpus, à savoir les noms kabyles transcrits par et en français nous donnent à voir des noms composés de deux éléments pour la majorité, viennent ensuite les toponymes à un seul élément, les toponymes de trois éléments ne sont pas rares, ils représentent environ un quart. Enfin, les toponymes de quatre et plus sont assez rares. Il faudrait signaler que dans cette langue, les articles sont agglutinés au nom qui les suit. En effet, selon Salem CHAKER (1996, II, 138-139), le nom berbère est composé de la racine et des préfixes (morphèmes grammaticaux du genre et du nombre) et de suffixes (d'autres morphèmes grammaticaux du genre et du nombre).

II.3.2. La syntaxe des toponymes arabes

Pour M.A HADDADOU (2012 : 38), une catégorie des toponymes arabes sont à l'instar des toponymes berbères des anthropotoponymes, le toponyme est soit composé de deux éléments : la particule filiative (*Oulad*) suivie du nom de l'ancêtre (*Oulad Nayel*, *Oulad Mahmoud* à Adrar), soit d'un anthoponyme pluriel : Habaer (Chlef), pluriel de *Hebar*, ancêtre éponyme du village. La toponymie arabe comporte également pour un grand nombre des éléments décrivant le relief : les éléments géographiques « *Oued* Rhiou (Chlef), *Djebel* Aïssa (Naâma), *Ain* « la source » comme Ain *Sefra* (Naâma). La description du relief emprunte également à l'anatomie humaine avec *Ras el Ayoun* (Batna), Ked Bsibissa (Hassi-Messaoud), *Draa Bir* (Souk Ahras). Les adjectifs

[56] EL FASI, M., 1978 , « Ethnonymes et toponymes africains », in *Histoire générale de l'Afrique, étude et documents* n° : 6, Documents de travail et compte rendu de la réunion d'experts organisée par l'Unesco à Paris, p. 10. Sur le site : http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001896/189601fo.pdf consulté le 04-02-2014.

ne sont pas en reste : *Guelta Zerka* (Sétif), *Ain Sefra* (Naâma). Les génériques hagionymiques sont récurrents (*Sidi Bel Abbès, Lalla Meghnia* etc.).

D'une manière générale, la toponymie arabe est syntaxiquement composée de trois à quatre éléments : le déterminant (el) agglutiné au monème qui le suit, il est au début ou au milieu du toponyme (***El*** *Bayadh, Mars* ***el*** *Kebir),* de noms propres (anthroponymes), de noms communs (généralement des noms de relief ou de description de relief) et d'adjectifs.

II.3.3. Thématiques des toponymes kabyles et arabes

Selon M-A. Haddadou (2012 : 38-39), les toponymies berbère et arabe ont presque les mêmes thématiques que voici :

- Le relief : comme *Adrar et Djebel* signifiant montagne et respectivement en berbère et en arabe ;
- L'hydrographie comme *At Ouassif* et *Bab El Oued*.
- L'anatomie: comme *Tamentit* (Adrar) significant oeil en berbère, et *Draa Zeboudja* (le bras de l'oléastre).
- La flore comme *Feraoun* (à Béjaïa) signifiant *coquelicot* (M.A. HADDADOU, 2012:299) et *Aïn Touta* significant (M.A. HADDADOU, 2012:143).
- La faune comme *Aïn Timouchent,* le second composé signifiant *chacal femelle* (M.A. HADDADOU, 2012:299) et Ain Defla : *la source du laurier sauvage* ou la source de la neige.
- Des actions et des états : comme *Frenda* (Tiaret) qui signifierait en berbère « *ils se sont cachés là* » (M.A. Haddadou, 2012 : 302) et *Djelfa* qui signifierait « *lever, écorcher* » (M.A. HADDADOU, 2012:253).
- L'habitat comme *Leqléa* à Tipaza.
- Un objet;
- Diverses qualités comme la dimension dans *Tadert Tamokrant* et *Mersa el Kebir*.

II.3.4. La syntaxe des toponymes français

Pour S. Leroy (2004 : 78-86), il existe différents syntagmes de noms propres français citons, entre autres et à l'état libre ces quelques formations :

- nom propre (un seul élément) comme Paris

- adjectif + nom propre *: le Bas-Rhin* ;

- nom propre + adjectif : *le Massif Central* ;

- nom propre + nom propre : *Clermont-Ferrand* ;

- nom propre + article + adjectif : *Andorre-la-Vieille* ;

- nom propre + préposition + nom propre, comme *Val de Marne ;*

- nom propre + préposition + article + nom propre : *Pays de la Loire*

- nom commun + nom commun *Rue de la Tour*;

- nom commun + nom propre : *Ambassade d'Irlande.*

L'odonymie, particulièrement les noms de rues sont formés de l'élément (base toponymique) *rue, avenue, boulevard* suivi d'un nom commun ou d'un anthroponyme : Avenue des Champs-Elysées, Boulevard Voltaire etc.

II.3.5. Thématique de la toponymie française

La toponymie française évoque la végétation et les cultures (*La Chataigneraie*, en Vendée), l'habitation (Miromesnil[57]), les métiers et les industries (*L'Argentière-la-Bessée*, Hautes-Alpes), les fortifications (*Chateauneuf*), le religieux (*Saint-Germain des Près*), et les routes et chemins (Après la Révolution, il y eut une importante vague de débaptisation/rebaptisation, dans laquelle les noms de personnes contemporaines ont été introduits, surtout en odonymie (*Rue Balzac, Rue du Général Carnou* etc.)

Pour conclure, nous dirons que les altérations linguistiques ont pour causes principales la surdité phonologique, due à la différence phonétique et phonologique du français et des langues algériennes, mais aussi à l'inadaptation de l'alphabet latin au nombre et à la spécificité des phonèmes des langues berbères et arabes algériens. Mais il n'y a pas que cela, les manquements d'origine humaines sont nombreux, ils résultent entre autre du manque de motivation et de rigueur mais aussi d'orientations

[57] PEGORIER, A., LEJEUNE, S., 1963, *Glossaire des noms de lieux en France, glossaire de termes dialectaux.* Ed. Institut Géographique National, Paris, p. 298

idéologiques, dictées par les autorités ou les idéologies personnelles des agents militaires ou civils (manquements délibérés donc). Il a résulté de ces lacunes de nombreux types d'altérations ; par ici, des phonèmes et des syllabes disparaissent, pas là, elles sont au contraire ajoutées. Altérant le signifiant à des degrés divers, avec dans la majorité des cas un impact important sur le signifié. Les altérations sont nombreuses, nous en avons cité des cas tirés des cartes de notre corpus (hors Tizi-Ouzou), nous avons relevé que les toponymes algériens avaient souffert de toutes les altérations que nous avons citées.

Il y a eu également des traductions partielles ou totale des toponymes algériens mais aussi des détoponymisations /retoponymisation, les autorités coloniales françaises ont dès le début de l'occupation débaptisé puis rebaptisé les noms de lieux algériens (Atoui, 2005 :27). Ces modifications des toponymes ont favorisé l'appropriation et le contrôle du pays et ce, à travers les noms propres. Cela démontre à quel point ces derniers, dont les toponymes, jouent un rôle crucial dans l'organisation de l'espace mais aussi dans l'appropriation (symbolique, administrative, juridique et aussi effective) de l'espace en question. Il en a été de même à Tizi-Ouzou, mais à quel degré ? C'est ce que nous verrons au cours des chapitres suivants.

Chapitre III :

La retoponymisation par altération

Les différentes altérations subies par les toponymes de Tizi-Ouzou sont-elles si profondes au point de constituer des redénominations ? Nous avons démontré dans le chapitre précédent que oui, l'altération graphique dénaturait le nom de lieu au point où il était impossible de remonter au toponyme originel ou d'y déceler la signification. C'est ce que nous tenterons de prouver à travers ce chapitre concernant le cadre géographique de notre étude.

L'objet de ce chapitre est de démontrer l'étendue et la variété des altérations graphiques subies par les toponymes de Tizi-Ouzou lors de leur transcription en français durant la période coloniale. L'objectif étant d'illustrer notre hypothèse qui est que l'altération graphique (et ses répercussions sur la morphologie, la syntaxe et la sémantique) constitueraient une véritable redénomination.

Ce chapitre consistera, après une brève présentation des modes de transcription utilisés, des insuffisances de ceux-ci et des manquements des hommes et des institutions, en l'illustration des dommages infligés aux toponymes de notre lieu d'étude. Dommages classés selon leur genre mais aussi selon que les altérations pouvaient ou pas être évités, compte tenu, d'une part, des possibilités qu'offrait la langue française de transcrire des phonèmes étrangers à son système phonético-phonologique et de l'autre des nombreuses différences entre les langues des toponymes et de la langue de transcription. Aussi, nos illustrations ne seront pas exhaustives, elles sont trop nombreuses, nous n'évoquerons que les cas les plus pertinents.

III.1. Méthode de présentation des toponymes altérés

Transcrire en français les toponymes algériens, c'est faire prononcer ces derniers par les Français et en français. En témoigne la citation de Gabeau et de Slane (1868 : 3) : « *Il s'agissait de fixer un mode de transcription qui rendit le son des noms arabes de telle manière qu'une bouche française put les prononcer sans trop les altérer.* » Afin d'apporter nos suppositions quant aux toponymes originels (afin de corriger les toponymes altérés et rétablir les toponymes précoloniaux, selon ce que nous supposons être des toponymes originaux) en nous aidant de dictionnaires toponymiques. Nous tenterons d'apporter une transcription adéquate qui rendrait la prononciation la plus juste possible, cela pour démontrer que certaines altérations auraient pu être évitées malgré la transcription en français.

Le relevé de cas de notre corpus suivra l'ordre suivant :

- concernant les toponymes qui auraient pu ne pas subir d'altération avec l'orthographe française : leur présentation suivra l'ordre suivant : le toponyme altéré, la ou les années durant lesquelles il a été transcrit avec l'orthographe en question, la transcription phonétique telle que le toponyme devrait être prononcé en français (et donc par les Colons et les Métropolitains) et enfin un slash (/) suivi du toponyme originel transcrit en français, avec l'altération corrigée marquée en gras. Nous marquerons en gras le phonème ou la syllabe touchés par l'altération d'une part pour la rendre saillante et de l'autre en raison de la multiplication des altérations au sein d'un même toponyme. Marquer en gras signifie que nous traitons telle altération spécifiquement, pas les autres.
- Concernant les toponymes dont les caractéristiques du français ne peuvent pas transcrire avec exactitude les spécificités phonético-phonologiques du kabyle et de l'arabe dialectal, le relevé de cas de notre corpus suivra l'ordre suivant : le toponyme altéré avec l'altération marquée en gras, la ou les années durant lesquelles il a été transcrit avec l'orthographe en question, la transcription phonétique telle que le toponyme devrait être prononcé en français (et donc par les Colons et les Métropolitains) et enfin un slash (/), la transcription phonétique du toponyme telle que nous supposons qu'elle fut, avec l'altération corrigée marquée en gras. Nous n'entendons pas que les autorités coloniales auraient pu ou du transcrire tel que nous l'avons corrigé, nous l'avons fait dans le seul but de mettre bien en exergue l'altération et son étendue.

III.2. Des altérations évitables, d'autres inévitables

Nous avons constaté dans le second chapitre que la langue française, du point de vue de son système phonético-phonologique et de son alphabet, ne pouvaient rendre compte de toutes les spécificités et des subtilités du kabyle. Nous verrons comment une autre donnée compliquera davantage le travail de transcription, il s'agit des règles de grammaire française qui conditionnent l'orthographe et la syntaxe des mots et phrases de cette langue, règles qui ne correspondent pas à celles du kabyle. Nous pouvons déclarer sans réserve que les transcripteurs français de noms de lieux algériens durant la période coloniale française n'ignoraient pas ces règles de grammaires.

L'analyse de notre corpus a ressorti deux groupes d'altérations ; dans le premier, nous avons classé celles qui pouvaient être évitées, en suivant rigoureusement les règles du français et avec toutes les potentialités qu'offrait l'alphabet et des combinaisons des lettres de celui-ci, d'où nos doutes sur les véritables desseins des concepteurs, des transcripteurs et des administrations d'alors, le second regroupe des altérations dont les moyens qu'offraient le français ne pouvaient fixer scripturairement toutes les composantes phonétiques et phonologies des toponymes kabyles.

III.3. Des transcripteurs aux compétences lacunaires

Alain Messaoudi (2010 : 100) rapporte les sévères critiques faites aux premiers interprètes (ceux de 1830) par leurs contemporains, évoquant leur incompétence et leur malhonnêteté. Massaoudi rapporte les propos du Maréchal Pélissier qui les classait en 1863 selon trois catégories : « *l'une qui parlait français mais pas l'arabe (les fils de famille) ; 2° l'autre qui parlait l'arabe mais pas le français (les juifs) ; enfin la dernière composée d'aventuriers,* [qui] *ne savait ni le français ni l'arabe*.»[1].

III.4. Des transcripteurs livrés à eux-mêmes

Pour transcrire en français des toponymes berbères et arabes, certains transcripteurs mirent en place des modes de transcription. Nous entendons par cette expression les protocoles de transcription et d'équivalences mis en place pour reproduire scripturairement et vocalement les phonèmes des langues algériennes par les phonèmes du français et de l'alphabet latin.

La production de cartes d'Algérie et le recueil de toponymes ont débuté bien avant la conquête. Nous avons en effet des cartes allemandes datant de 1732[2]. Nous n'avons pas eu accès aux modes de transcription de ces époques-là. Nous avons par contre trouvé trois modes datant de la période coloniale, le premier est celui de Carette, il a au

[1] Extraits du manuscrit de Laurent-Charles Féraud reportés sur un exemplaire des Interprètes d'Afrique ayant appartenu à Justin Schousboë (collection particulière), cité par Alain Messaoudi, 2010, « Renseigner, enseigner. Les interprètes militaires et la constitution d'un premier corpus savant « algérien » (1830-1870) », in *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 41 | 2010, p 101. Mis en ligne le 30 décembre 2013, consulté le 11 février 2014

[2] Légende de la carte : *L'Afrique dressée sur les relations et les nouvelles découvertes des différents voyageurs conformes aux observations agronomiques, mise au jour par le Seigneur Jean Danet. A Paris, Pont Notre Dame à la Sphère Royale. Avec le privilège du Roy, 1732. Carte trouvée sur le site :* http://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~239433~5511789:Deutsch-Ostafrika, consulté le 11-06-2013

départ été créé à l'usage exclusif de l'armée, mais nous avons relevé, avec l'étude de notre corpus, qu'il est par la suite passé au domaine civil et public, avec tout ce que cela comportait d'inadaptation à la lecture populaire des toponymes. Le second est celui de Gabeau et de Slane, qui était sensé combler les lacunes auxquelles faisaient face les transcripteurs, lesquel s'adonnaient à des transcriptions variées. Le mode de transcription de Slane et Gabeau avait pour le but d'unifier la transcription des noms propres algériens. Enfin, le troisième est celui de Mercier, il n'aurait jamais été utilisé par les autorités publiques d'alors, pourtant, il entendait mettre le doigt sur les insuffisances et altérations crées par les modes de transcription de ses prédécesseurs.

III.5. Des modes de transcription nombreux, variés et contradictoires

Nous ignorons s'il y eut des modes de transcription précoloniaux conçus pour l'Algérie, nous sommes par contre sûrs que le ou les modes de transcription utilisés en Egypte ont été utilisé ou ont servi de base aux transcripteurs de noms propres d'Algérie. Nous ne disposons pas de preuve directe pour étayer cela mais l'importance qu'a jouée la campagne d'Egypte dans l'imaginaire des cartographes algériens constitue à notre sens une preuve indirecte. Des modes de transcriptions utilisés en Algérie, nous n'avons eu accès qu'à trois que nous présenterons brièvement, en nous focalisant surtout sur leurs conséquences sur les toponymes de Tizi-Ouzou.

III.6. les altérations évitables

Les trois modes de transcription que nous avons à notre disposition sont ceux de Carette, de Slane et Gabeau et enfin de Mercier. Nous verrons que ces modes de transcriptions échouèrent tous à reproduire avec exactitude les différents phonèmes du kabyle et de l'arabe. Nous verrons également que la reproduction exacte n'était pas le but final de ces modes de transcription. En effet, des raisons idéologiques diverses que nous évoquerons présideront à leur conceptions.

III.6.1. Le mode de transcription de Carette et les altérations résultantes

Dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, Carette déclare qu'il lui a « *paru convenable de rejeter les lettres purement conventionnelles, dont l'emploi augmente les difficultés de l'orthographe, sans retracer fidèlement l'expression phonique.* […] *Il a été reconnu que, sauf deux exceptions, tous les caractères arabes rencontrent des*

caractères ou identiques ou analogues dans l'alphabet français. On a donc rendu par les lettres françaises simples ceux des caractères arabes qui leur sont identiques par la prononciation et par les mêmes lettres accompagnées d'un accent, ceux qui leur sont analogues »[3].

III.6.1. 1. Le mode de transcription de Carette était délibérément altérant

La transcription de Carette se veut « phonétique »[4], dans le sens où elle ne respecte pas les règles d'orthographe du français, cela parce que les toponymes ne sont pas des noms français. Aussi, l'hypothèse selon laquelle les cartes dont Carette a présidé la production n'auraient pas été destinées à être diffusées ou à devenir publiques est battue en brèche. S'il a paru que leur but était uniquement de faciliter la conquête de la l'Algérie par l'armée française, et donc de faire prononcer les militaires les toponymes de la façon la plus proche de la réalité. Daniel Nordman (2006 : 244) nous informe que les travaux de Carette devaient être livrés le plus promptement possible à l'édition et au public.

Cela nous amène à des questionnements concernant les vrais desseins de Carette ou de ses supérieurs. Les altérations nous apparaissent après cette information délibérées. Les altérations résultantes de son mode de transcription eurent pour conséquences l'arabisation et la francisation des toponymes kabyles. Le *Recueil des ordonnances, décrets et arrêtés relatifs à l'organisation territoriale de Tizi-Ouzou*, rassemblé par M. Mekacher nous fournit des preuves irréfutables, sa nomenclature des noms de lieux de Tizi-Ouzou de toute la période coloniale nous donne à voir des décrets datant de 1956 sur la création de communes, c'est-à-dire quelques années seulement avant l'Indépendance et qui reprirent les orthographes de Carette de 1845, Comme *Bousgen* (1956) au lieu de *Bou-Zeguane ou At Wizgane*, sans tenir compte donc des corrections apportés par Gabeau et de Slane qui, elles, dataient de 1868.

[3] CARETTE, E, 1844, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842,* Imprimerie Royale, Paris, p. III
[4] C'est nous qui soulignons

III.6.1.2. Conséquences du mode de transcription de Carette sur l'orthographe des toponymes kabyles

Le maintien dans le domaine administratif, civil et militaire, de l'orthographe de Carette eut pour conséquence, parmi les altérations variées, la francisation dans la prononciation des toponymes kabyles:

III.6.1.2.1. L'introduction des voyelles nasales dans la représentation graphique du kabyle

De nombreuses cartes de notre corpus, comme celle de 1846, conçue sous la direction de Carette, et dont les toponymes comportent le phonème [*n*] précédé d'une voyelle, que ce soit au début, au milieu ou en fin de nom (c'est le cas généralement les noms au pluriel, très nombreux dans le corpus), ne sont pas suivis d'une voyelle, comme *Beni M**an**sour*, *Kouan**in*** (1840), *T'n**in*** (1908), *Beni-Hass**ain*** (1873-1874-1880), *Hameziouin* (1837), *Mesdarin* (1837) et *Draa el Mizan* (1870). Cela conduit à plusieurs altérations simultanées ; nous assistons en effet à la fois à la vocalisation des syllabes finales (leur transformation en voyelles nasales) et à la chute de ces mêmes syllabes finales du point de vue vocalique. Les cartographes et autres transcripteurs étaient de parfaits francophones et maitrisaient les règles de grammaire et de prononciation de leur langue car la grammaire du français veut que les séquences graphiques « an », « on », « in », « ain », « ouin » et « ien » non suivies d'un schwa ou d'une autre voyelle se prononcent respectivement [*a͂, ɔ͂, ɛ͂, ɛ͂, wɛ͂, jɛ͂*]. Or, les toponymes algériens, dont kabyles, se terminant par les séquences précitées furent transcrites sans le schwa qui devait suivre[5]. De plus, nous estimons que même au niveau militaire, tous les soldats ayant eu à travailler sur le terrain avec la carte de Carette n'auraient pas lu *l'Exploration scientifique de l'Algérie* pour prendre connaissance des normes de lecture de la carte en question (la lecture phonétique). Nous pensons qu'ils auraient lu les toponymes tel qu'on lirait un mot français, transférant les altérations du niveau graphique au niveau vocalique et participant à implanter ces prononciations dans le

[5] La séquence graphique « **en** » en fin de nom ne pourrait souffrir de nasalisation, étant rare en français. Quelques mots sont constitués ainsi et sont des emprunts du latin, ils sont donc prononcés en latin : abdomen se prononce [*abdomen*]. Les toponymes de Tizi-Ouzou se terminant pas « en » n'ont donc pas connu d'altération vocalique. Il en est ainsi, entre autres, de Afir Imzough**en** (1959) [*afirimzuɣen*]/ Beni-Irat**en** (1874) [*beniiraten*], Yattaf**en** (1957) [*jatafen*] et Iazzouz**en** (1884) [*iazuzen*]

champ toponymique kabyle. Les militaires étant, nous l'avons vu dans le premier chapitre la première population coloniale de Kabylie, ce sera elle par conséquent qui aurait nommé les lieux à la population civile qui vint par la suite.

III.6.1.2.2. Relevé de cas de nasalisations recensées

Les nasalisations sont l'une des altérations les plus dénaturantes et les plus fréquentes des toponymes de Tizi-Ouzou. Nous n'avons pas sélectionné tous les noms touchés en raison de leur nombre élevé, nous n'avons relevé que certains.

III.6.1.2.2.1. La séquence graphique « an »

Comme dans *Antibes* (Provence), *Saint-Alban-Auriolles* ou encore le *Morbihan*, la majorité des toponymes constitués de la séquence graphique « an » n'est pas suivie de la lettre « e ». Aussi, les mots du français se terminant par la séquence « an » voient la dernière partie se prononcer [*ɑ̃*]. Les toponymes de Tizi-Ouzou comportant cette séquence auraient certainement été prononcés par les Français avec la voyelle nasale [*ɑ̃*] :

*Beni-Amr**an*** (1956) [*beniamrɑ̃*] / At-Aamr**ane**, *Ouled Meddk**an*** (1956) [*uledmedkɑ̃*] / At-Medjq**ane**, *Kérou**an*** (1940) [*kerwɑ̃*] au lieu de Qirw**ane**. Igoun**an** (1884), [*igunɑ̃*]/ Iɣoun**ane** ou Igoun**ane** ; *Isser-El-Ouid**an*** (1875)/ Yissere-el-Wid**ane** ; *Sidi-Nam**an*** (1875,1884, 1956) [*sidinamɑ̃*]/ Sidi-Naam**ane**, *Tala-Imedr**an*** (1875) [*talaimeðrɑ̃*] / Tala Imedr**ane** ; *Dra-El-Miz**an*** (1870, 1875, 1957), Dra-El-Miz**an** Centre (1954), [*draelmizɑ̃*] au lieu de Draa-el-Miz**ane** ou selon Tarik Bellahsène (2006 : 38, t2) Ighil-Amizar, *El-Djedi**an*** (1878) [*eldʒediɑ̃*]/ El-Djedy**ane.**

III.6.1.2.2.2. La séquence graphique « in »

Cette séquence se prononce [*ɛ̃*] comme pour les toponymes de la métropole : le *Rhin* (*Bas-Rhin*) ou encore le *Limousin*, les toponymes suivants se sont vus substituer la syllabe « ine » en la voyelle nasale [*ɛ̃*] par la transcription « in »: Akhel**in**dja (de 1885 à 1954) [*axelɛ̃ʤa*], Akhelinedja ; Kouan**in** (1875) [*kwanɛ̃*]/ Kouanine, Koudiat-Tik-Boub**in** (1865) [*koudiatikbubɛ̃*]/ *Koudiate*-Tikeboub**ine**, M'rald**in** (1856) [*mraldɛ̃*]/Mrald**ine** ; Souk El T'N**in** (1956, 1957) [*soukeltnɛ̃*] et T'n**in** (1884) [*tnɛ̃*] / Souq-el-Ten**ine** el Tn**ine**, Tegr**in** [*tgrɛ̃*] (1874) et Tigr**in** (1874, 1880) [*tigrɛ̃*] et au lieu de Tigr**ine**.

III.6.1.2.2.3. La séquence « ain »

L'introduction de la pharyngale [*ε*] dans la langue kabyle est récente. En effet, les emprunts lexicaux à l'arabe sont anciens, sans doute par le biais de la religion et des rapports économiques et commerciaux avec les communautés arabophones. Il en a résulté l'adoption des patronymes arabes par les Kabyles, comme *Saεid, Ɛomar*, *Ɛabd el Hamid, Ɛachour* etc. Mais la prononciation de la pharyngale sonore est diffétente (même altérante), F. CHERIGUEN (2005 : 54) parle d'un « a » acentué, « âa » en Haute Kabylie, et d'un « âe » en Basse Kabylie. Résultat, les noms précités se prononceraient *Saïid* au lieu de *Saεid* ou encore en prononçant [*a*] avant l'articulation de la syllabe, comme [*aomar]* au lieu de [*ɛomar*].

Dans notre corpus, seule une minorité des toponymes comprenant la séquence phonétique [*ain*] ont été transcrits avec le tréma sur le « i », l'écrasante majorité a été transcrite avec le simple « i ». Sachant qu'en France, le toponyme existe, il y a un département portant le nom de *l'Ain* (au centre-est, dans la région Rhône-Alpes) qui se prononce, fidèlement à la grammaire française [*ɛ̃*], il en aurait été de même pour les toponymes de Tizi-Ouzou que voici : Imainceren (1884) [im*ɛ̃sera*] /Imaïnserene, At Mislain (1876, 1954, 1880) [*atmislɛ̃*] / At-Mislaïene ou At-Mislayene, Beni-Hass**ain** (1874, 1880)/ At-Hass**aïne** ou /At-Hassa**yine**, Tikob**ain** (1874, 1956, 1957) [*tikobɛ̃*] et Tahaubain (1845) [*taobɛ̃*]/ Tiqov**ɛine**.

Pour le générique « Ɛine », signifiant « *la source* » ou « *la fontaine* » en arabe, il fut orthographié « *Ain* », tendis que la proponciation serait [*ɛin*] en arabe et [*ain*] en kabyle, nous le verrons plus loin ; étant donné que le phonème [*ε*] ne fait pas partie des trente-six phonèmes du français et que nous traitons d'une région kabylophone, transcrire le nom de lieu en « Aïn », « Aïne », « Ayne » ou « Ayine » aurait été plus correcte. Mais cela n'a pas été fait pour tous les toponymes. En effet, dans de rares cas, les noms de lieux ont été transcrits avec le tréma, comme les toponymes de la carte de 1857 de Randon. Or, l'écrasante majorité de notre corpus n'a pas de tréma et se laisse donc prononcer [*ɛ̃*] comme pour les toponymes suivants : Im**ai**nceren (1884) : en l'absence du tréma sur le « i » et de schwa à sa fin, le toponyme se trouve modifié, au lieu de le prononcer [*imainceren*] ou [*imØinceren*], il s'en trouve prononcé [*imencerã*] ou encore Ain-Zaouia (1956, 1957) [*ɛžauija*] / **Aïne** Zawiya.

La francisation de toponymes berbères a également touché d'autres colonies, Mohamed El Fasi rapporte des toponymes marocains berbères francisés comme « *Sala, déformé en Salé ; ce nom dérive d'une racine berbère qui veut dire roche.* »[6].

III.6.1.2.2.4. La séquence graphique « on »

En raison de la rareté de production de la séquence [*on*] en kabyle, nous n'en avons pas trouvé avec une grande fréquence dans notre corpus. Nous avons relevé Ague**mont** sur la carte de 1845, il s'agit d'une falsification orthographique dans le but d'en ressortir le composant (amalgamé) « *mont* », générique très présent en France (Piémont, Montpellier, Mont-Saint-Michel…). Ici, la francisation est évidente et ne saurait souffrir de réserves.

III.6.1.2.2.5. La séquence graphique « ien »

Cette séquence se prononce en français [*iɛ̃*], comme c'est le cas pour Enghien-les-Bains (Val- d'Oise, Ile de France) pourquoi *Ifnaien* (1856) [*ifnajɛ̃*] se prononcerait-il, comme il serait convenu de le faire [*ifnajən*] *?* C'est le cas également pour Akkrou n'aït Hamed Amzien (1857) [*akxunaitamidamzjɛ̃*] / Aqarrou n'At Hamed Ameziane.

III.6. 2. Les réformes des modes de transcription : le mode de Slane et Gabeau

Nous n'avons malheureusement pu consulter que le tome I de cet ouvrage[7], celui traitant des noms de personnes. Le second traitant des noms de lieu. Toutefois, les objectifs de l'ouvrage et le mode de transcription qu'ils proposaient sont dans la préface et une bonne partie des noms de personne cités sont topoanthroponymes.

III.6.2.1. Genèse du mode de Slane et Gabeau

Le problème de l'inadaptation du système phonologique du français aux noms algériens se posa officiellement pour la première fois en 1865, l'empereur Napoléon III ayant fait rédiger le 25 juin un courrier dans lequel il soulèvait la question et demandait à unifier le mode de transcription des noms propres algériens, en voici des extraits tirés de la préface du livre de Gabeau et de Slane, *Vocabulaire destiné à fixer la transcription*

[6] EL FASI, M., 1978, « Ethnonymes et toponymes africains », in *Histoire générale de l'Afrique, étude et documents, Op ; Cit,* p. 22

[7] DE SLANE M.A., GABEAU Ch., 1868, *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms de personnes et des lieux usités chez les indigènes d'Algérie, Op ; Cit.*

en français des noms de personnes et de lieux usités chez les Indigènes de l'Algérie :

> Les noms arabes sont d'une transcription difficile en caractères français ; en les écrivant comme on croit les entendre prononcer, tout le monde ne les orthographie pas de la même manière, chacun suit un système différend de transcription […] Une orthographe uniforme et rigoureuse est cependant indispensable pour les actes de l'état civil.[8]

III.6.2.2. Un mode de transcription qui ne réforme pas en profondeur

Nous tirons de cette lettre différents constats ; d'abord, il est avoué qu'il est impossible de transcrire les noms propres indigènes avec les seuls moyens qu'offre le français. Ensuite, les dirigeants français prirent assez tôt conscience que les administrateurs en Algérie étaient livrés à eux-mêmes dans leur tache de transcription des noms propres. Aussi, la multiplication des orthographes n'arrangeait-elle pas les intérêts des autorités coloniales et qu'il était urgent d'agir pour remédier « *aux graves et fréquents inconvénients d'une orthographe arbitraire* »[9], travail qui ajoutent-ils « *n'est point aussi simple qu'il peut le paraître en premier abord* »[10].

Ce recueil d'anthroponymes et de toponymes se voulait exhaustif et avait tenté de rassembler tous les noms, « *tant arabes que kabyles ou berbères* »[11]. Pourtant, tous les noms berbères n'y figuraient pas. Ernest Mercier déclarera au sujet des toponymes berbères: « *bien que peu de ces noms s'offrent à notre esprit avec une signification, ce sont à proprement parler des noms propres* […] »[12].

III.6.3. Le mode de transcription de Mercier

Dans le premier volume de son ouvrage *Histoire de l'Afrique septentrionale (Berbérie) depuis les temps reculés jusqu'à la conquête française (1830),* Ernest Mercier (1888 : 6-7) critique le mode de transcription de Carette et le commente, surtout concernant les séquences graphiques se transformant en voyelles nasales:

> […] se bornant à rendre, d'une manière absolue, une lettre arabe par celle que l'on a adoptée en français comme

[8] Ibid, p. 1
[9] Ibidem.
[10] Ibidem.
[11] Ibid, p. 2
[12] MERCIER, Ernest, 1888, *Histoire de l'Afrique septentrionale (Berbérie) depuis les temps reculés jusqu'à la conquête française* (1830), Ernest Leroux Editeur, tome I, Paris, p. 9

> équivalente, on arrive souvent à former de ces syllabes qui, dans notre langue, se prononcent d'une manière sourde (*ein, in, an, on*) et ne répondent nullement à l'articulation arabe. C'est ainsi qu'un Français prononcera toujours les mots Amin, Mengoub, Hassein, comme s'ils étaient écrits : *Amain, Maingoub, Hassain.*[13]

Toujours dans le même ouvrage, Ernest Mercier ne cesse de critiquer les modes de transcription utilisés jusqu'alors, leur nombre et surtout, il souligne d'une part qu'ils sont profanes au plus grand nombre (la population) et de l'autre que la langue française ne saurait transcrire fidèlement tous les phonèmes des langues algériennes.

> Chaque pays, chaque académie a, pour ainsi dire, son système de transcription. Mais, pour le public en général, tout cela ne signifie rien, et si l'on a, par exemple, surmonté ou souscrit un a d'un point, d'un esprit ou de tout autre signe (a à â), l'immense majorité des lecteurs ne le prononcera pas autrement que le plus ordinaire de nos a.
> De même, ajoutez un h à un t, à un g ou à un k, vous aurez augmenté, pour le profane, la difficulté matérielle de lecture, mais sans donner la moindre idée de ce que peut être la prononciation arabe des lettres que l'on veut reproduire[14].

Le mode de transcription de Mercier n'a à notre connaissance jamais été utilisé par les institutions coloniales dans leur œuvre de transcription des noms propres algériens et berbères en particulier, puisque Mercier en était un spécialiste et que ce sont les toponymes qui ont le plus souffert de censure et de dénaturation graphique et vocalique.

III.6.4. La méconnaissance du berbère

Gabeau et de Slane nous informent également qu'ils avaient utilisé deux langues dans leur transcription : les alphabets arabe et français pour les noms propres arabes et uniquement le français pour les noms berbères. Ils firent aussi part de leur grande difficulté à transcrire ces derniers :

> Quand ces noms étaient d'origine arabe, on les restituait assez facilement, parce qu'en arabe, les noms propres ont presque toujours une signification, et se présentent sous certaines formes que les lois de l'étymologie leur ont imposées […] mais les autres, en nombre assez considérable et appartenant en majeure partie à la langue berbère, étaient reproduits en caractère romains d'une façon si incorrecte que souvent ils résistaient à tous les efforts de restitution. On est parvenu toutefois à reconnaître la plupart de ces noms, ce qui a permis de les inscrire à leur rang dans la liste générale ; pour ceux qui

[13] Ibid, pp. 6-7
[14] Ibid, p. 7

> se sont dérobés à cette investigation, on a du les laisser de côté.[15]

Parce qu'ils ne parvenaient pas à trouver la signification des noms propres berbères (dont kabyles), les administrateurs français ne les ont pas figurés sur leur liste, ce qui constitue un déni, une césure et un acte dont les conséquences ne sont autres que leur oubli et leur disparition du champ toponymique algérien. En prenant en compte l'importance des listes de Gabeau et de Slane dans la fixation et l'aménagement du champ toponymique algérien, nous percevons à quel point ne pas transcrire les toponymes berbères opaques (qui sont en grand nombre) constitue un appauvrissement de la toponymie algérienne et berbère. Leur manque de formation (entre autres pour l'accès à la signification des noms) n'a a été pas pointée du doigt, c'est l'opacité des noms par rapport aux transcripteurs français qui en était une. Aussi, est-il explicitement déclaré que la liste des noms propres n'était pas exhaustive et que les noms manquants étaient justement berbères. Cette omission n'est pas sans conséquence, si la compréhension des noms arabes résulte des formations dispensées dans les écoles orientalistes entre autres, pourquoi n'en a-t-il pas été ainsi des langues berbères ? Pourtant, la non transcription des noms propres berbères en caractères arabes n'a pas empêché leur arabisation, c'est ce que nous verrons plus loin dans ce même chapitre.

III.6.5. D'autres ouvrages proposant des modes de transcription non consultées

Ouerdia Yermèche (2008 :36) et Farid Benaradane (1996 : 36) citent l'ouvrage du général Parmentier portant le titre *De la transcription pratique du point de vue français des noms arabes en caractères latins.* J. Mangenest a également traité du sujet avec *Transcription des noms indigènes sur les cartes d'Afrique du nord*[16], ouvrage dans lequel il traite de l'absence d'harmonie et du trop grand nombre de modes de transcription adoptés par les agents chargées de transcrire les toponymes sur les cartes géographiques. Nous n'avons pas eu la possibilité de les consulter.

[15] DE SLANE M.A., GABEAU Ch., 1868, *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms de personnes et des lieux usités chez les indigènes d'Algérie, Op ; Cit.*, p. III

[16]MANGENEST J., 1948, «Transcription des noms indigènes sur les cartes d'Afrique du nord» in *Onomastica*, Ed. IAC, Lyon

III.6.6. Les altérations demeurées inchangées malgré les réformes

Notre corpus démontre clairement que les efforts entrepris par les autorités coloniales pour uniformiser la transcription des noms de lieux, surtout après les travaux de Slane et Gabeau n'ont pas livré les résultats escomptés, ce même lorsque les spécificités phonético-phonologiques du français le permettaient. Aussi, Slane et Gabeau ne n'ont pas tout réformé, ils ont gardé certains codes de Carette comme le phonème [*w*] qui se transcrvait « oua » dans leur mode de transcription et non avec la lettre « w ».

III.6.7. La prononciation francisée d'autres séquences graphiques

En plus des altérations citées en sus concernant l'introduction de voyelles nasales et qui ont perduré après la dite-réforme. D'autres altérations conséquentes à la transcription en français et « à la française»[17] ont également perduré jusqu'à la veille de l'Indépendance et même au-delà. Nous entendons par l'expression entre guillemets la lecture des toponymes suivant les règles linguistiques et grammaticales françaises. Nous exposons quelques uns :

III.6.7.1. La séquence graphique « ai » au lieu de « aï » ou « ay »

Toujours selon la grammaire française, la séquence « ai » se prononce [*e*]. En l'absence de tréma sur le « i », il est donc naturel de prononcer de cette façon les toponymes suivants : **Ai**ça (1838) [*esa*]/ **Aï**ssa, Bordj Men**ai**el et Bordj Mén**ai**el (1869, 1957, 1959) [*bordʒməneel*] / Bordj Mn**aye**l ou Bordj Imenaghene ; Ait S**ai**d (1956 et 1957) [*ese*] / At-Sayide ; Ait-**Ai**ch (1887) [*eeʃ*] / **At** Aïche ; Beni-**Ai**ci (1869) [*beniesi*] et Beni-**Ai**ssi (1872, 1879 et 1884)/ At-**Aï**ssi.

III.6.7.2. La séquence graphique « ait »

Dans notre corpus, la séquence « Aït », transcrite seule (non une partie d'un mot) représente selon Salem Chaker la particule filiative signifiant « fils de » ou « descendants de », que ce soit au niveau individuel (anthroponyme) ou tribal (anthroponyme et toponyme)[18]. Il y déclare également que le mot « *Aït* » prend aussi le

[17] C'est nous qui mettons entre guillemets

[18] CHAKER S., « *Aït (enfant de)* », in 3/ *Encyclopédie berbère* | Ahaggar – Alī ben Ghaniya, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », no 3), 1986 [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 04

sens de « *les gens de* — », « *ceux de* — » et que c'est le cas en kabyle et en mozabite et du chaoui entre autres.

Toujours selon Salem Chaker (1986 :2), le terme « Ayt », n'était pas utilisé en Kabylie, c'était plutôt sa variante « At » qui était répandue. Le terme « Ayt » ou « Aït » aurait été rétabli dans l'usage par la transcription française durant la période coloniale. Chaker déclare : « *Ce sont les habitudes issues de la nomenclature officielle française qui ont rétabli massivement les formes en ayt (« Aït- ») dans l'onomastique kabyle»*[19]. Nous ignorons les raisons du rétablissement de cette forme par les Français, nous supposons que cela est du au fait de l'existence de cette forme durant la période romaine de l'Afrique du Nord et l'attachement des Français à cette partie de l'histoire de l'Algérie car se présentant comme leurs continuateurs. Quelques rares toponymes de l'Antiquité, rapportés par Pline l'Ancien et cités par Salem Chaker[20] portent en effet la particule.

La séquence graphique « ait » se prononce en français [*e*] lorsqu'elle forme un mot, comme pour le subjonctif présent du verbe avoir à la troisième personne du singulier, elle se prononce également ainsi lorsqu'elle est une partie d'un mot et qu'elle se trouve à sa fin comme pour « lait », « bienfait ». De nombreux toponymes de notre corpus se sont vu transcrire la particule filiative « aθ » ou « At » en « Ait ». Cette particule était parfois transcrite avec un tréma sur le « i », donnant la forme francisée « Aït » [*ait*] et dans la majorité des cas sans le tréma. Un non initié, autrement dit l'écrasante majorité de la population en Algérie, européenne, indigène et d'autres ailleurs, comme les Métropolitains lisant un toponyme algérien sur une carte ou tout autre document administratif, lirait [*e*] et non [*ait*], comme le préconiseraient les règles de la grammaire française. C'est là qu'apparait plus clairement la motivation de franciser les toponymes algériens, dont kabyles. En effet, si le but du recueil de toponymes et de constitution de cartes et de listes avait pour but de reproduire

---

décembre 2013. Sur le site : http://encyclopedieberbere.revues.org/2381. Consulté le 01-03-2013, p. 2

[19] Ibidem.

[20] CHAKER, S., (1986 : 2) déclare : « Quelques rares noms de tribus antiques en *aut* — *(Autololes*, Pline l'ancien, *Hist. nat.*, V, 17) pourraient cependant être expliqués par la forme ancienne *(*aw-t)* de *ayt*. *Op ; Cit*, p. 2

fidèlement les phonèmes des toponymes kabyles, transcrire la particule filiative en « At » n'était pas chose impossible avec les phonèmes du français.

La prononciation française de « Ait » fait chuter le phonème [*t*] à l'oral. Voici quelques toponymes qui en ont fait les frais : Taguemount-N**ait**-Ergane (1880, 1954, 1956, 1957), [*tagəmuntneergan*] au lieu de Taguemount-n'At-Ergane ou Taguemount-n'A**yi**t- Ergane. Notons que « nait » est homonyme du verbe français « naître » conjugué à la troisième personne du singulier.

Nous avons aussi **Ait**-Atelli (1873) [*eatəli*] au lieu d'**At**-Aatelli *;* **Ait**-Frah (1873) ; **Ait**-Agad (1956) / **Ait**-Aggad (1956) [*eagad*] au lieu **d'At**-*Aagad* ; **Ait**-Aggouacha (1957)/ **At**-Aouggwacha ; **Ait**-Chellala (1956) et **Ait** Chellala (1956) [eʃelala] / At-Chellala; **Ait**-Ferah (1884) ; Ait Hag (1884) et Ait-Hague (1956) [*eag*]/ At-Hegue ; **Ait**-Idir (1956) et **Ait**-Iddir (1956) [*eidir*] / **At**-Yidhir ; **Ait**-Ikrene (1957) [*eikren*]/ **At**-Yikrene; **Ait**-Imghour (1956 et 1957) [*eimrour*] / **At**-Imghour; **Ait**-Meraou (1884) ; **Ait** Zerara et **Ait**-Zerara (1956 et 1957) [*ezərara*] / **At**-Zerrara; **Ait**-Zouaou (1956 et 1957) [*ezwau*]/ **At**-Azwawe pour ne citer qu'eux.

III.6.7.3. La séquence graphique « at » en fin de nom

La séquence « at » en fin de mots français se prononce pour la grande majorité [*a*], comme pour « *chat* et *délicat* ». Des toponymes de France sont également concernés comme *Saint-Jean-Cap-Ferr**at*** (Alpes Maritimes) et *Saint*-Priv***at*** (Ardèche) (de 1908 à 1963). Les toponymes de Tizi-Ouzou ont vu chuter vocalement le phonème [*t*] final par cette transcription, voici des cas de notre corpus : Frik**at** (1874, 1954, 1956, 1957 et 1959) [frika] / Friq**ate**, Tahch**at** (1956, 1957 et 1959) [*taʃa*] / Taḥechaḍte ou encore Tablab**at** (1884, 1880, 1954 et 1956) au lieu de Tavlaval**te**.

III.6.7.4. La séquence graphique « it » en fin de nom

Comme pour le mot « crédit » et le toponyme « Guéret » (dans le Limousin), les toponymes suivants subissent la chute de la syllabe « it » au niveau vocalique : Tachach**it** (1956), Tacherah**it** (1884), Tamass**it**-Agraradj (de 1880 à 1954), Tassouk**it** (1880, 1954 et 1956), Tifr**it** Na**it** El Hadj (1956, 1957 et1959), Tifr**it** Na**it** El Hadj (1956, 1957, 1959), Tighl**it**-Ouksess (1959), Bezz**it** (1956 et 1957).

III.6.7.5. La séquence graphique « et » en fin de nom

Comme pour le « Loiret » ou encore les toponymes français de Tizi-Ouzou comme *Horace-Vern**et,*** la lettre finale n'est pas prononcée, il en est donc de même pour Beni Menguell**et** (1956, 1874), At/ Aθ Manguelatte / Manguelette, Fliss**et**-El-Bahr (1874, 1880)/ Fliss**et**-El-Behar (1874) / Iflissene N'Levḥar ; Cap Djin**et** (1875, 1957) et Hameau Cap Djin**et** (1954) / Cap Djin**et** (1875, 1957) Cap Ijennadene.

III.6.7.6. La séquence graphique « ert » en fin de nom

Citons Tighez**ert** (de 1880 à 1954, 1956) [*tirzer*[21]] au lieu de Tighz**erte**, Ait-Toud**ert** (de 1880 à 1954, 1956, 1957, 1959) [*etuder*] au lieu d'At Toud**erte**.

III.6.7.7. La séquence graphique « er » en fin de nom

Comme « Montpellier », Alger a vu la chute phonétique du phonème étymologique « r ». La grammaire française fait qu'en effet, la séquence « er » en fin de mot se prononce généralement [*e*], exception faite aux mots étrangers comme « leader ». Les toponymes de Tizi-Ouzou ont subi la même altération, les exemples suivants, tirés de notre corpus se prononceraient sans le [*r*] final, puisqu'il n'est pas suivi d'un schwa, citons Agouni Bour'**er** (1884) [*agunibure*]/Aġouni Boura**gh**, Ain Moud**er** (1875, 1954) [*ɛm̃ude*] / Aïne/Ɛine Moud**ere** ; Beni-Bou-Dr**er** (1880), Beni-Idj**er** (1874, 1880), Beni-Idj**er**-Sahel (1880), Beni-Idj**er**-Djebel (1874) , Beni-Zmeng**er** (1872), Beni-Zmenz**er** (1869, 1956) / Beni Zmenz**er** (1956), Bou-Ighz**er** (de 1874 à 1954, 1956 : , 1957) / Bou Ighz**er** (1959), Chabat-Laks**er** (1856), Chend**er** (1956, , 1957) ; El-Mic**er** (1884) et El Miss**er** (1956) et Djrdj**er**.

III.6.7.8. La séquence graphique « ent »

Comme Lorient ; Talbent (1956, 1957, 1959) se prononcerait en français [*talbɑ̃*], cette transcription transforme la séquence graphique « en » en [*ɑ̃*] et fait disparaitre au niveau vocalique le phonème final [*t*].

[21] Cela en prenant en compte la séquence graphique « gh » qui se prononce [*r*].

III.6.7.9. La transcription du phonème [*j*]

Bien que dans l'alphabet latin, une lettre permet la transcription de la semi-voyelle [*j*], en l'occurrence la lettre « y », les transcripteurs les plus scientifiques et objectifs, comme Carette, ne l'ont pas utilisé et ont préféré utiliser le procédé français qui consiste à ajouter une voyelle à la lettre « i », comme « ia » pour former [*ja*], « ie » pour [*jə*] et « io » pour [*jo*] et « iou » [*ju*], voici certains toponymes concernés : Ait-Idir (1956) / Ait-**I**ddir (1956) / At **Yi**ddir, Ait-Sed**ia**dh (1956)./ At Sedyadh. L'altération est dans la transcription et dans la prononciation. En effet, la prononciation, à titre d'exemple, d'Ait-Sediadh n'est pas [*atsdjad*] mais [*atsediad*], ce qui constitue une altération par francisation.

III.6.7.10. La semi-voyelle « w »

Pour obtenir la semi-voyelle [*w*], la langue française procède soit par la séquence graphique « ou » suivie d'une voyelle : oua, oui, [*wa, wi*] soit par la séquence graphique « oi » pour obtenir [*wa*], sauf que le « oua » français est différent du [*wa*] kabyle. En français déjà, « oua » et « oi » sont différents en termes d'articulation et de longueur. Le premier est plus un [*ua*] qu'un [*wa*]. Transcrire le phonème [*w*] par la séquence « ou + voyelle » est une francisation. Surtout lorsqu'on voit que la possibilité « oi » existe pour [*w*] et qu'elle n'ait pas été utilisée. Les toponymes suivants se sont donc vus attribués une prononciation française : **Oua**kour (1956) (1957, 1959) [*uakur*] au lieu de Waqoure ; Ait-Zouaou (1956, 1957) [*ezuau*]/ At-Zwaw ; B. D**oua**la [*beniduala*] / At D**waa**la ; Ait-B**oua**da (de 1880 à 1954) [*ebuada*] / At B**w**ada, Beni-Ouassif (1874) et Beni-Ouacif (1880) [*beniuasif*] au lieu d'At **Wa**ssif ; El-**Oui**dan (1871) [*eluida*]/ El **Wi**dane ; Harcha**oua** (1871, 1888) [*arʲaua*] / Ihercha**we**ne, Ait **Oua**nech (1956 et 1957) [*atuaneʃ*] / At **Wa**neche et Ait-Ali-Ouali (1956) [*ealiuali*] / At-Ali-**Wa**ali.

III.6.7.11. Les toponymes se terminant par un « s »

Certains toponymes kabyles se terminent par un « s » et ce dernier est étymologique. Les toponymes kabyles transcrits en français connaissent deux problèmes majeurs. Le premier est qu'en français, les mots qui se terminent par la lettre « s » sont généralement pluriels, hormis des emprunts au latin ou à l'anglais entre autres. Ce problème, combiné à l'absence de schwa final dans certains modes de transcription, comme celui de Carette, fait du « s » étymologique une marque morphologique du

nombre et est de ce fait non prononcé. Il y a donc apocope vocalique pour les toponymes de Tizi-Ouzou se terminant par le phonème [*s*]. L'autre problème est que les transcripteurs français ont ajouté un « s » morphologique aux toponymes de Tizi-Ouzou, sans doute une traduction des toponymes pluriels. Ainsi, **I**wadhi**ene** devient Ouadhia**s** (1880-1954, 1940) ; Flissa**s**-M'zala (1876) au lieu d'**I**fliss**ene** Imzallene ; Maatka**s** (1940, 1954, 1956) au lieu d'**I**maatqiy**ene**.

Certains toponymes pluriels possèdent l'article défini pluriel « Les » comme **Les** Isser**s**, **Les** Abid**s**, **Les** Ouadhia**s**. Plus tard, ces toponymes ont subi une troncation, l'article n'a survécu que dans les dénominations populaires et ce, jusqu'à nos jours où les Kabyles utilisent les noms « **Les** Ouadias » et « **Les** Issers » entre autres. Aussi, les toponymes transcrits avec un « s » final connaissent donc le problème de la prononçabilité ou pas du « s » final. Doit-on dire [*wadias*] ou [*wadia*] ? sachant que les deux sont utilisés aujourd'hui par les Kabyles. Doit-on dire [*meʃtra*] ou [*meʃtras*], [*arus*] ou [*aru*] pour Aarousse [*aarus*], transcrit Aarous (1884, 1956) et Arous en 1956 ? Il n'aurait pas été difficile d'ajouter un schwa au « s » final et même le doubler s'il était précédé d'une voyelle. Pour tous ces problèmes, la langue française, en utilisant simplement ses moyens étaint capable de transcrire fidèlement ces phonèmes, il n'en a pourtant pas été ainsi.

III.6.7.12. Les confusions entre [*r*] et [*ɣ*]

La valse des transcriptions des phonèmes [*r*] et [*ɣ*] a donné lieu à des transcriptions trop nombreuses et les réformes n'ont pas mis fin aux anciens modes de transcription. La fricative vélaire voisée [*ɣ*] tantôt transcrit en « r », devant donc être prononcée en tant qu'alvéolaire roulée [*r*], tantôt en « gh » ou encore « r' ». Comment lire correctement ces toponymes ? Le lecteur hésite entre [*r*] et [*ɣ*]. Voici quelques uns des noms de lieux concernés : Agouni-Guer**ghr**ane (1957) ; Ba**r**lia (1856) ; Beni-Ittoura**gh** (1874) ; Beni-Itoura**r** (1874) / Beni-Ittoura**r** (1880) ; I**gh**il-Bouguenni ; I**r'**alen (de 1880 à 1954) ; I**r'**il-Bouh'amama (1884) ; I**r'**il-Ghefri (1884) ; Ti**r**ilt-El-Hadj-Ali (1884) ;I**r'**il en-Tazart (1884) ; I**r**il Bou **R**ioul (1884) ; I**r**il Bouchene (1884) ; I**r**il-en-Tiguemmounine (1884) et I**r**il Ameur (1884).

III.6.7.13. Les confusions entre [ɣ] et [g]

Si le mode de transcription de Gabeau et de Slane a établi que le l'uvulaire [ɣ] se transcrirait « gh », on a pourtant attribué plus tard la vélaire [g] cette même séquence graphique. C'est le cas de I***gh***oufaf (1880-1954)/ I**g**oufaf. Dans Ir'il-**Gh**efri (1884) le phonème [ɣ] est transcrit par « r' » et le phonème [g] par « gh ». Il en est de même dans Tama**gh**oucht (1857) [*tama**yu**ʃt*] au lieu de Tamagouchte.

III.6.7.14. Les phonèmes [ʒ] et [ʤ]

En kabyle, ces deux phonèmes sont dans certains cas interchangeables (comme pour *jebar* ou *djebar* (guérisseur traditionnel) mais aussi bien distincts comme pour *tajedjigt* [*taʒʤigt*] *« fleur »*. Mot dans lequel nous retrouvons les deux phonèmes. Dans notre corpus, nous avons deux cas, le premier, un nom composé, comporte les deux phonèmes alors qu'il n'y a pas lieu de distinction, il s'agit de **Dj**ebel **J**urjura (1838)/ Adrar N'Jarjar ou tout simplement *Jarjar*. Ce toponyme peut aussi être transcrit ou prononcé avec le phonème **[ʤ] :** *Adrar N'**Dj**ar**dj**ar* ou bien ***Dj**ar**dj**ar*, le second cas a les deux phonèmes dans le même nom composé : Porte du **Dj**ur**j**ura (1857) alors que dans ce cas, ils sont interchangeables et qu'un seul phonème devait être utilisé.

III.6.8. D'autres altérations

En plus des altérations pré-citées, d'autres modifications atteignent la morphologie et parfois même l'étymologie et la sémantique des noms de lieux de Tizi-Ouzou, voici les altérations et les cas recensés.

III.6.8.1. Les toponymes atteints d'aphérèses

Les toponymes suivants ont subi dès le début de la colonisation des aphérèses. En kabyle, les morphèmes grammaticaux, dont ceux du genre et du nombre étant agglutinés à la racine, l'aphérèse touche majoritairement ces lettres et syllabes en question, causant une perte de consonance et de signification.

III.6.8.1.1. L'aphérèse du phonème grammatical du masculin singulier

Citons Bechar (1857) au lieu d'Avechar à Tigzirt, Guindouz (1845 1846) au lieu d'**A**guindouz.

III.6.8.1.2. L'aphérèse du phonème grammatical du masculin pluriel

Nous avons **A**touchen /**Iaa**ttouchen (1857) ; Azouzen ou Fellah/ **Ia**zouzen-ou-Fella, Figha/ **I**figha ; Ouadhia (1939) au lieu d'**I**wadhien ; Flissa (1940) / **I**flissen, Fenayas (1857) / **I**fnayen, Zuffoune au lieu d'**A**zzefoun, Nezlioua/ **I**nezliwen, Beni Batroune/ **I**betrounen ou **I**vetrounen, Frouesin (1838) et Fraoucen 1857/ Ifrawssen, Azounène (1956) / **I**azounene, Beni-Raten (1846)/ At **Yi**raten ; **M**sissen (1857) au lieu d'**I**msissen et **M**chedala (1846) au lieu d'**I**mchedlen.

III.6.8.1.3. L'aphérèse de la lettre initiale «t»

Il y a *Haïzert* au lieu de ***Ta****haïzert* ou ***A****haïzer* ; Tarik Bellahsène (2006 : 89) propose dans une carte précoloniale (conçue par lui-même) le nom de *Haïzer*. Dans ce cas, le « t » final serait un rajout, de type paragogique. Il y a également **A**ourirt Ameur ou Sïd /**T**awrirt Ameurèou-Sïd ; Azerout (1857) / **T**azeroute ; **M**esdarin, probablement **T**imesdarine ; **A**gount bou Reg (1857) au lieu de Tagounit-Bou-Reg ; Ighilt Oberouak (1857)/ Tighilt Oberwak ; **I**ghilt **I**sguaren (1857) / **T**ighilt **I**sguaren ; **I**ghilt m'taAssassi (1857) / **T**ighilte m'taAssassi ; **I**ghilt Essiouan / **T**ighilt Essiwane ; **Z**uffoun (1837) et **Z**effoun (1845) au lieu d'**A**zzefoune. Nous remarquons que la carte de Randon 1857 comporte le plus d'aphérèses du [*t*] initial.

III.6.8.1.4. L'aphérèse du phonème «aâ»

Citons entre autres **A**fir et **A**fir Imzoughen (1959) au lieu d'Aafir et Aafir Imezoughene ou encore Agouni **A**rous (1857) au lieu d'Agouni **Aa**rous.

III.6.8.2.L'apocope

Notre corpus renferme plusieurs toponymes ayant souffert d'apocope. Ces dernières sont surtout grammaticales, compte tenu de la spécificité de la langue kabyle dans laquelle les morphèmes grammaticaux du genre et du nombre sont agglutinés au nom.

Concernant les noms féminins, singuliers ou pluriels, ils portent dans la majorité des cas le morphème grammatical final du féminin singulier en kabyle [**…t**], c'est ce dernier qui chute lorsque le nom est touché par une apocope. Cette action aurait pour but d'alléger le nom mais surtout de masquer la visibilité de la langue originelle du toponyme et contribuer à rendre son étymologie obscure.

III.6.8.2.1. Les apocopes grammaticales

Comme nous l'avons énoncé, le nom féminin singulier kabyle se termine dans la majorité des cas par le phonème [*t*], seconde partie du morphème grammatical du genre féminin kabyle [t…t] pour le singulier et [t…*in*] pour le pluriel. Voici quelques toponymes concernés par la chute de ce morphème **:** Cap Tedle**s** (1838, 1857, 1876) et Bordj Tedlè**s** (1892) au lieu de Cap Tedles**t ;** Tafi**r** (1845) au lieu de Taafir**te**. Taboudou**ch** (1940) au lieu de Taboudouch**te ;** Tigrze**r** el Djema bou Megis/ Tigrz**erte** el Djema bou Megis, Tighi**l** / Tighil**te.** Citons également Tefre**g**/ Tafreg**te** et Tizmou**ri** au lieu de Tizmour**ine** pour le féminin pluriel.

III.6.8.2.2. Les apocopes touchant des éléments étymologiques

Citons Tiferdou (1939) / Tiferdou**d :** nous remarquons la chute de l'occlusive apico-alvéolaire sonore et orale « d », qui est un phonème bien existant en français. Nous attribuons cela au fait que le nommant ait probablement baissé le ton à la fin du nom, ainsi qu'au fait que les toponymes français se terminent rarement par « d ». Il y a également le cas Taboudou**h/** Taboudou**cht :** dans ce toponyme, l'apocope touche la dernière syllabe, emportant au passage, en plus du [*t*] grammatical, la chuintante [ʃ] en raison de la chute de la lettre « c », cela en plus du fait que la lettre « h » soit muette en français. Nous avons aussi Beni Flik /At Flik**i** et Adrar-Amell**a** (1956) / Adrar Amell**al** (1956) et S. Mohamed Ou **Mok** (1857) au lieu de S. Mohamed Ou **Moqrane**.

III.6.8.2.3. L'aphérèse doublée d'une apocope

Du fait de la spécificité de la langue kabyle dont les noms propres et communs ont généralement des préfixes et suffixes qui indiquent le genre et le nombre, faire chuter ces deux parties est une dénaturation majeure qui leur fait perdre la consonance et qui rend leur langue difficilement détectable. L'aphérèse, lorsqu'elle est ajoutée à une apocope arabise ou francise le nom propre, voici les cas que nous avons relevé dans notre corpus :

Tadlest devenue Dellys : nous ignorons si l'aphérèse et l'apocope datent de l'époque française ou sont plus antérieures, il se pourrait qu'elle soit une arabisation datant de l'époque turque ou plus ancienne encore, le lieu abritant un port très actif.

Nous avons aussi *Tu*vire*t* qui devient **B**ouir**a** ; *Oued Kseub* au lieu de **T**aqseb**t** ; **E**cheddal**a** (1845)/ **I**mcheddale**ne ;** B. **M**likech / **I**mlikch**en ;** Mkiira (1846) et M'kira (1874- 1954, 1956, 1957, 1959) au lieu d'**I**mkire**ne.**

Nous supposons à cet effet que bien avant la présence française en Algérie, la dénomination des lieux était différente selon le nommant mais aussi selon l'interlocuteur de celui-ci. Pour la Kabylie par exemple, les nommants utilisaient des endonymes lorsqu'ils s'adressaient aux membres de leur communauté et usaient d'exonymes avec les interlocuteurs étrangers ou ceux ne maitrisant pas le kabyle : les arabophones mais aussi les Français, l'actuelle Dellys devait être *Tadlest* pour un kabylophone et *Dellys* pour un arabophone, ce certainement bien avant la conquête française. Mais le nombre de toponymes atteints d'aphérèse et d'apocope, compte tenu du nombre de transcripteurs et de nommants est trop élevé et les contextes de chacun sont différents pour se suffire de cette explication.

Pour le toponyme **Ch**dellah (1830) / **I**mechdallen, l'aphérèse n'a pas seulement touché le morphème grammatical initial mais aussi la syllabe étymologique [*m*], modifiant grandement le nom de lieu.

III.6.8.3. L'hapaxépie

Tablaba**l**t est transcrit Tablabat en 1940 : nous constatons une réduction de la constrictive sonore [*l*], cela pourrait s'expliquer par le fait qu'un transcripteur français ou arabophone ne puisse prononcer plusieurs consonnes simultanées et qu'à cet effet, il ait supprimé cette lettre pour ne pas l'avoir entendue ou pour simplifier la prononciation, il en est de même pour Beni Seyem (1845) /At Sl**i**yem ; Sidi Laoud (1874) / Sidi Da**w**oud, car la séquence graphique « ou » n'est pas « wou »**.**

III.6.8.3.1. L'hapaxépie de voyelles

Citons Ikhalou**i**ene qui devient Ikhelouen (1957).

III.6.8.3.2. L'emphatisation et désemphatisation inadaptées

Il est arrivé que des phonèmes emphatisés soient désenphatisés et vis-versa, nous avons entre autres Azib Za**m**oun (1875) au lieu de Aaziv N Z**aa**moun et A**mma**lou (1845) au lieu d'A**m**alou. Comme nous l'avons cité dans un chapitre précédent, il y a

trois voyelles en kabyle, le [*a*], le [*i*] et le [*u*]. Ces voyelles peuvent être prononcées brièvement ou longuement, dans ce dernier cas, il s'agit de voyelles accentuées.

La transcription en français des toponymes comprenant l'accentuation vocalique n'est pas fidèle à la prononciation exacte de ces noms de lieux, en voici des exemples : *Tamassit-Agraradj* (de 1880 à 1954)/ *Tama**a**ssit-Agraradj* : La réduction concerne la seconde syllabe dont la voyelle devrait être prolongée, ce qui se traduit à l'écrit par un second « a ». Dans ces cas, la désemphatisation constitue une hapaxépie vocalique.

III.6.8.3.3. L'hapaxépie des phonèmes consonantiques

Tahchat (1956, 1957 et 1959) qui se prononce en français [*taʃa*] au lieu de Tahechadte [*taḥcʃaḍt*]. Le phonème [*ḥ*] est certes transcrit mais connait une hapaxépie au niveau vocalique puisqu'il n'est pas prononcé en français. Néanmoins, l'ajout de la lettre « e » permet de marquer la présence d'un phonème.

III.6.8.4. La troncation

Pour diverses raisons, dont l'allègement des toponymes ou le passage sous silence de sa langue origine, des composés ont chuté, altérant le toponyme, voici des cas : **Menguellet (**1956**)/** At **Menguellète ; Menaiel (1856)/** Bordj **Mnayel ; Sik (**1892) au lieu de **Sikh Ou Meddour ; Aouggacha (1884) /At-Aouggacha ;** Douela **(1879) et Douéla (**1884**) /** At **Dwala ;** Djinet **ou Cap Djinet (**1932**) /** At **Jennad; Fraoucen** (1857 et 1932) **/ At** Frawcen **;** Oumalou **(**1932**) /** At-**Ou-Malou;** T'nin **(**1884**)/** Souk-**El'Tnin ;** Betrouna **(**1932) au lieu d'*At **Vetroun*** **et** Zemznzer **(1932)** At **Zmenzere,** Iraten Oumalou (18) au lieu **d'At-**Yirathen-Ou-Malou. Nous avons aussi la troncation d'un élément en fin de nom comme pour **O.S. Mohamed Ou**, le dernier composé a chuté**.** Il y a aussi le toponyme Nougha de 1846 au lieu de Wen-**Nougha.**

Nous voyons que plus on avance dans le temps, plus il y a de troncations alors que les modes de transcription avaient pour but de corriger les erreurs des débuts. Aussi, les particules filiatives sont les plus touchées. Le paradoxe est que, si pendant les premières décennies, les transcripteurs ont essayé de transcrire le plus fidèlement possible (et que malgré ces bonnes volontés il en a résulté des erreurs), c'était uniquement pour mettre à disposition des militaires le plus d'informations possible et non pour fixer le toponyme (gagner des batailles était crucial, ils n'avaient pas droit à l'erreur). Les dernières années de la colonisation sont celles qui nous donnent à voir le

plus de toponymes tronqués, ce qui révèle la politique francisante dans laquelle la transcription toponymique s'est déroulée.

III.6.8.5. La substitution

Un grand nombre de toponyme de notre corpus a subi toutes sortes de substitutions, en voici quelques-unes :

III.6.8.5.1. Les séquences vocaliques [*ia*] / [*ja*] et [*iə*] / [*jə*]

La majorité des toponymes masculins pluriels commencent par la syllabe « i » ou «yi », par exemple, on dit At-Iraten ou At-Yiraten. Lorsque la syllabe initiale « i » est suivie d'une voyelle, elle ne produit pas forcément la voyelle [*j*] comme c'est le cas en français (hiatus, iambe…). Les toponymes Iaakouren, Iäskren et Iattafen se sont vus transcrire Yakouren (1880-1954, 1940, 1956, 1957, 1959), Yaskren (1940, 1975, 1956) et Yattafen (1940, 1956, 1957, 1959). Il y a dans ces cas substitution de la séquence vocalique [*ia*] par la syllabe [*ja*]. Nous avons vu dans ce même chapitre comment la voyelle [*j*] a été transcrite par la séquence [*ia*], c'est une spécificité du kabyle que la transcription française n'a pu rendre compte par ces orthographes.

D'autre part, la substitution de la semi-voyelle [*j*] par les séquences graphiques « ia », « ie », « iou » entre autres a produit la diphtongaison sur les toponymes de Tizi-Ouzou. En effet, B. Fenn**aïa** (1846) aurait pu se transcrire Ifnay**ene**. En effet, la séquence graphique [*ia*] et [*ie*] n'est pas [*ja*] et [*jə*]. Cette substitution est une francisation en introduisant un trait phonologique du français. B. Iahia (1846) [*beniiaia*] n'est pas At-Yehya. B. Sl**ie**m (1846) n'est pas At Sl**iy**eme.

III.6.8.5.2. La substitution de voyelles par d'autres voyelles

Nous avons Agouni Bour'**e**r en 1884 ; B**i**cher (1846) au lieu d'Av**e**char ; Agouni Bour'**A**r en 1956, M**i**zrana/ M**e**zghenna **:** nous relevons une assimilation du schwa par la voyelle « i », la transcription de « gh » par « r » ainsi que la non accentuation de la nasale [*n*]. Nous avons aussi la voyelle [*u*] substituée par la nasale [*a̰*] dans Koukon (1837) / At Koukou, Allulen (1857) au lieu d'Iloulen ou encore Aguni Guerghane (1956) au lieu d'Agouni Guerghane.

III.6.8.5.3. La substitution de phonèmes consonantiques par d'autres phonèmes consonantiques

Parmi les nombreuses substitutions que compte notre corpus, citons : Agoulmi**n**e (1956) / Agoulmi**m**e, le terme signifie selon Henri Basset (1949 :129) un lac. Mohamed El Fasi évoque la même altération opérée par les Français au Maroc, ainsi, « *Agulmam, lac, en berbère (pluriel : igulmàmen; diminutif : talgulmàmt; pluriel : tigulmamen). De nombreux lacs et autres lieux portent ces dénominations, dont beaucoup ont été déformées par les Français. Ainsi le centre caravanier de la région d'Agadir au Maroc, Agulmim, a été appelé Goulimine*». [22] Inversement, Le toponyme Igounane et transcrit Igounam en 1857. Citons également Iffi**g**a (1874) / Iffi**gha**: la substitution de ka fricative vélaire voisée [ɣ] par l'occlusive vélaire voisée [g] est inexplicable, du fait de l'existence du phonème [ɣ] dans le français. Dans le toponyme suivant, en plus de la francisation du terme « Assif » en « rivière », s'ajoute la substitution du son [*b*] par [*r*] : Rivière **R**ugdoura (1830) / Assif **B**ouguedoura.

D'autres phonèmes sont également touchés comme dans Tazerout-Mechtra**ch** (1957) pour Tazroute Mechtras**se** ; **B**echar (1857) au lieu d'**Av**echar ; Ta**s**oukhit (1857) / Ta**ss**oukit, Aguemoun Izen (1857) / Aguemoun Izem, Aït Ou**ss**en / At-Wou**ch**en ; Abi**t** Chemala**de** (1857) / Aabid Chemlal ; Flisset El **Ra'Hr**/ Flisset El **Bhar**, Azrou **P**ellal (1939) / Azrou **Q**ellal ; Del**h**ys (1845) / Tadlesset ; Beni Oua**f**noun (1845) / At Ou A**gue**noun ; Le**kk**a Khedidja (1900) / La**ll**a Khedidja ; Ta**s**ift (1845) / Tassifte et Sidi **K**lifa (1845)/ Sidi **Kh**elifa ; Bo**k**ni (1876) au lieu de Bo**gh**ni / Vo**gh**ni; Takse**n**t (1892)/ Takse**b**t ; Takhou**r**t (1845) / Takhou**kh**te ; Sebaou el **H**edina (1932) / Sebaou-el-Qedima ; Ha**ou**ch-Hameur-Fo**c**ani (1856) / Ha**w**ch Fo**q**ani ; Sidi **L**aoud (1874) / Sidi **D**awoud ; Beni Man**c**our (1876) [*benimaʧur*]/ At-Men**s**our ; Ichou**ck**ren (1932) / Ichou**kh**en ; Beni-Djennad-El-**R**ahr / At-Djennad-El-**B**ahr**.** Dans Sebao el Kedi**n** (1874) / Sabaou-el-Qedi**m**, la substitution de la consonne « m » par « n » a nasalisé la dernière syllabe en donnant [*sabaoelkedɛ̃*].

[22] EL FASI, M., 1978, « Ethnonymes et toponymes africains », in *Histoire générale de l'Afrique*, *Op ; Cit*, p. 20

III.6.8.5.4. La confusions entre [*s*] et [*z*]

Le non doublement de la lettre « s » lorsqu'elle se trouve entre deux voyelles a causé la substitution du phonème [*s*] par [*z*], c'est le cas pour Fli**s**ah qui se prononcerait en français [*fliza*] au lieu d'Ifli**ss**ene. Bou You**s**efen [bujuzfen] au lieu de Bou-You**ss**fen ou encore Ta**s**oukhit (1857) / Ta**ss**oukite.

III.6.8.5.5. La substitution par vocalisation

Dans Aït **Aï**chem (1857) plutôt qu'Aït **H**ichem, T**w**in (1932) au lieu de Souk-Et-**N**ine, il s'agit d'une vocalisation car des consonnes ont été remplacées par des voyelles ou des semi-voyelles.

III.6.8.5.6. La vocalisation de [*w*] en [*u*]

Lorsque la semi-voyelle « w » n'est pas suivie d'une voyelle, la transcription en « ou » la transforme tout simplement en la voyelle [**u**], c'est une francisation au niveau de la graphie et de la prononciation. De nombreux toponymes sont touchés comme Akaoudj (1956, 1957) [*akaudʒ*] / Aqa**we**j ou Aqa**we**dj, Beni-Fraoucen (1869,1874, 1885) [*benifraucen*] / At-Fra**w**sene ; Mera**ou** (1884) et Ait Mera**ou** (1956) [*merau*] au lieu d'At-Mra**w**.

III.6.8.5.7. La substitution par consonnantisation

Comme Flisset Um Dj**f**bel (1845) au lieu de Flisset Ul Dj**e**bel (la forme la plus correcte étant Iflissene Bedrar). Nous avons aussi Fena**v**as [*fənava*] au lieu d'Ifna**y**en [ifnajən], nous précisons que la carte est très claire et que les toponymes transcrits dessus ne souffrent d'aucun manque de visibilité, cela pour écarter l'hypothèse de la barre de la lettre « y » qui se serait effacée.

III.6.8.6. Les interversions ou métathèses

Nous avons entre autres Beni R**h**amoun (1845) au lieu de At-Rehmoun, la lettre « h » est passée après la « a ».

III.6.8.7. L'agglutination

Citons entre autres **Tiziouzou** (1876)/ **Tizi-Wezzu**, Aïçamimoun (1846) au lieu d'At-Aïssa-Mimoun.

III.6.8.8. Les rajouts

Citons les épenthèses : Ifigh**r**a et Iffia**h**ra (1857) / Ifigha et Zem**z**nzer (1932) / At-Zmenzere ; Tigh**e**zert (de 1880 à 1954) / Tighzerte et Takdem**p**t (1940) au lieu de Takdimt, berbérisation de l'arabe « qdima » signifiant « l'ancienne » ; Tighrempt (1956) / Tighremte et Ze**r**ghfaoua (1845) / Izeghfawene ; Djebel Tam**a**gout(1845)/ Tamgoute ; Bordj Menaï**a**l/ Bordj Mnayel. [*Bordʒmnajl*], Mechedel**e**a (1857) / Imechdelen ou encore Zekha**l**faoua au lieu de Izekhfawen.

Pour les paragogiques, nous avons entre autres Dra Ben Kedda**r** (1932) / Draa-Ben-Khedda. Quant aux géminations, citons B. I**l**litren (1846) au lieu d'Ilitrene. Il n'y a en effet pas de tension sur le phonème [*l*].

III.6.8.9. Le Mauvais découpage monématique

La méconnaissance des langues en présence à Tizi-Ouzou (le kabyle et dans une moindre importance l'arabe) par les transcripteurs ont donné lieu à des découpages qui ont altéré la morphologie et la sémantique des toponymes, citons entre autres **Il Macen** (1880). Pour le premier, le transcripteur a sans doute voulu ressortir ou a cru y voir l'article arabe classique « el » alors qu'il s'agit du morphème grammatical du masculin pluriel [i…] et du premier phonème du radical du toponyme [*l*], le toponyme vient en effet de « *Alemas* » qui signifie « celui du milieu », Ilemaceune veut donc dire « ceux du milieu », probablement en rapport avec leur position géographique.

Nous avons aussi *Oum Aden* plutôt que *Oumaadhane,* cela pour en ressortir la particule filiative arabe « Oum » signifiant « mère de » et Ouad'Hias (années 1950), pour en ressortir le générique hydronymique arabe « ouad ». Nous nous étalerons sur ces deux toponymes plus loin, lorsque nous traiterons de l'arabisation des toponymes kabyles ; citons également Taourirt-M**ek'ke**reu (1884)/ Tawrirte Meqren ; Zerkh-Faoua / Zerkhfaoua (1874, 1880). Tak Dempt (1939) / Taqdimte.

III.7. Les altérations inévitables

Les concepteurs de modes de transcription ont attribué aux phonèmes algériens des lettres de l'alphabet latin lorsque les phonèmes existaient dans toutes les langues en présence (kabyle, arabe et français) ainsi que des combinaisons de ces dernières pour ceux qui n'existaient pas dans le français et qu'ils arrivaient à entendre (celles pour lesquelles ils ne souffraient pas de surdité phonologique). Ces concepteurs n'ont pas utilisé de lettres d'autres alphabets comme celui du grec[23] (comme le phonème [θ] transcrit θ en grec) ou de signes diacritiques (comme « ġ » pour le phonème [$\dot{g}$]) car il aurait été techniquement impossible de les reproduire avec les machines à écrire de l'époque qui ne comportaient pas ces signes, cela aurait aussi occasionné une dépense et beaucoup de temps à l'Etat pour la production à grande échelle de ces machines à destination des militaires, des communes et des bureaux arabes mais aussi pour la formation des administrateurs. Même si cela avait pu être fait, il aurait également fallu l'initiation au minimum des Colons, si ce n'est toute la population française, à la lecture de ces signes nouveaux.

On ne peut transcrire fidèlement les phonèmes d'une langue dans une autre, surtout si ces deux langues n'appartiennent pas à la même famille de langues. Pour Foudil Cheriguen, « *Le français, même au prix de certains ajouts à son système graphique, ne transcrit pas toujours de façon correcte certains phonèmes propres à l'arabe et /ou au berbère »*[24].

Comme nous l'avons énoncé dans le second chapitre et au début de celui-ci, le système phonético-phonologique du français et l'alphabet latin étaient insuffisants pour transcrire avec justesse les phonèmes et accents des langues algériennes. Même si des réformes avaient été entreprises par la suite pour corriger et uniformiser les modes de transcription, comme pour les travaux de Slane et Gabeau en 1868 qui ont pris en compte les seuls phonèmes communs aux berbères et à l'arabe, pas ceux spécifiques aux berbères. En effet, les réformes n'ont pas proposé de lettres ou de séquences graphiques pour transcrire les sons [*k°, g°]* par exemple. Ainsi, A***g°***ouni devient A**g**ouni, At Flik au lieu d'At Fli***k°*****.**

[23] Les quatre concepteurs que nous citons étaient tous latinistes et helénistes.
[24] CHERIGUEN, F. 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités 'les noms composés), Op ; Cit,* p. 29

III.7.2. L'absence de voyelle n'est pas un schwa

Le « e » introduit dans les toponymes tels que Bordj Menaï**e**l (1857, 1876, 1940, 1957) ne représente pas fidèlement l'articulation du nom en kabyle, il en est de même pour Beni-B**e**troun (1857) [*benibətrun*] qui devrait se transcrire At-B**tr**oune. L'articulation qui s'en rapprocherait le plus serait la diachritique statique de l'arabe (السكون). Dans **Ifnaien** (1884, 1956), même lorsqu'on ne prononce pas [*ifnajɛ*ʔ], la prononciation [*ifnajen*] est aussi altérante car elle cause une substitution vocalique, ce que nous appelons le schwa statique par la voyelle [*e*].

III.8. Des toponymes à altérations multiples

De nombreux toponymes de notre corpus souffrent de plus d'une seule altération, cela met en exergue la complexité du travail de réhabilitation des noms de lieux entrepris dans le passé mais aussi de nos jours encore. Voici certains cas :

Ghrili Monla (1845) au lieu d'Ighil Imoulen : dans ce toponyme, le mauvais découpage monématique a placé l'initiale du second composé « i » à la fin du premier. Aussi, dans « Monla », la voyelle [*u*] est-elle nasalisée en la semi voyelle « on » [*a*ʔ]. Ighil, qui signifie « bras de montagne »[25] subit une aphérèse et un rajout (un paragogique), il devient Ghrili, un terme incompréhensible et qui n'évoque pas le premier, il serait difficile de penser à « ighil » pour qui chercherait la signification ou l'étymologie du nom.

Dre el Mizan (1900)/ Drae el Mizanne : les altérations concernent le premier et le dernier composés. Si *Draɛ el Mizanne* est le toponyme originel, nous constatons pour le premier composé l'assimilation de la voyelle ouverte [*a*] en [*e*] et pour le dernier la substitution de la séquence graphique « an » en [*ã*], la grammaire du français faisant que la séquence graphique « an », non suivie d'une voyelle se prononce ainsi.

Tarik Bellahsène (2006 : 38, II) évoque d'autres altérations et réfute l'interprétation communément admise de « *fléau de la balance* ». Il voit en le toponyme *Draa el Mizan* une altération d'*Ighil Amizar*, littéralement *le bras de la montagne-pré*. Cette interprétation est motivée par le relief (*ighil* signifie justement bras de montagne[26]) mais aussi par le fait que le lieu soit justement un pré, la ressemblance

[25] CHERIGUEN., F., 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés*), *Op ; Cit*, p. 152
[26] Ibidem

entre les termes « *Imizar* » et « *Mizan* » et enfin au fait que le toponyme « Amizar » soit très répandu en Kabylie comme *Timizar Loghvar* et *Oued Amizour*. Bellahsène incombe ces altérations aux agents arabophones des bureaux arabes chargés de transcrire les noms de lieux.

Foudil Cherignen (1993 : 91) confirme ces propos lorsqu'il déclare que « *l'acception* [*du terme draâ*] *est formée peut-être par un emprunt sémantique au berbère où iγil signifie « bras, avant bras et bras de montagne* ».

Haouch-Hameur-Focani (1856) au lieu de *Hawch Hameur el Foqani* : en plus de l'assimilation de la semi-voyelle [*w*] par la voyelle [*u*], de la chute du déterminant « *El* », le toponyme souffre également d'une substitution de l'occlusive uvulaire sourde [*q*] par l'occlusive vélaire sourde [*k*], toutes ces altérations, opérées volontairement ou pas, ont pour résultat de cacher l'origine linguistique arabe du nom de lieu, la dernière altération pourrait aussi bien être l'œuvre d'un transcripteur français ou arabophone. Soit parce que le phonème [*q*] n'ést pas décelable par un transcripteur français/européen (pour cause de surdité phonologique), soit parce qu'il s'agirait d'un transcripteur parfaitement arabophone (entendant tous les phonèmes de l'arabe) mais n'ayant reçu aucune formation quant à la façon de transcrire les phonèmes n'existant pas dans le français. Ouerdia Yermèche (2008 : 188-189) déclare à cet effet : *« L'écriture du phonème [q], qui n'est pas pris en compte dans la transcription officielle des noms algériens (le locuteur francophone ne différencie pas les deux phonèmes [k] et [q]), se confond avec celle du son [k] qui, lui se transcrit « k ». On les retrouve également transcrits avec les lettres « c » et «g»*.

Sebaou el Hedina (1932) : deux substitutions altèrent le dernier composé. D'abord pour le premier phonème, l'occlusive uvulaire sourde devant être transcrite par la lettre « q » est remplacé par la lettre muette en français « h », la seconde est la substitution de l'occlusive bilabiale sonore nasale par l'occlusive apico-alvéolaire sonore nasale. Encore une fois, la faute de frappe est évoquée, en raison de l'existence de l'occlusive bilabiale [*m*] dans le français, la date (1932) joue aussi en la faveur de cette raison car un siècle après le début de la conquête, on recueille rarement de la bouche des Indigènes (thèse évidemment à ne pas exclure mais que nous qualifieront de rare), on recueille les toponymes surtout de listes officielles, le document d'où est extrait ce nom de lieu se prête à cette explication (un répertoire statistique des communes d'Algérie).

Flisset Um Djfbel (1845) : concernant le premier composé, il a subi une aphérèse, une apocope ou une substitution du morphème grammatical final pluriel [i…**en**] (Iflisseun) et une arabisation avec l'introduction du [t] final (فليسة). Le second composé est aussi arabisé et remotivé, il passe de la particule filiative berbère « *Ou* » à l'arabe « *mère de* ». Quant au dernier composé, il se voit infliger une substitution de la voyelle « e » par la consonne « f », substitution qui ferait croire à une réduction vocalique.

Tiziouzou (1876)/ Tizi-Wezzu : ce toponyme souffre d'agglutination et de vocalisation Les deux composés *Tizi* signifiant « col » et *Wezzu* signifiant le « genêt » sont collés. Aussi, la semi-voyelle [*w*] est vocalisée en [*u*].

Ouad'Hias : Comment reconnaitre Iwadhiyene [*iwaḍijn*] dans **Ouad'Hias** [uad/ias] ? la redénomination est évidente. Elle s'est opérée par remotivation arabisante, pour en ressortir le générique « *oued* », laissant l'autre partie sans signification.



Figure n° 9 : carte postale sur laquelle figure la redénomination par altération Ouad'Hias au lieu d'Iwadhiyene

III.9. Des causes idéologiques derrière les altérations

De toutes les altérations évoquées dans ce chapitre, certaines sont involontaires ou dues à la surdité phonologique, d'autres sont délibérées et répondent aux besoins idéologiques ponctuels, tantôt de francisation, tantôt d'arabisation. L'un des procédés les plus altérants, le plus difficile à déceler, les sources manquant et la mémoire collective se perdant au fil du temps est la remotivation. C'est le cas, dans notre corpus de **Oumadhane** qui devient **Oum Aden** (1845 et Iflissen-**Ou-Mellil** qui devient Flisset **Oum El Lil** (1845, 1857).

III.9. 1. Les autorités politiques s'impliquent dans les conclusions scientifiques

Daniel Nordman nous atteste que l'exploration scientifique de l'Algérie menée par Carette n'était pas une œuvre purement « scientifique» [27] , l'Etat n'interférait pas seulement dans les choix des objets de recherche (en fonction des besoins de la colonie. Cela nous permet d'expliquer les altérations des toponymes de notre corpus. Le sens de ces derniers ont en effet suivi deux voies, tantôt la francisation, tantôt l'arabisation.

> Le rôle du ministère de la guerre est énorme, je ne parle pas ici des conditions générales de la vie politique sociale, dans l'Algérie du XIXème siècle. C'est dans le détail même, minuscule, du travail scientifique qu'il faut saisir l'intervention du pouvoir d'Etat. Le ministère de la guerre fixe les étapes d la publication et le sens de la navette et s'attribue la décision finale.[28].

Le même auteur (Nordman, 2006 : 240) revient sur le rôle omniprésent que jouèrent les institutions militaires dans la supervision de l'*Expédition scientifique*. Aucun ouvrage n'était autorisé ni édité sans la lecture préalable et l'accord des militaires. « *Carette, pas plus que ses collègues, n'échappe au contrôle de la commission de publication et du ministère de la guerre* »[29].

III.9.2. La francisation, éléments d'explication

Commençons par une brève récapitulation, si le fait de transcrire dans les limites qu'imposent le système phonético-phonologique du français et l'alphabet latin ne sont pas garants d'une reproduction fidèle des phonèmes des noms propres indigènes,

[27] C'est nous qui mettons entre guillemets
[28] NORDMAN, D., 2006, «Les sciences historiques et géographiques dans l'Exploration *scientifique de l'Algérie », in BLAIS, H. et LABOULAIS, I., Op ; Cit*, p. 241
[29] Ibid, p. 243

d'autres contraintes ont été ajoutées et ont compliqué davantage le travail ; à savoir transcrire phonétiquement (selon les normes de la phonétique française), sans former tous les militaires et même les Colons aux normes de lecture des noms propres indigènes. Cela a offert un double avantage aux autorités coloniales : d'une part rendre l'action de remonter au toponyme originel, à sa langue et à sa signification compliqués et de l'autre aller dans le sens de leur francisation. Cette opacité sémantique des toponymes transcrits en français a ouvert la voie à des réinterprétations avantageuses au pouvoir en place. Pour F. Cheriguen, « *la transcription française ou francisée* [des toponymes algériens] *est souvent source de confusion qui, parfois, peuvent avoir un impact déterminant sur les interprétations* »[30]. Nous ajouterons que cela a été un acte délibéré. En témoigne la non utilisation de lettres de l'alphabet latin pouvant représenter les phonèmes fréquents dans les noms algériens comme [*y,w,x*] au profit de séquences graphiques utilisées en français[31] et la relatinisation du champ toponymique du pays (*Madaure* entre autres). Le choix des normes de transcription n'a donc pas été dicté par le seul esprit scientifique mais aussi idéologique.

Aussi, a-t-il été énoncé que seuls deux phonèmes arabes n'avaient pas leur équivalent en français comme [*ε, x*]. Il est rarement question des phonèmes berbères pour lesquels aucune représentation graphique n'a été introduite dans les normes de transcription que nous avons consultés. En effet, Carette, Gabeau et de Slane n'ont fait qu'évoquer le berbère mais ne mirent en place aucun signe pour les phonèmes n'existant que dans cette langue comme [*ġ, ḳ*], ils les ont transcrits par des « *articulations* […] *analogues*[32] ». Ces derniers phonèmes furent assimilés à [*k, g*] de la phonétique française.

L'autre souci que nous avons déjà évoqué est l'utilisation de la nomenclature toponymique de Carette dans le domaine public et civil sans que la population ne sache comment prononcer ces noms. Nous pensons que c'était un acte délibéré car la

[30] CHERIGUEN, F. 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités 'les noms composés), Op ; Cit*, p. 29
[31] L'utilisation de la lettre « w » aurait été plus une marque de germanisme ou d'anglicisme, surtout à une époque où les relations avec ces deux pays étaient plutôt belliqueuses, il n'était pas question d'évoquer d'autres langues que le français dans les noms propres d'une colonie française
[32] CARETTE, E, 1844, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, Op ; Cit*, p. III

francisation fut une constante idéologique vivace tout au long de la colonisation, altérant les toponymes et contribuant à produire de ce fait une redénomination[33].

Concernant la remotivation qui a résulté de la transcription française et francisée des noms de lieux de Tizi-Ouzou, voici des cas que nous avons sélectionnés pour démontrer cela :

Bourg Hamza (1830): francisation totale du premier composé qui passe de bordj, signifiant « fort » en turc à bourg, signifiant « petite ville en zone rurale où se tient un marché ». La remotivation va du turc vers le français. Tous les phonèmes du nom « bordj » sont audibles par une oreille francophone. Il ne saurait être question d'une surdité phonologique ou d'une toute autre raison si ce n'est la francisation.

Aguemont au lieu de Taguemount : la dernière syllabe « moun » est transformée en « mont », qui signifie massif montagneux en français. Nous avons affaire à une remotivation interlinguistique d'une partie de ce nom.

III.9.3. L'arabisation ou pourquoi la France a arabisé les toponymes de Tizi-Ouzou ?

Nous avons constaté lors de notre analyse des toponymes de Tizi-Ouzou que des noms ont été arabisés. Nous avons pensé au départ à des erreurs d'interprétation mais il s'est avéré en investiguant plus dans cette voie que certains de ces actes étaient délibérés, répondant à un besoin ponctuel de l'histoire de la colonisation de l'Algérie s'inscrivant dans le cadre d'intérêts locaux mais aussi internationaux.

Il n'est pas rare de trouver dans l'histoire des colonisations le fait de s'appuyer sur un groupe (ethnique, linguistique, religieux) pour dominer toutes les composantes de la contrée occupée, la colonisation de l'Algérie par la France en est un cas.

III.9.3.1. La colonisation française s'appuie sur l'ingérence culturelle

Il existe différents types de colonisation, les plus connues sont la colonisation strictement libérale et économique, dite à la britannique et la colonisation « civilisationnelle », à la française. Si la première, l'*indirect rule*, se limite au seul

[33] Ainsi, nous retrouvons les toponymes de Carette des décennies jusqu'à la veille de l'Indépendance : Akhelindja (de 1885 à 1954), Kouanin (1875) *Koudiat-Tik-Boub**in*** (1865), M'rald**in** (1856), *Oued-Taouin**in*** (1856), (1957), *T'n**in*** (1884), Beni-Amran (1956)

transfert des richesses et avec la mise en place d'une autorité en apparence locale, c'est à dire issue de la population colonisée (famille, caste…) avec laquelle les autorités coloniales traitent et à laquelle elles soumettent des lois qui arrangent le pays envahisseur, ce sans influence dans les us et coutumes pour ne pas laisser soupçonner un sentiment d'ingérence en tous domaines mais au contraire en les renforçant si elles tiennent les forces du peuples loin des intérêts des colonisateurs, comme la religion. La colonisation à la française, quant à elle, est également économique mais s'est aussi voulue culturelle. La colonisation dite civilisatrice s'emploie à déculturer les colonisés pour les enculturer.

Au temps de la colonisation de l'Algérie, des partisans des deux conceptions pré-citées de la colonisation s'affrontaient dans les sphères du pouvoir, ce sont les tenants de la seconde doctrine qui convinrent l'Empereur Napoléon III. L'Algérie a constitué un champ d'expérimentation dans la tentative d'annexer les colonisés au peuple et à la civilisation français. L'histoire nous montrera que l'œuvre s'est surtout attelée à déculturer et rarement à enculturer, ce qui a généré des troubles plus grands, encore perceptibles de nos jours dans différents domaines, ce, aussi bien au niveau collectif qu'individuel. C'est pour cela que nous préférons parler d'ingérence culturelle plutôt que de mission civilisatrice.

L'idée d'annexion de l'Afrique du Nord à la civilisation française est plus ancienne que l'époque de l'invasion, elle a germé chez Napoléon Bonaparte qui, au début du XIXème siècle rêvait de faire de la Méditerranée un « lac français », la campagne d'Egypte s'inscrivait dans ce dessein. Son neveu, Napoléon III ne fit qu'offrir son agrément aux militaires et exécuter un vieux rève français.

III.9.3.2. Les berbérisants et les arabisants, lutte pour deux Algéries

Les partisans de la colonisation civilisatrice se scindaient à leur tour en deux camps, les arabisants comme Adrien Berbrugger (1801-1869) et Auguste Gorguos (1815-1866)[34] et les berbérisants comme Carette, Hanoteau, Letourneux et Daumas[35]. Carette défendait sa thèse par ces propos:

[34] Respectivement conservateur de la bibliothèque d'Alger et professeur d'arabe au collège communal d'Alger (1848) après y avoir été professeur de latin puis d'arabe.

[35] Antoine Ernest Hippolyte Carette (1808 – 1890), scientifique et capitaine du Génie de l'armée française, ayant dirigé plusieurs expéditions scientifiques notamment en Kabylie. Hanoteau (1814-1897),

> […] quelque téméraire que cette réflexion puisse paraître, nous croyons que la Kabilie, demeurée jusqu'à ce jour en dehors notre contact direct, restée en lutte avec toutes les dominations antérieures, doit devenir, d'ici à quelques années, l'auxiliaire le plus intelligent de notre entreprise, et l'associé le plus utile de nos travaux.[36]

Mais la multiplication des révoltes parmi les tribus berbères donnera raison aux arabisants quant au cours à donner à la colonisation.

III.9.3.3. Les révoltes de la Kabylie sonnent la naissance de l'Algérie orientale

Bien que la colonie figure dans la partie occidentale du monde d'alors, elle était étudiée et gérée par des orientalistes, elle était donc considérée comme orientale alors qu'elle était exactement au sud de l'Europe Occidentale et de la France, les deux pays figurent en effet sur le même fuseau horaire, un paradoxe qui ne semblait pas trop importuner les scientifiques et dirigeants de l'époque, tant que cette conception arrangeait leurs intérêts et tant il est vrai que la géographie n'est que la vision (qui englobe les intérêts) qu'on porte sur un lieu.

Aussi, Bien avant la conquête, le pays était-il nommé « Berbérie », « Barbarie » ou « Etats Barbaresques », les partisans d'une Algérie berbère n'avaient pu obtenir l'accord des autorités pour l'application de leurs projets sur le terrain car les premières tribus à s'être soulevées contre l'invasion française et celles dont la soumission était difficile à obtenir étaient berbères. De là, les partisans du royaume arabe eurent gain de cause, il en résultera ce que Tarik Bellahsène (2006 : 208) appelle « *l'Algérie française des arabes* » avec l'Empereur Napoléon III comme « *Sultan des Arabes* », ce qui sonnera le glas des partisans de l'Algérie berbère. Le même le souverain déclarait : « *Je le répète, l'Algérie n'est pas une colonie proprement dite, mais un Royaume Arabe […] je suis aussi bien l'Empereur des Arabes que l'Empereur des Français* »[37] .

---

et Daumas sont des militaires et explorateurs de la Kabylie à leur retraite, Daumas a entre autres rédigé *La Grande Kabylie*, Paris, Hachette, 1847. Aristide-Horace Letourneux (1820-1890) est quant à lui juriste, botaniste et entomologiste français. Il est avec Hanoteau co-auteur de « *La Kabylie et les coutumes kabyles* », A.Challamel, 1893

[36] CARETTE, E, 1844, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842*, éd. Imprimerie Royale, Paris, p. 16

[37] In : LARDILLIER, A., 1992, *Le peuplement français en Algérie, de 1830 à 1900. Les Raisons de son échec*, éd. L'Atlanthrope, Versailles, p28. Citation sans date

D'ailleurs, le terme « arabisant » est selon Alain Messaoudi « *attesté dès le début du XIXe siècle »*[38], il évoque les « *arabisants des années 1830* »[39], cela démontre l'existence et l'ancienneté des concepteurs de l'Afrique du Nord, dont l'Algérie arabes. Aussi, l'Algérie arabe ne se *« généralise* [qu'] *après 1870* »[40] (référence), ce qui coïncidait avec la soumission totale des tribus de Kabylie (bataille d'Icheridhene en 1857, soumission de Bou Beghla, El Haddad, les Mokrani, dans les années 1870). Ces révoltes causèrent des milliers de morts aux troupes françaises, une perte considérable qui eut pour conséquence des mesures punitives cruelles comme l'incendie de villages et d'arbres, de cultures, des déportations, des famines etc. Il semblerait que l'occultation du caractère berbère de l'Algérie depuis les années 1870 soit aussi une punition, d'où l'arabisation des toponymes.

Dans *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, est écrit : *« la politique du « royaume arabe », emblématique de la période du Second Empire dans l'histoire de l'Algérie coloniale, fut annoncée en 1863. S'inspirant directement des propositions du clan dit « arabophile », dont Ismaÿl Urbain était la figure la plus éminente »*[41]. Alain Messaoudi (2009 : 238) déclare : *« […] les postes clés sont aux mains de ceux qui représentent le courant arabophile* ».

III.9.3.4. L'Algérie arabo-française, un projet à la croisée de l'Egypte, de l'Amérique et de l'Empire Ottoman

D'autres raisons ont présidé à l'arabisation du pays, elles s'inscrivaient dans les expériences coloniales passées et dans les rapports de force internationaux d'alors. Il y avait également les supposés de la France sur la démographie du pays, ils pensaient à tort que ce dernier n'était pas très peuplé, que quelques massacres suffiraient à endiguer les habitants et à le repeupler par des Français, comme ce fut le cas sur le Nouveau Monde. Les constats faits dans les années 1860 écartèrent définitivement cette

[38] , MESSAOUDI, A., 2009, « Les arabisants français et la "réforme" en Afrique du Nord. Autour de Louis Machuel (1848-1922) et de ses contemporains », éd. Odile Moreau (éd.), in : *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb (XIXe et XXe siècle)*, Paris, L'Harmattan/Publications de l'IRMC, pp. 235-259. Sur le site : https://www.academia.edu/2901936/Les_arabisants_fran%C3%A7ais_et_la_r%C3%A9forme_en_Afrique_du_Nord._Autour_de_Louis_Machuel_1848-1922_et_de_ses_contemporains. Consulté le 1-11-2014. p. 235

[39] Ibib, p. 236

[40] Ibid, p. 235

[41] BOUCHENE, A., PEYROULOU, J.P OUANASSA, S, T, THENAULT, S., 2012, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1962*, éd. La Découverte, Barzakh, Alger, p. 38

hypothèse et les partisans de l'assimilationnisme eurent gain de cause, toutefois, avec un régime d'« apartheid»[42] qui fut mis en place pour gérer les Indigènes, avec notamment le senatus consulte du 14 juillet 1865 sur l'Etat des personnes et la naturalisation en Algérie. En d'autres termes, le Colon était soumis au régime juridique spécifique (le droit français) et l'Indigène à un autre régime favorisant l'expropriation foncière entre autres[43].

Une autre raison ayant poussé à l'arabisation de l'Algérie est le soutien des Occidentaux aux prémices du nationalisme arabe dans le but d'affaiblir l'Empire Ottoman. Ce dernier tenait d'une main de fer les peuples conquis et le turc était la seule langue officielle, l'arabe était relégué au second plan, ce qui ne manqua pas d'exaspérer les populations de la Péninsule Arabique. La pratique est ancienne : l'anéantissement d'un empire passait par le soutien aux dissidences et aux rebellions. La carte de l'arabisation était jugée porteuse de résultats et l'ouverture de l'école orientale de Paris avait pour but de préparer les diplomates et les militaires français à utiliser cette nouvelle donne dans les relations internationales. L'indépendance de l'Egypte vis-à-vis de l'Empire Ottoman fut obtenue juste après la Campagne d'Egypte. Ce qui nous offre la transition à notre troisième raison ; l'influence de cette campagne sur le destin de l'Algérie, n'est plus à démontrer. Nous en avons soulevé des points lors du premier chapitre concernant la cartographie et avons mentionné comment la mise en carte de l'Egypte était dans les esprits des cartographes de l'Algérie. Alain Messaoudi nous apporte d'autres informations, il déclare que les premiers arabisants et orientalistes ayant œuvré durant la campagne d'Egypte participèrent militairement ou politiquement à la conquête de l'Algérie car les conquérants de l'Algérie, non seulement *« s'inscriv* [ai] *ent dans la continuité de l'expédition d'Égypte »*[44] mais qu'il figurait aussi parmi eux des proches des généraux de Napoléon Bonaparte. Pour Daniel Nordman (2006 : 239), l'expédition d'Egypte était un modèle à imiter pour les explorateurs de l'Algérie. La première génération des arabisants fut formée à Paris à l'École spéciale des langues orientales (ouverte en 1795 pour les besoins de la campagne). Plus tard, pour renforcer

[42] C'est nous qui mettons entre parenthèses

[43] Plus tard, des lois de naturalisations ont été mises en place, si l'indigène formule la demande à être soumis au droit français, il y avait possibilité d'y accéder. Il devra renoncer à un bon nombre de spécificités dont l'anthoponyme, mettant en exergue l'aspect stratégique du nom propre et la constante idéologique coloniale de la francisation de l'onomastique algérienne

[44] MESSAOUDI, A., 2009, « Les arabisants français et la "réforme" en Afrique du Nord. Autour de Louis Machuel (1848-1922) et de ses contemporains », *Op ; Cit*, p. 236

la doctrine en Algérie, les « *arabisants des années 1830* »[45] , participèrent à propager ces idées en ouvrant une chaire d'arabe à Alger pour former les militaires et fonctionnaires civils à la connaissance du droit musulman, à la langue et aux traditions arabes. En d'autres termes, l'arabisation de l'Algérie n'était qu'un maillon d'un projet plus large concernant toutes les anciennes colonies ottomanes, lesquelles seraient plus faciles à administrer sous un joug arabo-islamique.

En 1905, un congrès orientaliste, dont nous avons un extrait de compte rendu, a eu lieu à Alger. Durant la séance du 9 juin 1905, il y est annoncé la publication d'exemplaires du Coran par le gouvernement français, un spécimen y fut exposé devant les orientalistes et des dignitaires musulmans. Rappelons que dès les années 1830, des mosquées et des écoles coraniques furent fermées, les nouveaux impératifs idéologiques renversèrent la donne. Philippe Berger et Charles Barbier de Meynard sont les auteurs du compte rendu oral des travaux de ce congrès à leurs supérieurs (l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), le premier déclare :

> On ne sait pas assez en Europe quelle autorité possèdent les docteurs des medressès et des Écoles musulmanes, comme celles d'El Azhar en Egypte, de Tlemcen en Algérie, de Fez au Maroc : ils sont les maîtres de l'opinion[46]. Or, du jour où ils seront persuadés que les idées de tolérance et de profond respect pour leurs croyances font du chemin en Europe, ils seront les premiers à renverser les barrières qui les séparent de la civilisation occidentale, et la communauté musulmane tout entière marchera derrière eux. [47]

Les visées politiques sont explicitées quelques lignes plus loin, nous voyons que les congrès dits scientifiques ne pouvaient avoir lieu sans qu'un projet d'aménagement de la colonie ne soit sous-jacent :

> Telle est, indépendamment des échanges scientifiques, la tâche qui s'impose dans l'avenir aux Congrès des Orientalistes. Celui qui vient de se réunir à Alger a planté un premier jalon dans cette voie du progrès pacifique […][48]

[45] Ibid. p. 236
[46] C'est nous qui soulignons
[47] Le document s'intitule Berger Philippe, Barbier de Meynard Charles. Compte rendu du Congrès des orientalistes à Alger. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 49e année, N. 3, 1905. pp. 312-314, in: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 49e année, N. 3, 1905. pp. 312-314, sur le site : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1905_num_49_3_71620, consulté le 17-07-2013
[48] Ibidem.

III.9.3.5. L'arabisation des toponymes, produit des arabisants français

Il n'y a pas de doutes quant à l'application des décisions/sanctions, au gré des péripéties de la conquête et des travaux des orientalistes sur les toponymes algériens en général et ceux de Kabylie en particulier. Les processus de dénomination des personnes et des lieux allaient suivre après l'écrasement des révoltes cette logique du double adjectif français et arabe (*l'Algérie française des arabes*[49]), il n'y avait plus de place pour le berbère ou pour ses différentes langues. C'est de ces recommandations que découlerait l'arabisation des toponymes de Tizi-Ouzou qui n'était que l'application sur le terrain de l'idéologie sus-décrite et des conséquences des soulèvements kabyles (une action punitive). Il aurait été plus facile de s'appuyer sur l'Arabe et la religion musulmane que sur le Berbère pour tenir le pays sous son autorité. En effet, contrairement à ses prédécesseurs qui ont entrepris de désislamiser et de désarabiser le pays (R. Kahlouche, 2000 : 183), Napoléon III fera construire de nombreuses mosquées et renforcera les zaouïas, après qu'elles eurent fait objet de fermeture et de transformation en églises depuis les années 1830. Les militaires et fonctionnaires étaient formés à la langue arabe et à la loi musulmane, contrairement aux transcripteurs de toponymes qui n'eurent pas ou peu de formation. Aussi, était considéré comme « Arabe » tout Indigène de confession musulmane.

Carette consacre tout l'ouvrage *Exploration de l'Algérie, de la Kabylie proprement dite*, à décrire une contrée kabylophone, or, le mode de transcription qu'il utilisa est de ses propres dires « *arabe* » (1943 :1). Alain Messaoudi (2009 : 236), sans mentionner de date, déclare à ce propos :

> La haute administration en charge de l'Algérie rappelle sans cesse la nécessité d'agir sur le pays conquis, d'y infuser des ferments de réforme, que ce soit par humanisme, au nom de la renaissance espérée d'une nation arabe « déchue et barbarisée[50] », ou pour des motifs moins nobles, plus pragmatiques, afin de maintenir l'ordre et d'éviter de nouvelles révoltes[51].

[49]BELLAHSENE, T, *Op; Cit*, p. 208

[50] MESSAOUDI, A., (2009 :237) ajoute ceci : « *Certains […] continuent à représenter le Turc comme un « barbare » maintenant sous son joug la nation arabe* ».

[51] MESSAOUDI, A., 2009, « Les arabisants français et la "réforme" en Afrique du Nord. Autour de Louis Machuel (1848-1922) et de ses contemporains », éd. Odile Moreau (éd.), in : *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb (XIXe et XXe siècle)*, Paris, L'Harmattan/Publications de l'IRMC, pp. 235-259. Sur le site : https://www.academia.edu/2901936/Les_arabisants_fran%C3%A7ais_etla_r%C3%A9forme_en_Afrique_du_Nord._Autour_de_Louis_Machuel_1848-1922_et_de_ses_contemporains. 17p, p. 2, consulté le 1-11-2014.

L'arabisation ne touche pas que la Kabylie, Henry Basset ne cache pas le rôle de la France dans l'arabisation et l'islamisation des lois des coutumières Chaouïa, écartant les lois ancestrales, il déclare :

> Dans l'Aurès, nous avons imposé la législation musulmane au lieu des anciennes coutumes, d'assez nombreux berbères, non encore bilingues, ont été obligés d'apprendre l'arabe pour pouvoir s'entendre avec notre administration, ou pour pouvoir régler leurs affaires judiciaires[52].

Gustave Mercier fit le parallèle entre la le rôle joué par Rome dans la pénétration de la langue punique parmi la population d'Afrique du Nord et le rôle joué par la France dans son arabisation, mais il avançait que ce ne fut pas un acte délibéré : « *On peut dire de la colonisation romaine qu'elle a contribué à puniciser les campagnes, comme la notre, un peu à notre insu, à les arabiser* »[53].

III.9.3.6. L'augmentation des toponymes arabes en Kabylie

L'islamisation et l'arabisation de la Kabylie sont très antérieures à la conquête française, elles prirent des siècles, elles se réalisèrent surtout à travers le maraboutisme, elles contribuèrent à introduire l'arabe dans le champ onomastique kabyle comme *Amraoua*, *Cheurfa*. Cependant, cette arabisation était un fait mineur. Notre corpus démontre clairement des cas d'arabisations de toponymes kabyles à travers l'altération grammaticale et la remotivation opérée par les autorités coloniales françaises. Abdenacer Guedjiba appuie nos propos par ceci :

> […] pendant la colonisation française, l'administration coloniale a procédé au changement d'un nombre de toponymes. Parmi les procédés adoptés figurent la francisation et l'arabisation des noms[54].

De ces propos et de l'analyse de notre corpus, nous acquérons la conviction sur le rôle des administrations françaises dans l'arabisation des toponymes algériens, un phénomène amplifié et plus que visible en Kabylie. Cette arabisation découle surtout de la remotivation. En effet, certains fonctionnaires ont tenté de donner des interprétations aux toponymes algériens, et sur ces pratiques, Tarik Bellahsène (2006 : 38, t2) déclare :

---

[52] BASSET, A., 1948, *Sur la toponymie berbère et spécialement sur la toponymie chaouïa des Aït Frah*, Dir Albert Dausat, in *Onomastica n°2*, Lyon, pp123-126, p19

[53] MERCIER, G., « La langue libyenne et la toponymie antique de l'Afrique du Nord », in : *Journal asiatique*, Octobre-Novembre 1924, première partie, chapitre 1, p. 198

[54] GUEDJIBA, A, 2012, La situation linguistique dans le massif central de l'Aurès, étude sociolinguistique, thèse de doctorat, Université de Tizi-Ouzou, p. 208

> [les] Explications erronées se fiant, par facilité, aux interprètes arabophones des Bureaux arabes, méconnaissant la toponymie berbère originelle et voire même la langue berbère (tamazight). Idem pour la toponymie autochtone (et patronymesaussi) occultée de manière récurrente par l'administration française depuis la conquête de la Kabylie[55].

III.9.3.7. Les berbérisants ne maitrisaient pas le berbère

Notre corpus nous démontre que même du côté des berbérisants, la non-maitrise de la langue berbère les a induits en erreur, comme c'est le cas pour *Flissa Oum El Lil* (carte de Daumas, 1857) au lieu d'*Iflissen ou Mellil.* Daumas faisait partie de ceux qui voulaient s'appuyer sur les berbères pour gérer le pays, ses œuvres sur la Kabylie sont traversées de nombreux jugements arbitraires et racistes dans sa comparaison entre le Kabyle et l'Arabe en faveur du premier. Pourtant, les cartes pour lesquelles il a participé au traçage sont les plus arabisées de notre corpus, avec des toponymes comme *Flisset* ***Oum el Lil*** au lieu de Iflissen Ou-Mellil, alors que le terme « *mellil* », signifiant la couleur blanche, est attesté dans toutes les langues berbères et pas uniquement en kabyle, il n'aurait pas été difficile d'investiguer pour retrouver la signification. Ces arabisations sont la preuve que même les berbérisants participèrent bien malgré eux à l'arabisation des toponymes de Tizi-Ouzou. La non maitrise de la langue kabyle ne découragea pas les explorateurs, militaires et autres fonctionnaires à recueillir et à attribuer une signification aux toponymes de Tizi-Ouzou. Des chaires d'arabes furent ouvertes en France et en Algérie, surtout à Alger. Aucune école d'étude du berbère n'ouvrit ses portes au début de la colonisation. Il fallut attendre 1918-1920, à savoir quatre-vingt dix ans après la conquête, pour voir publier le *Dictionnaire abrégé touareg-français*[56] de Charles de Foucauld par René Basset (publication posthume) pour mettre à disposition des administrateurs une source pour l'étude du berbère, ne serait-ce qu'un berbère, celui de l'Ahaggar. Trop tard, les administrations reprennent les orthographes erronées et lacunaires des militaires. Ernest Carette a étudié le système de dénomination kabyle dans son ouvrage *« Exploration scientifique de la Kabylie proprement dite* » mais il beaucoup contribué à l'arabiser de par ce fait à travers sa pratique de la remotivation. Gabeau et Slane éditèrent en 1868 le *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms*

[55] BELLAHSENE, T. 2006, *La colonisation en Algérie : Processus et procédures de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils*, Tome II, *Op ; Cit*, p. 38

[56] BASSET, R., 1912, Dictionnaire abrégé Touareg – Français (dialecte ahaggar) du père de Foucault, éd. Imprimerie Nationale de France, Paris

de personnes et de lieux usités chez les indigènes de l'Algérie. Ce recueil contient des noms arabes et berbères, or, ces auteurs étaient des spécialistes de la langue arabe, ils n'auraient eu que des connaissances rudimentaires du berbère ou du kabyle. Ernest Mercier (1888 : 6) déclarera à cet effet : « *N'oublions pas, en effet, qu'il s'agit des hommes et des choses de ce pays, et non de ceux d'Égypte, de Damas ou de Djedda*».

III.9.4. Les toponymes arabisés de notre corpus

Nous avons évoqué dans le premier chapitre l'arabisation de certains toponymes algériens par les cartographes dès les premières années de la mise en carte de la colonie. Tizi-Ouzou, qui était pourtant à leur connaissance connue pour être kabyle / berbère n'échappa pas à l'arabisation de toutes sortes de ses toponymes, ce qui soulève de sérieux doutes quant à l'implication de l'idéologique plus que du manque de compétences de la part des cartographes.

III.9.4.1. Les arabisations morpho-syntaxiques

L'arabisation morpho-syntaxique s'opéra non seulement en pratiquant l'aphérèse et l'apocope entre autres mais également en ajoutant en fin du nom la voyelle « a », marqueur du féminin singulier de l'arabe. Ainsi, Iwadhiyene devient Ouadi**a** (1857) ou encore Ouadhi**a** (1939, 1940), Tuvirete devient Bouir**a** (1857, 1886, 1939, 1956, 1957, 1959), Iguechtoulene devient Guechtoul**a** (1871) ; Azouza (1857) / Iaazouzene ; Tighremte devient Ghrim**a** (1884) pour ne citer que ceux-ci. Ces nouvelles formes gramaticales du nom sont celles des noms féminins singuliers en arabe, comme les toponymes Djedda ou encore comme des noms communs : **ورقة** [*waraqa*] qui signifie « *papier, feuille* ».

III.9.4.2. Les arabisations morpho-syntaxo-sémantiques

Non seulement les arabisations atteignirent plusieurs domaines : morphologie, syntaxe altérée ou francisée (introduction de règles syntaxiques françaises), sémantique etc., elle toucha aussi le registre de langue, l'arabe algérien est dialectal tendis que l'arabe auquel furent formés les fonctionnaires était classique. Cela contribua à altérer les toponymes en leur donnant une forme graphique et phonétique qu'ils n'avaient pas mais aussi à rapprocher d'un mot arabe classique tous les termes non-arabes dont ils ne comprenaient pas la signification.

III.9.4.3. Les arabisations totales

Pour certains toponymes, les altérations sont extrêmes et produisirent un tout autre nom dans lequel on ne saurait reconnaitre l'originel, ce du point de vue morphologique ou sémantique. Voici les cas recensés de notre corpus.

Kairaouane : le toponyme de *Qirouane* [*qirwan*] (Draa el Mizane) qui selon F. CHERIGUEN (2012 :38) signifie « les gallets » devient ***Kairaouane*** en 1956. La référence à la ville fondée dans l'actuelle Tunisie par Okba ibn Nafiɛ[57], en 670 et qui est aujourd'hui un gouvernorat du même nom n'est pas une simple hypothèse. Dans aucun toponyme indigène de notre corpus le phonème [*e*] n'est transcrit par la séquence graphique « ai », cette dernière représente, selon le mode de transcription de Carette la séquence graphique [*ai*] comme dans *Tikob**ai**n* (1940) et *Ifn**ai**en* (1857). Il semble bien que le transcripteur ait eu la volonté de produire le la séquence vocalique [*ai*] pour avoir le toponyme [*kairawan*]. Cette transcription eut pour résultat l'arabisation du nom.

De plus, la ville de Tunisie est orthographiée en français Kairouan et est prononcée [keru*ɑ̃*]. Or, dans le toponyme de Tizi-Ouzou, le transcripteur aouta un « e » final parce que sa référence n'était pas l'exonyme français « Kairouan » mais l'endonyme arabe « Qaïraouane ». Sur la carte de 1940, un autre transcripteur eut encore la ville tunisienne à l'esprit, il transcrivit *Kérouan*, la séquence [*ai*] disparut et laissa place à la voyelle « é », la référence à la prononciation française de la célèbre région et ville tunisienne[58] n'est plus à écarter. Au niveau morphologique, il y a eu d'abord un paragogique de la voyelle « i » en la séquence graphique « ai », pour évoquer un autre toponyme arabe, puis la substitution de la séquence graphique « ai » en « é », nous assistons à une altération superposée à une autre, plus ancienne. En d'autres termes, la transformation de *Qirouane* en *Kérouan* est une francisation de l'arabisation, il s'agit une altération de second degré.

Oum Aden (1845) /Ou-Maadhaane: ce toponyme de la région d'Azzefoune connut la remotivation arabisante par falsification de son orthographe, cette remotivation produisit un mauvais découpage monématique. La filiative berbère « Ou » et la première lettre du mot suivant fusionnèrent le nom commun arabe « *Oum* » signifiant « mère de », le reste

[57] Oqba Bin Nafie El Fihri, chef des armées arabes envoyées par le calife omeyade de Damas.
[58] Le toponyme tunisien s'écrit actuellement Kairouan en français, là encore, la séquence « ai », transcrite sans tréma sur le « i » à produit la prononciation [*ɑ̃*].

du toponyme forma « *Aden* », la référence à la célèbre ville portuaire du Yémen n'est pas due au hasard. Le terme « *Aden* » est aussi évoqué dans la bible et le coran, il évoque un autre toponyme religieux, le paradis, l'Eden en français, ɛadn en arabe « عدن ». Mais c'est surtout la première piste qui prévaudrait car le toponyme est transcrit « Aden », non « Eden ».

Beni Hidjer (1845) au lieu At Idjer : el-Hidjr est aussi le quinzième chapitre du coran, un ouvrage qu'ont certainement lu les arabisants, pour mieux comprendre les lois et les mœurs arabes et musulmanes. Ce serait probablement à cela que faisait référence le transcripteur lorsqu'il entendit le nommant prononcer « At Idjere », faire référence à un mot connu du transcripteur est un réflexe rassurant.

M'Chedallah (1940) / Imchedallene : selon M.A Haddadou (2012 : 397), ce toponyme proviendrait de *amcheddal*, en kabyle la fourmi rouge à gros yeux. Le nom de lieu est transformé en « *celui qui tient en Dieu* ». Là encore, une remotivation résulta soit de l'incompréhension du transcripteur, soit d'une interprétation motivée du nommant, soit de la volonté délibérée du transcripteur d'arabiser le toponyme.

Mechet El Ras (1845) au lieu *d'Amechrasse ou Ametchrasse*. Encore une fois, le mauvais découpage monématique d'un toponyme composé d'un seul élément (morphèmes grammaticaux agglutinés) produisit trois composés distincts dont la combinaison syntagmatique forma un énoncé logique signifiant : « *le peigne de la tête* » en arabe, tendis que le toponyme originel est d'une autre langue, en l'occurrence le kabyle. Pour réussir la remotivation, le transcripteur causa délibérément deux altérations : d'une part un mauvais découpage monématique d'un toponyme simple vers un autre de trois composés et de l'autre une interversion ou métathèse du phonème [*t*] qui se déplaça d'avant à après le phonème [*ʃ*].

Bechar (1857) /Avechar : Bachar est un anthroponyme arabe signifiant « porteur de bonnes nouvelles », la remotivation fit aussi appel aux connaissances du transcripteur en langue arabe.

III.9.4.4. Les arabisations partielles

Flisset Oum El Lil (1857) : Eugène Daumas (1847 : 150) déclara : « *Flisset-oum-el-lil signifie les Flissas enfants de la nuit. Ils furent ainsi nommés, dit-on, depuis qu'ils*

eurent détruit plusieurs camps turcs par des combats de nuit très-audacieux. », mais Daumas se contredit puisqu'il déclara dans le même ouvrage, en page 40 qu'en temps de guerre, les kabyle prévenaient toujours leurs ennemis. La remotivation est flagrante car en arabe, le mot « *Oum* » ne signifie pas « *fils de* » mais « *mère de* ». Daumas amalgame entre la particule filiative berbère « Ou » et la particule filiative arabe « *Oum* ». L'interprétation de Daumas est fantaisiste et arabisante, pourtant, il s'agit d'un berbérisant engagé.

Preuve de la persistance des erreurs à la fin de la colonisation, Alain Mahé qui, dans son ouvrage édité en 2001, une quarantaine d'année après l'Indépendance, présente une carte en annexe dénommée *Organisation tribale et confédérale de la Grande Kabylie au début du XIXème siècle*[59], une carte qui est supposée retracer les frontières tribales et rapporter les noms de ces dernières avant la conquête française. S'il prend soin de corriger le premier composé de *Flisset* en *Iflissen*, il ne constate pas que les autres composés du même toponyme sont altérés, il reprend l'écriture arabisante *Oum El Lil*. Mahé est pourtant un grand connaisseur de la Kabylie et pratique même la langue kabyle.

[59] MAHÉ, A., 2001, *Histoire de la Grande Kabylie, xixe-xxe siècles. Anthropologie du lien social dans les communautés villageoises*, Éditions Bouchêne, Alger



Figure n° 10 : partie de la carte d'Alain Mahé produite en 2001 sur laquelle persiste la transcription altérée de Iflissen Ou Mlellil en *Iflissen Oum El Lil*

Ighrit bou Hammas (1845) au lieu d'Ighil B'wammasse : concernant le dernier composé, il y eut remotivation par rajout de la lettre « h » en prothèse du nom. Il y a changement de langue et de signifié, du kabyle « *dos* » ou « *bassin* » vers l'arabe « enthousiasme ».

Ain-Hamou (1856) [*ɛ̃amu*] /At/Aθ-Ḥemmu : le premier composé qui était la particule filiative berbère « Aθ » est substituée à l'arabe « Ɛine» transcrit en français « Ain ». Il y a donc francisation précédée d'arabisation.

III.9.4.5. L'arabisation par traduction

Citons **At**-Leqsar qui devient Ahl el Ksar (1856 et 1957) : la particule filiative « At » est traduite en Ahl qui signifie en arabe « *les gens de* », une traduction de « *At* ».

III.9.4.6. L'arabisation par découpage administratif

Nous avons vu dans le premier chapitre comment le général Bugeaud introduisit des génériques ottomans dans l'ouest de la Kabylie (*Aghalik de Taourga*…). Le découpage administratif contribua aussi à l'arabisation, cela par l'introduction de génériques arabes inexistants en Kabylie auparavant.

> L'amorce de l'unité administrative du Douar de Timezrit (Béni Yemmel) [village de Bejaia] a eu lieu après avoir disloqué et

> déstructuré l'ancienne organisation socio-politique, la tribu par le biais des senatus-consultes. Cela constituait plus qu'un simple objectif, voire une stratégie politique de domination coloniale. Ainsi, le ministre de la guerre devient un ferme défenseur de la désagrégation de la tribu[60].

Pour Tizi-Ouzou, citons **Douar** de Ain Mouder (1975, 1954) ; **Douar** d'Azeffoun (1880, 1888) ; **Douar** Beni-chenacha (1954, 1956, 1959) et **Douar** Ouled-Aissa (1954). Nous avons aussi le générique « Djebel » ; les Kabyles mentionnent plutôt « adrar » ou « ifri » et même souvent sans générique, ils dénomment **Djardjar** ou **Jarjar** pour désigner la montagne portant ce nom sans mentionner le générique (le relief).

III.9.5. Les latinisations

En plus de la francisation et de l'arabisation des toponymes de Tizi-Ouzou, les cartes de 1830 et 1838 renferment des toponymes latinisés ou des doublets toponymiques kabyle-latin comme **Isseria** (1838) ; **Koukon Oliva** (1830) ; **Aidous Audis** (1838) entre autres.

III.10. Etude synchronique et diachronique des toponymes altérés

Si, en diachronie, les toponymes à ne pas avoir subi d'altérations, surtout en cas d'évolution de la ou les langues sont rares. La synchronie serait, elle, plus stable, Laurent BAUER déclare qu'elle « *embrasse d'ensemble tous les faits contemporains et s'applique à dégager la loi des rapports qui les unissent* […] *l'histoire n'y tient aucune place »*[61].

Dans notre travail, l'étude synchronique de toponymes touchés par des altérations nous servira à la mise en évidence des altérations subies par un même toponyme au cours d'une seule année, cela montrera l'ampleur du manque d'encadrement et d'unification de la transcription des noms de lieux mais aussi du degré d'implication personnelle (et arbitraire) des transcripteurs dans le choix de l'orthographe.

La toponymie diachronique est l'étude de l'évolution des signifiants et des signifiés des noms d'un même lieu. Un toponyme est en effet un élément linguistique et

[60] KINZI, A., 1998, *Tajmaet du village Leqléa des At Yemmel, Etude des structures et des fonctions,* Mémoire de Magister, Université de Tizi Ouzou, p. 477

[61] BAUER, L., 2001, « De la diachronie à la synchronie, étude de la dénomination de Cergy-Pontoise », in *Langage et société* n°96, pp 9-27 , p.12

comme tout autre mot, il connait une date de naissance, une dynamique jalonnant sa vie et une mort. Aussi, la toponymie diachronique ne se contente-t-elle pas de retracer la vie d'un toponyme et les modifications qu'il a subies mais aussi les différents toponymes, à savoir les détoponymisations et retoponymisations d'un même lieu. Etudier les différentes langues et les variantes du lieu en question est primordiale pour une étude diachronique surtout mais aussi synchronique des noms d'un lieu.

Laurent Bauer rapporte une correspondance adressée par A. Houzé (1864 : 1-2) à Léon Scott et dans laquelle le premier écrit ceci :

> […] à côté des noms d'hommes, une autre espèce de médailles linguistiques qui, pour avoir subi des modifications plus nombreuses, plus profondes sans doute que les prénoms ou noms individuels, n'en sont pas moins très distinctement reconnaissables pour un œil patient et quelque peu scrutateur, ce sont les noms de topographie.[62]

Nous entendons par étude diachronique de notre corpus l'étude des changements dans un nom de lieux d'une année à une autre entre 1830 à 1962. Nous ne traiteront pas de tous les cas en raison du temps imparti mais des cas les plus saillants, notre critère de sélection sera la longueur de la série toponymique mais aussi le degré d'altération qui sera élevé, les toponymes seront classés du plus ancien au plus récent.

Notre corpus comporte de nombreuses séries toponymiques. Nous entendons par ce dernier terme un ensemble de variantes d'un même toponyme au cours de son histoire.

III.10.1. L'étude synchronique

Les différentes écritures d'un toponyme la même année sont nombreuses dans notre corpus. Voici quelques cas :

1874 : *Ouaddhia* et *Ouadia* : le premier contient le phonème [*δ*] précédé de l'occlusive dentale sonore [*d*], probablement pour emphatiser. Le second est francisé par la substitution de [*δ*] par [*d*].

1956 : Adrar-Amella et Adrar Amella**l.**

[62] BAUER, L., 2001, « De la diachronie à la synchronie, étude de la dénomination de Cergy-Pontoise », in *langage et société* n°96, pp. 11-12

1845 : **dj**ebel **J**ur**j**ura / Jarjar ou Djardjar/ Adrar N'Jerjer ou Adrar N'Djardjar : les deux phonèmes sont transcrits dans le même toponyme alors qu'ils sont interchangeables dans ce cas et qu'on devrait n'utiliser qu'un seul à la fois.

1857: Am**a**r**a**oua et Am**é**raoua / Aamrawa : Nous observons une désemphatisation pour les deux toponymes de la première lettre ; un rajout (de la lettre « a ») pour le premier (Am**a**raoua) et l'usage aléatoire de la deuxième voyelle du nom, tantôt « ra », tantôt « ré », sans parler de la vélarisation du phonème [*r*].

Le plus surprenant est que malgré l'édition de l'ouvrage « *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms de personnes et de lieux* » de Slane et Gabeau en 1885, la transcription des toponymes n'était pas pour autant fixée, ce, durant les mêmes années, en voici les cas relevés quelques décennies après l'ouvrage réformateur:

1932 : Tizi **R**eniff et Tizi **Gh**eniff ; le phonème [ɣ] est transcrit de deux manières différentes bien après la réforme de Slane et Gabeau.

1956 : **Aa**rous et **A**rous (1956) : Nous constatons que six ans avant l'Indépendance, l'uniformisation ne s'est pas encore totalement réalisée.

III.10.2. L'étude Diachronique

Il s'agit d'étudier les différentes évolutions d'un même toponyme de notre corpus (de 1830 à 1962) et de sa comparaison avec un toponyme originel supposé, le nombre de séries toponymiques dans notre corpus est élevé, nous ne traiterons que de quelques cas. Nous verrons dans les cas que nous traiterons que les réformes auront restauré une minorité des toponymes, la grande majorité évoluera d'altération en altération, l'éloignant chaque fois du toponyme originel.

III.10.2.1. Des évolutions allant vers la restauration du toponyme originel

La série Taboudoucht :

- Taboudouh 1845
- Taboudouch (de 1880 à 1954)
- Taboudoucht (1956,1957 et 1959)

Pour ce toponyme, nous constatons que les efforts de corrections successives des altérations produites durant les premières décennies de la conquête portèrent leurs fruits. En effet, le toponyme a subi pour sa première transcription la chute de la lettre «c » précédant le « h », cette altération a eu deux conséquences : au niveau vocalique une apocope de toute la dernière syllabe, cette apocope n'a pas seulement fait chuter le morphème grammatical final […t] mais également le phonème étymologique [ʃ]. Quant au niveau orthographique, il s'agit d'une hapaxépie en la chute de la lettre « c ». Les transcriptions en vigueur entre 1880 et 1954 ont restauré le phonème [ʃ] tendis que dans les derniers arrêtés relatifs au découpage territorial, il est constaté la restauration du phonème grammatical final du féminin singulier.

Les cas de restauration sont rares, les évolutions des orthographes n'ont généralement pas corrigé les altérations mais l'ont fixées ou l'ont substituées à une autre.

III.10.2.2. Les évolutions sans améliorations dans la transcription

L'observation de notre corpus nous donne la conviction que l'écrasante majorité des toponymes de Tizi-Ouzou ne furent pas concernées par les procédures de corrections orthographiques lancées par les autorités coloniales. Résultat, elles perdurent encore de nos jours, un demi-siècle après l'Indépendance.

III.10.2.2.1. La série Iwadhienne

Le toponyme *Iwadhiene* a été transcrit de différentes manières que voici :

1. Ighzer Iouadhiin (1857)
2. Ouaddhia (1874)
3. Ouadia (1857, 1874)
4. Ouadhia (1939, 1959)
5. Ouad' Hias (années 1950)

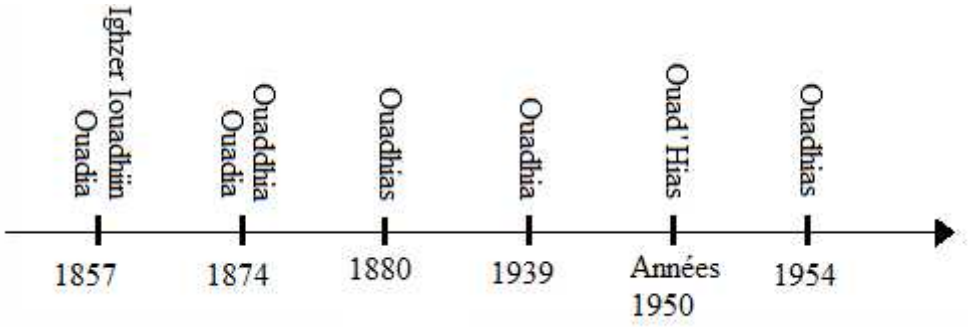


Figure n° 11 : Axe chronologique montrant l'évolution du toponyme Iwadhiene durant la période coloniale.

Le toponyme est inexistant sur la carte de 1845, pourtant assez exhaustive. La première transcription (*Ighzer Iouadhiin*) a subi une francisation de par la transcription de [*wa*] par la séquence graphique « oua » et l'introduction de la nasale « in » en fin de nom. La deuxième transcription (Ouaddhia) a subi une arabisation, les morphèmes du masculin pluriel kabyle, à l'initial et au final [*i…ene*] ont tous deux chuté (aphérèse doublée d'une apocope), laissant place au morphème du singulier féminin en arabe, le « a » final.

Pour la troisième transcription (Ouadhia), le toponyme a subi une francisation qui s'est ajoutée à l'arabisation précédente, le phonème [δ] qu était précédemment transcrit par la séquence graphique « dh » s'est fait substituer par le phonème [d]. C'est-à-dire qu'au lieu de corriger les erreurs dues à l'urgence des premières années de la conquête la modification n'a fait que fixer la première erreur et en a même superposé une seconde.

Pour la quatrième écriture (Ouadhias), une autre francisation, consistant en ce que nous appélerons une traduction morpho-syntaxique, les morphèmes du pluriel kabyle [*i…ene*] sont remplacés par le morphème du pluriel en français, à savoir le « s » final. Cela sans corriger les deux altérations précédentes. Aussi, l'article défini pluriel « Les » n'est pas transcrit, alors que durant les premières transcriptions, il était présent comme pour « Les Issers » (1875) ; Les Abids (1871).

La cinquième transcription (Ouadhia) rétablit la séquence graphique « dh » mais fait chuter la marque du pluriel français, l'altération est dans la transformation d'un nom pluriel en un nom singulier. Dans ce cas, deux ans ont suffi à faire chuter la marque du pluriel.

La dernière orthographe (Ouad'Hias) est l'une des plus profondes en termes d'altération. Plusieurs procédés sont en action : une remotivation interlinguistique, laissant entendre que le nom est arabe, un mauvais découpage monématique et une francisation à travers l'introduction de l'accent. Iwadhiène devient l'Oued'Hias, le premier composé étant un cours d'eau, le second laissant croire à un anthroponyme. En effet, le patronyme Hias est répandu dans le Pays Basque, il signifie « marchand de foin »[63], mais nous ne pensons pas que ce soit la motivation du transcripteur, ce dernier a surtout repéré le générique « Ouad » et a de ce fait évacué le reste du nom en tant qu'autre composé.

De toutes ces transcriptions, aucune ne rapporte la phonologie exacte du toponyme, à savoir « *Iwadhiene* » ou *Iwadhiyene* ». En résumé, ce toponyme est passé à travers son histoire française par plusieurs francisations et arabisations.

III.10.2.2.2. La série « At Yanni »

Ce toponyme a connu les orthographes suivantes :

1. Benni Ianni (1845, 1857)
2. Beni-Yanni (1874)
3. Beni-Yenni (1880, 1956, 1959)
4. Benni-Yenni (1957)

[63] In http://www.genealogie.com/nom-de-famille/HIAS.html, consulté le 25-02-2013

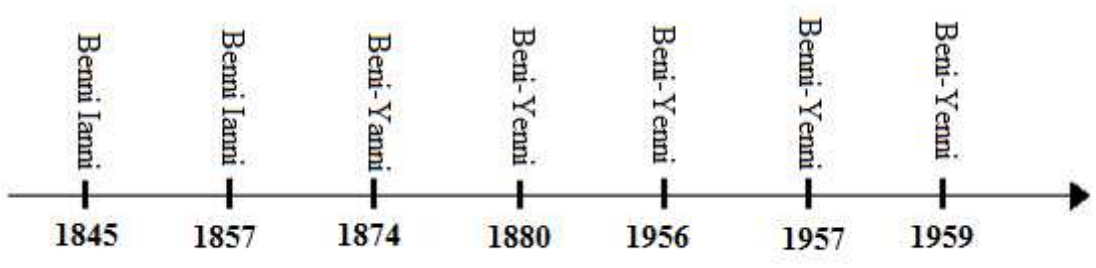


Figure n° 12 : Axe chronologique montrant l'évolution du toponyme At Yanni durant la période coloniale

Pour le générique, il est à noter qu'aucune de ces transcriptions ne se fait avec la particule filiative originelle, à savoir « At » ou « Aït », notre corpus n'en comprend aucun pour le nom « At Yanni » et ce, sur toute la période coloniale tendis que le toponyme « At Yanni » ou « Aθ Yenni » perdure jusqu'à nos jours dans les parlers et même à l'écrit (administrativement). Utiliser la particule filiative arabe « Beni » en l'absence du mot en kabyle serait justifiable, mais de voir l'utilisation de « Beni » tandis que le terme en kabyle existe et parfaitement audible pour un administrateur français dénoterait d'une volonté délibérée d'arabiser les toponymes de Tizi-Ouzou.

En français, la lettre « i » suivie de la lettre « a » forme le phonème [*j*], cela a sans doute motivé l'administrateur colonial à transcrire ce toponyme Benni **Ia**nni. Pourtant, [*iani*] né pas [*jani*]. Nous expliquerons la substitution du « a » par « e » dans Beni Y**e**nni par la prononciation rapide du nommant kabyle.

III.10.2.2.3. La série At-Ou-Agnenoun

Ce toponyme connut différentes orthographes que voici :

1. Beni Ouafnoun (1845) ;
2. Ouarguenoun (1846) ;
3. Beni Ouaguenoun (1857, 1869) ;
4. Beni Ouaghenoun (1876) ;
5. Ouaguenoun (1940, 1956).

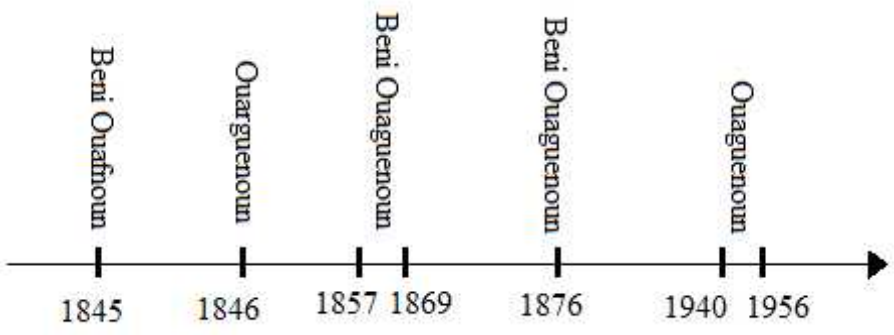


Figure n° 13 : Axe chronologique démontrant l'évolution du toponyme At-Ou-Aguenoun.

Aucun de ces toponymes ne reprend la particule filiative « At ». Les premières transcriptions comportent la substitution du phonème [*g*] par [*f*] et des épenthèses, Oua**r**guenoun (rajour de la lettre « r »). Des traductions (Béni au lieu de At), et enfin une troncation de cette même particule filiative.

NB : Les évolutions orthographiques concernent aussi les toponymes français : Haussonvillier (1884) se voit ajouter un « s » en 887 et 1957.

En conclusion de notre analyse des toponymes de Tizi-Ouzou transcrit en française entre 1830 et 1862, nous tirons les constats suivants :

La transcription des toponymes en langue et caractères graphiques français ne pouvait reproduire fidèlement tous les phonèmes et la prononciation du kabyle et de l'arabe. Certains phonèmes pouvaient se faire transcrire avec les moyens du français et cela n'a pas été fait. D'autres ne pouvaient l'être, en raison de leur inexistence dans le système phonético-phonologique du français et de l'absence de caractères graphiques dans l'alphabet latin pour les représenter.

Les altérations sont nombreuses et d'ordre quantitatif et qualitatif. En effet, il n'est pas d'altération que nous n'ayons rencontrées dans la liste de toponymes que nous disposons. Ce nombre élevé d'altérations, leur diversité et leur multiplicité dans un même toponyme, compliquant davantage toute tentative de restaurer le toponyme originel, est un élément plus que significatif pour qui veut cerner l'œuvre coloniale au niveau toponymique et onomastique. Il constitue une preuve en faveur de l'hypothèse stipulant que l'altération est une redénomination.

Aussi, les erreurs sont très nombreuses et plus variées pour les premières décennies de la colonisation. Par la suite, des études furent menées et des réformes entreprises pour remédier à la situation. Mais notre corpus nous démontre qu'un bon nombre de ces erreurs perdurèrent jusqu'à la veille de l'Indépendance. C'est pour cela que nous émettons des réserves quant aux véritables dessins des autorités coloniales. Nous pensons qu'elles avaient délibérément altéré les toponymes de Tizi-Ouzou, ce pour faire du territoire algérien un continuum du territoire français à travers sa toponymie. En effet, les toponymes altérés deviennent d'autres toponymes, ce du point de vue de la phonétique, de la phonologie, de la langue et de la sémantique. Pour certains, ils n'évoquent plus le toponyme originel tant l'altération est profonde. R. Kahlouche (2000 :184) déclare à cet effet: *« Quand la désignation autochtone est conservée, elle est prononcée et écrite à la française* ». Transcrire et lire en français est donc une retoponymisation.

La volonté de franciser les toponymes algériens est un fait observé à travers l'étude de notre corpus, cette francisation a suivi différents procédés : en premier lieu la transcription en français et avec des caractères latins, puis la traduction, la prononciation française, l'introduction de phonèmes français inexistant en kabyle comme les voyelles nasales etc. Ce dernier procédé n'a pas manqué de donner aux toponymes de Tizi-Ouzou une phonologie française. Nous nous appuyons aussi sur les propos d'Hervé Guillorel (2008 :68) qui rapporte la façon dont, en Alsace, si les noms les plus connus ont gardé leur caractère germanophone, la microtoponymie, elle, a subi des altérations volontaires de sorte à avoir une consonance linguistique française, surtout au niveau des terminaisons. C'est donc une pratique existante et d'usage chez les autorités françaises.

Mais les altérations ne se sont pas arrêtés là, nous avons constaté à notre grand étonnement que les autorités françaises ont aussi contribué à arabiser davantage le champ toponymique de Tizi-Ouzou et à faire s'amenuiser le nombre de toponymes berbères, ce en ayant recours à différents procédés qui sont la traduction, la remotivation et à l'introduction de génériques arabes.

L'analyse synchronique et diachronique des toponymes ont mis en exergue l'échec de la politique d'uniformisation des orthographes des toponymes et ce malgré les réformes censées mettre fin à ce problème qui a perduré jusqu'à la veille de l'Indépendance. Nous avons en effet des toponymes datant des années 1950 s'écrivant

avec deux orthographes différentes ainsi que des orthographes réformées mais dont les formes altérées étaient toujours utilisées par les administrations civiles et publiques.

De ces constats, nous tirons la conviction que l'altération des noms de lieux de Tizi-Ouzou est une redénomination en bonne et du forme, cette redénomination par altération a devancé dans le cas de Tizi-Ouzou les détoponymisations / retoponymisations, ces dernières feront l'objet du chapitre suivant.

Chapitre IV :

La retoponymisation par débaptisation et re/baptisation

La colonisation française ne s'est pas contentée de franciser par des altérations de toute sorte les toponymes kabyles de Tizi-Ouzou, elle fit également disparaitre des toponymes kabyles pour les remplacer par des toponymes français et européens. Pour certains lieux, la détoponymisation/retoponymisation fut immédiate, pour d'autres, un ensemble d'actions furent nécessaires. L'objet de ce chapitre est consacré aux toponymes français et européens de Tizi-Ouzou. L'objectif étant leur présentation et leur analyse dans le but d'en ressortir les caractéristiques. Aussi, tenterons-nous de connaitre le degré de modification de la territorialisation du lieu apportée par ces détoponyminations/retoponyminations.

Dans un premier temps, nous présenterons les toponymes français en apportant des informations les concernant, surtout les anthropotoponymes pour lesquels une courte biographie serait nécessaire pour comprendre l'importance de la personnalité en question et sa relation avec le lieu nommé mais aussi pour constater si cela constituait une raison valable pour attribuer son nom à un lieu de Tizi-Ouzou. Ensuite, une étude thématique sera effectuée pour en ressortir les pratiques toponymiques les plus et les moins dominantes. Il en sera de même pour l'analyse morpho-syntaxique qui suivra et qui permettra de comparer les combinaisons syntaxiques des toponymes kabyles et français, cela pour déceler le degré de modification apporté dans ce domaine. Puis d'autres observations seront faites sur le corpus français. Enfin, nous analyserons les toponymes hybrides, ces derniers étant de trois sortes : français-kabyle, français-arabe et kabyle-arabe entre autres, nous signalons que nous traiterons des toponymes hybrides dans ce même chapitre, bien qu'il soit voué aux seuls toponymes français/européens.

Les toponymes de notre corpus seront transcrits en gras, les autres, n'entrant pas dans l'analyse seront transcrits de façon ordinaire.

IV.1. Comment s'est opérée l'introduction de toponymes français à Tizi-Ouzou ?

Nous avons décliné dans le premier chapitre les étapes de la pénétration des Français à Tizi-Ouzou et les modifications qu'ils y ont apportées au niveau géographique. Nous y avons également démontré les liens étroits existant entre la toponymie et la politique dans le second chapitre. En effet, la détoponymisation/retoponymisation n'a pu se faire avec les seules actions sur le sol (construction de routes, incendies, aménagement de villages puis de villes). Des décrets ont présidé à ces actions, nous avons pu en consulter certains mais pas tous.

IV.1.1. L'occupation française, un bouleversement territorial, socio-politique et toponymique

Les liens entre toponymie, sociologie et politique sont si étroits que la détoponymisation puis retoponymisation de Tizi-Ouzou n'aurait pu se faire sans l'action des politiques à travers l'application d'une législation propre aux Indigènes et la signature de différents décrets. Il en résulta la destruction de la territorialité kabyle et son remplacement par une territorialité française. Cette dernière fut totale dans certains lieux et partielle dans d'autres, en fonction du nombre de colons y vivant, de la fertilité des sols et l'étendue de ces dernières (justifiant des dépenses rentables de la part de l'Etat). Une couche reterritorialisante et retoponymisante coloniale se superposa à la couche précédente. Cette couche est française à plusieurs niveaux : par l'introduction de la territorialité française (l'aménagement territorial, le découpage en district, arrondissement, département entre autres) et par la langue des toponymes introduits. Elle est également politique et coloniale par le jeu de dislocation des frontières et des alliances tribales et leur réorganisation dans un souci d'affaiblir et de faire perdre leur identité à ces dernières.

Pour Tarik Bellahsène (2006 : 90), la structuration de l'espace à l'aube de la colonisation française était millénaire, elle n'aurait pas été modifiée par les envahisseurs antérieurs. Même les Ottomans ne purent altérer profondément cette territorialisation, leur implantation se limitant à l'édification d'une dizaine de bordjs. Toutefois, la forteresse n'était pas étrangère à l'architecture kabyle, en témoignent les toponymes *Tighremt* à Bejaïa et *Taqsebt* à Tizi-Ouzou. Si le premier mot est berbère, Haddadou (2012 : 504) avance que le second le serait aussi car il n'est pas attesté en arabe. Il n'y a donc pas eu ébranlement de la territorialisation de Tizi-Ouzou avant 1830. Même le français Gustave Mercier le reconnait dans les propos suivants :

> Nécessairement, ces noms [les toponymes d'Afrique du Nord] devraient être adoptés par les conquérants, à moins que ceux-ci n'importassent avec eux toute une onomastique géographique nouvelle, ce qu'ils n'ont heureusement pas fait. Ce sont ces noms que les auteurs anciens et l'épigraphie africaine nous ont conservés[1].

[1] MERCIER, G., 1924, *La langue libyenne et la toponymie antique de l'Afrique du nord*. Imprimerie nationale. Paris, p. 204

L'architecte T. Bellahsène (2006 : 90) déclare que la modification de la logique territoriale de Tizi-Ouzou ne fut bouleversée à travers son histoire que par les Français et le toponymiste Haddadou, quant à lui, stipule que c'est la présence française qui apporta les plus grandes modifications dans l'espace toponymique algérien, dont kabyle.

> Si, tout au long du Moyen Âge et des périodes qui ont suivi, la toponymie algérienne a peu changé […], la colonisation française va la bouleverser, de fond en comble. Et, quand elle ne change pas un toponyme, elle le francise ou le couple avec un toponyme d'origine française[2].

Ce qui nous amène au postulat que la toponymie de Tizi-Ouzou avait en 1830 la même pratique dénominative inchangée depuis des millénaires.

IV.1.2. La prise de possession des terres

Cela fut possible avec la puissance militaire mais aussi administrative. Sur le plan militaire, les anciens territoires appartenant au pouvoir ottoman furent occupés par les campements militaires. Puis vint le tour des forêts d'être occupées. Ensuite, les ouvriers offrant leur force de travail aux militaires se sont établis à proximité de ces derniers. Puis les conquêtes et les déportations libérèrent beaucoup de terres au profit des campements militaires et plus tard pour la colonisation civile, d'abord agricole puis citadine. En effet, les bourgs furent aménagés et une population civile s'y installa rapidement, surtout dans le centre-ville de Tizi-Ouzou, ce dernier territoire fut construit au départ sur une forêt dont nous ignorons le ou les noms.

IV.1.3. La francisation territoriale par la loi

Concernant le volet administratif de la prise de possession, citons entre autres le sénatus consulte, texte promulgué par Napoléon III le 23 avril 1863 et la Loi Warnier, promulguée, elle, le 26 juillet 1873. Ces deux textes contiennent des mesures de réquisition des terres par différentes façons.

> Ces deux textes de loi ont constitué l'amorce du processus de mise en place de la législation foncière française, visant à transformer le caractère collectif de la propriété algérienne en propriété individuelle et de là, à la franciser, ce qui ne saurait avoir lieu sans la destruction du fondement de l'édifice social traditionnel de la société algérienne représenté par la tribu,

[2] HADDADOU, M.A, 2012, *Dictionnaire historique et toponymique de l'Algérie*, *Op ; Cit,* p. 41

> mettant ainsi fin aux valeurs de solidarité et de cohésion tissées au sein de celle-ci. A travers la tribu, on porte atteinte à cette structure sociale solidaire qui sera détruite pour être remplacée par un ensemble de groupuscules liés uniquement par des intérêts conjoncturels. Ainsi sera facilitée la déstructuration de la société algérienne.[3]

Lardillier (1992 : 28) cite également la circulaire de Bugeaud datée du 10 avril 1847 exposant les principes du cantonnement : on divisait les terres des tribus par cinq, quatre cinquièmes étaient distribués aux colons tendis que le cinquième restant servait au cantonnement de la tribu dépossédée. Les terres devenues françaises devaient être aménagées (routes, travaux d'irrigation, adductions d'eaux et bien sûr détoponymisation/retopnymisation pour une bonne partie). Les adductions d'eaux devaient se faire au détriment des besoins en eaux des Indigènes. T. Bellahsène nous rapporte les cas de certaines localités de Tizi-Ouzou, citons celui du centre de colonisation de Mekla qui absorba des terres séquestrés aux tribus des At Frawcen et des At Khelili :

> C'est par décision du Gouverneur Général datée du 25 septembre 1878 que le "*groupe domanial de Mekla d'une contenance de 798 hectares et celui des Béni Fraoucen qui lui est contigu*[4]" dans la vallée du haut Sébaou, rive gauche, seraient affectés à la création d'un centre. Les terres totalisant une superficie exacte de 1838 hectares 69 ares et 66 centiares, selon la Direction des Domaines (avant de totaliser 2196 hectares, suite à la cession d'une partie du territoire des le Béni-Khélili), auront été remises au Service de la Colonisation pour former l'ensemble des lots concessibles de Mekla, centre créé au moyen des prélèvements opérés en vertu du séquestre sur le Douar Mekla (Amraouas) et les tribus des Béni Fraoucen et Béni Khélili[5].

Pour créer le centre de Michelet sur les terres de la confédération des At Manguellette, les combats furent féroces avec les tribus Taourirt U'Tiddits, de Taourirt Amran et d'Aguni n'Teslent[6]. Furent séquestré des terres Mechmel (terres collectives appartenant à toute la tribu), les terres des familles At Wawren et enfin par l'achat d'un terrain d'un hectare revendiqué pourtant par un habitant[7].

---

[3] Site du ministère des moudhahidines , In : http://www.1novembre54.com/histoire_algerie.php?cat=Fenetres&id=LE%20SENATUS%20CONSULTE, site consulté le 28-12-2012.
[4] Le passage en italique était ainsi transcrit.
[5] BELLAHSENE, T. 2006, *La colonisation en Algérie : Processus et procédures de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils*, Université Paris VIII, Paris, Tome II, p. 205
[6] Ibid, p. 318
[7] Ibid, p. 492

Le ministère des moudjahidine rapporte également que l'article 2 du senatus consulte stipule que les membres d'une même tribu seront séparés et annexés à différents douars. Les desseins d'une telle recomposition territoriale et sociale ne sont plus à démontrer. Le douar est une entité étrangère qui noyaute des fragments de tribu ne partageant pas un ancêtre, un parler et d'autres traits identitaires communs. C'est que que Didier Guignard explique dans ses propos : « *le sénatus-consulte représente un facteur de bouleversement majeur des droits fonciers en Algérie* »[8] .

Pour Alain Mahé, « *L'espace de la confédération* [précolonial] *était parcouru de multiples réseaux de relations sociales privilégiées qui contribuaient ainsi à redoubler la cohérence et l'intégration de l'ensemble, imposées par le relief*»[9]. Or, le découpage anti-tribal de l'espace amorcé par le senatus consullte eut pour conséquence de creuser un fossé entre la population de Tizi-Ouzou et son territoire, facilitant l'étape suivante, celle consistant en la division des terres des familles/tribus, surtout les plus fertiles, en parcelles qui furent par la suite attribuées gratuitement ou vendues aux colons. Dans son « *entreprise programmée de* […] *dislocation de la société algérienne »*[10], le sénatus-consulte rompit la territorialité indigène et prépara l'introduction de la territorialité française. En effet, les modifications introduites par ces textes « *prend pour modèle la transformation des structures foncières, sociales et administratives de* [la] *métropole initiée par la Révolution française.* […]. *En imposant les éléments d'une modernité à la française, il tend à offrir les garanties souhaitées par les investisseurs européens : des limites précises, la diminution et la fixation des droits d'usage, l'enregistrement des titres*.»[11].

Didier Guignard nous renseigne également sur les procédés d'application sur le terrain des textes du senatus consulte. Après une inspection des terres et l'évaluation de leurs potentialités par rapport aux besoins de la colonisation, un état des lieux à l'échelle de toute la tribu est rédigé, ce dernier comporte les transformations juridiques que le

[8] GUIGNARD, D. 2010/2, « Conservatoire ou révolutionnaire ? Le sénatus-consulte de 1863 appliqué au régime foncier d'Algérie ». In *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 41, pp. 81-95, p. 82. Sur le site rh19.revues.org/4047 consulté le 24-11-2014.

[9] MAHÉ, A., 2001, *Histoire de la Grande Kabylie, XIXe-XXe siècles. Anthropologie du lien social dans les communautés villageoises*, Éd. Bouchêne, Alger, p. 65

[10] GUIGNARD, D, Le sénatus-cnsulte de 1863 : la dislocation programmée de la société rurale algérienne, in BOUCHENE, A., PEYROULOU, J.P OUANASSA, S, T, THENAULT, S., 2012, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1962*, éd. La Découverte, Barzakh, Alger, p. 76

[11] GUIGNARD, D. 2010/2, « Conservatoire ou révolutionnaire ? Le sénatus-consulte de 1863 appliqué au régime foncier d'Algérie *Op ; Cit*, p. 85

statut des terres en question ont subies depuis le début de la conquête (en d'autres termes, il fallait d'abord vérifier si les lois précédentes avaient été appliquées sur ces terres, dans le cas contraire, commencer par appliquer les anciennes puis le nouveau senatus-consulte). Les actions suivantes consistaient en la délimitation géographique des tribus, des douars (dessinés par les autorités françaises) puis de leurs terres. De ces dernières sont dégagées des « *unités administratives cohérentes, qu'ils découpent enfin par groupes de propriété* »[12].

IV.1.4. La détoponymisation/retoponymisation par le réaménagement du sol

Après l'appropriation de pans entiers du territoire de Tizi-Ouzou par les moyens militaires et juridiques, furent entrepris des actions dans divers autres domaines et qui eurent pour conséquence la transformation de ce sol à territorialité kabyle en territoire français et de ce fait, la toponymie française fit son entrée. Cependant, nous verrons que la toponymie française précéda les réaménagements dans certains cas.

Si la division du territoire algérien en provinces, arrondissements puis en cercles et en communes constitua une segmentation territoriale française à grande échelle et que nous appellerons un macro-redécoupage du sol. Il y eut également pour les villages coloniaux du pays, dont Tizi-Ouzou des micro-redécoupages, ces derniers eurent pour conséquence l'introduction de l'odonymie française en lieu et place de l'odonymie kabyle. Cette dernière fit en effet particulièrement disparaitre les génériques kabyles et les fit remplacer par des génériques français. Nous analyserons ces nouveaux génériques dans ce même chapitre après présentation des toponymes en question.

Les réaménagements avaient pour desseins finaux, en plus de permettre une installation d'une population française / européenne, de préparer à l'admission dans le champ toponymique de Tizi-Ouzou de noms de lieux français. « *Ils devaient compléter l'œuvre administrative et juridique engagée pour faire du territoire algérien un nouveau morceau de la France, en prouvant que l'Algérie était désormais culturellement française.* »[13]

[12] Ibid, p. 86

[13] RISLER, C., 2004, *La politique culturelle de la France en Algérie, Les objectifs et les limites (1830-1962)*, éd. L'Harmattan, Paris, p. 61

IV.1.4.1. La détoponymisation/retoponymisation par redécoupage administratif

Selon A. Hanoteau et A. Letourneux (rééd. 200 3: 09-10), la Kabylie précoloniale était divisée en différents ensembles, le plus important est le village (*taddart*), il s'agit de l'unité la plus importante car elle était dotée d'une personnalité morale provenant de l'existence d'une constitution et de pouvoirs détenus par la *djemâa* (appelée aussi *agraw* ou *thajmaït*), l'assemblée du village. La djamâa était à la fois l'organe législatif, juridique et exécutif dans différents domaines (justice, commerce, relations inter-tribales, guerre…).

Le village se divise en fractions, nommées selon les tribus *Adrum*, *taarivt* ou encore *thakharoubt*, il s'agit souvent d'un ensemble de familles se réclamant d'un ancêtre commun. Parfois, une seule grande famille pouvait former un *adrum*.

L'ensemble de deux ou plusieurs villages forme la tribu (*l'ârch*) et la réunion de plusieurs tribus donne la confédération (*taqevilt*).

La représentation administrative coloniale du territoire kabyle dans les documents français ne se fit pas en ces termes précités. Autrement dit, les découpages kabyles firent l'objet d'occultations. Ils furent remplacés par un découpage français.

IV.1.4.2. La détoponymisation/retoponymisation par la division officielle et la division individuelle du sol

Nous avons évoqué dans le premier chapitre la division du territoire algérien en provinces, ces dernières étant divisées à leur tour en arrondissements puis en cercles et en communes, introduisant de ce fait la segmentation territoriale française (*cf.* p. 17). Les autorités coloniales introduisirent par deux moyens leurs unités territorialo-administratives, l'une, officielle, constitua en la division du territoire algérien en provinces, cercles et arrondissements entre autres, l'autre, fut l'œuvre personnelle des acteurs de la description et de la cartographie du sol ou encore des Colons eux-mêmes (baptisation de leurs fermes, etc.), à l'instar des militaires et des membres de la *Commission Scientifique*. Ces derniers, soit livrés à eux-mêmes, soit pour des raisons idéologiques, divisèrent le territoire en *cantons*.

Selon le dictionnaire *Le Petit Robert 2014*, le terme *canton* revêt plusieurs acceptions, il s'agit soit d'un « *coin du pays, une région* » [14], soit l'un des vingt-trois petits Etats composant la Confédération Helvétique[15] (actuelle Suisse) au XVIIIème et XIXème siècles, soit « *en France* [une] *division territoriale de l'arrondissement*» [16]. Nous pensons que le terme canton fut utilisé selon la première et la troisième définition. La première en raison des similitudes avec les villages français (ou de la volonté d'y voir des similitudes), la dernière officiellement par l'introduction de cette unité territorialo-administrative.

Ainsi, les cartographes portaient lors de la mise en carte du territoire algérien un regard français sur le sol algérien et le divisèrent, avec ou sans desseins idéologiques, selon leurs propres logiques territoriales qui ne pouvaient être que françaises. Dans le volume IV de ses explorations qui est dédié à la Kabylie, Carette présente Djemâa Saharidj comme étant un « *canton*[17] *des Zouaoua*s» [18] , il ajoutera également : « […] *la Kabilie s'est retrouvée partagée en quinze groupes et nous leur avons donné le nom de canton parce que le canton est celle de nos unités administratives dont chacun de ces groupes se rapproche le plus par son étendue et sa population moyennes*» [19] . Si l'auteur des *Explorations* justifie l'utilisation du générique par quelque similitude territoriale, il attribue néanmoins à choix un argument plus idéologique qui se veut très clair sur les intentions à long terme de l'usage de la toponymie de l'Algérie:

> Il viendra certainement une époque où le gouvernement […] sentira la nécessité d'assujettir la population et le sol de l'Algérie aux lois d'un partage uniforme ; d'établir, sur un espace vaste mais défini que son paramètre embrasse un mode normal de distribution ; d'étendre enfin, à cette partie transméditerranéenne de la France, le principe de la division territoriale qui régit la France elle-même.[20]

Il en est de même pour les termes « *confédération, agglomération*» [21] , utilisés par Hanoteau et Letourneux, de « *gouvernorat* » sur la carte de 1857 de Daumas. Dès lors,

[14] Le dictionnaire Le Petit Robert 2014, p. 344
[15] Ididem
[16] Ibidem
[17] C'est nous qui soulignons.
[18] CARETTE, E, 1849, *Exploration scientifique de l'Algérie, Etudes sur la Kabilie proprement dite, Op ; Cit*, p. 04
[19] Ibid, p. 144
[20] Ibid, p. 143
[21] HANOTEAU, A., LETOURNEUX, A., rééd. 2003, Les coutumes kabyles, Tome I, *Op. Cit*, p. 09

il nous apparait évident que l'introduction de génériques français participa à la détoponymisation/retoponymisation des lieux de Tizi-Ouzou. Ces génériques constituaient également une introduction les bases toponymiques des noms de lieux français, contribuant à les franciser linguistiquement par la formation de noms linguistiquement hybrides.

IV.1.4.3. Les moyens concrets des réaménagements

Nous entendons par moyens concrets les actions entreprises sur le terrain pour changer la nature physique des sols. Après l'appropriation de terrains, il fallait effacer la territorialité précédente et y enraciner la territorialité française, cela fut possible par différents moyens, citons l'incendie qui frappa ce lieu en 1871 pendant les révoltes. Autre technique précédant le réaménagement, Tarik Bellahsène (2006, II : 44) cite le cas du village de Fort-Napoléon/ Fort National pour lequel « *Le village kabyle* [d'Icharwiyen d'At Yirathen] *sera rasé pour être englobé dans l'enceinte de la ville* ». Nous ignorons comment le « rasage[22] » se fut fait, par incendie, usage d'explosifs ou à la main. Aussi, cela ne put se faire sans « *refoulement des populations* [kabyles] *vers les massifs montagneux d'une part et le repeuplement relatif européen des vallées et villages de colonisation d'autre part* »[23].

IV.1.4.3.1. Le traçage de routes et de rues

La présence de sentiers en guise de rues est expliquée par la stratégie défensive kabyle qui rendait difficile toute pénétration aux étrangers. Seuls les habitants, habitués à ces chemins les connaissaient, savaient où ils débouchaient et se familiarisaient à leur emprunt. P. M. E Locrin cite les propos de Pierre de Castellane (Campagne de 1843, page 419) : «*…le guerrier kabyle se montra insaisissable car connaissant parfaitement ses collines, il disposait de la capacité d'utiliser le terrain à son avantage* »[24]. Or, incessamment à la soumission de la région, les premières actions des militaires fut d'aménager des routes, ce pour rendre le territoire plus accessible à partir d'Alger mais aussi pour relier Alger au Constantinois à travers la Kabylie. L'aménagement de routes,

[22] C'est nous qui mettons entre parenthèses.
[23] DAHMANI, M., DOUMANE S., OUALIKENE S. et SAHEB Z., 1993, *Tizi-Ouzou, fondation, croissance, développement,* éd. Aurassi, Tizi-Ouzou, p. 166
[24] LOCRIN, P. M. E. 2005, *Kabyles, Arabes, Français : Identités Coloniales,* édition Pulim, Limoges, 374p. p. 45

de rues et d'autres avenues et boulevards fut suivie de baptisations et peut-être même de débaptisation/rebaptisation, car nous ignorons les noms des routes précoloniales, d'où la multiplication de l'odonymie coloniale.

Le site *slideshare.net* nous apprend que la structure du réseau routier du village traditionnel pré-colonial était selon les français insuffisant et mal organisé mais ce ne l'était qu'en apparence seulement, car en réalité, *« l'espace du village traditionnel est fortement structuré et constitue un assemblage d'unités formant un tout homogène. Cette structure est donc définie elle aussi par le passage d'une unité à une autre (du chemin reliant les villages (le village traditionnel et le village colonial) vers le chemin d'accès au village, à la ruelle et enfin vers l'impasse qui dessert les lieux d'habitation »*[25].

Cette citation nous apprend qu'il existait une structure odonymique précoloniale à Tizi-Ouzou qui était réfléchie et organisée mais uniquement pour l'habitant kabyle. L'acte de réorganisation de la structure odonymique kabyle par les autorités françaises est une preuve du succès de celle-ci quant au rôle de rempart contre les incursions, la France n'avait pour dessein que de parvenir à la soumission militaire et politique de la région et la préparation de l'occupation par repeuplement. En revanche, nous n'avons pu restituer les noms des « ruelles-sentiers[26] » pré-coloniaux.

IV.1.4.3.2. Une géométrisation accrue du territoire

Si la territorialité kabyle possédait une organisation en apparence aléatoire, en fonction du relief et des tailles différentes des courettes et des parcelles de jardin à proximité des maisons et avec des sentiers en guise de rues, sentiers à la forme aléatoire, la territorialité française donne une vue aérienne géométrique avec des blocs (constructions) rectangulaires et des rues partant d'un centre vers différents et nombreux côtés.

Aussi, pour des raisons défensives, les habitations kabyles étaient situées dans des villages, ces derniers coiffaient généralement les sommets des montagnes. Il n'y avait pas de grandes artères droites entre les maisons. Les ruelles avaient un cours sinueux ou cassé. Cela est notamment dû au relief accidenté de l'espace. Les constructeurs

[25] In : fr.slideshare.net/bibaarchitecte/analyse-urbaine-tizi-ouzou-2003, consulté le 28-03- 2014.
[26] C'est nous qui mettons entre guillemets.

français, eux, tracèrent des unités d'habitations et des villages aux formes géométriques, généralement rectangulaires.



Figure n°14 : village kabyle des montagnes typique[27] dans lequel il n'y a pas d'alignement des rues séparant les maisons, contrairement à la figure suivante (village colonial).

[27] Sur le site : https://www.facebook.com/Histoire.TiziOuzou/photos/pb.264953003715656.-2207520000.1433582711./265726250304998/?type=3&theater. Site consulté le 24 aout 2014.



Figure n° 15 : la ville coloniale de Tizi-Ouzou dans les années 1950 avec un découpage géométrique de l'espace[28]

IV.1.4.3.3. L'introduction de nouvelles œuvres architecturales

La territorialisation française introduit des œuvres immobilières n'existant pas auparavant en Kabylie comme l'hôpital, la prison, la banque, la poste, le cinéma et l'hôtel entre autres avec bien évidemment les toponymes qui s'imposent.

Camille Risler nous informe qu'à la période s'étendant entre 1840 à la fin du même siècle, les architectes français « *furent principalement engagés en métropole et encouragés à insuffler une personnalité proprement française aux bâtiments publics qui se multiplient en Algérie. Il apparaissait nécessaire, en outre, de construire un système de référence compréhensible pour augmenter son impact et ses chances d'enracinement* »[29]. La même auteure rapporte une citation de Stéphane Burth Levetto dans laquelle ce dernier mettait l'accent sur l'attachement de la France à mettre en avant, dans l'architecture française dans les colonies de Méditerranée, un langage

[28] Sur le site de l'Assemblée Nationale Populaire, consulté le 03-01-2015.
[29] RISLER, C., 2004, *La politique culturelle de la France en Algérie, Les objectifs et les limites (1830-1962)*, Op ; Cit, p. 63

architectural qui évoque la Métropole et signifie son appartenance à cette dernière[30]. Les batiments devaient aussi exprimer la fonction institutionnelle qui s'y pratiquait (Mairie, tribunal…). Et Camille Risler d'argumenter : « *On constate en Algérie, plus que partout ailleurs, l'importance politique et idéologique accordée aux bâtiments publics. A travers eux, c'est l'image de la France, de sa culture, de son système de gouvernement et, par conséquent, sa légitimité, sa crédibilité et sa puissance qui étaient en jeu »*[31].

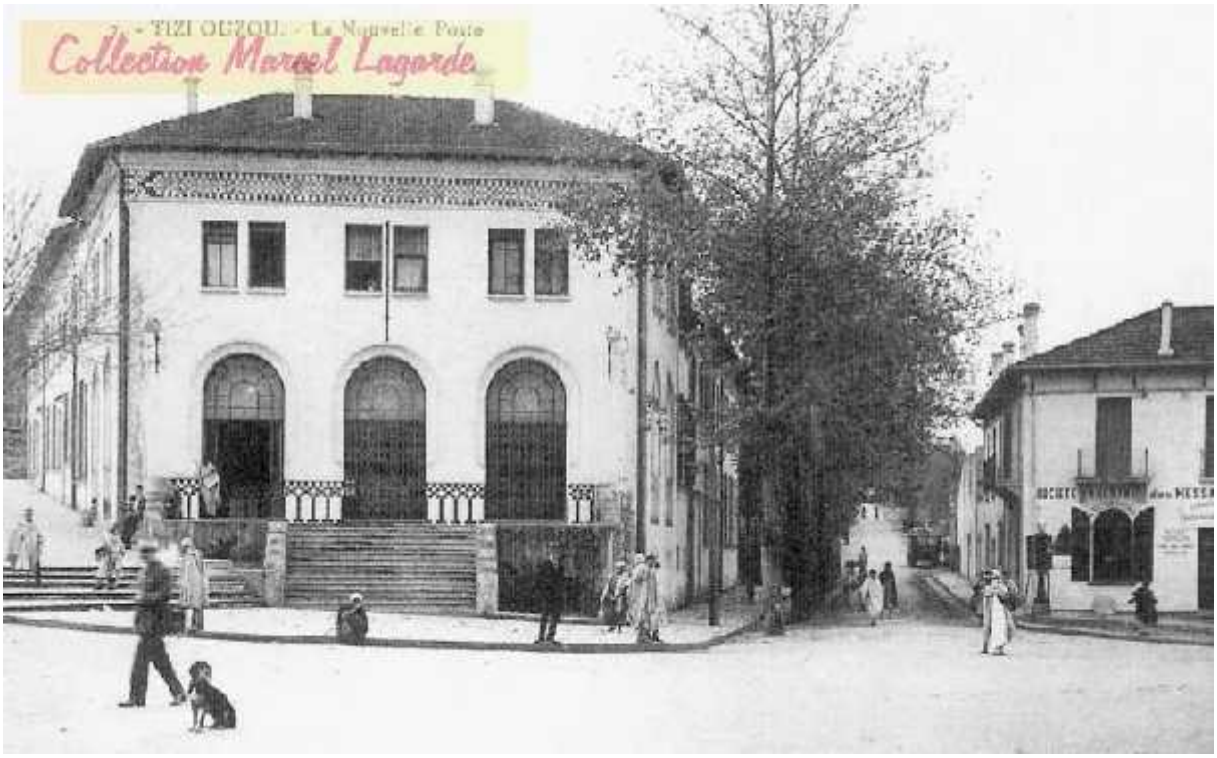


Figure n° 16 : la Poste de Tizi-Ouzou (le village colonial) dans les années 1950, un bâtiment reflétant l'architecture et la culture de la France[32].

[30] Stéphanie Burth Levetto, Le service des bâtiments civils en Algérie (1843-1872). Entre discours et réalité, in Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°73-74, 1994, Paris, Edisud, p.149, citation rapportée par RISLER, C., *La politique culturelle de la France en Algérie, Les objectifs et les limites, Op ; Cit,* p. 63

[31] RISLER, C., 2004, *La politique culturelle de la France en Algérie, Les objectifs et les limites (1830-1962)*, éd. L'Harmattan, Paris, p. 63

[32] In : http://www.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Flestizis.free.fr%2FKabylie-1900%2FTizi-Ouzou-1900%2Fslides%2FTizi-Ouzou-Poste-03.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Flestizis.free.fr%2FKabylie-1900%2FTizi-Ouzou-1900%2Fslides%2FTizi-Ouzou-Poste-03.html&h=464&w=750&tbnid=stNunLmXOIVcXM%3A&zoom=1&docid=at2IuFDdrDIfiM&ei=f6KNVZzGOcWX7QbR3KiIDA&tbm=isch&iact=rc&uact=3&dur=612&page=1&start=0&ndsp=19&ved=0CCcQrQMwAg, Site consulté le 17-01- 2013.

IV.4.3.4. La place française remplace la place kabyle

Nous avons vu dans le premier chapitre que le territoire kabyle précolonial disposait d'espaces privés, appartenant aux familles ou aux individus comme la maison ou la terre et d'espaces publics comme les cimetières, les fontaines et surtout des agraws, plus communément appelés les djemâas ou tajmaït, ces assemblées de village ou de tribu gérant les affaires politiques, juridiques et publiques de la communauté. Dans un précédent travail[33] nous avons démontré comment les djemâas furent sciemment affaiblies par les autorités coloniales par divers moyens. D'abord en leur retirant leurs prérogatives politiques, leur laissant des missions ne représentant pas un danger au pouvoir colonial, comme celle d'organiser des immolations de bêtes et de distributions de viande (*timechret*). Puis par le placement à la tête de cette institution d'hommes servant les intérêts du pouvoir colonial. Cela fut possible par l'application du même sénatus consulte. Quant aux djemâas inter-tribales, elles disparurent tout simplement.

La djemaa était généralement une place circulaire ou rectangulaire se trouvant à l'entrée ou au centre du village. Alain Mahé nous renseigne sur leur forme et leur emplacement : « *des tronçons de rues de villages garnis d'un toit et flanqués de banquettes* » [34]. Sur les cartes et plans dont nous disposons, nous ne retrouvons trace d'une djamâa. Nous ignorons pourquoi les assemblées ne figurent pas sur les cartes de notre corpus, sans doute parce que la djemaa relève de l'odonymie et nos cartes ne relèvent pas de cette échelle. Nous disposons en fait de cartes postales des années 1940-1950 sur lesquelles nous voyons en revanche des places françaises, comme en métropole. En effet, dans chaque village colonial, il y avait quelques unes ou toutes les places suivantes : la Place du Village, la Place de la Mairie, la Place de l'Eglise, la Place de la Poste et la Place de la Gendarmerie entre autres.

[33] SAMER S., 2010, *Comparaison entre l'agora grecque et la Djemâa kabyle, évocation de ces dernières par les auteurs algériens d'expression française*, Mémoire de licence, Université de Tizi-Ouzou,
[34] MAHÉ, A., 2001, *Histoire de la Grande Kabylie, XIXe-XXe siècles. Anthropologie du lien social dans les communautés villageoises, Op ; Cit,* p. 79

IV.1.4.4. Le réaménagement du sol, ensemble d'actions vouées à l'introduction d'une territorialité française

Pour Camille Risler (2004 : 62), les travaux d'urbanisation effectués par les différents organes de l'Etat français en Algérie répondaient davantage à des besoins idéologiques que prioritaires, cela pour « *(reproduire le mode de vie européen, installer des symboles). D'où, la construction d'un théâtre, achevé en 1853, qui passe bien avant la construction d'un hôtel de ville ou un palais de justice (celui-ci sera construit, entre 1875 et 1885)* »[35].

IV.1.4.5. Cas pratique : le village colonial de Tizi-Ouzou

Pour le village colonial de Tizi-Ouzou, le relief très particulier du col de Tizi-Ouzou obligea les constructions et toute l'architecture coloniale à épouser ces sinuosités. Pour M. Dahmani (1993 : 91), si le premier village colonial, et même le bordj ottoman furent construit à cet endroit, c'est parce que le col était très stratégique, il était un passage obligé pour qui voulait passer d'Alger à l'est (Béjaïa, Jijel…). Il était également incontournable pour se déplacer entre la Haute et la Basse Kabylie. Rien d'étonnant à ce que cette partie du territoire soit la première à être emparée et réaménagée. Jean de Crescenzo relate la façon dont il a été réorganisé :

> Peu à peu, le village se développe.
> Le service du génie trace les rues, capte une source au centre du village, et construit sur la place centrale une fontaine abreuvoir.
> A peine le village est-il créé, que l'on plante des arbres sur toutes les rues et sur la route aux abords du village. Ce qui donnera au début du siècle une ville aux multiples ombrages. […] on plante des eucalyptus, […] le village compte de chaque côté de la rue principale deux rues parallèles. Les blocs sont tracés au cordeau et une place centrale est délimitée, en contrebas de l'église, qui vient d'être construite. […] Plusieurs puits sont construits par les habitants. Au dessus du village, vers le nord, se développe parallèlement le village indigène où habite le maghzen et les serviteurs du Bachagha Belkacem ou Kaci.[36]

[35] RISLER, C., 2004, *La politique culturelle de la France en Algérie, Les objectifs et les limites Op ; Cit,* p. 53

[36] 49 CRESCENZO, J., 2007, *Chroniques Tizi-ouziennes, 1844-1914,* tome I, *Op ; Cit,* p. 49

Cet extrait nous renseigne sur la façon dont le village de Tizi-Ouzou fut réaménagé et sur les acteurs de ces actions. Nous apprenons en effet qu'en plus des agents officiels (le génie-civil), les habitants prirent part à la déterritorialisation/reterritorialisation du col des genêts. Aussi, comme Camille Risler l'expliquait, l'idéologie a primé sur le prioritaire, l'église fut construite avant l'hôpital ou la mairie.

IV.2. Présentation des toponymes français de Tizi-Ouzou

Ils sont au nombre de 191, ils dénomment des lieux de toutes sortes ; rues, bâtiments, communes, villages etc. L'organisation de la présentation des toponymes ne répondra pas à un ordre chronologique ou alphabétique mais en fonctions des illustrations dont nous disposons. Lorsqu'une illustration contient plusieurs toponymes, nous présenterons ces derniers en amont. Aussi, certains toponymes comporteront des explications (biographie succincte des personnes évoquées dans les noms de lieux entre autres), d'autres pas.

Aumale : anciennement *Sour El Ghozlane*. Selon le *Petit Robert des Noms Propres* (2011 :161), il s'agit d'un homme politique et militaire français, il est le quatrième fils de Louis Philippe, roi des Français de 1830 à 1848. Politicien, il fut d'abord un fervent et un artisan de la conquête de l'Algérie par la France puis gouverneur de l'Algérie en 1847. Son nom avait déjà été attribué à un lieu en France, tant ce personnage était éminent. En tant que militaire, il est le vainqueur d'Abd-El-Kader. Ce toponyme n'est cité comme appartenant à Tizi-Ouzou que dans une seule source : le *Recueil, par ordre chronologique des ordonnances, décrets et arrêtés relatifs à l'organisation territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou de 1845 à 1991,* document archivistique de la bibliothèque de la mairie de Tizi-Ouzou. Pourtant, sur les cartes que nous avons à notre disposition, Aumale est un département à part recouvrant l'actuelle Médéa.

Aboutville : un seul document présente ce lieu comme appartenant au département de Tizi-Ouzou de 1958, il s'agit de *l'Atlas de l'Algérie, 1830-1960* (2011 : XV). Nos recherches sur internet le présentent également comme un lieu de Tizi-Ouzou.

Bertville : un seul document présente ce lieu comme appartenant au département de Tizi-Ouzou de 1958, il s'agit de *l'Atlas de l'Algérie, 1830-1960* (2011 : XV).

Hoche : pour Dalila Ouitis (2009 : 62), Hoche est un lieu appartenant au département d'Alger puis d'Aumale puis à la wilaya de Médéa à l'Indépendance mais dans l'*Atlas*

de l'Algérie, 1830-1960 (2011 : XVII), il est stipulé qu'*Hoche* appartenait aux départements d'Alger puis de Tizi-Ouzou en 1958 et enfin à la wilaya de Bouira à l'Indépendance. Ce toponyme est un nom de personne (anthropotoponyme), Lazare Hoche est un officier français durant la Révolution Française, vainqueur de plusieurs insurrection royalistes intérieures et étrangères qui souhaitaient mettre fin au régime révolutionnaire naissant, il est pour cela une grande figure historique.

N-B :

Bien que les lieux pré-cités n'aient appartenu à Tizi-Ouzou que selon une seule source (le recueil de la Bibliothèque de la Mairie de Tizi-Ouzou pour Aumale et *l'Atlas de l'Algérie 1830-1960* pour **Bertville**, **Aboutville** et **Hoche**) et pas dans les autres documents, cartes ou ouvrages, nous décidons tout de même de les intégrer à notre corpus et de les analyser comme faisant partie de Tizi-Ouzou.



Figure n°17 : carte de 1940 (tirée de Wikipédia) sur laquelle nous pouvons voir les la ligne Aboutville-Bertville-Aïn-Bessem-Hoche au sud de Dra el Mizan et au sud-ouest de Bouïra.

Abbo : ce lieu fut débaptisé puis rebaptisé d'un nom français deux fois, une première pour porter le nom de *Bois-Sacré*, une seconde fois pour porter celui *d'Abbo*, c'est le nom d'un Maire d'un village des Alpes Maritimes. Selon Dalila Ouitis (2009 :43), ce personnage eut le « mérite » de venir en Algérie avec une bonne partie de ses administrés de Provence et d'avoir fondé le centre de colonisation de *Bois-Sacré*.

Beauprêtre (Gérard) : selon D. Ouitis (2009 : 45), colonel français de l'Armée d'Afrique, mort au combat le 08 avril 1864 durant l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh (aujourd'hui Ɛine-Zawiya). Pour notre informateur, agé de 54 ans, instituteur et natif de la région, le lieu se nommait en kabyle *Azaghar* et les habitants, les At-Sidi-Chikh, communauté maraboutique. Jacques Frémeaux (1993 : 298) évoque les mémoires du maréchal Conrobert qui y narrait l'histoire d'un officier nommé Beauprêtre et qui œuvra énormément dans la soumission des tribus kabyles. Fils de colon, il s'était familiarisé avec les langues, les sonorités de ces dernières et avait une grande connaissance des lois, des us et coutumes des Indigènes. En plus d'instruire de ses connaissances ses camarades d'armes, l'armée demanda un volontaire pour infiltrer la Kabylie afin d'y recueillir des informations. Il se porta volontaire, il s'habilla en kabyle et se construisit une hutte à flanc du Djurdjura et cultivait ses parcelles de terre comme ses voisins. Il fournit à l'armée française des infirmations lors de ses escapades dans les marchés voisins qu'il fréquentait pour vendre et acheter des produits. Une fois sa mission terminée, il rentra à la caserne où ses camarades avaient du mal à le reconnaitre. Le nom de Beauprêtre n'est à notre connaissance attribué qu'à Tizi-Ouzou. De ce fait, nous pensons qu'il fait référence à cet officier.

Boulevard Beauprêtre : en plus d'un centre portant son nom dans le département de Grande Kabylie, à Tizi Gheniff, un Boulevard de la ville de Tizi-Ouzou, perpendiculaire à la Grande Rue porte également le nom du soldat.

Blandan : Jean Pierre Blandan (1819-1844) est un sergent de l'armée française, mort au combat lors de l'insurrection des Beni-Merad, dans la Mitidja. Un autre lieu porte également ce nom, dans le département de Constantine puis de Bône. En ce qui concerne Tizi-Ouzou, ce toponyme ne figure que sur un seul document de notre corpus, il s'agit de la carte de 1939 (de Hardy et de Polaccy). Nous ignorons la raison de cette omission sur les autres cartes ou encore sur le recueil des toponymes de Tizi-Ouzou de Mustapha Mekacher dans lequel se trouvent quasiment toutes les communes du département de Grande Kabylie.



Figure n° 18 : Le toponyme Blandan, au nord-ouest de Tizi-Ouzou en 1939.

Bois-Sacré : auparavant *Isser-Djediane* puis Sidi-Daoud, le premier composé du nom (bois) renvoie au fait que le lieu ait été à l'époque une étendue de terrain occupée principalement par les arbres, ce toponyme constitue une sacralisation de ce lieu. Il fut dénommé ainsi par Abbo et sa communauté venue des Alpes maritimes. Il pourrait s'agir d'une communauté très fervente religieusement, à l'exemple des missions chrétiennes établies en Amérique, y créant de petites colonies réunies autour de leur guide religieux, généralement des évêques ou des pasteurs. Bois-Sacré est également attribué à un lieu entre Tipaza et Cherchel.

Camp du Maréchal : le dernier composé est la plus haute distinction militaire, le toponyme référence à Bugeaud, artisan de la conquête de la Kabylie. Ce camp est établi par le Général Bugeaud lui-même en 1844 en vue de son expédition en Kabylie.

La cité des genêts : ce toponyme est toujours vivace dans les dénominations populaires de Tizi-Ouzou. Il s'agirait certainement d'une traduction du toponyme pré-colonial que nos investigations n'ont pu réstituer. Le second composé du nom de Tizi-**Ouzou** renvoie également au genêt, arbuste très courant dans toute la localité.

La cité administrative : cette cité devait abriter le siège d'institutions publiques comme la poste, le trésor public, les tribunaux et les mairies entre autres.

La Cité Weinmann : du nom de Maître Arsène Weinmann, colon de Tizi-Ouzou grand avocat, avoué, bâtonnier dans la même ville puis maire, élu en 1922 dans la 27ème circonscription (Azzefoun, Tizi-Ouzou, Camp du Maréchal, Fort National, Mekla et Mirabeau), il fut également conseiller municipal. Toutes ces fonctions furent exercées à Tizi-Ouzou. Il est aussi connu pour avoir longtemps soutenu auprès des instances

coloniales la construction d'un stade à Tizi-Ouzou malgré la spécificité du terrain qui ne s'y prêtait guère.

Fort-Napoléon : Selon Tarik Bellahsène (2006, II : 42-43), Randon voulait au départ faire des terres séquestrées de la tribu des At-Yirathen une ville militaire et non civile mais l'afflux de population civile fit réserver quelques emplacements à ces derniers.

Fort-National : le toponyme précédent a été détoponymisé du second composé et retoponymisé Fort-National en raison des changements politiques survenus en France. La monarchie étant en effet définitivement abolie et la république réinstaurée. Le toponyme aurait pu ne pas faire l'objet de modifications, rappelant un trait de l'histoire de France mais la nature militaire des lieux et la vigueur de l'entreprise menée en France contre les toponymes à caractère monarchique et religieux atteignirent même les colonies. La nouvelle dénomination dénote bien des nouvelles orientations politiques de la métropole.

Fort-l'Empereur : dans la vidéo « *Tizi-Ouzou durant les années 40, Un reportage rarissime*» et s'agissant d'At Yirathen, le narrateur ne parle pas de Fort-National ou de Fort-Napoléon mais de Fort l'Empereur, pourtant, nous sommes dans les années 1960, la République est bien installée et tous les documents officiels n'utilisent plus que Fort-National. Un informateur de Larbaa Nath Irathen, postier à la retraite nous nomma également ainsi le lieu.

L'Allée des Platanes : cet odonyme de Rébeval, renvoie (pour le dernier composé) aux arbres bordant la route des deux côtés.

L'Eau du Lac : ce toponyme n'est présent sur aucune carte, il nous a été énoncé par un habitant de l'actuelle *Tizi Gheniff*, enseignant à la retraite, à l'époque *Centre Beauprêtre*, aujourd'hui, ce lac porte le nom de *Ɛdila.*

L'hôpital Naegelen : en référence à un ancien maire de Tizi-Ouzou.

La Haute Ville ;

L'HLM[37] **Naegelen ;**

L'HLM Les Palmiers ;

La caserne Drouet d'Erlon : les deux derniers composants renvoient à *Jean-Baptiste Drouet d'Erlon* (comte de) ayant vécu de 1765 à 1844, il fut fait maréchal de France en 1843.

[37] HLM signifie habitation à loyer modéré.

La Grande Rue / La grand'rue : cet odonyme est encore vivace dans le centre-ville de Tizi-Ouzou de nos jours, il comprend trois parties, un article masculin défini, un adjectif au féminin singulier et le nom commun « rue », renvoyant à la nature du lieu (odonyme). Ce toponyme n'était pas uniquement porté par la grande artère du centre-ville de Tizi-Ouzou d'alors mais également par des rues de Fort National, Bordj Menaïel, Port Gueydon, Rébeval et à Dra el Mizane.

La rampe du maréchal : à Fort-National, il s'agit d'une montée équipée d'une rampe métalique, elle constitue un bras de l'artère principale, en l'occurrence la rue Randon ;

La rue d'Alger ;

La rue des fonctionnaires ;

La rue des commerçants ;

La Rue du Centre ;

La Rue Henry Jouine /Jouyne : à Dellys, nous avons relevé deux transcriptions du troisième composé, tantôt avec un « i », tantôt avec « y ». Outre le déterminant masculin singulier et le nom commun « rue », l'anthroponyme « Henry Jouyne » ne figure pas dans les dictionnaires et encyclopédies des noms propres que nous avons consultés ni sur internet, il pourrait s'agir d'un colon ayant vécu à Tizi-Ouzou, comme Ferdinand Aillaud ou d'un militaire de la période insurrectionelle de Kabylie ou en Europe, durant une guerre mondiale comme Roumieux.

La Rue du Lieutenant Roumieux : elle se trouve à Camp de Maréchal. Selon Jean de Crescenzo (2010 :22), la rue fut ainsi baptisée du nom de Joseph Joannin Roumieux, Lieutenant au 109ème d'Infanterie, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, mort en France sur le front durant la Première Guerre Mondiale et rapatrié à Camp du Maréchal en 1921. Il était fils d'une secrétaire de la Mairie de Camp du Maréchal.

La Rue du Maréchal Randon : elle se trouvait à *Fort National*, outre les composés « *la* » et « *Rue* », l'odonyme renvoie, selon *le Petit Robert des Noms Propres* (2011 :1886) à une personnalité militaire, Jacques Louis César, Comte de Randon (1795-1871. Randon est selon Dalila Ouitis (2009 : 77) l'organisateur de la Kabylie.

La Rue du Stand ;

La Rue Poissonnier : rue de la ville de Tizi-Ouzou ;

La Rue René Caillié : selon *Le Robert encyclopédique des noms propres* (2007 : 385), René Caillié (1799-1838) est un célèbre explorateur français, connu pour être le premier

européen à revenir vivant de la ville de Tombouctou[38]. Cette dernière était à l'époque interdite aux non-musulmans. Les orientalistes français ayant étudié les œuvres des explorateurs arabes et des descriptions qu'ils faisaient de la célèbre ville en propagèrent une image mythique. La société de géographie, proposant une prime de 10 000 francs au premier européen à revenir vivant de Tombouctou. Il est le premier à y avoir réussi.

La rue Courbet : deux personnalités françaises de renom portent le patronyme Courbet, il y a le peintre, lithographe et dessinateur, l'un des pères du mouvement réaliste en France, Gustave Courbet (1819-1877), il s'illustra également par des œuvres orientalistes réalisées en Algérie dont la *biche morte*, ce qui nous renseigne sur ses liens avec l'espace dénommé. Il y a également le célèbre amiral Amédée Courbet (1827-1885), personnalité importante de la révolution de 1848, il dirigea des missions dans le Pacifique et prit part à la bataille des îles Pescadores (appartenant aujourd'hui à Taïwan), conflit opposant Français et Chinois, il devint après cet événement un héros national[39]. Le site *Google Map* nous permit de décompter pas moins de soixante-six noms de voies composés du patronyme de l'amiral en France, dans presque toutes les villes chef-lieu de département. Une stèle en son honneur à Makung, théâtre de la bataille qui le rendit célèbre fut érigée. Ceci nous laisse supposer que le toponyme de Tizi-Ouzou renvoie plus au militaire qu'au peintre. Aussi, ces deux personnalités étaient contemporaines de la colonisation de l'Algérie.

La Rue Saint Eustache : cette voie porte le nom d'une église du quartier des Halles à Paris.

L'Eglise Saint-Eustache : elle donnait sur la rue citée précédemment. Elle était donc un hommage à l'église des Halles.

Le Centre Clémenceau, la Rue Clémenceau et le Square Georges Clémenceau : le premier toponyme détoponymisa le *Centre de Takdempt*, à Dellys. Clémenceau est aussi une grande figure de l'histoire de France contemporaine, Georges Clémenceau (1841-1929), surnommé le Tigre, fut à plusieurs reprises Président du Conseil de façon discontinue de 1906 à 1920. Il fut également appelé, à tort pour certains historien, le « Père de la Victoire », en référence à la Première Guerre Mondiale dont la victoire sur la Prusse eut lieu sous son mandat. Il est également célèbre pour son rôle durant les

[38] Selon l'encyclopédie en ligne Wikipédia, consultée le 17 février 2013, le premier européen à revenir vivant de Tombouctou serait en réalité le marin Paul Imbert, capturé par les corsaires et qui y entra a en tant qu'esclave du pacha Ammar el Feta, sous l'ère du sultanat de Zeïdan –Al-Nassir.

[39] Le Robert des Noms Propres, 2011, p. 254

négociations du Traité de Versailles, partisan de la plus grande fermeté dans la punition de la Prusse et son affaiblissement économique.

Le chemin de la carrière Brias : Brias est un département du nord de la France (Pas-de-Calais). Il se pourrait que la population ayant occupé les lieux soit originaire de cette région.

Le centre de santé ;

Le sanatorium : ce toponyme existe de nos jours, l'hopital de Belloua s'appelle ainsi officiellement.

Le cercle militaire ;

Le lotissement ; ce lieu devait certainement avoir un nom mais nous n'avons pu le retrouver.

Le rocher du Cardinal ;

La place Carnot : nous l'avons relevé d'un plan de 1921 de Dellys, plan extrait de la monographie de Dellys et faisant partie de la collection Crescenzo[40]. Le dernier composé renvoie à Sadi-Carnot que nous présenterons plus loin dans « La Rue Sadi-Carnot ».

La Place du Maréchal Foch : cette place portait le nom de « Place de l'Eglise » avant d'être détoponymisée. Ferdinand Foch (1851-1929) est également une personnalité de la Première Guerre Mondiale, il fut commandant des Armées Alliées sur le front de l'Ouest, il contribua à la bataille de la Marne. Décoré Maréchal de France en 1918, ce titre figure dans l'odonyme. La retoponymisation de la place eut justement lieu en décembre 1918, un mois après la fin de la guerre. Signataire de l'Armistice avec l'Allemagne, il était, contrairement à Clémenceau un opposant des clauses punitives contre l'ennemi prussien. Le toponyme Foch était également attribué dans le département d'Alger, il était aussi et l'est encore aujourd'hui très attribué en France, notamment à Nancy, Bordeau, Rouen, Lyon, Marseille, Lille et Paris. (cf, p 313-314 pour une rue de Paris et de Nancy)

La place Strasbourg : à Bouira.

Guynemer : ce lieu, détoponymisé Bou *Khalfa* est retoponymisé du nom d'un militaire et nationaliste français, célèbre aviateur français mort sur le front durant la Première Guerre Mondiale. Au départ, il fut décidé par décret du 28 janvier 1917 que ce lieu porterait le doublet *Boukhalfa-Guynemer* avant que le premier composé ne disparaisse.

[40] CRESCENZO, J. rééd. 2010, *Chroniques Tizi-ouziennes, 1914-1928*, tome II, édition lulu.com, *Op ; Cit*, p. 207

Haussonvilliers(s) : auparavant *Laazib N Zaamum* (le toponyme Azib Zamoum figure sur la carte de 1886), actuellement *Naciria*, Une ville portant le toponyme d'Haussonville existait déjà en France à l'époque, elle se trouve encore en Lorraine. Ce toponyme a justement, selon Haddadou (2012 : 44) pour origine le comte d'Haussonville, un sénateur parisien de l'aristocratie lorraine, il avait beaucoup milité pour installer les lorrains français qui refusaient ou redoutaient de vivre sous les autorités allemandes après la prise de la région par les prussiens avec la victoire de 1870. Des centres agricoles furent justement crées pour ces lorrains le long de la route menant d'Alger à Tizi-Ouzou. Ce nom aurait été attribué en 1876 pour encourager les lorrains les plus sceptiques à venir s'y installer. La région était connue pour la fertilité de son sol et l'intense activité agricole qui s'y déroulait, le terme « *Laaziv* » est justement une berbérisation de l'arabe « Ɛazib » signifiant fermes. *Zaamum* étant comme souvent pour les toponymes de la région anthropotoponymique, c'est le nom de la tribu qui y vivait. Cela démontre que la région n'était pas inhabitée, elle fit l'objet de spoliation pour une occupation civile française. Il y eut donc une possession par le nom corollaire à une possession matérielle, la détoponymisation et la retoponymisation étant l'aspect visible et symbolique.

L'avenue de la gare : elle est tantôt appelée rue, tantôt avanue, elle allait de la poste principale de la ville de Tizi-Oouzou à la gare routière. Elle fut plus tard rebaptisée *Avenue du Général de Gaulle.*

La Fontaine Fraîche : à Yakourène ;

La place de l'église : ce toponyme est fréquent, on le retrouve dans tous les centres urbains, ces derniers ayant tous une église comme Dellys, Tizi-Ouzou, Michelet, Laperrine etc. Dans les villages à population européenne, nous retrouvons simplement « l'église ».

La place de la Mairie: ce toponyme se trouve au centre –ville de Tizi-Ouzou, mais des cartes portales nous montrent que quasiment toutes les mairies (Michelet, Laperrine, Dra El Mizan…) donnent sur une place. C'est un trait de l'architecture coloniale.

La porte d'Austerlitz : le dernier composé du toponyme réfère à une bataille ayant eu lieu le 2 décembre 1805 à *Austerlitz* (*Autriche*), il s'agit donc d'un toponyme germanique (Le Petit Robert des Noms Propres, 2011 : 163). La bataille vit la victoire des Français, sous le commandement de Napoléon Ier sur l'armée russo-autrichienne. Il s'agit de la première grande victoire napoléonienne, elle constitue encore de nos jours un élément de fierté pour la France, une gare ferroviaire parisienne porte ce nom.

La rue d'Isly : moins connue que l'odonyme algérois, le développement urbain de Dellys, des décennies avant le reste de Tizi-Ouzou généra une ville aménagée aux larges rues et aux bâtiments de toutes sortes. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, *Isly* est un nom propre certes attribué par les Français mais qui est d'origine berbère. Selon le Petit Robert des Noms Propres (2011 : 1132), il s'agit d'une rivière du Maroc (sous-affluent du Tafna), théâtre d'une bataille entre Français et Marocains (la cause étant le soutien du sultan du Maroc à l'Emir Abd-el-Kader, ce qui provoqua l'occupation du royaume). Les troupes françaises étaient menées par le général Bugeaud qui, à la suite de cette victoire, prit le titre de duc d'Isly. C'est pour rendre hommage à ce général et politicien, très impliqué dans la colonisation de l'Algérie et surtout de la Kabylie que son titre fut donné à une rue de Dellys.

La porte d'Isly : également à Dellys **;**



Figure n° 19 : La rue d'Isly de Dellys.

Le Port Maure : A Dellys**,** comme pour le terme « *café maure* », le dernier composé du toponyme renvoie certainement aux Indigènes, désignés de façons différentes durant la période coloniale (Arabes, Indigènes, Maures, Musulmans…). Nous ignorons pourquoi ce port était nommé ainsi, il se pourrait que ce soit un lieu où travaillaient les Indigènes, notamment dans le domaine de la pêche. Il se pourrait aussi que ce soit l'ancien port de Dellys, antérieur à l'occupation française.

La route du champ de tir;

La Rue Centrale : à Tigzirt et à Boghni entre autres. Différentes rues des communes de Tizi-Ouzou portèrent ce nom.

La Rue d'Orléans : le dernier composé est un toponyme français, il s'agit d'une ville du centre de la France, dans la région du Loiret et donnant sur la rivière de la Loire (Le Petit Robert des Noms Propres, 2011 : 1684).

La Rue de la Paix : Cet odonyme se trouve au centre-ville de Tizi-Ouzou, au dessus de la Grande Rue à laquelle elle est parallèle. Le toponyme est formé de quatre composés, il se réfère à la paix retrouvée en Europe à la fin des guerres napoléoniennes. La défaite de Napoléon Bonaparte mit fin aux conflits armés pour un temps avec la promulgation du traité de Paris en 1814. La même année, une rue de Paris, près de la place Vendôme porte ce nom. Jusqu'à 1868, deux rues de Paris portaient ce nom jusqu'à ce qu'une soit débaptisée et rebaptisée Rue Condamine. C'est donc un odonyme existant en France, dans la capitale mais pas seulement, plus tard, Laval, Nancy et Nantes comporteront cet odonyme.

Le Boulevard de la République/ L'avenue de la République : cette rue est tantôt un boulevard, tantôt une avenue, le dernier composé réfère à l'instauration en France du système républicain, instaurée pour en 1792 (la Ière République), s'opposant au système monarchique qui résistera pour plusieurs décennies encore avant d'être définitivement vaincu. En effet, comble de l'histoire, *Napoléon Bonaparte* et *Napoléon III* se feront élire pour défendre la république mais se proclameront empereurs avant de se faire destituer.

La rue de la Pépinière et la Pépinière : ils se trouvent tous deux dans le centre-ville de Tizi-Ouzou,

La Rue de la Lyre : cet odonyme est également composé d'un nom commun, la lyre, instrument de musique à cordes, très populaires en Grèce antique, associé à Apollon, dieu de la musique et de la poésie (accompagnée justement de lyre). Une double légitimité de la France en Algérie se dessine car cet odonyme a certainement comme motivation la position de la France comme héritière de la civilisation grecque (ce, depuis la Renaissance), cela sans oublier la passé byzantin de l'Algérie, la France se posait donc en continuatrice de la civilisation grecque, cela en plus de la reprise du flambeau romain que nous avons cité dans le premier et second chapitres avec la résurrection de toponymes comme *Madaure*, *Tipaza* et la « création » de *Ned Roma*.

La Rue Bugeaud : le troisième composé, à savoir *Bugeaud*, est selon *le Petit Robert des noms Propres* (2011 : 364) le patronyme d'un homme politique et maréchal de France, le titre le plus haut gradé dans la hiérarchie militaire. Thomas Robert de la Piconnerie (d'après Dalila Ouitis, 2009 : 49) est plus connu sous le nom de Bugeaud (1774-1849), il est l'un des acteurs majeur de la conquête et de l'administration de l'Algérie, Nommé gouverneur général de l'Algérie en 1840, il réprima de nombreux mouvements de résistance. C'est sous son commandement que s'acheva la conquête du territoire algérien. Il est aussi célèbre pour avoir définitivement vaincu Abd el-Kader en 1847. Les toponymes se référant à cette personnalité sont nombreux dans le pays, l'odonyme « *Rue d'Isly* » à Alger l'évoque également puisqu'il reçut le titre de duc d'Isly par le roi Louis Philippe Ier. Il y a également le toponyme « Bugeaud » dans le département de Constantine puis de Bône.

Le boulevard Thiers : en plus de la localité de Thiers (actuellement Kadiria, il dénomme une rue au centre ville de Tizi-Ouzou qui faisait ongle avec la Rue Bugeau et la Rue Boukhalfa.

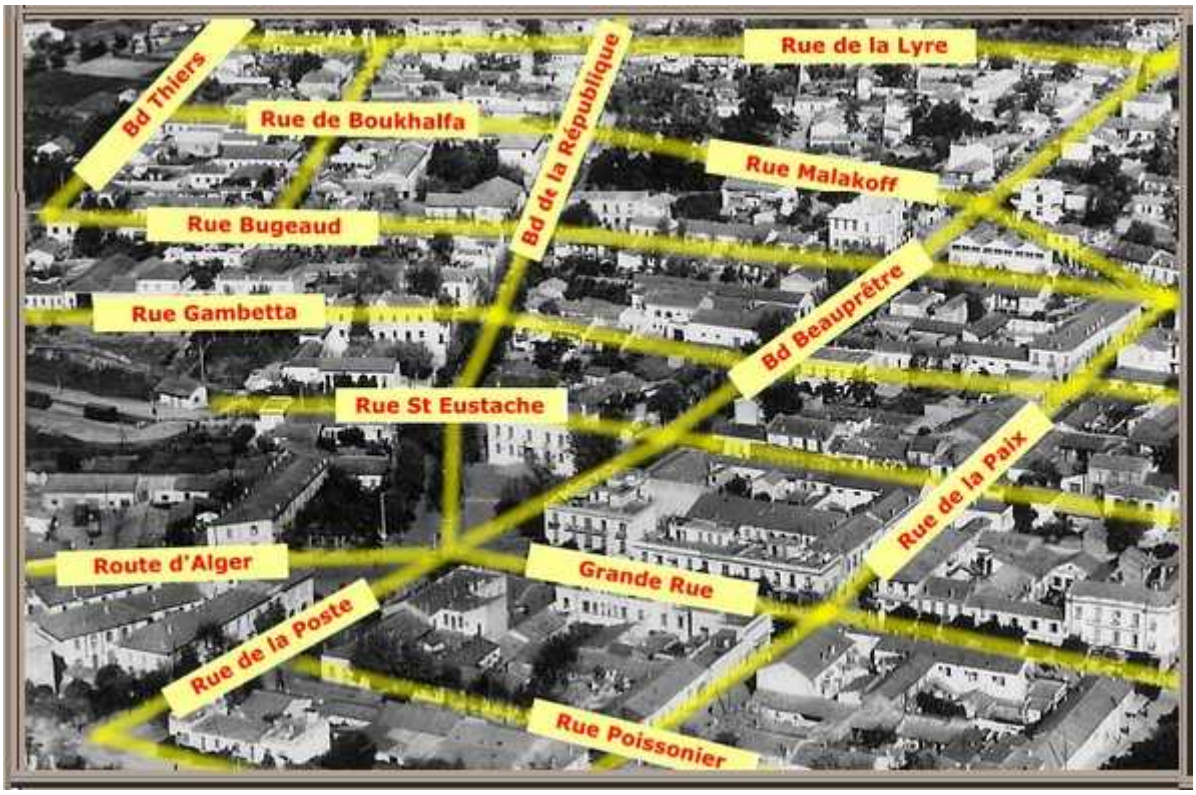


Figure n° 20: le centre-ville de Tizi-Ouzou avec ses artères aux toponymes français[41].

La Rue Hanoteau : c'est un odonyme de Fort-National, Adolphe Hanoteau, général français et auteur d'études sur la Kabylie, il est co-auteur, avec Letourneux de *Coutumes kabyles*[42].

La Rue Malakoff : odonyme de la ville de Tizi, il s'agit de la route menant de la mairie à l'ancienne gare routière interdépartementale. Le troisième composé est un anthropotoponyme slave, selon le Petit Robert des Noms Propres (2011 :1412), c'est le nom d'une tour défensive de Crimée qui donna son nom à une célèbre bataille remportée par les troupes françaises menées par Mac-Mahon en 1855. Y a également participé Pélissier qui, grâce à cette victoire fut promu maréchal et duc de Malakoff. L'attribution de ce nom à une rue de Tizi-Ouzou est soit une évocation de la bataille, soit un hommage à Pélissier qui fut une personnalité importante dans la les affaires militaires et politiques de l'Algérie coloniale, soit les deux à la fois.

La Rue Montpensier : selon le Petit Robert des Noms Propres (2011 : 1553), toponyme français, commune du Puy-du-Dôme. C'est également le nom des familles aristocratiques de la région. L'un de ses membres, Antoine-Marie-Philippe-Louis

[41] In http://lestizis.free.fr/Vues-1951/index.html, Consulté le 23-11-2014.
[42] HANOTEAU Adolphe et LETOURNEUX, A, 2003, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, 1ère éd., Imprimerie Nationale, Paris, 1873, 3 vol., Challamel, Paris

Montpensier, duc d'Orléans, participa activement à la conquête de l'Algérie de 1844 à 1846.

La Rue Sadi Carnot : cet odonyme pourrait faire croire qu'il s'agit d'un doublet toponymique ou d'un toponyme hybride, une partie algérienne (Sadi) et une partie française (Carnot), à la façon de *Pirette-Aïn Zaouia* (carte de 1939). Il n'en est rien, il s'agit en fait du nom et prénom du président de la République française de 1887 à 1894 (*Le Petit Robert des Noms Propres,* 2011 : 416), il connut donc la colonisation de l'Algérie. Son prénom[43] « arabe » provient du fait que son grand-père, le célèbre mathématicien et physicien *Lazare Carnot*[44] ait été un grand admirateur du poète persan *Saadi* ou *Sadi de Chiraz* chantant les femmes, le vin et les roses.

L'anthropotoponyme Sadi Carnot fut porté par deux lieux à Tizi-Ouzou, l'une est une place à Dellys selon Crescenzo (2014 :280), l'autre fut un odonyme à Fort-National.

Le toponyme de Carnot fut également attribué à une ville du département d'Alger puis d'Orléansville. Selon Dalila Ouitis (2009 : 49), ce toponyme se réfère au grand-père de Sadi-Carnot, Lazare Carnot en l'occurrence.

La rue Salcédo : elle ne figure sur aucune carte ni plan, c'est un informateur de 60 ans, professeur et résidant à Tizi-Ouzou qui nous l'a communiquée. Elle fait référence à un ancien maire de Tizi-Ouzou, probablement d'origine espagnole. Cet odonyme est aussi beaucoup évoqué sur le site Denisdar dans les discussions entre anciens colons ;

La Rue des Colonies/Rue de la colonie : cet odonyme comprend trois composés, le dernier est un commun renvoyant à l'occupation, il s'agissait de glorifier la présence et l'œuvre de la France en Algérie.

L'hôtel de la colonie à Dellys ;

La Rue Gambetta : cet odonyme est composé du mot « rue » indiquant un odonyme et le second un anthroponyme, celui d'un homme politique français des débuts de la IIIème République (*Le Petit Robert des Noms Propres*, 2011 : 875). Léon Gambetta (1838-1882), dont la famille était d'origine génoise, porte un patronyme italien, une bonne partie de la population du sud de la France, mais aussi des Colons d'Algérie le sont aussi, cela aurait sans doute motivé les administrateurs de Tizi-Ouzou à nommer ainsi une de ses artères. Gambetta est une grande figure de l'histoire de la France à un moment critique de son histoire, celui de la lutte entre le retour de la monarchie et

[43] Son nom entier est *Marie-François Sadi Carnot.*

[44] Lazare Carnot était aussi Général, grand stratège militaire et homme politique, il joua un rôle éminent dans la victoire des révolutionnaires.

l'instauration définitive de la République, idéal de la Révolution de 1789, il est l'incarnation du républicanisme radical, parlementaire et bourgeois. *Gambetta* est un toponyme porté également par une ville *d'Oran.*

La Rue de la Charité : le dernier composé ferait référence à l'existence d'un couvent ou d'un autre établissement qui aiderait la population par des œuvres de charité.

La Rue Principale : odonyme porté dans presque chaque centre de colonisation comme Tizi-Ouzou, Beauprêtre et *Rébeval, Camp du Maréchal*…

La Rue Victor Hugo : à Dellys, cet odonyme est également un anthropotoponyme, celui d'un des plus célèbres écrivains français dans le monde, ce nom est également porté par une rue d'Alger (actuellement *Khelifa Boukhalfa*) mais aussi une ville d'*Oran*.

Laperrine : actuellement *Djebahia,* au sud de Dra El Mizan, Général français, prénommé Marie-François, mort accidentellement dans un crash d'avion à *Tanezrouft* (entre l'Algérie et le Mali). Il est à rappeler également que Tamanrasset portait le nom de Fort-Laperrine.

Le Boulevard du Général de Gaulle : Charles de Gaulle (1890-1970), général et président de la République française, chef de la France libre durant la Seconde Guerre mondiale, architecte de la Ve République dont il a fut le premier président (1959-1969). Il devint célèbre pour avoir appelé à la résistance face aux Allemands depuis Londres par la radio, pour l'instauration de la Vème République mais aussi, plus tard, pour les négociations d'Evian, menant à l'indépendance de l'Algérie[45]. Le gaulisme est actuellement un courant politique qui se réclame républicain et d'une conception d'un Etat (domaine public) puissant, garantie d'une égalité citoyenne. Le toponyme *Le boulevard du Général de Gaulle* se nommait auparavant « La Rue d'Alger », le lieu fut donc détoponymisée puis retoponymisée.

Le boulevard du nord ;

Le boulevard Sud ;

Le dispensaire ;

La place de la République : comme l'odonyme précédent, le dernier composé célèbre l'avènement en France du système républicain.

[45] In : le Petit Robert des Noms Propres 2011, p. 887.

Le Boulevard Emile Rolland : nous n'avons recueilli que très peu d'informations au sujet de l'anthroponyme figurant dans ce nom de lieu. Jean de Crescenzo (2010 : 45) nous informe qu'il était un notable de Tizi-Ouzou, pasteur de métier, il s'appliqua à aider les enfants des morts de la Première Guerre Mondiale de Tizi-Ouzou. L'église dans laquelle il officiait figure sur le boulevard portant plus tard son nom.

Le Quartier Bray : selon *le Petit Robert des Noms Propres* (2011 : 338-339), il y a une région naturelle et historique française couvrant les départements de la Seine-Maritime et une partie de l'Oise, en Normandie portant ce nom. Ce dernier signifie « *le pays des marais* ».

> **Modifications au bordj :**
> Il est décidé de munir les murs du bordj de 8 créneaux pour mitrailleuses. Le Bureau Arabe a pris le nom de Quartier Bray. La cour de l'infanterie est devenue Caserne Drouet d'Erlon[46].

Le groupe scolaire : il s'agit d'une rue comprenant différents établissements scolaires, primaire, collège et lycée.

Le Quartier des Jardin ; à Dellys,

Les frênes ; nom à caractère végétal, les frênes sont des arbres des régions tempérés de l'hémisphère Nord. Ce nom est attribué en raison de la prolifération de ces arbres an Algérie.

Les trembles (actuellement Sidi Hamadouche, à Bouira): toponyme à caractère botanique, selon le dictionnaire *Le Petit Robert* (2014 : 2614), le tremble est un peuplier au tronc droit et élancé, de la famille des salicacées, doté de feuilles à long pétiole et dont le bois est utilisé en menuiserie (bois blanc) et en papeterie. Le tremble est très répandu en Algérie, l'espèce poussant en Afrique du Nord est la même que celle de l'Europe. Cela pourrait expliquer la retoponymisation du lieu avec ce nom, point commun entre la métropole et sa colonie-province. Il donnerait à voir le caractère continuel entre les deux territoires.

Les pères blancs : il s'agit d'une abbaye qui existe encore de nos jours, elle se trouvait à l'angle du *Boulevard Thiers* et *le chemin de la carrière Brias*. Des prêtres y vivaient et participaient à la vie sociale des habitants, surtout des plus pauvres (orphelins) : enseignement, formation professionnelle, dons etc. L'objectif initial étant l'évangélisation de la population indigène.

[46] CRESCENZO, J., rééd. 2010, *Chroniques Tizi-ouziennes, 1914-1928*, Tome II, *Op ; Cit*, p. 228

Les sœurs blanches : à l'instar des pères blancs, un couvent se trouvait sur la rue de la République. Les activités devaient être les mêmes en direction des filles là où les pères blancs s'occupaient des garçons.

Michelet : le nom retoponymise *Tala Ihman* (T. Bellahsène, T2, 2006 :326), actuellement Aïn el Hammam (remotivation arabisante, nous n'avons en effet pas trouvé dans notre corpus de nom précolonial *Aïn el Hammam*). Selon le *Petit Robert des Noms Propres* (2011 : 1508), Jules Michelet est un historien français, premier représentant de l'historicisme en France. Figure importante dans son pays, on lui doit la première synthèse de toute l'histoire de France en une seule œuvre (divisée en volumes). Il conféra également à cette histoire une logique territoriale, démographique et même artistique qui fait de son histoire une longue narration littéraire.

Mirabeau : médecin militaire ayant vaincu le paludisme en Algérie. Ce nom n'est pas sans faire penser à deux autres personnalités françaises portant ce nom : Victor Riquetti, marquis de Mirabeau et Honoré Gabriel Riquetti, comte de Mirabeau. Le premier, père du second, étant un économiste et le fils étant un politicien et un brillant orateur, député puis président de l'Assemblée constituante durant la Révolution Française[47]. Attribuer ce nom à un lieu de Tizi-Ouzou avait donc pour avantage d'évoquer toutes ces personnalités. Aussi, il n'est pas sans rappeler le Pont Mirabeau à Paris.

Palestro : Toponyme latin et italien, village célèbre pour la bataille remportée par Napoléon III le 30 au 31 mai 1859 contre les Autrichiens dans un village italien[48].

Port Gueydon : Vice-Amiral de Gueydon, Gouverneur de l'Algérie, il participa à la répression de la révolte de La Kabylie en 1871. Ce toponyme rebaptisa un lieu nommé précedemment *Aẓeffoun*. Le premier composant étant un nom commun signifiant zone aménagée en bordure d'eau pour l'amarrage de bateaux, le second étant un patronyme.

Félix Faure : selon *le Petit Robert des Noms Propres* (2011 : 786), président de la République de 1895 à 1899 et grande figure de la colonisation. Né à Paris en 1841, Félix Faure fit d'abord fortune dans le commerce avant de se lancer dans la politique à l'âge de quarante ans. D'abord député républicain modéré entre 1882 à 1889, il fut ensuite ministre des Colonies puis de la Marine. C'est sous son mandat que la colonisation de Madagascar fut menée à terme.

Le centre de colonisation portant le nom de Félix Faure détoponymisa un lieu dénominé « Blad Guitoun ». Nous retrouvons ce dernier dans la liste de toponymes de

[47] In : *Le Petit Robert des Noms Propres*, 2011, pp. 1522-1523
[48] Ibid, p. 1711

M. Mekacher. Ce lieu appartenait donc à Tizi-Ouzou en 1875 mais nous ne retrouvons pas Félix Faure. En revanche, Dalila Ouitis (2009 : 57), le mentionne comme appartenant au département d'Alger. Nous pensons qu'il appartenait au district de Dellys, lui-même appartenant au département d'Alger. Cela avant sa détoponymisation. De ce fait, le changement de nom s'est doublé d'un découpage géo-administratif dépouillant le territoire de Tizi-Ouzou d'un lieu de sa partie occidentale.

La Plage Faure ;

Pirette : anciennement Ain-Zaouia (zaouia de Sidi Ali Moussa). Selon Dalila OUITIS (2009 : 76), il s'agit d'un colon de la Mitidja qui, face à des incursions de pillards dans sa ferme en 1849, organisa sa propre défense. Pirette n'aurait selon la même auteur jamais appartenu au département de Tizi-Ouzou, Pourtant, Mustapha MEKACHER (2003 : 83-89) le mentionne comme nom d'une commune de l'arrondissement de Tizi-Ouzou, commune créée le 24 février 1874 et figurant dans le « *Répertoire statistique des communes, vlume 1 du 31 octobre 1954 pages 72 à 84*».

La place du square ;

La place du Marché : ce toponyme est récurrent à Tizi-Ouzou, il revient surtout dans les centres urbains ;

Rébéval : Boyer Rébéval est un général de l'Armée d'Afrique, après une carrière militaire, il fut gouverneur de l'Algérie. Il trouva la mort durant l'insurrection de 1857 en Kabylie.

Rocher Noir : Nous n'avons pas trouvé ce toponyme sur les cartes de notre corpus ni dans le recueil des noms de lieux de Tizi-Ouzou de Mekacher, toutefois, de nombreuses sources dont Foudil CHERIGUEN (2013 : 480) déclarent que ce toponyme désignait toute la localité que l'on appelle aujourd'hui Boumerdès. Sachant que près de la moitié du territoire de Boumerdès faisait partie du département de Grande Kabylie puis de Tizi-Ouzou (Dellys, Les Issers...), nous le citons en tant que toponyme colonial de Tizi-Ouzou. Toujours selon CHERIGUEN, il désignait au départ une plage sur laquelle se trouvait ledit rocher noir, cela avant de désigner tout le territoire de l'actuelle Boumerdès.

Stand Duruy : Victor Duruy (1811-1894) est un historien, homme politique et nationaliste français, grand latiniste et membre de l'Académie Française. Napoléon III fait appel à lui pour gérer le Ministère de l'Instruction Publique. Son œuvre à ce poste est majeure pour le pays, notamment l'encadrement des enseignants, la réforme de l'enseignement technique mais surtout le développement de l'enseignement des jeunes

filles. Il est aussi un précurseur, aux côtés de Jules Ferry, de l'école laïque et républicaine par ses lois. Victor Duruy est une personnalité éminente de la IIIème république et de l'instruction moderne. Après sa carrière politique, il retourne à son domaine de spécialité, les études sur l'histoire romaine, il est aussi l'auteur d'une Histoire de France très lue à son époque.

La Rue Cayrol : le premier composé est un nom commun renvoyant à la nature du lieu (une rue), le second est un anthroponyme ou un toponyme, il s'agirait soit d'un écrivain français (1911-2005), ayant publié son premier roman en 1936 (*Le Hollandais Volant*). Il est à remarquer que Cayrol est encore un très jeune écrivain, cela n'a pas empêché une rue de Tizi-Ouzou de porter son nom ; soit du toponyme français Cayrol, commune française de l'Aveyron (sud-ouest).

Sully : un seul document évoque ce toponyme, il s'agit de l'Atlas de l'Algérie, 1830-1690 (2011 : XIX), il y est énoncé que Sully, actuelle Djebaïhia, appartenait au département de Tizi-Ouzou avant la création de la wilaya de Bouira à l'Indépendance. Nous ignorons à quoi renvoie ce toponyme, il pourrait s'agir aussi bien d'un toponyme de France que d'un nom de personne. S'il s'agissait d'un nom de lieu, il est très répandu dans les pays anglo-saxons, notamment aux Etats-Unis, dans l'Etat du Dakota du Sud, l'Iowa et la Virginie Occidentale, il y a aussi une ville française dans le Calvados, Basse-Normandie. S'il s'agissait d'un nom de personne, nous avons deux figures françaises importantes qui pourraient être à l'origine de l'attribution de ce nom, surtout que les noms de politiciens et d'écrivains sont légion. Nous avons le duc de Sully, né Maximilien de Béthune (1560- 1641), conseiller du roi Henry IV en matière d'économie. Concernant l'homme de lettres, il y a Sully Prudhomme (1839-1907), poète français, connu pou être le premier lauréat du prix Nobel de littérature[49].

Thiers : il est aussi académicien, auteur d'*Histoire du Consulat et de l'Empire* en vingt volumes (1840-1862). Une ville de Mostagamen portait également le nom de *Thiersville*.

Vallières : odonyme rappelant une rivière de France, dans le Massif Central.

Cap Corbelin : des caps portant des noms « européens » existaient en Kabylie bien avant 1830 comme Cap Carbon à Bejaïa. Néanmoins, il semble que Cap Corbelin soit un toponyme attribué par la France, nous nous basons pour prouver cela sur plusieurs cartes, celle de 1830 sur laquelle est transcrite Cap Sigli, Cap Bengut, Ras Dellys mais

[49] In **:** *Le Petit Robert des Noms Propres*, 2011, Paris, p. 1059

point de *Cap Corbelin*. Il en est de même pour la carte de 1837 sur laquelle nous avons le doublet toponymique **Zuffoun ou Mers el Fam** sur les lieux de ce qui deviendra Cap Corbelin. La carte de 1838 nous rapporte un triplet toponymique : **Mers-el-Fahm ou Zuffoune (Iomnium).** La carte de 1845 est la première à le mentionner mais pas celle de 1846, pourtant plus vieille d'un an et sur laquelle Carette mentionne le nom de **Ras el Euch** pour le même lieu. Ceci constitue une preuve de la non-existence du toponyme avant la conquête. Aussi, Corbelin est un toponyme présent trois fois en France métropolitaine, actuellement, il n'en reste plus que deux. Selon l'encyclopédie participative Wikipédia[50], l'actuelle commune portant le nom de « *Chapelle Saint-André* » (dans la commune de la Nièvre, en Bourgogne) se nommait autrefois Corbelin, c'est le château, qui s'y trouve encore de nos jours, qui a attribué le nom à la commune. Un informateur agé de 76 ans, retraité de l'éducation nationale, natif et ayant vécu dans la ville de Tizi-Ouzou, nous a livré quelques informations que nous ne pouvons vérifier. Selon lui, il s'agirait d'un topoanthroponyme et qu'un membre de la famille aurait participé à la conquête de l'Algérie, d'où l'attribution de leur nom au cap d'Azzefoun, mais cela demeure une supposition. Corbelin est aussi le nom d'une commune du département de l'Isère (sud-est).

Le marché couvert ; ce lieu, dénommé ainsi, existe toujours.

L'hôpital Sainte-Eugénie à Michelet : cet hôpital se trouvait à Michelet. Nous pensons qu'il aurait été nommé ainsi en l'honneur de l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, ils ont tous deux visité l'Algérie en mai-juin 1865 et ont séjourné en Kabylie, particulièrement à Fort-National et à Mchelet. La religion chrétienne voulant que le saint portant le même prénom qu'une personne protège cette dernière. Cet établissement aurait été inauguré par l'impératrice.

Maillot : selon Dalila Ouitis (2009:68), le toponyme fut inauguré en 1882, il s'agit du patronyme de François Clément Maillot, médecin militaire ayant vaincu le paludisme en Algérie.

Révol/ Revol : ce toponyme n'a figuré que sur deux documents, le premier, le *Recueil, par ordre chronologique des ordonnances, décrets et arrêtés relatifs à l'organisation territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou de 1845 à 1991* (2003 : 67) et le second par Jean de Crescenzo (2010 : 250). Il s'agit d'un territoire de la commune de plein exercice de Rébeval (décret du 17 avril 1884 relatif à la création de ladite commune). L'article n°1

[50] In http://fr.wikipedia.org/wiki/La_Chapelle-Saint-Andr%C3%A9, Site consulté le 13-02-2014

de ce décret est assez ambigu quant à la nature du lieu portant ce nom, nous ignorons s'il s'agit d'une ferme ou d'un autre type de territoire : « *La section de Rebeval, les fermes de Vallières, Grima et Revol, le douar de Taourga, les fermes de Dar Beida et le hameau de T'nin, de la commune de plein exercice de Dellys (département d'Alger, Arrondissement de Tizi-Ouzou*) »[51]. Jean de Crescenzo (2007 : 250) nous montre une carte postale de sa collection montrant la Grande Rue de Rébeval et une épicerie d'un colon très connu alors portant le nom d'Edouard Revol. Nous avançons l'hypothèse selon laquelle Revol ferait partie des premières vagues de colons, il aurait donné comme le veut l'usage son nom à la ferme (l'article cité plus haut nous en donnerait la confirmation). Plus tard, la famille ouvre une épicerie. Comme Jouyne, Aillaud, Roumieux et Salcédo, nous avons affaire à des anthropotoponymes coloniaux civils.

IV.3. Analyse thématique des toponymes français

Pour Foudil Cheriguen, « *la statistique lexicale sert à évaluer la fréquence d'un toponyme, la fréquence des séries ou des domaines sémantiques* »[52]. Pour connaitre l'impact de la toponymie française/européenne sur la sémantique de la toponymie de Tizi-Ouzou, nous avons établi un tableau (cf ; p 296) qui nous a permis de faire le décompte des thématiques et de connaitre les plus récurrentes.

L'étude thématique des noms français que nous avons relevés sur Tizi-Ouzou a fait ressortir plusieurs thématiques que nous avons classées en onze (11) catégories thématiques et qui sont :

- *La géographie naturelle* : nous entendons par cette expression le relief naturel, en d'autres termes, qui n'est pas l'œuvre de l'homme comme *colline, montagne, rivière…*
- *La faune et la flore ;*
- *L'architectural :* il s'agira de tout édifice bâti par l'homme, qui ne serait donc pas l'œuvre de la nature.
- *L'anthroponymique :* tout toponyme comportant en partie ou en totalité un nom de personne. Nous ajouterons dans cette catégorie les ethnonymes ;

[51] MEKACHER, M., 2003, *Recueil, par ordre chronologique des ordonnances, décrets et arrêtés relatifs à l'organisation territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou de 1845 à 1991, Archives de la Bibliothèque de Tizi-Ouzou,* p. 67

[52] CHERIGUEN, F., 1993, *Toponymie des lieux habités (les noms composés), Op., Cit,* p. 23

- *Le politique :* tout toponyme comportant un terme à caractère politique ou le nom d'une personnalité politique ;
- *Le militaire :* tout toponyme comportant un événement ou une personnalité ayant un rapport avec l'institution militaire ;
- *L'hagyonimique et le religieux :* tout toponyme ou composé de toponyme comportant un caractère théologique ;
- *Le titre honorifique / le grade hiérarchique* : tout toponyme comportant un titre de noblesse,militaire ou autres.
- *Autres hommes illustres :* en plus de la catégorie « anthroponymie », celle-ci rendra visible le nombre d'hommes qui ne sont ni politiques, ni militaires mais qui ont vu leur nom attribués à des lieux de Tizi-Ouzou.
- *Les événements* : de nombreux toponymes citent des événements historiques qui concernent la France.
- *Les noms communs* : ces derniers sont également récurrents dans les noms de lieux du tableau. On classera également dans cette catégorie les adjectifs.
- *L'activité économique ou professionnelle* : comme nous le verrons, de nombreux toponymes évoqueront l'activité qu'abrite le lieu.

L'analyse thématique de notre corpus français a fait ressortir le schéma suivant :

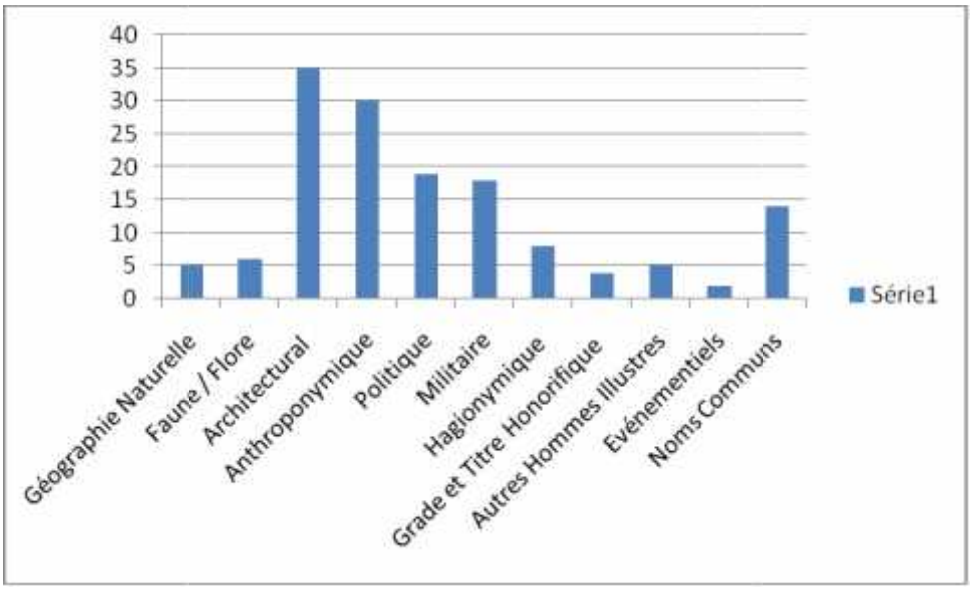


Figure n° 21 : schéma mettant en évidence les taux de chaque thématique des toponymes français/européens

L'analyse de ce graphe nous fait entrevoir la dominance de la thématique architecturale dans la toponymie française de Tizi-Ouzou, suit de très près la composante anthroponymique, celle-ci est caractérisée par un vif marquage politique et / ou militaire, d'autres hommes illustres de France figurent également parmi les personnalités ayant brillé dans d'autres domaines. Les noms communs ont une fréquence moyenne tandis que l'élément géographique (relief, faune et flore) et religieux reste minoritaire. Enfin, les toponymes évoquant un événement sont les moins nombreux.

IV.4. Constats à tirer de l'analyse thématique des toponymes français/européens

La lecture de ces statistiques nous ont fait entrevoir un ensemble de caractéristiques de la toponymie coloniale à Tizi-Ouzou.

IV.4.1. L'odonymie, une structure et un nom très français

A cela rien d'étonnant puisque nous avons démontré dans ce même chapitre que la débaptisation/rebaptisation a été plus répandue dans les lieux réaménagés par les autorités coloniales et que les réaménagements ont en majorité concerné les lieux habités par les colons. Il fallait leur créer une territorialité française dans laquelle le nom propre jouait un rôle déterminant. Aussi, le composant architectural est à majorité odonymique, surtout le générique « rue » avec 42 réalisations. Faut-il rappeler que la territorialité précoloniale était quasiment dépourvue de rues. Les places ne sont pas en

reste, avec 12 réalisations, la prépondérance des places est un élément nouveau dans la territorialisation de Tizi-Ouzou, la rareté de l'espace ayant privilégié une utilisation optimale et parcimonieuse du terrain par les Kabyles n'a laissé d'espace que pour l'assemblée de la cité et le café maure.

IV.4.2. Les lieux portent les noms de leurs « pacificateurs »

La toponymie française a aussi célébré des personnalités ayant soumis la région. En d'autres termes, des lieux de Tizi-Ouzou ont porté des noms des bourreaux de la population indigène, comme Bugeaud et Randon mais aussi *les fameux monuments aux morts pour la Patrie,* célébrant entre autres ceux qui étaient morts dans des combats en Algérie pour la conquête, comme celui d'Icheridhene, dédié aux colons civils et militaires morts durant l'insurrection de 1870.

La population kabyle de Tizi-Ouzou, constituant la majorité numérique, s'est vue contrainte à utiliser des noms évoquant un passé douloureux, tendis que les colons (la minorité) voyaient en eux des héros.

IV.4.3. La thématique architecturale : une base toponymique

Si le premier composé d'un nom de lieu est considéré comme générique, les toponymes français / européens de Tizi-Ouzou en comportent un pour l'écrasante majorité et il est avant tout architectural. Aussi, les génériques sont nombreux et variés. Après « Rue », les plus attribués sont « Place », le Rocher, l'Arbre, la Crête et la Pointe constituent les hapax.

IV.4.4. Une odonymie au service de l'idéologie

Camille Risler (2004 :64-65) explique la focalisation des agents coloniaux de dénomination sur les odonymes et l'accent mis sur les noms de pacificateurs, l'auteure décrit l'odonyme comme un canal de diffusion idéologique pour la France en premier lieu puis de l'action coloniale et de la célébration positive de la Métropole du point de vue de sa grandeur, de son passé, de son pouvoir sur la seine internationale en tous domaines et dans un second lieu de son œuvre coloniale dans le pays de cette odonymie. Un point commun à tous ces desseins : mettre en évidence les différents caractères de francité ou de latinité de l'odonymie.

> La priorité pour les villes était d'accentuer le sentiment de francité de la ville et de la colonie, notamment en revalorisant son passé latin, de mettre en exergue la

> gloire de la Nation, d'inspirer la crainte et le respect de la France. Dans cette perspective, on retrouvait souvent des grands noms de l'histoire de la France contemporaine (personnes ou batailles). La dénomination des rues reflétait également la référence culturelle à la chrétienté et une catégorie importante faisait référence à la latinité de l'Afrique […] Mais la catégorie de loin la plus importante était sans conteste celle qui concernait la colonisation de l'Algérie par la France et celle de Bône en particulier. A l'intérieur de cette catégorie la conquête et la pacification occupaient une place de choix. De nombreuses rues rappelaient les noms de vaisseaux français qui transportèrent les troupes (rue Béarnaise, rue Suffren, Rue Bédouin, rue de la Surprise, rue Bellone…) où ceux des militaires ([…] rue Randon, rue Bugeaud, rue Messmer…) ou des civils (rue Lacombe, rue Maillot…) […][53]

Ce qui est évoqué ici pour Bône est identique à ce qui s'est déroulé à Tizi-Ouzou. Cette citation renseigne davantage sur les raisons de l'attribution des noms de *Randon* et *Bugeaud* dans la toponymie kabyle, l'aspect remémoratif avait pour but de dissuader toute nouvelle révolte et de pérenniser ainsi la stabilité dans la région. Les autres personnalités illustres, comme *Mirabeau* et *Sully* s'inscrivaient aussi dans la volonté de célébrer la gloire de la Métropole. En effet, ces personnalités n'avaient à notre connaissance aucune relation avec l'Algérie ou l'œuvre coloniale en ce pays.

IV.4.5. La base toponymique proche de celle de la métropole

Bien que les toponymes religieux soient quelques temps encouragés car rappelant le passé latin/chrétien de l'Algérie, nous retrouvons le conflit politique français dans la toponymie française de Tizi-Ouzou. Nous avons déjà évoqué le conflit entre les autorités révolutionnaires et le pouvoir ecclasiastique en France. Les premiers débaptisèrent les noms de lieux à caractère religieux pour les rebaptiser avec des noms de relief (rivières, montagnes entre autres), cela pour gagner la bataille engagée contre les religieux qui soutenaient les monarchistes. Il semblerait que cette logique anticléricale et laïque soit également adoptée pour les noms de Tizi-Ouzou. Aussi, les noms de relief laisseraient croire à des intentions neutres. Toutefois, cette toponymie géographique fut puisée du vocabulaire français et transcrite dans cette même langue,

[53] RISLER, C., 2004, *La politique culturelle de la France en Algérie, Les objectifs et les limites (1830-1962)*, éd. L'Harmattan, Paris, p. 65

cela en plus du fait de rapprocher la thématique de la toponymie de la colonie (le relief) de celle de la Métropole. Pour toutes ces raisons, les intentions étaient donc bel et bien de débaptiser/rebaptiser avec une toponymie française.

IV.4.6. Les personnalités à majorité contemporaines et investies dans l'œuvre coloniale

Hormis quelques personnalités anciennes comme Coligny ou Montpensier, toutes les autres renvoient à des figures françaises contemporaines à la période de la colonisation de l'Algérie et dont une bonne partie y a participé, surtout du point de vue politique et / ou militaire. Citons quelques uns, en plus de Bugeaud et de Randon dont on ne cite plus les actions pour soumettre la Kabylie et y implanter, contre l'avis de la Métropole une population civile nombreuse, le duc d'Haussonville a encouragé l'émigration d'Alsaciens et de Lorrains en Algérie ; Aumale a participé à la conquête et à la gouvernance de la colonie ; Abbo était le maire d'une petite commune du sud de la France qui a émigré avec ses administrés dans une partie de l'actuelle Boumerdès, dénommée Bois-Sacré au départ puis Abbo pour lui rendre hommage pour ne citer que ceux-là.

IV.4.7. Une toponymie moins hagionymique

L'œuvre coloniale à Tizi-Ouzou n'a quasiment pas créé de villes au sens propre du terme, le village de Tizi-Ouzou est considéré par certains comme une ville (J. de Crescenzo, 2007 : 38) et pour d'autres (Mohamed Dahmani, 1993 :36) comme un village colonial ou un bourg. Les travaux coloniaux n'ont donc pas créé de ville à Tizi-Ouzou mais plutôt des villages (Fort-National, Pirette, Beauprêtre, Boghni, Dra el Mizan etc.). La différence entre les dénominations françaises en Métropole et à Tizi-Ouzou est que la première est fortement hagionymique : *Saint-Lô, Saint-Etienne, Saint Savin, Sainte Menehould* en France. D'autres colonies se sont vues retoponymisées avec des noms hagionymiques : *Saint-Domingue* (Caraïbes), *Sainte-Hélène* (Atlantique), *Sainte Agathe, le Saint-Laurent et Sainte-Adèle* (Québec), *Saint-Louis du Sud, Saint-Denis et Saint Pierre* à la Réunion. Mais force est de constater que ces retoponymisations ont eu lieu avant la Révolution de 1789, date du conflit ouvert contre le pouvoir politique de l'Eglise. Ainsi, bien que les institutions religieuses aient pris part à l'action coloniale (le cardinal Lavigerie et son institution les Pères Blancs), il semble que le pouvoir de nommer ne leur ait pas appartenu car les toponymes à caractère

religieux sont minoritaires et ont fait place à des toponymes républicains (*Hoche*, rétablissement de *Coligny*, victime des guerres de religions en France, *de Gaulle, place de la République* etc.)

IV.4.8. Comparaison entre les thématiques coloniale et précoloniale

Les thématiques kabyles et coloniales diffèrent dans le sens où le relief est moins récurrent dans les toponymes français que dans les noms kabyles. L'architectural, dominant dans les noms français ne l'est pas dans les toponymes précoloniaux. Quant à la récurrence de l'anthroponymique, elle parait la même. Aussi, l'importance des noms de politiques et de militaires n'est pas une différence dans le sens où le nom propre dans les toponymes kabyles, évoquant un ancêtre réel ou supposé, renverrait aussi à une thématique politico-militaire. En effet, le fondateur d'une tribu ou d'un village ne peut généralement être que par le plus fort, le plus influent militairement et/ou politiquement ou jouant un rôle social important.

IV.5. Analyse syntaxique des toponymes français

Les toponymes français sont-ils différents ou partagent-ils des similitudes avec la toponymie kabyle ? En d'autres termes, la toponymie française a-t-elle ébranlé la toponymie de Tizi-Ouzou du point de vue de la syntaxe et de la grammaire ? C'est à ces questionnements que nous tenterons répondre à travers cette analyse.

IV.5.1. Le nombre d'éléments dans les toponymes français/européens

Nous avons constaté dans le second chapitre que les toponymes de Tizi-Ouzou étaient majoritairement composés de deux éléments, cela sans compter l'article agglutiné. Les noms de lieux français/européens de notre corpus, qui sont au nombre de 191, se répartissent selon le nombre d'éléments suivant :

Nombre d'éléments dans un toponyme	1 élément	2 éléments	3 éléments	4 éléments	5 éléments	6 éléments	7 éléments
Nombre de toponymes	18	27	53	61	27	3	2
Taux	9,5 %	14 %	28 %	32 %	14 %	1,5 %	1 %

Ces grandeurs sont représentées par le graphe suivant :

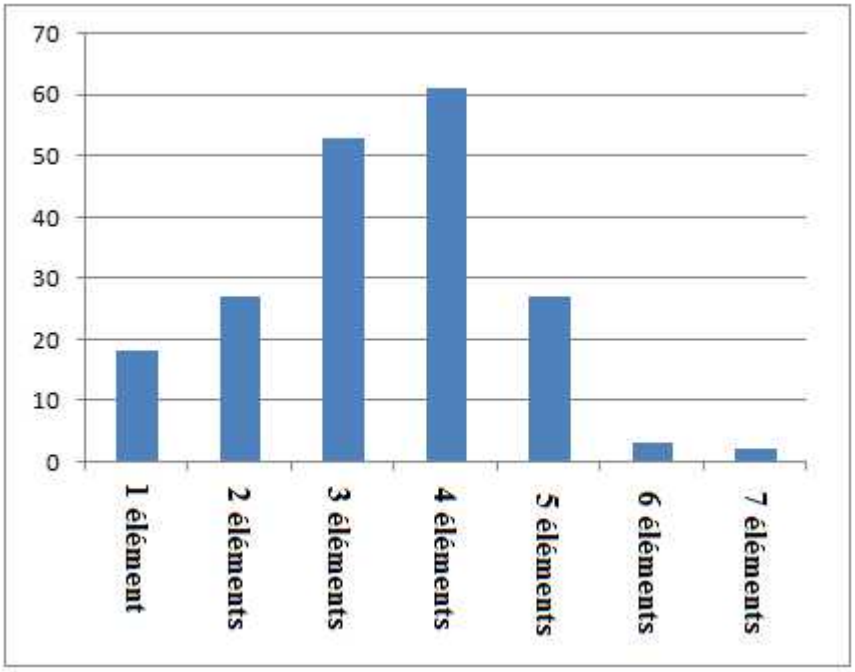


Figure n° 22 : Les toponymes français/européens selon le nombre d'éléments dont ils se composent

Ce graphe nous permet d'affirmer que la majorité des toponymes français/ européens de Tizi-Ouzou sont constitués de quatre éléments, les noms composés de trois éléments ne sont pas en reste, ils représentent 28 % de la nomenclature. Ce qui nous permet d'affirmer qu'il y a une différence au niveau du nombre d'éléments comparé aux toponymes kabyles. Mais ce n'est qu'en apparence car les noms de lieux kabyles ont la caractéristique d'avoir les articles agglutinés au nom : *Adrar Amellal* et *Taddert Tamokrant* se composent graphiquement (ou selon la graphie française) de deux noms communs mais chacun comporte un article agglutiné : article-[54]nom commun + article-nom commun.

La spécificité syntaxique et grammaticale de la langue kabyle (agglutination de l'arcitle) et la transcription/translittération en français ont produit des noms composés de deux éléments en abondance alors qu'ils étaient constitués de plusieurs monèmes. Or, la transcription française a également fait agglutiner pour la majorité de nos

[54] Le tiret représente l'agglutination.

toponymes d'autres éléments comme les prépositions, voici des cas : *Ighzer Ourbalou* devrait se transcrire *Ighzere Ou'Rbalou*, *Ighil-Bouzerrou / Ighil Bw'Zerou.* Ces deux toponymes sont constitués chacun de quatre éléments l'article, le premier nom commun, la préposition et le second nom commun.

Concernant les villages kabyles, ils portaient des noms généralement constitués de deux ou trois éléments. Si nous les comparions à un village ou centre de population français, il ressortirait qu'ils sont similaires de ce point de vue.

Nombre d'éléments dans le toponyme	Toponymes kabyles	Toponymes français/européens
Un élément	Igoufaf	Abbo
	Attouche	Beauprêtre
	Timezrit	Michelet
Deux éléments	Taourirt Moqren	Horace vernet
	At Yirathen	Bois-Sacré
	Adrar Amellal	Fort-National
Trois éléments	Sikh ou Meddour	Camp du Maréchal
	Ighil en Tazart	La haute-ville
	Tacift n'Igoulmimen	Le quartier Bray

En revanche, le nombre de villages kabyles portant des noms de plus de quatre éléments syntaxiques est élevé, ce qui n'est pas le cas des noms de villages français qui étaient constitués d'un, deux ou trois éléments seulement. Aussi, les toponymes kabyles de quatre éléments et plus sont pour la majorité des toponymes arabes ou comportant une majorité d'éléments arabes, cela même sans compter les articles comme éléments syntaxiques : *Aïn Souk el Arba ; Aïn Souk El Khamis* ; *Dhonz m'ta Beni Maned ; Ighil en Sidi bel Kassem ; Aït Ameur ou Faïd ; Ait-Moussa-ou-Braham ; Ouled Sidi Mohamed ou Maleuk ; Beni-Iraten-Bou-Adda.*

Certains de ces toponymes sus-cités furent arabisé avant l'invasion française avec l'islamisation de la Kabylie, d'autres le furent avec celle-ci : ainsi, ***At*** *Yirathen* ***W'****Adda* et ***At*** *Sidi Mohamed Ou Malek* devinrent ***Ouled*** *Sidi Mohamed ou Maleuk* et ***Beni-****Iraten-****Bou-****Adda* avec les processus d'arabisation exposés dans le chapitre précédent.

IV.5.2. Les noms de rues : un fait nouveau dans la toponymie de Tizi-Ouzou

Un autre point important mérite d'être soulevé, l'abondance des toponymes constitués de quatre éléments est due à l'abondance des odonymes, particulièrement les noms de rues dans notre corpus. De plus, les rues, en tant que voies larges et en tant qu'objet portant un nom est un fait nouveau sur notre terrain d'études[55], elles sont un résultat de l'œuvre coloniale. Ce point constitue la modification majeure dans la toponymie de Tizi-Ouzou. Notre corpus dénombre quarante-deux noms de rues (sans compter les récurrences), attribués à plusieurs voies dans les différents villages coloniaux et centre de population, cela donne environ une centaine, cela sans compter les odonymes que n'avons pu recueillir. Citons entre autres *la rue Henry Jouine, La rue René Caillié, la rue Sadi Carnot, la rue Saint-Eustache* et *le boulevard de la République.*

IV.5.3. La constitution grammaticale des toponymes français/européens

Nous avons évoqué dans le second chapitre la syntaxe des toponymes français de Métropole et avons dit qu'ils pouvaient recouvrir différentes combinaisons : nom commun ; nom propre ; article + nom commun ; article + nom propre ; nom commun + nom propre etc. La toponymie française/européenne de Tizi-Ouzou était aussi variée et constituée des éléments suivants (le tableau des composants grammaticaux est en page 315):

Types de catégories Syntaxiques (toponymes à)	Récurrences (fois)	Taux (%)
un seul article	167	87 %
deux articles	25	13 %
un seul nom commun	161	84 %

[55] Des sentiers portaient certainement des noms dans les productions discursives des habitants (le chemin qui mène vers tel lieu, le chemin au bout duquel habite un tel etc.) mais ce n'était pas un odonyme tel que nous l'entendons : nom officiel et administratif, tels que sont les toponymes français, car les productions discursives changent selon plusieurs facteurs dont la position géographique du nommant par rapport au lieu nommé.

deux noms communs	74	38 %
trois noms communs	5	2 %
une seule préposition	73	38 %
deux prépositions	7	3 %
un seul nom propre	71	37 %
deux noms propres	13	7 %
un seul adjectif	37	19 %
deux adjectifs	3	1,5 %
un adjectif possessif	1	0,5 %
un sigle	2	1 %

Ces taux sont représentés dans le graphe suivant :

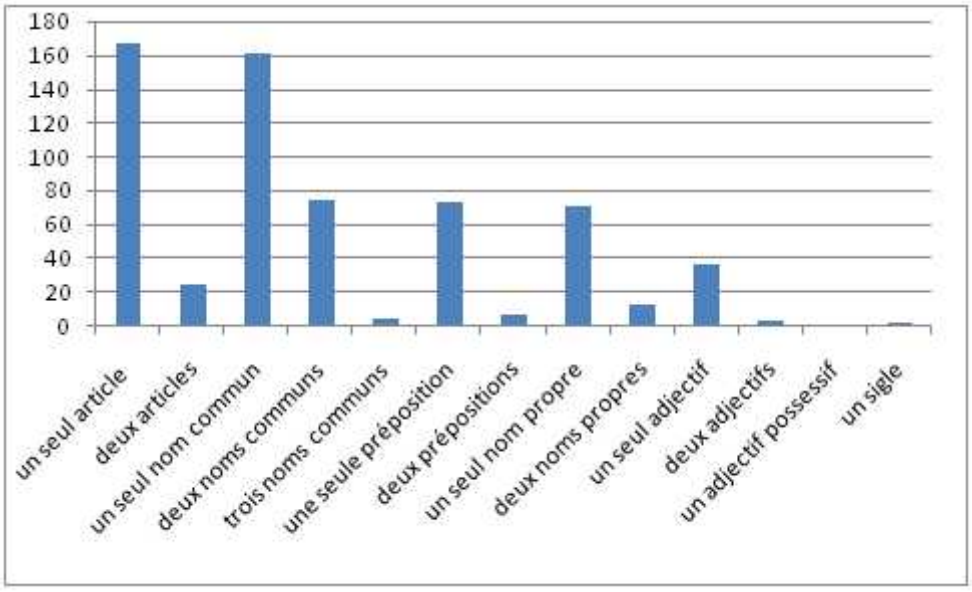


Figure n° 23 : graphe représentant les fréquences des catégories grammaticales

L'analyse de ces données nous permet de stipuler que les toponymes français/européens sont majoritairement constitués d'un seul article et d'un seul nom commun (le Sanatorium, le marché, l'église, la mosquée, la gendarmerie etc.). En effet, nous avons évoqué la retoponymisation qui s'est opérée par l'introduction de nouvelles œuvres architecturales introduisant de nouvelles activités à Tizi-Ouzou, cela semble confirmé par ces statistiques.

Ces mesures, combinées à celles sur le nombre d'éléments dans un toponyme nous font transcrire la combinaison la plus récurrente dans le toponyme français/européen de Tizi-Ouzou : quatre éléments avec un article + un nom commun + une préposition + un nom propre (*la porte d'Austerlitz, La place de Strasbourg* etc.) ou

un article + un nom commun + deux noms propres (*la rue René Caillié, l'hopital Sainte-Eugénie* etc.).

Si nous comparions cette toponymie-type apportée par la colonisation aux combinaisons toponymiques précoloniales, il semble qu'il n'y ait pas une grande différence. De ce fait, nous arrivons à la conclusion que du point de vue syntaxique, la toponymie française n'a pas apporté de grands changements (présence d'article, de noms communs, de prépositions et de noms propres). Par contre, nous constatons une modification dans la multiplication de longs syntagmes (de plus de cinq éléments).

IV.7. Autres observations relevées des analyses thématique et grammaticale

Des analyses lexico-sémantique et grammaticale, un grand nombre de changements sont introduits dans la toponymie de Tizi-Ouzou que voici :

IV.7.1. Le passage sous silence de la majorité des toponymes originels

Il n'y avait pas de lieux à Tizi-Ouzou qui ne portaient pas de noms. Même les lieux non-habités comme les forêts. Il y eut donc plus de détoponymisation/retoponymisation, et souvent polyretoponymisation. Comme les champs des Amrawas transformés en la Haute-ville ou les rues, les magasins, les écoles et autres édifices administratifs, ils portaient chacun un nom.

IV.7.2. La croissance toponymique française, corollaire de la croissance démographique coloniale

Tizi-Ouzou n'est soumise que dans les années 1870, 18 ans plus tard fut inauguré le chemin de fer reliant auparavant Tizi n'At Ɛicha, rebaptisée Ménerville à Alger. Dès lors, la ville ne cessera de prendre de l'importance aux yeux des autorités et des Colons. La ligne Alger-Ménerville générera en effet des opportunités économiques à ces derniers. En 1920, des bâtiments importants furent construits tels que le palais de la justice, la prison et des écoles. Nous voyons bien que les premiers aménagements concernent encore la répression des habitants avec les depossessions foncières libérant des terres aux Français.

C'es durant la décennie 1940-1950, qui marquera le passage du stade traditionnel rural à celui d'urbain de Tizi-Ouzou que l'axe Bejaïa-Alger devint une ligne de

croissance, la porte d'Alger se transforma en un pôle de croissance ponctué par de grands équipements tels que la gare ferroviaire, l'agence postale ou encore l'hôtel de ville.

La ligne Alger-Bougie fut la ligne la plus « française » de Tizi-Ouzou, en terme toponymique (hors micro-toponymie), cela n'est pas étonnant ; en plus de la ligne de transport très fréquentée, la terre de cette contrée est arable, elle fut confisquée aux Indigènes et offertes ou vendues aux Colons, essentiellement Alsaciens et Lorrains que la débacle de 1870 contre la Prusse jeta hors de leurs terres. Les fermes des Indigènes, comme celles de *Laaziv N'Zaamoum* (les fermes de Zaamoum), furent transformées en fermes, individuelles et collectives, propriété des Colons, comme celle de Bordj-Ménaïel et Haussonvilliers. Aujourd'hui encore, en empruntant cette route, nous pouvons observer des ruines de fermes de colons comme celle portant la signalisation « *Clos Hortense* ».



Figure n° 24 : L'axe Alger-Bejaïa et les toponymes français la jalonnant et aux alentours.

Concernant la microtoponymie, nous n'avons pas effectué de statistiques car notre corpus est déficient, nous ne comportons pas d'assez de donnés sur tous les centres de colonisation. Néanmoins, ce que nous possédons nous permet d'avancer que le centre-ville du département de Tizi-Ouzou comportait le plus grand nombre de microtoponymie, par rapport aux autres centres de population comme celui de Michelet qui ne comprenait que deux rues.

IV.7.3. Des places nombreuses aux appellations variées

Le site *slideshare.net* qui a mis en lignes les données du service du cadastre de la wilaya de Tizi-Ouzou nous confirme qu'il n'y avait pas beaucoup de places avant la colonisation française, à part les djemâas (assemblées d'hommes) et les cafés maures. Cela s'explique par l'exiguïté du territoire de Tizi-Ouzou, où les besoins en habitât et en agriculture primaient sur tout le reste, vu la densité démographique élevée.

Le réaménagement colonial du territoire tailla une place de choix aux places, non seulement en termes de superficie (les places coloniales sont plus grandes que les djemâas et les cafés maures) mais aussi en termes de nombre : *La Place de Tizi-Ouzou, de Boghni, de Michelet, de Pirette ; de Ouacif, d'Haussonvilliers… ; la Place de l'Eglise, la Place de la Mosquée, la Place de la Mairie, la Place de la Gendarmerie, la Place du Marché, La Grande Place ; La Place du Maréchal Foch ; La Place du Square ; La Place Strasbourg (à Bouira) ; la Place de la République* et *La Place Carnot* entre autres. Cette prépondérance des places dans l'espace colonial aurait pour but d'en faire un espace de vie pour les Colons car se caractétisant par une territorialité française.

IV.7.4. Des toponymes à référent multiple

Les noms de personnes choisis pour la dénomination des lieux de Tizi-Ouzou renvoient à plusieurs personnalités françaises ou à plusieurs événements, c'est le cas aussi pour certains toponymes événementiels. Ainsi, Mirabeau renvoie à deux personnalités (un économiste et un président de l'Assemblée constituante), La Plage Faure renvoie à la fois à Félix Faure (Président de la République) et à Elie Faure, critique d'art français et historien de l'art de renommée, considéré comme l'initiateur de la critique d'art en France. Victor Duruy renvoie à la fois à un éminent historien latiniste mais c'est aussi une évocation du passé romain de l'Algérie, avec tout ce que cela implique dans l'idéologie coloniale. Charles de Gaulle renvoie non seulement au sauveur de la France mais aussi à l'ancien nom de la Métropole, La Gaule, d'ailleurs, l'on apprenait aux écoliers d'Algérie, français comme indigènes, que leurs ancêtres étaient gaulois. Courbet ne porte pas de prénom, il renverrait donc à la fois au peintre et au célèbre amiral. Les batailles ne sont pas en reste ; Malakoff réfère à la fois à une victoire française mais aussi à Mac-Mahon et à Pélissier, deux artisans de ladite bataille

mais aussi de la soumission de la Kabylie ; Thiers est à la fois un président et une commune d'Auvergne ; Isly renvoie à la fois à une victoire historique pour la France mais aussi à Bugeaud, artisan de première heure de la colonisation de l'Algérie. Le nom de Palestro célèbre aussi à la fois une victoire de Napoléon III ainsi que ce dernier, c'est aussi un toponyme latin. Nous nous rendons compte que la plupart des toponymes événementiels ne concernent que des batailles récentes et ayant eu lieu pendant la colonisation française de l'Algérie, il ne s'agissait donc pas seulement d'évoquer le passé victorieux de la France mais surtout de faire l'éloge de ses partisans communs à ces batailles et à l'histoire de l'Algérie coloniale.

IV.7.5. Les clivages centre / périphérie

Si Stein Rokkan utilise la dichotomie centre/périphérie pour évoquer la domination d'un lieu sur ceux qui l'entourent en termes de toponymie, nous utiliserons ce même concept pour parler d'une domination territoriale. les Colons occupaient généralement un centre (bien qu'il ne soit pas géographique, le lieu devient un « centre » en raison de ses potentialités stratégiques que nous avons déjà citées (terres fertiles, réseau hydrographique suffisant,…). Le lieu en question devient un territoire plus ou moins urbain vers lequel convergent tous les autres lieux alentours, il exerce en effet sur eux une attraction dans les domaines de l'approvisionnement, de l'opportunité de travail et des services publics entre autres (poste, gares, hôpitaux…). Evidemment, ce centre portera des noms français, surtout en odonymie. Le clivage centre/périphérie dépasse donc la seule acception métropole/colonie mais revêt une autre conception plus locale. Cette dernière est dans ce cas le résultat de la désignation du lieu comme centre d'activité. D'ailleurs, le terme de « centre » est une unité géographique administrative. Le village de Tizi-Ouzou était appelé *Centre de population de Tizi-Ouzou*.

M. Dahmani (1993 : 166) parle d'accaparation du centre de Tizi-Ouzou et de refoulement de la population vers les villages périphériques. La densité démographique était déjà élevée avant l'occupation de la région (367 000 âmes dans les années 1840). Ces exodes vers la périphérie auraient gravement accentué le phénomène de surpopulation et son impact économique. Les villages coloniaux furent reproduits au centre de chaque tribu de Tizi-Ouzou : Fort-National, Michelet, Mekla etc. Nous ignorons si les nouveaux centres d'attractions étaient les mêmes qu'avant la période

coloniale. En ce sens où si ce n'était pas le cas, il s'agirait encore d'une retérritorialisation.

IV.7.6. Le spectre linguistique élargi

L'attribution de toponymes français à Tizi-Ouzou marque aussi l'introduction de langues jusque-là, à notre connaissance, inexistante au lieu comme le russe (*Malakoff*) mais aussi les langues provinciales françaises comme le breton (*Bray*). La rebaptisation a même eu lieu avec des langues déjà existantes : le berbère avec *la Rue d'Isly* et l'arabe avec *Sadi-Carnot*, le latin avec *Palestro*.

Nous relevons plusieurs noms d'origine germanique (Cité ***Winemann***, ***Charles*** de Gaulle…), cependant, il se pourrait que la conquête vandale au Vème siècle l'ait également fait. Les habitants de la commune d'Idjermenane, à Azzefoun, racontent sans trop y croire que le toponyme serait un dérivé des « Germains », que les bateaux de ces derniers se seraient amarrés sur le littoral de l'actuelle commune et qu'ils auraient élu domicile jusqu'à nos jours, non sans se mêler à la population locale.

IV.7.7. La toponymie coloniale puise aussi chez les colons

Il en est ainsi de la Rue **Salcédo,** famille d'espagnols établis, du Stade **Arsène Weinmann**, maire de la ville, de **Ferdinand Aillaud**, un des premiers fermiers de Tizi-Ouzou mais aussi d'Henry Jouyne, de Roumieux et de Revol.

IV.7.8. Les odonymes portent les noms de villes et de régions françaises

Comme **la rue Strasbourg** à Bouira, nom d'une ville du nord-est de la métropole. Dans les autres localités d'Algérie, des villes portent également des noms de villes françaises comme **Orléansville**, **Vesoul**-Benian (1939) ; **Metz** dans l'actuelle Bejaïa. D'autres encore portent le nom de colonies françaises comme le toponyme **La Réunion**[56], toujours à Bejaïa. Mais aucune ville ou centre municipal de Tizi-Ouzou n'a porté, à notre connaissance, le nom d'une ville ou région française. Seuls les odonymes furent concernés.

[56] Ile de l'Océan Indien, aujourd'hui département et région d'outre-mer.

IV.7.9. La redondance des toponymes

Nous constatons que certains toponymes français attribués aux lieux de Tizi-Ouzou le furent également attribués ailleurs en Algérie, en France métropolitaine et même dans d'autres colonies françaises.

En Algérie : **Aumale** était un département englobant une partie des actuelles M'sila, Médéa et Biskra) ; **Blandan** à Constantine, **Carnot** à Orléansville, **Bugeaud** à Constantine, **Félix Faure** à Alger, **Gambetta** à Constantine puis Bône, **Clémenceau** à Oran puis Mostaganem, **Le Maréchal Foch** à Alger, **Malakoff** à Alger puis à Orléansville, **Randon** à Bône, **Thiersville** à Oran puis Mostaganem, **Duruy** à Constantine) et **la Rue d'Isly** à Alger pour ne citer qu'eux.

Quant aux odonymes, la quasi-totalité des centres-villes de toutes les villes d'Algérie ayant une majorité de Colons comme habitants, ils comportaient des Rues Principales, de Grandes Rues, des Places de la Poste etc.

En France, dans chaque ville française, en plus des places de différentes sortes, les noms de **Victor Hugo, du Maréchal Foch** et de **Clémenceau** entre autres furent attribués aux artères principales. Prenons l'exemple de Paris et de l'île de France, nous retrouvons comme à Tizi-Ouzou la **Hauteville, la place de la République**, mais aussi les noms de **Clémenceau**, du **Général de Gaulle** (dont l'aéroport), les **rue Malakoff, rue Michelet, rue Victor Hugo, rue Michelet, rue Félix Faure, rue Gambetta, rue Carnot, la rue Thiers, la rue d'Alsace, la rue de Lorraine, l'église Saint-Eustache, la rue Bugeaud et la rue (des) Poissonniers** entre autres.

IV.7.10. La débaptisation/rebaptisation concerna également la toponymie française

Nous constations que Les actions de débaptisation puis rebaptisation ne touchent pas que les toponymes « indigènes », les noms de lieux français sont aussi remplacés par d'autres toponymes français, les exemples que nous avons sont **Fort-Natpoléon/ Fort L'Empereur** débaptisée pour porter le nom de **Fort-National** après la proclamation de la République et de la chute de l'Empire en 1870 ; **La Place de l'Eglise** à Dellys est détoponymisée, au profit de la dénomination **La Place Ferdinand Foch.** La décision fut prise par le maire de la circonscription. Sur le site

http://tafsutn80.free.fr/SITE/tizi.html58 et sur la même page, il est stipulé que la **Rue principale** fut plus tard dénomée la **Rue Ferdinand Aillaud** et que c'était la **Grande Rue** qui devint la **Rue Ferdinand Aillaud** . Sur le site http://fr.slideshare.net/bibaarchitecte/analyse-urbaine-tizi-ouzou2003, qui nous livre les travaux d'architectes sur la ville en se basant sur les archives du cadastre, il est en revanche déclaré que l'actuelle rue Abane Ramdane/Grande Rue, au centre ville de Tizi-Ouzou portait en 1910 le nom de « *Rue des Commerçants* », en 1930 celui de « *Grande Rue* » et en 1950 « *Rue Ferdinand Aillaud* ».

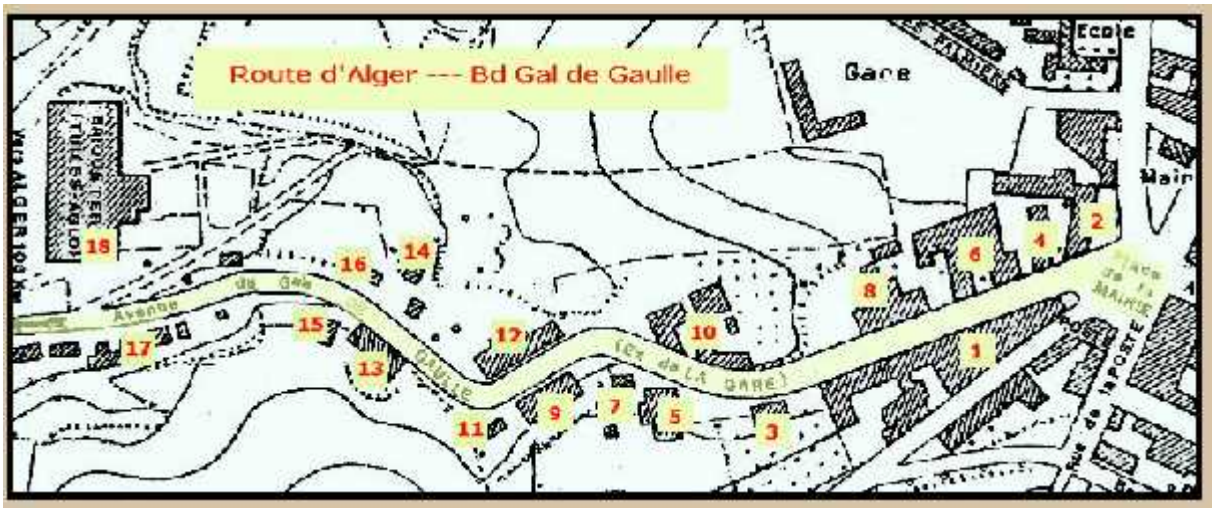


Figure n° 25: Plan de la ville de Tizi-Ouzou sur lequel nous pouvons lire : « *Route d'Alger- Boulevard du Général de Gaulle,* auparavant *Route de la Gare*.

IV.7.11. Une odonymie annonciatrice de la destination

C'est le cas de la *Rue de Boukhalfa*, de *la Rue de la Gare*, de *la Route d'Alger* et du *chemin de la carrière de Brias*.

IV.7.12. Une toponymie de signalisation d'activité

Les noms de rues et de places signalent les activités importantes qui s'y déroulent. Ainsi, nous avons **la Rue de la Poste ; la Rue des Fonctionnaires ; La Cité Administrative : la Pépinière ; la Rue de la Pépinière ; le Groupe Scolaire; la Pointe des Blagueurs ; la Place du Marché Rue du Marché ;la Place du Square ; la Rue de la Charité ;le Cercle Militaire et la Rue Militaire** entre autres.

[57] Consulté le 12 janvier 2014.
[58] Consulté le 12 janvier 2014.

IV.7.13. La population ne différentie pas les génériques odonymiques

Les journalistes et concepteurs de cartes postales, ainsi que les anciens Colons de Tizi-Ouzou qui publient des messages sur les blogs et forums dédiés aux retrouvailles entre pieds-noirs utilisent différents génériques odonymiques pour une même voie. Ainsi, **la rue Ferdinand Aillaud** est aussi appelée **l'Avenue Ferdianand Aillaud**, il en est de même pour **la rue/ boulevard Beauprêtre** et **l'avenue/le boulevard du général de Gaulle** entre autres.

IV.8. Les toponymes hybrides

Une partie des noms de lieux de Tizi-Ouzou est hybride du point de vue de la langue des composés lexicaux du toponyme. L'examen de notre corpus nous a fait ressortir trois sortes de toponymes hybrides: les toponymes français-kabyle, les toponymes français-arabe et les toponymes kabyle-arabe.

- Les toponymes français-kabyle : Nous avons : **la Grande Kabylie ; Le Haut-Sébaou, Le Pont de Bougie ; La porte de la Kabylie ; La Porte d'Alger ; Le pont de Berekmouche (à Fort National) ; La place de Ouacif (1961) ; la Rue du Bordj ; La route de bougie (1958) ; La Fraction Bordj-Sebaou ; Isserville-Les Issers ; Isserbourg ; Cap Djinet** *et* **Hameau Cap Djinet ; Le Hameau de T'nin; Tigzirt-Sur-Mer ; Vieux-Mekla et fermes ; Tifra-des-Iflissen ; Banlieue de Dellys ; Bois de Tineri ; Taddert-Oufella des Douala ; Les Issers ; Isserbourg ; Isserville ; Mines de Guerrouma, Canon Guious ; Bord el Aarib ; Bord Menaiel ; Col de Tirouda ; Mont M'Zita ; Aguemont.**

Il ressort de ces cas recensés que le composé français est un générique architectural, géographique et qualificatif (il s'agit d'adjectifs) : *Grande, Haut* et *Vieux*.

- **Les toponymes français-arabe :** Pour certains, le simple ajout du déterminant forme l'hybridation, pour d'autres, c'est le générique ou d'autres composés qui sont français. Nous avons : **Les Abids ; Moulin Bou Behir ; Aïn d'Arba , Col de Dra el Khemis, Rivière Bouganie ; Pirette-Aïn Zaouia ; Petite bir Rebalou.** Les éléments introduits par la colonisation française sont dans ces cas les seuls composés de langue française.

- **Les toponymes hybrides français-kabyle-arabe :** Ils sont rares, nous avons relevé les trois cas suivants : **Fontaine Djema Bou Chen et Le douar Belloua-Hauteville.** Le dernier est un doublet toponymique.

- **Les toponymes hybrides français-arabe-turc :**

Bordj bou adon (1876) : **Adon** est un toponyme de France (Loiret, Centre). Pour cela, le troisième composé, « **Aadou** » est transformé en « **Adon** », il y a eu nasalisation de la voyelle finale [*u*]. Nous avons aussi **Taddert-Oufella des Aïssi ; Beni-Djennad de l'Est ; Beni-Djennad de l'Ouest.**

- **les toponymes hybrides kabyle-latin :** Un seul toponyme est concerné, il s'agit du doublet toponymique **Koukou (Badil Sive Bida Colonia).** Il figure sur la carte de 1838, nous ne le retrouverons plus sur les cartes suivantes.

- **Français-turc-kabyle :** Citons **Fraction Bordj-Sebaou ; Bordj de Bogni** ;

IV.9. Les doublets toponymiques

En plus du doublet kabyle-latin cité précédemment comme **Koukou (Badil Sive Bida Colonia)**, citons **Zuffoune ou Mers el Fam** (1857), **le douar Belloua-Hauteville ;** Français-arabe : **Pirette-Aïn Zaouia**.

Louis-Jean Calvet déclarait : *« Le colonisateur a souvent débaptisé les lieux pour leur donner des appellations plus conformes à ses traditions»*[59]. Il en a été ainsi du territoire de Tizi-Ouzou par plusieurs actions dont le dernier procédé fut la détoponymisation puis la retoponymisation coloniale, celle-ci consista en l'attribution de noms français/européens aux lieux de notre territoire d'étude. La retoponymisation ne put généralement se faire sans un nombre d'actions préalables dans différents domaines qui conduisirent au réaménagement territorial, lequel fut un facteur introducteur de la territorialité française.

Le réaménagement se fut opéré par la convocation des moyens militaires puis juridiques et enfin architecturaux. Ces modifications eurent pour conséquences l'introduction de toponymes français et donc de faire de l'espace de Tizi-Ouzou une

[59] CALVET, L-J., 1979, *Linguistique et colonialisme,* Petite Bibliothèque Payot, Paris, p. 105

annexe du territoire métropolitain, annexe avec des attributs visibles de possession : dans l'architecture (découpage des villes, bâtiments…) et dans le champ toponymique. La thématique ainsi que la syntaxe des toponymes français et kabyles (précoloniaux) connaissent de légères différences.

Conclusion

Les noms de lieux et de personnes sont intimement liés à la société qui les produit, au point qu'ils sont considérés comme des marqueurs identitaires, ils sont relativement stables dans le processus historique. Ils connaissent cependant des modifications et peuvent devenir, en cas de bouleversement social et politique des objets de résistance pour les uns et les cibles de manipulation pour les autres.

Pour connaitre les traitements subis par les noms de lieux de Tizi-Ouzou durant la période coloniale française, nous avons procédé au recueil d'un corpus et aux outils théoriques nécessaires à son analyse. Nous avons accordé une attention particulière aux procédés de transcription et de redénomination utilisés pour dresser des nomenclatures toponymiques et aux textes de lois ayant présidé à l'aménagement territorial.

Pour comprendre comment la façon dont s'est opérée la redénomination des noms de lieux de Tizi-Ouzou durant la période coloniale française, pour savoir quand a-t-elle commencé, identifier les acteurs et les procédés utilisés par ceux-ci ainsi que les différences syntaxiques entre les toponymies kabyle et coloniale, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- ✓ Les autorités françaises auraient largement ébranlé la toponymie de Tizi-Ouzou ;
- ✓ La redénomination aurait commencé dès les premières années de colonisation.
- ✓ La redénomination aurait eu lieu après la mise en carte et le réaménagement de l'espace;
- ✓ La redénomination ne se serait faite que par toponymisation et détoponymisation/retoponymisation ;
- ✓ Il y aurait eu d'autres procédés de redénomination, aux cotés de la détoponymisation/retoponymisation.

Pour apporter des réponses à notre problématique et vérifier les hypothèses, nous avons divisé notre travail-ci en quatre chapitres et avons procédé comme suit :

Dans le premier chapitre, nous avons présenté le territoire de notre recherche dans divers domaines puis nous avons rapporté la façon dont les toponymes ont été recueillis et transcrits en caractères latins par les différents agents coloniaux, nous avons

démontré que ces derniers étaient des cartographes, des militaires, des explorateurs, des scientifiques mais aussi divers fonctionnaires français et indigènes. Relevons la présence d'arabophones syriens et égyptiens qui jouaient le rôle d'interprètes entre le nommant kabyle, généralement non arabophone et le transcripteur français, non kabylophone et non arabophone, d'où les difficultés d'intercompréhension entre les trois intervenants, ce qui explique également un bon nombre de mauvaises transcriptions des toponymes. Les nommants étaient des Indigènes, généralement vivant sur ou près des lieux nommés. Dans de rares cas, les transcripteurs avaient recours à des nommants étrangers au lieu. Nous sommes arrivés à la conclusion que les cartes de Tizi-Ouzou étaient françaises dans bien des domaines. En effet, en plus d'être tracées par des Français et de contenir des toponymes transcrits en français, ces documents ne reflétaient qu'un regard français sur cet espace (celui des cartographes). Aussi, ne figuraient sur leurs cartes que les éléments utiles à la conquête, au repeuplement et à l'exploitation économique. Des visions coloniales en somme, bien différentes de celles des Indigènes pour qui l'espace était une composante de leur identité et dont la territorialisation était millénaire. Autre constat, la puissance française serait la seule à avoir réussi à s'intégrer pour une longue période (un siècle) sur cet espace et a avoir ébranlé à un haut point sa toponymie.

Dans le second chapitre, nous avons présenté les théories et les outils méthodologiques et conceptuels dont nous avions besoin tout au long du travail de description et d'analyse. Notre travail s'inscrit dans le champ disciplinaire de la morpho-syntaxe et de la phonétique/phonologie à travers la synchronie et la diachronie. Pour la méthodologie, nous avons opté pour l'approche comparative. Nous avons présenté et défini les différentes altérations linguistiques pouvant toucher un nom propre. Nous avons tenté également d'expliquer les causes de ces altérations, ces dernières étaient en effet dues à l'inadaptation du français, du point de vue de son système phonético-phonologique et de son alphabet à translitérer fidèlement les toponymes de Tizi-Ouzou qui étaient, eux, de langue kabyle pour la majorité et arabe pour quelques uns.

Dans le troisième chapitre, nous avons exposé certains cas de notre corpus atteints de ces altérations, nous en avons aussi relevé d'autres, il est apparu qu'une bonne partie de ces erreurs étaient délibérées. Aussi, avons-nous tenté d'expliquer les raisons politico-idéologiques ayant présidé à altérer ainsi les toponymes de Tizi-Ouzou.

Enfin, dans le dernier chapitre réservé aux toponymes français /européens et aux toponymes hybrides, l'analyse a fait ressortir de légères différences avec les toponymes pré-coloniaux du point de vue de la thématique et de la syntaxe. Aussi, les noms attribués aux lieux de Tizi-Ouzou étaient-ils pour la majorité attribués en Métropole et dans les autres colonies françaises.

Au terme de notre analyse, nous sommes arrivés à la conclusion que le territoire de Tizi-Ouzou fut profondément redénominé. Aussi, pour arriver à ce constat, a-t-on relevé trois procédés dont les autorités françaises ont usés et que voici : l'altération linguistique des noms de lieux kabyles, le redécoupage territorial et administratif et enfin la débaptisation/rebaptisation.

Concernant le premier procédé, la conception de cartes et le dressage de listes toponymiques dès les premières années de la conquête du pays ont donné lieu à des déformations des noms de lieux. Ces altérations sont d'ordres multiples, citons les dénaturations morpho-syntaxiques et sémantiques, ces dernières ont plusieurs causes :

- Des inadaptations linguistiques : le système phonético-phonologique du français et de l'alphabet latin étaient incapables de transcrire/ translitérer les toponymes de Tizi-Ouzou en raison des spécificités des langues kabyle et arabe, le résultat fut la production de noms dont il était très difficile de reconnaître le toponyme originel.
- La mauvaise organisation de l'entreprise de transcription / translittération : les transcripteurs étaient mal formés et livrés à eux-mêmes, les recueils toponymiques se faisaient en situation de guerre, avec l'urgence et les manques d'attention que cela pouvait induire, la probable inexistence de mode de transcription à lettre à disposition des transcripteurs dans les premières années puis l'inadaptation, la multiplicité des modes de transcription mis en place et enfin l'échec des tentatives d'uniformisation et de réforme de ces mode qui ne corrigèrent que très peu les altérations. En effet, l'étude synchronique et diachronique des toponymes nous ont démontrés qu'à la veille de l'Indépendance, des noms de lieux s'orthographiaient différemment et les altérations antérieures à la réforme subsistaient toujours.
- La non maitrise des langues en présence sur notre territoire d'étude a participé à la remotivation graphique et sémantique des toponymes, remotivation vers le français et surtout vers l'arabe, ce qui a créé des toponymes différents des originaux.

- Des raisons idéologiques : dans le souci de faire du territoire algérien (et donc de Tizi-Ouzou) un continuum du territoire français, il a fallu franciser les noms de lieux de Tizi-Ouzou. Franciser les toponymes était un acte d'appropriation du territoire, on ne nomme que ce qui nous appartient. Cette francisation fut appliquée par deux moyens, la dénaturation francisante et la rebaptisation introductrice de noms français. Concernant le premier, il a consisté en le rapprochement des noms de Tizi-Ouzou avec des noms (communs et propres), voire des toponymes français, par leur attribution d'une consonance française, ceci par le choix des lettres et séquences graphiques avec lesquelles furent représentés les phonèmes des toponymes précoloniaux de notre territoire d'analyse.

- La dénaturation des toponymes de Tizi-Ouzou n'a pas suivi la seule voie de la francisation. Nous avons découvert au cours de nos investigations que des toponymes furent également arabisés. Nous avons expliqué cela par les raisons suivantes : les conquêtes précédentes de la France, en particulier celle de l'Egypte qui inspira les transcripteurs de toponymes, contribuant à la première vague d'arabisation des noms de lieux de Tizi-Ouzou. La seconde s'opérant après les soulèvements des tribus kabyles mais aussi berbères du reste du pays dans les années 1857-1871, elle avait pour but de les punir en faisant disparaitre leur identité, les toponymes en étant un élément marquant. L'arabisation fut aussi un projet politique voulu et appliqué par l'empereur Napoléon III, revivifiant le rêve de son oncle Bonaparte. La Kabylie et les autres régions berbérophones d'Algérie mais aussi de toute l'Afrique du Nord devaient se fondre dans un royaume arabe au sud de la France, royaume dirigé par celle-ci. Autre raison, les berbérisants ne maitrisaient pas le kabyle ni aucune autre langue berbère, du moins ceux du début de la colonisation. En tant qu'orientalistes, ils maitrisant peu l'arabe classique, ils contribuèrent à arabiser les toponymes kabyles en rapprochant ces derniers de leur propre vocabulaire arabe, il y eut donc arabisation par remotivation sémantique. Enfin, l'arabisation fut aussi l'œuvre des transcripteurs français, au gré de leurs orientations idéologiques et compétences linguistiques (ceux qui maitrisaient des rudiments d'arabe rapprochèrent les noms qu'ils transcrivaient d'un nom arabe qu'ils connaissaient) mais aussi des Indigènes travaillant dans les Bureaux-Arabes.

- La francisation a aussi produit des doublets toponymiques linguistiquement hybrides de toutes sortes : latin-kabyle, français-kabyle, français-arabe, l'arabisation a également décuplé le nombre de doublets kabyle-arabe présents dans la région avant l'occupation française.

Au terme de ces constats, nous avons acquis la ferme conviction que les altérations des noms de lieux ont produit d'autres noms, de nouveaux noms, ces derniers constituaient en effet des redénominations à part entière.

L'autre procédé utilisé pour la redénomination des lieux de Tizi-Ouzou est le redécoupage du territoire, en détruisant les anciens découpages et de ce fait les logiques territoriales kabyles. Les autorités coloniales ont séparé des tribus, disloqué des fratries et affaibli de ce fait les identités et leur sentiment d'appartenance et d'attachement à leur territoire. L'aménagement de ce dernier se fit par le refoulement des populations indigènes vers des terres moins intéressantes (en terme d'agriculture et d'habitation) après les expropriations puis l'occupation des terres et enfin la modification géographique par le rasage de la territorialité précédente et la reproduction des logiques territoriales et architecturales (rurales et urbaines) françaises au cœur du territoire kabyle. Cela n'aurait pu s'opérer sans l'introduction des dénominations métropolitaines (*place, rue, monument, pont* etc.). Ce qui nous amène au troisième et dernier procédé de francisation. En effet, la baptisation et la débaptisation / rebaptisation des lieux de Tizi-Ouzou a imprimé sur son sol des noms propres puisés du patrimoine onomastique français et occidental / occidentalisé. Les dénominations architecturales étaient majoritaires en nombre, viennent ensuite les noms de personnes, essentiellement des politiciens et des militaires, certains d'entre eux étaient des bourreaux pour les habitants de Tizi-Ouzou et attribuer leur nom fut un acte de légitimation et de célébration de l'œuvre et de la violence coloniales ainsi que de l'idéologie colonialiste.

La comparaison des thématiques et de la syntaxe des toponymes précoloniaux et coloniaux a mis en évidence quelques différences du point de vue de la rareté des noms à caractère religieux dans la toponymie française/européenne de Tizi-Ouzou, comparée à celle de la Métropole. Quant au niveau syntaxique, il a été observé une récurrence des syntagmes longs dans la toponymie française (surtout en odonymique) tandis que les toponymes kabyles étaient plus courts (articles agglutinés).

De toutes les invasions au cours de son histoire multimillénaire, la toponymie de Tizi-Ouzou n'a jamais été aussi ébranlée que durant la période française. La toponymie kabyle a été victime de l'inadaptation des modes de transcription utilisés par les autorités française mais aussi des besoins idéologiques ponctuels de celles-ci. Aussi, les différences entre les deux types de dénominations sont-elles nombreuses, citons, entre autres les noms de personnes ; si les anthropotoponymes français renvoyaient à des

figures nationales et illustres, les anthropotoponymes kabyles renvoyaient quant à eux à l'ancêtre éponyme et au propriétaire terrien (pour la microtoponymie).

Depuis toujours, les vainqueurs imposent aux vaincus, avec plus ou moins de succès leurs toponymes et leurs modèles toponymiques. Cette maxime est confirmée dans le cas de Tizi-Ouzou durant la période coloniale française, car transcrire en français les toponymes originels et en remplacer certains par des noms français a engendré dans les deux cas la production d'un autre territoire.

Une carte est une représentation graphique d'une partie de la réalité géographique d'un lieu, elle peut refléter fidèlement ou pas ses caractéristiques et composantes. En ce sens, elle est l'un des principaux instruments du géographe mais aussi du militaire et du politicien. Mettre en carte Tizi-Ouzou avait pour but premier de rapporter les seules particularités du lieu nécessaires à la conquête. La francisation s'était déjà opérée par la transcription en français et par la traduction de certains noms de lieux. Le second but de la mise en carte fut de faire apparaitre Tizi-Ouzou pour les Indigènes, le Français et le reste du monde comme un espace français, en y faisant figurer des noms appartenant au champ onomastique français/européen, cela en plus de transcrire les noms précoloniaux avec les caractères et la grammaire du français. En d'autres termes, les cartes et listes toponymiques produites sur Tizi-Ouzou entre 1830 et 1962 ne sont qu'une représentation française à différents niveaux (linguistique, morpho-syntaxique, sémantique, politique…) de cet espace.

Bibliographie

AGERON J. C., 1986, *Les Algériens musulmans et la France* (1871-1919), T.1/2, PUF, Paris

AIT MANSOUR-AMROUCHE, F., 1968, *Histoire de ma vie*, Maspero, Paris

AKIN, S., « Présentations », in *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, dir. AKIN, S., éd. Publications de l'Université de Rouen, Collection DYALANG-PUR, Rouen, pp. 07-12

ATOUI, B., 2005, *L'odonymie d'Alger : avant et pendant la colonisation*. In « *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus, de personnes en Algérie* ». Editions CRASC, Oran

ATOUI, B. 1996, *Toponymie et espace en Algérie*, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille I, Aix-en-Provence

Cartographie, Alger

BASSET, A., 1948, *Sur la toponymie berbère et spécialement sur la toponymie chaouïa des Aït Frah*, Dir Albert Dausat, in *Onomastica n°2*, Lyon, pp123-126

BAUER, L., 2001, « De la diachronie à la synchronie, étude de la dénomination de Cergy-Pontoise », in *Langage et société* n°96, pp 9-27

BELLAHSENE, T. 2006, *La colonisation en Algérie : Processus et procédures de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils*, Université Paris VIII, Paris, Tome I. sur le site : http://1.static.e-corpus.org/download/notice_file/849433/BellahseneThese1.pdf, consulté le 14-09-2013

BELLAHSENE, T. 2006, *La colonisation en Algérie : Processus et procédures de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils*, Université Paris VIII, Paris, Tome II. sur le site : http://1.static.e-corpus.org/download/notice_file/849434/BellahseneThese2.pdf, consulté le 14-09-2013

BENRAMDANE, F. ; 2008, *Toponymie de l'Ouest Algérien, Origine, Evolution, Transcription*, Tome I/II, thèse de doctorat, Université de Mostaganem

BLAIS, H, 2007/4, « Les enquêtes des cartographes en Algérie, ou les ambiguïtés de l'usage des savoirs vernaculaires en situation coloniale », in : *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 54-4, pp. 70-85. Sur le site http://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2007-4-page-70.htm, consulté le 17-03-2014

BLAIS, H., 2014, *Mirages de la carte, l'invention de l'Algérie coloniale*, Fayard, Paris

BLAIS, H, BESSE, J-M., 2010, *Naissances de la géographie moderne (1760-1860). Lieux, pratiques et formation des savoirs de l'espace,* ENS Editions, coll. « Sociétés », Lyon

BOUCHENE, A., PEYROULOU, J.P OUANASSA, S, T, THENAULT, S., 2012, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1962,* éd. Barzakh, Alger

BOUVIER, J-C., 2003, *Espaces du langage, géolinguistique, toponymie, cultures de l'oral et de l'écrit*, éd. Publications de l'Université de Provence, Aix en Provence

CALVET, L-J., 1979, *Linguistique et colonialisme*, Petite Bibliothèque Payot, Paris

CARETTE, E, 1844, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842,* Imprimerie Royale, Paris

CARETTE, E, 1849, *Exploration scientifique de l'Algérie, Etudes sur la Kabilie proprement dite,* Imprimerie de Cosse et de J. Dumaine, Paris

CASAJUS, D., 2011, « Henri Duveyrier et Cheikh 'Othmân, cartographes du Sahara », In : *L'Année du Maghreb*, VII, pp. 81-100. Sur le site http://anneemaghreb.revues.org/1128, consulté le 01-02-2013

CHAKER S., « *Aït (enfant de)* », in 3/ *Encyclopédie berbère* | Ahaggar – Alī ben Ghaniya, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », no 3), 1986 [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2012, sur le site : http://encyclopedieberbere.revues.org/2381, consulté le 01-03-2013

CHAKER, S., 1991, *Manuel de linguistique berbère I,* réédition Bouchène, Alger

CHERIGUEN, F., 2005, « Conditions dialectologiques et anthropologiques de la toponymie et de la microtoponymie du domaine kabyle », In : *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Dir : BENRAMDANE. F, et ATOUI, B., éd. CRASC, Oran, pp. 53-59

CHERIGUEN, F. 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités 'les noms composés)*, Epigraphe, Alger

CHERIGUEN, F,. 2012, *Dictionnaire de l'hydronymie générale de l'Afrique du Nord (Agérie, Maroc, Tunisie)*, Echab, Tizi-Ouzou

COLONNA, F, 1987 *Savants paysans, Eléments d'Histoire sociale sur Algérie rurale*, OPU, Alger

CRESCENZO, J., rééd.2007, *Chroniques Tizi-ouziennes, 1844-1914,* tome I, rééd. Alpha, Alger

CRESCENZO, J., rééd. 2010, *Chroniques Tizi-ouziennes, 1914-1928*, tome II, édition lulu.com, disponible pour l'Algérie uniquement sur le site http://www.lulu.com/fr/fr/shop/jean-de-crescenzo/chroniques-tizi-ouziennes-1844-1914/paperback/product-5534530.html. Consulté le 28-02-2013

DAHMANI, M., DOUMANE S., OUALIKENE S, SAHEB Z., 1993, *Tizi-Ouzou, fondation, croissance, développement,* éd Aurassi, Tizi-Ouzou

DAUZAT, A., réed. 1960, *La Toponymie française, Buts et méthodes. Questions de peuplement. Les bases pré-indo-européennes. Noms de rivières. Toponymie gallo-romaine. Un dépouillement régional : Auvergne et Velay*, éd. Payot, Paris

DE SLANE M.A., GABEAU, Ch., 1868, *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms de personnes et des lieux usités chez les indigènes d'Algérie.* Tome I, Imprimerie Impériale, Paris

DEROY, L., MULON, M., 1994, *Le Robert, Dictionnaire de noms de lieux*, collection Usuels, Paris

DI COSTANZO, J. M., 2001, *Allemands et suisses en Algérie, 1830, 1918*, éd. Jacques Gandini, coll. Histoire des temps coloniaux. Dir. JORDI, J.J., Nice

DRAGA, O, 2010, « Pour une analyse décompositionnelle des noms propres toponymiques – modèle de représentation sémantique », in : *Synergies,* Roumanie n° 5, pp. 177-193

DUBOIS, J., GIACOMO, M., GUESPIN, L., MARCELLESI, J.B, MARCELLESI, C., MEVEL, J.P., 2007, *Le grand dictionnaire Larousse en linguistique et sciences du langage*, Paris

EL FASI, M., 1978, « Ethnonymes et toponymes africains », in *Histoire générale de l'Afrique, étude et documents* n° : 6, Documents de travail et compte rendu de la réunion d'experts organisée par l'Unesco à Paris. Sur le site : http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001896/189601fo.pdf, consulté le 04-02-2014

Encyclopaedia Universalis 2013

FERAOUN, M., rééd.1997, *Le fils du pauvre*, Editions du Seuil, Paris

FREMEAUX, J., 1993, *Les bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête*, éd. Denoël, Paris

GUEDJIBA, A, 2012, *La situation linguistique dans le massif central de l'Aurès, étude sociolinguistique,* thèse de doctorat, Université de Tizi-Ouzou

GUIGNARD, D. 2010/2, « Conservatoire ou révolutionnaire ? Le sénatus-consulte de 1863 appliqué au régime foncier d'Algérie ». In *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 41, pp. 81-95. Sur le site : rh19.revues.org/4047, Consulté le 24-11-2014

GUILLOREL, H., 2000, « Toponymie et politique », in *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, dir. AKIN, S., éd. Publications de l'Université de Rouen, Collection DYALANG-PUR, Rouen, pp. 61-91

HADDADOU, M.A, 2012, *Dictionnaire historique et toponymique de l'Algérie*, édition Achab, Tizi-Ouzou

HANOTEAU, A., LETOURNEUX, A., rééd. 2003, *Les coutumes kabyles*, Tome I, éd. Bouchene, Condé-sur-Noireau

HARLEY, J.B., « Un renversement de perspectives », in : Le *courrier de l'Unesco, Juin 1991, Cartes et cartographes, Les arpenteurs de la Terre*, p13. Sur le site : http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000885/088517fo.pdf, consulté le 04-06-2014.

IBN BATTUTA, réédition 1982, *Voyages, de l'Afrique du Nord à la Mecque*, traduit de l'arabe par C. Defremery et B. R. Sanguinetti (1858). La Découverte, Poche, Paris

KAHLOUCHE, R., 2000, « La dénomination/redénomination : un lieu de conflit identitaire », in *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, dir. AKIN, S., éd. Publications de l'Université de Rouen, Collection DYALANG-PUR, Rouen, pp. 183-188

KINZI, A., 1998, *Tajmaet du village Leqléa des At Yemmel, Etude des structures et des fonctions,* Mémoire de Magister, Université de Tizi Ouzou

LAMIZET, B., 2011, *Le langage politique*, éd. Ellipses, Paris

LARDILLIER, A., 1992, *Le peuplement français en Algérie, de 1830 à 1900. Les Raisons de son échec*, éd. L'Atlanthrope, Versailles

Le Petit Robert des Noms Propres, 2011, Paris

Le dictionnaire Hachette du français, 1992, Paris

Le dictionnaire Le Petit Robert 2014, Paris

Le dictionnaire de l'encyclopédie Encarta 2009 version CD

Le Dictionnaire de Géographie, 2005, sous la direction de Gabriel Wackermann, Ellipses, Paris

Le petit Larousse grand format, 2001, Paris

LOCRIN, P. M. E. 2005, *Kabyles, Arabes, Français : Identités Coloniales*, édition Pulim, Limoges

LUCAS, P., VATIN, J.-C., 1975, *L'Algérie des anthropologues*, éd. Maspero, Paris

MAHÉ, A., 2001, *Histoire de la Grande Kabylie, XIXe-XXe siècles. Anthropologie du lien social dans les communautés villageoises*, Éditions Bouchêne, Alger

MEKACHER, M. 2003, *Recueil, par ordre chronologique des ordonnances, décrets et arrêtés relatifs à l'organisation territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou de 1845 à 1991. Bibliothèque de la mairie de Tizi-Ouzou.*

MERCIER, Ernest, 1888, *Histoire de l'Afrique septentrionale (Berbérie) depuis les temps reculés jusqu'à la conquête française* (1830), Ernest Leroux Editeur, tome I, Paris

MESSAOUDI, A., 2009, « Les arabisants français et la "réforme" en Afrique du Nord. Autour de Louis Machuel (1848-1922) et de ses contemporains », éd. Odile Moreau (éd.), in : *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb (XIXe et XXe siècle)*, Paris, L'Harmattan/Publications de l'IRMC, p. 235-259. Sur le site : https://www.academia.edu/2901936/Les_arabisants_fran%C3%A7ais_et_la_r%C3%A9forme_en_Afrique_du_Nord._Autour_de_Louis_Machuel_1848-1922_et_de_ses_contemporains, consulté le 1-11-2014.

MESSAOUDI, A., 2010, « Renseigner, enseigner. Les interprètes militaires et la constitution d'un premier corpus savant « algérien » (1830-1870) », in *Revue d'histoire du XIXe siècle* n° 41. Sur le site : http://rh19.revues.org/4049, consulté le 01 janvier 2014.

MLIKA , H., 2011, « Triade interprétative et action dans la philosophie *pragmaticiste* de Charles S. Peirce, Sur le site : http://www.dogma.lu/pdf/HM-TriadeInterpretativeAction.pdf, consulté le 21-04-2014.

MERCIER, Gustave, 1924, *La langue libyenne et la toponymie antique de l'Afrique du nord*. Imprimerie nationale. Paris

MOUNIN, G., 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Paris

NORDMAN, D., 2006, «Les sciences historiques et géographiques dans l'Exploration *scientifique de l'Algérie », in BLAIS, H. et LABOULAIS, I., Géographies plurielles. Les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines (1750-1850), L'Harmattan, Paris*, pp 235-253.

OUITIS, D., 2009, *Concis de la toponymie et des noms de lieux de l'Algérie*, Éditions Djoussour, Alger

PAVEAU, M. A., 2008, « Le toponyme, désignateur souple et organisateur mémoriel. In *Mots. Les langages du politique* n° 86, pp.23-35 Url : http://mots.revues.org/13102, consulté le 31-03-2013

PEGORIER, A., LEJEUNE, S., 1963, *Glossaire des noms de lieux en France, glossaire de termes dialectaux.* Ed. Institut Géographique National, Paris

PERICHON, S., 2010, « La géographie des phytotoponymes en Bretagne », in : *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* 117-2 / 2010, pp 10-24. Sur le site : http://

abpo.revues.org/1764, consulté le 09-01- 2014

PICARD, A, 1948, « Complément à la toponymie berbère », in *Onomastica n°2*, Dir

Albert Dausat, Lyon, pp. 127-132

POIDEVIN, D., 1999, *La carte : moyen d'action*, Ellipses, Paris

RISLER, C., 2004, *La politique culturelle de la France en Algérie, Les objectifs et les limites (1830-1962)*, éd. L'Harmattan, Paris

ROBIN, J-N., 1999, *Notes historiques sur la Grande Kabylie, de 1830 à 1938*, éd. Bouchène, Alger

SAMER, S., 2010, *Comparaison entre l'agora grecque et la Djemâa kabyle, évocation de ces dernières par les auteurs algériens d'expression française*, Mémoire de licence, Université de Tizi-Ouzou

SCOTTI, Edgar, *Tizi-Ouzoou, le col des genêts*. Article extrait du numéro 57, mars 1992, de "l'Algérianiste", bulletin d'idées et d'information. Article disponible sur le site : http://alger-roi.fr/Alger/tizi_ouzou/textes/1_tizi_ouzou_algerianiste57.htm, consulté le 10-12-2012
http://w3.uohprod.univ-tlse2.fr/UOH-PHONETIQUE-FLE/seq01P0201.html, consulté le 29-01-2014

TAMINE, M., 2013, « Le nom propre a-t-il un sens ? », in *Le nom propre a-t-il un sens* ? Dir. BOUVIER, J-C., pp 5-13

YERMECHE O., 2008, *Les anthroponymes algériens, étude morphologique, léxico-sémantique et sociolinguistique*, thèse de doctorat, Université de Mostaganem

ZADORA-RIO, E., « Archéologie et toponymie : le divorce ».In : Les *petits cahiers d'Anatole*, n°8, 2001. Sur le site : http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_8.pdf, consulté le 12-03-2013.

http://www.genealogie.com/nom-de-famille/HIAS.html, consulté le 25-02-2013

http://www.1novembre54.com/histoire_algerie.php?cat=Fenetres&id=LE%20SENATUS%20CONSULTE, consulté le 10-10-2012

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1905_num_49_3_71620, consulté le 17-07-2013

http://www.davidrumsey.com/, consulté le 12-05-2014

http://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~20951~530043:North-Africa-or-Barbary-II--Algier-?sort=Pub_List_No_InitialSort%2CPub_Date%2CPub_List_No%2CSeries_No, consulté le 01-10-2013

L'Encyclopédie en ligne Imago Mundi, sur le site http://www.cosmovisions.com/cartographieChrono.htm, site consulté le 04-02-2013

http://www.lexilogos.com/algerie_carte.htm, consulté le 10-04-2014

Google Maps : https://www.google.fr/maps, consulté de 17-01-2015

http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/carte/13456/locution?q=carte+g%C3%A9ographique#169411, consulté le 20-12-2013

http://lestizis.free.fr/Vues-1951/index.html, consulté le 23-11-2014

Denisdar.com, consulté le 23-04-2014

fr.slideshare.net, consulté le 28-03-2014

- http://www.swaen.com/zoomV3.php?id=14090, consulté le 14-07-2013
- Site de l'Assemblée Nationale Populaire de Tizi-Ouzou : http://apc-tiziouzou.org/accueil/cartes-postales-anciennes-tizi-la-transgenerationnelle/, consulté le 26-08-2014
- *Tizi-Ouzou dans les années cinquante, un reportage rarissime*, In : https://www.youtube.com/watch?v=xcdwahFdwdI document consulté le 15-12-2015.
- http://ighzer06.centerblog.net/2308845-village-kabyle-ancien, consulté le 12-05-2014

http://tafsutn80.free.fr/SITE/tizi.html, consulté le 12-01-2014

- http://hdl.library.northwestern.edu/2166.DL/inu-afrmap-4235939-recto-ah_consulté_le 29-06-2014, consulté le 07-06-2014
- http://www.1novembre54.com/histoire_algerie.php?cat=Fenetres&id=LE%20SENATUS%20CONSULTE, consulté le 10-10-2012
- http://www.youtube.com/watch?v=poUzFunsITM, consulté le 27-01-2014
- http://www.youtube.com/watch?v=ju-lOlO8c3g, consulté le 12-05- 2013
- https://www.facebook.com/Histoire.TiziOuzou/photos/pb.264953003715656.-2207520000.1433582711./265726250304998/?type=3&theater, consulté le 24 aout 2014

Table des matières

Table des matières

Introduction…….. …….. 2

Démarche et intérêt scientifique…….……. 5

Théorie et méthode d'analyse……..……... 6

Le cadre géographique et les limites administratives…..…….……..…….. 6

CHAPITRE I : Tizi-Ouzou, présentation générale, mise en carte par les autorités coloniales ……..……..……. 9

I. 1.Présentation de Tizi-Ouzou ……...…….. 10

I.1.1. Localisation géographique……..…..……. 11

I.1.2. Le relief ……..……..……. 11

I.1.3. Le toponyme……....…… 12

I.1.4. La population précoloniale……..…….. 13

I.1 5. Le gentilé…….……. 13

I.1.6. Les langues……..……. 14

I.1.7. L'économie précoloniale…….……..... 14

I.1.8. Espace, territoire et territorialisation……. 16

I.1.8.1. L'espace kabyle pré-colonial : une territorialisation spécifique et millénaire…... 16

I.1.8.2. La structuration de l'espace …….. 16

I.1.8.3.Les régimes fonciers en vigueur en Kabylie précoloniale.……... 17

I.1.8.4. Division du territoire algérien durant la période coloniale.…….. 17

I.1.9. La Kabylie précoloniale, une entité indépendante …… 18

I.1.10. Les raisons de la colonisation de la Kabylie ……..... 20

I.1.11. Les étapes de la pénétration française en Kabylie……...…….. 21

I.1.11.1. Les moyens diplomatiques…….……. 21

I.1.11.2. La première incursion armée …….……. 22

I.1.11.3. La guerre de désinformation…….…….……. 22

I.1.11.4. L'implantation dans le Bordj Tizi-Ouzou…….…….. 23

I.1.12. La création du village de Tizi-Ouzou……..……. 20

Table des matières

I.1.12.1. Un campement spontanément émergé……..... 24

I.1.12.2. Le village de Tizi-Ouzou nait officiellement…….……..……... 26

I.1.13. Les dépossessions foncières des populations de Tizi-Ouzou……..…….... 28

I.1.14. La population coloniale……..……..…….. 30

I.1.15. Les infrastructures coloniales ……..…….. 31

I. 2. Les cartes et la cartographie……..……. 32

I. 2.1. Définitions…….……..……..…….. 32

I. 2.2. Comment représenter la Terre sur une carte ?..... ……..…….. 33

I. 2.3. Des objets hautement stratégiques ……..……..…….. 30

I. 2.4. Quelles informations peut-on relever sur une carte ?..... ……..……. 34

I. 2.5. Typologie des cartes……..…….. 34

I. 2.5.1. Les cartes dites primitives …….……..…… 35

I. 2.5.2. Les cartes mystérieuses ……..……..……... 35

I. 2.5.3. Des cartes inclassables ……..……..…… 36

I. 2.5.4. Des représentations à caractère religieux et magique ……..……..…….. 36

I. 2.5.5. La carte proprement géographique ……..……..……..……. 36

I. 2.6. Les facteurs ayant œuvré à l'apparition et à la propagation de la cartographie..… 37

I.2.7. La cartographie : bref historique ……..……... 37

I.2.7.1. Des débuts multiples, des supports variés ……...……. 37

I.2.7.2. L'Antiquité ……... 38

I.2.7.3. Le Moyen Âge…….……..…… 38

I.2.7.4. La Renaissance ……..…….. 39

I.2.7.5. La cartographie moderne, l'unification des normes ..…… ……..……... 39

I.2.7.6. La cartographie militaire ……..……..…….. 40

I. 3. Les débuts de la cartographie du territoire algérien durant la colonisation française : une enquête discursive plutôt qu'une enquête de l'espace... ……..…..……41

I.3.1. Présentation du corpus …….……..……..…. 41

I.3.1.1. Les sources de notre Corpus …….……..……. 42

I.3.1.2. Des cartes géographiques de toutes sortes ……....…… 43

I.3.1.3. Les ouvrages ……..…….……..... 45

I.3.1.4. Des documents audio-visuels ……... …….46

I.3.1.5. Des cartes postales …….……..…….. 46

I.3.1.6. Autres documents …….……..….47

I.3.1.7. Des discussions sur internet …….……..……..…….. 47

I.3.1.8. Des questions adressées à des habitants des différents lieux de Tizi-Ouzou …….47

I.3.2. Typologie des cartes de notre corpus …….. 47

I.3.3. La constitution de savoirs sur l'Algérie…..…….. 50

I.3.3.1. Le premier corpus savant et colonial…….…….…….. 50

I.3.3.2. La redénomination commence dans les premières années de la conquête..…….. 50

I.3.3. 3. La référence à l'époque romaine, un fait récurrent …….…..……... 51

I.3.4. Le recueil de toponymes……..……..……... 53

I.3.4.1. Qui recueillait les toponymes ……..……..……... 53

I.3.4.2. Comment se déroulait la collecte d'informations ?..... ……..……... 54

I.3.5. Le traitement des renseignements…….……..……..……... 55

I.3.5.1. Un savoir indispensable et utilisé mais officiellement marginalisé…….. 55

I.3.5.2. Entre les instructions et la pratique de terrain …….……. 57

I.3.6. Le traitement réservé aux indigènes nommants et à leurs informations……..... 59

I.3.6.1. Les préjugés sur l'informateur indigène ……..……. 59

I.3.6.2. Le statut second de l'informateur indigène …….. 60

I.3.6.3. Une utilité pourtant incontestable…….…….. 61

I.3.6.4. De l'anonymat des nommants …….. 62

I.3.6.5. Les Indigènes accorderaient-ils peu d'importance à la toponymie ?..... 63

I.3.6.6. Les cartes des Indigènes exploitées et moquées ……... 64

I.3.7. Les problèmes rencontrés lors de la collecte et la transcription…….. 65

I.3.7.1. Des conditions défavorables à la collecte…….. 65

I.3.7.2. Le problème de la langue véhiculaire……..…….. 66

I.3.7.3. Plusieurs toponymes pour un même lieu …….. 66

I.3.7.4.Taire le vrai toponyme, une forme de résistance …….. 67

I.3.7.5. Les difficultés d'accommodement des savoirs indigènes aux normes de la géographie du XIXème siècle ……..…….……. 69

I.3.8. L'arabisation des toponymes berbères, œuvre exclusive des fonctionnaires indigènes arabisants des bureaux arabes ? ……..…….. 69

I.3.9. La cartographie de la Kabylie ……..……..… 71

CHAPITRE II : Outils théoriques……..……..… 75

II.1. Présentation du toponyme et de la toponymie……... 76

II.1.1. Définitions…….. 77

II.1.2. Quelques catégories toponymiques …….…….. 78

II.1.3. Méthode de la toponymie …….…….……. 79

II.1.4. La toponymie : branche de la linguistique…….. 79

II.1.5. Toponymie et sciences auxiliaires ……...……. 80

II.1.5.1. Toponymie et histoire……. 80

II.1.5.2. Toponymie et archéologie …….……. 81

II.1.5.3. Toponymie et géographie ……..……. 81

II.1.5.4. Toponymie et anthropologie ……... 82

II.1.5.5. Toponymie et politique …..…….. 84

II.I.5.6. Toponymie et étymologie…….…… 86

II.2. les altérations graphiques……. 87

II.2.1. Les causes des altérations graphiques.……..…… 87

II.2.1.1. Les causes à imputer à la langue française ……..……... 87

II.2.1.1.1. L'utilisation de l'alphabet latin pour la transcription des toponymes algériens ……..……..…..…. 88

II.2.1.1.2. La surdité phonologique ……..…… 89

II.2.2. Au niveau de l'administration et des transcripteurs ……..……. 90

II.2.2.1. Au niveau de l'administration ……..……. 90

II.2.2.2. Les retards des actions en faveur de l'encadrement et de l'uniformisation

des toponymes…….……..….. 91

II.2.2.3. Les raisons idéologiques…….. 91

II.2.3. Les conséquences …….…….. 92

II.2.3.1. La chute ou déglutination……. 92

II.2.3.1.1. L'aphérèse …….……... 93

II.2.3.1.1.1. L'aphérèse des lettres initiales «a» et «i»…….. 94

II.2.3.1.1.2. L'aphérèse de la lettre initiale «t»……94

II.2.3.1.1.3. Aphérèse de la syllabe «el» ..……. 95

II.2.3.1.1.4. L'Aphérèse de la lettre «h» …….……. 95

II.2.3.1.1.5. L'aphérèse du phonème [ς] …….……. 96

II.2.3.1.1.6. L'aphérèse de la semi-voyelle [*w*] …….……...……..96

II.2.3.1.1.7. L'aphérèse de phonèmes consonantiques …….. 96

II.2.3.1.2. L'apocope ……..…….……... 97

II.2.3.1.2.1. L'apocope de phonèmes vocaliques …….….. 97

II.2.3.1.2.2. L'apocope du schva ou « e » muet …….……..….. 98

II.2.3.1.2.3. Apocope du schva devant le phonème [*s*] ……. 98

II.2.3.1.2.4. L'apocope des phonèmes consonantiques.……..……..…… 99

II.2.3.1.2.5. L'apocope de l'occlusive dentale sourde …….. ……...……..99

II.2.3.1.2.6. L'apocope du «h» final d'un toponyme …….…….. 99

II.2.3.1.2.7. L'apocope du phonème [ς] ……...……... 99

II.2.3.1.2. 8.L'apocope de sons consonantiques existant pourtant dans le français…..... 100

II.2.3.1.2.9. L'apocope des syllabes morphèmes grammaticaux……..... 100

II.2.3.1.3. La troncation ……..……..…….... 100

II.2.3.1.4. La réduction …….….. 101

II.2.3.1.5. L'hapaxépie ou haplologie …….……...……... 101

II.2.3.1.5.1. L'Hapaxépie de la pharyngale [ς] ……..……..…..…… 102

II.2.3.1.5. 2. L'hapaxépie des consonnes [*h*] et [*ḥ*] ……..... 102

II.2.3.1.5.3. L'hapaxépie d'autres phonèmes consonantiques ……. 102

II.2.3.1.6. La substitution…….……. . 103

II.2.3.1.6.1. La substitution des voyelles ……..…….……... 103

II.2.3.1.6.1.1. La substitution d'un phonème vocalique par un autre phonème vocalique …….... ...103

II.2.3.1.6.1.2. La substitution d'un phonème vocalique par un phonème consonantique……... 104

II.2.3.1.6.1.3. L'assimilation des voyelles ……..…. .. 104

II.2.3.1.6.2. La substitution de sons consonantiques par d'autres sons consonantiques 105

II.2.3.1.6.2.1. La substitution de la pharyngale [ʕ] ……..... 105

II.2.3.1.6.2.2. La substitution de la semi-voyelle [*j*] ……..……...……..106

II.2.3.1.6.2.3. La substitution du « t » final ……..……...……106

II.2.3.1.6.2.4. La substitution du son [*θ*] ……..……...…106

II.2.3.1.6.2.5. La substitution du phonème [*k*] ……..……..……..107

II.2.3.1.6.2.6. La substitution de [m] par [*n*] ……..……..……...107

II.2.3.1.6.2.7. La substitution du phonème [ʃ] ……...107

II.2.3.1.6.2.8. La substitution du phonème [*g*] ……..……...…….108

II.2.3.1.6.2.9. Les phonèmes [*R*] et [*r*] ……..108

II.2.3.1.6.2.10. D'autres substitutions du phonème [*R*] ……...….109

II.2.3.1.6.2.11. La substitution du phonème [*x*] ……..……...…...110

II.2.3.1.6.2.12. La substitution de [*ḥ*] et [*h*] ……...…….…….…….…….…110

II.2.3.1.6.2.13. La substitution du phonème [*f*] …..…….……...…111

II.2.3.1.6.2.14. La substitution des phonèmes [*ʤ*] et [*ʒ*]……..……..111

II.2.3.1.6.2.15. La substitution du son [*g*] ……..…….…..……..….112

II.2.3.1.6.2.16. Les substitutions du phonème [*z*] ……..…….…..……..112

II.2.3.1.6.2.17. La substitution du phonème [*q*] ……..…….…..……...……112

II.2.3.1.6.2.18. La substitution du phonème [*s*] ……..…….…….…….113

II.2.3.1.6.2.19. D'autres substitutions de phonèmes ……..…….……..114

II.2.3.1.6.2.20. La semi voyelle [w] qui s'écrit «ou» prend également l'orthographe de «w» et «r» …..……..……..……...……114

II.2.3.1.6.2.21. La dissimilation ……..…….……..117

II.2.3.1.6.2.22. La vocalisation……...…….……...……117

II.2.3.1.6.2.23. La consonantisation ……..……..……117

II.2.3.1.7. Le rajout ……..……..…..……118

II.2.3.1.7.1. La prosthèse…….……...……118

II.2.3.1.7.2. L'épenthèse …….…….……..118

II.2.3.1.7.3. La gémination…….……..……...……..….118

II.2.3.1.7.4. Le paragogique …….…….……... 119

II.2.3.1.7.5. La diphtongaison…….…….……. 119

II.2.3.1.8. L'interversion ou métathèse…….……..……..…… 119

II.2.3.1.9. L'agglutination …….…….……..… 120

II.2.3.1.9.1. L'agglutination non accompagnée d'altération du signifiant ….……. 121

II.2.3.1.9.2. L'agglutination accompagnée d'altération du signifiant…….……. 121

II.2.3.10. Le mauvais découpage monématique des noms composés…… ……...…. 121

II.2.3.11. D'autres procédés d'altération…….……. ……..…. 121

II.2.3.11.1. La traduction …….…….……. …… 122

II.2.3.12. L'autre traduction …….…….…… 122

II.2.3.13. La polyaltération …….…….…….…….…… 123

II.2.3.14. La remotivation …….…….…….…….. 123

II.2.3.15. Les débaptisations / rebaptisations …… 125

II.2.3.16. Le retour aux toponymes « européens » …….. 125

II.3. Les spécificités syntaxiques des langues en présence à Tizi-Ouzou : cas des toponymes…….…. 126

II.3.I. La syntaxe des toponymes kabyles ……... 126

II.3.2. La syntaxe des toponymes arabes …… 127

II.3.3. Thématiques des toponymes kabyles et arabes……..…… 128

II.3.4. La syntaxe des toponymes français ……... 128

II.3.5. Thématique de la toponymie française ……... 129

CHAPITRE III : La redénomination par altération……...……..131

III.1. Méthode de présentation des toponymes altérés ……..…… 132

III.2. Des altérations évitables, d'autres inévitables ……..……... 133

III.3. Des transcripteurs aux compétences lacunaires…….……... 134

III.4. Des transcripteurs livrés à eux-mêmes ……..…….. 134

III.5. Des modes de transcription nombreux, variés et contradictoires..... 135

III.6. Les altérations évitables……..……..…… 135

III.6.1. Le mode de transcription de Carette et les altérations résultantes……. 135

III.6.1. 1. Le mode de transcription de Carette était délibérément altérant……... 136

III.6.1.2. Conséquences du mode de transcription de Carette sur l'orthographe des toponymes kabyles …….……. 137

III.6.1.2.1. L'introduction des voyelles nasales dans la représentation graphique du kabyle ……..……...……..… 137

III.6.1.2.2. Relevé de cas de nasalisations recensées……..……..... 138

III.6.1.2.2.1. La séquence graphique « an » …….……. 138

III.6.1.2.2.2. La séquence graphique « in » ……..…… 138

III.6.1.2.2.3. La séquence « ain » ……..…… 139

III.6.1.2.2.4. La séquence graphique « on » ……..…….. 140

III.6.1.2.2.5. La séquence graphique « ien » ……..……..... 140

III.6.2. Les réformes des modes de transcription : le mode de Slane et Gabeau…….. 140

III.6.2.1. Genèse du mode de Slane et Gabeau……..…….…….. 140

III.6.2.2. Un mode de transcription qui ne réforme pas en profondeur……. 141

III.6.3. Le mode de transcription de Mercier……..…… 141

III.6.4. La méconnaissance du berbère ……..…….. 142

III.6.5. D'autres ouvrages proposant des modes de transcription non consultées par nous……..…….……...……143

III.6.6. Les altérations demeurées inchangées malgré les réformes…….. 144

III.6.7. La prononciation francisée d'autres séquences graphiques……... 144

III.6.7.1. La séquence graphique « ai » au lieu de « aï » ou « ay »…..…….. 144

III.6.7.2. La séquence graphique « ait » ……..…….. 144

III.6.7.3. La séquence graphique « at » en fin de nom…….…….. 146

III.6.7.4. La séquence graphique « it » en fin de nom ……..…… 146

III.6.7.5. La séquence graphique « et » en fin de nom ……..…… 147

III.6.7.6. La séquence graphique « ert » en fin de nom ……..…..…… 147

III.6.7.7. La séquence « er » en fin de nom ……..…….……... 147

III.6.7.8. La séquence graphique « ent » ……..…… 147

III.6.7.9. La transcription du phonème [*j*] ……..……..……. 148

III.6.7.10. La semi-voyelle « w » ……..……. 148

III.6.7.11. Les toponymes se terminant par un « s » ……..…….. 148

III.6.7.12. Les confusion entre [*r*] et [ɣ] ……..…….. 148

III.6.7.13. Les confusions entre [ɣ] et [*g*] ……..……... 149

III.6.7.14. Les phonèmes [ʒ] et [ʤ] ..……..…….. 150

III.6.8. D'Autres altérations ……..…….. 150

III.6.8.1. Les toponymes atteints d'aphérèses ……..…..…… 150

III.6.8.1.1. L'aphérèse du phonème grammatical du masculin singulier…….. 150

III.6.8.1.2. L'aphérèse du phonème grammatical du masculin pluriel ……. 151

III.6.8.1.3. L'aphérèse de la lettre initiale «t» ……..……. 151

III.6.8.1.4. L'aphérèse du phonème «aâ» ……...……. 151

III.6.8.2.L'apocope ……..……..... 151

III.6.8.2.1. Les apocopes grammaticales ……..…….……... 152

III.6.8.2.2. Les apocopes touchant des éléments étymologiques……... 152

III.6.8.2.3. L'aphérèse doublée d'apocope …..…..……... 152

III.6.8.3. L'hapaxépie …….. 153

III.6.8.3.1. L'hapaxépie de voyelles……..…… 153

III.6.8.3.2. L'emphatisation et la désemphatisation inadaptées…… 153

III.6.8.3.3. L'hapaxépie des phonèmes consonantiques ……..…….. 154

III.6.8.4. La troncation …….. 154

III.6.8.5. La substitution……. 155

III.6.8.5.1. Les séquences vocaliques [ia] / [ja] et [iə] / [jə] …… 155

III.6.8.5.2. La substitution de voyelles par d'autres voyelles ……... 155

III.6.8.5.3. La substitution de phonèmes consonantiques par d'autres phonèmes consonantiques … …… 156

III.6.8.5.4. La confusion entre [s] et [z] …….…….. 157

III.6.8.5.5. La substitution par vocalisation……... 157

III.6.8.5.6. La vocalisation de [*w*] en [*u*] …….. 157

III.6.8.5.7. La substitution par consonnantisation ……..157

III.6.8.6. Les interversions ou métathèses …….……... 157

III.6.8.7. L'agglutination…….…….. 158

III.6.8.8. Les rajouts…….…….. 158

III.6.8.9.Le Mauvais découpage monématique ……..…….. 158

III.7. Les altérations inévitables …… 159

III.7.2. L'absence de voyelle n'est pas un schva…….……160

III.8. Des toponymes à altérations multiples……. 160

III.9. Des causes idéologiques derrière les altérations …… 163

III.9.1. Les autorités politiques s'impliquent dans les conclusions scientifiques….. 163

III.9.2. La francisation, éléments d'explication …… 163

III.9.3. L'arabisation ou pourquoi la France a arabisé les toponymes de Tizi-Ouzou? …. 165

III.9.3.1. La colonisation française s'appuie sur l'ingérence culturelle…… 165

III.9.3.2. Les berbérisants et les arabisants, lutte pour deux Algéries …….. 166

III.9.3.3. Les révoltes de la Kabylie sonnent la naissance de l'Algérie orientale…….. 167

III.9.3.4. L'Algérie arabo-française, un projet à la croisée de l'Egypte, de l'Amérique et de l'Empire Ottoman…….……..... 168

III.9.3.5. L'arabisation des toponymes, produit des arabisants français…… 171

III.9.3.6. L'augmentation des toponymes arabes en Kabylie…… 172

III.9.3.7. Les berbérisants ne maitrisent pas le berbère…….…… 173

III.9.4. Les toponymes arabisés de notre corpus……..…….. 174

III.9.4.1. Les arabisations morpho-syntaxiques …… 174

III.9.4.2. Les arabisations morpho-syntaxo-sémantiques…..……. 174

III.9.4.3. Les arabisations totales ……. 175

III.9.4.4. Les arabisations partielles ……. 176

III.9.4.5. L'arabisation par traduction …….. 178

III.9.4.6. L'arabisation par découpage administratif…… 178

III.9.5. Les latinisations……..……... 179

III.10. Etude synchronique et diachronique des toponymes altérés…..…… 179

III.10.1. L'étude synchronique ……. 180

III.10.2. L'étude Diachronique ……..…… 181

III.10.2.1. Des évolutions allant vers la restauration du toponyme originel…….. 181

III.10.2.2. Les évolutions sans améliorations dans la transcription…….. 182

III.10.2.2.1. La série Iwadhienne …….. 182

III.10.2.2.2. La série « At Yanni » …… 184

III.10.2.2.3. La série At-Ou-Agnenoun……. 185

CHAPITRE IV : La redénomination par débaptisation/rebaptisation…….…..…….189

IV.1. Comment s'est opérée l'introduction de toponymes français à Tizi-Ouzou ?..... 190

IV.1.1. L'occupation française, un bouleversement territorial, socio-politique et toponymique……...……..... 191

IV.1.2. La prise de possession des terres……..... 192

IV.1.3. La francisation territoriale par la loi……..... 192

IV.1.4. La détoponymisation/retoponymisation par le réaménagement du sol……. 195

IV.1.4.1. La détoponymisation/retoponymisation par redécoupage administratif…… 196

IV.1.4.2. La détoponymisation/retoponymisation par la division officielle et la division individuelle du sol……...……..... 196

IV.1.4.3. Les moyens concrets des réaménagements……..... 198

IV.1.4.3.1. Le traçage de routes et de rues……..... 198

IV.1.4.3.2. Une géométrisation accrue du territoire……..... 199

IV.1.4.3.3. L'introduction de nouvelles œuvres architecturales…… 201

IV.1.4.3.4. La place française remplace la place kabyle……... 203

IV.1.4.4. Le réaménagement du sol, ensemble d'actions vouées à l'introduction d'une territorialité française……..…….…. 204

IV.1.4.5. Cas pratique : le village colonial de Tizi-Ouzou…….. 204

IV.2. Présentation des toponymes français de Tizi-Ouzou ……... 205

IV.3. Analyse thématique des toponymes français ……..... 225

IV.4. Constats à tirer de l'analyse thématique des toponymes français/européens…… 227

IV.4.1. L'odonymie, une structure et un nom très français…….. 227

IV.4.2. Les lieux portent les noms de leurs « pacificateurs » ……... 228

IV.4.3. La thématique architecturale majoritairement générique……... 228

IV.4.4. Une odonymie au service de l'idéologie……..... 228

IV.4.5. IV.4.5. La base toponymique proche de celle de la métropole…… 229

IV.4.6. Les personnalités à majorité contemporaines et investies dans l'œuvre coloniale. ……..…….……..... 230

IV.4.7. Une toponymie moins hagionymique ……..…….…….....230

IV.4.8. Comparaison entre les thématiques coloniale et précoloniale …… 231

IV.5. Analyse syntaxique des toponymes français……..... 231

IV.5.1. Le nombre d'éléments dans les toponymes français/européens……231

IV.5.2. Les noms de rues : un fait nouveau dans la toponymie de Tizi-Ouzou…… 234

IV.5.3. La constitution grammaticale des toponymes français/européens …….……. 234

IV.7. Autres observations relevées des analyses thématique et grammaticale…….. 236

IV.7.1. Le passage sous silence de la majorité des toponymes originels …… 236

IV.7.2. La croissance toponymique française, corollaire de la croissance démographique coloniale ……..…….... 236

IV.7.3. Des places nombreuses aux appellations variées……. 238

IV.7.4. Des toponymes à référent multiple……..... 238

IV.7.5. Les clivages centre / périphérie……..... 239

IV.7.6. Le spectre linguistique élargi ……..... 240

IV.7.7. La toponymie coloniale puise aussi chez les colons ……. 240

IV.7.8. Les odonymes portent les noms de villes et de régions françaises ……... 240

IV.7.9. La redondance des toponymes ……..... 241

IV.7.10. La débaptisation/rebaptisation a également concerné la toponymie française… 241

IV.7.11. Une odonymie annonciatrice de la destination …….. 243

IV.7.12. Une toponymie de signalisation d'activité ……..... 243

IV.7.13. La population ne différentie pas les génériques odonymiques ……... 243

IV.8. Les toponymes hybrides……...…… 243

IV.9. Les doublets toponymiques ……..... 244

Conclusion ……...……..... 246

Bibliographie ……...……..... 254

Table des matières…… 263

Index des illustrations……277

Annexes……..…….281

Index des illustrations

Index des illustrations

Figure n° 1 : Frontières du département de Tizi-Ouzou en 1957 ……..… … 7

Figure n° :2, Carte de 1845 mentionnant le nom de Tizi-Ouzou…… 13

Figure n° 3: Partie de la Carte de 1846 par Carette et Warnier : Carte de l'Algérie divisée par tribus, document sur lequel figure le toponyme « La Kabylie Indépendante »…….……. …19

Figure n° 4 : partie de la carte de L. Bouffard sur laquelle nous pouvons lire « *Kabilie indépendante* »…..……..…..… 19

Figure n° 5 : carte mettant en évidence le découpage territorial de la Kabylie en 1839, avec les *Aghaliks des Amraoua* et des *Flissa*, créés par les autorités françaises, séparés du reste de la Kabylie, toujours indépendante …….……..…… 22

Figure n° 6 : partie de la carte dressée au bureau topographique d'Alger. Par Monsieur de Valdan, carte sur laquelle nous pouvons lire les annotations non-toponymiques « Sources ; Crêtes rocheuses et boisées ; Moulins ; Montagne boisée et Grande Forêt »…….……..….. 49

Figure n°7 : carte de 1830 sur laquelle figurent des doublets toponymiques antiques-contemporains…….……. 52

Figure n° : 8 ; partie de la carte de 1939 avec le toponyme *Sidi Mershal* ou *Sidi Mershal*……...…….…… 108

Figure n° 9: carte postale sur laquelle figure la redénomination par altération Ouad'Hias au lieu d'Iwadhiyene …….……... 162

Figure n° 10 : partie de la carte d'Alain Mahé produite en 2001 sur laquelle persiste la transcription altérée de Iflissen Ou Mlellil en *Iflissen Oum El Lil* ……. 178

Figure n° 11: Axe chronologique montrant l'évolution du toponyme Iwadhiyene durant la période coloniale ……..……...…….. 183

Figure n° 12 : Axe chronologique montrant l'évolution du toponyme At Yanni durant la période coloniale …….…… 185

Figure n° 13 : Axe chronologique démontrant l'évolution du toponyme At-Ou-Aguenoun…….. 186

Figure n°14 : village kabyle des montagnes typique dans lequel il n'y a pas d'alignement des rues séparant les maisons, contrairement à la figure suivante (village colonial). ..……...…..… 200

Figure n° 15 : la ville coloniale de Tizi-Ouzou dans les années 1950 avec un découpage géométrique de l'espace …….……..……. 201

Figure n° 16 : la Poste de Tizi-Ouzou (le village colonial) dans les années 1950, un bâtiment reflétant l'architecture et la culture de la France……. 202

Figure n°17 : carte de 1940 (tirée de Wikipédia) sur laquelle nous pouvons voir les la ligne Aboutville-Bertville-Aïn-Bessem-Hoche au sud de Dra el Mizan et au sud-ouest de Bouïra ……. 206

Figure n° 18 : Le toponyme Blandan, au nord-ouest de Tizi-Ouzou en 1939…….…..……. 208

Figure n° 19 : La rue d'Isly de Dellys…….…… .214

Figure n° 20 : le centre-ville de Tizi-Ouzou avec ses artères aux toponymes français…….……...……..… 217

Figure n° 19 : schéma mettant en évidence les taux de chaque

thématique des toponymes français/européens .…………………..….…….……… 214

Figure n° 20 : Les toponymes français/européens selon le nombre

d'éléments dont ils se composent ..……………………...…………………………. 217

Figure n° 21 : schéma mettant en évidence les taux de chaque thématique des toponymes
français/européens…………….…………………………………..………………... 227

Figure n° 22 : Les toponymes français/européens selon le nombre
d'éléments dont ils se composent ………………………….……….…….….….. 232

Figure n° 23: Plan de la ville de Tizi-Ouzou sur lequel nous
pouvons lire : « Route d'Alger- Boulevard du Général
de Gaulle. Elle était aussi la route de la Gare auparavant. …………..…………… 235

Figure n° 24 : L'axe Alger-Bejaïa et les toponymes français la jalonnant

et aux alentours ……………………………………………….……………..…….….. 237

Figure n° 25: Plan de la ville de Tizi-Ouzou sur lequel nous

pouvons lire : « *Route d'Alger- Boulevard du Général*

***de Gaulle,* auparavant *Route de la gare* ……………………………………..……. 242**

Rues de Paris avec des toponymes similaires à ceux de Tizi-Ouzou ………… 312-314

Annexes

I. Le corpus

Voici notre corpus, il est classé en ordre alphabétique, pour mieux ressortir les altérations orthographiques subis par les noms de lieux. Les dates sont soit selle de leur création (officielle) par arrêté, soit celle se trouvant sur le document en notre possession (carte géographique, document administratif…), ce qui ne renseigne pas sur la date de « naissance »[1] du toponyme. D'autres encore ne comportent pas de date car ils sont issus de discussions sur des forums d'échanges ou encore de cartes postales.

[1] C'est nous qui mettons entre guillemets.

Toponyme	**Année(s)**
(tala)Aïn Bou Assem	1857
Aarous	1884, 1956
Abbache	1940, 1880-1954
Abbech	1957, 1959
Abbèch	1956
Abbo	1925, 1939, 1940, 1957, 1908, 1956, 1957
Abboud	1857
Aboutville	
Abi Youssef	1940
Abid	1940
Abid Chamlal	1857
Abit Chemalade	1857
Abi-Youcef	1957, 1880-1954, 1959
Abizar	1846
Abizaz	1857
Abla	1846
Abouda Bouada	1956
Abouda Bouadda	1956
Abouda-Oufella	1884
Abourous	1857
Açammer	1846
Achellem	1857
Achelou	1857
Achelouf	1845
Achir	1845
Achnoua	1838
Achouba	1880-1954, 1940, 1956
Acif	1857
Acif Boulma	1940
Addeda	1857
Adeni	1884, 1940
Adjeba	1857
Adjissen	1845
Adoura	1857
Adrar Amellal	1956
Adrar-Amella	1956
Adroua	1838
Aeib Ennezeada	1857
Afedric	1857
Afensou	1857, 1884
Afernakou	1956
Afir	1845, 1857, 1957, 1956, 1957
Afir Imzoughen	1957, 1959
Agadir	1857
Agger Safen	1857
Aggouacha	1956
Aggounou Fourrou	1857
Agguer Safen	1857
Aghalik de Dira	1857
Aghbalou	1940, 1956, 1957
Agheriba	1857
Aghribs	1957
Agoufef	1857
Agoulmim	1956
Agoulmine	1956
Agouni Ahmed	1956
Agouni Arous	1857
Agouni Bour'Ar	1956
Agouni Bour'er	1884
Agouni Djilban	1857
Agouni Fourou	1940
Agouni Fourrou	1957
Agouni Gaghrane	1857
Agouni Gueghrane	1957
Agouni Ntsellen	1857
Agouni Tegra	1857
Agouni Tzimim	1857
Agouni tzimin	1857
Agouni-Bou-Afir	1885
Agouni-Fourou	1956
Agouni-Gueghrane	1957
Agouni-Guerghrane	1957
Agouni-Oujilbane	1884
Agount bou Reg	1857
Agoussim	1857
Aguemmoun	1884
Aguemmoun-Izem	1884, 1956
Aguemont	1845
Aguemoun	1845, 1857, 1939, 1956
Aguemoun Akkerdouch	1857
Aguemoun Aouna	1857
Aguemoun Izen	1857
Aguemoun Segsou	1857
Aguemoun-Izeme	1956
Agueni Boufal	1857

Aguni-Guerghane	1956
Ahel Akdal	1857
Ahl-El-Ksar	1956, 1957
Ahmil	1956, 1957, 1959
Aïati	1857
aiça	1846
Aicha	1846
Aidouse	1837
Aidouse Audie	1830
Aiguille	1857
Aïn	1857
Aïn Aghrabalou	1845
Aïn d'Arba	1845
Aïn el Esnam	1939
Aïn Faci	1857
Aïn Façi	1857
Aïn Méda	1845
Aïn Mouder	1940
Ain Mouder (douar de)	1975, 1954
Ain N'Sara	1940 1956
Aïn Sebt	1857
Aïn Soltan	1857
Aïn Souk el Arba	1845
Aïn Souk El Khamis	1857
Aïn Sultani	1857
Aïn Taguerodt	1845
Aïn Tasta	1939
Ain Tlàla	1857
Aïn Turk	1957
Ain-Djelfa-Ou-Kouar	1856
Ain-Hamou	1856
Ain-Saâda	
Ain-Turk	1957
Ain-Zaouia	1956, 1957
Aït Aarvan	1857
Aït Abbas	1940
Ait Abbou	1846
Aït Abou	1846
Aït Ahlène	1857
Ait Ahmed	1956, 1957
Aït Ahmed	1857
Aït Aïcha	1857, 1957
Aït Aïchem	1857
Aït Aïlem	1857
Aït Aïssa Ifred	1857

Aït Ali	1857
Aït Ali ou Harzoun	1857
Aït Ali ou Illoul	1857
Aït Ali ou Yahia	1857
Aït Alima	1857
Aït Amer	1845, 1846
Aït Ameur ou Faïd	1857
Aït Ammou	1857
Aït Andjeur	1857
Aït Anter	1857
Aït Assen	1857
Aït Ayad	1857
Aït Berièle	1857
Aït bou Adda	1857
Aït bou Youcef	1857
Ait Boumahdi	1956
Aït Boumahdi	1957
Aït Chaffa	1957
Ait Chellala	1956
Aït Chellèla	1857
Aït el Ader	1846
Aït Flik	1857
Aït Frah	1857, 1954
Ait Hag	1884
Aït Hag	1857
Aït Haggoun	1857
Aït Hallèle	1857
Ait Halli	1884
Aït Hamsi	1857
Aït Haouani	1857
Aït Hassen	1857
Ait Hellal	1956
Aït Hichem	1957
Aït Hirkleuf	1857
Aït Iatelli	1857
Aït Ifred	1857
Aït Ikhelef	1957
Aït Irguen	1857
Aït Ittouragh	1857
Aït Izidi	1857
Aït Kaïd	1857
Aït Kedâ	1846
Aït Lahcène	1940
Aït Larba	1957
Ait Larbâa-Ait Lahcène	1959

Aït Laziz	1940, 1957
Ait Lerbah	1857
Aït Lerbah	1857
Aït Maallem	1857
Aït Mahmoud	1940
Aït Manguellet	1857
Aït Mansour	1846, 1857
Aït Mansour ou Ahmed	1857
Aït Mechkanen	1857
Aït Menguellet	1857
Ait Meraou	1956
Aït Meraou	1857
Ait Messaoud	1959
Aït Messaoud	1957
Aït Mghor	1857
Ait Mimoun	1956
Aït Mimoun	1957
Aït Namara	1857
Aït ou Hammer	1857
Aït ou Kasser	1857
Ait ou Malek	1846
Ait Ouanech	1856, 1957
Aït Ouanech	1857
Aït Ouatas	1857
Aït Oujaoud	1857
Ait Oumalou	1956, 1957, 1959
Aït Oumalou	1857
Aït Ousammer	1857
Aït Ousammeur	1857
Aït Oussen	1857
Aït Saâda	1957
Ait Said	1956, 1957
Aït Sidi Salem	1857
Aït Souadia	1857
Aït Tchem	1857
Ait Toudert	1956, 1957, 1959
Ait Yacoub	1884, 1956
Aït Yahia	1857
Aït Yaïch	1857
Aït Ydir	1857
Aït Zaïm	1857
Aït Zellal	1857
Ait Zerara	1846, 1956
Aït Ziri	1857
Ait-Abbas	1880-1954, 1956

Ait-Abdelkrim	1956
Ait-Abdelmoumène	1956, 1957, 1959
Ait-Agad	1956
Ait-Aggad	1956
Ait-Aggouacha	1957
Ait-Aich	
Ait-Aicha	1956
Ait-Aissi	
Ait-Akerma	1884, 1956, 1957, 1959
Ait-Ali-Ouali	1956
Ait-Ali-Ouarzoune	1956
Ait-Ali-Ouharghzoun	1880-1954
Ait-Atelli	1884, 1954
Ait-Atsou	1956
Ait-Berdjal	1956
Ait-Bouada	1880-1954
Aït-Bou-Adda	1940
Ait-Bouaddou	1956, 1957
Ait-Bouali	1956
Ait-Bou-Ali	1956
Ait-Boumahdi	1880-1954
Ait-Bou-Slimane	1956, 1957, 1959
Ait-Bouyahia	1956
Ait-Bou-Yahia	1956
Ait-Braham	1956, 1957
Ait-Chaffa	1956, 1957, 1959
Ait-Chellala	1956
Ait-Daoud	1880-1954, 1956
Aït-El-Hadj	1940
Ait-El-Kaid	1956
Ait-Ferah	1884
Ait-Hague	1956
Ait-Hellal-des-Douala	1956
Ait-Hellal-Des-Ouadhias	1956
Ait-Helli	1956
Ait-Hessane	1956, 1957
Ait-Hichem	1956
Ait-Iddir	1956
Ait-Idir	1956
Ait-Idja	1956, 1957, 1959
Ait-Ikhelef	1880-1954, 1956, 1957
Aït-Ikhlef	1940
Ait-Ikrene	1957

Ait-Imghour	1956, 1957
Ait-Iraten-Bouadda	1884
Ait-Irathen-Ouffella	1884
Ait-Khelili	1956, 1957
Ait-Lahcene	1956
Ait-Lahcène	1957
Ait-Larbaâ	1956, 1957
Ait-Laziz	1880-1954, 1956
Ait-Lerzel	1956, 1957, 1959
Ait-Mahmoud	1956, 1957
Ait-Mansour-ou-Ahmed	1885
Ait-Meraou	1884
Ait-Mesbah	1956
Ait-Mimoun	1884, 1956
Ait-Mislaiène	1956
Ait-Mislain	1880-1954
Aït-Mislaïn	1940
Ait-Moussa-ou-Braham	1887
Ait-Ouchène	1880-1954
Ait-Oumalou	1884
Ait-Ousammeur	1884
Ait-Saada	1880-1954
Ait-Said-Ouzegane	1956
Ait-Said-Ouzeggane	1956
Ait-Said-ou-Zeggane	1884
Ait-Sait	1957
Ait-Sediadh	1956
Ait-Sellane	1880-1954, 1956
Ait-Sidi-Ahmed	1880-1954, 1956
Aït-Sidi-Ahmed-Ourdja	1940
Ait-Smath	1956
Ait-Toudert	1880-1954
Ait-Yahia	1880-1954, 1956, 1957
Aït-Yahia	1940
Ait-Zellal	1880-1954
Ait-Zerara	1957
Ait-Zouaou	1956, 1957
Akaoudj	1957, 1956, 1957
Akbil	1857, 1874
Akbils	1880-1954, 1940, 1956, 1957
Akelindja	1940
Akero Bachebasten	1857
Akerrou	1940, 1956, 1957
Akhedouch	1845
Akhelindja	1885-1954
Akkrou n'aït Hamed Amzien	1857
Akkrou Tigzirin	1857
Akmil	1892
Akril	1857
Allicheri	1845
Allulen	1857
Amalou Triqua	1857
Amaoua	1857
Amaraoua	1857
Amarou Ali	1857
Amazoul	1885
Amazoul	1857
Améraoua	1856
Ameraouas	1857
Amlouline	1940, 1874-1954
Ammal	1956, 1957
Amraoua	1838, 1845, 1846, 1869
Anich	1846
Annegah	1857
Aomar	1939, 1940, 1957, 1874-1954, 1956, 1957
Aorbel	1845
Aouggacha	1884
Aourirt Ameur ou Saïd	1857
Aourirt Ameur ou Sïd	1857
Arba	1857
Arba m'ta Boukrdjnoum	1857
Arba m'ta Boukrdjoun	1857
Arbalou	1846
Arbi	1956
Arhelou	1857
Arib	1846, 1857, 1876
Arled	1857
Arous	1857, 1956
Ascideur	1857
Asserdoun	1845
Atouch	1857
Atouchen	1857
Attaf	1874
Attouch	1957, 1856, 1957
Avroult	1845
Axebouat	1857

Ayt El Arba	1857
Azafal	1957
Azaghar	
Azazegua	1857
Azazga	1880-1954, 1939, 1940, 1957, 1959
Azazna	1884
Azebouat	1857
Azeffoun	1892, 1900, 1940
Azeffoun (douar)	1880, 1888
Azeré	1857
Azerou el Bess	1857
Azerou Mellouze	1857
Azerou Ntohour	1857
Azerout	1857
Azib M'ta Betrona	1857
Azib n'aït S. Lounis	1857
Azib Sidi Abd Rhaman	1845
Azib Ziri	1857
Azib-Zamoun	1875
Azouguine	1857
Azouza	1857
Azro	1845
Azrou	1857
Azrou Pellal	1939
Azrou Tidjer	1857
Azroun Tarat	1939
Azzib-Bou-Adda	1956, 1957, 1959
Azzouza	1874, 1880, 1954
B Khiar	1857
B. Abbas	1857
B. Abd. Allah	1846
B. Abdallah	1838
B. Aïad	1846
B. Aïci	1846
B. Amran	1846, 1857
B. Ataf	1857
B. Ayssi	1857
B. Azize	1838
B. Azzoug	1846
B. Azzouz	1846
B. Batroune	1838
B. Betroun	1857
B. bou Chaïb	1846
B. Bou Ioucef	1846
B. bou Ouaddou	1846
B. Bouaocach	1857
B. Bouchaïb	1857
B. Boudrar	1857
B. Bouioussef	1857
B. Bouyoussef	1857
B. Bourerda	1846
B. Caïd	1892
B. Djenad	1857
B. Djennâd	1846
B. Douala	1846
B. Felig	1857
B. Felik	1846
B. Ferraousen	1857
B. Fraoucen	1846
B. Ghoubri	1846
B. Grobry	1857
B. Halfoune	1838
B. Hamdoun	1846
B. Hany	1857
B. Hassein	1857
B. Hidjer	1857
B. Iahia	1846
B. Iala	1846
B. Ianni ou B. Betroun	1846
B. Idjer	1846
B. Illilten	1846
B. Illitren	1846
B. Immel	1846
B. Iraten	1846
B. Kany	1857
B. Kebila	1846
B. Khalfoun	1846, 1857
B. Khelifa	1846
B. Khelili	1846, 1857
B. Khiar	1846
B. Koufa	1838
B. Maned	1857
B. Manguelett	1838
B. Mansour	1846, 1857
B. Mansoure	1838
B. meddour	1846
B. Mellil	1846
B. Menguelat	1857
B. Mislaïra	1846

b. ou Oued Koufi	1846
B. Ouaguenoun	1857
B. Ouakkour	1846
B. Ouakoub	1857
B. Ouassif	1857
B. Ouggag	1846
B. Ouriak , Quriak ?	1857
B. Rached	1846
B. Raten	1857
B. Rbah	1846
B. Sedka B. Slyem	1857
B. Sliem	1846
B. Slyman	1857
B. Thour	1857
B. Tor	1846
B. Tôr	1846
B. Tsora	1846
B.Bou Othman	1846
B. Maaned	1846
Baboura	1837
Badjanet	1845
Banlieue de Dellys	1940
Barlia	1856
Barouta	
Barrouta	1940
Beauprêtre	1892, 1939, 1940, 1957
Bechacha	1857
Bechachi	1857
Belad Tamedegt	1857
Beld-Beni-Amrane	1856
Belias	1857
Belloua	1857, 1872, 1940
Ben Abbes	1857
Ben Abess	1876
Ben Aïcha	1892
Ben Arif	1857
Ben Bou Addou	1876
Ben Chebla	1857
Ben Daoud	1857
Ben Dris	1845
Ben Lemina	1845
Ben N Choud	1957
Ben N'Choud	1940
Ben Nchoud	1939

Ben Zerka	1845
Ben-Bou-Chaib	1874
Beni Aamran	1845
Beni Aarif	1845
Beni Aazouz	1845
Beni Aguedann	1845
Beni Aissi	1876
Beni Aïssi	1845
Beni Amran	1857, 1957
Beni Amrous	1845
Beni Arif	1884
Beni Ataf	1857
Beni bou Addou	1845, 1857
Beni bou Akkache	1857, 1940
Beni Bou Beker	1845
Beni Bou Chaïb	1845
Beni Bou Chenach	1845
Beni bou Chenacha	1857
Beni bou Chennacha	1857
Beni bou Derar	1845
Beni bou Gherdan	1857
Beni bou Gherdane	1845
Beni bou Hamza	1845
Beni Bou Mahdi	1857
Beni bou Mahdy	1845
Beni bou Mehdi	1857
Beni Bou Messaoud	1845
Beni Chenacha	1940
Beni Djennad	1845
Beni Djimah	1857
Beni Douela	1940
Beni Emdil	1845
Beni Feraoussen	1845
Beni Flig	1845
Beni Flik	1940
Beni Ghobri	1940
Beni Ghobry	1845
Beni Ghoubri	1857
Beni Griar	1845
Beni Hamsi	1845
Beni Hassein	1845
Beni Hidjeur	1845
Beni Hifjer	1857
Beni Himmel	1845
Beni Hocein	1857

Beni Ibrahim	1845, 1876
Beni Iraten	1857, 1876
Beni Ismaïl	1857
Beni Khalfoun	1845, 1857, 1876, 1956
Beni Khalifa	1845, 1857
Beni Klozaa	1857
Beni Kouffi	1940
Beni Koufi	1845, 1857
Beni Koukou	1845
Beni Krelili	1845
Beni Mahmoud	1857
Beni Mancour	1857, 1876
Beni Maned	1940
Beni Manguelate	1845
Beni Mansour	1837, 1845, 1886, 1939, 1940
Béni Mansour	1900
Beni Matas	1845
beni Mechtoum	1857
Beni Mekla	1940
Beni Mendas	1845
Beni Mendès	1940
Beni Menguellet	1874, 1880-1954, 1940, 1956
Beni Mesbah	1857
Beni Meslaïn	1857
Beni Mimoun	1845, 1857, 1876
Beni Mohali	1845
Beni Mouça	1857
Beni Moussa	1857
Beni Ouafnoun	1845
Beni Ouaghenoun	1876
Beni Ouaguenoun	1857
Beni Ouarzoun	1845
Beni Ouassif	1845, 1857
Beni Oudzan	1845
Beni Rached	1874
Beni Raten	1845, 1857
Beni Regann	1845
Beni Rehouna	1845
Beni Saad	1857
Beni Sedeka	1845
Beni Sedka	1857
Beni Smayl	1845
Beni Tabarourt	1857

Beni Thour	1845, 1940
Beni Yaïa	1845
Beni Yakhor	1845
Beni Yanni	1845
Beni Yenni	1940
Beni Zellal	1845
Beni Zikki	1857, 1940
Beni Zmenzer	1857, 1956
Beni-Ahmed	1874
Beni-Aici	1869
Beni-Aissi	1872, 1879, 1884
Beni-Aïssi	1940
Beni-Amadouche	1856
Beni-Amran	1869, 1875, 1956, 1957
Béni-Arif	1887
Beni-Attaf	1874
Beni-Attafs	1880
Beni-Beni-Yahyia	1880
Beni-Betrouna	1869, 1956
Beni-Bou-Addou	1874-1954
Beni-Bou-Akkach	1874, 1880
Beni-Bou-Chaib	1874
Beni-Bou-Chebla	1874
Beni-Bou-Chenacha	1874, 1956
Beni-Bou-Drar	1874
Beni-Bou-Drer	1880
Beni-Bou-Youcef	1874
Beni-chenacha	1889, 1957
Beni-Chennacha	1875
Beni-Djad	1857
Beni-Djenaad	1874
Beni-Djennad	**1869**
Beni-Djennad de l'Est	1874
Beni-Djennad de l'Ouest	1874
Beni-Djennad-El-Bahr	1880
Beni-Djennad-El-Behar	1874
Beni-Djennad-El-Cheurg	1880, 1888
Beni-Djennad-El-Ghorb	1880
Beni-Douala	1869, 1956, 1957
Beni-Douala-Ou-Malou	1872
Beni-Flik	1874, 18 801 954, 1956
Beni-Flit	**1956**
Beni-Fraoucen	1869, 1874, 1885

Beni-Ghobri	1880-1954, 1956
Beni-Ghorbi	1869, 1874, 1880-1954
Beni-Hacel	1874
Beni-Hassain	1874, 1880
Beni-Idjer	1874, 1880
Beni-Idjer-Djebel	1874
Beni-Idjer-Sahel	1880
Beni-Illilten	1880
Beni-Iraten	1874
Beni-Iraten ou Fella	1880
Beni-Iraten-Bou-Adda	1880
Beni-Irguen	1874
Beni-Itourar	1874
Beni-Ittouragh	1874
Beni-Ittourar	1880
Beni-Khalfoun	1871, 1875, 1940
Beni-Khalifa	1879
Beni-Khelifa	1869
Beni-Khélifa	1875
Beni-Khelil	1869
Beni-Khelili	1874, 1940
Beni-Kouffi	1880-1954, 1956, 1957, 1959
Beni-Mahmed	1956
Beni-Mahmoud	1884
Beni-Mahoud	1879
Beni-Maned	1888
Beni-Manguellet	1957, 1959
Beni-Mansour	1956
Beni-Mekla	1871, 1954
Beni-Mendes	1957
Beni-Mendès	1874 – 1954, 1956
Beni Ouarguenoun	1847
Beni-Ouacif	1880
Beni-Ouaguenoun	1869
Beni-Ouassif	1874, 1880
Beni-ou-Chaib	1880
Beni-Raten	1869
Beni-Raten ou Fella	1874
Beni-Raten-Bou-Adda	1874
Beni-Sedka	1880
Beni-Sedka-Chenacha	1874, 1880
Beni-Sedka-Ogdal	1874, 1880
Beni-Slyem	1940, 1869, 1884
Beni-Thour	1859, 1956

Beni Tôr	1847
Beni-Yahia	1874
Beni-Yanni	1874
beni-Yenni	1880, 1956, 1959
Beni-Ziki	1874, 1880
Beni-Zikki	1880-1954, 1874
Beni-Zmenger	1872
Beni-Zmenzer	1869, 1956
Ben-N'choud	1865
Benni Ianni	1857
Benni-Yenni	1957
Bertville	
Berkeïs	1857
Berricha	1956, 1957
Betrona	1857
Betrouna	1932, 1940, 1956, 1957
Bétrouna	1875
Bezzit	1957, 1856, 1957
Bicher	1846
Bilharir	1845
Bir Rebalou	1857, 1874, 1876
Bir-Rebalou	1859
Bit Marabout	1857
Bite Marbout	1845
Blad-	1875
Blandan	1939
Boanda	1845
Boghni	1886, 1939, 1940, 1957, 1921, 1957
Boghni (Centre)	1921
Bois de Tineri	1857
Bois-Sacré	1875, 1884
Bokni	1857, 1876
Bordj Bou Reni	1847
Bord Menaiel	1939
Bordj (Tigisis)	1838
Bordj Boghni	1857, 1876, 1892
Bordj Bouira	1857
Bordj Caïd	1886
Bordj de Bogni	1874
Bordj el Arib	1857, 1874, 1876
Bordj el Graroub	1845
Bordj el Karoub	1857, 1876
Bordj El Kreroub	1857
Bordj Guislène	1857

Bordj Hamza	1845, 1874
Bordj Menaïal	1845
Bordj Menaiel	1857
Bordj Ménaiel	1875, 1956, 1957
Bordj Menaïel	1857, 1876, 1940, 1957
Bordj Sebaou	1845, 1857, 1874, 1876, 1892, 1939
Bordj Souary	1857
Bordj Tedlès	1892
Bordj Tiela	1857, 1876
Bordj Tiziouzou	1845, 1857
Bordj-Ménaiel	1956, 1959
Bou Aazem	1857
Bou Adenan	1857
Bou Aïber	1857
Bou Alem	1857
Bou Alloul	1845
Bou Annen	1857
Bou Aoun	1857
Bou Arfa	1857
Bou Atelli	1857
Bou Aziz	1845
Bou Chaïb	1940
Bou Cheukfa	1845
Bou Dafel	1857
Bou Djellil	1857
Bou Djiha	1857
Bou Hamdoun	1857
Bou Hamza	1892
Bou Hini	1857
Bou hinoun	1857
Bou Iadif	1857
Bou Idreren	1857
Bou Ighzer	1959
Bou Khalfa	1857, 1939
Bou Kiessa	1857
Bou Koukouberin	1857
Bou Mahni	1940
Bou Mandass	1857
Bou Mansour	1857
Bou Messaoud	1857
Bou Nouah	1857
Bou Nouh	1957, 1956, 1957
Bou Sellam	1892
Bou Tchour	1857
Bou Yousefen	1857
Bou Zian	1857
Bouabderrahmane	1880-1954, 1957, 1956
Bouada	1846
Bou-Addou	1940
Bouakkache	1956, 1957, 1959
Bou-Assem	1856, 1957
Bouberac	1875
Bouberak	1954
Bou-Berak	1940, 1957
Boubezrag	1846
Boubhir	1845
Bouchiba	1845
Bouçouar	1956, 1957
Bou-Derbala	1875
Bouderballa	1956, 1957
Boudjelili	1845
Boudjima	1957, 1956, 1957
Bougdoura	1845, 1884
Bouhabachou	1956
Bouhinoun	1957, 1956, 1957
Bou-Ighzer	1874-1954, 1956, 1957
Bouira	1886, 1939, 1956, 1957, 1959
Bouïra	1940, 1957
Boukenaffou	1956
Bou-Khalfa	1875
Boukram	1956
Boulevard Beauprêtre	
Boulevard Emile Rolland	
Boulevard Thiers	
Boulmaïs	1857
Bou-Mahni	1874-1954, 1956, 1957, 1959
Bou Reni	1847
Boumerdes	1857
Boumerdès	1956
Bou-Merdès	1956
Bou-Namane	1959, 1856, 1957
Bounedjdamen	1845
Bou-Nouh	1940, 1954, 1874-1954, 1956, 1957
Bou-Phaima	1875
Bour	1857
Bou-Reni	1846

Bourg Hamza	1830
Bourgradje	1845
Bourinen	1830, 1837
Bousguen	1956
Bousmahel	1956
Bou-Smahel	1956
Boussoak	1845
Boussouar	
Bouthouil	1857
Boutoudjen	1857
Bouyousfene	1954, 1957
Bou-Zahrir	1887
Bouzeudra	1857
Bouzeurdani	1857
Burg taburuptus	1830
Burgh	1837
Callah	1830
Callah ou Ghozlan	1837
Camp de Maréchal	1957
Camp du Maréchal	1884, 1875, 1884, 1956, 1957, 1959
Camp-du-Maréchal	1889, 1940
Cant. Des Teurfa	1940
Cant. Guious	1940
Cap Bengout	1900
Cap Bengut	1845, 1857, 1874, 1876, 1939
Cap Carbon	1837
Cap Corbelin	1845, 1857, 1874, 1876, 1892, 1900
Cap Djinet	1838, 1845, 1874, 1875, 1957
Cap Sigli	1837, 1857, 1892
Cap Sigly	1876, 1900
Cap Tedles	1838, 1857, 1876
Cap Tedlès	1845, 1892, 1900
Caserne d'erlon	
Cassir	1837
Centre Beauprêtre	1954
Chabat el Aameur	1845
Chabat El Ameur	1857
Chabat-Lakser	1856
Chabet Bou Zian	1857
Chabet el Ameur	1939, 1956, 1957
Chabet-Beni-Khalifat	1856
Chabet-el-Ameur	1940, 1881, 1954, 1957

Chabet-Safsaf	1856
Chabet-Sidi-Ben-Assenat	1856
Chabet-Tereschout	1856
Chabet-Tergès	1856
Chaine des Biban	1900
Chaoufa	1857
Charagrag	1845
Chdellah	1830, 1837
Chebabra	1857
Chebel	1857
Chebet	1892
Cheikhat Herdes	1846
Chender	1856, 1957
Cheraioua	1956
Cherfa	1845, 1857, 1876
Cherfa	1846
Cherfa Baharin	1857, 1876
Cheriki	1940
Cherouia	1956
Cherrioua	1884
Cheurfa	1857, 1957
Cheurfa [Bouira]	1956
Cheurfa [de Dra-El-Mizan]	1874-1954, **[--]**
Cheurfa [de Tizi6ouzou]	1957, **[6]**
Cheurfa [Tigzirt]	1956
Cheurfa [Tizi N'Tléta]	1956, **[ ]**
Chfeurr	1857
Chouarik	1845
Chrub Ouchrub	1837
Churfah	1838
Churffah	1830, 1837
Cité des Genets	
Cité Weinmann	
Col de Dra el Khemis	1939
Col de Tirouda	1857, 1939
Commoda	1857
Commune d'Azeffoun	1956
Coudiat Fekeren	1857
Dachera bizerha	1845
Defilé	1845
Delhys	1845
Dellis	1846
Dellys	1837, 1857, 1876, 1900, 1940, 1957,

	1854, 1956, 1957
Dellys (Rusucurru)	1838
Dellys ou Teddelles	1830
Derounen	1846
Dhonz m'ta Beni Maned	1845
District de Dellys	1859
Dj Adrar Ez-Zan	1846
Dj Azlah	1846
Dj Bouzit	1846
Dj Djerdjer	1846
Dj el Kheba	1846
Dj El Khemis	1846
Dj Mermouna , Mesmouna ?	1846
Dj Serrar	1846
Dj Tamgout	1846
Djaboub	1857
Djafra	1846
Djama Tourith	1957
Djamma	1845
Djebabrah	1857
Djebara	1857
Djebel Aguemountaïda	1845
Djebel Aïssa Mimoun	1940
Djebel Akaba	1837
Djebel Amrous	1845
Djebel Azouguan	1845
Djebel Ben Dris	1845
Djebel beni Djinet	1874
Djebel Beni Fenaya	1845
Djebel Beni Hidjeur	1845
Djebel Beni Yaia	1845
Djebel bou Ifrag	1857
Djebel Diea	1886
Djebel Dira	1857
Djebel Djedda	1857
Djebel Dzan	1857
Djebel Ferrha	1857, 1876
Djebel Hadjer	1857
Djebel Haraza	1886
Djebel Jurjura	1830, 1837, 1838, 1845, 1846, 1857, 1874, 1876, 1886
Djebel Jurjura (Ferratus Mons)	1838
Djebel Koukou	1838
Djebel Maghris	1857
	1845
Djebel Mimoun	1845
Djebel Missoura	1857
Djebel Ouabann	1845
Djebel Ouennougha	1857
Djebel Souanna	1845
Djebel Souk el Arba	1845
Djebel Taffaut	1876
Djebel Tamagout	1845
Djebel Tarf	1857
Djebel Tifilkout	1845
Djebel Tigrinn	1845
Djebel Tiguerourda	1845
Djebel Tikilsa	1845
Djebel Toudja	1857
Djebel Trouna	1857
Djebel Zamorah	1845
Djebel Zann	1845
Djebel-Aissa-Mimoun	
Djebila	1845
Djedi Menguellet	1857
Djedida	1886
Djema Balloul	1857
Djema bou Sahel	1857
Djema bou Zikki	1857
Djema Boubehir	1857
Djema Boubeluc	1857
Djema el Abbès	1857
Djema Godda	1857
Djema Guerinou	1857
Djema Lekla	1857
Djema M'ta Betrona	1857
Djema Mechelou	1857
Djema Mhamed el hadj	1857
Djema Sahridj	1857
Djema Si Ahmed Amokran	1857
Djema tizit	1857
Djemaa Saharidj	
Djemaa Skrara	1845
Djemàa-Saharidj	1887
Djemma	1845
Djemma Sahridj	1845
Djemmaous	1845

Djenad	1940
Djennad	1880-1954
Djeralin	1846
Djerrah	1845
Djinet	1876, 1940, 1957
Djinet cap Bengut	1892
Djinet ou Cap Djinet	1932
Djlela	1857
Djouama el Abed	1857
Djrdjer	1846
Djurdjura	1857, 1940
Djurdjura (commune mixte de)	1880
Djurjura	1900
Douar Beni-chenacha	1954, 1956, 1959
Douar Bouberac	1875
Douar de Rouafa	1873-1954, 1956, 1957
Douar Ouled-Aissa	1954
Douela	1879
Douéla	1857, 1884
Douéla Amalou	1857
Douéla Ousammeur	1857
Dous	1940
Dra Ben Kedda	1875
Dra Ben Keddar	1932
Dra el Arba	1892
Dra el Atach	1845, 1857
Dra el Hamar	1837
Dra el Mizan	1886, 1892, 1957
Dra el Mizane	1939
Dra. b Khedda	1940
Dra-Ben-Kedda	1875
dra-Ben-Khedda	1879
Dra-Berrouta	1940
Dra-El-Attach	1856
Dra-el-Mizan	1940, 1870, 1875, 1957
Dra-El-Mizan Centre	1954
Drah ben Khedda	1857
Drah Diallalen	1857
Drah el Mizan	1857, 1876
Drah Gueramelal	1857
Dra-Kerrouche	1856
Dra-Ktous	1856
Dra-Takeps	1856

Dre el Mizan	1900
Dreaât	1838, 1846
Eabzelinen	1857
Echeddal	1857
Echeddala	1845
Edghagh Amellèle	1857
Egreb	1857
El Achir	1886
El Adjiba	1957
El Adou (Sida)	1838
El Adouah	1837
El Amar	1845
El Arba m'ta Bi Messaoud	1845
El Arbi	1845
El Arbil	1845
El Bahalil	1846
El Baïra	1857
El Balhil	1845
El Bethom	1857
El Bizan	1845
El Cornéo	1845
El Djebaïlia	1846
El Esnam	1892, 1957
El Ghous	1857
El Hame	1845
El Hamis	1857
El Hara ou Rgan	1857
El Kahoua	1845
El Kantara	1857
El Kerr	1845
El Khoubès	1857
El Ma Hammama	1857
El Madjel	1845
El Mansoura	1846
El Mesloub	1857
El Misser	1956
El Oued Ia	1845
El Ras Defah	1857
El Sibt m'ta Tamazalet	1845
El T'nin	1940, 1957
El Telala de Ben Djellal	1876
El Tnin	1845
El Twin	1932
El-Adjiba	1940, 1856, 1957

El-Djedian	1878
El-Esnam	1940, 1856, 1957
El-Ghrous	1887
El-Gious	1954
El-Guious	1871
El-Isseri	1956, 1957
Elklaa	1956
El-Klaa	1940
El-Klàa	1956
Elma Besry	1957
Elma Mbesri	1857
Elma-Ghechtoum	1956
Elma-Guechtoum	1957, 1959
El-Mesloub	1887
El-Micer	1884
El-Misser	1940
El-Oued	1957
El-Ouidan	1871
Erboub	1857
Erih Ehiouch	1857
Erili Ekiouch	1857
Erouka	1857
Errich	1940
Errich (douar)	1956
Erxah	1857, 1876
Erzah	1857
Esdelen	1857
Et Thaïa	1857
Et-Tnin	1939
Fdala	1846
Fedj el Hammara	1857
Felleh (défilé	1845
Fenaya	1857, 1876
Feraoussen	1845
Ferdioua	1857
Fermes	1940
Ferracha	1846
Fiban	1830
Figha	1857
Filikhi	1857
Fiouan	1857
Flicet el Bahar	1846
Flisah	1838
Flissa	1940
Flissas-M'zala	1885

Flissat	1857, 1876
Flisset El Bahar	1857
Flisset el Mellil	1847
Flisset El Ra'Hr	1845
Flisset oum El Lil	1857
Flisset Um Djfbel	1845
Flisset-El-Bahr	1874, 1880
Flisset-El-Behar	1874
Fontaine Djema Bou Chen	1857
Fort Hamza	1837
Fort L'Empereur	
Fort Napoléon	1857, 1876
Fort Napoléon	
Fort National	1874, 1886, 1900, 1939, 1940, 1957
Fort-National	1940, 1871, 1956, 1957, 1959
Foukkous n'aït Slimane	1857
Fraction Bordj-Sebaou	
Fraoucen	1857, 1932, 1940
Freha	1939
Fréha	1940, 1940, 1957
Friha	1857
Frikat	1940, 1874-1954, 1956, 1957, 1959
Frouesin	1838
Fuala	1874
Galah	1845
Galaxia	1830
Gantour	1845
Gaouaoua	1845
Garibi	1857
Gherboula	1874
Ghrili Monla	1845
Gorouma	1838
Gouribessa	1845
Grande Kabylie	1957
Grande-Kabylie	1956
Grima	1884
Grisada	1957
Guechtola	1846
Guechtoula	1871
Guechtoulas	1857
Guecretoula	1845
Guelter Zerga	1939
Guelt-Zerga	1859

Gueraba	1876
Guerouma	1956, 1957, 1959
Guious	1846
Guisnaguen	1876
Guynemer	1940, 1954
Haclmeudja	1857
Haddaden	1857
Hadjar-Ain-Nouna	1856
Hadjar-Ben Ahmed	1856
Haïdouch	1857
Haïzert	1940
Haklemeudja	1857
Halia	1845
Hallouan	1857
Halloufa	1876
Halouane	1957
Hameau Cap Djinet	1954
Hamed	1845
Hameziouin	1845
Hamid	1838
Hammam	1857
Hammam Ksenna	1892
Haouch Belkadi	1856
Haouch Ben-Djebil	1856
Haouch Boumerdès	1856
Haouch Legata	1838
Haouch-Beni-Amran	1856
Haouch-Beni-Hamza	1856
Haouch-Hameur-Focani	1856
Haouch-Ouled-Boudar	1856
Haouchs Tayeb-Ben-Challal	1856
Hara ou Rgan	1857
Harchaoua	1845, 1940, 1871, 1888
Hassenaoua	1857
Haussonvillers	1940
Haussonvillier	1884, 1939
Haussonvilliers	1957, 1887, 1957
Haussonvilliers(s)	
Haut-Sébaou	1880-1954, 1889, 1940
Haut-Sebaou (commune mixte de)	1880
Heïdzer (Tamgout)	1857
Hel El Hamra	1846
Hetindja	1845
Hicet El Bahar Iksilen	1846
Hidilja	1857
Hidjila	1857
Himmel	1845
HLM Les palmiers	
HLM Naegelen	
Hopital naegelen à tizi ouzou	
Hora	1857
Horace Vernet	1939, 1956, 1957
Horace-Vernet	1940, 1908, 1957
Iacouren	1857
Iamziouene	1957, 1959
Iamziouène	1956
Iazzouzen	1857, 1884
Iazzouzène	1888, 1940
Iazzouzène (Azouza) (douar d'Azeffoun)	1880-1954, 1956,
Ibaharizène	1940
Ibahlal	1956
Ibahled	1857
Ibahrizène	1880-1954, 1956
Ibdassen	1956, 1957, 1959
Iberber	1857
Ibkarene	1957
Iboudrarene	1957, 1959
Iboudrarène	1880-1954, 1940, 1956
Ichardiouène-Ou Fellah	1940
Ichardiouène-Oufella	1956
Icher kaïen	1857
Icherdiouen bou Hadda	1857
Icherdiouèn Oufella	1857
Icherdiouène bou Hadda	1857
Icheriden	1940
Icheridène	1939
Icherridène	1956
Icherridhen	1884
Idjermenane	1956, 1957, 1959
Idjeur	1880-1954, 1940, 1956, 1957
Ifiahra	1845
Iffiga	1874
Iffighra	1845
Ifigha-Ait-Issad	1880-1954
Iflissen	1880-1954, 1899, 1940, 1956

Ifnaien	1857, 1884, 1956
Ifnaïen	1857
Ifren bou Anon	1857
Ifri Izgaren	1857
Igarizen	1857
Igharbien	1857
Ighil Arba	1857
Ighil Atman	1857
Ighil Boghni	1857
Ighil bou Anou	1857
Ighil Bouzerou	1857, 1940, 1957, 1856, 1957
Ighil Dzioua	1857
Ighil el Mohamed	1857
Ighil en Sidi bel Kassem	1857
Ighil en Tchila	1857
Ighil Firas	1857
Ighil Ftah	1857
Ighil Guechia	1857
Ighil Guedmimen	1857
Ighil Guefri	1857, 1959
Ighil Guezla	1857
Ighil Guiad	1857
Ighil Guiken	1857
Ighil Igoulmimen	1857
Ighil M'bil	1857
Ighil Mahni	1957
Ighil Mefreud	1857
Ighil Mhêba	1857
Ighil N'Chila	1880-1954
Ighil N'Gara	1857
Ighil ou Mechdal	1857
Ighil ou Moula	1857
Ighil ou Redja	1857
Ighil Sedda	1857
Ighil Smed	1857
Ighil Tazert	1857
Ighil Tiguemounine	1880-1954, 1940, 1956
Ighil Tizi	1857
Ighil-Bouamas	1880-1954
Ighil-Bouguenni	1874-1954
Ighil-Bouzerrou	1956
Ighil-Ghèfri	1956
Ighil-Igoulmimène	1956
Ighil-Imoula	1874-1954, 1956
Ighil-Mahni	1856, 1957
Ighil-Mimoun	1880-1954, 1956
Ighil-Nait-Chila	1956
Ighil-Ou-Moula	1871
Ighilt Essiouan	1857
Ighilt m'ta Assassi	1857
Ighilt Oberouak	1857
Ighilt Sguaren	1857
Ighiltmèle	1857
Ighoufaf	1880-1954
Ighounam Ameur	1956
Ighounameur	1957
Ighril	1845
Ighril Mahmed	1845
Ighrit bou Hammas	1845
Ighzer	1857
Ighzer Arled	1857
Ighzer bou Aïmer	1857
Ighzer bou Mezzal	1857
Ighzer el Haddaden	1857
Ighzer el Mhara	1857
Ighzer Faoun	1857
Ighzer Fessou	1857
Ighzer Gefran ou Sagou	1857
Ighzer Halouan	1857
Ighzer Insann	1857
Ighzer iouadhiin	1857
Ighzer Lakroub	1857
Ighzer Mehaartou	1857
Ighzer n'aït Andès	1857
Ighzer Nsouit	1857
Ighzer Ourbalou	1857
Ighzer Tamzers	1857
Ighzer Tareh	1857
Igoufaf	1956
Igoufef	1857
Igoujdal	1956, 1959
Igoulfan	1857
Igounam	1857
Igounan	1884
Iguerguedmimène	1880-1954
Iguerraoun	1857
Ihadriin	1956
Ihrouch Nakel	1838
Ikalfounen	1857

Ikarrouïen	1857
Ikerbène Taabourht	1857
Ikerbène Taabourth	1857
Ikhalouiene	1957
Ikhelidjène	1954
Ikhelijen	1884
Ikhelouen	1956
Ikhouchalen	1857
Ikoussa	1957
Il Macen	1880
Ile Pisan	1837
Illilten	1874, 1880-1954, 1940
Illoula	1846, 1857, 1876
Illoula Ou Malou	1857, 1940, 1974
Illoula-Ou-Malou	1880-1954
Illoulen	1845
Iloula-ou-Malou	1880-1954, 1874, 1957
Imainceren	1884
Imaïseren	1857
Imeghraussen	1845
Imeralen	1857
Imesdourar	1956, 1957
Imessouhal	1957
Imlikchen	1956, 1957
Imnéa	1857
Imoula	1845
Inchloua	1838
Inesman	1940
Inet Aggouan	1857
Inet Ali	1857
Iouggana	1857
Iouhaianen	1857
Ir'alen	1880-1954
Ir'il en-Tazart	1884
Ir'il-Bouh'amama	1884, -
Ir'il-Ghefri	1884
Iralen	1956
Iraten Ou Sammeur	1940
Iraten Oumalou	1940
Irdjen	1884, 1956, 1957, 1959
Iril Ameur	1956
Iril Bou Rioul	1956, 1957
Iril Bouchene	1956

Iril N'Zerouine	1957
Iril ou Mella	1857
Iril-en-Tiguemmounine	1884
Iril-Nait Tziboua	1957
Iril-Nzekri	1874, 1880
Isahnounen	1884
Issahnounene	1959
Issahnounène	1880-1954, 1956
Isser	1859
Isser	1940, 1957
Isser Cheraga	1876
Isser El Ouïdan	1940
Isserbourg	1875, 1939, 1940
Isser-El-Ouidan	1875
Isseria	1838
Issers (les, commune des)	1875
Issers-Gherbi	1859
Isserville	1875
Isserville Les Issers	1956, 1957
Isserville-Les Issers	1954
Isserville-les-Issers	1940, 1956, 1956, 1957
Itchir	1956, 1957, 1959
Ittourar	1880-1954, 1940
Izerazen	1940
Izerouil	1956
Jurjura	1846, 1892
Kabaïles	1857, 1876
Kabilie Indépendante	1845, 1857
kabylie	1874
Kaf el Amar	1957
Kaf-Aogab	1875
Kafiritjala	1857
Kahra	1957
Kala	1846, 1857
Kalet-ex-Zit	1846
Kalifat de Bouïra	1857
Kamis Bir Sillam	1845
Karboucha	1857
Kasba	1857
Kebilas	1857
Kef Aogab	1884
Kef Tarkant	1857
Keggar	1857
Kemesch	1857

Kerouch	1857
Kerrouch	1857
Khachna	1956
Khachna el Djebel	1940
Khachna-El-Djebel	1956
Khachnas	1859
Khachnas-El-Djebel	1875, 1956
Khalifat de Bouira	1876
Khalifat des Beni Soliman	1876
Khamis m'ta Maalka	1845
Kherrabcha	1846
Khorza	1857, 1876
Khouriiez	1857
Klainnah	1857, 1876
Klaïnnah	1876
Kof Radjela	1857
Koléa	1939
Kolla	1845
Kouanin	1875, 1940, 1957
Kouanine	1954
Kouba Aourin	1857
Koubba Si Ali	1857
Koudiat-Kriam-Salam	1856
Koudiat-Tik-Boubin	1865
Kouffi	1874-1954
Koukon	1830, 1837
Koukou	1838, 1857
Koukou (Badil Sive Bida Colonia)	1838
Kouriet	1940, 1956, 1957
Krachna	1956
Ksenna	1846
Ksour ed Déta	1857
Kuebouch	1845
Kuelâa	1857
L'Abreuvoir	Années 1950
L'Allée des Platanes	Années 1950
L'Allée du phare	Années 1950
L'arbre de la victoire	Années 1950
L'Avenue / Le Boulevard du Général de Gaulle	Années 1950
L'Avenue de la Gare	Années 1950

L'Avenue Ferdinand-Aillaud : à Tizi-Ouzou,	Années 1950
L'Eau du Lac	Années 1950
L'Ecole communale	Années 1950
L'école communale des filles	Années 1950
L'école de la poterie	Années 1950
L'école des filles	Années 1950
L'école des garçons	Années 1950
L'école des garçons Gambetta	Années 1950
L'école des tapis	Années 1950
L'Eglise	
L'Eglise l'Immaculée Conception	Années 1950
L'église	Années 1950
L'église Sainte-Eustache	Années 1950
L'hôpital	Années 1950
L'hopital sainte eugénie à michelet	Années 1950
L'hopital Sainte-Eugénie	Années 1950
L'hôtel Antoine	Années 1950
L'hôtel beau rivage	Années 1950
L'hotêl de la colonie	Années 1950
L'hôtel de la grande rue	Années 1950
L'hôtel de la poste	Années 1950
L'hôtel de ville	Années 1950
L'hôtel des étrangers	Années 1950
L'hôtel des touristes	Années 1950
L'Hôtel du Marché	Années 1950
L'hôtel Lambert	Années 1950
L'hôtel transatlantique	Années 1950
L'infirmerie indigène	Années 1950
La caserne d'Erlon	Années 1950
La caserne Drouet d'Erlon	Années 1950
La caserne Ruillères	Années 1950
La caserne Voirol / Warolles	Années 1950
La chapelle	Années 1950
La clinique Poinson	Années 1950
La cité administrative	Années 1950
La cité des genêts	Années 1950

La cité évolutive (2)	Années 1950
La Crête	Années 1950
La Fontaine Fraîche	Années 1950
La Gare	Années 1950
La Gendarmerie	Années 1950
La Grande Place	Années 1950
La Grande Rue	Années 1950
La Grande Rue Arabe	Années 1950
La haute ville	Années 1950
La justice de paix	Années 1950
La Kabylie Indépendante	1845
La main aux juifs	Années 1950
La Mairie	Années 1950
La maison de santé	Années 1950
La mission Rolland	Années 1950
La Mosquée	Années 1950
La pépinière	Années 1950
La petite gare	Années 1950
La Place	Années 1950
La place de l'église (xn)	Années 1950
La Place de la Gendarmerie (xn)	Années 1950
La place de la République	Années 1950
La Place du Marché (xn)	Années 1950
La Place du Maréchal Foch	Années 1950
La Place du Square	Années 1950
La pointe des blagueurs	Années 1950
La Porte d'Alger	Années 1950
La Porte d'Austerlitz	Années 1950
La Porte de la Marine	Années 1950
La Poste	Années 1950
La prison civile	Années 1950
La Route d'Alger	Années 1950
La route de Fort-National	Années 1950
La route du cimetière	Années 1950
La route de la gare	Années 1950
La Rue / l'avenue de la Poste	Années 1950
La rue Alsace-Lorraine	Années 1950
La Rue Bugeaud	Années 1950
La Rue Cayrol	Années 1950
La Rue Centrale	Années 1950
La Rue Courbet	Années 1950

La Rue d'Aumale	Années 1950
La Rue d'Isly	Années 1950
La Rue d'Orléans	Années 1950
La rue de l'église	Années 1950
La Rue de la Basilique	Années 1950
La Rue de la Charité	Années 1950
La Rue de la Colonie, des Colonies	Années 1950
La Rue de la Lyre	Années 1950
La Rue de la Paix	Années 1950
La rue de la Pépinière :	Années 1950
La rue de la poste	Années 1950
La Rue des Colonies, Rue de la colonie	Années 1950
La rue des écoles	Années 1950
La rue des fonctionnaires	Années 1950
La rue du centre	Années 1950
La Rue du Lieutenant Roumieux	Années 1950
La rue du marché	Années 1950
La Rue du Maréchal Randon	Années 1950
La Rue du Stand	Années 1950
La Rue Ferdinand Aillaud	Années 1950
La rue ferdinand allaud actuellement c abane ramdane	Années 1950
La Rue Fourchauld	Années 1950
La Rue Gambetta	Années 1950
La Rue Hanoteau	Années 1950
La Rue Haute ville	Années 1950
La Rue Henry Jouine , Jouyne	Années 1950
La Rue Malakoff	Années 1950
La Rue Militaire	Années 1950
La Rue Montpensier	Années 1950
La Rue Poissonnier	Années 1950
La Rue Principale	Années 1950
La Rue Randon	Années 1950
La Rue René Caillé	Années 1950
La rue République	Années 1950
La Rue Sadi Carnot	Années 1950
La Rue Saint Eustache	Années 1950
La rue Salcédo	Années 1950
La Rue Victor Hugo	Années 1950
La salle bousquet	Années 1950
La sous-préfecture	Années 1950

Lakredidja	Années 1950
Laouari n'aït Bougma	Années 1950
Laouenser	Années 1950
Lapdiaou Rapidi	Années 1950
Laperrine	Années 1950
L'avenue de la gare	Années 1950
Le bazar à cinq sous	Années 1950
Le Boulevard de la République	Années 1950
Le Boulevard de la République, L'avenue de la République	Années 1950
Le Boulevard du Général de Gaulle	Années 1950
Le boulevard sud	Années 1950
Le café de la gare	Années 1950
Le camp militaire	Années 1950
Le Centre Clémenceau	Années 1950
Le centre de santé	Années 1950
Le cercle militaire	Années 1950
Le cinéma mondial	Années 1950
Le collège Jésus-Marie	Années 1950
Le Dira	Années 1950
Le Fort Turc	Années 1950
Le grand hôtel	Années 1950
Le grand hôtel Sénéca	Années 1950
Le Grand Hôtel Suisse Africaine	Années 1950
Le groupe scolaire	Années 1950
Le jardin	Années 1950
Le lavoir	Années 1950
Le lotissement	Années 1950
Le Marché	Années 1950
Le marché couvert	Années 1950
Le Monument aux Morts	Années 1950
Le monument aux morts alsaciens et lorrains	Années 1950
Le monument aux morts pour la Patrie	Années 1950
Le parc à bestiaux	Années 1950
Le Pont	Années 1950
Le pont de Bougie	Années 1950
Le pont de Rébéval	Années 1950
Le port maure	Années 1950
Le Quartier Bray	Années 1950
Le Quartier des Jardin	Années 1950
Le Rocher du Cardinal	Années 1950

Le rocher du Cardinal : (p156) à dellys	Années 1950
Le Square	Années 1950
Le square georges clémenceau	Années 1950
Le stade Arsène Weinmann	Années 1950
Le T'Nin	1940
Le terrain de manœuvres	Années 1950
Lekka Khedidja	1900
Lella Khedidja	1892
Les Abids	1871
Les Ammal	1870, 1871
Les Frênes	1886, 1874, 1892
Les gardes mobiles	Années 1950
Les Issers	1940, 1957
Les pères blancs	Années 1950
Les sœurs blanches	Années 1950,
Les Trembles	1859, 1886, 1939
Litama	1957
Litqueuma	1857
Loukennour	1857
M'Azama	1857
M'Chedallah	1940, 1956
M'Kira	1940, 1874-1954, 1956, 1957
M'léta	1940
M'raldin	1856
Maaban	1857
Maal	1846
Maâlia	1956, 1957
Maatka	1845, 1857, 1875, 1940
Maatkas	1940, 1954, 1956
Madanne	1845
Magach	1857
Maghendas	1857
Magoura	1857, 1956, 1959
Mahanta tagounit	1857
Mahia	1857
Maillot	1892, 1939, 1940, 1957, 1956, 1957, 1959
Maïn	1845
Makouda	1856, 1857, 1875, 1880-1954, 1940, 1957

Maldan	1857
Mansour	1845
Maouia	1857, 1887
Marabout	1845
Maraghna	1857
Marset Sidi Oualj	1845
Matekas	1857
Mazoura	1857
Mchedala	1846
Mechedelea	1857
Mechet el Ras	1845
Mechetra	1857
Mechtras	1940, 1957
Mechtras (commune de)	
Mechtras (douar de)	1874-1954, 1957
Medja	1846
Medoua	1857
Mefta	1857
Meftaa	1857
Megheira	1940, 1956
Mehaarlou	1857
Mekla	1857, 1886, 1940, 1957, 1871, 1957
Mékla [du Haut-Sébaouazazga]	1880-1954, **[,]**
Melchlou	1876
Melechlou	1874
Melehlou	1874
Melika el Beloual	1876
Melika el Belouat	1857
Mellour	1857
Menaiel	1857
Menaïl	1900
Mendes	1846
Mendia	1892
Menerville	1900
Menguellet	1940, 1956
Merdja	1857
Merdja Mybalta	1845
Mers El Djinet	1838, 1845
Mers el Fahm	1845
Mers el Farm	1857
Mersel Djumet	1830
Merset Beni Aamran	1845
Merset Djerebia	1845
Merset Sidi Khaled	1845
Merset Sidi Klifa	1845
Merset Sidi Ouali	1845
Merset Sidi Oualy	1876
Mesdarin	1845
Mesrarey	1845
Messouia	1857
Metchlou	1857
Metennan	1940
Meurbent	1857
Mezala	1846
Mezalla	1845
Mezaoura	1857
Mezaya	1845
Mezrara	1956
Michelet	1880-1954, 1939, 1940, 1957, 1959
Migheira	1880-1954
Mines de Guerrouma	1957
Mirabeau	1939, 1940, 1957, 1887, 1956, 1957
Mizrana	1940, 1899, 1880-1954, 1956, 1956, 1957
Mkeddem	1846
Mohammed ben Aïssa	1857
Moknea	1957, 1959
Moknéa	1956
Monka	1845
Mont M'Zita	1857
Montagne boisée	1845
Mordja	1876
Mosbah	1875
Mosquée	1845
Mouça u Brahim	1857
Moughzel	1857
Moughzelmède	1857
Moulin bou Behir	1857
Moulin Boubehir	1857
Mouskek Ruines	1845
Moussa	1845
Msalla	1857
Msila	1845
Msisna	1846
Msissen	1857

Msitas	1857
Mt de Timezarit	1845
Mt. ben Toumi	1845
Mzala	1871
Mziden	1857
Mzien	1857
Mzita	1846
N'aït Bou Ader	1857
N'graïn	1857
N'Kera	1871
Nderna	1857
Neuzelet Ben Dris	1845
Nezlioua	1838, 1845, 1940, 1871, 1874-1954, 1957
Nezlyouas	1857
Notre dame d'assomption	
Nougha	1846
O. Abdallah	1845
O. Abess	1846
O. Abid	1857
O. Agla	1846
O. Aicha	1846
O. Ali-ben-Daoud	1846, -
O. Aliouarzoun	1857
O. Arzin	1846
O. Bechta	1846
O. Bellil	1846
O. Ben Amoud	1857
O. Beni Ouassif	1845
O. Beni Sedeka	1845
O. Bou Abid	1846
O. Bou Bher	1857
O. Bou-Rahal	1846
O. Chenati	1846
O. Dhaân	1846
O. Djellal	1838, 1846
O. Djemmaa	1845
O. ed-Dehes	1846
O. El Azaz	1846
O. el Aziz	1845
O. El Bedar	1846
O. el Djenan	1857

O. el Kaïd	1845
O. el Malah	1845
O. Elaziz	1857
O. El-Aziz	1846
O. Fraoun	1846
O. Guebila	1846
O. Halassa	1845
O. Hallassa	1845
O. Hamadouch	1846
O. Hamza	1845
O. Iahia Mouça	1846
O. Kerraha	1845
O. Khaled	1846
O. Khelifa	1846
O. Koudia	1846
O. Kseb	1857
O. Lekal	1857
O. Mahiddin	1846
O. Meddour	1845, 1857
O. Mehadjer	1846
O. Mehammed	1846
O. Mlata	1846
O. Moura	1846
O. Moussa	1857
O. Msellem	1846
O. Msita	1845
O. Neça	1857
O. Nessa	1846
O. Rezzouk	1845
O. S. Ahmed-ben-Ioucef	1846, -
O. S. Ali Ben Iahia	1846, 2
O. S. Amer	1846
O. Saïda	1845
O. Sghar	1846
O. Sidi Abdallah	1846
O. Sidi Ali Moussa	1845
O. Soufflet	1857
O. Sultan	1845
O. Tiniri	1845
O. Tissemoumia	1845
O. Trif	1846
O. Youssef	1940
O.Karcha	1857

O.S . Mohamed Ou	1857
O.S Brahim Abou-Bekker	1846
O.S Brahim Ben Abd-Allah	1846
O.S. Ahmed Ben Youssef	1857
O.S. Hazerache	1857
O.S. Yala Ben Youssef	1857
Od Keddache	1940
Ogdal	1880-1954, 1940, 1956
Oghdal	1874
Oliva	1830
Oriacha	1956
Ouacif	1880-1954, 1956, 1957
Ouad Akbou	1846
Ouad el Berdi	1845
Ouad ez Zitoun	1857
Ouad Melah	1857
Ouad Tifrit	1876
Ouad Ysser	1876
Ouaddhia	**1874**
Ouadhia	1939, 1940, 1957, 1956, 1959
Ouadhias	1880-1954, 1940
Ouadia	1857, 1874
Ouaguenoun	1940, 1956
Ouaïlel	1857
Ouakour	1940, 1956, 1957, 1959
Ouarguenoun	1846
Ouarzeddin	1845
Ouarzellaguen	1845
Ouarzen	1857
Ouarzzeddin	1857
Ouassif	1940
Ouchanem	1845
Oued Abd-el-Djebar	1857
Oued Aïssa Mimoun	1857
Oued Aïssi	1939
Oued Akbir	1838
Oued Akbou	1838
Oued Amassin	1845
Oued Aya	1845

Oued Barkat	1857
Oued ben Kalel	1857
Oued Benhini	1845
Oued Beni Abbès	1845
Oued Beni Aïssi	1845
Oued Beni Bou Messaoud	1845
Oued Beni Ghobry	1845
Oued Béni Hidjeur	1845
Oued Beni Mansour	1876
Oued Berhia	1845
Oued Berkal	1876
Oued Boghni	1857
Oued bou Ergrad	1857
Oued Bou Sellam	1845, 1886
Oued Boubehir	1857
Oued Bouberak	1857, 1876
Oued Boubhir	1845
Oued Bou-Douaou	1854
Oued Bougdouara	1875
Oued Bougdoura	1887
Oued Boukdoura	1857
Oued Bouketon	1845
Oued Boussemne	1874
Oued Boussouba	1857
Oued Chemara	1939
Oued Chender	1940, 1975, 1954
Oued Chertioua	1845
Oued Defahj	1845
Oued Djemaa	1940
Oued Djemma	1845
Oued Dris	1857
Oued el Aabid	1845
Oued El Denss	1845
Oued El Djemma	1845
Oued el Kebir ou Oued Sahell	1845
Oued el Khamis	1857
Oued el Mansouréah	1837
Oued el Merdja	1857
Oued Fétou	1857
Oued Figa	1876
Oued Ghmara	1857, 1876
Oued Hadrien	1857

Oued Hallouan	1857
Oued Hamis	1857
Oued Hammam	1857, 1876
Oued Isser	1845, 1857, 1874, 1900
Oued Kerina	1892
Oued Kesab	1876
Oued Khalifa	1845
Oued Kheir	1957
Oued Kheroua	1845
Oued Kseub	1845, 1857, 1940
Oued m'ta el krenil	1845
Oued Maela	1845
Oued Medoua	1857
Oued Merjoun	1845
Oued Messelem	1857
Oued Mezala	1857
Oued Moghin	1876
Oued mta Ouana	1857
Oued N'djerra	1857
Oued Nesse	1857, 1876
Oued Okri	1886
Oued Okris	1857
Oued Ouizeran	1845
Oued Oula	1957
Oued Razoura	1845
Oued Rhanim	1845
Oued Safsaf	1857, 1876
Oued Sahel	1857, 1886, 1900, 1940
Oued Sahell	1857
Oued Sahhel	1857, 1876
Oued Sebaou	1845
Oued Sebaou	1857
Oued Sebaou ou Néça	1857
Oued Sebt	1857
Oued Sidi Hamed Ben Youssef	1845
Oued Souffah	1845
Oued Tagounits	1857
Oued Takhourt	1857
Oued Teghezza	1857
Oued Tifrit	1857
Oued Tigrinn	1845

Oued Zagrouma	1876
Oued Zagrouna	1857
Oued-Acherkel-Djerouden	1854
Oued-Addouch	1856
Oued-Bergouga	1856
Oued-Bouguedoura	1875
Oued-Bou-Merdès	1854
Oued-Corso	1854
Oued-Djelloula	
Oued-El-Kebir	1856
Oued-El-Kseub	1869
Oued-Hassenat	1854
Oued-Isser	1856
Oued-Keuba	1856
Oued-Khelili	1869
Oued-Ksari	1956, 1957, 1959
Oued-Medjkan	1871
Oued-Megrouma	1856
Oued-Megrouna	1856
Oued-OuBey	1856
Oued-Sébaou	1856
Oued-Talaouane	1856
Oued-Taouinin	1856
Oued-Zaouia	1856
Ouen Noya	1837
Ouennougha	1846
Oufed Saïd	1837
Ouguelmin Sgann	1857
Ouïalel	1857
Oulad Geddem	1876
Oulad-Aissa-Mimoun	1875
Oulad-Medjkan	1940
Ouled Abd el Ali	1857
Ouled Abd El Djebbar ouled Amerioud	1845
Ouled Abdallah	1845, 1857
Ouled Aissa	1956, 1957
Ouled Aïssa	1940, 1957
Ouled Atif	1845
Ouled Aziz	1876
Ouled Bellil	1940
Ouled bou Ali Ouizeran	1845
Ouled bou Sellom	1845

Ouled Boufatka	1845
Ouled Djemmati	1845
Ouled Dris	1857
Ouled el Hamid	1845
Ouled Haïssa Mimoua	1845
Ouled Hamza	1857
Ouled Lekhal	1857
Ouled Moghin	1857
Ouled Sidi Aïca	1857
Ouled Sidi Braham	1857
Ouled Sidi Hamed Ben Youssef	1845
Ouled Sidi Mohamed ou Maleuk	1845
Ouled Sidi Ouner	1845
Ouled Sidi Saïd	1857
Ouled Sidi Yahia Ben Youssef	1845
Ouled Smir	1940
Ouled Yahia ou Moussa	1884
Ouled-Aissa	1875
Ouled-Ali-ou-Illoul	1874
Ouled-Aziz	
Ouled-Boudar	1856
Ouled-Itchir	1956
Ouled-Khaddache	1956
Ouled-Kheir	1956
Ouled-Medjkam	1875
Ouled-Medkkan	1956
Ouled-Smir	1975, 1956
Ouled-Yahia-Moussa	1874-1954, 1956, 1957, 1959
Oum Aden	1845, 1857, 1876
Oumaden	1857
Oumalou	1932
Ourdja	1857
Ouriacha	1957
Oussameur	1932
Palestro	1892, 1940, 1957, 1870, 1956, 1957
Pelestro	1874
Petite bir Rebalou	1900
Pirette	1940, 1957, 1874-1954, 1956
Pirette (A.Zaouia)	1939
Place de la mairie	Années 1950
Place de strasbourg	Années 1950
Place du Marché	Années 1950
Place du square	Années 1950
Plage Faure	Années 1950
Pont de Benbini	1857
Pont de Benhini	1845, 1857
Port Gueydon	1957
Port-Gueydon	1940
Port-Gueydon (et banlieue)	1880-1954, 1956, 1957, 1959
Raicha	1875
Raïcha	1940
Ras Dellys	1830, 1837
Ras-Bexxerba	1846
Ras-Dellis	1846
Ras-el-Euch	1846
Rbea	1846
Rbeia	1857
Rebeval	1939, 1956
Rébeval	1940, 1957, 1865, 1957
Rébéval	
Reboula	1845
Rerouenta	1845
Reroumelout	1845
Revol	1884
Rirumset	1845
Rivière Adouse	1837
Rivière Isser	1837
Rivière Zagouan	1830, 1837
Rivière Zouah	1837
(Le) Rocher Noir	Années 1950
Romliila	1846
Rouafa	1871, 1940
Rouira	1892
Rouma	1880-1954, 1940, 1956
Roumeilan	1857, 1876
Rounouah	1857
Route d'azazga	
Route de Drah el Mizan	1857
(La) Route du champ de tir	Années 1950
Rue Cayrol	Années 1950
Rue de la poste	Années 1950

Rue du Fondouk	Années 1950
Ruines d'aqueduc	1845
Rusa	1830
S. Ali ou Yahia	1857
S. Boubrissi	1857
S. Mohamed Ou Mok	1857
S. Omar El Cherif	1857
S. Rabmoun	1857
Safsaf	1845
Saheut	1845
Saïd ou Chebana	1857
Saïd ou Dély	1857
Saltoure	1837
Sameur	1845
Sator	1845
Sebaô	1846
Sébaô	1846
Sebao el Kedin	1874
Sebaou	1876
Sebaou (Plaine du)	1858
Sebaou el Hedina	1932
Sebaou-El-Kedim	1868, 1940
Sebkha	1846, 1956
Selim	1846
Selloum	1845
Sendok	1845
Sendouk	1846
Senedja	1875
Senna	1846
Si Ali Mouça	1857
Si Hamsri	1857
Si Mohamed Sgihr	1857
Si-Ali-Bou-Nab	1875, 1887, 1957
Sidi Abd el Oued	1857
Sidi Ahmed Ben Iousef	1857
Sidi Aissa	1876
Sidi Aïssa	1845, 1857, 1886
Sidi Aïssi	1900
Sidi Ali	1845
Sidi Ali Bou Nab	1889, 1957
Sidi Ali Bounab	1884
Sidi Brahim	1857
Sidi Daoud	1837

Sidi Dir	1845
Sidi embarak	1830
Sidi Embarek	1845
Sidi Hamel Ben Iousef	1830, 1837
Sidi Hamet ou Yacoub	1857
Sidi Isah ben Halib	1830, 1837
Sidi Khaled	1845
Sidi Khalifa	1940
Sidi Kissa	1845
Sidi Klifa	1845
Sidi Melik	1845
Sidi Mohamed	1857
Sidi Mohamed bel Hadj	1845
Sidi Naman	1940
Sidi Namane	1957, 1856, 1957
Sidi Nedja	1830
Sidi Omar	1845
Sidi Rhamoun	1845
Sidi Sliman	1857
Sidi Zouika	1940
Sidi Zouïka	1940
Sidi-Ali bou-Nab	1940
Sidi-Ali-Bou-Nab	1956, 1956
Sidi-Naman	1875, 1884, 1956
Sik	1892
Sik ou Meddour	1875
Sikh ou Meddour	1857, 1884, 1940
Sikh-ou-Meddour	1879, 1939
Sikkeh ou Meddour	1845
Slatnâ	1846
Smachâ	1846
Smeka	1857, 1874
Souablia	1846
Souama	1880-1954, 1940, 1957
Souflat	1940
Souk al Khamis	1857
Souk ek Had	1857
Souk el Arba	1845, 1857, 1886
Souk el Etnin	1857
Souk el Had	1939
Souk el Khamis	1857
Souk el Khemis	1957

Souk el Sebt	1857
Souk el T'Nin	1957, , 1856, 1957,
Souk el Tléta	1857
Souk el Tnin	1857
Souk Etnin	1857
Souk Tléta	1857
Souk-El-Khemis	1856, 1957
Souma	1857
Soummour	1857
Sour Djouab	1857
Sources	1845
Sources chaudes , Hammam Imadalan	1845
Stand Duruy	
Stim	1892
Sully	Années 1950
T'nin	1884
Taalba	1846
Taaroust	1880-1954, 1940
Taassetz	1857
Taassirt	1857
Tablabalt	1857, 1880-1954, 1884, 1956
Tablabat	1940
Tabouda	1845, 1857, 1956, 1957
Taboudouch	1880-1954
Taboudouche	1940
Taboudoucht	1956, 1957, 1959
Taboudouh	1845
Taboudrist	1880-1954, 1956
Tabour Deggan	1857
Tabourt n'Temdit	1857
Tabourt Yamellelt	1857
Tabout	1845
Tachaat	1857
Tachachit	1940, 1956
Tachdiout	1857
tacherahir	1857
Tacherahit	1884
Tacift beni bou Chenacha	1857
Tacift el Memenad	1857
Tacift en Timeghrass	1857
Tacift Ighil Guiken	1857
Tacift n'Igoulmimen	1857
Tacift n'Tahammant	1857
Tacift ou Zerxoun	1857
Tacift ou Zerzoun	1857
Tackhat	1845
Tacksibt	1830, 1837
Tacsept	1857
Taddart-Bouadda	1884
Taddart-Oufella	1884
Taddert	1880-1954, 1956, 1957
Taddert Oufellah	1857, 1957
Taddert Tamokrant	1857
Taddert-Djedid	1956
Taddert-Oufella	1956
Taddert-Oufella des Aïssi	1940
Taddert-Oufella des Douala	1940
Taddert-Oufella-Des-Aissi	1880-1954, 1956
Taddert-Oufella-Des-Douala	1880-1954
Tadjenant	1957
Taffaaut	1857
Taffrin	1857
Tafir	1845
Tafoughalt	1956, 1957, 1959
Tafraouch	1857
Tafsa Boumène	1857
Tafsa-Boumad	1880-1954, 1940, 1956
Tagmount Azzouz	1857
Tagmount Boudlès	1857
Tagmount Zaggaghen	1857
Tagounits	1857
Tagrennin	1845
Tagrout	1892
Taguemmount-Gouadfel	1884
Taguemount Aboud	1857
Taguemount Azouz	1957
Taguemount Haddaden	1857
Taguemount Ougadfel	1857
Taguemount Oukerrouche	1957
Taguemount-Azouz	1956
Taguemount-Azzouz	1880-1954
Taguemount-Bouadfel	1880-1954, 1959
Taguemount-El-Djedid	1940

Taguemount-Ihaddaden	1884
Taguemount-Nait-Ergane	1880-1954, 1940, 1956, 1957
Taguemount-Oukerrouch	1880-1954, 1956
Taguemount-Oukerrouche	1957
Taguemout-el-Djedid	1874, 1880-1954, 1956
Taguercift	1880-1954, 1940, 1957
Taharoust	1956, 1957, 1959
Tahaubain	1845
Tahchat	1956, 1957, 1959
Tak Dempt	1939
Taka	1856, 1857, 1880-1954, 1940, 1957
Takaats	1857
Takcept	1857
Takdempt	1940, 1957
Takebout	1874
Takedimt	1857
Takenna	1857
Takerboust	1939, 1956, 1957
Takhoukht	1857
Takhourt	1845
Takouch	1857
Taksebt	1845, 1846, 1857, 1876, 1957, 1956, 1957
Taksebt Imadalen	1857
Taksent	1892
Taktich n'Aït Alsou	1857
Tala Acherchour Laïnser	1857
Tala Amara	1857, 1940
Tala Djamma	1857
Tala Gala	1857
Tala Guitan	1857
tala Hammou	1857
Tala Imedra	1857
Tala Imedrane	1884
Tala Imedrane (Ben Arif)	1940
Tala Imedrane (Ouled Yahia ou Moussa)	1940
Tala Khlil	1956
Tala Mberbour	1857
Tala Moknéa	1857
Tala N'Tazert	1880-1954, 1956
Tala n'tinna	1857
Tala Ngiga	1857
Tala Ntazert	1857
Tala Ntezert	1857
Tala Ntolba	1857
Tala Ouzar	1857
Tala Rana	1940
Tala Rbia	1857
Tala Sedfert	1857
Tala Sgaren	1857
Tala Tizert	1857
Talaâ Maâlia	1956
Talaa-Maalla	1959
Tala-Amara	1880-1954, 1956, 1959
Tala-Imedran	1875
Tala-Khelil	1880-1954
Tala-Maâla	1957
Talaminta	1857
Tala-N'tazert	1940
Talan'tina	1857
Talategana	1857
Talatégana-Timerzouga	1880-1954
Talazeurt	1845
Talbent	1956, 1957, 1959
Taleufsa	1845
Taliouin	1940
Tamagoucht	1857, 1880-1954, 1956
Tamakrit	1846
Tamaseft	1857
Tamassit-Agraradj	1880-1954, 1940
Tamazirt	1884, 1880-1954, 1939, 1940, 1957
Tamda	1857, 1880-1954, 1939, 1940
Tamda el Blad	1845
Tamdaka	1845
Tamdiret	1845, 1857
Tameda (autre que)	1892
Tamegout	1857
Tamellah	1857
Tamesguida	1857
Tamezerit	1857
Tamgout	1880-1954, 1940
Tamjout	1857
Tanagoumt	1957

Tanalt	1857
Taourga	1845, 1857, 1940, 1859, 1884
Taourirt Abdallah	1857
Taourirt Ali ou Nasser	1857
Taourirt el Hadjadj	1857
Taourirt Erzoui	1857
Taourirt Ifertnssen	1857
Taourirt Issoulas	1857
Taourirt Mgerdan	1857
Taourirt Mgerlan	1857
Taourirt Mguerdan	1857
Taourirt Mimoun	1857, 1957
Taourirt Mouça ou Ameur	1857
Taourirt ou Ntiditz	1857
Taourirt ou Zemmour	1857
Taourirt Oude	1857
Taourirt-Abdellah	1880-1954
Taourirt-Aden	1887
Taourirt-Amokrane	1954
Taourirt-Amrane	1880-1954, 1940, 1956
Taourirt-el-Hadjadj	1956
Taourirt-Mek'kereu	1884
Taourirt-Menguellet	1880-1954, 1956
Taourirt-Mimoun	1880-1954, 1956
Taourirt-Moussa	1880-1954, 1956
Taranimt	1857
Taredane	1845
Tarkoft	1857
Tarnlat	1846
Taroust	1857
Tarzibi	1857
Tasaft-Guerza	1884
Tasift	1845
Tasoukhit	1857
Tassaft	1880-1954, 1957, 1959
Tassala	1957
Tasseft ou Guemoun	1857
Tassera	1892
Tassoukit	1880-1954, 1957, 1956
Tassumert	1845
Taut	1845
Taza	1845, 1884

Tazaïrt	1845
Tazbouts	1957
Tazerout Mechtras	1956, 1959, 1957
Tazerout-Mechtrach	1957
Tazerout-Mechtras	1940, 1874-1954, 1956
Tazerout-Nezlioua	1874-1954 1956, 1957
Tazerouts	1880-1954, 1956
Tazerouts ou Maleuk	1857
Tazga Melloul	1857
Tazha	1857
Tazibi	1845, 1876
Tazmalt	1939
Tazrout Malek	1846
Tbel Hadjouz	1845
Teddert Oufella	1857
Tedjouima	1857
Tefreg	1846
Tegrègra	1857
Tegrin	1874
Tek-Cherraba	1856
Temda	1857, 1880
Temegout	1845
Tenia Ait Saïa	1845
Teniat Djaboub	1857
Tensaout	1845, 1857
Tensout	1857, 1876
Tereti Hamza	1857
Terga ou Djaoun	1857
Tessala	1940
Tgounit	1857
Thaghanat	1845
Thala Braham	1857
Thala Khallouf	1857
Thala Khalouf	1857
Thamemt	1845
Thiers	1939, 1940, 1957, 1956, 1957
Thouabet	1940, 1957
Tichit Lissa	1857
Tidmimine	1957, 1956, 1957, 1959
Tiela	1845
Tiferaouien	1857
Tiferaouïen	1857
Tiferdoud	1880-1954, 1940,

	1956
Tiferitz	1874
Tifezouine	1956, 1957, 1959
Tifferdou	1939
Tiffezoui	1845
Tiffrit	1845
Tifilcout	1857
Tifilkout	1845, 1857, 1957
Tiflikout	1956
Tifra-des-Iflissen	1956, 1957
Tifrit (Zaouia)	1857
Tifrit N'Aït el Hadj	1957
Tifrit Nait El Hadj	1956, 1957, 1959
Tighezert	1880-1954
Tighil	1857
Tighil ou Kbaiz	1857
Tighilt Boughni	1957
Tighilt Bougueni	1940, **[???]**
Tighilt el Karioum	1857
Tighilt en Tezoug	1857
Tighilt Guighiltmèle	1857
Tighilt Mahmoud	1857
Tighilt ou Mezzir	1857
Tighilt-Ouksess	1856, 1957
Tighirt Ouarir	1857
Tighlit Oukerrouch	1957
Tighlit-Ouksess	1959
Tiglilt-Bougueni	1874-1956
Tiglit-Boughni	1956, 1957
Tiglit-Oukerrouch	1956, 1957
Tigmounin	1857
Tigounseft	1857
Tigrin	1845, 1846, 1857, 1874, 1880
Tigrine	1957, 1956, 1959
Tigrouine	1880-1954, 1956
Tigrsert Entsifargrin	1857
Tigrsert Tegmount Elmol	1857
Tigrzer el Djema bou Megis	1857
Tiguerine	1888
Tiguerine-Iazzouzène	1888
Tiguidount	1857
Tigzirt	1939, 1957, 1899, 1956
Tigzirt [sud	1940
d'AthYenni]	
Tigzirt oughenjour	1857
Tigzirt-s-Mer	1940
Tigzirt-Sur-Mer	1880-1954
Tihsert	1857
Tikesri	1956
Tikichourt	1857
Tikioucht	1880-1954, 1956
Tikiouïcht	1857
Tikjda	1940, 1957
Tikobain	1874, 1956, 1957
Tikobaïn	1940
Tikserai	1956, 1957
Tikseral	1956
Tiksiriden	1940
Tiksiridène	1956, 1957
Tilili	1857
Tililit	1956
Timeghras	1880-1954, 1940, 1956
timeghrass	1857
Timegounin	1857
Timezrit	1956, 1957
Timizart	1957, 1956, 1957
Timmerkallin	1857
Tinessouine	1880-1954, 1957
Tinez	1857
Tiniri	1845
Tirakoucht	1857
Tircht	1857
Tiri Rached	1940
Tirilt-El-Hadj-Ali	1884
Tirmitine	1940, 1888-1956, 1957
Tiroual	1880-1954, 1940, 1956
Tirouda	1857, 1939, 1957
Tirouel	1857
Tisi Mellèle	1857
Tizi	1857
Tizi Ameur	1857, 1957
Tizi bou Aman	1857
Tizi Bouifed	1957
Tizi Bouiren	1857
Tizi Djamma	1845
Tizi el Bir	1857

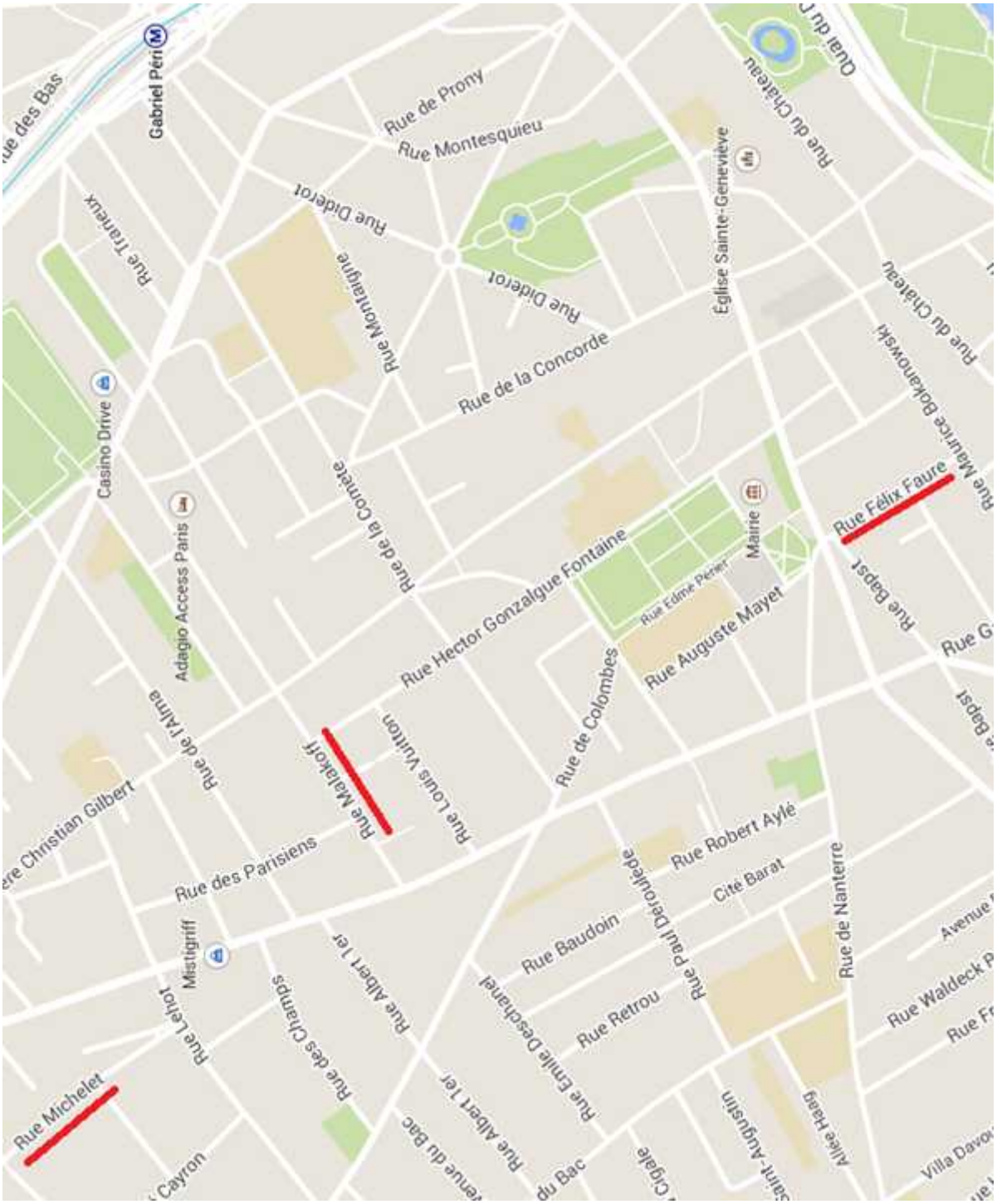
Tizi Gaghvigh	1857
Tizi Gaouaouen	1857
Tizi Ghaghvigh	1857
Tizi Ghenif	
Tizi Guefrès	1857
Tizi Hibel	1857
Tizi Illech	1857
Tizi Mellal	1956
Tizi Menden	1857
Tizi Mennous	1857
Tizi n'chria	1857
Tizi N'taga	1857
Tizi n'tarch	1857
Tizi n'Tigrin	1857
Tizi N'Tlata	1959
Tizi N'Tléta	1940, 1957
Tizi ou Khamis	1857
Tizi Ou Zou	1892
Tizi Oumalou	1857
Tizi Ouzou	1874, 1957
Tizi Ouzrar	1857
Tizi R'nif	1939
Tizi Rached	1957
Tizi Renif	1892, 1957, 1985-1954
Tizi si Aïssa	1857
Tizi Tamemt	1857
Tizi Tefsiouin	1857
Tizi Teudmimt	1857
Tizi Tilakh	1857
Tizi-Ameur	1957
Tizi-Bouamane	1880-1954
Tizi-Bouifed	1956
Tizi-Hibel	1880-1954, 1956
Tizi-Mellal	1880-1954
Tizi-N'terga	1887
Tizi-N'Tléta	1874-1954 1856, 7,
Tiziouzou	1857, 1876
Tizi-Ouzou	1939, 1940
Tizi-Ouzou (centre de population)	1879
Tizi-Ouzou (village)	1858
Tizi-R'nif	1885
Tizi-Rached	1880-1954, 1884, 1956
Tizi-Renif	1940

Tizi-Reniff	1956, 1957, 1959
Tiziret	1940
Tizi-Souamane	1956
Tizit	1857
Tizmouri	1845
Tizouin	1857
Tlela	1892
Tleta	1845
Tobana	1857
Toudate	1845
Toundjah	1857
Touverdirt	1857
Toya	1857, 1876
Trek-Abestous	1856
Trek-Erril	1856
Trek-Mescour	1856
Trounas	1857
Tsalioum	1887
Tsoura	1845
Vallières	1884
Vieux-Mekla et fermes	1873-1954
Yakouren	1880-1954, 1940, 1956, 1957, 1959
Yaskren	1875, 1940, 1956
Yattafen	1940, 1956, 1957, 1959
Yfighra	1857
Ysser	1876
Yssers	1857
Zaatra	1856
Zakenoun	1940
Zaknoun	1880-1954, 1956
Zammorah	1837, 1876
Zamora	1874
Zamorah	1845
Zamoura	1886, 1892
Zamouri	1875
Zaouia	1857
Zaouïa	1857
Zaouia ben Dris	1857
Zaouia de Chikh Mahfoud	1857
Zaouia de S. Abder Rhaman	1857
Zaouia de Sidi Bou Ali	1857
Zaouia S. B. Ali Cherif	1857
Zeffoun	1846, 1857

Zeffounn	1845, 1876
Zeghéaoua	1857
Zeguéaoua	1876
Zeian	1846
Zeid	1845
Zekhalfaoua	1846
Zekhnoun	1857
Zekri	1880-1954, 1940, 1956, 1957
Zemznzer	1932
Zerghefaoua	1857
Zerghfaoua	1845
Zeriba	1956, 1957
Zgrannin	1845
Zima	1892
Zmenzer	1940
Zouaoua (Gaouaoua)	1846
Zouaouas	1857
Zouathnas	1857
Zouatna	1876
Zoubga	1857
Zriba	1846
Zuana	1874
Zuffoun ou Mers	1830, 1837
Zuffoune ou Mers el Fam	1837

II. Rues de France avec des toponymes similaires à ceux de Tizi-Ouzou (source : google map).

II.1. Rue de Paris[2]



2 https://www.google.fr/maps/place/Rue+GMalakoff,+92150+Suresnes/@48.8765123,2.2279164,17z/data=!3m1!4b1!4m2!3m1!1s0x47e664de79afd5bd:0x9f4132ck5a0c30d1. Site consulté le 21-07-2014.

II.2. Rues du quartier Saint-Max à Nancy[3]



[3] https://www.google.fr/maps/place/Rue+Victor+Hugo,+54130+Saint-Max/@48.7012585,6.2088491,17z/data=!4m2!3m1!1s0x479498301315ac73:0x95ec716f8f188367. Site consulté le 21-07-2014.

III. Tableau thématique des toponymes français/européens

La catégorie thématique / Les toponymes	La géographie naturelle	La faune/ la flore	Architectural	Anthroponymique	Politique	Militaire	Hagionymique et religieux	Titre honorifique / Grade	Autres hommes illustres	Evénementiel	Les noms communs	L'activité économique et professionnelle
1. (La) route du champ de tir	+		+								+	
2. Abbo				+	+							
3. Aboutville			+	+	+							
4. Aumale				+	+	+						
5. Beauprêtre				+		+	+					
6. Bertville			+	+	+							
7. Blandan				+		+						
8. Bois-Sacré	+						+					
9. Boulevard Beauprêtre			+	+		+	+					
10. Boulevard Emile Rolland			+	+								
11. Camp du Maréchal		+				+		+				
12. Cité Weinmann		+		+	+							
13. Coligny				+	+	+						
14. Fort L'Empereur			+		+						+	
15. Fort Napoléon			+	+	+	+						
16. Fort-National			+		+	+						
17. Guynemer				+		+						
18. Haussonvilliers(s)			+	+								
19. HLM les Palmiers		+	+									
20. HLM Naegelen			+	+	+							
21. Hoche				+		+						
22. L'abreuvoir			+									
23. L'allée du phare			+									
24. L'arbre de la victoire		+									+	
25. L'avenue / Le boulevard Général de Gaulle			+	+	+	+						
26. L'Avenue de la Gare			+									
27. L'Ecole communale			+								+	
28. L'école communale des filles			+								+	

29. L'école de la poterie			+								+	
30. L'école des filles			+								+	
31. L'école des garçons			+								+	
32. L'école des garçons Gambetta			+	+	+							
33. L'école des tapis			+								+	
34. L'Eglise (x *n*)			+				+					
35. L'Eglise l'Immaculée Conception			+				+					
36. L'Eglise Saint-Eustache			+	+			+					
37. L'hôpital			+									
38. L'hôpital Sainte-Eugénie			+	+			+					
39. L'hôtel de la poste			+								+	
40. L'hôtel Antoine			+	+								
41. L'hôtel beau rivage			+								+	
42. L'hôtel de la grande rue			+								+	
43. L'hôtel de ville			+								+	
44. L'hôtel des étrangers			+								+	
45. L'hôtel des touristes			+								+	
46. L'Hôtel du Marché			+								+	
47. L'hôtel Lambert			+	+								
48. L'hôtel transatlantique	+		+								+	
49. L'infirmerie indigène			+								+	
50. La caserne d'Erlon			+	+		+						
51. La caserne Ruillères			+	+		+						
52. La caserne Voirol / Warolles			+	+		+						
53. La chapelle			+				+					
54. La Cité Administrative			+									+
55. La Cité des Genêts		+	+									
56. La cité évolutive (2)			+								+	
57. La clinique Poinsot			+	+								
58. La crête												
59. La fontaine fraiche			+								+	
60. La Gare			+									
61. La Gendarmerie			+									
62. La Grande Place			+								+	
63. La Grande Rue Arabe			+								+	
64. La Grande Rue (x12)[4]			+								+	
65. La justice de paix			+								+	
66. La main aux juifs							+				+	
67. La Mairie (xn)			+								+	
68. La maison de santé			+								+	
69. La mission Rolland				+			+					
70. La mosquée (xn)			+									
71. La pépinière (2)												+
72. La petite gare			+									

[4] A Tizi-Ouzou, Tizi-Gheniff, Camp du Maréchal, Palestro, Fort-National, Bouïra, Michelet, Port Gueydon, Rébéval, Haussonvilliers, Mirabeau, Bordj Menaïel et Draa el Mizan,

73. La place (x 12)[5]			+									
74. La place Carnot												
75. La place de l'église			+								+	
76. La place de la Gendarmerie			+								+	
77. La place de la Mairie			+								+	
78. La place de la poste			+								+	
79. La place de Strasbourg			+									
80. La place du Marché			+								+	
81. La place du Maréchal Foch			+	+		+		+				
82. La place du Square			+									
83. La plage Faure				+	+						+	
84. la pointe des blagueurs	+										+	
85. La porte d'Alger			+									
86. La porte d'Austerlitz			+			+						
87. La porte de la marine												
88. La Poste			+								+	
89. la prison civile			+								+	
90. La rampe du Maréchal			+			+			+			
91. La route d'Alger			+									
92. La route de Fort-National			+	+	+	+						
93. La route du cimetière			+								+	
94. La route de la gare			+								+	
95. La rue / l'avenue de la Poste			+								+	
96. La rue Alsace-Lorraine			+									
97. La Rue Bugeaud			+	+	+	+						
98. La Rue cayrol				+					+			
99. La rue centrale			+								+	
100. La rue Courbet			+								+	
101. La Rue d'Aumale			+	+	+	+						
102. La rue d'Isly			+	+	+	+						
103. La rue d'Orléans			+									
104. La rue de l'église			+								+	
105. La Rue de la Basilique[6]			+				+				+	
106. La rue de la Charité			+								+	
107. La rue de la Colonie/ des Colonies			+		+						+	
108. La rue de la Lyre			+								+	
109. La rue de la Paix			+		+						+	
110. La rue de la poste			+								+	
111. La rue des écoles			+									
112. La rue des fonctionnaires			+								+	
113. La rue du centre			+								+	

[5] Ibidem.

[6] A Tigzirt en 1889. In CRESCENZO J., *Chroniques Tizi-Ouziennes*, Tome I, *Op ; Cit*, p 270

114.	La Rue du Lieutenant Roumieux			+	+		+		+				
115.	La rue du marché			+								+	
116.	La Rue du Maréchal Randon			+	+	+	+		+				
117.	La rue Ferdinand Aillaud			+	+								
118.	La Rue Fourchauld			+	+								
119.	La rue Gambetta			+	+	+							
120.	La Rue Hanoteau				+		+						
121.	La rue Haute ville			+								+	
122.	La Rue Henry Jouine /Jouyne				+	+						+	
123.	La rue indigène			+								+	
124.	La Rue Malakoff			+	+		+				+		
125.	La Rue Militaire			+			+						
126.	La Rue Montpensier			+									
127.	La Rue Poissonnier			+								+	
128.	La Rue Principale (x12) [7]			+									
129.	La Rue Randon			+	+	+	+						
130.	La Rue René Caillié				+				+				
131.	La rue République			+		+							
132.	La Rue Sadi Carnot			+	+	+							
133.	La rue Saint Eustache			+	+					+			
134.	La rue Victor Hugo				+	+				+			
135.	La salle des fêtes			+								+	
136.	La sous-préfecture			+								+	
137.	Laperrine				+	+							
138.	Le boulevard de la République			+		+						+	
139.	Le café de la gare			+									
140.	Le café hôtel des voyageurs			+								+	
141.	Le camp militaire												
142.	Le centre Clémenceau			+	+	+							+
143.	Le centre de santé			+									+
144.	Le cercle militaire						+					+	
145.	Le cinéma mondial			+								+	
146.	Le collège Jésus-Marie			+	+			+	+				+
147.	Le dispensaire			+								+	
148.	Le Fort Turc			+									
149.	Le grand hôtel												+
150.	Le grand hôtel Sénéca												+
151.	Le Grand Hôtel Suisse Africaine												+
152.	Le Grand Hôtel Suisse africaine			+								+	

[7] A Boghni, Rébeval, Dra el Mizan, Adekar, Azazga, Yakouren, Camp du Maréchal, Bordj Menaïel, Palestro, Les Issers, Fort National et Port Gueydon.

153.Le groupe scolaire											+	
154.Le jardin	+		+									
155.Le lavoir												
156.Le lotissement			+									
157.Le marché												+
158.Le marché couvert												+
159.Le monument			+									
160.Le monument aux morts			+								+	
161.Le monument aux morts alsaciens et lorrains			+									
162.Le monument aux morts pour la Patrie			+			+					+	
163.Le parc à bestiaux			+								+	
164.Le phare												
165.Le pont			+									
166.Le pont de Rébéval												
167.Le port maure												+
168.Le quartier Bray												
169.Le quartier des Jardin		+									+	
170.Le Rocher du Cardinal	+						+				+	
171.Le Square												
172.Le stade Arsène Weinmann			+	+	+							
173.Le terrain de manœuvres												+
174.Les frênes		+									+	
175.Les gardes mobiles											+	
176.Les pères blancs											+	
177.Les sœurs blanches											+	
178.Les trembles		+									+	
179.Michelet				+					+			
180.Mirabeau				+	+				+			
181.Notre Dame d'assomption												
182.Palestro						+				+		
183.Pirette				+								+
184.Port Gueydon				+	+	+						+
185.Rébéval				+	+	+						
186.Révol												
187.Rocher Noir	+										+	
188.Stand Duruy			+	+	+				+			+
189.Vallières												

IV. Tableau des catégories grammaticales des toponymes français/européens

Classe grammaticale / Les toponymes	Un Article		Un nom commun	Deux noms communs	Trois noms communs	Une préposition	Deux prépositions	Un nom propre	Deux noms propres	Un Adjectif	Deux Adjectif	Un adjectif possessif	Un Sigle	Nombre d'éléments
1. Abbo								+						1
2. Aboutville								+						1
3. Aumale								+						1
4. Beauprêtre								+						1
5. Bertville								+						1
6. La petite gare	+		+							+				3
7. (Le) Boulevard Beauprêtre	+		+					+						3
8. (Le) Boulevard Emile Rolland	+		+					+	+					4
9. Bois-Sacré			+							+				2
10. Blandan								+						1
11. Camp du Maréchal			+	+		+								3
12. La cité administrative	+		+							+				3
13. (Le) Cité des Genêts	+		+	+			+							4
14. (La) Cité Weinmann	+		+					+						3
15. Coligny								+						1
16. Fort-National			+							+				2
17. Fort l'Empereur	+		+	+										3
18. Fort Napoléon			+					+						2
19. Haussonvilliers(s)								+						1
20. Hoche								+						1
21. HLM les Palmiers	+		+										+	3
22. HLM Naëgelen								+					+	2
23. L'Abreuvoir	+		+											2
24. L'allée des platanes	+			+		+								4
25. L'Allée du phare	+		+	+		+								4
26. L'Avenue de la Gare	+	+	+	+		+								5
27. L'arbre de la victoire	+	+	+	+		+								5
28. L'avenue / Le boulevard du Général de Gaulle	+		+	+		+	+	+						6
29. L'école communale	+		+							+				3
30. L'Ecole communale des filles	+		+	+		+				+				5

31. L'école des garcons Gambetta	+			+		+		+						5
32. L'école des filles	+		+	+		+								4
33. L'école des tapis (xn)	+			+		+								4
34. L'école de la poterie (xn)		+		+			+							5
35. L'Eglise (xn)	+		+											2
36. L'Eglise l'Immaculée Conception	+	+	+	+						+				4
37. L'église Saint-Eustache	+		+	+				+						4
38. L'hôpital	+		+											2
39. L'hôpital Sainte-Eugénie	+		+	+	+									4
40. L'hôtel Antoine	+		+					+						3
41. L'hôtel beau rivage	+		+	+						+				4
42. L'hôtel de la grande rue	+	+	+	+		+				+				6
43. L'Hôtel de la Poste	+	+	+	+		+								5
44. L'hôtel de ville	+		+	+		+								4
45. L'hôtel des étrangers	+			+		+								4
46. L'Hôtel des touristes	+		+	+		+								4
47. L'Hôtel du Marché	+		+	+		+			+					4
48. L'hôtel Lambert	+		+					+						3
49. L'hôtel transatlantique	+		+							+				3
50. L'infirmerie indigène	+		+							+				3
51. La caserne d'Erlon	+		+			+		+						4
52. La caserne Ruillères	+		+					+						3
53. La caserne Voirol / Warolles	+		+					+						3
54. La cité évolutive (x2)	+		+							+				3
55. La chapelle	+		+											2
56. La crête	+		+											2
57. La gare	+		+											2
58. La justice de paix	+		+	+		+								4
59. La Mairie (xn)	+		+											2
60. La maison de santé	+		+	+		+								4
61. La Mosquée (xn)	+		+											2
62. La poste (xn)	+		+											2
63. La fontaine fraîche	+		+							+				3
64. La gendarmerie (xn)	+		+											2
65. La grande place	+		+							+				3
66. La grande rue	+		+							+				3
67. La grande rue arabe	+		+							+	+			4
68. La main aux juifs	+		+			+		+						4
69. La place	+		+											2

70. La place du marché	+		+	+		+								4
71. La place du Maréchal Foch	+		+	+		+		+						5
72. La place de la République	+	+	+	+		+								5
73. La Place de la gendarmerie	+	+	+	+		+								5
74. La place de l'église	+	+	+	+		+								5
75. L'Eglise Saint-Eustache	+		+	+				+						4
76. La clinique Poinsot	+		+					+						3
77. La justice de paix	+			+		+								4
78. La mission Rolland	+		+					+						3
79. La Place du square	+		+	+		+								4
80. La place Carnot	+		+					+						3
81. La place de l'église		+		+			+							5
82. La place de la poste	+	+	+	+		+								5
83. La place de la Mairie	+	+	+	+		+								5
84. La place de Strasbourg	+		+			+		+						4
85. La prison civile	+		+							+				3
86. la route du cimetière	+			+		+								4
87. La Rampe du Maréchal	+		+	+		+								4
88. La rue centrale	+		+							+				3
89. La Route d'Alger	+		+			+		+						4
90. La route du champ de tir	+		+	+	+	+	+							6
91. La route de Fort National	+		+	+		+				+				5
92. La rue Alsace-Lorraine	+		+	+	+									4
93. La rue Bugeaud	+		+					+						3
94. La rue Cayrol	+		+					+						3
95. La rue Courbet	+		+					+						3
96. La rue d'Aumale	+		+			+		+						4
97. La rue du marché	+		+	+		+								4
98. La pépinière (2)	+		+											2
99. La pointe des blagueurs	+		+	+		+								4
100. La porte d'Isly	+		+			+		+						4
101. La porte d'Alger	+		+			+			+					4
102. La Rue d'Isly	+		+			+		+						4
103. La Rue d'Orléans	+		+			+		+						4
104. La Rue de la Poste	+	+	+	+		+								5
105. La Rue Gambetta	+		+					+						3
106. La Rue de la Basilique	+	+	+	+		+								5
107. La Rue de la charité	+	+	+	+		+								5
108. La rue de la colonie/ des Colonies	+	+	+	+		+								5
109. La rue des fonctionnaires	+		+	+		+								4
110. La rue du centre	+		+	+		+								4
111. La rue Ferdinand Aillaud	+		+					+	+					4
112. La rue haute ville	+		+	+						+				4
113. Le parc à bestiaux	+		+	+		+								4
114. La rue de la lyre	+	+	+	+		+								4

115. La rue de la paix	+	+	+	+		+								5
116. La rue principale (xn)	+		+							+				3
117. La rue république	+		+	+										3
118. La salle des fêtes	+		+	+		+								4
119. La sous-préfecture														3
120. Le centre de santé	+		+	+		+								4
121. Le bazar à cinq sous	+				+	+								5
122. Le cercle militaire	+		+							+				3
123. Le cinéma mondial	+		+							+				3
124. Le jardin (xn)	+		+											2
125. Le lotissement	+		+											2
126. Le phare	+		+											2
127. Le pont de Rébéval	+		+			+		+						4
128. Le port maure	+		+							+				3
129. Le Rocher du cardinal	+		+	+		+								4
130. Le café de la gare	+	+	+	+		+			+					4
131. Le collège Jésus-Marie	+		+					+	+					4
132. Le fort turc	+		+							+				3
133. Le groupe scolaire	+		+							+				3
134. La rue de l'église	+	+	+	+		+								5
135. La rue du lieutenant Roumieux	+		+	+		+		+						5
136. La Rue Malakoff	+		+					+						3
137. La Rue Militaire	+		+							+				3
138. La Rue Montpensier	+		+					+						3
139. La Rue du Maréchal Randon	+		+	+		+		+						5
140. La rue Hanoteau	+		+					+						3
141. La rue Henry Jouine /Jouyne	+		+					+	+					4
142. La Rue poissonnier	+		+	+										3
143. La rue René Caillié	+		+					+	+					4
144. La rue Fourchauld	+		+					+						3
145. La rue Randon	+		+					+						3
146. La Rue Sadi Carnot	+		+					+	+					4
147. La rue Saint Eustache	+		+	+				+						4
148. La rue Victor Hugo	+		+					+	+					4
149. Laperrine								+						1
150. Le boulevard de la République	+	+	+	+		+								5
151. Le camp militaire	+		+							+				3
152. Le dispensaire (xn)	+		+											2
153. Le lavoir (xn)	+		+											2

154. Le marché (xn)	+		+										2
155. Le marché Couvert	+		+							+			3
156. Le monument (xn)	+		+										2
157. Le monument aux morts	+		+	+		+							4
158. Le monument aux morts alsaciens et lorrains	+			+			+				+		7
159. Le monument aux morts pour la Patrie	+	+	+	+	+	+	+						7
160. Guynemer								+					1
161. Le café hôtel des voyageurs	+	+	+	+		+							5
162. Le centre Clémenceau	+		+					+					3
163. Le Grand Hôtel	+		+							+			3
164. Le Grand Hôtel Suisse africaine	+		+					+		+	+		5
165. Le grand hôtel Sénéca	+		+						+	+			4
166. Le quartier Bray	+		+					+					3
167. Le quartier des jardins	+		+	+		+							4
168. Le stade Arsène Weinmann	+		+						+				4
169. Le square	+		+										2
170. Le square Georges Clémenceau	+		+						+				4
171. Le terrain de manœuvres	+		+	+		+							4
172. Les frênes	+		+										2
173. Les gardes mobiles	+		+							+			3
174. Les Pères Blancs	+		+							+			3
175. Les Sœurs Blanches	+		+							+			3
176. Les trembles	+		+										2
177. Michelet								+					1
178. Mirabeau								+					1
179. Notre dame d'assomption			+	+		+						+	4
180. Palestro								+					1
181. La plage Faure	+		+					+					3
182. Port Gueydon	+							+					2
183. La porte d'Austerlitz	+		+			+		+					4
184. La porte d'Isly	+		+			+		+					4
185. La porte de la marine	+	+	+	+		+							5
186. Pirette								+					1
187. Rébéval								+					1
188. Révol								+					1
189. (Le) Rocher Noir	+									+			3
190. Le Stand Duruy	+							+					3
191. Vallières								+					1

V. Tableau des toponymes kabyles selon le nombre d'éléments les composant (selon l'orthographe française coloniale).

1 élément	2 éléments	3 éléments	4 éléments	5 éléments
1. Aaro us	Abi Youssef	Agouni-Bou-Afir	(Tala) Aïn Bou Assem	Akkrou n'aït Hamed Amzien
2. Abbache	Abid Chamlal	Agount bou Reg	Aïn Souk el Arba	Azib n'aït S. Lounis
3. Abbech	Abit Chemalade	Aïn N'Sara	Aïn Souk El Khamis	B. Ianni ou B. Betroun
4. Abbèch	Abi-Youcef	Agount bou Reg	Ain-Djelfa-Ou-Kouar	Dhonz m'ta Beni Maned
5. Abbo	Abouda Bouada	Aïn el Esnam	Aït Ali ou Harzoun	
6. Abboud	Abouda Bouadda	Ahl-El-Ksar	Aït Ali ou Illoul	El Sibt m'ta Tamazalet
7. Abid	Abouda-Oufella	Aïn Faci	Aït Ali ou Yahia	El Telala de Ben Djellal
8. Abizar 9. Abizaz	Acif Boulma	Aïn Façi	Aït Ameur ou Faïd	Ighil en Sidi bel Kassem
	Adrar Amellal	Aïn Méda	Ait Larbâa-Ait Lahcène	Koukou (Badil Sive Bida Colonia)
10. Abla	Adrar-Amella	Aïn Mouder	Aït Mansour ou Ahmed	O. S. Ahmed-ben-Ioucef
11. Abourous	Aeib Ennezeada	Aït Aïssa Ifred	Aït-Bou-Adda	O. S. Ali Ben Iahia
12. Açammer	Afir Imzoughen	Aït bou Adda	Ait-Hellal-des-Douala	O.S Brahim Abou-Bekker
13. Achellem	Agger Safen	Aït bou Youcef	Ait-Hellal-Des-Ouadhias	O.S. Ahmed Ben Youssef
14. Achelou	Aggounou Fourrou	Aït el Ader	Ait-Mansour-ou-Ahmed	O.S. Yala Ben Youssef
15. Achelouf	Agguer Safen	Aït ou Hammer	Ait-Moussa-ou-Braham	Oued m'ta el krenil
16. Achir	Aghalik de Dira	Aït ou Kasser	Aït-Sidi-Ahmed-Ourdja	Oued Sidi Hamed Ben Youssef
17. Achnoua	Agouni Ahmed	Ait ou Malek	Aourirt Ameur ou Saïd	Ouled Sidi Hamed Ben Youssef
18. Achouba	Agouni Arous	Aït Sidi Salem	Aourirt Ameur ou Sïd	Ouled Sidi Mohamed ou Maleuk
19. Acif	Agouni Bour'Ar	Ait-Ali-Ouali	Arba m'ta Boukrdjnoum	Ouled Sidi Yahia Ben Youssef
20. Addeda	Agouni Bour'er	Ait-Ali-Ouarzoune	Arba m'ta Boukrdjoun	Tifrit N'Aït el Hadj
21. Adeni	Agouni Djilban	Ait-Ali-Ouharghzoun	Azib M'ta Betrona	Tigrzer el Djema bou Megis
22. Adjeba	Agouni Fourou	Ait-Bou-Ali	Azib Sidi Abd	Zaouia de S.

			Rhaman	Abder Rhaman
23. Adjissen	Agouni Fourrou	Ait-Bou-Slimane	b. ou Oued Koufi	Zaouia S. B. Ali Cherif
24. Adoura	Agouni Gaghrane	Ait-Bou-Yahia	Beni-Djennad-El-Bahr	
25. Adroua	Agouni Gueghrane	Aït-El-Hadj	Beni-Djennad-El-Behar	
26. Afedric	Agouni Ntsellen	Ait-El-Kaid	Beni-Djennad-El-Cheurg	
27. Afensou	Agouni Tegra	Ait-Iraten-Bouadda	Beni-Djennad-El-Ghorb	
28. Afernakou	Agouni Tzimim	Ait-Irathen-Ouffella	Beni-Douala-Ou-Malou	
29. Afir	Agouni Tzimin	Ait-Khelili	Beni-Iraten ou Fella	
30. Agadir	Agouni-Fourou	Ait-Lahcene	Beni-Iraten-Bou-Adda	
31. Aggouacha	Agouni-Gueghrane	Ait-Lahcène	Beni-Raten ou Fella	
32. Aghbalou	Agouni-Guerghrane	Ait-Larbaâ	Beni-Raten-Bou-Adda	
33. Agheriba	Agouni-Oujilbane	Ait-Laziz	Chabet Bou Zian	
34. Aghribs	Aguemmoun-Izem	Ait-Lerzel	Chabet el Ameur	
35. Agoufef	Aguemoun Akkerdouch	Ait-Mahmoud	Chabet-Beni-Khalifat	
36. Agoulmim	Aguemoun Aouna	Ait-Said-Ouzegane	Chabet-el-Ameur	
37. Agoulmine	Aguemoun Izen	Ait-Said-Ouzeggane	Commune Mixte de Djurdjura	
38. Agoussim	Aguemoun Segsou	Ait-Said-ou-Zeggane	Dj Adrar Ez-Zan	
39. Aguemmoun	Aguemoun-Izeme	Ait-Sidi-Ahmed	Djebel Jurjura (Ferratus Mons)	
40. Aguemont	Agueni Boufal	Ayt El Arba	Djema M'ta Betrona	
41. Aguemoun	Aguni-Guerghane	Azzib-Bou-Adda	Djema Mhamed el hadj	
42. Ahmil	Aidouse Audie	B. Abd. Allah	Djema Si Ahmed Amokran	
43. Aïati	Aïn Aghrabalou	Beld-Beni-Amrane	Djinet ou Cap Djinet	
44. aiça	Aïn Taguerodt	Ben Bou Addou	Ain Mouder (douar de)	
45. Aicha	Aïn Sebt	Ben N Choud	El Hara ou Rgan	
46. Aidouse	Aïn Soltan	Ben N'Choud	Flisset oum El Lil	
47. Aiguille	Aïn Sultani	Ben-Bou-Chaib	Foukkous n'aït Slimane	
48. Aïn	Aïn Tasta	Beni bou Addou	Haouchs Tayeb-Ben-Challal	
49. Akaoudj	Ain Tlàla	Beni bou Akkache	Hicet El Bahar Iksilen	
50. Akbil	Aïn Turk	Beni Bou Beker	Ighilt m'ta Assassi	
51. Akbils	Ain-Hamou	Beni Bou Chaïb	Ighzer Gefran ou Sagou	
52. Akelindja	Ain-Saâda	Beni Bou Chenach	Ighzer n'aït Andès	
53. Akerrou	Ain-Turk	Beni bou Chenacha	Khalifat des Beni Soliman	
54. Akhedouch	Ain-Zaouia	Beni bou	Khamis m'ta	

		Chennacha	Maalka	
55. Akhelindja	Aït Aarvan	Beni bou Derar	N'aït Bou Ader	
56. Akmil	Aït Abbas	Beni bou Gherdan	O.S . Mohamed Ou	
57. Akril	Ait Abbou	Beni bou Gherdane	O. Ali-ben-Daoud	
58. Allicheri	Aït Abou	Beni bou Hamza	O. Sidi Ali Moussa	
59. Allulen	Aït Ahlène	Beni Bou Mahdi	Oued Abd-el-Djebar	
60. Amaoua	Ait Ahmed	Beni bou Mahdy	Oued Beni Bou Messaoud	
61. Amaraoua	Aït Ahmed	Beni bou Mehdi	Oued Sebaou ou Néça	
62. Amazoul	Aït Aïcha	Beni Bou Messaoud	Ouled Abd el Ali	
63. Amazoul	Aït Aïchem	Beni-Beni-Yahyia	Ouled bou Ali Ouizeran	
64. Améraoua	Aït Aïlem	Beni-Bou-Addou	Ouled Yahia ou Moussa	
65. Ameraouas	Aït Ali	Beni-Bou-Akkach	Ouled-Ali-ou-Illoul	
66. Amlouline	Aït Alima	Beni-Bou-Chaib	S. Ali ou Yahia	
67. Ammal	Aït Amer	Beni-Bou-Chebla	S. Mohamed Ou Mok	
68. Amraoua	Aït Ammou	Beni-Bou-Chenacha	S. Omar El Cherif	
69. Anich	Aït Andjeur	Beni-Bou-Drar	Si-Ali-Bou-Nab	
70. Annegah	Aït Anter	Beni-Bou-Drer	Sidi Abd el Oued	
71. Aomar	Aït Assen	Beni-Bou-Youcef	Sidi Ahmed Ben Iousef	
72. Aorbel	Aït Ayad	Beni-Idjer-Djebel	Sidi Ali Bou Nab	
73. Aouggacha	Aït Berièle	Beni-Idjer-Sahel	Sidi Hamel Ben Iousef	
74. Arba	Ait Boumahdi	Beni-ou-Chaib	Sidi Hamet ou Yacoub	
75. Arbalou	Aït Boumahdi	Beni-Sedka-Chenacha	Sidi Isah ben Halib	
76. Arbi	Aït Chaffa	Beni-Sedka-Ogdal	Sidi Mohamed bel Hadj	
77. Arhelou	Ait Chellala	Ben-N'choud	Sidi-Ali bou-Nab	
78. Arib	Aït Chellèla	Bordj Bou Reni	Sidi-Ali-Bou-Nab	
79. Arled	Aït Haggoun	Bordj el Arib	Tacift beni bou Chenacha	
80. Arous	Aït Hallèle	Bordj el Graroub	Taktich n'Aït Alsou	
81. Ascideur	Ait Halli	Bordj el Karoub	Tala Imedrane (Ben Arif)	
82. Asserdoun	Aït Hamsi	Bordj El Kreroub	Taourirt Ali ou Nasser	
83. Atouch	Aït Haouani	Callah ou Ghozlan	Taourirt Mouça ou Ameur	
84. Atouchen	Aït Hassen	Chabat el Aameur	Tifrit Nait El Hadj	
85. Attaf	Ait Hellal	Chabat El Ameur	Tirilt-El-Hadj-Ali	
86. Attouch	Aït Hichem	Dj el Kheba	Tizi-N'Tléta	
87. Avroult	Aït Hirkleuf	Dj El Khemis		
88. Axebouat	Aït Iatelli	Djebel Aïssa Mimoun		

89. Azafal	Aït Ifred	Djebel Ben Dris		
90. Azazegua	Aït Ikhelef	Djebel beni Djinet		
91. Azazga	Aït Irguen	Djebel Beni Fenaya		
92. Azazna	Aït Ittouragh	Djebel Beni Hidjeur		
93. Azebouat	Aït Izidi	Djebel Beni Yaia		
94. Azeffoun	Aït Kaïd	Djebel bou Ifrag		
95. Azeré	Aït Kedâ	Djebel-Aissa-Mimoun		
96. Azerout	Aït Lahcène	Djema bou Sahel		
97. Azibziri	Aït Flik	Djema bou Zikki		
98. Azouguine	Aït Frah	Djema el Abbès		
99. Azouza	Ait Hag	Djinet cap Bengut		
100. Azro	Aït Hag	Djouama el Abed		
101. Azrou	Aït Laziz	Douar Beni-chenacha		
102. Azzouza	Ait Lerbah	Douar Ouled-Aissa		
103. Baboura	Aït Lerbah	Dra Ben Kedda		
104. Badjanet	Aït Maallem	Dra Ben Keddar		
105. Barlia	Aït Mahmoud	Dra el Arba		
106. Barouta	Aït Manguellet	Dra el Atach		
107. Barrouta	Aït Mansour	Dra el Hamar		
108. Bechacha	Aït Mechkanen	Dra el Mizan		
109. Bechachi	Aït Menguellet	Dra el Mizane		
110. Belias	Ait Meraou	Dra. b Khedda		
111. Belloua	Aït Meraou	Dra-Ben-Kedda		
112. Benni Ianni	Ait Messaoud	dra-Ben-Khedda		
113. Benni-Yenni	Aït Messaoud	Dra-El-Attach		
114. Berkeïs	Aït Mghor	Dra-el-Mizan		
115. Berricha	Ait Mimoun	Drah ben Khedda		
116. Betrona	Aït Mimoun	Drah el Mizan		
117. Betrouna	Aït Namara	Dre el Mizan		
118. Bétrouna	Ait Ouanech	El Adou (Sida)		
119. Bezzit	Aït Ouanech	El Ma Hammama		
120. Bicher	Aït Ouatas	El Oued Ia		
121. Bilharir	Aït Oujaoud	El Ras Defah		
122. Blad-	Ait Oumalou	Fedj el Hammara		
123. Blandan	Aït Oumalou	Flicet el Bahar		
124. Boanda	Aït Ousammer	Flissas-M'zala		
125. Boghni	Aït Ousammeur	Flisset El Bahar		
126. Bokni	Aït Oussen	Flisset el Mellil		
127. Bouabderrahmane	Aït Saâda	Flisset El Ra'Hr		
128. Bouada	Ait Said	Flisset Um Djfbel		
129. Bouakkache	Aït Souadia	Flisset-El-Bahr		
130. Bouberac	Aït Tchem	Flisset-El-Behar		
131. Bouberak	Ait Toudert	Hadjar-Ain-Nouna		
132. Boubezrag	Ait Yacoub	Hadjar-Ben Ahmed		
133. Boubhir	Aït Yahia	Haouch Ben-Djebil		
134. Bouchiba	Aït Yaïch	Haouch-Beni-Amran		
135. Bouçouar	Aït Ydir	Haouch-Beni-Hamza		

136. Bouderballa	Aït Zaïm	Haouch-Hameur-Focani		
137. Boudjelili	Aït Zellal	Haouch-Ouled-Boudar		
138. Boudjima	Ait Zerara	Hel El Hamra		
139. Bougdoura	Aït Ziri	Ichardiouène-Ou Fellah		
140. Bouhabachou	Ait-Abbas	Icherdiouen bou Hadda		
141. Bouhinoun	Ait-Abdelkrim	Icherdiouène bou Hadda		
142. Bouira	Ait-Abdelmoumène	Ifigha-Ait-Issad		
143. Bouïra	Ait-Agad	Ifren bou Anon		
144. Boukenaffou	Ait-Aggad	Ighil bou Anou		
145. Boukram	Ait-Aggouacha	Ighil en Tchila		
146. Boulmaïs	Ait-Aich	Ighil el Mohamed		
147. Boumerdes	Ait-Aicha	Ighil M'bil		
148. Boumerdès	Ait-Aissi	Ighil N'Chila		
149. Bounedjdamen	Ait-Akerma	Ighil N'Gara		
150. Bour	Ait-Atelli	Ighil ou Mechdal		
151. Bourgradje	Ait-Atsou	Ighil ou Moula		
152. Bourinen	Ait-Berdjal	Ighil ou Redja		
153. Bousguen	Ait-Bouada	Ighil-Nait-Chila		
154. Bousmahel	Ait-Bouali	Ighil-Ou-Moula		
155. Boussoak	Ait-Boumahdi	Ighrit bou Hammas		
156. Boussouar	Ait-Bouyahia	Ighzer bou Aïmer		
157. Bouthouil	Ait-Braham	Ighzer bou Mezzal		
158. Boutoudjen	Ait-Chaffa	Ighzer el Haddaden		
159. Bouyousfene	Ait-Chellala	Ighzer el Mhara		
160. Bouzeudra	Ait-Daoud	Ir'il en-Tazart		
161. Bouzeurdani	Ait-Ferah	Iraten Ou Sammeur		
162. Burgh	Ait-Hague	Iril Bou Rioul		
163. Callah	Ait-Helli	Iril N'Zerouine		
164. Cassir	Ait-Hessane	Iril ou Mella		
165. Chaoufa	Ait-Hichem	Iril-en-Tiguemmounine		
166. Charagrag	Ait-Iddir	Iril-Nait Tziboua		
167. Chdellah	Ait-Idir	Isser El Ouïdan		
168. Chebabra	Ait-Idja	Isser-El-Ouidan		
169. Chebel	Ait-Ikhelef	Kaf el Amar		
170. Chebet	Aït-Ikhlef	Kalet-ex-Zit		
171. Chender	Ait-Ikrene	Kalifat de Bouïra		
172. Cheraioua	Ait-Imghour	Kamis Bir Sillam		
173. Cherfa	Ait-Meraou	Khachna el Djebel		
174. Cherfa	Ait-Mesbah	Khachna-El-Djebel		
175. Cheriki	Ait-Mimoun	Khachnas-El-Djebel		
176. Cherouia	Ait-Mislaiène	Khalifat de Bouira		
177. Cherrioua	Ait-Mislain	Koubba Si Ali		

178.Cheurfa	Aït-Mislaïn	Koudiat-Kriam-Salam		
179.Cheurfa [de Dra-El-Mizan]	Ait-Ouchène	Koudiat-Tik-Boubin		
180.Cheurfa [de Tizi6ouzou]	Ait-Oumalou	Ksour ed Déta		
181.Cheurfa [Tigzirt]	Ait-Ousammeur	Marset Sidi Oualj		
182.Cheurfa[Tizi N'Tléta]	Ait-Saada	Mechet el Ras		
183.Chfeurr	Ait-Sait	Melika el Beloual		
184.Chouarik	Ait-Sediadh	Melika el Belouat		
185.Churfah	Ait-Sellane	Mers el Fahm		
186.Churffah	Ait-Smath	Mers el Farm		
187.Commoda	Ait-Toudert	Merset Beni Aamran		
188.Defilé	Ait-Yahia	Merset Sidi Khaled		
189.Delhys	Aït-Yahia	Merset Sidi Klifa		
190.Dellis	Ait-Zellal	Merset Sidi Ouali		
191.Dellys	Ait-Zerara	Merset Sidi Oualy		
192.Derounen	Ait-Zouaou	Mohammed ben Aïssa		
193.Djaboub	Akero Bachebasten	Mont M'Zita		
194.Djafra	Akkrou Tigzirin	Mouça u Brahim		
195.Djamma	Amalou Triqua	Neuzelet Ben Dris		
196.Djebabrah	Amarou Ali	O. Ben Amoud		
197.Djebara	Azeffoun (douar)	O. Beni Ouassif		
198.Djebila	Azerou el Bess	O. Beni Sedeka		
199.Djedida	Azerou Mellouze	O. Bou Abid		
200.Djemma	Azerou Ntohour	O. Bou Bher		
201.Djemmaous	Azib-Zamoun	O. Bou-Rahal		
202.Djenad	Azrou Pellal	O. ed-Dehes		
203.Djennad	Azrou Tidjer	O. El Azaz		
204.Djeralin	Azroun Tarat	O. el Aziz		
205.Djerrah	B Khiar	O. El Bedar		
206.Djinet	B. Abbas	O. el Djenan		
207.Djlela	B. Abdallah	O. el Kaïd		
208.Djrdjer	B. Aïad	O. el Malah		
209.Djurdjura	B. Aïci	O. El-Aziz		
210.Djurjura	B. Amran	O. Iahia Mouça		
211.Douela	B. Ataf	O. Sidi Abdallah		
212.Douéla	B. Ayssi	O.S. Hazerache		
213.Dous	B. Azize	Ouad el Berdi		
214.Dreaât	B. Azzoug	Ouad ez Zitoun		
215.Eabzelinen	B. Azzouz	Oued Aïssa Mimoun		
216.Echeddal	B. Batroune	Oued ben Kalel		
217.Echeddala	B. Betroun	Oued Beni Abbès		
218.Egreb	B. bou Chaïb	Oued Beni Aïssi		
219.Elklaa	B. Bou Ioucef	Oued Beni Ghobry		
220.Erboub	B. bou Ouaddou	Oued Béni Hidjeur		
221.Erouka	B. Bouaocach	Oued Beni Mansour		
222.Errich	B. Bouchaïb	Oued bou Ergrad		
223.Erxah	B. Boudrar	Oued Bou Sellam		

224.Erzah	B. Bouioussef	Oued Bou-Douaou		
225.Esdelen	B. Bouyoussef	Oued el Aabid		
226.Et Thaïa	B. Bourerda	Oued El Denss		
227.Et-Tnin	B. Caïd	Oued El Djemma		
228.Fdala	B. Djenad	Oued el Khamis		
229.Fenaya	B. Djennâd	Oued el Mansouréah		
230.Feraoussen	B. Douala	Oued el Merdja		
231.Ferdioua	B. Felig	Oued mta Ouana		
232. Ferracha	B. Felik	Oued N'djerra		
233.Fiban	B. Ferraousen	Oued-Acherkel-Djerouden		
234.Figha	B. Fraoucen	Oulad-Aissa-Mimoun		
235.Filikhi	B. Ghoubri	Ouled bou Sellom		
236.Fiouan	B. Grobry	Ouled Haïssa Mimoua		
237.Flisah	B. Halfoune	Ouled el Hamid		
238.Flissa	B. Hamdoun	Ouled Sidi Aïca		
239.Flissat	B. Hany	Ouled Sidi Braham		
240.Fraoucen	B. Hassein	Ouled Sidi Ouner		
241.Freha	B. Hidjer	Ouled Sidi Saïd		
242.Fréha	B. Iahia	Ouled-Yahia-Moussa		
243.Friha	B. Iala	Petite bir Rebalou		
244.Frikat	B. Idjer	Ras-el-Euch		
245.Frouesin	B. Illilten	Saïd ou Chebana		
246.Fuala	B. Illitren	Saïd ou Dély		
247.Galah	B. Immel	Sebao el Kedin		
248.Galaxia	B. Iraten	Sebaou el Hedina		
249.Gantour	B. Kany	Sebaou-El-Kedim		
250.Gaouaoua	B. Kebila	Si Ali Mouça Si Mohamed Sgihr		
251.Garibi	B. Khalfoun	Sidi Ali Bounab		
252.Gherboula	B. Khelifa	Sik ou Meddour		
253.Gorouma	B. Khelili	Sikh ou Meddour		
254.Gouribessa	B. Khiar	Sikh-ou-Meddour		
255.Grima	B. Koufa	Souk Al Khamis		
256.Grisada	B. Maned	Souk ek Had		
257.Guechtola	B. Manguelett	Souk el Arba		
258.Guechtoula	B. Mansour	Souk el Etnin		
259.Guechtoulas	B. Mansoure	Souk el Had		
260.Guecretoula	B. meddour	Souk el Khamis		
261.Gueraba	B. Mellil	Souk el Khemis		
262.Guerouma	B. Menguelat	Souk el Sebt		
263.Guious	B. Mislaïra	Souk el T'Nin		
264.Guisnaguen	B. Ouaguenoun	Souk el Tléta		
265.Guynemer	B. Ouakkour	Souk el Tnin		
266.Haclmeudja	B. Ouakoub	Souk-El-Khemis		
267.Haddaden	B. Ouassif	Tabourt n'Temdit		
268.Haïdouch	B. Ouggag	Tacift el Memenad		
269.Haïzert	B. Ouriak/Quriak ?	Tacift en Timeghrass		
270.Haklemeudja	B. Rached	Tacift Ighil Guiken		
271.Halia	B. Raten	Tacift n'Igoulmimen		

272.Hallouan	B. Rbah	Tacift n'Tahammant		
273.Halloufa	B. Sedka B. Slyem	Tacift ou Zerxoun		
274.Halouane	B. Sliem	Tacift ou Zerzoun		
275.Hamed	B. Slyman	Taguemount-Nait-Ergane		
276.Hameziouin	B. Thour	Taguemout-el-Djedid		
277.Hamid	B. Tor	Tala Acherchour Laïnser		
278.Hammam	B. Tôr	Tala N'Tazert		
279.Harchaoua	B. Tsora	Tala n'tinna		
280.Hassenaoua	B.Bou Othman	Tala-N'tazert		
281.Haussonvilliers	B. Maaned	Tamda el Blad		
282.Haussonvillier	Belad Tamedegt	Taourirt el Hadjadj		
283.Haussonvilliers	Ben Abbes	Taourirt ou Ntiditz		
284.Haussonvilliers(s)	Ben Abess	Taourirt ou Zemmour		
285.Hetindja	Ben Aïcha	Taourirt-el-Hadjadj		
286.Hidilja	Ben Arif	Tasseft ou Guemoun		
287.Hidjila	Ben Chebla	Tazerouts ou Maleuk		
288.Himmel	Ben Daoud	Tenia Ait Saïa		
289.Hora	Ben Dris	Terga ou Djaoun		
290.Iacouren	Ben Lemina	Tighil ou Kbaiz		
291.Iamziouene	Ben Nchoud	Tighilt el Karioum		
292.Iamziouène	Ben Zerka	Tighilt en Tezoug		
293.Iazzouzen	Beni Aamran	Tighilt ou Mezzir		
294.Iazzouzène	Beni Aarif	Tigrsert Tegmount Elmol		
295.Iazzouzène (Azouza) (douar d'Azeffoun)	Beni Aazouz	Tizi bou Aman		
296.Ibaharizène	Beni Aguedann	Tizi el Bir		
297.Ibahlal	Beni Aissi	Tizi n'chria		
298.Ibahled	Beni Aïssi	Tizi N'taga		
299.Ibahrizène	Beni Amran	Tizi n'tarch		
300.Ibdassen	Beni Amrous	Tizi n'Tigrin		
301.Iberber	Beni Arif	Tizi N'Tlata		
302.Ibkarene	Beni Ataf	Tizi N'Tléta		
303.Iboudrarene	Beni Chebana	Tizi ou Khamis		
304.Iboudrarène	Beni Chenacha	Tizi Ou Zou		
305.Icheriden	Beni Djennad	Tizi si Aïssa		
306.Icheridène	Beni Djimah	Tizi-N'terga		
307.Icherridène	Beni Douela	Tizi-Ouzou		
308.Icherridhen	Beni Emdil	Zaouia ben Dris		
309.Idjermenane	Beni Feraoussen			
310.Idjeur	Beni Flig			
311.Iffiga	Beni Flik			
312.Iffiahra	Beni Ghobri			
313.Iffighra	Beni Ghobry			

314.Iflissen	Beni Ghoubri			
315.Ifnaien	Beni Griar			
316.Ifnaïen	Beni Hamsi			
317.Igarizen	Beni Hassein			
318.Igharbien	Beni Hidjeur			
319.Ighiltmèle	Beni Hifjer			
320.Ighoufaf	Beni Himmel			
321.Ighounameur	Beni Hocein			
322.Ighril	Beni Ibrahim			
323.Ighzer	Beni Iraten			
324.Igoufaf	Beni Ismaïl			
325.Igoufef	Beni Khalfoun			
326.Igoujdal	Beni Khalifa			
327.Igoulfan	Beni Klozaa			
328.Igounam	Beni Kouffi			
329.Igounan	Beni Koufi			
330.Iguerguedmimène	Beni Koukou			
331.Iguerraoun	Beni Krelili			
332.Ihadriin	Beni Mahmoud			
333.Ikalfounen	Beni Mancour			
334.Ikarrouïen	Beni Maned			
335.Ikhalouiene	Beni Manguelate			
336.Ikhelidjène	Beni Mansour			
337.Ikhelijen	Béni Mansour			
338.Ikhelouen	Beni Matas			
339.Ikhouchalen	beni Mechtoum			
340.Ikoussa	Beni Mekla			
341.Illilten	Beni Mendas			
342.Illoula	Beni Mendès			
343.Illoulen	Beni Menguellet			
344.Imainceren	Beni Mesbah			
345.Imaïseren	Beni Meslaïn			
346.Imeghraussen	Beni Mimoun			
347.Imeralen	Beni Mohali			
348.Imesdourar	Beni Mouça			
349.Imessouhal	Beni Moussa			
350.Imlikchen	Beni Ouafnoun			
351.Imnéa	Beni Ouaghenoun			
352.Imoula	Beni Ouaguenoun			
353.Inchloua	Beni Ouarzoun			
354.Inesman	Beni Ouassif			
355.Iouggana	Beni Oudzan			
356.Iouhaianen	Beni Rached			
357.Ir'alen	Beni Raten			
358.Iralen	Beni Regann			
359.Irdjen	Beni Rehouna			
360.Isahnounen	Beni Saad			
361.Issahnounene	Beni Sedeka			
362.Issahnounène	Beni Sedka			
363.Isser	Beni Smayl			
364.Isser	Beni Tabarourt			
365.Isseria	Beni Thour			

366.Itchir	Beni Yaïa			
367.Ittourar	Beni Yakhor			
368.Izerazen	Beni Yanni			
369.Izerouil	Beni Yenni			
370.Jurjura	Beni Zellal			
371.Kabaïles	Beni Zikki			
372.Kabylie	Beni Zmenzer			
373.Kafiritjala	Beni-Ahmed			
374.Kahra	Beni-Aici			
375.Kala	Beni-Aissi			
376.Karboucha	Beni-Aïssi			
377.Kasba	Beni-Amadouche			
378.Kebilas	Beni-Amran			
379.Kef Aogab	Béni-Arif			
380.Kef Tarkant	Beni-Attaf			
381.Keggar	Beni-Attafs			
382.Kemesch	Beni-Betrouna			
383.Kerouch	Beni-chenacha			
384.Kerrouch	Beni-Chennacha			
385.Khachna	Beni-Djad			
386.Khachnas	Beni-Djenaad			
387.Kherrabcha	Beni-Djennad			
388.Khorza	Beni-Douala			
389.Khouriiez	Beni-Flik			
390.Klainnah	Beni-Flit			
391.Klaïnnah	Beni-Fraoucen			
392.Koléa	Beni-Ghobri			
393.Kolla	Beni-Ghorbi			
394.Kouanin	Beni-Hacel			
395.Kouanine	Beni-Hassain			
396.Kouffi	Beni-Idjer			
397.Koukon	Beni-Illilten			
398.Koukou	Beni-Iraten			
399.Kouriet	Beni-Irguen			
400.Krachna	Beni-Itourar			
401.Ksenna	Beni-Ittouragh			
402.Kuebouch	Beni-Ittourar			
403.Kuelâa	Beni-Khalfoun			
404.Litama	Beni-Khalifa			
405.Litqueuma	Beni-Khelifa			
406.Loukennour	Beni-Khélifa			
407.Maaban	Beni-Khelil			
408.Maal	Beni-Khelili			
409.Maâlia	Beni-Kouffi			
410.Maatka	Beni-Mahmed			
411.Maatkas	Beni-Mahmoud			
412.Madanne	Beni-Mahoud			
413.Magach	Beni-Maned			
414.Maghendas	Beni-Manguellet			
415.Magoura	Beni-Mansour			
416.Mahia	Beni-Mekla			
417.Maillot	Beni-Mendes			
418.Maïn	Beni-Mendès			
419.Makouda	Beni-Ouacif			
420.Maldan	Beni-Ouaguenoun			
421.Mansour	Beni Ouarguenoun			
422.Maouia	Beni-Ouassif			
423.Marabout	Beni-Raten			

424.Maraghna	Beni-Sedka			
425.Matekas	Beni-Slyem			
426.Mazoura	Beni-Thour			
427.Mchedala	Beni Tôr			
428.Mechedelea	Beni-Yahia			
429.Mechetra	Beni-Yanni			
430.Mechtras	beni-Yenni			
431.Medja	Beni-Ziki			
432.Medoua	Beni-Zikki			
433.Mefta	Beni-Zmenger			
434.Meftaa	Beni-Zmenzer			
435.Megheira	Bir Rebalou			
436.Mehaarlou	Bir-Rebalou			
437.Mekla	Bit Marabout			
438.Mékla [du Haut-Sébaou, Azazga]	Bite Marbout			
439.Melchlou	Boghni (Centre)			
440.Melechlou	Bois-Sacré			
441.Melehlou	Bord Menaiel			
442.Mellour	Bordj (Tigisis)			
443.Menaiel	Bordj Boghni			
444.Menaïl	Bordj Bouira			
445.Mendes	Bordj Caïd			
446.Mendia	Bordj Guislène			
447.Menerville	Bordj Hamza			
448.Menguellet	Bordj Menaïal			
449.Merdja	Bordj Menaiel			
450.Mesdarin	Bordj Ménaiel			
451.Mesrarey	Bordj Menaïel			
452.Messouia	Bordj Sebaou			
453.Metchlou	Bordj Souary			
454.Metennan	Bordj Tedlès			
455.Meurbent	Bordj Tiela			
456.Mezala	Bordj Tiziouzou			
457.Mezalla	Bordj-Ménaiel			
458.Mezaoura	Bou Aazem			
459.Mezaya	Bou Adenan			
460.Mezrara	Bou Aïber			
461.Michelet	Bou Alem			
462.Migheira	Bou Alloul			
463.Mirabeau	Bou Annen			
464.Mizrana	Bou Aoun			
465.Mkeddem	Bou Arfa			
466.Moknea	Bou Atelli			
467.Moknéa	Bou Aziz			
468.Monka	Bou Chaïb			
469.Mordja	Bou Cheukfa			
470.Mosbah	Bou Dafel			
471.Mosquée	Bou Djellil			
472.Moughzel	Bou Djiha			
473.Moughzelmède	Bou Hamdoun			
474.Moussa	Bou Hamza			
475.Msalla	Bou Hini			
476.Msila	Bou hinoun			
477.Msisna	Bou Iadif			

478.Msissen	Bou Idreren			
479.Msitas	Bou Ighzer			
480.Mzala	Bou Khalfa			
481.Mziden	Bou Kiessa			
482.Mzien	Bou Koukouberin			
483.Mzita	Bou Mahni			
484.Nderna	Bou Mandass			
485.Nezlioua	Bou Mansour			
486.Nezlyouas	Bou Messaoud			
487.Nougha	Bou Nouah			
488.Ogdal	Bou Nouh			
489.Oghdal	Bou Reni			
490.Oliva	Bou Sellam			
491.Oriacha	Bou Tchour			
492.Ouacif	Bou Yousefen			
493.Ouaddhia	Bou Zian			
494.Ouadhia	Bou-Addou			
495.Ouadhias	Bou-Berak			
496.Ouadia	Bou-Derbala			
497.Ouaguenoun	Bou-Khalfa			
498.Ouaïlel	Bou-Mahni			
499.Ouakour	Bou-Assem			
500.Ouargenoun	Bou-Ighzer			
501.Ouarzeddin	Bou-Merdès			
502.Ouarzellaguen	Bou-Namane			
503.Ouarzen	Bou-Nouh			
504.Ouarzzeddin	Bou-Phaima			
505.Ouassif	Bou-Reni			
506.Ouchanem	Bourg Hamza			
507.Ouïalel	Bou-Smahel			
508.Oumaden	Bou-Zahrir			
509.Oumalou	Burg Taburuptus			
510.Ourdja	Chabat-Lakser			
511.Ouriacha	Chabet-Safsaf			
512.Oussameur	Chabet-Sidi-Ben-Assenat			
513.Raicha	Chabet-Tereschout			
514.Raïcha	Chabet-Tergès			
515.Rbea	Cheikhat Herdes			
516.Rbeia	Cherfa Baharin			
517.Reboula	Cheurfa [Bouira]			
518.Rerouenta	Chrub Ouchrub			
519.Reroumelout	Coudiat Fekeren			
520.Rirumset	Dachera bizerha			
521.Romliila	Dellys (Rusucurru)			
522.Rouafa	Dj Mermouna/ Mesmouna ?			
523.Rouira	Dj Azlah			
524.Rouma	Dj Bouzit			
525.Roumeilan	Dj Djerdjer			
526.Rounouah	Dj Serrar			
527.Rusa	Dj Tamgout			
528.Safsaf	Djama Tourith			

529.Saheut	Djebel Affroun			
530.Saltoure	Djebel Aguemountaïda			
531.Sameur	Djebel Akaba			
532.Sator	Djebel Amrous			
533.Sebaô	Djebel Azouguan			
534.Sébaô	Djebel Diea			
535.Sebaou	Djebel Dira			
536.Sebkha	Djebel Djedda			
537.Selim	Djebel Dzan			
538.Selloum	Djebel Ferrha			
539.Sendok	Djebel Hadjer			
540.Sendouk	Djebel Haraza			
541.Senedja	Djebel Jurjura			
542.Senna	Djebel Koukou			
543.Sik	Djebel Maghris			
544.Slatnâ				
545.Smachâ				
546.Smeka	Djebel Mimoun			
547.Souablia	Djebel Missoura			
548.Souama	Djebel Ouabann			
549.Souflat	Djebel Ouennougha			
550.Souma	Djebel Souanna			
551.Soummour	Djebel Souk el Arba			
552.Sources	Djebel Taffaut			
553.Stim	Djebel Tamagout			
554.T'nin	Djebel Tarf			
555.Taalba	Djebel Tifilkout			
556.Taaroust	Djebel Tigrinn			
557.Taassetz	Djebel Tiguerourda			
558.Taassirt	Djebel Tikilsa			
559.Tablabalt	Djebel Toudja			
560.Tablabat	Djebel Trouna			
561.Tabouda	Djebel Zamorah			
562.Taboudouch	Djebel Zann			
563.Taboudouche	Djedi Menguellet			
564.Taboudoucht	Djema Balloul			
565.Taboudouh	Djema Boubehir			
566.Taboudrist	Djema Boubeluc			
567.Tabout	Djema Godda			
568.Tachaat	Djema Guerinou			
569.Tachachit	Djema Lekla			
570.Tachdiout	Djema Mechelou			
571.tacherahir	Djema Sahridj			
572.Tacherahit	Djema Tizit			
573.Tackhat	Djemaa Saharidj			
574.Tacksibt	Djemaa Skrara			
575.Tacsept	Djemàa-Saharidj			
576.Taddert	Djemma Sahridj			
577.Tadjenant	Douar Bouberac			
578.Taffaaut	Douéla Amalou			
579.Taffrin	Douéla			

	Ousammeur			
580.Tafir	Dra-Berrouta			
581.Tafoughalt	Drah Diallalen			
582.Tagounits	Drah Gueramelal			
583.Tagrennin	Dra-Kerrouche			
584.Tagrout	Dra-Ktous			
585.Taguercift	Dra-Takeps			
586.Taharoust	Edghagh Amellèle			
587.Tahaubain	El Achir			
588.Tahchat	El Adjiba			
589.Tak Dempt	El Adouah			
590.Taka	El Amar			
591.Takaats	El Arbi			
592.Takcept	El Arbil			
593.Takdempt	El Bahalil			
594.Takebout	El Baïra			
595.Takedimt	El Balhil			
596.Takenna	El Bethom			
597.Takerboust	El Bizan			
598.Takhoukht	El Cornéo			
599.Takhourt	El Djebaïlia			
600.Takouch	El Esnam			
601.Taksebt	El Ghous			
602.Taksent	El Hachem			
603.Talaminta	El Halloua			
604.Talan'tina	El Hame			
605.Talategana	El Hamis			
606.Talazeurt	El Kahoua			
607.Talbent	El Kantara			
608.Taleufsa	El Kerr			
609.Taliouin	El Khoubès			
610.Tamagouch t	El Madjel			
611.Tamakrit	El Mansoura			
612.Tamaseft	El Mesloub			
613.Tamazirt	El Misser			
614.Tamda	El T'nin			
615.Tamdaka	El Tnin			
616.Tamdiret	El Twin			
617.Tameda	El-Adjiba			
618.Tamegout	El-Djedian			
619.Tamellah	El-Esnam			
620.Tamesguida	El-Ghrous			
621.Tamezerit	El-Gious			
622.Tamgout	El-Guious			
623.Tamjout	El-Isseri			
624.Tanagoumt	Elma Besry			
625. Tanalt	El-Klaa			
626.Taourga	El-Klàa			
627.Taranimt	Elma Mbesri			
628.Taredane	Elma-Ghechtoum			
629.Tarkoft	Elma-Guechtoum			
630.Tarnlat	El-Mesloub			
631.Taroust	El-Micer			
632.Tarzibi	El-Misser			
633.Tasift	El-Oued			
634.Tasoukhit	El-Ouidan			
635.Tassaft	Erih Ehiouch			

636.Tassala	Erili Ekiouch			
637.Tassera	Errich (douar)			
638.Tassoukit	Felleh (défilé			
639.Tassumert	Guelter Zerga			
640.Taut	Guelt-Zerga			
641.Taza	Hammam Ksenna			
642.Tazaïrt	Haouch Belkadi			
643.Tazbouts	Haouch Boumerdès			
644.Tazerouts	Haouch Legata			
645.Tazha	Hara ou Rgan			
646.Tazibi	Haut-Sébaou			
647.Tazmalt	Heïdzer (Tamgout)			
648.Tedjouima	Ichardiouène-Oufella			
649.Tefreg	Icher kaïen			
650.Tegrègra	Icherdiouèn Oufella			
651.Tegrin	Ifri Izgaren			
652.Temda	Ighil Arba			
653.Temegout	Ighil Atman			
654.Tensaout	Ighil Boghni			
655.Tensout	Ighil Bouzerou			
656.Tessala	Ighil Dzioua			
657.Tgounit	Ighil Firas			
658.Thaghanat	Ighil Ftah			
659.Thamemt	Ighil Guechia			
660.Thiers	Ighil Guedmimen			
661.Thouabet	Ighil Guefri			
662.Tichit Lissa	Ighil Guezla			
663.Tidmimine	Ighil Guiad			
664.Tiela	Ighil Guiken			
665.Tiferaouien	Ighil Igoulmimen			
666.Tiferaouïen	Ighil Mahni			
667.Tiferdoud	Ighil Mefreud			
668.Tiferitz	Ighil Mhêba			
669.Tifezouine	Ighil Sedda			
670.Tifferdou	Ighil Smed			
671.Tiffezoui	Ighil Tazert			
672.Tiffrit	Ighil Tiguemounine			
673.Tifilcout	Ighil Tizi			
674.Tifilkout	Ighil-Bouamas			
675.Tiflikout	Ighil-Bouguenni			
676.Tighezert	Ighil-Bouzerrou			
677.Tighil	Ighil-Ghèfri			
678.Tigmounin	Ighil-Igoulmimène			
679.Tigounseft	Ighil-Imoula			
680.Tigrin	Ighil-Mahni			
681.Tigrine	Ighil-Mimoun			
682.Tigrouine	Ighilt Essiouan			
683.Tiguerine	Ighilt Oberouak			
684.Tiguidount	Ighilt Sguaren			
685.Tigzirt	Ighounam Ameur			
686.Tigzirt [sud d'At Yenni]	Ighril Mahmed			
687.Tihsert	Ighzer Arled			
688.Tikesri	Ighzer Faoun			

689.Tikichourt	Ighzer Fessou			
690.Tikioucht	Ighzer Halouan			
691.Tikiouïcht	Ighzer Insann			
692.Tikjda	Ighzer iouadhiin			
693.Tikobain	Ighzer Lakroub			
694.Tikobaïn	Ighzer Halouan			
695.Tikserai	Ighzer Mehaartou			
696.Tikseral	Ighzer Nsouit			
697.Tiksiriden	Ighzer Ourbalou			
698.Tiksiridène	Ighzer Tamzers			
699.Tilili	Ighzer Tareh			
700.Tililit	Ihrouch Nakel			
701.Timeghras	Ikerbène Taabourht			
702.timeghrass	Ikerbène Taabourth			
703.Timegounin	Il Macen			
704.Timezrit	Ile Pisan			
705.Timizart	Illoula Ou Malou			
706.Timmerkallin	Illoula-Ou-Malou			
707.Tinessouine	Iloula-ou-Malou			
708.Tinez	Inet Aggouan			
709.Tiniri	Ir'il-Bouh'amama			
710.Tirakoucht	Ir'il-Ghefri			
711.Tircht	Iraten Oumalou			
712. Tizi Rached	Iril Ameur			
713.Tirmitine	Iril Bouchene			
714.Tiroual	Inet Ali			
715.Tirouda	Iril-Nzekri			
716.Tirouel	Isser Cheraga			
717.Tizi	Issers-Gherbi			
718.Tiziouzou	Kaf-Aogab			
719.Tiziret	Kof Radjela			
720.Tizit	Kouba Aourin			
721.Tizmouri	M'Azama			
722.Tizouin	M'Chedallah			
723.Tlela	M'Kira			
724.Tleta	M'léta			
725.Tobana	M'raldin			
726.Toudate	Mahanta Tagounit			
727.Toundjah	Merdja Mybalta			
728.Touverdirt	Mers El Djinet			
729.Toya	Mersel Djumet			
730.Trounas	Merset Djerebia			
731.Tsalioum	N'graïn			
732.Tsoura	N'Kera			
733.Vallières	O. Abess			
734.Yakouren	O. Abid			
735.Yaskren	O. Agla			
736.Yattafen	O. Aicha			
737.Yfighra	O. Abdallah			
738.Ysser Yssers	O. Aliouarzoun			
	O. Arzin			
739.Zaatra	O. Bechta			
740.Zakenoun Zaknoun	O. Bellil			
	O. Chenati			

741. Zammorah Zamora Zamorah Zamoura	O. Dhaân			
	O. Djellal			
	O. Djemmaa			
	O. Elaziz			
742. Zamouri	O. Fraoun			
743. Zaouia Zaouïa	O. Guebila			
	O. Halassa			
744. Zeffoun Zeffounn	O. Hallassa			
	O. Hamadouch			
745. Zeghéaoua Zeguéaoua	O. Hamza			
	O. Kerraha			
746. Zeian	O. Khaled			
747. Zeid	O. Khelifa			
748. Zekhalfaou a	O. Koudia			
749. Zekhnoun	O. Kseb			
750. Zekri	O. Lekal			
751. Zemznzer	O. Mahiddin			
752. Zerghefaou a Zerghfaoua	O. Meddour			
	O. Mehadjer			
753. Zeriba	O. Mehammed			
754. Zgrannin	O. Mlata			
755. Zima	O. Moura			
756. Zmenzer	O. Moussa			
757. Zouaouas	O. Msellem			
758. Zouathnas	O. Msita			
759. Zouatna	O. Neça			
760. Zoubga	O. Nessa			
761. Zriba	O. Rezzouk			
762. Zuana	O. S. Amer			
763.	O. Saïda			
764.	O. Sghar			
765.	O. Soufflet			
766.	O. Sultan			
767.	O. Tiniri			
768.	O. Tissemoumia			
769.	O. Trif			
770.	O. Youssef			
771.	O.Karcha			
772.	Od Keddache			
773.	Ouad Akbou			
774.	Ouad Melah			
775.	Ouad Tifrit			
776.	Ouad Ysser			
777.	Oued Aïssi			
778.	Oued Akbir			
779.	Oued Akbou			
780.	Oued Amassin			
781.	Oued Aya			
782.	Oued Barkat			
783.	Oued Benhini			
784.	Oued Berhia			
785.	Oued Berkal			
786.	Oued Boghni			
787.	Oued Boubehir			
788.	Oued Bouberak			
789.	Oued Boubhir			

790.	Oued Bougdouara			
791.	Oued Bougdoura			
792.	Oued Boukdoura			
793.	Oued Bouketon			
794.	Oued Boussemne			
795.	Oued Boussouba			
796.	Oued Chemara			
797.	Oued Chender			
798.	Oued Chertioua			
799.	Oued Defahj			
800.	Oued Djemaa			
801.	Oued Djemma			
802.	Oued Dris			
803.	Oued Fétou			
804.	Oued Figa			
805.	Oued Ghmara			
806.	Oued Hadrien			
807.	Oued Hallouan			
808.	Oued Hamis			
809.	Oued Hammam			
810.	Oued Isser			
811.	Oued Kerina			
812.	Oued Kesab			
813.	Oued Khalifa			
814.	Oued Kheir			
815.	Oued Kheroua			
816.	Oued Kseub			
817.	Oued Maela			
818.	Oued Medoua			
819.	Oued Merjoun			
820.	Oued Messelem			
821.	Oued Mezala			
822.	Oued Moghin			
823.	Oued Nesse			
824.	Oued Okri			
825.	Oued Okris			
826.	Oued Ouizeran			
827.	Oued Oula			
828.	Oued Razoura			
829.	Oued Rhanim			
830.	Oued Safsaf			
831.	Oued Sahel			
832.	Oued Sahell			
833.	Oued Sahhel			
834.	Oued Sebaou			
835.	Oued Sebaou			
836.	Oued Sebt			
837.	Oued Souffah			
838.	Oued Tagounits			
839.	Oued Takhourt			
840.	Oued Teghezza			
841.	Oued Tifrit			
842.	Oued Tigrinn			
843.	Oued Zagrouma			
844.	Oued Zagrouna			
845.	Oued-Addouch			
846.	Oued-Bergouga			
847.	Oued-			

	Bouguedoura			
848.	Oued-Bou-Merdès			
849.	Oued-Corso			
850.	Oued-Djelloula			
851.	Oued-El-Kebir			
852.	Oued-El-Kseub			
853.	Oued-Hassenat			
854.	Oued-Isser			
855.	Oued-Keuba			
856.	Oued-Khelili			
857.	Oued-Ksari			
858.	Oued-Medjkan			
859.	Oued-Megrouma			
860.	Oued-Megrouna			
861.	Oued-OuBey			
862.	Oued-Sébaou			
863.	Oued-Talaouane			
864.	Oued-Taouinin			
865.	Oued-Zaouia			
866.	Ouen Noya			
867.	Ouennougha			
868.	Oufed Saïd			
869.	Ouguelmin Sgann			
870.	Oulad Geddem			
871.	Oulad-Medjkan			
872.	Ouled Abdallah			
873.	Ouled Aissa			
874.	Ouled Aïssa			
875.	Ouled Atif			
876.	Ouled Aziz			
877.	Ouled Bellil			
878.	Ouled Boufatka			
879.	Ouled Djemmati			
880.	Ouled Dris			
881.	Ouled Hamza			
882.	Ouled Lekhal			
883.	Ouled Moghin			
884.	Ouled Smir			
885.	Ouled-Aissa			
886.	Ouled-Aziz			
887.	Ouled-Boudar			
888.	Ouled-Itchir			
889.	Ouled-Khaddache			
890.	Ouled-Kheir			
891.	Ouled-Medjkam			
892.	Ouled-Medkkan			
893.	Ouled-Smir			
894.	Oum Aden			
895.	Ras Dellys			
896.	Ras-Bexxerba			
897.	Ras-Dellis			
898.	S. Boubrissi			
899.	S. Rabmoun			
900.	Si Hamsri			
901.	Sidi Aissa			
902.	Sidi Aïssa			
903.	Sidi Aïssi			
904.	Sidi Ali			

905.	Sidi Brahim			
906.	Sidi Daoud			
907.	Sidi Dir			
908.	Sidi embarak			
909.	Sidi Embarek			
910.	Sidi Khaled			
911.	Sidi Khalifa			
912.	Sidi Kissa			
913.	Sidi Klifa			
914.	Sidi Melik			
915.	Sidi Mohamed			
916.	Sidi Naman			
917.	Sidi Namane			
918.	Sidi Nedja			
919.	Sidi Omar			
920.	Sidi Rhamoun			
921.	Sidi Sliman			
922.	Sidi Zouika			
923.	Sidi Zouïka			
924.	Sidi-Naman			
925.	Souk Etnin			
926.	Souk Tléta			
927.	Sour Djouab			
928.	Tabour Deggan			
929.	Tabourt Yamellelt			
930.	Taddart-Bouadda			
931.	Taddart-Oufella			
932.	Taddert Oufellah			
933.	Taddert Tamokrant			
934.	Taddert-Djedid			
935.	Taddert-Oufella			
936.	Tafraouch			
937.	Tafsa Boumène			
938.	Tafsa-Boumad			
939.	Tagmount Azzouz			
940.	Tagmount Boudlès			
941.	Taguemmount-Gouadfel			
942.	Taguemount Aboud			
943.	Taguemount Azouz			
944.	Taguemount Haddaden			
945.	Taguemount Ougadfel			
946.	Taguemount Oukerrouche			
947.	Taguemount-Azouz			
948.	Taguemount-Azzouz			
949.	Taguemount-Bouadfel			
950.	Taguemount-El-Djedid			
951.	Taguemount-Ihaddaden			

952.	Taguemount-Oukerrouch			
953.	Taguemount-Oukerrouche			
954.	Taksebt Imadalen			
955.	Tala Amara			
956.	Tala Djamma			
957.	Tala Gala			
958.	Tala Guitan			
959.	tala Hammou			
960.	Tala Imedra			
961.	Tala Imedrane			
962.	Tala Khlil			
963.	Tala Mberbour			
964.	Tala Moknéa			
965.	Tala Ngiga			
966.	Tala Ntazert			
967.	Tala Ntezert			
968.	Tala Ntolba			
969.	Tala Ouzar			
970.	Tala Rana			
971.	Tala Rbia			
972.	Tala Sedfert			
973.	Tala Sgaren			
974.	Tala Tizert			
975.	Talaâ Maâlia			
976.	Talaa-Maalla			
977.	Tala-Amara			
978.	Tala-Imedran			
979.	Tala-Khelil			
980.	Tala-Maâla			
981.	Talatégana-Timerzouga			
982.	Tamassit-Agraradj			
983.	Taourirt Abdallah			
984.	Taourirt Erzoui			
985.	Taourirt Ifertnssen			
986.	Taourirt Issoulas			
987.	Taourirt Mgerdan			
988.	Taourirt Mgerlan			
989.	Taourirt Mguerdan			
990.	Taourirt Mimoun			
991.	Taourirt Oude			
992.	Taourirt-Abdellah			
993.	Taourirt-Aden			
994.	Taourirt-Amokrane			
995.	Taourirt-Amrane			
996.	Taourirt-Mek'kereu			
997.	Taourirt-Menguellet			
998.	Taourirt-Mimoun			
999.	Taourirt-Moussa			
1000.	Tasaft-Guerza			
1001.	Tazerout Mechtras			
1002.	Tazerout-Mechtrach			

1003.	Tazerout-Mechtras			
1004.	Tazerout-Nezlioua			
1005.	Tazga Melloul			
1006.	Tazrout Malek			
1007.	Tbel Hadjouz			
1008.	Teddert Oufella			
1009.	Tek-Cherraba			
1010.	Teniat Djaboub			
1011.	Tereti Hamza			
1012.	Thala Braham			
1013.	Thala Khallouf			
1014.	Thala Khalouf			
1015.	Tifrit (Zaouia)			
1016.	Tighilt Boughni			
1017.	Tighilt Bougueni			
1018.	Tighilt Guighiltmèle			
1019.	Tighilt Mahmoud			
1020.	Tighilt-Ouksess			
1021.	Tighirt Ouarir			
1022.	Tighlit Oukerrouch			
1023.	Tighlit-Ouksess			
1024.	Tiglilt-Bougueni			
1025.	Tiglit-Boughni			
1026.	Tiglit-Oukerrouch			
1027.	Tigrsert Entsifargrin			
1028.	Tiguerine-Iazzouzène			
1029.	Tigzirt oughenjour			
1030.	Tisi Mellèle			
1031.	Tizi Ameur			
1032.	Tizi Bouifed			
1033.	Tizi Bouiren			
1034.	Tizi Djamma			
1035.	Tizi Gaghvigh			
1036.	Tizi Gaouaouen			
1037.	Tizi Ghaghvigh			
1038.	Tizi Ghenif			
1039.	Tizi Guefrès			
1040.	Tizi Hibel			
1041.	Tizi Illech			
1042.	Tizi Mellal			
1043.	Tizi Menden			
1044.	Tizi Mennous			
1045.	Tizi Oumalou			
1046.	Tizi Ouzou			
1047.	Tizi Ouzrar			
1048.	Tizi R'nif			
1049.	Tizi Rached			
1050.	Tizi Renif			
1051.	Tizi Tamemt			
1052.	Tizi Tefsiouin			
1053.	Tizi Teudmimt			
1054.	Tizi Tilakh			
1055.	Tizi-Ameur			
1056.	Tizi-Bouamane			
1057.	Tizi-Bouifed			

1058.	Tizi-Hibel			
1059.	Tizi-Mellal			
1060.	Tizi Tamemt			
1061.	Tizi-R'nif			
1062.	Tizi-Rached			
1063.	Tizi-Renif			
1064.	Tizi-Reniff			
1065.	Tizi-Souamane			
1066.	Trek-Abestous			
1067.	Trek-Erril			
1068.	Trek-Mescour			
1069.	Zouaoua (Gaouaoua)			

6 éléments[8] :

El Arba m'ta Bi Messaoud

O.S Brahim Ben Abd-Allah

Ouled Abd El Djebbar ouled Amerioud

Tala Imedrane (Ouled Yahia ou Moussa)

[8] En raison du manque de place dans le tableau et du nombre restreint de toponymes à six éléments, nous les avons mis à la fin.

VI. Tableau mettant en évidence la composition grammaticale des toponymes kabyles à un élément[9]

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
1. Aarous		+	+						
2. Abbache		+	+						
3. Abbech Abbèch		+	+						
4. Abboud		+	+						
5. Abid		+	+	+					
6. Abizar Abizaz		+							
7. Abla		+[10]							
8. Abourous		+							
9. Açammer		+[11]							
10. Achellem		+							
11. Achelou		+							
12. Achelouf		+							
13. Achir		+[12]							
14. Achnoua		+							
15. Achouba	+								
16. Acif		+							
17. Addeda		+							
18. Adeni		+							
19. Adjeba		+							
20. Adjissen		+							
21. Adoura	+								
22. Adroua	+								
23. Afedric		+							
24. Afensou		+							
25. Afernakou		+							
26. Afir		+							
27. Agadir		+[13]							
28. Aggouacha	+								
29. Aghbalou		+							

[9] En raison du volume de notre corpus, nous n'avons analysé que les toponymes à un et deux éléments, les catégories grammaticales étant quasiment les mêmes avec les autres toponymes.

[10] Probable altération de « ABLAD » ou « tablat »

[11] Nous pensons qu'il s'agirait de « assamer' l'équivalent de « Est » en berbère

[12] In encyclopédie berbère, il s'écrit aussi asir « Cité médiévale ruinée dans la région du Titteri (Algérie centrale), à cent cinquante kilomètres à vol d'oiseau au sud d'Alger, sur le flanc méridional du Kef al-Ahdār al-Šarqī (1464 m d'altitude)p. 968

[13] In encyclopédie berbère, il évoque un « mur » ou un « temple »p. 236

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
30. Agheriba		+							
31. Aghribs		+		+					
32. Agoufef		+							
33. Agoulmim Agoulmine[14]		+[15]							
34. Agoussim		+							
35. Aguemmoun		+							
36. Aguemoun		+							
37. Aguemont	+								
38. Ahmil		+							
39. Aïati							+		
40. aiça					+				
41. Aicha						+			
42. Aidouse					+[16]				
43. Aïn[17]	+								
44. Akaoudj		+							
45. Akbil		+							
46. Akbils				+					
47. Akelindja	+								
48. Akerrou		+							
49. Akhedouch		+							
50. Akhelindja	+								
51. Akmil		+							
52. Akril		+							
53. Allulen					+				
54. Amaoua						+[18]			
55. Amaraoua						+			
56. Amazoul		+							
57. Améraoua						+			
58. Ameraouas									
59. Amlouline		+							
60. Ammal		+							
61. Amraoua	+								
62. Anich		+							
63. Annegah		+							
64. Aomar					+				
65. Aorbel		+							
66. Aouggacha		+							
67. Arba		+							

[14] Nous pensons qu'il s'agirait d'une altération d'aguelmin, remplacement de « m » par « n »
[15] In faudil cheriguen dictionnaire d'hydronymie générale ; aguelmim, pl igelmimen, réservoir naturel. p. 12
[16] Nous pensons qu'il s'agirait d'un sobriquet
[17] Source in Faudil cheriguen p. 44
[18] Nous pensons qu'il s'agirait d'une altération de « Amrawa »

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
68. Arbalou		+							
69. Arbi[19]					+				
70. Arhelou		+							
71. Arib		+							
72. Arled		+							
73. Arous		+							
74. Ascideur		+							
75. Asserdoun		+							
76. Atouch		+							
77. Atouchen		+		+					
78. Attaf							+		
79. Attouch		+							
80. Avroult		+							
81. Axebouat		+							
82. Azafal		+							
83. Azazegua	+								
84. Azazga	+								
85. Azazna	+								
86. Azebouat	+								
87. Azeffoun		+							
88. Azeré							+		
89. Azerout									
90. Azouguine	+								
91. Azouza	+								
92. Azro 93. Azrou		+							
94. Azzouza	+								
95. Baboura	+								
96. Badjanet	+								
97. Barlia	+								
98. Barouta	+								
99. Barrouta	+								
100. Bechacha					+				
101. Bechachi					+				
102. Belias						+			
103. Belloua	+								
104. Berkeïs		+							
105. Berricha		+							
106. Betrona	+								
107. Betrouna	+								
108. Bétrouna	+								
109. Bezzit		+							

[19] Altération de Laarbi

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
110.Bicher		+							
111.Bilharir		+							
112.Blad		+							
113.Boanda									+
114.Boghni		+							
115.Bokni		+							
116.Bouada									+
117.Bouakkache					+				
118.Bouberac					+				
119.Bouberak					+				
120.Boubezrag					+				
121.Boubhir					+				
122.Bouchiba					+				
123.Bouçouar					+				
124.Bouderballa					+				
125.Boudjelili					+				
126.Boudjima					+				
127.Bougdoura					+				
128.Bouhabachou					+				
129.Bouhinoun					+				
130.Bouira		+							
131.Bouïra		+							
132.Boukenaffou					+				
133.Boukram					+				
134.Boulmaïs					+				
135.Boumerdes		+							
136.Boumerdès		+							
137.Bounedjdamen					+				
138.Bour		+							
139.Bourinen					+				
140.Bousguen					+				
141.Bousmahel					+				
142.Boussoak					+				
143.Boussouar					+				
144.Bouthouil					+				
145.Boutoudjen					+				
146.Bouyousfene					+				
147.Bouzeudra					+				
148.Bouzeurdani					+				
149.Callah		+							
150.Cassir		+							
151.Chaoufa	+								
152.Charagrag		+							
153.Chdellah		+							

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
154.Chebabra	+			+					
155.Chebel		+							
156.Chebet		+							
157.Chender		+							
158.Cheraioua		+							
159.Cherfa	+								
160.Cheriki							+		
161.Cherouia	+								
162.Cherrioua	+								
163.Cheurfa	+								
164.Cheurfa [de Dra-El-Mizan]	+								
165.Cheurfa [de Tizi-ouzou]	+								
166.Cheurfa [Tigzirt]	+								
167.Cheurfa[Tizi N'Tléta]	+								
168.Chfeurr		+							
169.Chouarik		+		+					
170.Churfah	+								
171.Churffah	+								
172.Commoda	+								
173.Delhys		+							
174.Dellis		+							
175.Dellys		+							
176.Derounen		+							
177.Djaboub		+							
178.Djafra	+								
179.Djamma		+							
180.Djebabrah							+		
181.Djebara		+							
182.Djebila		+							
183.Djedida		+							
184.Djemma		+							
185.Djemmaous		+							
186.Djenad		+							
187.Djennad		+							
188.Djeralin		+							
189.Djerrah							+		
190.Djinet							+		
191.Djlela	+								
192.Djrdjer		+							
193.Djurdjura		+							
194.Djurjura		+							
195.Douela	+								
196.Douéla	+								

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
197.Dous		+							
198.Dreaât	+								
199.Eabzelinen				+					
200.Echeddal		+		+					
201.Echeddala		+							
202.Egreb		+							
203.Elklaa	+								
204.Erboub		+							
205.Erouka	+								
206.Errich		+		+					
207.Erxah		+							
208.Erzah		+							
209.Esdelen		+		+					
210.Fdala	+								
211.Fenaya	+								
212.Feraoussen		+		+					
213.Ferdioua	+								
214. Ferracha	+								
215.Fiban		+		+					
216.Figha		+							
217.Filikhi		+							
218.Fiouan		+							
219.Flisah	+								
220.Flissa	+								
221.Flissat	+								
222.Fraoucen		+		+					
Freha Fréha Friha	+		+						
223.Frikat	+								
224.Frouesin[20]		+		+					
225.Fuala	+								
226.Galah		+							
227.Gantour		+	+						
228.Gaouaoua		+		+					
229.Garibi		+	+						
230.Gherboula	+		+						
231.Gorouma	+		+						
232.Gouribessa	+		+						
233.Grima	+		+						
234.Grisada	+		+						
235.Guechtola	+	+	+						

[20] Altération de Fraoussen

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
Guechtoula	+	+	+						
Guechtoulas	+			+					
236. Guecretoula	+								
237. Gueraba	+								
238. Guerouma	+								
239. Guious		+							
240. Guisnaguen		+							
241. Guynemer		+							
242. Haclmeudja	+								
243. Haddaden		+		+					
244. Haïdouch		+							
245. Haïzert		+							
246. Haklemeudja	+								
247. Halia						+			
248. Hallouan		+							
249. Halloufa						+			
250. Halouane		+	+						
251. Hamed					+				
252. Hameziouin				+	+				
253. Hamid					+				
254. Hammam		+							
255. Harchaoua	+								
256. Hassenaoua	+								
257. Hetindja	+		+						
258. Hidilja						+			
259. Hidjila						+			
260. Himmel		+							
261. Hora						+	+		
262. Iacouren					+				
263. Iamziouene					+				
264. Iamziouène					+				
265. Iazzouzen					+				
266. Iazzouzène					+				
267. Iazzouzène (Azouza) (douar d'Azeffoun)					+				
268. Ibaharizène					+				
269. Ibahlal					+				
270. Ibahled		+							
271. Ibahrizène					+				
272. Ibdassen					+				
273. Iberber					+				
274. Ibkarene					+				
275. Iboudrarene					+				
276. Iboudrarène					+				

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
277.Icheriden					+				
Icheridène									
Icherridène									
Icherridhen									
278.Idjermenane					+				
279.Idjeur		+							
280.Iffiga		+							
281.Iffiahra		+							
282.Iffighra		+							
283.Iflissen					+				
284.Ifnaien					+				
285.Ifnaïen					+				
286.Igarizen					+				
287.Igharbien					+				
288.Ighiltmèle					+				
289.Ighoufaf					+				
290.Ighounameur					+				
291.Ighril		+							
292.Ighzer		+							
293.Igoufaf		+							
294.Igoufef		+							
295.Igoujdal		+							
296.Igoulfan					+				
297.Igounam		+		+					
298.Igounan		+		+					
299.Iguerguedmimène					+				
300.Iguerraoun					+				
301.Ihadriin		+							
302.Ikalfounen					+				
303.Ikarrouïen					+				
304.Ikhalouiene					+				
305.Ikhelidjène					+				
306.Ikhelijen					+				
307.Ikhelouen					+				
308.Ikhouchalen					+				
309.Ikoussa					+				
310.Illilten					+				
311.Illoula					+				
312.Illoulen					+				
313.Imainceren					+				
314.Imaïseren					+				
315.Imeghraussen					+				
316.Imeralen					+				
317.Imesdourar					+				

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
318.Imessouhal					+				
319.Imlikchen					+				
320.Imnéa		+							
321.Imoula		+							
322.Inchloua		+							
323.Inesman		+							
324.Iouggana		+							
325.Iouhaianen					+				
326.Ir'alen					+				
327.Iralen					+				
328.Irdjen					+				
329.Isahnounen					+				
330.Issahnounene					+				
331.Issahnounène					+				
332.Isser		+							
333.Isser		+							
334.Isseria		+							
335.Itchir		+							
336.Ittourar		+		+					
337.Izerazen					+				
338.Izerouil		+							
339.Jurjura	+								
340.Kabaïles		+		+					
341.Kabylie	+		+						
342.Kafiritjala	+		+						
343.Kahra	+		+						
344.Kala	+		+						
345.Karboucha	+		+						
346.Kasba	+		+						
347.Kebilas	+		+						
348.Keggar		+	+						
349.Kemesch		+							
350.Kerouch		+							
Kerrouch		+							
351.Khachna							+		
352.Khachnas									
353.Kherrabcha	+								
354.Khorza	+								
355.Khouriiez	+								
356.Klainnah	+								
357.Klaïnnah	+								
358.Koléa	+								
359.Kolla	+								
360.Kouanin		+							

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
361.Kouanine		+							
362.Kouffi		+							
363.Koukon		+							
364.Koukou		+							
365.Kouriet		+							
366.Krachna		+							
367.Ksenna		+							
368.Kuebouch		+							
369.Kuelâa	+								
370.Litama	+								
371.Litqueuma	+								
372.Loukennour		+							
373.Maaban		+							
374.Maal	+	+							
375.Maâlia	+								
376.Maatka	+								
377.Maatkas	+								
378.Madanne		+							
379.Magach		+							
380.Maghendas		+							
381.Magoura	+								
382.Mahia	+								
383.Maïn		+							
384.Makouda	+								
385.Maldan		+							
386.Mansour					+				
387.Maouia	+								
388.Marabout		+							
389.Maraghna	+								
390.Matekas	+								
391.Mazoura	+								
392.Mchedala		+							
393.Mechedelea		+							
394.Mechetra	+								
395.Mechtras	+								
396.Medja	+								
397.Medoua	+								
398.Mefta	+								
399.Meftaa	+								
400.Megheira	+								
401.Mehaarlou		+							
402.Mekla	+								
403.Mékla [du Haut-Sébaou, Azazga]	+								

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
404.Melchlou		+							
405.Melechlou		+							
406.Melehlou		+							
407.Mellour		+							
408.Menaiel		+							
409.Menaïl		+							
410.Mendes		+							
411.Mendia		+							
412.Menguellet									
413.Merdja	+								
414.Mesdarin		+							
415.Mesrarey							+		
416.Messouia							+		
417.Metchlou		+							
418.Metennan		+							
419.Meurbent		+							
420.Mezala	+								
421.Mezalla	+								
422.Mezaoura	+								
423.Mezaya	+								
424.Mezrara	+								
425.Migheira	+								
426.Mizrana	+								
427.Mkeddem									
428.Moknea	+								
429.Moknéa	+								
430.Monka	+								
431.Mordja	+								
432.Mosbah		+	+						
433.Moughzel		+							
434.Moughzelmède		+							
435.Moussa					+				
436.Msalla		+							
437.Msila	+								
438.Msisna	+								
439.Msissen		+		+					
440.Msitas	+								
441.Mzala	+								
442.Mziden		+		+					
443.Mzien					+[21]				
444.Mzita	+								
445.Nderna	+								

[21] Probable altération de « ameziène »

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
446.Nezlioua	+								
447.Nezlyouas	+								
448.Nougha	+								
449.Ogdal		+							
450.Oghdal		+							
451.Oliva	+								
452.Oriacha	+								
453.Ouacif		+							
454.Ouaddhia	+								
455.Ouadhia	+								
456.Ouadhias	+								
457.Ouadia	+								
458.Ouaguenoun		+							
459.Ouaïlel		+							
460.Ouakour		+							
461.Ouarguenoun		+							
462.Ouarzeddin		+							
463.Ouarzellaguen		+							
464.Ouarzen		+							
465.Ouarzzeddin				+					
466.Ouassif		+							
467.Ouchanem		+							
468.Ouïalel		+							
469.Oumaden		+							
470.Oumalou		+							
471.Ourdja	+								
472.Ouriacha	+								
473.Oussameur									+
474.Raicha	+								
475.Raïcha	+								
476.Rbea						+			
477.Rbeia						+			
478.Reboula	+								
479.Rerouenta	+								
480.Reroumelout	+								
481.Rirumset		+							
482.Romliila						+			
483.Rouafa	+								
484.Rouira	+								
485.Rouma	+								
486.Roumeilan						+			
487.Rounouah		+							
488.Rusa						+			
489.Safsaf		+							

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
490.Saheut		+							
491.Saltoure		+							
492.Sameur[22]									+
493.Sator		+							
494.Sebaô		+							
Sébaô									
Sebaou									
495.Sebkha	+								
496.Selim					+				
497.Selloum		+							
498.Sendok		+							
499.Sendouk		+							
500.Senedja	+								
501.Senna	+								
502.Sik		+							
503.Slatnâ		+		+					
504.Smachâ	+								
505.Smeka	+								
506.Souablia	+								
507.Souama	+								
508.Souflat	+								
509.Souma	+								
510.Soummour[23]									+
511.Stim		+							
512.T'nin		+							
513.Taalba		+		+					
514.Taaroust	+								
515.Taassetz	+								
516.Taassirt	+								
517.Tablabalt	+								
518.Tablabat	+								
519.Tabouda	+								
520.Taboudouch[24]	+								
521.Taboudouche	+								
522.Taboudoucht	+								
523.Taboudouh	+								
524.Taboudrist	+								
525.Tabout	+								
526.Tachaat	+								
527.Tachachit	+								

[22] Probablement de « assamer »
[23] Probable altération de « assamer »
[24] Probable altération de « tabadoucht »

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
528.Tachdiout	+								
529.tacherahir	+								
530.Tacherahit	+								
531.Tackhat	+								
532.Tacksibt	+								
533.Tacsept	+								
534.Taddert	+								
535.Tadjenant	+								
536.Taffaaut	+								
537.Taffrin	+								
538.Tafir	+								
539.Tafoughalt	+								
540.Tagounits	+								
541.Tagrennin	+								
542.Tagrout	+								
543.Taguercift	+								
544.Taharoust	+								
545.Tahaubain	+								
546.Tahchat	+								
547.Taka	+								
548.Takaats	+								
549.Takcept	+								
550.Takdempt	+								
551.Takebout	+								
552.Takedimt							+		
553.Takenna	+								
554.Takerboust	+								
555.Takhoukht	+								
556.Takhourt	+								
557.Takouch	+								
558.Taksebt	+								
559.Taksent	+								
560.Talaminta	+								
561.Talategana	+								
562.Talazeurt	+								
563.Talbent	+								
564.Taleufsa	+								
565.Taliouin	+								
566.Tamagoucht	+								
567.Tamakrit	+								
568.Tamaseft	+								
569.Tamazirt	+								
570.Tamda	+								
571.Tamdaka	+								

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
572.Tamdiret	+								
573.Tameda	+								
574.Tamegout	+								
575.Tamellah	+								
576.Tamesguida	+								
577.Tamezerit	+								
578.Tamgout	+								
579.Tamjout	+								
580.Tanagoumt	+								
581. Tanalt	+								
582.Taourga	+								
583.Taranimt	+								
584.Taredane	+								
585.Tarkoft	+								
586.Tarnlat	+								
587.Taroust	+								
588.Tarzibi	+								
589.Tasift	+								
590.Tasoukhit	+								
591.Tassaft	+								
592.Tassala	+								
593.Tassera	+								
594.Tassoukit	+								
595.Tassumert	+								
596.Taut	+								
597.Taza	+								
598.Tazaïrt	+								
599.Tazbouts	+								
600.Tazerouts	+								
601.Tazha	+								
602.Tazibi	+								
603.Tazmalt	+								
604.Tedjouima	+								
605.Tefreg	+								
606.Tegrègra	+								
607.Tegrin	+								
608.Temda	+								
609.Temegout	+								
610.Tensaout	+								
611.Tensout	+								
612.Tessala	+								
613.Tgounit	+								
614.Thaghanat	+								
615.Thamemt	+								

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
616.Thouabet	+								
617.Tidmimine	+								
618.Tiela	+								
619.Tiferaouien	+			+					
620.Tiferaouïen	+			+					
621.Tiferdoud	+								
622.Tiferitz	+								
623.Tifezouine	+								
624.Tifferdou	+								
625.Tiffezoui	+								
626.Tiffrit	+								
627.Tifilcout	+								
628.Tifilkout	+								
629.Tiflikout	+								
630.Tighezert	+								
631.Tighil	+								
632.Tigmounin	+								
633.Tigounseft	+								
634.Tigrin	+								
635.Tigrine	+								
636.Tigrouine	+								
637.Tiguerine	+								
638.Tiguidount	+								
639.Tigzirt	+								
640.Tigzirt [sud d'At Yenni]	+								
641.Tihsert	+								
642.Tikesri	+								
643.Tikichourt	+								
644.Tikioucht	+								
645.Tikiouïcht	+								
646.Tikjda	+								
647.Tikobain Tikobaïn	+								
648.Tikserai	+								
649.Tikseral	+								
650.Tiksiriden	+			+					
651.Tiksiridène	+			+					
652.Tilili	+								
653.Tililit	+								
654.Timeghras	+								
655.timeghrass	+								
656.Timegounin	+			+					
657.Timezrit	+								
658.Timizart	+								

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
659.Timmerkallin	+								
660.Tinessouine	+								
661.Tinez	+								
662.Tiniri	+								
663.Tirakoucht	+								
664.Tircht	+								
665.Tirmitine	+								
666.Tiroual	+								
667.Tirouda	+								
668.Tirouel	+								
669.Tizi	+								
670.Tiziouzou	+								
671.Tiziret	+								
672.Tizit	+								
673.Tizmouri	+								
674.Tizouin	+								
675.Tlela							+		
676.Tleta							+		
677.Tobana	+								
678.Toudate	+								
679.Toundjah	+								
680.Touverdirt	+								
681.Toya	+								
682.Trounas	+								
683.Tsalioum		+							
684.Tsoura	+								
685.Yakouren		+		+					
686.Yaskren		+		+					
687.Yattafen		+		+					
688.Yfighra		+							
689.Ysser Yssers		+							
690.Zaatra		+							
691.Zakenoun Zaknoun		+							
692.Zammorah Zamora Zamorah Zamoura	+								
693.Zamouri	+								
694.Zaouia Zaouïa									
695.Zeffoun Zeffounn		+							
696.Zeghéaoua Zeguéaoua	+								

Toponymes/catégories grammaticales	Nom commun				Nom propre		adjectif	Particule	Adverbe
	Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel	Masculin	Féminin			
697.Zeian					+		+		
698.Zeid					+				
699.Zekhalfaoua	+								
700.Zekhnoun	+								
701.Zekri		+							
702.Zemznzer									
703.Zerghefaoua Zerghfaoua	+								
704.Zeriba	+								
705.Zgrannin		+							
706.Zima	+								
707.Zmenzer		+							
708.Zouaouas					+				
709.Zouathnas					+				
710.Zouatna					+				
711.Zoubga	+		+						
712.Zriba	+		+						
713.Zuana	+		+						

VIII. tableau des composants grammaticaux des toponymes à deux éléments (selon la transcriprion française)

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Abi Youssef		+									
Abid Chamlal								+			
Abit Chemalade								+			
Abi-Youcef		+									
Abouda Bouada				+							
Abouda Bouadda						+					
Abouda-Oufella						+					
Acif Boulma								+			
Adrar Amellal					+						
Adrar-Amella					+						
Aeib Ennezeada								+			
Afir Imzoughen								+			
Agger Safen								+			
Aggounou Fourrou								+			
Agguer Safen								+			
Agouni Ahmed											
Agouni Arous								+			
Agouni Bour'Ar					+						
Agouni Bour'er					+						
Agouni Djilban								+			
Agouni Fourou								+			
Agouni Fourrou								+			
Agouni Gaghrane								+			
Agouni Gueghrane								+			
Agouni Ntsellen								+			
Agouni Tegra								+			

[25] Abréviation de nom propre
[26] Abréviation de nom commun

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Agouni Tzimim								+			
Agouni Tzimin								+			
Agouni-Fourou								+			
Agouni-Gueghrane								+			
Agouni-Guerghrane								+			
Agouni-Oujilbane								+			
Aguemmoun-Izem								+			
Aguemoun Akkerdouch								+			
Aguemoun Aouna								+			
Aguemoun Izen								+			
Aguemoun Segsou								+			
Aguemoun-Izeme								+			
Agueni Boufal								+			
Aguni-Guerghane								+			
Aïn Aghrabalou								+			
Aïn Taguerodt								+			
Aïn Sebt								+			
Aïn Soltan			+								
Aïn Sultani			+								
Aïn Tasta								+			
Ain Tlàla								+			
Aïn Turk			+								
Ain-Hamou			+								
Ain-Saâda				+							
Ain-Turk			+								
Ain-Zaouia								+			
Aït Aarvan		+									
Aït Abbas	+										
Ait Abbou	+										
Aït Abou	+										
Aït Ahlène		+									
Ait Ahmed		+									

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Aït Ahmed		+									
Aït Aïcha	+										
Aït Aïchem		+									
Aït Aïlem		+									
Aït Ali		+									
Aït Alima	+										
Aït Amer		+									
Aït Ammou		+									
Aït Andjeur		+									
Aït Anter		+									
Aït Assen		+									
Aït Ayad		+									
Aït Berièle		+									
Ait Boumahdi		+									
Aït Boumahdi		+									
Aït Chaffa		+									
Ait Chellala	+										
Aït Chellèla	+										
Aït Haggoun								+			
Aït Hallèle		+									
Ait Halli		+									
Aït Hamsi		+									
Aït Haouani		+									
Aït Hassen		+									
Ait Hellal		+									
Aït Hichem		+									
Aït Hirkleuf		+									
Aït Iatelli		+									
Aït Ifred		+									
Aït Ikhelef		+									
Aït Irguen		+									
Aït Ittouragh		+									
Aït Izidi		+									
Aït Kaïd		+									
Aït Kedâ		+									
Aït Lahcène		+									
Aït Flik		+									
Aït Frah					+						

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Ait Hag		+									
Aït Hag		+									
Aït Laziz		+									
Ait Lerbah								+			
Aït Lerbah								+			
Aït Maallem								+			
Aït Mahmoud		+									
Aït Manguellet		+									
Aït Mansour		+									
Aït Mechkanen		+									
Aït Menguellet		+									
Ait Meraou								+			
Aït Meraou								+			
Ait Messaoud		+									
Aït Messaoud		+									
Aït Mghor		+									
Ait Mimoun		+									
Aït Mimoun		+									
Aït Namara	+										
Ait Ouanech					+						
Aït Ouanech					+						
Aït Ouatas					+						
Aït Oujaoud		+									
Ait Oumalou		+									
Aït Oumalou		+									
Aït Ousammer					+						
Aït Ousammeur					+						
Aït Oussen					+						
Aït Saâda	+										
Ait Said		+									
Aït Souadia	+										
Aït Tchem		+									
Ait Toudert	+										
Ait Yacoub		+									
Aït Yahia		+									
Aït Yaïch		+									
Aït Ydir		+									
Aït Zaïm					+						
Aït Zellal					+						

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Ait Zerara						+					
Aït Ziri		+									
Ait-Abbas		+									
Ait-Abdelkrim		+									
Ait-Abdelmoumène		+									
Ait-Agad						+					
Ait-Aggad						+					
Ait-Aggouacha	+										
Ait-Aich						+					
Ait-Aicha	+										
Ait-Aissi		+									
Ait-Akerma	+										
Ait-Atelli		+									
Ait-Atsou						+					
Ait-Berdjal						+					
Ait-Bouada						+					
Ait-Bouali		+									
Ait-Boumahdi		+									
Ait-Bouyahia		+									
Ait-Braham		+									
Ait-Chaffa		+									
Ait-Chellala	+										
Ait-Daoud		+									
Ait-Ferah		+									
Ait-Hague		+									
Ait-Helli		+									
Ait-Hessane		+									
Ait-Hichem		+									
Ait-Iddir		+									
Ait-Idir		+									
Ait-Idja								+VERBE			
Ait-Ikhelef								+VERBE			
Aït-Ikhlef								+			
Ait-Ikrene								+			
Ait-Imghour								+			
Ait-Meraou								+			
Ait-Mesbah								+			
Ait-Mimoun		+									

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Ait-Mislaiène								+			
Ait-Mislain								+			
Aït-Mislaïn								+			
Ait-Ouchène								+			
Ait-Oumalou					+						
Ait-Ousammeur					+						
Ait-Saada	+										
Ait-Sait		+[27]									
Ait-Sediadh								+			
Ait-Sellane								+			
Ait-Smath								+			
Ait-Toudert	+							+			
Ait-Yahia		+									
Aït-Yahia		+									
Ait-Zellal		+									
Ait-Zerara		+									
Ait-Zouaou		+									
Akero Bachebasten		+									
Akkrou Tigzirin								+			
Amalou Triqua								+			
Amarou Ali		+									
Azerou el Bess			+								
Azerou Mellouze				+							
Azerou Ntohour								+			
Azib-Zamoun								+			
Azrou Pellal								+			
Azrou Tidjer								+			
Azroun Tarat								+			
B Khiar		+									
B. Abbas		+									
B. Abdallah		+		+							

[27] Probable altération de « said »

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
B. Aïad		+									
B. Aïci		+									
B. Amran		+		+							
B. Ataf		+									
B. Ayssi		+									
B. Azize		+		+							
B. Azzoug		+									
B. Azzouz		+									
B. Batroune		+									
B. Betroun		+									
B. Bouaocach		+									
B. Bouchaïb		+									
B. Boudrar		+									
B. Bouioussef		+									
B. Bouyoussef		+									
B. Bourerda		+									
B. Caïd		+									
B. Djenad		+									
B. Djennâd		+									
B. Douala		+									
B. Felig		+									
B. Felik		+									
B. Ferraousen											
B. Fraoucen											
B. Ghoubri		+									
B. Grobry		+									
B. Halfoune		+									
B. Hamdoun		+									
B. Hany		+									
B. Hassein		+									
B. Hidjer	+										
B. Iahia		+									
B. Iala	+			+							
B. Idjer		+									
B. Illilten		+									
B. Illitren		+									
B. Immel		+									
B. Iraten		+									
B. Kany		+									

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
B. Kebila								+			
B. Khalfoun		+									
B. Khelifa	+										
B. Khelili		+									
B. Khiar					+						
B. Koufa								+			
B. Maned		+									
B. Manguelett		+									
B. Mansour		+									
B. Mansoure		+									
B. meddour		+									
B. Mellil						+					
B. Menguelat		+									
B. Mislaïra		+									
B. Ouaguenoun		+									
B. Ouakkour		+									
B. Ouakoub		+									
B. Ouassif								+			
B. Ouggag								+			
B. Ouriak/Quriak ?					+						
B. Rached		+									
B. Raten		+									
B. Rbah		+									
B. Sedka		+									
B. Slyem		+									
B. Sliem		+									
B. Slyman		+									
B. Thour						+					
B. Tor								+			
B. Tôr								+			
B. Tsora								+			
B. Maaned		+									
Belad Tamedegt	+										
Ben Abbes		+									
Ben Abess		+									
Ben Aïcha	+										
Ben Arif								+			
Ben Chebla	+										

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Ben Daoud		+									
Ben Dris		+									
Ben Lemina	+										
Ben Nchoud					+						
Ben Zerka						+					
Beni Aamran		+									
Beni Aarif		+									
Beni Aazouz		+									
Beni Aguedann								+			
Beni Aissi		+									
Beni Aïssi		+									
Beni Amran		+									
Beni Amrous		+									
Beni Arif								+			
Beni Ataf		+			+						
Beni Chebana	+										
Beni Chenacha	+										
Beni Djennad		+									
Beni Djimah								+			
Beni Douela								+			
Beni Emdil								+			
Beni Feraoussen		+									
Beni Flig		+									
Beni Flik		+									
Beni Ghobri		+									
Beni Ghobry		+									
Beni Ghoubri		+									
Beni Griar								+			
Beni Hamsi		+									
Beni Hassein		+									
Beni Hidjeur		+									
Beni Hifjer		+									
Beni Himmel		+			+						
Beni Hocein		+									
Beni Ibrahim		+									
Beni Iraten								+			
Beni Ismaïl											
Beni Khalfoun											
Beni Khalifa		+									

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Beni Klozaa		+									
Beni Kouffi								+			
Beni Koufi								+			
Beni Koukou		+									
Beni Krelili		+									
Beni Mahmoud		+									
Beni Mancour		+									
Beni Maned		+									
Beni Manguelate		+									
Beni Mansour		+									
Béni Mansour		+									
Beni Matas		+									
beni Mechtoum		+									
Beni Mekla		+									
Beni Mendas		+									
Beni Mendès		+									
Beni Menguellet		+									
Beni Mesbah								+			
Beni Meslaïn								+			
Beni Mimoun		+									
Beni Mohali		+									
Beni Mouça		+									
Beni Moussa		+									
Beni Ouafnoun		+									
Beni Ouaghenoun								+			
Beni Ouaguenoun								+			
Beni Ouarzoun								+			
Beni Ouassif								+			
Beni Oudzan								+			
Beni Rached		+									
Beni Raten								+			
Beni Regann		+									
Beni Rehouna	+										
Beni Saad		+									
Beni Sedeka	+					+					
Beni Sedka						+					
Beni Smayl		+									
Beni Tabarourt	+										
Beni Thour								+			

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Beni Yaïa		+									
Beni Yakhor								+			
Beni Yanni		+									
Beni Yenni		+									
Beni Zellal		+									
Beni Zikki		+									
Beni Zmenzer		+									
Beni-Ahmed		+									
Beni-Aici		+									
Beni-Aissi		+									
Beni-Aïssi		+									
Beni-Amadouche		+									
Beni-Amran		+									
Béni-Arif								+			
Beni-Attaf		+									
Beni-Attafs		+									
Beni-Betrouna	+										
Beni-chenacha	+										
Beni-Chennacha	+										
Beni-Djad		+									
Beni-Djenaad		+									
Beni-Djennad		+									
Beni-Douala	+										
Beni-Flik								+			
Beni-Flit		+									
Beni-Fraoucen		+									
Beni-Ghobri		+									
Beni-Ghorbi					+						
Beni-Hacel					+						
Beni-Hassain		+									
Beni-Idjer		+									
Beni-Illilten		+									
Beni-Iraten		+									
Beni-Irguen		+									
Beni-Itourar		+									
Beni-Ittouragh		+									
Beni-Ittourar		+									
Beni-Khalfoun		+									
Beni-Khalifa		+									

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Beni-Khelifa	+										
Beni-Khélifa	+										
Beni-Khelil		+									
Beni-Khelili		+									
Beni-Kouffi		+						+			
Beni-Mahmed		+									
Beni-Mahmoud		+									
Beni-Mahoud		+									
Beni-Maned		+									
Beni-Manguellet		+									
Beni-Mansour		+									
Beni-Mekla		+									
Beni-Mendes		+									
Beni-Mendès		+									
Beni-Ouacif								+			
Beni-Ouaguenoun		+									
Beni Ouarguenoun		+									
Beni-Ouassif								+			
Beni-Raten		+									
Beni-Sedka								+			
Beni-Slyem		+									
Beni-Thour								+			
Beni Tôr		+									
Beni-Yahia		+									
Beni-Yanni		+									
beni-Yenni		+									
Beni-Ziki		+									
Beni-Zikki		+									
Beni-Zmenger		+									
Beni-Zmenzer		+									
Bir Rebalou							+				
Bir-Rebalou							+				
Bit Marabout							+				
Bite Marbout							+				
Bord Menaiel								+			
Bordj (Tigisis)			+								
Bordj Boghni								+			

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Bordj Bouira								+			
Bordj Caïd								+			
Bordj Guislène	+										
Bordj Hamza		+									
Bordj Menaïal								+			
Bordj Menaiel								+			
Bordj Ménaiel								+			
Bordj Menaïel								+			
Bordj Sebaou								+			
Bordj Souary								+			
Bordj Tedlès								+			
Bordj Tiela								+			
Bordj Tiziouzou								+			
Bordj-Ménaiel								+			
Bou Aazem		+									
Bou Adenan		+									
Bou Aïber		+									
Bou Alem		+									
Bou Alloul		+									
Bou Annen		+									
Bou Aoun		+									
Bou Arfa						+					
Bou Atelli		+									
Bou Aziz		+									
Bou Chaïb		+			+						
Bou Cheukfa	+										
Bou Dafel								+			
Bou Djellil		+									
Bou Djiha		+									
Bou Hamdoun		+									
Bou Hamza		+									
Bou Hini	+										
Bou hinoun		+									
Bou Iadif								+			
Bou Idreren		+									
Bou Ighzer								+			
Bou Khalfa	+										
Bou Kiessa								+			
Bou Koukouberin		+									

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Bou Mahni		+									
Bou Mandass		+									
Bou Mansour		+									
Bou Messaoud		+									
Bou Nouah		+									
Bou Nouh		+									
Bou Reni		+									
Bou Sellam		+									
Bou Tchour		+									
Bou Yousefen		+									
Bou Zian		+									
Bou-Addou		+									
Bou-Berak								+			
Bou-Derbala	+										
Bou-Khalfa	+										
Bou-Mahni		+									
Bou-Assem		+									
Bou-Ighzer								+			
Bou-Merdès											
Bou-Namane		+									
Bou-Nouh		+									
Bou-Phaima								+			
Bou-Reni		+									
Bourg Hamza		+									
Bou-Smahel		+									
Bou-Zahrir		+									
Burg Taburuptus		+									
Chabat-Lakser		+									
Chabet-Safsaf								+			
Chabet-Tereschout		+									
Chabet-Tergès		+									
Cheikhat Herdes								+			
Cherfa Baharin								+			
Chrub Ouchrub								+			
Coudiat Fekeren								+			
Dachera bizerha								+			
Dj Mermouna/				+							

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Mesmouna ?											
Dj Azlah								+			
Dj Bouzit								+			
Dj Djerdjer			+								
Dj Serrar								+			
Dj Tamgout								+			
Djama Tourith								+			
Djebel Aguemountaïda								+			
Djebel Akaba	+										
Djebel Amrous		+									
Djebel Azouguan								+			
Djebel Diea								+			
Djebel Dira								+			
Djebel Djedda								+			
Djebel Dzan								+			
Djebel Ferrha								+			
Djebel Hadjer								+			
Djebel Haraza								+			
Djebel Jurjura								+			
Djebel Koukou		+									
Djebel Maghris								+			
Djebel Mimoun		+									
Djebel Missoura		+									
Djebel Ouabann								+			
Djebel Ouennougha	+										
Djebel Souanna	+										
Djebel Taffaut								+			
Djebel Tamagout								+			
Djebel Tarf								+			
Djebel Tifilkout								+			
Djebel Tigrinn								+			
Djebel Tiguerourda								+			
Djebel Tikilsa								+			
Djebel Toudja								+			
Djebel Trouna								+			
Djebel Zamorah								+			

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Djebel Zann								+			
Djedi Menguellet		+									
Djema Balloul		+									
Djema Boubehir								+			
Djema Boubeluc								+			
Djema Godda								+			
Djema Guerinou								+			
Djema Lekla								+			
Djema Mechelou								+			
Djema Sahridj								+			
Djema Tizit								+			
Djemaa Saharidj								+			
Djemaa Skrara								+			
Djemàa-Saharidj								+			
Djemma Sahridj								+			
Douar Bouberac		+									
Douéla Amalou								+			
Douéla Ousammeur					+						
Dra-Berrouta				+							
Drah Diallalen								+			
Drah Gueramelal								+			
Dra-Kerrouche								+			
Dra-Ktous								+			
Dra-Takeps								+			
Edghagh Amellèle								+			
El Achir									+		
El Adjiba									+		
El Adouah									+		
El Amar									+		
El Arbi									+		
El Arbil									+		
El Bahalil									+		
El Baïra	+										
El Balhil		+									
El Bethom	+										
El Bizan		+									
El Djebaïlia	+										

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
El Esnam										+	
El Ghous										+	
El Hachem									+		
El Halloua									+		
El Hame										+	
El Hamis										+	
El Kahoua										+	
El Kantara										+	
El Kerr										+	
El Khoubès										+	
El Madjel										+	
El Mansoura									+		
El Mesloub									+		
El Misser									+		
El T'nin										+	
El Tnin										+	
El Twin										+	
El-Adjiba										+	
El-Djedian										+	
El-Esnam										+	
El-Ghrous										+	
El-Gious										+	
El-Guious										+	
El-Isseri										+	
Elma Besry								+			
El-Klaa										+	
El-Klàa										+	
Elma Mbesri								+			
Elma-Ghechtoum								+			
Elma-Guechtoum								+			
El-Mesloub				+					+		
El-Micer				+					+		
El-Misser									+		
El-Oued										+	
El-Ouidan										+	
Erih Ehiouch										+	
Erili Ekiouch										+	
Guelter Zerga										???	
Guelt-Zerga											

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Hammam Ksenna							+	+			
Haouch Belkadi			+								
Haouch Boumerdès			+								
Haouch Legata				+							
Hara ou Rgan			+								
Ichardiouène-Oufella					+						
Icher kaïen											
Icherdiouèn Oufella					+						
Ifri Izgaren								+			
Ighil Arba								+			
Ighil Atman			+								
Ighil Boghni			+								
Ighil Bouzerou			+								
Ighil Dzioua				+							
Ighil Firas			+								
Ighil Ftah			+								
Ighil Guechia								+			
Ighil Guedmimen								+			
Ighil Guefri								+			
Ighil Guezla								+			
ghil Guiad								+			
Ighil Guiken								+			
Ighil goulmimen								+			
Ighil Mahni			+								
Ighil Mefreud			+								
Ighil Mhêba				+							
Ighil Sedda				+							
Ighil Smed								+			
Ighil Tazert								+			
Ighil Tiguemounine								+			
Ighil Tizi								+			
Ighil-Bouamas								+			
Ighil-Bouguenni								+			
Ighil-Bouzerrou								+			
Ighil-Ghèfri								+			

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Ighil-Igoulmimène								+			
Ighil-Imoula		+									
Ighil-Mahni		+									
Ighil-Mimoun		+									
Ighilt Essiouan		+									
Ighilt Oberouak								+			
Ighilt Sguaren								+			
Ighounam Ameur		+									
Ighril Mahmed		+									
Ighzer Arled							+				
Ighzer Faoun							+				
Ighzer Fessou							+				
Ighzer Halouan											
Ighzer Insann							+				
Ighzer iouadhiin							+				
Ighzer Lakroub							+				
Ighzer Halouan							+				
Ighzer Mehaartou							+				
Ighzer Nsouit							+				
Ighzer Ourbalou							+				
Ighzer Tamzers								+			
Ighzer Tareh							+				
Ihrouch Nakel								+			
Ikerbène Taabourht							+				
Ikerbène Taabourth						+					
Il Macen[28]											
Ile Pisan											
Inet Aggouan ??????											
Ir'il-Ghefri					+						
Iraten Oumalou					+						
Iril Ameur					+						
Iril Bouchene								+			
Inet Ali											

[28] c'est un toponyme simple

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Iril-Nzekri			+								
Isser Cheraga							+				
Issers-Gherbi							+				
Kaf-Aogab					+						
Kof Radjela								+			
Kouba Aourin								+			
M'Azama										+	
M'Chedallah										+	
M'Kira										+	
M'léta										+	
M'raldin										+	
Mahanta Tagounit							+				
Merdja Mybalta							+				
Mersel Djumet							+				
Merset Djerebia							+				
N'graïn										+	
N'Kera										+	
O. Abess		+									
O. Abid		+									
O. Agla	+										
O. Aicha	+										
O. Abdallah		+									
O. Aliouarzoun		+									
O. Arzin		+									
O. Bechta	+										
O. Bellil		+									
O. Chenati	+										
O. Dhaân		+									
O. Djellal		+									
O. Djemmaa	+										
O. Elaziz		+									
O. Fraoun		+									
O. Guebila	+										
O. Halassa	+										
O. Hallassa	+										
O. Hamadouch		+									
O. Hamza		+									
O. Kerraha	+										

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
O. Khaled		+									
O. Khelifa		+									
O. Koudia	+										
O. Kseb		+									
O. Lekal		+									
O. Mahiddin		+									
O. Meddour		+									
O. Mehadjer		+									
O. Mehammed		+									
O. Mlata		+									
O. Moura	+										
O. Moussa		+									
O. Msellem		+									
O. Msita	+										
O. Neça	+										
O. Nessa	+										
O. Rezzouk		+									
O. S. Amer		+									
O. Saïda	+										
O. Sghar											
O. Sultan		+									
O. Tiniri	+										
O. Tissemoumia	+										
O. Trif		+									
O. Youssef		+									
O.Karcha	+										
Od Keddache		+									
Ouad Akbou								+			
Ouad Melah							+				
Ouad Tifrit								+			
Ouad Ysser								+			
Oued Aïssi							+				
Oued Akbir							+				
Oued Akbou								+			
Oued Amassin								+			
Oued Aya								+			
Oued Barkat								+			
Oued Benhini								+			
Oued Berhia								+			

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Oued Berkal								+			
Oued Boghni								+			
Oued Boubehir							+				
Oued Bouberak							+				
Oued Boubhir							+				
Oued Bougdouara							+				
Oued Bougdoura							+				
Oued Boukdoura							+				
Oued Bouketon							+				
Oued Boussemne							+				
Oued Boussouba							+				
Oued Chemara							+				
Oued Chender							+				
Oued Chertioua							+				
Oued Defahj								+			
Oued Djemaa								+			
Oued Djemma								+			
Oued Dris							+				
Oued Fétou								+			
Oued Figa								+			
Oued Ghmara								+			
Oued Hadrien								+			
Oued Hallouan							+				
Oued Hamis								+			
Oued Hammam								+			
Oued Isser								+			
Oued Kerina							+				
Oued Kesab								+			
Oued Khalifa							+				
Oued Kheir								+			
Oued Kheroua								+			
Oued Kseub								+			
Oued Maela								+			
Oued Medoua							+				
Oued Merjoun							+				
Oued Messelem							+				
Oued Mezala							+				
Oued Moghin								+			

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Oued Nesse								+			
Oued Okri							+				
Oued Okris							+				
Oued Ouizeran							+				
Oued Oula							+				
Oued Razoura							+				
Oued Rhanim							+				
Oued Safsaf								+			
Oued Sahel								+			
Oued Sahell								+			
Oued Sahhel								+			
Oued Sebaou								+			
Oued Sebaou								+			
Oued Sebt								+			
Oued Souffah								+			
Oued Tagounits								+			
Oued Takhourt								+			
Oued Teghezza								+			
Oued Tifrit								+			
Oued Tigrinn								+			
Oued Zagrouma								+			
Oued Zagrouna								+			
Oued-Addouch							+				
Oued-Bergouga								+			
Oued-Bouguedoura							+				
Oued-Corso								+			
Oued-Djelloula							+				
Oued-Hassenat								+			
Oued-Isser								+			
Oued-Keuba							+				
Oued-Khelili							+				
Oued-Ksari							+				
Oued-Medjkan							+				
Oued-Megrouma							+				
Oued-Megrouna							+				
Oued-OuBey							+				
Oued-Sébaou								+			
Oued-Talaouane								+			

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Oued-Taouinin								+			
Oued-Zaouia								+			
Ouen Noya[29]											
Oufed Saïd											
Ouguelmin Sgann					+						
Oulad Geddem		+									
Oulad-Medjkan		+									
Ouled Abdallah		+									
Ouled Aissa		+									
Ouled Aïssa		+									
Ouled Atif		+									
Ouled Aziz		+									
Ouled Bellil		+									
Ouled Boufatka		+									
Ouled Djemmati		+									
Ouled Dris		+									
Ouled Hamza		+									
Ouled Lekhal		+									
Ouled Moghin		+									
Ouled Smir		+									
Ouled-Aissa		+									
Ouled-Aziz		+									
Ouled-Boudar		+									
Ouled-Itchir		+									
Ouled-Khaddache		+									
Ouled-Kheir		+									
Ouled-Medjkam		+									
Ouled-Medkkan		+									
Ouled-Smir		+									
Oum Aden	+										
Ras Dellys								+			
Ras-Bexxerba								+			
Ras-Dellis								+			
S. Boubrissi											+
S. Rabmoun											+
Si Hamsri											+
Sidi Aissa											+

[29] Toponyme opaques

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Sidi Aïssa											+
Sidi Aïssi											+
Sidi Ali											+
Sidi Brahim											+
Sidi Daoud											+
Sidi Dir											+
Sidi embarak											+
Sidi Embarek											+
Sidi Khaled											+
Sidi Khalifa											+
Sidi Kissa											+
Sidi Klifa											+
Sidi Melik											+
Sidi Mohamed											+
Sidi Naman											+
Sidi Namane											+
Sidi Nedja											+
Sidi Omar											+
Sidi Rhamoun											+
Sidi Sliman											+
Sidi Zouika											+
Sidi Zouïka											+
Sidi-Naman											+
Souk Etnin								+			
Souk Tléta								+			
Sour Djouab								+			
Tabour Deggan								+			
Tabourt Yamellelt					+						
Taddart-Bouadda					+						
Taddart-Oufella					+						
Taddert Oufellah					+						
Taddert Tamokrant					+						
Taddert-Djedid					+						
Taddert-Oufella					+						
Tafsa Boumène								+			
Tafsa-Boumad								+			
Tagmount			+								

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Azzouz											
Tagmount Boudlès			+								
Taguemmount-Gouadfel								+			
Taguemount Aboud								+			
Taguemount Azouz			+								
Taguemount Haddaden			+								
Taguemount Ougadfel								+			
Taguemount Oukerrouche								+			
Taguemount-Azouz			+								
Taguemount-Azzouz			+								
Taguemount-Bouadfel								+			
Taguemount-Ihaddaden			+								
Taguemount-Oukerrouch			+								
Taguemount-Oukerrouche			+								
Taksebt Imadalen			+								
Tala Amara								+			
Tala Djamma							+				
Tala Gala							+				
Tala Guitan							+				
tala Hammou							+				
Tala Imedra							+				
Tala Imedrane							+				
Tala Khlil							+				
Tala Mberbour							+				
Tala Moknéa							+				
Tala Ngiga							+				

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Tala Ntazert							+				
Tala Ntezert							+				
Tala Ntolba							+				
Tala Ouzar							+				
Tala Rana							+				
Tala Rbia							+				
Tala Sedfert							+				
Tala Sgaren							+				
Tala Tizert							+				
Talaâ Maâlia							+				
Talaa-Maalla							+				
Tala-Amara							+				
Tala-Imedran							+				
Tala-Khelil							+				
Tala-Maâla							+				
Talatégana-Timerzouga											
Tamassit-Agraradj			+								
Taourirt Abdallah			+								
Taourirt Erzoui			+								
Taourirt Ifertnssen			+								
Taourirt Issoulas			+								
Taourirt Mgerdan			+								
Taourirt Mgerlan			+								
Taourirt Mguerdan			+								
Taourirt Mimoun			+								
Taourirt Oude			+								
Taourirt-Abdellah			+								
Taourirt-Aden			+								
Taourirt-Amokrane			+								
Taourirt-Amrane			+								
Taourirt-Mek'kereu			+								
Taourirt-Menguellet					+						

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Taourirt-Mimoun					+						
Taourirt-Moussa					+						
Tasaft-Guerza					+						
Tazerout Mechtras					+						
Tazerout-Mechtrach					+						
Tazerout-Mechtras					+						
Tazerout-Nezlioua					+						
Tazga Melloul					+						
Tazrout Malek					+						
Tbel Hadjouz					+						
Teddert Oufella						+					
Tek-Cherraba						+					
Teniat Djaboub					+						
Tereti Hamza					+						
Thala Braham					+						
Thala Khallouf					+						
Thala Khalouf					+						
Tighilt Boughni											
Tighilt Bougueni											
Tighilt Guighiltmèle											
Tighilt Mahmoud					+						
Tighilt-Ouksess								+			
Tighirt Ouarir								+			
Tighlit Oukerrouch								+			
Tighlit-Ouksess								+			
Tiglilt-Bougueni								+			
Tiglit-Boughni								+			
Tiglit-Oukerrouch								+			
Tigrsert Entsifargrin								+			
Tiguerine-Iazzouzène			+								

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Tigzirt oughenjour			+								
Tisi Mellèle					+						
Tizi Ameur			+								
Tizi Bouifed					+						
Tizi Bouiren					+						
Tizi Djamma								+			
Tizi Gaghvigh								+			
Tizi Gaouaouen								+			
Tizi Ghaghvigh								+			
Tizi Ghenif								+			
Tizi Guefrès								+			
Tizi Hibel								+			
Tizi Illech								+			
Tizi Mellal								+			
Tizi Menden								+			
Tizi Mennous								+			
Tizi Oumalou					+						
Tizi Ouzou								+			
Tizi Ouzrar								+			
Tizi R'nif								+			
Tizi Rached					+						
Tizi Renif								+			
Tizi Tamemt								+			
Tizi Tefsiouin								+			
Tizi Teudmimt								+			
Tizi Tilakh								+			
Tizi-Ameur					+						
Tizi-Bouamane								+			
Tizi-Bouifed								+			
Tizi-Hibel								+			
Tizi-Mellal					+						
Tizi Tamemt								+			
Tizi-R'nif								+			
Tizi-Rached			+								
Tizi-Renif								+			
Tizi-Reniff											
Tizi-Souamane								+			
Trek-Abestous								+			

Toponymes/catégories grammaticales	Particule filiative + nom propre		Base toponymique + n pr[25]		Base toponymique + adjectif		Base hydronimique adjectif	Base toponymque ou hydronymique+ n commun[26]	Article arabe + Npr	Article arabe + Ncm	Hagionyme +
	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin					
Trek-Erril					+						
Trek-Mescour			+								